26e ANNÉE — LUNDI, 1er et MARDI, 2 JUILLET 1901 — N° 150

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

* Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. *
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 6 » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BASTIA — CORSE — 00311

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Visit. de la Ste Vierge.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 1er — Dern. quartier, le 8
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Irénée.

1er Juillet

LES OIGNONS A FLEURS

Fumure

Dans un précédent article(1) nous avons indiqué, chiffres à l'appui, que l'emploi exclusif du fumier ou des tourteaux était à rejeter, surtout si le terrain, où étaient cultivés les oignons à fleurs, avait été fumé depuis plusieurs années avec ces engrais organiques. Dans ces conditions, le cultivateur a tout intérêt à adopter les engrais chimiques seuls ou associés au fumier et tourteaux.

Selon nous, l'emploi des engrais chimiques seuls devra être réservé aux terres riches en humus ou terreau, profondes et fraîches comme sont généralement les terrains affectés aux cultures florales. Pour les oignons à fleurs, la formule suivante a donné de bons résultats :

Engrais chimiques	Par hectare
Nitrate de soude.....	400 kil.
Superphosphate 15/17....	500 »
Sulfate de potasse.....	200 »
Plâtre.....	400 »

La moitié de ces engrais est enfouie au dernier labour, et l'autre moitié répandue à la surface du sol et enterrée par un coup de rateau.

Quand les hampes florales commencent à monter (fin novembre et première quinzaine de décembre), on sème le mélange suivant et on l'enterre par un binage :

Engrais chimiques	Par hectare
Nitrate de soude.....	200 kil.
Superphosphate 15/17...	250 »
Sulfate de potasse.....	50 »

Cette dernière formule sera modifiée quant au nitrate. La dose de cet engrais sera réduite en effet à 100 k., si la végétation est abondante, et supprimée si elle est excessive.

(1) Voir le *Petit Bastiais* du 12 juin.

Aux cours actuels, la fumure aux engrais chimiques revient à 250 fr. environ par hectare. Comparons ce dernier prix avec le coût des fumures au fumier et aux tourteaux et nous aurons :

Coût des :	Hectare
Fumier.....	360 fr.
Engrais chimiques...	250 fr.
Economie. ...	110 fr.

Coût des :	Hectare
Tourteaux.....	300 fr.
Engrais chimiques...	250 fr.
Economie.....	50 fr.

Pourquoi l'apport dans les terres riches en humus de 90 k. d'azote contenus dans 600 k. de nitrate de soude et de 400 k. de plâtre ? Afin que l'azote du nitrate de soude, qui est immédiatement assimilable, puisse subsister la plante, en attendant que l'azote non assimilable que renferme la terre riche en humus, devienne assimilable à son tour sous l'effet de la nitrification. Et par quels moyens faciliter cette nitrification ? Par l'apport du plâtre. Les bons résultats donnés par ce produit, quand il s'agit de rendre l'azote organique assimilable, sont trop connus pour que nous insistions davantage.

On peut aussi obtenir une bonne nitrification par le chaulage ou encore par l'apport des scories Thomas. Dans ce cas, il faudra remplacer la quantité de superphosphate par une quantité équivalente de scories ; on diminue alors le prix de revient de la fumure, car les scories Thomas sont moins chères que les superphosphates.

En ce qui concerne les engrais potassiques, le sulfate de potasse devra être préféré au chlorure de potassium, quoique plus coûteux, parce que ce dernier donne de moins bons résultats pratiques et ne favorise pas la nitrification. On peut aussi employer avantageusement la potasse sous forme de nitrate de potasse qui est d'un prix plus élevé que le sulfate de potasse, mais qui apporte à la fois l'azote et la potasse et par conséquent permet de faire une économie sur le transport et la main-d'œuvre.

La fumure aux engrais chimiques seuls est, en somme, économique et d'un puissant effet, mais à la condition, nous le répétons, que la terre soit bien approvisionnée de matières organiques, sans quoi, il faut faire usage, non d'une façon immodérée, du fumier ou de tourteaux. Dans ce cas, même en terrains humifères, les engrais chimiques devront être employés avec parcimonie, car, au bout d'un certain temps ils appauvriraient le sol en matières organiques. En l'occurrence, il serait convenable de fumer deux ans aux engrais chimiques et la troisième année au fumier additionné de 300 kil. de superphosphate 15/17 ou de scories Thomas. Ce dernier mode de fumure est surtout recommandable dans les terrains de coteau, exposés à la sécheresse ou privés d'humus.

J.-B. CASTELLI.

Nouvelles coloniales

M. le chef de bataillon Cristofari, en service au Tonkin, est affecté au 10e régiment d'infanterie coloniale.

— M. le lieutenant Muselli, en service au Tonkin, est classé à la compagnie du 9e régiment d'infanterie coloniale détachée à Shanghai.

— M. le capitaine Calendini en service au Tonkin, passe au 4e régiment de tirailleurs tonkinois.

— M. le chef de bataillon Lucciardi, du 2e régiment de tirailleurs, malgaches est placé à l'état-major particulier et nommé chef d'état-major du corps d'occupation.

— M. le capitaine Benedetti de l'état-major particulier au Soudan, est placé au 2e régiment de tirailleurs sénégalais.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er juillet 1564. — Negri, à la tête d'une nombreuse armée génoise, fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte.

Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder à se mesurer avec lui.

2 juillet 1580. — A la requête du curé d'Omessa, orateur corse, les sérénissimes colléges déclarent et ordonnent que nul ne pourra être notaire s'il n'a travaillé pendant six mois chez un notaire, et que les notaires qui ne feront point signer leurs registres dans les termes prescrits par les statuts au chapitre VII, seront interdits ou suspendus pendant cinq ans.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 Juillet à 8 h. 1/2

1. Valentin,	Carlo.
2. Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
3. Sur le Bosphore,	Coard.
4. Heroïdiade,	Massenet.
5. Bouquet de valses,	Rosé.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 2 juillet 1901

Chemin conduisant de la place Saint-Nicolas au Vieux-port. Quai du Vieux-port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon. Rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sebastiani. — Rentrée.

Matinée Musicale

Ecouter le rythme berceur du piano et la mélodie caressante du chant par une radieuse journée de juin, admirer des toilettes vertes et mauves, blanches et bleues, violettes et rouges, cela est d'une beauté rare que l'on ne saurait oublier...

Grâce à l'amabilité de Mlle Gleize, j'ai pu me rendre, dimanche, à la matinée musicale offerte par l'éminent professeur. Avant l'ouverture de la fête, un public choisi se presse dans la salle qui gazouille comme un nid de fauvettes. Les éventails s'agitent fièvreusement dans des mains finement gantées ; le soleil pénètre en paillettes d'or qui dansent sur d'opulentes chevelures, sur des cous délicatement nuancés de rose... Quand le premier menuet commence, les oreilles se tendent, les visages s'éclairent de sympathie ; je vois Mlles Marie-Louise Levie-Ramolino, — toujours capiteuse, — Andrée Pozzo-di-Borgo, — toujours souriante, — Marie Filippi, Marie Chardon, qui font courir leurs doigts fuselés sur le clavier sonore ; les notes s'envolent, mélodieuses, frissonnantes...

C'est ensuite le tour de Mlles Mattei-Marquez, Joanne Giacobini, Henriette Thiers, Anna et Françoise Bourgeois, Jeanne de Béarn, — si brune, si brune !... — Rosette Guasco, — si blonde, si blonde !... — Valses, airs de ballet, sérénades d'automne, dont l'harmonie s'épand en des douceurs de bal ers, provoquent d'unanimes applaudissements et le silence se rétablit lorsque parait Mlle Louisette Cervoni ; c'est alors un vibrant refrain d'amour qui monte vers le ciel bleu et s'éteint lentement comme une dernière plainte... Et les chants continuent avec Mlles Mathilde Battistini, Marie Bartoli, Anna Chevalier, Antoinette Grimaldi, Annonciade Moynier, Elisa de Ristori ; cette dernière, d'une voix souple et mollement gracieuse, nous dit de faire un rêve :

Si tu veux, faisons un rêve...

J'avoue que le rêve est des plus séduisants, et qu'il ne finira qu'avec Mlles Carabin (Ad). Reynard (rondo brillant en *si bémol*), et les toujours impeccables Mme Donati, (air de Marie-Madeleine), Antoinette Grimaldi (romance des Porcherons).

Oui, nous avons fait un rêve... Le soleil, là-bas, se meurt, tandis que par les fenêtres entr'ouvertes, la brise d'été soupire. Et après une *Danse Macabre* de Saint-Saëns, exécutée par l'infatigable Mlle Marie-Louise Levie-Ramolino, nous voyons un décor diapré de jeunes filles venant se placer devant Mlle Gleize qui accompagne *Nymphes des Bois*. C'est une sorte d'apothéose tendre achevant dignement la fête intime ; et l'on se sépare, dans un dernier fou-fou de robes claires...

Que Mlle Gleize me permette deloi adresser les chaleureuses félicitations de tous et mon respectueux hommage de gratitude. Etablie à Bastia depuis bon nombre d'années, ce distingué professeur a su s'attirer de solides sympathies et se créer une vogue flatteuse due à son incontestable talent agrémenté de charme et d'urbanité ; qu'elle me permette aussi de lui conseiller de renouveler de pareilles réunions, car elle peut compter sur le concours précieux d'élèves émérites amoureuses d'art et de beauté...

FLEUR DE BITUME.

Gazette Départementale

ASCO. — Le Conseil d'Etat vient de rejeter la requête de MM. Guerrini et consorts contre un arrêté en date du 6

---

5. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

II

Nous le trouvâmes assis dans un grand fauteuil au coin de son feu, tisonnant avec fureur, comme s'il eût essayé quelque botte secrète contre les bûches du foyer ; une boîte à pistolets posée sur son bureau, en compagnie de deux épées, annonçait des intentions exterminatrices, qu'eût suffisamment manifestées le regard farouche par lequel il m'accueillit.

— Pourquoi n'avez-vous pas pris un témoin, nous dit-il d'un ton bref ?

Je voulus lui expliquer sa méprise, il refusa de m'écouter ; Beyraud essaya de prendre la parole, et se vit réduit à son tour au silence.

— Vous voulez me faire croire que j'ai rêvé, se mit à crier l'obstiné personnage, avec l'âpreté d'un lion qui rugit. Me prenez-vous pour un enfant ? Il y avait deux femmes dans la loge, c'est vrai ; j'ai ôté le masque à l'une d'elles, c'est encore vrai : vous voyez que j'ai la mémoire lucide. Mais quand un coup que j'ai reçu, c'est à Dramond que je le dois, et c'est lui qui m'en rendra raison, quoiqu'il veuille maintenant le mettre sur le compte du petit domino. Cette charge ! Je sais ce que c'est qu'un soufflet de femme : ça sonne, mais ça ne blesse pas ; et celui-ci a manqué de m'emporter l'œil gauche. Il n'y a qu'une main d'homme capable de frapper de cette force-là : or il n'y avait que Dramond dans sa loge, en fait d'hommes ; donc, c'est lui m'a donné le soufflet. Est-ce clair ? Maintenant, vous me direz que nous avions trop bien dîné, qu'il était ivre, que nous sommes amis ? Tant pis ! Il n'y a ni amitié ni ivresse qui puisse excuser une insulte pareille. Il faut du sang pour laver ma joue. Ainsi, pas tant de phrases ; voici des armes ; allons prendre Beauregard ou Percy, et fouette cocher : au bois de Boulogne.

Après avoir essayé pendant une demi-heure de faire entendre raison à cet entêté, la patience m'échappa.

— Au bois de Boulogne soit ! m'écriai-je à mon tour. Cette nuit on a corrigé ton insolence, je me charge de corriger ta folie. Tu veux me rendre éditeur responsable du soufflet que tu as reçu ; j'accepte cette solidarité, car tu n'as eu que ce que tu méritais. Viens laver ta joue.

Cette belle discussion se termina par un duel qui eut lieu le jour même, et dont tu connais le résultat. Merville porte encore le bras droit en écharpe et sa blessure l'a dégriffé. Il est convaincu maintenant que si le coup d'épée qu'il m'a mis dans la nécessité de lui donner est masculin, le soufflet, en revanche, était bien authentiquement féminin ; en sorte que nous sommes restés amis ; mais il a juré de ne jamais retourner au bal masqué.

— Et le domino à la rose jaune ? demanda Teissier, qui s'efforçait de prendre intérêt à l'histoire racontée par son ami, afin de se distraire de ses préoccupations matrimoniales.

— Je ne l'ai pas revu, répondit le narrateur, quoique pendant au moins trois semaines j'aie couru tous les lieux publics dans l'espoir de le retrouver.

— Tu en étais donc amoureux ?

— Amoureux ! Oui, comme on peut l'être d'une femme dont on a ébauché la connaissance au bal masqué.

— Ainsi, tu ne sais pas qui elle est ?

— Une danseuse ou une actrice, aurais-je pensé, si son extrême jeunesse et sa fraîcheur éblouissante n'eussent rendu impossible cette supposition. Jamais le fard n'a taché cette rose, j'en suis certain.

— C'est donc un ange, dit Aristide, d'un ton railleur.

— Un peu déchu, selon toute apparence. Deux femmes seules au bal de l'Opéra se trouvent, par cela même, dans un état de suspicion légitime. Je crains bien que cet ange ne soit en réalité un de ces êtres charmants qui, ayant pour toute fortune leur beauté, placent ce capital sur le grand livre de la corruption publique. Ce serait dommage, car elle est si jeune et si belle ! Mais Paris est un gouffre immonde. Quoi qu'il en soit, femme mariée faisant l'école buissonnière, ou femme galante trompant son protecteur, il est impossible d'imaginer une créature plus ravissante. J'ai toujours devant les yeux l'expression de son visage ! Figure-toi le type le plus pur de la beauté italienne illuminé par la colère, splendide comme un tableau qui reçoit d'aplomb le soleil ; des cheveux de créole, un front de vierge, des narines mobiles et passionnées comme celles de l'Apollon du Belvédère, une bouche d'enfant laissant entrevoir un collier de perles vivantes qui semblaient vouloir s'échapper ; sur les joues toutes les fleurs du printemps, dans les yeux le regard du lion !

— Sans t'en douter, observa Teissier, tu viens de faire le portrait de Célestine. Elle aussi a parfois l'œil du lion, et alors il faut que je me mette dans mes petits souliers.

— En ce cas, reçois mon compliment, ta future doit être adorable ; mais je souhaite que pour toi la ressemblance s'arrête au physique.

— Tu calomnies peut-être ton inconnue ; après tout, si c'était une femme vertueuse ! la manière dont elle a traité Merville semble l'annoncer.

— Innocent ! dit Francis en riant, en fait de vertu, qu'est-ce que prouve un soufflet ?

III

La cloche du dîner, car on disait à une heure chez M. Simart, interrompit la conversation des deux amis ; ils descendirent ensemble à la salle à manger où ils trouvèrent le maître de la maison à qui Dramond fut présenté en sa qualité de témoin du prochain mariage.

(A suivre).

ASTHME ET CATARRHE — ESPIC — LA PULMONATINE PECTORAL ESPIC

aillet 1900, par lequel le Conseil de préfecture de la Corse a annulé les élections municipales qui ont eu lieu le 6 mai 1900 dans la commune d'Asco.

⁂

AJACCIO. — On sait que la ville d'Ajaccio a cédé à la marine, sur son bord, une longueur de 1.200 mètres environ, le mole des Canne qui délimite les terrains dépendant de la défense mobile.

Cette route vient d'être close et les premiers travaux y ont été entrepris pour l'agrandissement du parc à charbon dont la contenance va être portée de 9.000 à 12.000 tonnes. En même temps, on procède à l'établissement d'un ponton métallique d'atterrissage, d'une longueur de 120 mètres, destiné à remplacer les pontons en bois actuellement employés.

Dans la partie des terrains cédés à la marine se trouve le dépôt de farine de la guerre. Ce dépôt va être reconstruit ailleurs par les soins de la marine et celui existant actuellement va être aménagé en caserne maritime, ce qui permettra d'utiliser pour ateliers les locaux occupés par les dortoirs, les réfectoires et les cuisines.

⁂

CANAVAGGIA. — Le canton de Campitello est appelé à élire un conseiller d'arrondissement.

M. Luca, conseiller sortant, a pour concurrent M. Raffalli, instituteur titulaire à Bastia.

⁂

CASTELLO DI ROSTINO. — Un arrêté du Conseil de préfecture de la Corse, en date du 9 juillet 1900, avait annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 6 mai 1900 dans la commune de Castello de Rostino pour le renouvellement du Conseil municipal.

MM. Antonelli et Mariani s'étaient pourvus devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du Conseil de préfecture.

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Antonelli et Mariani.

⁂

LURI. — Nous aimons à constater que la Saint-Pierre a été solennisée cette année comme par le passé, sans l'éclat accentué.

Rien n'y manquait. Seule « La Renaissance », comme pour faire ombre au tableau, brillait par son absence.

Et tout le monde de s'égaler pour mieux marquer son dépit : « Fabeil possible ! ... Il n'y aura point de musique ? ... »

Eh, oui ! Il paraît que la politique, « un mal qui répand partout la terreur », en semant le désordre et la confusion, est la cause de cet état lithargique.

Pauvre Isaïe ! comme elle a changé, et cela à notre plus grand désenchantement! Elle qui faisait notre orgueil ! Et dire cependant que l'on ne lui ménageait pas les encouragements !

Allons, Messieurs de la musique ! haut les cœurs !... Et 6 de la politique !... Reprenez vos instruments, et que l'harmonie soit chez vous, comme en musique, la règle de votre conduite. Ce faisant vous aurez bien mérité du pays.

⁂

CASTELLUCCIO. — La commission du budget a eu à s'occuper de la suppression du pénitencier de Castellucchio.

Après les explications fournies par le directeur du service pénitentiaire, la commission a décidé le maintien du pénitencier de Castellucchio qui recevra à l'avenir les détenus de la maison centrale de Gaillon, cet établissement devant être affecté à la garnison.

COUR D'ASSISES

La session d'assises pour le 3e trimestre 1901 s'ouvrira à Bastia le mercredi 25 juillet, sous la présidence de M. Durazzo, conseiller-président, assisté de MM. Sebastiani et Flach, conseillers.

Cette session ne comprendra que quatre affaires.

Badigeonnage des Maisons

L'article 1er de l'arrêté municipal relatif au badigeonnage des maisons doit être ainsi rétabli :

« Le mètre carré de badigeonnage à deux couches de lait de chaux aluné et une couche de couleur pour trumeaux, chaînes d'angle, corniches, etc., main d'œuvre fournitures et bêchage tout compris, sera payé 0 15.

» Pour l'échafaudage 0.10 en sus. »

Carnet Mondain

Le Tout-Bastia, malgré la température étouffante, se pressait en l'église Saint-Jean à l'occasion du mariage de M. le notaire Mingalon avec Mlle Antoinette Guasco, fille du regretté capitaine Guasco et de Mme née Cecconi.

Mlle Guasco, dont l'élégant costume virginal faisait ressortir la grâce, a été conduite à l'autel par M. Tristani, son oncle.

Le service d'honneur avait été confié à Mlle Marie Guasco et M. Louis Mingalon ; Mlle Cécile Filippi et M. Mingalon ; Mlle Felicia Stefanini et M. Sébastien de Caraffa ; Mlle Joséphine Casalta et M. le docteur Pitti-Ferrandi.

Les témoins étaient : pour Mlle Guasco, MM. Antoine-Félix Pitti-Ferrandi et Antoine Cecconi ; pour M. Mingalon, MM. Sébastien de Caraffa et François Mughoni.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Lottero, qui dans une très remarquable allocution a dit les devoirs que comporte l'union au pied des autels de deux âmes dont les joies et les inquiétudes à travers ce monde doivent être toujours partagées.

Pendant la messe,

Les harmonieux accords du piano et du violon (MM. Sticher et Giannarelli) alternaient avec les orgues tenues par M. Sozzoni.

Les témoignages d'honneur ont fait une quête.

Les nouveaux mariés et leurs familles ont reçu à la sacristie les félicitations de leurs nombreux parents et amis.

Un grand déjeuner a réuni les invités chez Mme Guasco et a été suivi d'un lunch qui n'a pris fin que très tard. Mmes Guasco, Mingalon et Antonetti en ont fait les honneurs avec la plus franche affabilité et la plus grande distinction.

Les cadeaux ont été très animés ; un délicieux et abondant ambigu présentait tout ce que l'on peut désirer en pièces froides, friandises, gâteaux et rafraîchissements.

Nous prions les jeunes époux d'agréer les vœux sincères que nous formons pour leur bonheur.

Nouvelles Maritimes

Ont été promus dans le corps des équipages de la flotte,

au grade de 1er maître torpilleur, le second maître Colonna Jacques, de la défense fixe de Toulon,

au grade de 1er maître de manœuvre, le second maître Fabrizi Charles-Antoine,

au grade de second-maître de timonerie, le quartier maître Ambrosini François-Antoine, détaché au ministère de la marine,

au grade de maître mécanicien, le second maître Rio, de la défense mobile de la Corse,

au grade de 1er maître patron pilote, le second maître Poggioli Jacques,

au grade de second maître patron pilote, les quartiers maîtres Prosperi Pierre-Jean, de la défense mobile de la Corse, et Baldassari Antoine-Pascal, du *Sarrazin*,

au grade de 1er maître fourrier, le second maître Venturini Jean-Baptiste,

au grade de second maître fourrier, les quartiers maîtres Scarsionchi Joseph-Marie du *Pascal*, et Bettolacco Pascal, de l'*Aventurier*.

au grade de quartier maître fourrier, le matelot Istria Jean-Paul-Baptiste, du *Capricorne*.

au grade de quartier maître distributeur, le matelot Taddei, du *Mistral*.

Faites le célèbre Savon du Congo, comme il sent bon !

Brevet Elémentaire

69 aspirants ont pris part lundi matin aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire.

La commission était composée de M. le Proviseur, président; Mlles Moynier, Matoselli, directrice de l'école de Penta de Casinca ; Sampieri, directrice de l'école de Cervione ; MM. Paoli et Nivaggioli, professeurs du Lycée ; Facre, inspecteur primaire à Bastia ; Bouchandomme, inspecteur primaire à Calvi.

45 candidats ont satisfait aux examens écrits et ont été admis à subir les épreuves du 2e degré.

Voici leurs noms :

Alfonsi, Angeli, Arrighi, Bartolini, Borgomani, Casta, Chiarelli, Ciccoli, Colombani Edouard, Colombani Jean Thomas, Colombani Joseph, Costa, Donsimoni, Falcucci, Filippi, Fillon, Franceschetti, Fredenucci, Gennardi, Giacomi, Giansili, Grimaldi, Lsandri, Lucciani Antoine, Luecciani Jean Jérôme, Maestrali, Mariani, Marantinchi, Martinelli, Micozzi, Mondoloni, Monti, Muselli, Napoleoni, Negroni, Padovani, Paolantonacci, Passani, Peretti Simon-Jean, Peretti Thomas, Poletti, Quilici, Raffaelli, Rinaltei, Rossi, Santelli, Taddei, Tasso, Vincenti.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des 27 premières listes, 5.369.40.

28e Liste

MM. Beveraggi, conseiller d'arrondissement, 5 ; R. de M., 0.10 ; Raffini, 0.50 ; Clementi, 1 ; Costa, 0.50 ; Sabiani, 1 ; Pietri, 1 ; Monti, 0.50 ; Massiani, 1 ; Franzini, 1 ; C. Massiani, 1 ; Costa, sous-officier, 1 ; Massiani, greffier, 1 ; Biadelli, retraité, 1 ; J.-B. Pietri, 0.50. — Total : 16 fr. 10.

MM. P. de Casabianca, substitut du procureur général à Aix, 40 ; docteur Emily, 20 ; Compagnie du gaz à Bastia, 100 ; Floret, trésorier payeur général, 0.80 ; Stefani, major retraité, 15 ; Anonyme tunisien, 5 ; commandant Ferrandi, 5. — Total : 194 fr. 80.

Tribunal de Sartene : MM. le Président, 5 ; Savelli, procureur de la République, 5 ; d'Ortoli, juge, 5 ; Peretti, juge, 5 ; Susini, greffier, 5 ; Casanova, avoué, 1 ; Pietri, avoué, 1 ; Quilichini, avoué, 2 ; M. Pietri, avoué, 1 ; les avocats : de Roccaserra, 2 ; Peretti, 2 ; Orecchioni, 2 ; Quilichini, 2 ; Bianchi, 2. — Total : 40 fr.

Marine : MM. Voelland, commandant de la marine, 10 ; Clément, capitaine de frégate, 5 ; Doumere, lieutenant de vaisseau, 2 ; Gimon, commissaire de marine, 1 ; Le Roux, lieutenant de vaisseau, 2 ; Brasier, chef des services, 5 ; Scamaroni, agent, 2 ; Lodovici, syndic, 1 ; Santoni, commis, 0.50 ; Marcantetti, fourrier, 1 ; Fricara, commis, 0.50 ; Luiggi, chef gueteur, 0.50 ; Raffalli, commis, 1 ; Baulord, trésorier des Invalides, 5. — Total : 30.50.

Ville de Yusuff (Algérie) : MM. Santacroce, receveur des douanes, 5 ; Clementi, brigadier forestier, 5 ; Calendini, garde forestier, 2 ; Pinelli, garde forestier, 1 ; Nasica, sous-brigadier des douanes, 1 ; Bucchinnetti, douanier, 1 ; Antona, 0.50 ; Teveroni, 1 ; Leca, colon, 1 ; Martini, 2 ; Porri, 5 ; Carro, 1 ; Franchi, 2 ; Vellutini 2 ; Tortelli, facteur, 2 ; Viala, employé, 3 ; Simonpieri, 2 ; Valle, greffier, 3 ; Polverilli, officier d'administration, 5 ; Albertini garde forestier, 2 ; Mastogli, douanier, 0.50 ; Leonardi, 0.50 ; Muzio, 0.50. — Total : 42 francs.

Total général : 5.769 fr. 20.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Héloïse* prévient sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia aia 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 1er juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22-mêti ; 25. 6 heures du soir, + 24 5 Maxima, + 28. minima, + 19.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 763 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. E. modéré,

3 h. du soir, S. O. id.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Etat de la mer, très belle.

Vapeur des sens: matin, + 0,50, soir, + 0,42

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

⁂

Nos sénateurs

M. Farinole a été élu par le Se bureau, membre de la commission d'initiative parlementaire ; et M. Hébrard, par le 6e bureau, membre de la commission des congrès.

⁂

Baccalauréat

Les candidats aux divers baccalauréats ont commencé leurs compositions lundi, à 1 heure et demie, au théâtre.

⁂

Courrier en retard

Les dépêches du continent n'ont pu être distribuées qu'à 11 heures, le paquebot étant arrivé à 9 heures.

⁂

Distinction honorifique

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Paoli, comis-comptable de 3e classe de la voirie de Tamatave ; chargé pendant les épidémies de peste de 1898 à 1900, du service de la voirie comprenant le nettoyage des rues et la désinfection des emplacements contaminés.

⁂

Sanctuaire de Monserato

La fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge sera célébrée aujourd'hui, 2 juillet au sanctuaire de Monserato.

Le matin : messes de 5 heures jusqu'à 8 heures et demie.

Le soir à 5 heures, Salut.

⁂

Institut agronomique

MM. Franceschini Xavier-Jules-Georges et Pozzi Pierre Xavier-Joanny ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Institut national agronomique en 1901.

⁂

Doctorat en droit

M. Marcaggi a été reçu au 2e examen du doctorat juridique devant la faculté d'Aix.

⁂

Bonne précaution

Nous ne saurions trop recommander d'éviter les imitations de l'alcool de menthe de RICQLÈS en exigeant toujours du RICQLÈS. (*Hors concours, membre du Jury, Paris 1900.*)

⁂

Au Port

Le paquebot-poste *Liban*, commandant Lacotte, arrivé de Marseille avec 80 passagers et 194 tonnes, est reparti pour Livourne.

Le vapeur *Cipro*, capitaine Krail, arrivé de Porto-Torres avec 4 passagers, est reparti pour Livourne avec 50 passagers et 11 tonnes.

⁂

Momies

La Faculté des lettres de Lille vient de recevoir douzes momies et d'autres antiquités égyptiennes trouvées au Fayoum dans une nécropole d'époque grecque par M. Jouguet, maître de conférences à l'Université.

Ces momies sont encore enveloppées dans leur gaine de carton bariolé. Ces gaines sont fabriquées avec de vieux débris d'archives publiques et d'actes privés ; ces papyrus, une fois développés et nettoyés, pourront fournir de curieux documents sur l'histoire de l'Egypte ancienne.

⁂

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Vecchini Trin té Emmanuelle-Lourde. — Bernardi Francois-Charlotte-Augustine. — Campana Lisandro.

Décès. — NÉANT.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

le numéro : 45 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 498, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n° 351, du 23 Juin 1901.

Dans l'Océan Glacial : le soleil de minuit, P. Gigaetto, sur Mer des Œuvres de mer. — Le Revenant (suite) Henry de Brisay. — Petits Poèmes à dire ; Rondeau Lou « XV. Armand Le Gay. — La quête au chinois (suite) G. Saint Yves. — Le vilain gobelin, Simon Toulouse. — Le Petit pecnot (suite), Simon Soubie. — Çà et là. — Le Rachat (suite), Jean Fertheray.

Illustrations d'après des reproductions photographiques, Edouard Zier, A. Frel Paris, etc.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir du 1er juillet prochain il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Glacière Parisienne

Pour voir fabriquer de la glace à l'eau distillée, se rendre à l'usine de Lupino. M. Degeorgis se met à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence pour leur expliquer ses procédés.

DEGEORGIS.

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 5 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

BOURSE DE PARIS

	29 juin	1er juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.05	100.35
— 3 p. 0/0 amort.	99 95	99.10
— 3 1/2 0/0	101.25	101.50

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le déclassement DU FORT DE VIZZAVONA

On a distribué aujourd'hui à la Chambre, au nom de la commission de l'armée, le rapport de M. Forest sur le projet de loi portant déclassement des places fortes et ouvrages fortifiés sur le littoral méditerranéen.

Suivant ce projet, le fort de Vizzavona sera déclassé immédiatement.

Fonds alloués

au département de la Corse

On a distribué également à la Chambre le projet de loi portant répartition des fonds de subvention pour venir en aide aux départements sur l'exercice 1902.

L'allocation destinée à la Corse s'élève à 237,800 francs.

Nominations

M. Vittini, ancien chef de cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Aude.

La loi sur les Associations

Le Journal Officiel promulguera demain la loi sur les associations.

Cette loi sera accompagnée d'un arrêté fixant les conditions à remplir par les congrégations pour obtenir l'autorisation.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Loubet ont donné hier, de 3 à 7 heures, une garden-party.

Plus de trois mille personnes ont répondu à l'invitation du Chef de l'Etat.

Concours régional de Nantes

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a présidé hier matin la distribution des récompenses du concours régional de Nantes.

Cette cérémonie terminée, M. Dupuy a visité l'exposition canine.

A midi un grand banquet a été offert au ministre, dans la grande salle de la Bourse.

M. Sarradin, maire de Nantes, a ouvert la série des toasts.

Le ministre de l'agriculture lui a répondu en affirmant la volonté du gouvernement de la République de contribuer au développement agricole, industriel et commercial de la ville de Nantes.

A LA SORBONNE

Le ministre de la guerre a présidé dimanche, à 1 heure, à la Sorbonne, la distribution des récompenses de l'Association philomatique.

Le général André a prononcé un discours qui a été chaleureusement applaudi.

Conférence Nationaliste à Lyon

MM. Godefroy Cavaignac et Syveton ont donné au Casino de Lyon une conférence nationaliste, en même temps que M. Sébastien Faure organisait un meeting contradictoire au Cirque Rancy.

Ces deux réunions ont eu lieu sans incidents, mais à la sortie des bagarres se sont produites. Les agents ont dû intervenir pour rétablir l'ordre. Plusieurs arrestations ont été opérées.

M. BAUDIN A SAINTES

Le ministre des travaux publics, accompagné de M. Dejean, chef de son cabinet, a présidé dimanche, à Saintes, la grande fête qui a été donnée à l'occasion du premier million de la caisse de secours des ouvriers et employés des chemins de fer de l'Etat.

VÉLOCIPÉDIE

Le Grand-Prix de la République

La dernière journée consacrée aux demi-finales du Grand-Prix, s'est donnée hier, dans l'après-midi, au vélodrome du Parc des Princes.

L'assistance était très nombreuse.

La finale du Grand-Prix de la République a été gagnée par Arend, (Allemand) ; Ellegaard, (Danois) est arrivé second ; et Jacquelin, (Français, troisième.

EN ALGÉRIE

Le nouveau gouverneur général

M. Revoil, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, a offert un grand déjeuner en l'honneur des officiers de l'armée navale.

Ce déjeuner a été suivi d'une garden-party, à laquelle assistaient tous les fonctionnaires civils et militaires d'Alger et leurs familles.

LE MONUMENT BURDEAU

On a inauguré dans la matinée, au Père Lachaise, le monument élevé à la mémoire de M. Bordeau, en présence de la famille et des amis de l'ancien président de la Chambre.

COUR D'ASSISES DU RHONE

L'AFFAIRE RICCHETTO

La cour d'assises de Lyon a condamné l'italien Ricchetto, qui avait assassiné et coupé en morceaux deux vieilles femmes, aux travaux forcés à perpétuité.

En entendant prononcer cette peine l'accusé a repris courage, car il craignait la condamnation à mort.

Les débats duraient depuis 6 heures.

L'UNION DES STÉNOGRAPHES

Dimanche, à deux heures, le ministre du commerce a présidé, dans la grande salle de la mairie du sixième arrondissement, la distribution des récompenses aux lauréats des concours de l'Union des sténographes.

Cette cérémonie a été suivie d'un grand concert.

Le Banquet de Berlin

On a fêté dans un banquet le vainqueur de la course d'automobiles Paris-Berlin, sous la présidence de M. Moeller, ministre du commerce.

La salle était pavoisée aux couleurs françaises, allemandes et belges.

Le ministre, après une flatteuse reconnaissance du succès du champion français, a bu à la prospérité de l'industrie dans les deux pays.

COLLISION DE TRAMWAYS

Une collision de tramways s'est produite à Viroflay. Il y a eu 22 blessés. On espère qu'il ne surviendra aucun décès.

Une enquête a été ouverte.

EN RUSSIE.

La cérémonie du baptême de la dernière fille du tsar, la princesse Anastasie, a eu lieu hier.

Le parrain était le grand-duc Serge Alexandrovitch.

Les marraines étaient la tsarine douairière, la princesse Henri de Prusse et la grande-duchesse Olga Alexandrowna.

EN BELGIQUE

Imposante Manifestation *en faveur des Boers*

On télégraphie de Bruxelles :

Une imposante manifestation s'est produite hier, à 2 heures, à l'Alhambra, où Adrien de Wet, neveu du général, a fait une conférence.

Ses paroles ont soulevé un enthousiasme indescriptible, vers la fin ; chacune de ses phrases était soulignée par des applaudissements frénétiques.

On ne cessait de crier : « A bas les Anglais ! »

L'assemblée n'a pas voulu se séparer sans voter un ordre du jour, par lequel elle flétrissait la guerre inhumaine que les Anglais poursuivent avec tant d'acharnement contre les Boers.

L'assemblée a également voté un appel aux puissances signataires de La Haye, pour qu'elles interviennent afin de faire cesser les hostilités et d'arriver à la conclusion de la paix affirmant l'indépendance des républiques sud-africaines.

La proclamation du vote a été accueillie par des hourrahs répétés. Puis Adrien de Wet a été accompagné jusqu'à son hôtel par plus de 10.000 personnes.

Sur le passage du cortège, Adrien de Wet a été l'objet d'une ovation populaire.

Les Morts du Jour

L'explorateur Foa

Le célèbre explorateur Foa a succombé, à Villers-sur-Mer, aux suites de la fièvre paludéenne.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Echec des Boers

de Middelburg :

Un nouvel engagement a eu lieu près de Tekorsta'l.

Après une lutte acharnée qui a duré plus de cinq heures, les Boers ont été obligés de battre en retraite devant le nombre.

Soumission

Lord Kitchener annonce que le fieldscornet Depriez a fait sa soumission avec une cinquantaine d'hommes à Pietersburg.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Retraites ouvrières

Suite de la 1re délibération sur : 1° le projet de loi ; 2° les diverses propositions de loi sur les caisses de retraites ouvrières, et proposant la création de caisses régionales de retraite, d'invalidité et d'assurance au décès, au profit des travailleurs.

La première partie de l'article 1er est adoptée.

Amendement Vaillant

M. Vaillant dépose un amendement tendant à la suppression des mots : « S'il est de nationalité française. »

Cet amendement est rejeté par 438 voix contre 68.

⁂

M. Vaillant dépose un autre amendement tendant à comprendre dans la loi toutes les causes produisant l'incapacité de travail et entraînant la misère de l'ouvrier.

Cet amendement est repoussé par 432 voix contre 117.

M. Gauthier de Clagny développe un amendement ramenant la limite d'âge à 60 ans.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption de projets de loi autorisant la ville de Montauban à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Engagements volontaires

M. Canco d'Ornano dépose une proposition de loi demandant que les engagements volontaires de trois ans soient contractés sans en limiter le nombre.

M. Canco d'Oruano demande l'urgence qui est déclarée.

L'Assistance judiciaire

Discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, sur l'assistance judiciaire.

Adopté.

Suppression des Congrégations

M. Allemane dépose une proposition de loi portant suppression des congrégations ou communautés religieuses d'hommes ou de femmes et l'apport à l'Etat de leurs biens meubles ou immeubles.

M. Allemane demande l'urgence.

Le président du conseil combat l'urgence qui est repoussée par 375 voix contre 139.

⁂

M. Ferrette demande que toutes les autorisations données aux congrégations soient rapportées.

Il demande l'urgence qui est repoussée par 214 voix contre 211.

M. Lafferre demande l'urgence pour sa proposition tendant à l'abrogation du décret donnant la capacité civile et l'autorisation d'enseigner aux Frères des écoles chrétiennes.

L'urgence est repoussée par 302 voix contre 205.

Les Incompatibilités

1re délibération sur : la proposition de loi de M. Jouart, décidant qu'il n'y a pas incompatibilité entre les fonctions de conseiller général et celles de médecin chargé d'une partie du service des épidémies, de la protection des enfants du premier âge et des vaccinations ; la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'assistance publique.

Adopté.

Crédits supplémentaires pour l'expédition de Chine

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 80 millions sur l'exercice 1901, applicable à l'expédition de Chine.

M. Guillain expose l'économie du projet de loi.

M. Denys Cochin demande l'ajournement de la discussion à vendredi prochain.

Le ministre des affaires étrangères demande la discussion immédiate.

L'ajournement demandé par M. Cochin est repoussé.

M. Sembat

monte à la tribune.

L'orateur commence tout d'abord par reprocher ajournement de ne pas avoir consulté le Parlement pour cette expédition de Chine, du moment qu'il s'agissait de faire une véritable guerre.

Bien-ô, ajoute le député de la Seine, il faudra recommencer la guerre. Nous avons été des provocateurs ; nous ne pouvons pas forcer les Chinois à avoir notre religion.

» Les missionnaires ont été la véritable cause de tout le mal.

» Nos troupes ont pratiqué le pillage.

» Nous avons répondu aux barbaries des Chinois par d'autres barbaries. Pendant toute la durée de la guerre, on n'a pas fait de prisonniers, on les a tous fusillés ou noyés. »

Le député de la Seine demande une enquête sur la conduite des missionnaires et des troupes françaises.

M. Delcassé

demande la parole.

Le ministre des affaires étrangères fait l'éloge des troupes françaises ; il justifie en outre la conduite du Gouvernement, qui a tout fait pour avoir la paix.

M. de Lanessan

déclare que les troupes n'ont commis aucune atrocité.

On a constaté, il est vrai, quelques actes isolés, qui ont été sévèrement punis.

M. Denys Cochin

s'écrie : « Qu'avons nous été faire en Chine ?

Que ferons-nous pour sauvegarder nos intérêts ?

M. Millevoye

demande la parole.

Après avoir rendu un bel hommage à nos troupes, l'orateur dit qu'il faut continuer à protéger les missionnaires.

La discussion générale est close.

M. Sembat

reproche au gouvernement de n'avoir pas fait connaître son avis au sujet des missionnaires.

L'orateur veut tout savoir, si le gouvernement protégera en Chine, ceux qu'il expulse de France.

Aucun membre du gouvernement ne répond à cette question.

Amendement Viviani

M. Viviani dépose un amendement tendant à une réduction de 100.000 francs sur le montant des crédits demandés.

L'amendement présenté par M. Viviani est repoussé par 425 voix contre 109.

LE VOTE

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi qui est voté par 474 voix contre 71.

Demande d'enquête

M. Sembat dépose une demande d'enquête.

Cette demande est rejetée par 428 voix contre 108.

La séance est levée à 8 heures 30 du soir.

Séance demain.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

GLACE

On adresse à tort à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace opaque faite à l'eau naturelle qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

OREZZA-LES-EUAX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Dans tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza les Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

VIN de VIAL

Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES REMONTANTS
pour combattre
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur
Préférable par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, 10, RUE VIVIENNE — LYON

Le meilleur des cigares à 10 centimes en vous contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

ESSAYEZ ★ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CAVUCCI FERRAND, 48, rue de la République, Marseille.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

OREZZA-LES-EAUX

OREZZA-HOTEL

(Granajola, Villa Mantredi)
Ouvert toute l'année
S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison L.-N. MATTEI et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de vin de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison L. N. MATTEI et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article ; c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orengo, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Savonnerie Corse

Fabrique à Teya
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du marché de ses savons et de l'époque où il va ouvrir d'exécuter toutes les commandes qui lui parviendront. Il vient de doter la Savonnerie Corse d'un outillage modèle considéré n'a pas encore été jugé qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps ses consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LESEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littératures saine et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur
GOLVIN
Seule Recette
Recette populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac. Intestins paresseux, &c. Se trouve dans toutes les Pharmacies
M. Prod'homme, Pharm.
37, rue Saint-Denis, 37
PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
Succursales de Passy.
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
TÉLÉPHONE — ORNE 4 St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI, 3 JUILLET 1901 — N° 151

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an. 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. — Ste Thierry, Ste Visitation de la Vierge.
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Pleine le 3 à 7 h. 57 m. du soir.
Fête de demain. — Ste Anatolie.

2 Juillet

SUR LA CRÉATION
d'un nouveau Courrier maritime
MARSEILLE-NICE-BASTIA-TUNIS
ET VICE-VERSA

Voilà déjà plusieurs années que les Corses résidant dans la Régence, auxquels se joignit, en 1893, la Chambre de commerce du Nord, demandent la création d'un service postal entre Tunis et Bastia.

Cette question, du reste, est antérieure à l'établissement du Protectorat ; on peut dire qu'elle est pendante depuis 1851, époque à laquelle un armateur bien connu, M. Joseph Valery, proposa en vain au gouvernement français de relier Marseille à Tunis, avec correspondance à Bastia par Livourne.

On ne saurait prétendre toutefois que rien n'a été fait à ce jour en vue de donner satisfaction aux desiderata des populations du littoral méditerranéen de la France, de la Corse et de la Tunisie, toutes également intéressées.

De 1871 à 1892, par la Compagnie Valery d'abord et par la Compagnie Transatlantique ensuite, fonctionna le service suivant : Marseille-Ajaccio La Calle-Tunis et vice-versa.

Concurremment, en 1886, et pendant une très courte période, la Compagnie Transatlantique assura un service libre entre Marseille, Bastia, Tunis, Palerme, Naples, Bastia et Marseille. Mais, ce service, qui faisait double emploi avec celui déjà établi par la Compagnie Fraissinet entre Marseille et Bastia, fut bientôt supprimé à la suite d'un accord entre les compagnies rivales.

Enfin, une dernière tentative fut faite par les frères Quilici, petits armateurs de Bonifacio, qui avaient affecté leur vapeur l'*Adèle* à l'exploitation de la Tunisie, la Corse, Nice et Marseille. Malheureusement l'*Adèle* ayant sombré à Kelibia (Tunisie) la tentative n'eut pas de suite.

Depuis, les choses en sont restées à l'état où elles sont actuellement.

Or, quelle est en ce moment la situation de la Tunisie au point de vue postal dans ses rapports avec la Métropole ?

Avant 1892, Tunis était doté de cinq services par semaine sur Marseille et vice-versa. Sur ces cinq services quatre étaient directs et un passait par Ajaccio, Bône, La Calle et Bizerte. Aujourd'hui, depuis le renouvellement des marchés, le nombre des services directs de Tunis sur Marseille est tombé à deux. Il est vrai qu'on a créé un troisième service via Bizerte. Mais on ne fait en tout que trois services, au lieu des cinq qde le premier port de la Régence possédait autrefois.

Cette diminution est d'autant plus regrettable qu'elle ne trouve aucune justification.

Depuis 1892, en effet, l'importance des importations et des exportations a suivi une progression constante.

D'autre part, alors que les services de jadis ne coûtaient rien au budget, les trois en vigueur le grèvent de 450.000 francs. Une pareille situation est-elle rationnelle ? On peut d'abord affirmer que les trois courriers existants ne suffisent pas à assurer dans des conditions satisfaisantes les besoins du pays. Durant la période estivale notamment, le nombre des passagers est tel qu'on les entasse les uns sur les autres, dans les cabines, dans les salons, dans les couloirs de dégagement, sur le pont, partout. Si par malheur un naufrage se produisait l'œuvre de sauvetage serait rendue impossible.

N'est il pas permis d'avancer, en second lieu, qu'on ne saurait trop multiplier les moyens de communication entre la France et la Colonie ? On exprime une vérité incontestable en disant que le peuplement français serait singulièrement facilité si les voies d'accès étaient plus directes et plus nombreuses.

Enfin, n'est-on pas obligé de donner raison à la Chambre de Commerce du Nord à Tunis, qui, dans un de ses derniers vœux, demandait que des mesures fussent prises pour obvier, dans l'avenir, aux fâcheuses conséquences des grèves ?

Toutes ces considérations tendent à justifier l'urgence de la création d'un quatrième courrier par semaine entre Marseille, Nice, Bastia, Tunis et vice-versa.

Ce courrier permettrait d'abord une traversée plus rapide entre la Tunisie et la France. En effet, en portant même à 3 ou 4 heures la durée de l'escale de Bastia, il mettrait moins de temps à effectuer le trajet total qu'on n'en met actuellement à venir directement de Marseille à Tunis.

C'est là, comme on voit, un premier avantage.

L'itinéraire Nice-Bastia-Tunis offrirait en outre aux voyageurs l'agrément de descendre à terre en cours de route, et la bonne fortune d'éviter le terrible Golfe du Lion. Car on longerait ainsi la Corse et la Sardaigne, ces deux grandes jetées naturelles appelées par les marins le Boulevard du calme.

Ce n'est pas tout. En cas de grève à Marseille — éventualité à prévoir désormais, — ces paquebots pourraient débarquer à Nice et y embarquer commodément marchandises et voyageurs. D'un autre côté, n'est-il pas à présumer que ce courrier amènerait en Tunisie de nouveaux compatriotes des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, du Var, de tout le Sud-Est de la France et de la Corse ?

Et à ces arguments d'autres peuvent encore être ajoutés.

Le courrier préconisé exporterait de Tunis pour Bastia et Nice des moutons, bœufs, chevaux, ânes, primeurs, huiles, céréales, vins, raisins frais, poissons frais et salés, dattes, etc. Et il importerait de la Corse du bois, du charbon, des fruits frais et secs, des fromages, etc.

A la rigueur, et pour achever de vaincre toutes les résistances possibles, il pourrait être admis, les transports de la guerre entre Toulon et Bizerte étant fréquents, que toutes les fois qu'il y aurait lieu d'en effectuer, le courrier Nice-Bastia-Tunis toucherait barre à Toulon et à Bizerte.

Il présente donc, incontestablement, d'énormes avantages et répond à de multiples besoins.

On est amené à se demander, dans ces conditions, quels motifs ont empêché le gouvernement de donner satisfaction à tant de légitimes intérêts.

Contrairement aux suppositions qui se présentent tout d'abord à l'esprit, ils ne seraient pas d'ordre budgétaire.

Il est certain qu'un pareil service rapporterait au lieu de coûter à la Compagnie Fraissinet, qui déjà entretient un courrier hebdomadaire entre Marseille, Nice et Bastia, avec prolongement sur Livourne. Mais il paraît — et ce n'est pas là un racontar à dédaigner — qu'à la suite d'une entente entre les principales Compagnies maritimes de la Méditerranée, la Compagnie Fraissinet qu'on a laissée maîtresse en Corse s'est interdit de toucher à l'Algérie et à la Tunisie.

Par conséquent, c'est cette entente qu'il conviendrait de briser ou tout au moins de modifier, et il est à supposer que si le Gouvernement le voulait bien, la ligne qui lui est demandée serait bientôt chose faite.

PIERRE OMESSA.

Fête de Famille

L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères a célébré, hier, 30 Juin, sa fête annuelle.

A 10 h. une messe dite par M. l'abbé Ponsevers, membre du Comité, réunissait les membres de l'Association dans la chapelle de l'Etablissement du Boulevard de Cardo.

Au cours de la cérémonie, divers chants et morceaux de musique ont été exécutés avec autant de goût que de talent par des Anciens Elèves.

Après la Messe, chacun s'est répandu dans les cours et les jardins du vaste établissement et pendant quelques instants anciens et jeunes élèves très nombreux et visiblement satisfaits de cette vraie fête de famille, dans toute l'acception du mot, ont échangé leurs souvenirs et leurs vues sur les bienfaits de l'Association et se sont bien promis, non seulement d'y rester fidèles, mais encore de travailler davantage à resserrer les liens qui les unissent.

Le Ch. Fre Victor, le sympathique directeur, était tout heureux de faire les honneurs de sa chère maison et avait un mot aimable pour tous.

L'heure de la réception étant arrivée, tous les assistants se sont rendus sous les frais ombrages de la Cour, où l'élève Giovannelli Pascal a, en quelques mots bien sentis, souhaité, au nom de ses 600 camarades, la bienvenue aux anciens Elèves.

M. l'avocat Blanchard, président de l'Association, dans une heureuse improvisation, a remercié ses jeunes camarades et les a engagés à suivre l'exemple de leurs aînés en se groupant autour de leurs chers Maîtres, si dignes de l'estime et de l'affection de tous.

L'assemblée générale terminée, au milieu des applaudissements unanimes, on s'est de nouveau réuni dans une des salles de l'Etablissement où un apéritif d'honneur a été offert généreusement par Messieurs les membres du Comité directeur de l'Association Amicale.

Mais il est bientôt midi : c'est l'heure du Banquet.

Il a été servi dans le grand réfectoire orné pour la circonstance.

Toutes les places ont été rapidement occupées par les nombreux convives, heureux de savourer l'excellent menu préparé par un vrai cordon bleu.

La plus franche et la plus joyeuse cordialité n'a cessé de régner durant tout le cours du repas auquel M. le Maire avait bien voulu nous faire l'honneur et le plaisir d'assister ainsi qu'aux autres parties de la fête.

On peut dire que toutes les classes de la Société étaient représentées. Tous étaient unis, par une pensée commune d'estime, d'affection et de reconnaissance pour leurs anciens Maîtres dont plusieurs sont là depuis la fondation de l'Etablissement.

Au moment des toasts, alors que le Champagne pétillait dans les verres, M. le Président nous a donné lecture de la dépêche ci-après qu'il venait de recevoir de Rome et que tous les assistants ont écouté debout :

« Le St-Père sachant que l'Association Amicale des Frères de Bastia se réunit aujourd'hui en assemblée générale, envoie bénédiction apostolique, gage de paternelle bienveillance, au Président, aux Membres du conseil d'administration et à tous les membres de l'Association. — Signé : Cardinal Rampolla. »

Une immense acclamation de : « Vive Léon XIII », a répondu à cette dépêche, puis la série des toasts a commencé.

Qu'en dirons nous ? Rien, faute de place, sinon que les divers sentiments manifestés par tous les convives, ont été traduits avec autant d'à-propos que de cordiale éloquence par les divers orateurs qui l'ont fait à la satisfaction générale.

---

6. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

III

Le futur beau-père d'Aristide Toissier était un gros petit homme d'aspect débonnaire, dont la figure enluminée annonçait une santé parfaite à laquelle on suisait en aucune façon le culte de la dive bouteille. Il s'offrit à ses hôtes dans le simple appareil d'un propriétaire campagnard brouillé depuis longtemps avec l'étiquette parisienne. Une redingote d'une couleur et d'une étoffe également douteuses composait la pièce principale de son costume complété par un pantalon de nankin et par une de ces casquettes agricoles qui semblent avoir été modelées sur un pâté de Strasbourg. Au moral, M. Simart était un négociant en pelleterie retiré du commerce depuis quelques années ; il possédait les qualités et les défauts particuliers à cette classe estimable. Comme tous les gens dont l'importance sociale peut être contestée, il tenait beaucoup à l'exercice de ses droits civiques ; électeur, il votait d'après le mot d'ordre du « National », son directeur politique ; juré, il montrait philanthropiquement à sa conscience lorsqu'il s'agissait d'une condamnation à mort ; aussi le ministère public le récusait-il d'ordinaire dans les affaires capitales ; garde national, il s'était élevé au grade de sous-lieutenant, après avoir passé par celui de caporal ; en hâchant les plates-bandes de son jardin il se comparait modestement à Cincinnatus, et la vue du ruban de la Légion d'honneur lui arrachait un sourire aigre-doux, car les labours de sa vie industrielle et ses services dans la garde nationale lui semblaient autant de titres à cette récompense, mais il était décidé à ne pas la solliciter ; — « bochet t après tout, disait-il ; maintenant qu'on donne la croix à tout le monde c'est une distinction de ne pas l'avoir ».

Pour achever en peu de mots l'esquisse de son caractère M. Simart se couchait tôt et se levait tard ainsi que le roi d'Yvetot, le détestait la noblesse, méditait des prêtres, n'allait jamais à la messe, racontait d'effroyables histoires à propos des cachots de la Bastille ou des boudoirs du Parc aux cerfs, s'attendrissait au souvenir de Lafayette, pleurait sur la Pologne, anathématisait l'empereur Nicolas qu'il traitait de féroce autocrate, et lisait les romans de Paul de Kock. Au demeurant, le meilleur homme du monde, l'ex-pelletier avait passé une partie de sa vie à obéir à sa femme ; depuis son veuvage il avait remis les rênes de l'empire domestique à Célestine, dont il était le très-obéissant esclave malgré quelques rares tentatives d'insubordination, dont le dénoûment ordinaire était une commission plus grande aux caprices de la jeune fille.

— Que dis-tu du beau-père, demanda Toissier à son ami, tandis que M. Simart parlait à un autre convive, homme d'une quarantaine d'années, grand, sec et à moitié chauve.

— Il a une excellente boule, répondit Dramond, en employant l'argot d'atelier ; je suis sûr qu'il joue au lotо.

— Non, mais il pêche.

— C'est ce que je voulais dire ; on ne peut rien désirer de mieux en fait de beau-père.

La porte s'ouvrit en ce moment et trois femmes entrèrent dans la salle à manger ; l'oeil de Toissier glissa sur la première qui était vieille, s'arrêta un instant à la seconde, jolie blonde de vingt-cinq ans ; mais se fixa presque aussitôt sur la dernière qui eût mérité cette attention exclusive, quand même il n'eût pas été facile de reconnaître en elle la future mariée. C'était une jeune fille si fraîche, si svelte, si sautillante, si enfant, qu'en la voyant on était tenté de lui demander des nouvelles de sa poupée. Sa figure, à la fois régulière et mignonne, unissait à l'ardente pureté du type romain l'accentuation coquette dont les statues de Canova et de Coysevox offrent de si gracieux modèles. La beauté de ses yeux était double pour ainsi parler ; leurs prunelles larges et noires contenaient un orage perpétuel, dont la foudre jaillissait parfois, sans jamais altérer la transparence de leurs globes azurés et limpides comme ceux de l'enfant au berceau ; ce mélange d'emportement intelligent et de naïve sérénité, ce foyer de passion ceint d'une auréole d'innocence donnaient au regard de Célestine une expression rayonnante dont peu d'hommes eussent pu supporter l'éclat.

Vêtue d'une jolie robe rose où semblait se réfléter l'incarnat de ses joues ; vive, souple, gracieuse dans tous ses mouvements, comme le sont quelquefois les petites femmes, la jeune fille s'avança en glissant sur le parquet presque aussi rapidement que si elle eût dansé le galop, répondit au salut des hommes par un léger signe de tête qui dut suffire pour tout le monde, et, sans regarder son futur ni l'étranger qui s'inclinait devant elle, s'assit à table avec l'aplomb d'une maîtresse de maison émérite ; d'une petite main blanche et nerveuse, elle découvrit la soupière, d'où s'élança un nuage odorant, de l'autre elle agita énergiquement une clochette de vermeil dont le son fit aussitôt apparaître à la porte de la salle à manger le concierge Nicolas, qui, à l'instar de maître Jacques, cumulait deux ou trois emplois dans la maison de M. Simart.

Tous les convives s'étaient assis ; seul Dramond restait debout, immobile, les yeux fixes et la bouche entr'ouverte.

— Monsieur, veuillez-vous placer près de ma fille, lui dit pour la seconde fois le maître du logis.

Le jeune homme s'inclina machinalement au lieu de répondre et ne bougea pas.

— Et quand même vous seriez dîné, reprit l'ex-pelletier qui était un peu sourd, à la compagnie on peut bien dîner deux fois.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

∴

Le soir, à 8 h., la vaste cour d'entrée s'est trouvée trop étroite pour contenir les familles des anciens élèves invitées au concert.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, faute de place, entrer dans les détails ni énumérer toutes les parties de ce concert, encore moins décerner à chacun des jeunes artistes toutes les louanges qu'ils mériteraient si bien, à tous les points de vue.

Ils nous en voudront d'autant moins, que les applaudissements aussi enthousiastes que sympathiques et mérités qui les ont salués sur la scène ne peuvent leur laisser aucun doute sur les sentiments de tous à leur égard.

Que M. Reginensi, l'habile organiste de Sainte-Marie, nous permette cependant d'apprécier, une fois de plus, avec tous ceux qui l'ont si chaleureusement applaudi, les rares et sérieuses qualités qu'il a déployées dans l'accompagnement de toutes les diverses parties du programme. Nul doute que grâce à son dévouement, à sa grande science musicale, ainsi qu'à toutes les qualités qui distinguent son habile Directeur, l'Union Chorale ne prospère de plus en plus et ne rivalise bientôt avec les meilleures sociétés similaires, c'est ce que nous lui désirons et lui souhaitons bien cordialement.

Nous ne saurions toutefois terminer ce succinct compte-rendu sans accorder une mention spéciale à MM. Botta, Bressan, Barboni, Pierreschi, Pessi et Ciattini, dont la verve et l'entrain, la voix et la tenue, la franche gaîté et l'inimitable comique, nous ont véritablement charmés en nous laissant le vif désir de les entendre plus fréquemment.

A tous nous adressons nos plus vives et nos plus sincères félicitations, sans oublier M. Marietti, l'habile et dévoué organisateur de ce charmant concert dont l'agréable souvenir restera gravé dans la mémoire.

Enfin, nous disons à tous le merci de la reconnaissance, surtout aux aimables et très chers Frères, à qui nous devons d'avoir passé une aussi délicieuse et réconfortante journée.

Un Ancien Elève.

Souvenirs corses

3 juillet 1564. — Negri, que nous avons laissé à Valle de Rostino le 1er juillet, envoie, à Nocota, un détachement de cavalerie afin de surveiller les mouvements de Sampiero alors campé à Vezzani.

Ce détachement s'acquitta consciencieusement de sa mission, et il rentra le soir même à Corte auprès du général Negri, pour lui annoncer que Sampiero arrivait à Nocota après avoir levé le camp de Vezzani.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le mercredi 25 juillet.

Jurés Titulaires

Casanova Paul-Dyse, propr., Pietralba.
Casanova Michel, adj. man., Speloncato.
Ceccaldi Aut.-Lucien, adjudant, Zoza.
Valentini Marc Marie, propriétaire, Castello di Rostino.
Filippi François, maire, Tolla.
Pelizza Antoine, pharmacien, Corte.
Moretti André, négociant, Ile-Rousse.
Meria Jean-Antoine, conducteur des ponts et chaussées, Bastia.
Ceccoli Louis, cond. des p. et ch., Bastia.
Franceschini Louis, maire, Corbara
Pietri Paul de Damien, prop., Sartene.
Costa Jean, négociant, Ile-Rousse.
Giovannelli Ange-Toussaint, préposé des lits militaires, Ajaccio.
de Bottaloco Etienne, cap. ret., Vescovato.
Biancorsi Ignace, propriétaire, Calcatoggio.
Padovani Dominique, propr., Lumio.
Ponzo di Borgo Nicolas, industriel, Ajaccio.
Lanfranchi Martin, négociant, Levie.
Giorgi Charles, cond. des p. et ch., Sartene.
Cima Dominique, expl. en retraite, Ville de Pietrabugno.
Giordani Tiburce, cap. ret., Vescovato.
Cuneo d'Ornano Michel, prop., Ajaccio.
Battini Mathieu, suppléant, Sermano, demeurant à Alando.
Paoli Paul, cond. des p. et ch., Bastia.
Gervetti Pierre-Toussaint, prop., Ghisoni.
Battesti Toussaint, médecin, Corte.
Pagni Gaspard, négociant, Venaco.
Mattei Jean-Vilus, agent-voyer, Corte.
Mon-glia Jean-Baptiste, de Vincent, propriétaire, Bonifacio.
Peretti François, brigadier de gendarmerie en retraite, Zicavo.
Pietri A.-Vincentello, anc. maire, Sartene.
Pietri François-Xavier, maire, Stazzona.
Franceschi Sylvestre-Etienne, rent., Ajaccio.
Pô François, propriétaire, Sari d'Orcino.
Poggiale Annibal, ex-conseiller municipal, Valle de Mezzana.
Arrighi Simon, maréchal des logis en retraite, Cristinacce.

Jurés Suppléants titulaires

Fassio, officier d'administration en retraite.
Ghiglermini Jean-Antoine, négociant.
Pelozzi-Blanchard Victor, avocat.
Fantauzzi Ange-François, rentier, tous de Bastia.

Banquet d'Adieux

Dimanche soir, tous les Membres de l'Association médicale de notre ville se trouvaient réunis chez Mme Cardella pour offrir un dîner d'adieux à M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, qui va nous quitter prochainement pour s'installer à Marseille.

La plus franche cordialité a présidé à cette fête de famille.

Au dessert, M. le docteur Ramaroni, président de l'Association, a adressé les paroles suivantes à son excellent confrère et ami.

Très honorés Confrères,
Cher ami,

En présence de cette nouvelle et unanime manifestation de solidarité et d'entente confraternelles, je suis vraiment à me demander s'il faut se réjouir avec vous de l'accomplissement de vos désirs. Votre légitime satisfaction a pour vos confrères un contre-coup bien fâcheux, et vous me pardonnerez si, bravant votre réserve et votre modestie habituelles, j'essaie de vous traduire l'impression que chacun de nous ressent de votre éloignement ; — les sentiments que vous avez su inspirer, l'estime dont vous jouissez sont mon excuse.

Après avoir longtemps exercé à Corte, votre ville natale, où au milieu du souvenir laissé par votre père, vous avait précédé l'écho élogieux de vos succès universitaires, vous êtes venu, depuis quelques années, notre confrère plus immédiat en venant vous fixer parmi nous. — Déjà notre confrère par les liens qui vous unissent à une honorable famille de notre ville vous vous êtes souvenu que du sang Bastiais coulait dans vos veines, et vous avez voulu le prouver non seulement en ajoutant à votre nom celui de votre aïeule, mais aussi en conformant vos actes au legs d'honneur et de probité dont vous vous êtes toujours montré si digne

Sur ces données notre Société médicale n'avait pas hésité à vous faire crédit, et la confiance des familles ne tarda pas à se manifester ! vous avez largement tenu vos promesses, vous avez forcé toutes les sympathies.

A l'hôpital, où j'ai eu la bonne fortune de vous avoir pour adjoint, au lit du malade indigent comme auprès de la clientèle riche ou aisée, au Conseil d'hygiène comme dans votre mission de conservateur et propagateur du virus-vaccin, au sein de nos réunions enfin, vous avez toujours révélé les qualités maîtresses de l'homme de cœur et du médecin, aussi modeste que capable, honnête et consciencieux.

Et nous tous vos confrères qui avons été plus à même de constater en maintes circonstances et d'apprécier votre bonté et votre expérience dans l'art de soulager, sinon de guérir notre semblable, nous vous avons entouré de notre estime et de notre amitié. Voilà pourquoi nous n'osons, du moins, en ce qui nous touche, applaudir à votre départ.

Dans la vieille cité Phocéenne que vous allez habiter, où vous accompagnent tous nos vœux et nos regrets, vous ne tarderez pas à vous créer des relations nouvelles d'amitié, aussi solides, aussi sincères peut-être, mais impuissantes, j'ose le croire, à vous faire oublier celles qui vous entourent. Vous trouverez à Marseille une large émanation de la vie Corse, dont vous avez vécu honoré, qui vous rappellera la patrie absente ; vous pourrez aussi donner plus libre carrière à votre grande activité ; vous en posséder les moyens, vous êtes un travailleur ; vous appartenez à cette noble et inconnue famille de médecins, pionniers infatigables qui trouvent dans le travail la satisfaction de vivre, qui pensent que l'homme, bien loin d'avoir tout appris au sortir de l'école, s'instruit à tout âge ; il succombe à la tâche mais la science ne meurt pas et recule ses bornes : *Ars longa, vita brevis*, a dit notre grand Hippocrate : ces mots demeureront éternellement vrais.

Je désire, cher confrère, que le dernier terme de l'aphorisme soit pour vous mensonger, et vous souhaite une longue existence, en conservant dans une verte vieillesse votre belle santé que je suis heureux de porter, en ce moment, en vidant mon verre.

Ces paroles ont été soulignées par des applaudissements répétés

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, très ému, a remercié en ces termes :

Mes chers confrères,

Je dois remercier notre honorable Président, M. Ramaroni des aimables paroles qu'il a prononcées à mon égard et permettez moi de vous remercier tous de cette marque de sympathie dont vous avez bien voulu m'honorer

Pendant les neuf années que j'ai eu occasion de passer avec vous, je n'ai eu qu'à me louer de mes confrères et je dois en conserver un précieux souvenir au fond du cœur.

Si j'ai le regret de vous quitter, j'ai tout au moins la consolation d'être à côté de vous et je serai heureux lorsque je pourrai apprendre quelque bonne nouvelle qui vous concerne

Avant de partir, permettez-moi de vous remercier encore une fois de vous exprimer tous mes vœux de bonheur et de lever mon verre à l'union et à la prospérité future de cette association médicale composée de confrères de mon âge, que je me plais à le reconnaître, poursuivront toujours leur tâche avec une égale ardeur et renforcée depuis quelque temps aussi de jeunes confrères qui sont venus lui donner une force nouvelle.

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, dont on connaît la bonté et le dévouement pour les pauvres, a été très touché de cette manifestation. Il peut être certain qu'il emporte les sympathies de tous ses confrères et celles de la population bastiaise.

Bulletin financier

Paris, le 28 juin 1901.

Le marché est bien mal entendu en sensible augmentation. Nos Rentes restent calmes. Les Etablissements de Crédit sont en reprise, le Crédit Lyonnais à 1 014. la Comptoir National d'Escompte à 581, le Crédit Foncier à 617 ; la Société Générale reste ferme à 646.

Parmi les valeurs industrielles les Braux Parisiens s'avancent à 497 ; la Cie Continentale d'Incandescence en hausse à 491 frs. L'Obligation Ravitaillage des Villes est demandée à 484.

La Marseille-Lunebs est ferme à 417.50. Le rétablissement de la paix en Chine a été le signal d'une hausse marquée du plomb : il déjà 1 à sections des mines qui produisent ce métal sont en notable reprise.

Fonds Etrangers fermes. Extérieure 79.91 ; Italien 98.40. La Serbe est recherchée vers 72.40 ; les recettes de l'Administration autonome des Monopoles serbes continuent à progresser de façon que la page de ces titres augmente constamment. La Hongrie ne s'améliore pas à ceux-ci. Capitol Ostromer 388, Banque de Bruxelles 745. Capital International de Tramways 506 ; Métallurgique Roumaine 382. Le marché des valeurs minières russes a bien nettement dépassé.

Chemins Français mieux tenus

Appel aux Corses

On lit dans le *Réveil Bonois* :

Un Comité vient de se former à Bastia pour l'érection à Bastia, place Saint Nicolas, où est la statue de Napoléon Ier, d'un monument destiné à perpétuer la mémoire des Corses morts pour la Patrie. M. le général de division Giovanninelli, commandant en chef, a été nommé président d'honneur.

A la cérémonie de la pose du marbre commémoratif seront invités les représentants de la nation, les délégations des communes et les délégations des compatriotes habitant la France et l'Algérie. Des détachements de troupes en armes y assisteront. Tous les Corses, ayant le culte du souvenir et voulant répondre à cet appel, sont priés d'adresser leur souscription à M. Battesti, secrétaire-trésorier de la section bonoise des *Vétérans de 1870-71*, qui les fera parvenir à M. Jacques Gregori, banquier à Bastia, trésorier du Comité de l'œuvre.

Le Comité se propose, en outre, de publier un livre d'or sur lequel figureront, d'un côté, les noms des morts pour la patrie, et de l'autre, les noms des souscripteurs.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Gazette Départementale

AJACCIO. — Hier, à Ajaccio, une nombreuse affluence se pressait à la paroisse Saint-Roch. On y célébrait le brillant mariage de Mlle Marie Lambroschini, fille du sympathique propriétaire du Grand Café Napoléon, avec M. Charles Lambroschini médecin militaire.

La mariée, une délicieuse brune de dix-neuf ans à peine, était conduite à l'autel par son père. La toilette blanche, d'une richesse pleine de goût, ajoutait encore au charme séduisant qui rendait l'épouse adorable

Les demoiselles d'honneur étaient: Mlles Joséphine Lambroschini, sœur de la mariée et Marianne Lambroschini, cousine du distingué médecin.

Parmi les nombreuses dames invitées au cortège, nous avons remarqué la toute gracieuse Mme Catherine Terrarossa, portant une robe en satin bleu pâle émaillé de paillettes d'argent ; Mme Catherine Terrarossa est la fille de M. Lambroschini, propriétaire du Grand Café Napoléon, et la femme de M. Terrarossa, inspecteur des chemins de fer en Corse.

Un somptueux déjeuner suivi d'un lunch et d'une superbe sauterie réunissait les invités au Grand Hôtel Continental. Les honneurs étaient faits avec une rare distinction par Mme Lambroschini, mère de la mariée. On n'est séparé très tard, emportant de cette fête un très agréable et précieux souvenir.

Nous offrons aux époux nos vœux sincères de bonheur, et présentons à M. et Mme Lambroschini ainsi qu'à Mme Catherine Terrarossa nos meilleures félicitations.

∴

CALVI. — C'est très gentil, je vous l'assure. Voyez.

Le bateau qui, tous les quinze jours, se rend de Nice à Ajaccio par Ile-Rousse, quitte ce dernier port à 6 heures du matin.

Au même instant, le train de Calvi entre en gare.

Le voyageur, à destination d'Ajaccio, s'arrête et, savourant d'avance les délices d'une promenade en mer, tout guilleret, se dirige du côté de la jetée.

A peine a-t-il franchi la barrière qu'il aperçoit le navire de son rêve, se détachant majestueusement du quai, pendant que, derrière lui, le train — cauchemar de tantôt — s'ébranle !

Si, moins embarrassé que l'âne de Buridan, il enfourche sans tarder, son train 11, il risque fort d'attraper celui qu'il vient de quitter et, en sus ... une contravention !

Mais si, pris entre deux feux et deux sifflets, il hésite, le coche est raté, et il n'a plus qu'à jouir du spectacle — peu banal, du reste — de deux panaches blancs, s'envolant, en spirales gracieuses — pour se rejoindre et se confondre ensuite — vers le grand ciel bleu !...

Ne voyant plus à la fin que cette couleur, il rentre alors dans la cité blanche où, jusqu'au trois du soir, il peut critiquer, à loisir une organisation dont, pour lui, nous signalons volontiers, à qui de droit, le côté défectueux.

N'est-ce pas que c'est très gentil ?

∴

GROSSA. — M. Codaccioni, de Grosa, avait adressé une protestation contre les élections municipales qui ont eu lieu dans cette commune le 6 mai 1900.

Le Conseil de préfecture de la Corse ayant, par arrêté du 12 juillet 1900, rejeté cette protestation, M. Codaccioni s'est pourvu devant le conseil d'Etat.

Le conseil d'Etat vient de rejeter également la requête de M. Codaccioni.

∴

OLETTA. — Le 9 juillet, il sera procédé à la préfecture de la Corse, à l'adjudication des travaux de restauration des parapets, construction de talus parreyés et de banquettes entre Palmola et Teghime, territoires d'Oletta, Poggio d'Oletta et Barbaggio, sur le chemin d'intérêt commun n° 18.

∴

SAINTE LUCIE. — Mlle Arrighi Gracieuse, suppléante, pourvue du brevet supérieur, a été nommée institutrice stagiaire à Sainte Lucie de Mercurio, en remplacement de Mme Sesini née Bianconi à qui l'exeat a été accordé.

∴

AJACCIO. — M. François Calvia, agent voyer surnuméraire, a subi avec succès les épreuves d'admission à l'emploi d'agent voyer cantonal.

∴

CORTE. — Hier matin, à 6 heures et demie, un garçon de café, Defendini Antoine, âgé de 18 ans, s'est porté un coup de couteau à la gorge, il s'est fait une blessure de 3 centimètres, puis est sorti en chemise, a monté la rue Sainte-Croix et a suivi la montée de la forteresse Deux militaires du 173e l'ayant rencontré l'ont conduit à la fontaine ; deux braves citoyens sont arrivés et l'ont ramené à son domicile.

M. le Commissaire de police a procédé à une enquête et a requis M. le docteur Battesti qui a prodigué tous ses soins au blessé. Malgré la gravité de la blessure, on espère le sauver. On croit à un dérangement cérébral.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes graves même de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr O. JUVIEN de Paris, SEULS approuvés, autorisés côté 1er Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, remarquez ces 4 mots grecs authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès croissants. 1, 2 b. de 25 biscuits. 5 fr. Rem. 25 0 0 aux mil. et marins. Broch. de 80 p. avec 2 hist. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettre rue Richelieu, 33.

Baccalauréat

Enseignement moderne, lettres-philosophie. — 9 candidats, 4 admissibles : MM.

Costa Louis,
Greco Philippe,
Simongiovanni Ours-Toussaint,
Vitali François.

Pas de confusion !
Le Nom du Grand Constructeur de Cycles

CLÉMENT

est employé pour que d'autres, portant le même nom, n'aient pas essayé de se faire prendre pour lui.

Avis donc aux Acheteurs, exigez sur vos Cycles la Marque que voici :

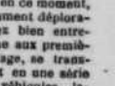

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23.5 min. + 26. — 6 heures du soir, + 24. Maximum, + 28. Minimum, + 19

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. calme, 757 mm. 6 heures du soir, 757 mm. Vent. — 9 h. du matin, S E. modéré. 5 h. du soir, id. id. id.

Etat du ciel, 1/2 clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0.55, soir, + 0.40
Pluie tombée, 0 millimètre.

∴

A l'arrivée

M. Flach, procureur général près la cour d'appel de Caen, est arrivé hier par le paquebot de Marseille.

∴

Chemin à réparer

Le chemin vicinal qui traverse le village de Cardo est, en ce moment, dans un état absolument déplorable. Ce chemin, assez bien entretenu d'ailleurs, jusque aux premières maisons du village, se transforme à cet endroit en une série de fondrières, où les véhicules, lamentablement cahotés, sont obligés, pour ne pas se briser, de marcher au tout petit pas.

La commune attend, sans doute, pour effectuer quelques réparations l'accident qui ne saurait tarder. Il pourrait lui en coûter cher.

∴

Le Budget

Tout le monde sait que le budget de la France ne cesse, depuis de longues années, d'aller sans cesse en grossissant, et M. Jules Roche ne s'est pas fait faute de tirer de ce fait, désormais de notoriété publique, d'inquiétantes conclusions à l'usage des lecteurs du *Figaro*.

Mais peu de gens savent au juste à quoi rime et en quoi consiste exactement ce grossissement continu.

La *Revue de statistique* vient de publier un relevé qui éclaire la lanterne d'une lumière singulièrement éclatante et suggestive. Nous n'en prendrons que les deux chiffres extrêmes, qui suffiront apparemment à fixer les idées.

A la fin du dix-huitième siècle, en l'an de grâce 1800 (an IX), le budget national s'élevait à 835,223,437 francs. Cent ans après, en 1900, il était de 3,547,863,008 francs, soit environ 4 1/4 fois plus !

En un siècle, la carte à payer s'est élevée de près de 3 milliards, — plus de 27 millions par an.

Voilà tout de même qui donne une drôle idée de l'endurance et de la plasticité du contribuable français !

∴

La scie du jour

— N'avez-vous pas oublié votre paroissien ?

Telle est la scie du jour dans le monde berlinois.

En voici l'histoire :

Dimanche dernier, en sortant de chez un coiffeur, une dame berlinoise de la meilleure société avait oublié son livre de messe sur le comptoir.

On examina de plus près le livre pour y trouver un nom, une adresse, et voici la découverte, au moins imprévue, que l'on fit. Le livre était divisé en deux parties : d'un côté une bonbonnière, de l'autre un réservoir plat avec du cognac. Le fermoir du paroissien servait de bouchon.

Quelques instants après cette constatation, un commissionnaire venait en hâte chercher le livre de... prières pour « une dame qui désirait garder l'incognito ».

L'incident s'est ébruité et depuis quelques jours circule la question suivante :

— N'avez-vous pas oublié votre paroissien ?

∴

Au Port

Le voilier *Parentela*, capitaine Galli, arrivé de Livourne.

— Les bricks-goélettes *Julie*, capitaine Raffalli et *Saint Antoine de Padoue*, capitaine Carstini, arrivés le premier de Soleozara et le dernier de l'Ile-Rousse.

— Le voilier *Venezia*, capitaine Baldassari, arrivé de Syvona, est reparti pour Terranova.

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.-B. SARASA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

	1er juillet	2 juillet
Rente 3 p. 0/0 amort.	100.35	100.60
— 3 p. 0/0 anciens.	99.40	99.30
3 1/2 0/0 (92)	104.40	104.55

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Postes et Télégraphes

Mlle Susini, demeurant à Campitello, est nommée employée des postes à Marseille et attachée à la succursale de la caisse d'épargne postale.

RECETTE AUXILIAIRE A AJACCIO

Le ministre du commerce a autorisé la création d'une recette auxiliaire urbaine des postes à Ajaccio, place des Palmiers.

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie

M. Morize, garde de batterie de 2e classe, attaché à la direction d'artillerie de Bastia, est désigné pour la direction de Belfort.

LETTRE DE M. DÉROULÈDE

M. Déroulède a adressé au délégué général de la Ligue des Patriotes républicains plébiscitaires une lettre disant qu'il ne croit pas à une amnistie, car il est toujours éloigné des sentiments de repentir. Cependant si l'amnistie était votée, il serait très heureux de revoir sa patrie, mais il n'en saurait aucun gré à ses bourreaux.

M. Paul Déroulède, dans sa lettre, ajoute : « Je resterais toujours l'ennemi irréconciliable des monarchistes et des républicains parlementaires et je reprendrais la campagne de propagande que j'ai entreprise, pour la république du peuple contre la république parlementaire. »

AU BARREAU DE PARIS

L'ordre des avocats de Paris a procédé, ce matin à l'élection de son bâtonnier.

M. Albert Dannet a été élu.

EN ITALIE

Complot contre le roi

La police de Milan a découvert un complot contre le roi d'Italie, mais elle n'a pas pu procéder à l'arrestation des conjurés.

Evénements de Chine

La capitale de la Chine

On télégraphie de Shang-Haï :

L'impératrice refuse de retourner à Pékin par crainte d'un guet-apens.

La nouvelle capitale sera très probablement Kai-Feng Fou, dans le Honan.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 15

M. Francou, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Caisses d'épargne

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission supérieure des caisses d'épargne.

Le scrutin est fermé à 2 heures 45.

Sont élus MM. Cordelet et Leydet.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption de projets de loi autorisant les villes de Roubaix, Tourcoing, Tarbes, La Rochelle, Valence, à contracter des emprunts.

Interpellation Lavertujon

Discussion de l'interpellation de M. Lavertujon sur les actes de M. le Préfet de la Haute-Vienne.

M. Lavertujon développe son interpellation contre l'administration de M. Edgar Monteil, préfet de la Haute-Vienne. Ce fonctionnaire a adopté une politique tracassière et tyrannique que le gouvernement ne saurait approuver.

Le ministre de l'instruction publique répond qu'en ce qui concerne la laïcisation des écoles, le préfet n'a fait qu'appliquer la loi.

Le président du conseil ajoute qu'il n'a aucun reproche à adresser au préfet de la Haute-Vienne, qui administre ce département avec le concours des républicains.

A la suite des explications de M. le ministre de l'instruction publique et de M. le président du conseil, M. Lavertujon retire son ordre du jour.

L'incident est clos.

Les Rengagements des Soldats

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au rengagement des caporaux et soldats.

Le Sénat a adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le lendemain du 14 juillet

Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à déclarer jour férié le lendemain du 14 juillet, lorsque la fête nationale tombe en dimanche.

La Chambre a repoussé cette proposition.

Déclassement des Forts

Discussion du projet de loi relatif au déclassement des places fortes et ouvrages fortifiés sur le littoral de la France.

M. Lemoigne a pris la parole pour combattre ce projet de loi.

La Chambre décide l'ajournement de la discussion de ce projet de loi.

Les Décorations pour la Chine

1re délibération sur le projet de loi portant attribution aux ministères de la guerre et de la marine d'un contingent spécial de décorations au titre de l'expédition de Chine.

Le projet de loi est combattu par MM. Veillant, l'amiral Rieunier et Allemane.

Il est cependant adopté par 391 voix contre 79.

Subventions aux Départements

Adoption du projet de loi portant répartition du fonds de subvention pour aider les départements.

Les fonds alloués à la Corse s'élèvent à la somme de 237,000 francs.

Retraites ouvrières

Suite de la 1re délibération sur : 1° le projet de loi ; 2° les diverses propositions de loi sur les caisses de retraites ouvrières, et proposant la création de caisses régionales de retraite, d'invalidité et d'assurance au décès, au profit des travailleurs.

Amendements

La discussion reprend sur l'amendement de M. Gauthier de Clagny, tendant à abaisser à 60 ans l'âge de la retraite pour les ouvriers.

L'amendement est repoussé par 291 voix contre 243.

∴

M. Gellé dépose un amendement portant que le paiement des retraites se fera mensuellement, et non trimestriellement.

L'amendement, quoique combattu par le gouvernement et la commission, est adopté.

L'ensemble du 1er de l'article 1er est mis aux voix et adopté.

Addition Sibille

M. Sibille monte ensuite à la tribune et développe la disposition additionnelle qu'il a déposée

Cette disposition porte que les retraites ouvrières seront assurées par la Caisse nationale des retraites ouvrières, par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, par les Sociétés de secours mutuels et par les caisses patronales ou syndicales.

Le député de la Loire-Inférieure insiste sur l'adoption de sa disposition.

M. Millerand

combat la disposition présentée par M. Sibille.

Le président met aux voix la disposition de M. Sibille, qui est adoptée par 400 voix contre 146.

Proposition Firmin Faure

M. Firmin Faure demande à la Chambre de continuer jusqu'au bout la discussion sur les retraites ouvrières.

Cette proposition est rejetée par 263 voix contre 255.

Résolution Gaillard Bancel

M. Gaillard Bancel dépose une résolution invitant le Gouvernement à consulter les Associations professionnelles patronales et ouvrières sur le projet de loi sur les retraites ouvrières.

M. Gaillard Bancel soutient que sa résolution permettra à la Chambre de voter ce projet de loi en parfaite connaissance de cause.

M. Millerand

combat cette résolution.

D'après le ministre du commerce, cette résolution ne pourrait que retarder le vote de la loi sur les retraites ouvrières.

Le président consulte ensuite la Chambre sur la résolution déposée par M. Gaillard Bancel.

Cette résolution est adoptée par 300 voix contre 237.

La séance est levée et renvoyée à demain.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve PIETRI, propriétaire

Dotous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza les Eaux et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Sirop Dépuratif, Fortifiant, Reconstituant
par le SIROP de HENRY MURE

SOLUTION HENRY MURE
Arsenieuse et Créosotée
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE d'une efficacité plus grande encore.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
DE FAY

MAUX DE JAMBES
VARICES DARTRES
ULCÈRES ECZÉMAS
EAU PRÉCIEUSE

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertio.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau port, Bastia

GLACE

On adresse à tort à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace opaque faite à l'eau naturelle qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

Dirigé par MM. GILLO frères, diplômés pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plants d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Véritable Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Dépôt à Bastia, chez MM. Tellier, à Ajaccio, chez MM. Gay et Simon

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison L.-N. MATTEI et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de vin de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison L. N. MATTEI et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article ; c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Demandez et exigez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Pour l'AMARO MATTEI plus spécialement, la réclame, Messieurs, demandez-la comme dans le texte, et aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 le Boîte de Cigares ou de Papier. F. GOARÉ & Fils, 26, Rue de Clichy, Paris

TRÉSOR DE RŒDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille Faith Wood, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

Demandes partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 3bis, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

LA PIPE
qui tient le Record
Quadruple tirage déposé

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre [illegible]
Pour éviter à nos clients tous les désagréments de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle tient le *Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Ph. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRENO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VESTRINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et prévient ceux qui voudront en faire pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VESTRINI, inscrit sur chaque morceau.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Seliks, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

TUBEUR

L'un des rédacteurs gérant,
MATTEINO OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 6 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

COMMANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
Apéritif supérieur
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — JEUDI, 4 JUILLET 1901 — No 152

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
[illegible] AUJOURD'HUI : Saint Ours
Soleil (Levé à 5 h. 03)
Lever, 4 h. [illegible] Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le [illegible] quartier, le 8
FÊTE DE DEMAIN : Saint Cyrille.

3 Juillet

UNE CIRCULAIRE
de M. le Procureur Général

M. Nogueres, procureur général, vient d'adresser à MM. les Procureurs de la République du département la circulaire que nous publions ci-dessous.

Ainsi que l'on pourra s'en convaincre, cette circulaire révèle chez son auteur une haute conscience des devoirs du magistrat en période électorale et dénote la très nette compréhension que possède M. le Procureur général de la situation de notre île, où malheureusement la politique apporte une trop grande contribution à la criminalité générale.

M. le Procureur de la République,

Des élections pour le Conseil général vont prochainement mettre en mouvement une partie du corps électoral, et nous savons par expérience que les consultations du suffrage universel dans ce pays constituent toujours une épreuve difficile à traverser. Il me paraît utile de profiter de cette occasion pour rappeler à tous ceux qui touchent à la justice, qu'ils doivent s'imposer avant, pendant et après les élections, une réserve qui leur est commandée par la dignité professionnelle et par leur devoir civique.

Ils ne doivent pas oublier que la Justice ne remplit au sein d'un peuple une mission d'apaisement et d'ordre que lorsqu'elle sait rester indépendante et impartiale dans la sphère élevée où la loi l'a placée.

Comme disait Pascal Paoli en s'adressant aux Podestats en 1762 : « Le pays où l'action de la justice rencontre le moins d'obstacles, est celui où l'homme disparaît pour ne laisser voir que l'organe de la loi. » C'est en Corse surtout que cette correction d'attitude est indispensable et qu'il faut éviter même l'ombre d'un soupçon dans le domaine des rivalités et des compétitions politiques.

Une autre nécessité non moins impérieuse, c'est que toute infraction à la loi soit promptement punie. J'appelle spécialement votre attention sur les fraudes électorales, sur les attentats aux droits des citoyens ainsi que sur toute tentative faite pour corrompre l'électeur ; partout où ces déplorables pratiques viendraient à se produire la répression devra les atteindre rapidement, après me les avoir signalées. Il faut briser avec des mœurs qui, si elles venaient à se généraliser, flétriraient par oblitérer totalement la conscience publique.

Vous voudrez bien communiquer cette circulaire à MM. les juges de paix et m'en accuser réception.

Le Procureur général,
E. NOGUÈRES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

4 juillet 1091. — Le pape Urbain II donne l'île de Corse à Dalbert, évêque de Pise. D'après le traité passé entre cet évêque et le pape, celui-ci devait recevoir tous les ans de son nouveau feudataire 50 monnaies luquoises.

Amère dérision, la Corse était louée 50 monnaies par an !

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 Juillet à 8 h. 1/2

1. Délégation,	Gung.
2. Suzanne,	Carle.
3. Santiago,	Corbin.
4. Lakmé,	Léo Delibes
5. Bade, polka,	X.

Le Projet d'Impôt personnel
sur le Revenu

La nouvelle commission du budget vient de tenir une séance qu'il serait fâcheux de laisser passer inaperçue. On eût pu croire que, frappée de la résistance du ministre des finances, elle abandonnerait l'idée d'introduire, dans le budget de 1902, l'impôt personnel sur le revenu. M. Caillaux l'en avait priée, et il avait fait appel, pour mieux l'emporter, au dévouement de la majorité républicaine de la commission. Or, de toutes les observations présentées par le ministre, une seule semble avoir retenu l'attention de cette majorité. « L'impôt sur le revenu constitue un bloc. » Sur cette donnée, les esprits se sont échauffés, et, plus que jamais, on s'est préparé à faire grand.

Donc, la commission du budget s'est vue saisie des conclusions de la sous-commission à qui avait été renvoyé l'examen de la question. Elles auront eu au moins le mérite de la netteté : l'impôt personnel sur le revenu doit être établi dès 1902, et l'Etat doit lui demander plus d'un demi-milliard, de façon à abolir les quatre contributions directes et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Notons, incidemment, que nos réformateurs radicaux-socialistes n'y vont pas par quatre chemins. Des millions leur semblent pure bagatelle. Il leur faut au moins, à chaque « réforme, » le demi-milliard. Un demi-milliard de dépenses nouvelles par an, c'est le coût minimum de l'institution des retraites soumises à la Chambre. Plus d'un demi-milliard, c'est ce que coûterait, d'autre part, au budget, l'abandon des contributions directes existantes et de l'impôt sur les valeurs mobilières. Un demi-milliard et un demi-milliard font bel et bien, en bonnes mathématiques, un milliard. Pour un « bloc, » c'est un bloc. Il y a là de quoi écraser les budgétaires, les financiers, voire tous les anciens réformateurs, ces refartadaires, ces rétrogrades, ces modérés, pour tout dire, aux yeux de qui le crédit public passait et risquerait de passer encore pour chose sacrée. La nouvelle commission du budget peut être fière ; elle est certaine, d'ores et déjà, d'avoir, dans l'histoire de nos finances, une page qui sera bien à elle.

Cependant, il s'est trouvé quelques timides (singulièrement hardis et dignes d'éloge, à notre avis) pour protester contre l'aventure où la nouvelle commission du budget était conviée à se lancer. M. Merlou, qui n'était pas tenu jusqu'ici pour un réactionnaire, et que la commission actuelle du budget a choisi pour rapporteur général, s'est élevé avec force contre les conclusions de la sous-commission. Comme M. Merlou a eu l'occasion, à la commission spéciale de l'impôt sur le revenu, dont il est le rapporteur, d'étudier cet impôt un peu plus que ne le font en général ses partisans, il a formulé tout d'abord une critique à laquelle on serait fort en peine de répondre.

La sous-commission nous propose, a-t-il fait remarquer, de grever de l'impôt sur le revenu les seuls contribuables ayant plus de 2,500 francs de revenu ; ils devraient, à eux seuls, payer le demi-milliard. Eh bien ! a dit M. Merlou, si cette proposition était acceptée, il n'y aurait plus de contribuables. Et cette observation peut s'entendre dans un sens que peut-être l'honorable rapporteur n'a pas voulu lui donner, mais qui est l'expression pure et simple de la vérité : le jour où l'Etat prétendra, par un système fiscal quelconque, écraser une minorité de citoyens, la richesse publique s'évanouira, le travail national sera atteint dans dans ses forces vives ; il n'y aura plus, pour acquitter l'impôt, de contribuables grands ou petits : l'Etat les aura tous ruinés ou fait fuir.

Mais cette première considération n'était guère de nature à arrêter les fanatiques de l'impôt sur le revenu. Ce qu'ils recherchent, c'est bien moins une répartition meilleure de l'impôt, qu'une mesure politique, une manifestation électorale. Les conséquences matérielles de l'impôt personnel sur le revenu dussent-elles être lamentables pour le pays, la masse des électeurs ne pourra s'en apercevoir que par les répercussions successives de la crise financière et sociale qu'on aura déchaînée ; en attendant, rien ne sera aisé comme d'affirmer à la démocratie qu'on a travaillé pour elle, en surtaxant les riches et en épargnant, en apparence, le plus grand nombre. En spéculant hâtivement sur la popularité que peut avoir le « principe » de l'impôt sur le revenu, — principe où la foule voit uniquement une idée de justice et de rigoureuse équité, — rien ne sera facile comme de jeter de la poudre aux yeux. Ensuite, advienne que pourra ! Après nous, le déluge ! Le mot n'est pas neuf, mais comme il peint bien un état d'esprit !

Aussi le rapporteur général de la commission du budget s'est-il attaché à montrer, en second lieu, que les répercussions peuvent ne pas être lointaines, qu'elles s'annoncent même comme devant être presque immédiates, le budget de 1902 n'étant pas en état de supporter la révolution brutale qu'on prétend lui faire subir. « La substitution de l'impôt sur le revenu aux quatre contributions, a dit M. Merlou, exige un travail préparatoire considérable. Si l'on agit trop précipitamment, on s'expose à de graves mécomptes, d'autant plus que la loi sur les boissons et celle sur les successions ont déjà apporté une certaine perturbation dans notre législation fiscale. » M. Merlou a signalé les moins-values budgétaires qui inquiètent, en ce moment, tous les hommes compétents et qui sont d'autant plus graves que, même si elles venaient à être comblées, le projet de budget de 1902 resterait encore en déficit. « Faisons une œuvre sérieuse, et non une manifestation ! » Ainsi conclut M. Merlou.

Pour faire cette œuvre sérieuse, le rapporteur général demandait, enfin, qu'une enquête eût lieu. Ce n'était plus l'impôt de statistique, voté par la commission spéciale, dont M. Merlou est également le rapporteur ; c'était déjà la statistique, sans l'impôt. Et la commission du budget eut à statuer sur une motion ainsi conçue : « La commission du budget, résolue à poursuivre l'étude de l'impôt sur le revenu, avec suppression des quatre contributions directes et de l'impôt sur les valeurs mobilières, invite le gouvernement à réunir tous les éléments de cette étude par une enquête sur tous les contribuables, et à la déposer à la Chambre de façon à ce qu'elle puisse être discutée avant la clôture de la session. » Mais cette motion a paru infiniment trop prudente, entachée d'esprit opportuniste et réactionnaire ; par

---

7. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

III

Francis sourit d'un air distrait, comme pour accéder à cette proposition, mais il ne répondit ni ne parla ; on eût dit que ses lèvres fussent collées à ses dents et ses lèvres fussent collées à ses dents et ses lèvres fussent collées à ses dents et

18 voix contre 13, elle a été repoussée.

Et la commission, par 16 voix contre 15, a décidé de remplacer, dès 1902, les quatre contributions directes et l'impôt sur les valeurs mobilières « par un impôt global et progressif sur le revenu. » Telle est la réponse de la « majorité républicaine de la commission du budget » à l'invitation que lui avait faite, au nom du gouvernement, le ministre des finances. La commission spéciale de l'impôt sur le revenu, le gouvernement lui-même, sont déboutés.

Le Sénat, il est vrai, mettrait le holà, si la Chambre ne désavouait pas sa commission du budget. On s'explique, néanmoins, que l'opinion s'émeuve. L'organisation du déficit budgétaire fait d'inconstatables progrès.

(Temps).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mariani, receveur buraliste à Janjac, est nommé à Gignac.

— M. Coggia, receveur buraliste à Lille, passe à Bondues.

— M. Pandori, de commis à la direction des douanes d'Alger, est nommé lieutenant à Lalla-Maghrnia.

— M. Sisco, vérificateur adjoint des douanes à Oran, est élevé sur place à une classe supérieure.

SCÈNE DE LA VIE RÉELLE

(Sur la place du Théâtre, le matin, au moment de la rentrée des enfants à l'école).

Individuellement le carton sous le bras, la mine réjouie par les rayons solaires du matin, les fillettes se rendent en classe. Toutes paraissent heureuses : est-ce le gazouillis du rossignol ou du pinson cachés tout près dans les arbres, ou bien la verte douceur de cette matinée printanière qui fait qu'elles vont fières, un peu coquettes, la lèvre ébauchant un sourire ? .. Leur mise est soignée, propre : la natte de cheveux fins, tombe soyeuse sur leurs épaules recouvertes d'une collerette en dentelle blanche, et les plis uniformes de la robe ou du tablier, arrêtés aux hanches par une ceinture, dessinent leur frêle taille. Il est aisé de deviner que la main maternelle ou celle de la grande sœur a passé par là. . . . . .

Tout occupé à faire ces observations, je n'avais pas remarqué la présence d'une bonne vieille toute ridée et d'un bon vieux blanc comme neige plié en deux sur son bâton de vieillesse. Mari et femme sans doute, car ils vont tous deux, cahin-caha, l'air renfrogné, hésitant. Le temps en temps ils échangent quelques brèves paroles tandis que de leurs petits yeux de vieux ils semblent interroger l'air ambiant.

Ils m'intéressent ces vénérables.

Bientôt la vieillotte appelle une des fillettes qui passait, et sortant de dessous sa guimbarde noire, une enveloppe, elle montrait en disant cette :

— Dis, petite, toi qui sais bien lire, lis-nous cette lettre... Le facteur vient de nous la remettre et nous ne savons pas lire.

Tout de suite la fillette prend la lettre, ouvre l'enveloppe. Maman l'aurait bien ouverte, mais ses doigts tremblent si fort ! elle aurait pu tant soit peu déchirer le précieux papier qu'elle renferme !

A mots entre coupés, épelant presque, la fillette commence :

« Pa...ris... le 10 juin 1901 »

— C'est notre fils, c'est notre figlio, reprend la vieille .. Il est si loin le pauvre. . Continue... continue..

«Cher .. pè...re... et... chè...re mè...re ..

» Nous... som.. mes.. tous .. en .. bon...se .. san...té.... Loui...se... en...fants... et... moi... Mais a..vant... d'e...ller... plus loin... je.. veux . vous .. annon...cer... une . nou...velle . qui .. vous . fera . bien.. plaisir... »

La fillette s'arrête toute essoufflée mais ses yeux lisent quand même.

— Il vient !... il vient !... s'écrie-t-elle.

Silencieux, les bons vieux ne perdent pas une des syllabes qu'égrènent les lèvres roses...

» Écoutez... nous en étions... ah ! j'y suis .. « bien... plaisir (un point) J'ai... ob...te...nu .. de.. mon .. patron.. un.. con.. gé .. et... s.. lors .. nous.. s...vons dû... ci.. dé.. de... ve...nir... le... pas .. ser... à... Bastia au... milieu... de.. vous... chor... père... et chère mère.. »

Nouvelle pause: la fillette respire, et d'un revers de main les vieux essuient une larme, eau bénie du ciel qui avait choisi pour sillon une ride !

« Si.. vous... voyiez.. chère... ma...man... le... pe...tit... Charlot... com.. me... il.. par..le.. de... sa... ma...man...te... qu'il... ne... con... naît... pas... en.. core .. et... qu'il... veut .. con...naître .. on .. sa... veur... si... elle... est... vieil...le bon... vieille... En... atten...dant... de... vous... em...bras...ver... de vrai... cœur... Louise,... les en ... fants... et... moi.... nous... vous.... em...bras...sons... bien...fort... et... vous... di...sons... à... bien...tôt.

» Vo...tre... fils... bien... aimé... »

— Joseph ! dit tout à coup la vieille dans un sanglot.

. . . . . .

Quoi de plus touchant que cette scène ! Aussi quelle douce heure j'ai vécu ce jour-là !...

La vieillotte, du sa joue toute moulûe, embrasse la fillette qui fait une grimace parce qu'une larme est tombée sur sa coleretie blanche et s'en va, reprenant le chemin de l'école, le carton sous le bras. Emu, je vois la bonne vieille toute ridée et le bon vieux blanc comme neige, mari et femme sans doute, s'en aller cahin-caha, tremblants et heureux !...

C'est que Joseph, leur figlio, doit arriver du continent !...

HENRI DAVÈZE.

Brevet Elémentaire

Sur les 45 candidats qui ont satisfait aux examens écrits et ont été admis à subir les épreuves du 2e degré, 40 ont obtenu le brevet élémentaire.

Voici leurs noms par ordre de mérite :

Rimattei Frédéric.
Peretti Thomas-Pascal.
Casta François.
Giansily Noël.
Franceschetti Antoine-François.
Alfonsi Henri Antoine-Félix.
Raffaelli François-Marie.
Colombani Joseph.
Chiarelli Dominique. } *ex-aquo.*
Maraninchi Roch.
Borgomano Antoine Paul.
Dansimont Jacques-Philippe.
Monti Paul-Louis.
Rossi Jean-Antoine. } *ex aquo.*
Tadei Charles.
Angeli Charles-François.
Colombani Jean Thomas. } *ex aequo.*
Vincenti Charles-Henri.
Santelli Paul-François.
Fredenucci Jean.
Bartolini François.
Gimaldi Vital.
Falcucci Antoine-François.
Martinelli Achille.
Poletti Eugène.
Ciccoli Denys. } *ex-aquo.*
Murelli Jean-Quilicos.
Filion Jean-Noël-Boniface.
Colombani Edouard.
Luciani Jean-Jérôme.
Luciani Antoine. } *ex-aquo*
Napoleoni Jacques-Ant.
Mondoloni Mathieu. } *ex aquo.*
Pasquali Victor.
Mariani Paul-André.
Paulantonacci Olivier.
Padovani Jean-Antoine.
Quilici Vincent-Joseph.
Leandri Charles-Pierre.
Filippi Grégoire.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 29 juin 1901

A passé la menace de l'impôt sur le revenu est-elle disparue que la faillite de la banque de Leipzig est venue provoquer sur notre marché une nouvelle panique ; et nous avons vu en une semaine les valeurs se multiplier sur les valeurs de transition et de spéculation à tel point que pour certaines la reculade a été des plus importantes. Du reste, ce mouvement de réaction n'est généralisé par répercussion et tous les autres compartiments de la cote ont été éprouvés dans des proportions plus ou moins sensibles. Toutefois, dans cette bourrasque, nos fonds sont fort bien et notamment ils sont demeurés à peu près indemnes. De même nos établissements de Crédit sont aussi bien résistés que n'on en attendait. Il n'y a pas eu absence de retraits de dépôts sur les versements.

Parmi les valeurs industrielles, Obligations Ravinge des Voies et Fabrications des Compteurs et Appareils Divers ont faibli d'une à 4 fr ; l'action Per « Nationale a fléchi de 4 fr et la Navigation a 20 ; la Française Lyon est restée très active et très tenue, aux environs de Lyon et de Londres, à 135 francs.

Les fonctionnaires les plus occupés de la semaine n'ont encore connu à fluences sur les cours des actions de Paris les de Monaco qui restent demandées à 450 fr.

La Pierre du Verre fleurie est très tenue à 147 50 ; cette valeur est maintenant convertie devait à former ses produits dans tous les établissements à luxe ; agglomérations où la question d'hygiène joue un rôle important.

Les Forges Portugaises sont exercés à 497 francs. Elles ont mis à 2,500,000 fr le produit des ventes des terrains et on comptant les 4,500 000 frs reçus de la Société L'Eclairage, un arrière à une somme de 6 millions représentant la valeur actuelle de 10,000 actions de la Société foncière, ce qui fait 600 fr par action.

La Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles a versé aux émissions d'obligations à 400 et la Générale, reçut de nombreuses demandes de souscriptions à ces actions de 400 f sous sur lesquelles un intérêt statutaire est garanti et qui en outre doivent de gros dividendes.

A l'exception de l'Extérieure qui a reculé à 70,92, les Foncie Etrangers ont été en général sans fièvre, les unes, les autres, légèrement recherché cette semaine, à cause de son peu de 2 0/0 à détacher le mois prochain.

Marché médiocre à Francaises 3 0/0 95 .7 ; Banque de Brandon en recul à 570 ; Crédit Nationale Financière 240. La Part Comptoir progresse à 5 475. Dividende Bruxelles 665. Capital International de Transways bien tenue à 340. Lourdeau au Charbonnages, Métallurgique Roumaine à 3 2.

Chemins Français soldés. Les Obligations Ouest 2 1/2 0/0 sont recherchées à 400.

Gazette Départementale

AJACCIO. — *Le Charles-Martel* le *Dunois*, le *Jauréguiberry*, le *Lavoisier*, de l'escadre de la Méditerranée, sont arrivés à Ajaccio pour se ravitailler en charbon.

∴

CALENZANA. — Dans la nuit de mardi entre onze heures et minuit, notre population était mise en émoi par le son du tocsin et les cris désespérés de : « Au feu ! « Au feu ! » qui retentissaient à travers nos rues entrecoupées par le bruit du vent, qui depuis quelques heures s'était levé furieux.

Dans le quartier de Villanova l'habitation occupée par les familles Dary et Ghiglelmacci — cette dernière momentanément absente — était en flammes. Le feu avait pris naissance au grenier : on ignore au juste comment. Des cloisons en bois constituaient en grande partie les séparations intérieures de l'immeuble. Les locataires qui dormaient paisiblement dans les lits ne se sont aperçus du péril qu'ils couraient qu'au moment où la toiture était entièrement incendiée. Un hasard providentiel leur a permis de se sauver à temps. On frémit encore d'horreur en pensant que quelques minutes de retard auraient suffi pour en faire la proie des flammes.

En un clin d'œil, tous les secours possibles furent organisés, mais presque inutilement, puisque à part quelques effets, tout a été dévoré par les flammes. Il ne reste debout que les murs noircis. Les dégâts sont considérables. Pauvres gens ! qu'ils faisaient peine à voir devant les décombres de leur demeure, là où la vie leur était si douce, faite de souvenirs et d'espérances !... Nous osons espérer que le Gouvernement voudra bien accomplir un devoir d'humanité en secourant ces malheureux sinistrés...

Le feu qui menaçait d'attaquer les maisons contigües était alimenté par le vent qui soufflait avec violence.

Grâce aux efforts intelligents de tous, on l'a empêché de faire d'autres dégâts. A trois heures du matin tout péril environnant était conjuré.

Sur les lieux du sinistre, dès la première heure, il nous a été donné de constater les nobles efforts courageusement déployés par toute la population sous la direction de la gendarmerie et des autorités locales.

Nous ne pouvons, à notre regret, féliciter nominativement toutes celles et tous ceux qui, en cette circonstance, ont fait preuve d'une conduite recarquable. Les femmes surtout n'ont pas abandonné un seul instant la brèche. Elles ont montré qu'elles savent conserver encore, au milieu des perpétuelles contagions de notre temps, le cœur légendaire de nos vieilles femmes Corses, au tempérament tout fait de dévouement et d'héroïsme ; que nous leurs toilettes modestes étaient la vertu, l'honneur, le courage, l'abnégation et autres qualités que sont loin de comprendre quelques gâtées « commencement de siècle. »

Espérons que le rapport officiel que seront appelées à fournir sur le sinistre les autorités locales soulignera ces manifestations de dévouement, afin que des témoignages spéciaux soient dévolus aux personnes qui les ont méritées.

Simple observation : Dans un gros village aussi agglomeré que le nôtre, une pompe à incendie ne serait pas inutile ; tout le monde a été depuis longtemps d'avis de combler une si fâcheuse lacune. Un bon mouvement vers cette utilité qui, sûrement, nous permettra d'éviter bien des déboires. . *Calenz.*

On trouverait la vie au sommeil jardeau
Si l'on était privé des arrons du Congo

La Causes du Gendarme

Tel est le titre de l'œuvre fondée, il y a de longues années, par M. le capitaine de gendarmerie Paoli, aujourd'hui en retraite, et que le ministre de la guerre prit plus tard sous son patronage. Mais, comme ce patronage se traduisait, aux yeux du fondateur, par une transformation sociale, en ce sens que ce n'était plus une mutualité, mais une Société militaire, M. le capitaine Paoli plaide actuellement, à la barre de la deuxième chambre du tribunal civil, que la somme de 201,000 francs qu'il a versée dans la caisse de la Société est une libéralité dont il demande la révocation.

Mais le côté piquant du procès, c'est la source de la donation ou de l'apport, selon que le décideront les juges, de cette somme de 201,000 francs. En effet, pour arriver à constituer un si important capital, M. le capitaine Paoli, qui était peut-être plus poète que gendarme, avait eu l'ingénieuse idée de réunir, sous forme d'opuscules, les poésies qu'il avait composées : « Le Gendarme, » « Le Drapeau tricolore, » « L'Orphelinat du Gendarme, » « L'Ion laboa, » etc., et de les vendre au bénéfice de la caisse de l'œuvre.

Il s'assura aussi le haut patronage d'Emile Augier, de Camille Doucet, de Ludovic Halévy, de François Coppée, de Pailleron, du général Saussier, votre du général Boulanger, et c'est ainsi que, dans l'espace de trois ans, de 1885 à 1888, il parvint à ramasser, à coups de pièces de vingt sous, la prodigieuse somme de deux cent un mille francs.

Et l'on dira après que la Fortune ne sourit jamais aux poètes !

Baccalauréat

Rhétorique. — 28 candidats, 10 admissibles :

MM. Antonini.
Ballesti.
Ettori Horace.
Leonelli André.
Locciani Napoléon.
Marinetti Henri.
Mattei Fernand.
de Monti-Rossi.
Santelli François.
Vecchini Jean.

Lettres-Mathématiques. — 5 candidats, 4 admissibles ;

MM. Chognard Jean.
Franceschini Joseph.
Mattei Charles-François.
Mattei François.

Baccalauréat moderne, 1re partie. — 19 candidats, 5 admissibles :

MM. Antonini Joseph.
Bonelli Antoine.
Caraffa Eugène.
Graziani Dominique.
Giorgi Georges.

Philosophie. — 22 candidats, 15 admissibles :

MM. de Béarn Centule.
Cristiani Jean.
Fabre Jacques.
Gallelli Charles.
Gaudin Alexandre.
Guillet Pierre.
Leoni Jean-Baptiste.
Lucca Jean-Baptiste.
Martelli Paul.
Nanica Joseph.
Peraldi Jules.
Pietra Jean-Louis.
Puccinelli Pierre.
Stefani Joseph.
Viviorsi Jacques.

Baccalauréat classique, 1re partie, anciens admissibles, définitivement reçus :

MM. Nicolai.
Ettori Jules.
Palmieri.
Paolantonacci.
Alerini.
Simoni.
Fiach.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Des récompenses honorifiques ont été décernées par le ministre de la guerre aux médecins dont les noms suivent pour services gratuits aux gendarmes et à leurs familles.

Médaille de vermeil

MM. de Vincenti Jean, docteur à Cervione, et Susini Jean-Thomas, officier de santé à Calzarello, plus de 25 ans de services.

Médaille d'argent

MM. Orsini Aurélios-Antoine, docteur à Lori ; Carcopino Joseph, docteur à Verneuil, plus de 20 ans de services.

Lettre d'éloges officiels

MM. Serpaggi Charles, docteur à Pierrefitte ; Tulli Saint-Quentin, officier de santé à Saint-Pierreville, plus de dix ans de services.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 3 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 midi 1 23. 6 heures du soir, + 21. Maxima, + 25. minima, + 17.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm. Thermomètre. — 9 h. du matin, N. E. faible.

4 h. du soir, id. fort.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,57, soir, + 0,40

Pluie tombée, à 9 heures du matin, m.

∴

Ecole de Vincennes

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à prendre part aux examens oraux du concours d'admission à l'Ecole d'administration de Vincennes en 1901.

Ferroloni Jean-Côme-Léonard, sergent-major au 104e.

Salvadori Noël-Victor-Martin-Jules, sergent-major au 66e.

∴

Décès

De Paris on nous annonce la mort de M. Martelli, ancien attaché de légation, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint Ferdinand des Ternes.

∴

A Portoferrajo

Nous rappelons à nos lecteurs que l'excursion à l'île d'Elbe est définitivement fixée à dimanche prochain, 7 juillet, à 4 heures du matin, sauf le cas de force majeure.

On s'embarquera au vieux-port, quai Nord.

Nous engageons les personnes qui désirent prendre part à cette excursion à se faire inscrire sans retard, à cause du nombre restreint de places dont disposent MM. Poggi frères, et de la nécessité de faire connaître aux autorités de Portoferrajo le chiffre exact de passagers.

∴

Heureux résultat

Lugney (Meurthe-et-Moselle), le 13 mai 1900. Lorsque je vous ai demandé des Pilules Suisses, j'avais une constipation opiniâtre contre laquelle j'avais essayé en vain une foule de médicaments. Elle revenait sans cesse. J'étais gênée sans cesse dans mes vêtements au point d'être obligée de les desserrer. Depuis que j'emploie les Pilules Suisses, je ne ressens plus aucun malaise, Mme AMONET (Sig. lég.).

A M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

∴

Au Port

Le voilier *Parentela*, capitaine Galli, est parti pour la Maddalena.

— Le brick-goélette *Joséphine*, capitaine Valentini, arrivé en relâche, venant de Solenzara.

— Le *Saint-Antoine de Padoue*, capitaine Carstini, est parti pour Portovecchio.

LE DRAME
DE LA RUE DROITE

Hier soir, vers 6 h., un égoutier Parlanti Barthélémy, âgé de 77 ans, habitant au haut de la rue droite, avait plus ou moins mal dîné, — plutôt mal assurément. Il s'était accoudé à sa fenêtre et prenait le frais en fumant sa pipe.

Des gamins du quartier, oisifs et turbulents, ne trouvèrent rien de mieux que de l'accabler de leurs moqueries et de leurs quolibets. Plus il leur demandait de le laisser tranquille et plus cette engeance impitoyable s'acharnait contre l'inoffensif vieillard. Pas d'agents pour dissiper l'attroupement qui s'était formé sous la fenêtre, pas de parents pour rappeler les enfants au devoir et à la pitié !

Le vieux, exaspéré, n'y tenant plus, à bout d'arguments et de prières, rentra dans sa chambre, saisit un fusil et tira dans le tas.

Les sarglots succédèrent aux railleries. Une malheureuse enfant, peut-être étrangère aux provocations, Biaggini Louise, âgée de 8 ans, fut frappée mortellement et expira quelques heures après ; un cordonnier, deux autres fillettes de 15 ou 16 ans, et plusieurs garçons ont été également blessés.

La femme et la fille Parlanti, aussi affolées, saisirent les premiers objets qui leur tombèrent sous la main et les lancèrent sur la foule. Le facteur Mattei a été blessé au bras par une lampe.

Enfin la gendarmerie et la police arrivèrent : l'égoutier, sa femme et sa fille furent emmenés au poste et de là en prison.

Ainsi se termina ce drame qui a jeté la consternation dans tout le quartier.

Machiens à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Hévétia* prévient sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détachée, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia sis 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

L'Amnistie

Le Figaro annonce que le président de la République aurait l'intention, à l'occasion de la Fête nationale, de comprendre parmi les amnistiés le comte de Lur-Saluces, récemment condamné au bannissement.

TRIBUNAL DE MONTLUÇON

L'AFFAIRE DE HAUTE TRAHISON

Le tribunal correctionnel de Montluçon a rendu son jugement dans l'affaire de Commentry.

Givonnet et Marandon ont été condamnés chacun à 4 mois de prison.

Desarmen a été acquitté.

La Loi sur les Associations

Le *Journal* publie une dépêche de Rome portant que le Pape ordonnera aux congrégations françaises non autorisées à demander l'autorisation.

Les Jésuites et les Dominicains paraissent disposés à obéir aux ordres du Saint-Père.

∴

de Rome :

Il est certain que le Saint Père ne publiera aucun document relatif à l'application de la loi sur les Associations.

Le Saint-Père croit avoir suffisamment expliqué sa pensée dans sa lettre au cardinal Richard.

Amnistie démentie

Une note officielle dément la nouvelle donnée par plusieurs journaux, relativement à l'amnistie en faveur du comte de Lur-Saluces.

EN ALGÉRIE

Démission de M. Max Régis

M. Max Régis a donné sa démission de maire d'Alger.

La révolte de Margueritte

d'Alger :

Sur les 170 individus impliqués dans les troubles de Margueritte, une vingtaine ont été mis en liberté, faute de charges suffisantes.

L'instruction de l'affaire est presque terminée et elle aurait pu être inscrite au rôle des assises du 3e trimestre. Mais par suite de l'absence de plusieurs témoins importants, elle ne viendra pas avant le mois d'octobre.

LES GRÈVES

A Fittsburg, 20.000 ouvriers de la compagnie américaine d'aciers en feuilles se sont mis en grève.

∴

A Cannes, les ouvriers maçons et cimenteurs ont entraîné dans la grève tous les corps de métiers du bâtiment, à la suite du refus des entrepreneurs de faire droit à leurs revendications.

∴

Au Hâvre, les ouvriers tubistes ont repris le travail aux écluses du port, les entrepreneurs ayant accepté une augmentation de 12 centimes par heure.

∴

Les ouvriers du Chambond-Fougerolles, à Saint-Etienne, ont repris le travail.

Les Morts du Jour

M. Laferrière

M. Laferrière, procureur général à la Cour de cassation, ancien gouverneur général de l'Algérie, a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante, à Bourbonne-les-Bains.

A NEW-YORK

Les victimes de la chaleur

Pendant les dernières vingt-quatre heures, on a constaté, à New-York, 225 décès causés par la chaleur excessive et 327 cas d'insolation.

On signale de nombreux décès dans les autres villes des Etats-Unis.

EN ANGLETERRE

Discours de M. Chamberlain

de Londres :

M. Chamberlain a assisté au banquet colonial canadien et y a prononcé un discours. Il a invité le peuple anglais à ne tenir aucun compte de l'opinion de l'Europe sur la situation sud-africaine, cette opinion étant le résultat de mensonges répandus en Angleterre par des traîtres et à l'étranger par les ennemis de l'Angleterre.

S'adressant aux Canadiens il les engage à comparer ce qu'était autrefois leur pays avec ce qu'il est aujourd'hui. « Le désert s'est transformé, a-t-il dit : il est devenu le grenier du monde. »

Et il en sera ainsi de toutes les colonies qui resteront gnement fermement attachées à l'empire britannique ; l'Angleterre les assistera sous compter.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Dans le Cap

On assure que le commandant Fouché se trouve dans le territoire indigène de Trans-Kei, territoire considéré jusqu'ici comme neutre, et où l'état de siège n'avait pas été déclaré.

BOURSE DE PARIS

	2 juillet	3 juillet
3 p. 0/0 anciens	100.60	100.50
3 p. 0/0 nouveaux	99.50	99.70
3 p. 0/0 amort.	101 55	101.45

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 15

M. Bourgnat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Le Sénat adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local.

Le Chemin de fer d'Haïphong

1re délibération sur le projet de loi approuvant la convention relative à la construction du chemin de fer de Haïphong à Yannam-Sen.

Adopté.

Les crédits pour la Chine

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture d'un crédit de 80 millions pour les dépenses de l'expédition de Chine.

Le Sénat a adopté.

Les Substitutions de personnes

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à réprimer les fraudes par substitution de personnes dans les examens et concours publics.

Le Sénat a adopté.

La Réhabilitation des faillis

Le Sénat adopte la proposition de loi de M. Bérenger relative à la réhabilitation des faillis.

Les Enfants naturels

1re délibération sur la proposition de loi de M. Girard, tendant à organiser la tutelle des enfants naturels reconnus.

Le Sénat a adopté.

Tutelle des Communes

2e délibération sur la proposition de loi de M. Milliès-Lacroix, Valland, Gaubier, Lécomte et Folliet, ayant pour objet la suppression des lois d'intérêt local s'appliquant à la tutelle des communes et portant modification des articles 133, 141, 142, et 143 de la loi du 5 avril 1884.

Le Sénat a adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Réserve et Territoriale

M. Holtz dépose une proposition de loi demandant que les militaires de la réserve et de la territoriale soient incorporés dans les régiments voisins de leur résidence.

Il demande l'urgence, qui est déclarée.

La proposition est renvoyée à la commission de l'armée.

Crédits supplémentaires

Discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1901, service de la marine.

L'amiral Rieunier proteste contre l'augmentation des dépenses supplémentaires. Il accuse le ministre de la marine d'avoir désorganisé tous les services.

Le projet de loi est voté.

Proposition Caneo d'Orsano

M. Caneo d'Orsano dépose une proposition de loi portant qu'il est interdit à tout député, sénateur ou ministre de prendre ou de laisser prendre en sa qualité parlementaire ou constitutionnelle dans les entreprises financières, industrielles ou commerciales ; il est interdit à tout garde des sceaux de prendre ou de laisser prendre en son nom, une participation comme associé ou intéressé dans les mêmes entreprises.

La proposition est renvoyée au bureau.

Les quatre contributions

Discussion du projet de loi sur les quatre contributions.

M. Magaloudé demande la suppression des quatre contributions et leur remplacement par l'impôt sur le revenu.

M. Pelletan demande à la Chambre de sacrifier une partie de ses vacances pour voter l'impôt sur le revenu.

MM. Chabert et Paschal Grousset prennent part à la discussion.

La Chambre décide de tenir séance demain matin pour la suite de la discussion.

La séance est levée.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

GLACE

On adresse à tort à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace opaque faite à l'eau naturelle qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

42. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XVII

Où sa Majesté tient conseil avec nombre de gens de qualité, et où Chicot est le seul à ne pas approuver les mesures arrêtées par son maître et sanctionnées par le reste de l'assemblée.

— Aussi, conclut l'ancien bouffon, comment voulez-vous que moi, qui ne serai demain que ce que je suis aujourd'hui, — c'est-à-dire un honnête hobereau de Gascogne, — comment voulez-vous, dis-je, que j'aille croiser le fer, un fer vierge jusqu'alors de toute action d'éclat de ce genre, — avec le glaive qui aura trempé dans ce guet-apens salutaire, commis ce crime héroïque, accompli cette boucherie sublime ?

Henri avait surpris quelques-unes des paroles échangées entre les deux Gascons.

— La paix ! fit-il : pas de dispute.

Puis, affectueusement, à l'adversaire de Chicot :

— Venez ça, Loignac, mon bon ami.

L'interpellé se hâta d'obéir.

Le roi se pencha à son oreille : Choisissez-moi, reprit-il, huit ou dix de vos Ordinaires : de ceux qui vous inspirent le plus de confiance... Mais ne les instruisez qu'à demi-mot de ce que nous attendons d'eux.

Ensuite, s'adressant aux gentilshommes :

— Que, dès ce soir, les portes du château et celles de la ville soient fermées et gardées sévèrement. Ce soin une fois pris et votre affaire menée à bien, lorsque M. le Grand aura crié merci, on fera main basse sur tous ces braillards des Etats d'abord ; après cela, sur la Montpensier, sur le cardinal et sur leurs turbulents amis.

— Votre Majesté, s'informa Bellegarde, en faisant arrêter un prince de l'Eglise, ne craint-elle pas de se brouiller avec Sa Sainteté ?

Henri parut indécis et inquiet.

Son ex-fou se chargea de répondre pour lui.

— Rassurez-vous, messieurs les fervents catholiques, s'exclama-t-il railleusement : du temps qu'il fait, les foudres d'excommunication doivent geler en passant les Alpes.

— Insupportable et sardonique bavard ! murmura le Roi avec un regard de courroux.

Puis, congédiant tout le monde :

— Allez, mes fidèles, allez... D'Aumont, occupez-vous des portes... Rambouillet, prévenez Réol pour le convocation du conseil... Loignac, je compte sur vos hommes... D'Orsano, voici le mot d'ordre : « Sainte Victoire et saint Clément... » C'est demain sainte Victoire, mes amis... Voilà qui est d'un bon augure... Et saint Clément est un grand saint qui ne nous laissera pas échouer...

Oui, mais sous cette confiance apparente sous cette hardiesse affectée, grimaçaient une anxiété, une angoisse qui se traduisirent par cette dernière phrase hoquetée d'une voix altérée et suppliante :

— Bouches closes, sur le salut de votre corps et de votre âme !... Bouches closes, ou nous sommes perdus... Oui, perdus sans ressources et sans miséricorde : vous comme moi ; moi comme vous.

. . . . . .

On était sorti. La séance avait été longue. Au dehors, le jour agonisait avec une rapidité morne. Les vitres de la chambre royale s'enfumaient, dans leurs mailles de plomb, de la double brume du crépuscule et de la saison, et l'ombre grandissait peu à peu dans la pièce, où pendant tout ce qui précède, les valets n'avaient point osé pénétrer pour allumer les cires et aviver le feu.

Henri s'était jeté dans un fauteuil, devant la cheminée où quelques tisons fumaient.

Chicot coiffa son feutre, s'enveloppa de sa cape et fit mine de gagner la porte.

— Tu me quittes ? demanda le Roi.

— Avec empressement, répondit le Gascon. Il n'y a plus rien ici dont on se puisse régaler l'œil ou l'oreille. Par ainsi, je m'en vais. Bonsoir.

— Où vas-tu ?

— Où vais-je ?... Je vais souper, pardieu !... Est-ce qu'il n'est pas bientôt l'heure ?

— Tu as donc faim ?

— Et toi ?

Henri garda le silence. Puis après un moment :

— Voyons, reste avec moi, reprit-il : nous souperons de compagnie.

Chicot hocha la tête :

— Ouais ! sur quel air de « De profundis » me tais-tu cette invitation ?.. Tu me parais avoir envie de jouer de la fourchette et du gobelet comme moi de la cornemuse, de la trompette marine ou de la viole d'amour... Et, si je compte sur la gaieté pour me mettre du cœur au ventre, je cours grand risque de m'amuser comme un huguenot au prêche, comme un catholique au sermon ou comme un Turc sur le pal.

— Encore une fois, reste, tu verras...

— C'est tout vu. « Adieuias ». D'ailleurs, je n'aime pas à être trois à table.

— Où prends-tu que nous serons trois ?

— Calcule : moi, d'abord.. Toi, ensuite...

— Et puis ?

— Et puis, « lui » que tu oublies ..

— « Lui ! » répéta Henri en frissonnant.

Il avait compris, et, des profondeurs de la chambre envahie par l'obscurité, il crut voir s'avancer vers lui le Balafré.

Plus terrible cent fois dans la mort que dans la vie, le duc s'approchait d'un pas lent et lourd qui faisait gémir et trembler les dalles

Il prenait place en face de son assassin. Il lui présentait un plat. Il lui tendait son verre. Et c'était le sang de ses blessures qui bouillonnait dans ce verre de cristal aux armes de France. C'était la cervelle coulée de son front fendu qui fumait dans un plat d'argent ciselé...

(A suivre).

EAU des CARMES de GUERIT

Mathias

APRÈS CHAQUE REPAS UN VERRE DE LIQUEUR

BÉNÉDICTINE

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Produit essentiellement hygiénique

L'IDÉAL:

C'est une petite voiture bien construite, qui monte toutes les côtes, qui consomme le minimum possible et qui soit facile à conduire :

LE PONEY AUTOMOBILE

des Etablissements

Georges RICHARD

23, avenue de la Grande-Armée Paris

réunit toutes ces qualités, grâce auxquelles il a obtenu *3 médailles d'or* à l'Exposition universelle de 1900.

Depuis 1.750 francs

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

La demander dans tous les débits.

Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, Bastia

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extralins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

OREZZA-LES-EAUX

OREZZA-HOTEL

(Granajola, Villa Manfredi)

Ouvert toute l'année

S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se mêler à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

Librairie du PETIT BASTIAIS

DE REDUS CORSICIS

TRADUCTION FRANÇAISE

Par l'Abbé LETTERON

Publié sous la Direction de Bastia

Vol. grand in-8 de 520 pp. 5.00 ; franco, 5,50

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Pour LONDRES.

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur H. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison L.-N. MATTEI et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de vin de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison L. N. MATTEI et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article ; c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VESTERINI a l'honneur d'informer le public qu'en profitant du moment de peu d'animation et de chômage [illegible] a pu mettre à exécuter toutes les commandes qui lui parviendraient. Il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel [illegible] et particulièrement qui lui permet de donner à l'article à toutes les demandes.

Il met en même temps en garde contre les mauvaises imitations que l'on fait de ses Savons et engage à ne [illegible] qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. Vesterini, imprimé sur chaque morceau.

AVIS

Madame Georges, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Chenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

ESSAYEZ — ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

MAISON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CAVIGLI Fils & Cie, 48, rue de la République, Marseille.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT,

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ARIEL GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la Grande-Chaumière

USAGE INTÉRIEUR — CROUTONNE M. Chastan, H. rue J.-J. Rousseau, PARIS

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

La Trésor de la Chevelure — EMPLOI SANS DANGER

Parfum exquis

Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs

Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces

F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cargo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

COMMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Restaurants L'AMARO MATTEI Apéritif supérieur dans tous les Débits L'Exquis Cigare Mattei 24 centimes à la main

Dans tous les Grands Cafés demandez le Cigare Mattei

VENDREDI, 5 JUILLET 1901 — No 153

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 12 m. 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 » | Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Lever, 5000 m. — Coucher, 7 h. 32 m.
Lune : Pleine, [illegible] quartier, le 8

4 Juillet

LE SERVICE TUNIS-BASTIA

Tunis, le 26 juin 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

On vient de publier deux rapports concernant la création d'un nouveau courrier maritime entre Tunis et un port de la Corse.

Le premier de ces rapports, dû à l'intelligente initiative de M. Pierre Omessa, publiciste et délégué du 3e collège à Tunis, a été remis le 18 courant à M. le Résident général de la République française à Tunis, lors de l'entrevue de la délégation de la Colonie Corse de cette ville avec le Représentant du Gouvernement français.

Cette entrevue, qui a été relatée dans le n° de la *Dépêche Tunisienne* du 19 courant dont je vous ai adressé un exemplaire, a donné pleine satisfaction aux délégués Corses qui ont eu l'honneur d'être reçus à la Résidence générale.

En effet, au cours de l'entretien et après l'exposé des avantages multiples et des plus sérieux que la délégation a fait valoir auprès de M. le Résident général, celui-ci ne manqua pas de faire connaître qu'il serait très heureux de pouvoir aider à la réalisation du projet dont il s'agit, ajoutant, du reste, qu'au point de vue postal, la création du courrier demandé sera étudiée favorablement par M. Mougeot dont la sollicitude pour la Tunisie est connue.

D'autre part, M. Jean Cambiaggio dont la compétence sur les questions maritimes est indiscutable, a bien voulu remettre à M. le Résident général, complétant le rapport et documenté de M. Pierre Omessa, des notes qui augmentent par leur précision l'importance de ce rapport.

M. Jean Cambiaggio estime qu'en ajoutant à ce nouveau service les escales de Toulon-Bizerte (où n'a jamais assez de cordes à son arc), il y aurait en avant-gêne sérieux méritant de retenir l'attention au point de vue des transports de la guerre.

Une pétition va être, en outre, et incessamment, tirée à plusieurs exemplaires et adressée :

1° Aux sénateurs et députés de la Corse.

2° Au général Alessandri, qui s'occupe si activement des Services maritimes postaux de la Corse.

3° Aux Conseils généraux et municipaux des départements intéressés.

En présence de l'activité constante des Corses de Tunis, leurs compatriotes de Corse se feront un devoir impérieux de les seconder par des adresses de vœux et pétitions et surtout par une campagne très active de la presse insulaire, en vue de la réalisation d'un projet qui nous est cher à tous.

Il n'est pas à douter qu'à Bastia et à Ajaccio, les principales villes intéressées, les compatriotes seront unanimes à pousser activement à la création de ce nouveau service.

Au moment où la discussion des Services maritimes postaux de la Corse va s'engager bientôt à la Chambre, il y a urgence à faire connaître en haut lieu, l'intérêt supérieur qu'il y a à relier l'un des ports de la Corse au premier port de la Régence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, un de vos compatriotes très dévoué à toutes les améliorations intéressant notre chère île.

L. M.

SUR LA PLACE SAINT-NICOLAS

Les travaux que l'on exécute en ce moment sur la place Saint-Nicolas donnent lieu à quelques réflexions et à quelques critiques que nous allons résumer aussi brièvement que possible.

L'allée de cette place a été creusée — très faiblement creusée — sur les deux tiers de sa largeur, laissant ainsi de chaque côté deux bandes trop larges qui resteront telles qu'elles étaient. La partie creusée a été remplie d'une faible couche de pierres de Saint-Florent, que l'on a insuffisamment comprimée ensuite.

L'inconvénient d'un pareil système est facile à saisir ; les pieds de nos promeneurs et même les pieds si mignons de nos gentilles promeneuses, cominés avec l'action du libeccio, auront vite raison de la couche superficielle que l'on a placée, la pierre de Saint-Florent ne donnant de bons résultats que lors qu'elle forme une couche un peu compacte.

En outre, cette pierre n'a pas besoin d'être fortement comprimée, encore faut-il qu'elle le soit un peu, et nous pensons que la pression que l'on a exercée est insuffisante. Donc, dans peu de temps, ce sera à recommencer.

On nous assure d'ailleurs que d'après le cahier des charges, l'allée devait être damée, ce qui n'a pas été fait.

Que la tranchée devait avoir trente centimètres de profondeur, et tout le monde peut constater, qu'à certains endroits, elle a à peine 15 centimètres.

Ainsi, moins de volume de pierre à fournir, et moins de travail pour les casser. Cela fait peut-être l'affaire de l'entrepreneur, mais cela ne fait pas du tout l'affaire de la Ville.

Nous avons remarqué que la coupe transversale de l'allée, pour la partie achevée, n'est pas la même partout, et que cette coupe est formée d'une courbe convexe au centre et concave aux extrémités. Ce qui veut dire que l'allée n'est pas également bombée sur toute sa longueur, qu'elle forme des creux sur les parties latérales et qu'à certains endroits elle est tellement bombée que l'on marche sur un terrain incliné.

Nous avons été surpris de voir quelques membres du conseil municipal se promener d'un air grave sur cette allée en inspectant ce que l'on faisait. Comment, les travaux que l'on fait pour la Ville seraient donc l'objet d'un contrôle quelconque ? Et ces travaux seraient reçus malgré qu'ils soient en contradiction avec les clauses du cahier des charges ? Voilà qui est pour nous confondre. Mais alors, ou nos critiques ne sont pas sérieuses ou ces messieurs ne vont sur les lieux des travaux que pour faire une promenade hygiénique.

A nos lecteurs de juger !

L'article que l'on vient de lire a été publié le 7 août 1897. Il nous a valu, on le comprendra sans peine, quelques manifestations de mauvaise humeur de la part des personnes que visaient ces observations.

Il nous faut constater aujourd'hui que nos critiques, bien que mal accueillies, n'étaient que trop justes, car la promenade sur l'allée est devenue une véritable pénitence, et bientôt il faudra recommencer les travaux faits il n'y a pas quatre ans.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

5 juillet 1747. — L'abbé Louis de Zerbi est envoyé par le comte Rivarola alors défenseur des libertés corses, à la cour du roi de Sardaigne, pour le prier d'intervenir auprès du roi d'Angleterre en faveur de ses compatriotes, et décider celui-ci à maintenir sa flotte sur les côtes de l'île.

Ce maintien du secours anglais en Corse était nécessaire pour continuer contre Gênes, une lutte heureusement commencée à Bastia.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur l'urgence de la proposition de loi de M. Lafferre tendant à l'abrogation de la loi qui autorise les Frères des écoles chrétiennes.

Nombre de votants . . . 406
Majorité absolue. . . . 234
Pour l'adoption. . . 192
Contre. 274

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, comte Pozzo di Borgo.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima, Giacobbi, Malaspina.

LES ÉTUDES SOCIALES
au Congrès d'Ajaccio

Les sociétés savantes de la ville de Marseille ne s'opposent de prendre une part active au Congrès organisé par l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui doit se tenir à Ajaccio, dans la première quinzaine du mois de septembre prochain. L'une d'elles, la Société de Statistique, dans sa dernière séance, a décidé de présenter aux délibérations du Congrès, un mémoire sur l'enseignement et l'éducation du peuple, préparé par M. Jules Henriet, membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences, vice-président de la Société Marseillaise d'enseignement professionnel et président de l'Université populaire : Le Foyer du Peuple.

Les documents rassemblés par M. Henriet s'imposent à l'examen par leur actualité ; ils provoqueront certainement des débats curieux, peut-être même passionnés à cause des préoccupations sociales de notre époque. La Société de Statistique a considéré avec une grande attention chacune des subdivisions du travail qui lui a été soumis et elle en a arrêté les principales dispositions, soit les indications proposées par le Comité du Congrès. Les documents relatifs à l'enseignement et à l'éducation du peuples, sur lesquels l'Association pour l'avancement des Sciences aura à délibérer, sont rédigés suivant le programme ci après :

Enseignement post-scolaire

1. — Instruction des adultes. — Instruction primaire ; cours d'adultes des instituteurs et institutrices de l'enseignement public ; cours du soir pour les ouvriers. — Instruction secondaire : Enseignement professionnel, commercial, industriel et agricole ; syndicats ouvriers et syndicats patronaux ; conférences, lectures et causeries. — Instruction supérieure : Sociétés savantes littéraires, scientifiques et artistiques ; bibliothèques et musées ; promenades et excursions ; expositions et congrès.

2. Universités populaires. — Définition des Universités populaires : confusion d'objectif dans les classes bourgeoises entre les Universités populaires et les Universités classiques, confusion dans les classes laborieuses entre les Universités populaires et les Institutions post-scolaires. — Origines des Universités populaires : organisation de la première Université populaire à Paris ; rôle de la Coopération des idées dans la vulgarisation de ces institutions ; quelle est la première Université populaire de province fondée en France ; influence des exten-

8. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

III

Jeune et amoureux du plaisir, il avait consciencieusement étudié le personnel féminin des bals masqués ; il savait donc par expérience qu'espérer de rencontrer, dans ce « pandemonium », un ange d'innocence, serait aussi déraisonnable que de chercher une chaste fleur des Alpes parmi les plantes impures d'un marais d'Afrique. La présence de Célestine lui parut impliquer une de ces fêtes uses précoces qui marquent d'ineffaçables stigmates la vie entière d'une femme ; il jura de pénétrer ce mystère, et de placer au besoin l'impitoyable lampion de la vérité devant le casse-cou matrimonial où Teissier semblait près de se laisser choir.

La préoccupation de Francis, et la pensée malsaine qui, depuis quelques jours, régnait entre les futurs époux, jetèrent sur le dîner une froideur contre laquelle lutta sans succès un dithyrambe bourgeois, psalmodié par M. Simart, au sujet des malheurs de Varsovie. En sortant de table, les convives descendirent au jardin. Célestine prit le jolie blonde par les bras l'entraîna en courant à travers les allées, et toutes deux, s'abandonnant à la folle gaîté qu'avait comprimée jusque-là le décorum, commentèrent, par mille réflexions moqueuses, la conduite bizarre du nouvel arrivé. Par un empressement simultané, les deux amis se rapprochèrent l'un de l'autre, tandis que l'expelletier continuait à verser au convive à moitié chauve l'infusion patriotique et poloniaise dont lui-même s'était désaltéré le matin dans la coupe écumante du « National ».

— Eh bien, comment la trouves-tu ? demanda Teissier avec un orgueil mal dissimulé ; car, en ce moment, les charmes de sa future lui faisaient oublier ses défauts. En présence d'un tiers, un amant apprécie avant tout la beauté de sa maîtresse.

— Charmante, répondit Francis d'un ton froid : mais, dis-moi, quelle est cette jeune femme qui était assise à table en face de moi ?

— Madame Regnauld, la cousine de Célestine et la femme de ce grand monsieur qui cause avec mon beau-père.

— Elle paraît très-liée avec mademoiselle Simart

— Extrêmement. Elle demeure ici une partie de l'été, et, à son tour, Célestine passe l'hiver chez elle, à Paris. Elles y étaient encore toutes deux il y a six semaines.

— Ah !... cette dame a une physionomie qui annonce un cœur bien sensible... tu comprends ; et de son côté, le mari possède une figure caractéristique.

— Ils font un fort bon ménage.

— Cela n'empêche pas.

— Que nous importe ? Parlons de Célestine. . Tu la trouves donc ?

— Ravissante ! je te l'ai déjà dit ; mais...

— Mais ?

— Je ne te conseille pas de l'épouser.

— Pourquoi cela ? demanda Teissier d'un ton sec ; car l'irrésolution du caractère n'est pas incompatible avec l'esprit de contradiction, et, en ce moment, l'homme à se marier se trouvait blessé du peu d'enthousiasme de son confident.

— Pour plusieurs motifs que tu as découverts toi-même, répondit Francis ; ne m'as-tu pas dit ce matin qu'elle était irritable, emportée, violente même ?

— Défauts d'enfant, que je corrigerai facilement quand je serai son mari. Songe qu'elle a dix-huit ans à peine ; et puis j'ai exagéré. Si ta n'as pas d'autre raison...

— J'en ai une autre.

— Laquelle donc au nom du ciel ? car tu me fais mourir avec ton air grave et tes paroles entortillées

— Je te répondrai demain. D'ici là tâche de me procurer un entretien avec ta future.

Aristide regarda son ami d'un air de plus en plus ébahi.

— La demande est originale, dit-il ensuite. Du reste, fais ce que tu voudras, je ne suis pas jaloux de toi. Quant à te servir, cela m'est impossible : tu dois voir que Célestine me boude et ne m'adresse pas la parole

Ils se promenèrent un instant en silence.

— Où sont-elles allées ? demanda tout à coup Francis, en cherchant de l'œil les deux femmes qui venaient de sortir du jardin.

— Au billard, sans doute.

— Allons-y, car il me semble qu'on ne doit pas nous trouver fort aimables.

— Allons, répondit Teissier, qui se dirigea du côté du logis.

IV

Les deux amis rentrèrent à leur tour dans la maison. En traversant le vestibule au bruit de billes entre-choquées qui partait d'une salle voisine, leur appréciation de Célestine, qui venait de gagner une partie.

— Nous allons jouer tous quatre ! s'écria la jeune fille avec la vivacité qui caractérisait tous ses mouvements. Je serai avec ma cousine. Ces messieurs joueront contre nous ; et je ne veux pas qu'ils nous rendent de points.

— Voilà un arrangement contre lequel je proteste, répondit Francis en souriant ; une partie de billard doit être réglée comme un quadrille. Si nous dansions, au lieu de m'accorder votre main, me condamneriez-vous à être le cavalier d'Aristide ?

L'idée de son prétendu figurant en guise de femme dans une contredanse redoubla la gaîté de mademoiselle Simart, qui dédia qu'on s'en rapporterait au sort. Le dieu aveugle, ainsi consulté, parut montrer quelque clairvoyance en réunissant, comme partenaires, les futurs époux.

La partie commença. Desmond jouait avec la négligence d'un homme qui a la conscience de sa supériorité.

(*A suivre*).

sions Universitaires anglaises et allemandes. — Objectif des universités populaires: Les programmes et les méthodes; les écueils des Universités populaires: la politique militante et l'anti-cléricalisme.

3. — Fédérations post-scolaires. — Différentes natures d'institutions post-scolaires: Sociétés d'enseignement, Sociétés d'éducation, Sociétés d'anciens élèves, mutualités scolaires, mutualités ouvrières, Sociétés des amis de l'instruction. — Associations amicales: patronages post-scolaires; stérilité morale des associations d'anciens élèves, leur mauvaise adaptation des principes de solidarité; égoïsme et résultats anti-sociaux des Sociétés amicales. — Syndicats et associations professionnelles, syndicats patronaux et syndicats ouvriers; unions syndicales; la lutte des classes.

Gazette Départementale

LINGUIZZETTA. — Aux obsèques de la regrettée Mlle Sacripanti Claire, une de nos amies, Mlle Marie Domarchi, a tenu à lui dire le dernier adieu.

Voici le discours de Mlle Domarchi.

Mesdames et Messieurs,

Avant de nous séparer à jamais de ce cercueil qui contient la dépouille mortelle de Claire Sacripanti, permettez-moi d'adresser au nom de toutes ses amies, un suprême adieu à celle que la mort a fauchée à la fleur de l'âge, alors qu'elle comptait à peine seize printemps.

Oui, elle n'avait que seize ans! Elle est tombée à cet âge où l'on commence à vivre, où l'on ignore encore les amertumes de la vie. Malgré cela, elle a vu venir la mort en stoïque et sans aucune plainte. Par sa douceur, par sa patience et sa résignation chrétienne elle a préparé au coup qu'elle allait recevoir sa pauvre mère installée à son chevet et disputant, mais en vain, sa chère enfant à la mort. Ah! pauvre mère, la disparition de votre fille vous plonge dans un abîme de tristesse; aussi n'essayerai-je pas de consoler par de vaines paroles une douleur inconsolable.

Cependant si quelque chose peut adoucir un instant votre extrême affliction, c'est de voir la part que prennent à votre malheur tous ceux qui ont connu votre enfant et qui se pressent autour de son cercueil pour lui rendre un dernier hommage.

Après sa famille, après son oncle dont elle faisait l'orgueil et la joie à Bastia et qui dans cette cruelle maladie n'a cessé de lui prodiguer les soins les plus affectueux, c'est nous ses amies qui la regrettons le plus amèrement, non seulement pour sa haute intelligence mais plus encore pour les qualités du cœur qui l'emportaient en elle sur celles de l'esprit.

Claire, en effet, était un cœur ouvert, franc et loyal, une amie dévouée, douce et affable, toujours d'humeur égale, ne songeant qu'à se rendre agréable à ceux qui l'approchaient. Sois certaine, chère amie, que ton souvenir ne s'effacera jamais de nos cœurs et qu'aux heures tristes de la vie, quand nous chercherons dans le passé des consolations pour le présent, nous évoquerons l'image tendre et fidèle que la mort vient de nous ravir.

Adieu, Claire, adieu, ma chère amie, au revoir dans un monde meilleur.

LE DRAME
DE LA RUE DROITE

L'émotion produite mercredi soir dans la rue droite par le coup de fusil qui a blessé plusieurs personnes s'est encore accrue hier en apprenant la mort de la petite Louise Biaggini qui a succombé aux blessures qu'elle avait reçues.

L'auteur de ce drame qui a jeté la consternation au sein de plusieurs familles a été interrogé mercredi soir, quelques heures après le crime, par M. le Juge d'Instruction.

Parianti Barthélemy ne paraît guère affecté de ce qu'il a fait, et c'est avec un calme apparent qu'il a déclaré avoir obéi à un coup de tête, poussé par les railleries dont il était en butte depuis plus d'une heure.

Malheureusement les blessés sont presque tous des enfants et des jeunes filles qui, dit-on, étaient là en simples spectateurs, car, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, il paraîtrait que Parianti était hué par des jeunes gens et des filles de mauvaise vie qui stationnent jour et nuit dans la rue du Colle, n'ayant rien de mieux à faire que de molester les passants.

Parianti qui est balayeur public, rentrait, dans la soirée, du travail, lorsque à son passage rue Giulietta, de jeunes oisifs et des filles se mirent à l'appeler comme d'habitude: « Beccomeo! Beccomeo! » Répondant à ces vexations il se produisit un tumulte qui ameuta autour de Parianti de nombreux enfants. Le balayeur monta chez lui, au 3e étage du n° 6, il se mit à la croisée et vit que de nombreuses personnes persistaient à stationner sous ses fenêtres; du groupe partaient de temps en temps les cris de « Beccomeo! Beccomeo! »

Ces mots surexcitaient Parianti qui se montrait, à intervalles répétés, à la fenêtre, tantôt riant, tantôt l'air menaçant et un vieux fusil à la main.

Les enfants effrayés par la vue du fusil se réfugièrent au haut de l'escalier conduisant à la rue Droite. Les cris continuaient, la foule grossissait de plus en plus, et les filles qui trouvaient plaisir à ce jeu, engageaient Parianti à faire feu. On croyait à une plaisanterie, lorsque Parianti, qui avait disparu de la lucarne, se montra soudain et fit feu dans la direction de la rue Droite.

Ceux qui se trouvaient au haut de l'escalier furent assez blessés. Une petite fillette de 8 ans, Louise Biaggini, qui, passant pour aller chez l'épicière voisine, s'était arrêtée un moment poussée par la curiosité, reçut une vingtaine de petits plombs à la tête et à la figure. Blessée grièvement, cette fillette a succombé dans la nuit malgré les soins éclairés que lui a prodigués le docteur Zaccarelli appelé en toute hâte.

D'autres enfants, au nombre de trois, Barbieri Jean, âgé de 9 ans, Mariani Louis, 10 ans, Mattei Paul, 6 ans, une jeune fille âgée de 14 ans, Antonetti Marie, et deux jeunes gens, Guadello Jules et Defilippi Paul, cordonniers à la rue droite, ont été atteints par les projectiles. Quelques-uns, quoique assez gravement blessés, sont hors de danger et pourront être remis après quelques jours de traitement.

La charge du fusil était considérable. Du nombreux petits plombs ont été extraits des blessures et près de 50 traces de projectiles ont été relevées sur le mur de l'escalier à 2 m. 50 du sol et, en face, dans la rue droite, environ le même nombre sur le mur et la porte à côté.

Le cadavre de Louise Biaggini a été transporté à l'hospice civil où M. le docteur Ramarony a procédé à l'autopsie.

M. le Juge d'Instruction et M. Pierangeli, substitut du procureur de la République, se sont transportés au domicile des blessés pour y recevoir leur déposition.

Les blessés

Voici quel est l'état des blessés:

Vadella n'a qu'une blessure légère à la cuisse.

Mattei Paul, blessure légère à l'œil droit.

Antonetti Marie, âgée de 4 ans, blessures assez graves à l'œil gauche, au bras et à la cuisse.

Magoni, blessures très graves à l'œil gauche et au bras; son état était tel que M. le Juge d'instruction a dû renoncer à l'interroger, il ne pouvait pas parler.

Barbieri, blessures graves à la mâchoire.

Defilippi, blessures peu graves au bras, à l'œil gauche et à la poitrine.

Toutes les personnes blessées n'avaient pas pris part aux insultes; elles avaient été attirées là par le bruit.

Il est à remarquer que si Parianti avait fait feu un peu plus en ligne droite, il y aurait eu peut-être cinquante personnes blessées.

Il y avait là au moins cent personnes, on a compté sur le mur du côté gauche de l'escalier plus de cinquante chevrotines et petits plombs.

Parianti a déclaré qu'il avait acheté ce vieux fusil à un canon d'occasion pour sa défense personnelle et qu'il le tenait ainsi chargé, parce que le quartier qu'il habitait était mal fréquenté. Il s'agira d'établir si Parianti a pris simplement le fusil où il se trouvait ou bien s'il y a ajouté des petits plombs et chevrotines.

Il paraît que lorsque Parianti est arrivé chez lui le tapage durait depuis longtemps; une des filles du quartier s'était querellée avec sa concubine; tout le vocabulaire ordurier y avait passé, c'est ce qui avait attiré la foule.

Le concubine et la fille de Parianti ont été relaxées, aucune charge n'ayant été relevée contre elles.

L'instruction de cette affaire continue.

Pénible Accident à bord

On lit dans le *Petit Provençal*:

Un accident pénible a marqué la dernière traversée que vient d'effectuer la « Ville-de-Bastia », commandant Holland, de la Compagnie Fraissinet, arrivé hier matin de Bastia et Livourne. Dans ce port, s'embarquèrent, entre autres passagers, les époux Pietroni et leur fillette, âgée de 45 mois, se rendant à Marseille. Comme la traversée est courte et que les époux Pietroni ne sont pas riches, ils prirent des passages de pont.

La « Ville-de-Bastia » quitta Bastia, le temps menaçant un peu. Quelques heures après, la mer devint très mauvaise et les passagers de pont furent horriblement secoués. Aussi Pietroni, voyant sa femme et sa fillette très fatiguées, prit pour elles une troisième classe où elles se rendirent immédiatement. Mme Pietroni et la petite Marie se placèrent dans une couchette et, malgré le roulis et le tangage du navire, réussirent à s'endormir.

La nuit passa. Hier matin, Mme Pietroni s'éveilla la tête lourde encore et chercha sa fillette; elle la trouva près d'elle, mais, hélas! la pauvre enfant était morte, étouffée. On suppose qu'à la suite d'un coup de roulis plus violent que les autres, l'enfant a été coincée entre la mère endormie et la paroi du bateau et que, pressée, étouffée sous les couvertures, elle n'aura pu bouger.

Quand Mme Pietroni s'aperçut du malheur qui lui arrivait, elle poussa des cris si déchirants que l'attention de son mari et de tous les passagers fut attirée. On essaya de ramener l'enfant, mais il était trop tard et on dut presque user de force pour enlever le petit corps des bras de ses parents qui voulaient le réchauffer de leurs baisers.

Le corps de la petite Marie Pietroni a été laissé à bord, après que les constatations d'usage eurent été faites par M. Thirist, commissaire de police. Les obsèques auront lieu probablement ce matin. — M.

Baccalauréat

Ont été admis définitivement et par ordre de mérite:

Lettres-Mathématiques:

MM. Chegaard Jean, assez bien.
Franceschini Joseph, id.
Mattei Charles-François, id.
Mattei François.

Rhétorique:

MM. Marinetti Henri.
Battesti.
Santelli François.
Laccioni Napoléon.
de Monti-Rossi.

Baccalauréat moderne, 1re partie:

MM. Graziani Dque, assez bien.
Giorgi Georges.
Caraffa Eugène.
Benetti Antoine.
Antonini Joseph.
Musso.
Torre.

Philosophie:

MM. Peraldi Jules, *très bien*.
Stefani Joseph, assez bien.
Vivicorsi Jacques.
Puccinelli Pierre.
Casabianca.
Nasica Joseph.
Cristini Jean.
Pietra Jean-Louis.
Lucca Jean-Baptiste.
Liberati.
Gailetti Charles.
Faccendini.
Guitet Pierre.
Fabre Jacques.

Bulletin financier

Paris, le 1er juillet 1901.

La liquidation s'effectue facilement et le marché reste sur un bien bon ton en général. Le 3 0/0 est ferme à 100 35; le 3 1/2 s'avance à 101,55. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur fait à 78,10; l'Italien progresse à 98,10. Le Turc à 98 est à 27,50; on sait que l'Administration des Monopoles reste toujours un de nos cauchemars. M. Rouvier, dit-on, serait disposé à nommer un nouveau directeur à Pinatoux.

Nos Fonciers de Crédit sont fermes. Crédit Lyonnais à 943, Comptoir National à 756. Les Mobilières valent 485. Le Foncier de Verre Gardey s'est avancé à 118 50; la Compagnie Continentale d'Incandescence cote à 625.

Les Pétroles du Mexique sont actifs à 155. L'industrie pétrolière a fait un effort de tous les côtés, parce que l'écoulement des produits est aussi à dans tout l'intérieur.

L'Assemblée Générale constitutive de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie (banque Rouvier) aura lieu vers le 15 juillet.

L'hémisphère français calme.

Une Actrice de Paris

Ayant appris la mauvaise nouvelle d'une jeune actrice de Paris qui avait, depuis quelque temps, quitté la scène en pleine jeunesse, je me rendis chez elle pour me rendre compte par moi-même de la bonne foi de cette réclame et me mettre à même de lui être utile si elle était réellement malheureuse de la perte de la faculté de jouer la comédie. Je répétai simplement ma conversation avec M. le Docteur Lebozec, 33, boulevard des Batignolles à Paris, laissant même dire tout haut qu'on devait d'une grâce infinie, je trouvai à Mlle Léda Lebozec une mine ravissante qui n'avait une belle santé et un calme parfait.

« — J'ai appris, Mademoiselle, que vous aviez laissé une carrière pour laquelle vous sembliez avoir une vocation très marquée, et que vous aviez été forcée de vous retirer à la suite d'une maladie grave.

« — En effet, monsieur, la neurasthénie s'empara de moi au point que je fus obligée de me retirer. Je vous avoue que sans les Pilules Pink que j'ai employées avec un succès presque incroyable, j'aurais succombé à abandonner ma profession.

« — Soyez assez bonne pour me dire comment vous avez été amenée à employer les Pilules Pink?

« — Une amie qui en avait été témoin avec succès me les conseilla et je lui en garde une profonde reconnaissance, car je suis aujourd'hui en excellente santé et prête à remplir le rôle qu'un nouvel engagement m'attribue.

« — Puis-je vous demander pour me dire comment vous avez été amenée à employer les Pilules Pink?

« — Oui, monsieur, et c'est pour cela que je compte ainsi sur l'emploi des Pilules Pink qui, aurait-elle rendu la santé, me permettent de supporter sans fatigue et sans la honte de dure labeur de ma profession.

« — Je vous le souhaite, Mademoiselle, et vous remercie de tout cœur de votre très gracieuse réception. »

Je quittai Mlle Léda Lebozec convaincu une fois de plus que les Pilules Pink sont le remède souverain contre les maladies provenant de la pauvreté du sang ou de la faiblesse des nerfs et qu'à la suite de leur emploi, l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse de l'estomac et les névralgies disparaîtront.

La photographie de Mlle Lebozec a été faite par Pierre Petit, Galeries avait il y a quelques années certifié l'excellence des Pilules Pink. Il a bien voulu renouveler son attestation et nous dire qu'après l'avoir guérie d'une faiblesse générale, les Pilules Pink l'ont rajeunie de dix ans.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal (Bastia et Cie, 23, rue Saint-Pierre. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les 6 boîtes franco contre mandat-poste.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Orsini Vincent-Louis.

DÉCÈS. — NÉANT.

Pleurs et Regrets

A ma sœur très regrettée.
1872-1901.

. . . . . .

Mais elle était du monde où les plus belles
Ont le pire destin; [choses
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,
On a beau la prier, [reilles,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

(MALHERBE).

. . . . . .

Tu vins au monde en 1872, tu mourus en 1901, tu ne vécus qu'un instant, l'espace d'un matin... Destin cruel!

Qu'il est dur de mourir si tôt!...

Je ne t'oublierai jamais, ma sœur bien-aimée, toi dont la disparition prématurée excita les vifs regrets de tous ceux qui te connurent.

Je te pleurerai toujours, ma sœur adorée, toi dont la vie fut si courte mais si bien remplie!

Partout, tu fus très bonne figure; tu étais la joie et l'orgueil de tes parents chéris.

J'irai souvent, très souvent, au cimetière; là, sur la tombe où tu dors ton éternel sommeil, je prierai, à genoux, pour le repos de ta belle âme.

Tu fus pour moi une mère, je t'aimai à l'égal d'un fils. De toutes tes qualités, de toutes tes vertus, il ne nous reste plus aujourd'hui que le souvenir. Ce souvenir, du moins, ne périra pas.

Nous nous reverrons, je l'espère, dans un monde meilleur, dans un monde où l'on ne se quitte plus.

Ici-bas, hélas! souffrir, souffrir sans cesse, tel est désormais mon lot.

O mon Dieu, que la vie est triste!...

N. B DE PINO.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 juillet

[illegible] — 7 heures du matin, + 20 [illegible] 1 24. 6 heures du soir, + 21. [illegible] 4 20. minimum, + 16.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm [illegible] 756 mm. 9 heures du soir, 757 mm [illegible] 2 h. du matin S O, assez fort, 2 h. du soir, O, modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, peu agitée.

Santoar des eaux: matin, + 0,60, soir, + 0 35

Pluviomètre, 8 9 heures du matin m.

Les Corses en Algérie

MM. de Peretti et Z-Vaco viennent d'être réélus membres du conseil général dans la province de Constantine, le premier à Bugeaud, le second à Constantine-Est.

A Soukaras, M. César Casanova, antiscomite, a été battu par le candidat républicain.

Nécrologie

Mme Attaud née Gaspari a succombé hier au mal qui la minait depuis longtemps et que n'avaient pu enrayer les soins si prévenants dont elle était entourée.

Le corps a été transporté directement à Sisco, où ont eu lieu les obsèques, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus de tous les points du Cap et de Bastia. L'inhumation a été faite dans le magnifique mausolée de la famille Gaspari.

Nous adressons aux familles Artaud, Ramelli, Gaspari, l'expression de nos condoléances.

Avenir du Prolétariat

La Société est propriétaire des immeubles suivants situés à Paris: 8, rue Perronille, 9, place Lafayette, 8, rue du Port Mahon, (avenue de l'Opéra), 21, rue de Rivoli. A Marseille, 8, rue Colbert.

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre samedi prochain à 8 heures du soir à l'Hôtel-de-Ville. Paiement des cotisations du mois de juillet. Admission de nouveaux membres. Cotisation: 1 fr. 50.

Le Président, P. PAOLI.

A Portoferrajo

Nous rappelons à nos lecteurs que l'excursion à l'île d'Elbe est définitivement fixée à dimanche prochain, 7 juillet, à 4 heures du matin, sauf le cas de force majeure.

On s'embarquera au vieux-port, quai Nord.

Nous engageons les personnes qui désirent prendre part à cette excursion à se faire inscrire sans retard, à cause du nombre restreint de places dont disposent MM. Poggi frères, et de la nécessité de faire connaître aux autorités de Portoferrajo le chiffre exact de passagers.

Syndicat des maçons

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche, 7 juillet, à 10 du matin, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour: Lecture du procès-verbal de la dernière séance; Situation financière; l'perception du mois de juin.

Les membres syndiqués sont priés de se munir de leur livret qui leur servira de carte d'entrée.

Les retardataires de plus de trois mois seront amendés. La présence de tous les membres est indispensable.

Le Vice-Président, ANTOLFI.

Au Port

Le voilier *Madre dei Fiagelli*, capitaine Zacchieri, arrivé de Santa Teresa, avec 25 têtes de bétail.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, arrivé de Livourne, avec 33 passagers et 2 tonnes, est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, arrivé de Nice, avec 20 passagers et 27 tonnes, est parti pour Livourne.

— Le brick goélette *Elisa*, capitaine Aquetto, arrivé de Cassis avec 171 tonnes.

Avis

On demande à louer quatre ou cinq pièces, Boulevard du Palais.

Adresser offres écrites à M. P, bureau du Journal.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont les fins gourmets ne se lassent pas de louer les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: *celle pour une personne, de 2 à 4 francs celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

BOURSE DE PARIS

	3 juillet	4 juillet
3 p. 0/0 ancien	100.50	100.50
3 p. 0/0 amort.	99 70	99.75
3 1/2 0/0	101 45	101.40

Dépêches du Jour et de la Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Manifestation ouvrière

Hier soir a eu lieu à la Bourse du travail, à Paris, une très grande manifestation ouvrière contre la guerre.

Les manifestants avaient arboré des bannières rouges. Les agents ayant voulu les enlever, il s'en est suivi une bagarre entre les socialistes et les agents.

Plusieurs agents ont été blessés.

La Santé du Pape

de Rome:

Le Pape jouit d'une excellente santé.

Il a passé la journée dans les jardins du petit Palais. Il n'était pas sorti de ses appartements depuis deux ans.

Explosion d'une Torpille

de Cadix:

A la suite de l'explosion d'une torpille, un lieutenant de vaisseau et 2 marins ont été tués; 17 marins ont été blessés.

A Washington

M. Jules Cambon, ambassadeur de France, a fait hier ses adieux au président Mac-Kinley.

M. Cambon s'est embarqué aujourd'hui, à Washington, pour aller passer ses vacances en France.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Ranbourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Recherches scientifiques

Discussion de la proposition de loi relative à la création d'une caisse de recherches scientifiques.

Adopté.

Les décorations pour la Chine

Discussion du projet de loi affectant aux ministères de la marine et de la guerre un contingent supplémentaire de décorations pour l'expédition de Chine.

Adopté.

Le régime forestier de l'Algérie

Discussion du projet de loi relatif à l'application du régime forestier en Algérie.

Adopté.

Compatibilités Electorales

Discussion de la proposition de loi tendant à rendre compatibles les fonctions électives avec celles de médecin de l'assistance publique.

Adopté.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

Déclassement de places fortes

A la reprise de la séance le Sénat décide de discuter demain le projet de loi relatif au déclassement de certains ouvrages ou places fortes.

Séance levée.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les quatre contributions

Suite de la discussion du projet de loi sur les quatre contributions.

Le ministre des finances expose qu'il est impossible de supprimer les quatre contributions et de les remplacer par l'impôt sur le revenu qui ne reposerait sur rien.

M. Lasies proteste contre le régime fiscal actuel et démontre la nécessité de le modifier.

M. Ribot déclare qu'il est impossible, à l'heure actuelle, de voter le projet d'impôt sur le revenu et qu'il convient d'adopter la loi sur les quatre contributions.

La suite de la discussion est renvoyée à cette après-midi.

La séance est levée à 11 h. 35.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. AYNARD

La séance est reprise à 2 heures.

Interpellation Dejeante

M. Dejeante demande à interpeller le gouvernement sur la violation de la Bourse du travail par la police dans la soirée d'hier, et réclame la discussion immédiate.

Le président du conseil insiste pour que cette interpellation soit inscrite à la suite des autres.

Par 386 voix contre 102 la proposition du ministre est adoptée.

Interpellation Breton

M. Breton dépose une demande d'interpellation au ministre des travaux publics sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour empêcher l'emploi du blanc de céruse.

Sur la demande du ministre cette interpellation est inscrite à la suite de celle de M. Pastre sur les incidents universitaires.

Médailles des ouvriers

M. Colle dépose une demande d'interpellation sur la distribution des médailles d'honneur aux vieux ouvriers.

Cette interpellation est classée à la suite des autres.

Les Médailles des marins

Discussion de la proposition de loi de M. Suchetet relative à la création d'une médaille d'honneur pour les marins après 30 mois de navigation.

La proposition est adoptée.

Les quatre contributions

La Chambre reprend la suite de la discussion sur les Contributions directes.

M. Aymond soutient qu'un grand débat sur la question de l'impôt sur le revenu est nécessaire et qu'actuellement le temps fait défaut. Il rappelle que M. Méline a été, en 1871, partisan de l'impôt sur le revenu.

M. Méline proteste: l'affirmation de M. Aymond n'est exacte qu'en partie.

La Disjonction

Par 354 voix contre 219 la Chambre vote la disjonction de la question de l'impôt sur le revenu du projet de loi sur les recettes et dépenses de l'exercice 1902.

Motion Merlou

M. Merlou présente une motion portant que la Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, décide que la discussion de la loi sur l'impôt sur le revenu sera inscrite à l'ordre du jour après le projet de loi sur les retraites ouvrières et sera discutée concurremment avec le budget.

Cette motion est adoptée par 318 voix contre 170.

Renvoi de la discussion sur les contributions à demain matin.

Dans l'après-midi, suite de la discussion des interpellations.

La séance est levée.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Hévétia* préviet sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia six 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Service vicinal

AVIS D'ADJUDICATION

Le public est prévenu que le lundi 8 juillet 1901, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'hôtel de la préfecture, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, de 19 lots de divers travaux de terrassements, chaussées et ouvrages d'art à exécuter sur les chemins vicinaux du département, s'élevant ensemble à la somme de 194.645 francs, y compris 15.518.04 de sommes à valoir pour dépenses imprévues.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au baresmik la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

De tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée: « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

A VENDRE

Landaus, Coupés, Victorias, etc.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

GLACE

On adresse à tout à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace opaque faite à l'eau naturelle qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur: J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit	11.185.625
Réserves fin 1899	18 828 636
Primes encaissées en 1899	17 968.637

ASSURANCES: Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. PUGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

BRESHAM ASSURANCES sur la VIE et RENTES

Capital [illegible] — Fondé en [illegible]
Participation aux bénéfices
DOTATIONS D'ENFANTS
Instructions pour le service [illegible]
PUGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e

BIBLIOTHÈQUE UTILE

134 VOLUMES — Chaque vol. broché, 50 cent., 1 fr.

DERNIERS VOLUMES PARUS

[illegible]

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à la *Mesure* et à l'*Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60 000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

EAU des Carmes BOYER

SOUVERAINE contre:
Evanouissements,
Vertiges,
Digestions pénibles,
Dyssenterie,
Apoplexie, Congestions.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE

D'OREZZA

SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Cité du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

VIN

La Corse par elle-même ne produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **4** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ETÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Cible, Rue Bonaparte, près des Bains, Cigarette, Cible, Les meilleures cigarettes de tout premier choix.

Premier partout l'excellent
Sauce-Apéritif du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Leryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898)
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

LE PHŒNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phœnix, à Bastia, 37, Bd Paoli.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CAMBRAI DUVERGER LILLE
Dépôt à Bastia pour l'Extérieur, M. CAUDOLI Fils, maison 48, rue de la République, Marseille.

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Directeur, 7, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

ACÉTYLÈNE
Usines d'Etudes et de Construction
ACÉTYLÈNE
ALAMBICS
DEROY Fils Aîné
APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)
CARBURE
LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE
CARBURE DE CALCIUM
ETABLISSEMENTS L. LIOTARD

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bi carbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 14 Paoli, 27.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

AVIS

Madame Georges, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de fille *Faith Wood*, et que son cabinet est transféré, rue de l'Opéra, n. 4, en face des magasins Orenga, 1er étage, et sera à l'avenir comme ci-devant

Mme FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au dernier de chaque mois.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Polovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Antonini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle très perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on lui donne. Seuls ils engagent à ne rien qui soulève en vente pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. Antonini inscrit sur chaque morceau.

00319

20e ANNÉE — SAMEDI, 6 JUILLET 1901 — N° 154

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. — Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 6 fr. 50, 3 fr. 4 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » 6 » 12 »
Union postale et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête du Jour : Ste Thierry.
Soleil : (heure d'été)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 54 m.
Lune : Pleine le 12 — Dern. Quartier, le 8
Fête de demain : Ste Claudie.

5 Juillet

L'Etat et la Marine marchande

Au cours de la séance de vendredi, à la Chambre des députés, le vote de crédits supplémentaires afférents aux primes accordées par le ministre du commerce a remis sur le tapis la question si intéressante des relations de l'Etat avec la marine marchande. Et quand M. Thierry, député de Marseille et rapporteur du projet de loi déposé il y a dix-huit mois par le gouvernement, a rappelé à la Chambre combien il était désirable qu'elle en inscrivît, le plus tôt possible, la discussion à son ordre du jour, l'approbation qu'il a rencontrée a prouvé que le Parlement se rend un compte exact de l'urgence des réformes qu'appelle la loi de 1893.

Je serai amené plus d'une fois à revenir sur ce problème national, et les débats qu'il soulèvera ne manqueront point de solliciter l'intérêt de nos lecteurs. Je voudrais aujourd'hui, jetant un regard en arrière, retracer dans ses grandes lignes l'histoire de la question ; rappeler les principes qui ont successivement dominé depuis un siècle notre législation ; indiquer les résultats auxquels leur application nous a conduits tour à tour. Les documents parlementaires et l'ouvrage très complet récemment publié par M. Ambroise Colin, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris, nous seront des guides précieux pour cette courte et nécessaire préface à la discussion prochaine.

∴

La prospérité de la marine marchande est à la fois la conséquence la plus directe et l'indice le plus manifeste de la prospérité commerciale des nations. C'est en elle que les industries trouvent leur débouché naturel. C'est par elle encore qu'elles s'approvisionnent ; et la rapidité du transport ou l'économie du fret influent considérablement sur leur progrès ou leur déclin.

D'autre part, la marine de commerce est en rapports étroits avec la marine de guerre ; et l'activité de l'une est liée à la force de l'autre. Toutes deux, en effet, contribuent à un degré égal à la richesse des chantiers de construction et au recrutement des équipages ; et si celle-ci venait à disparaître, celle-là perdrait tout aussitôt ses instruments et son personnel.

Il est donc évident que l'Etat doit suivre de très près le développement de la marine marchande ; et il est naturel qu'il lui réserve non pas une bienveillance intermittente et molle, mais une aide continue et un concours efficace. Cela est d'autant plus juste que la législation impose aux armateurs, comme le fait remarquer M. Colin, soit dans l'intérêt des marins, soit dans l'intérêt de la défense nationale, des charges et des obligations assez lourdes qui les placent vis-à-vis de leurs concurrents étrangers sur un pied d'infériorité. Il est donc équitable — et le texte même de la loi le reconnaît — qu'on encourage la marine marchande et que l'Etat lui accorde une compensation des services qu'il reçoit d'elle.

C'est cette compensation, sous les diverses formes qu'elle a tour à tour affectées, qu'il convient maintenant d'étudier.

∴

On a dit souvent que dans l'ordre administratif, comme dans l'ordre diplomatique, la Révolution de 1789 n'a fait que s'approprier les méthodes et les procédés de la monarchie. L'histoire de nos transports maritimes fournit de cette vérité une démonstration nouvelle.

Ce sont, en effet, les règlements de Colbert qui ont, en cette matière, servi de modèle aux décisions de la Convention ; et si l'Assemblée nationale est allée plus loin dans la voie de la prohibition que le ministre de Louis XIV, c'est à lui qu'elle a emprunté l'idée directrice de sa politique maritime, à savoir que la marine de commerce, « étant un des plus puissants moyens pour apporter l'abondance pendant la paix et rendre, en guerre, la force d'un Etat formidable », il convient par un traitement de faveur à son égard, autant que par des rigueurs douanières à l'égard des marines étrangères, d'aider à son développement et de stimuler son progrès.

Ces mesures de la Convention peuvent se ramener à quatre. L'acte de navigation du 21 septembre 1793 protégea les constructions en décidant qu'aucun navire ne pourrait obtenir les avantages attachés à la nationalité française sans avoir été entièrement construit en France. La loi de 27 vendémiaire an II frappa d'un droit de 2 fr. 50 par tonneau les navires étrangers important des marchandises de leur pays d'origine et interdit absolument toutes importations faites sous un tiers pavillon, c'est-à-dire sur un navire d'une autre nationalité que la marchandise importée. Enfin, le commerce avec les colonies et le cabotage d'un port français à un autre furent exclusivement réservés à la marine nationale.

Ce système, protecteur jusqu'à la rigueur, dura, à quelques atténuations près, jusqu'en 1860. Certains traités, dans la période intermédiaire, y portèrent, il est vrai, des atteintes partielles. Mais lorsque se produisit le fameux mouvement libre-échangiste qui devait aboutir à la conclusion du traité de commerce du 3 janvier 1868 avec l'Angleterre, c'était toujours par des mesures restrictives de la liberté commerciale que l'Etat assurait à la marine marchande la protection qu'il lui devait.

∴

Cette liberté une fois réclamée, il fallut de toute nécessité supprimer les dispositions qui en contredisaient ouvertement le principe, et ce fut, pour la marine marchande, le début d'une période de réaction dont elle souffrit profondément et contre laquelle ses représentants ne cessèrent de protester. On abolit d'abord, en 1861, le monopole métropolitain à l'égard des colonies. La loi du 19 mai 1866 fit disparaître ensuite les droits de tonnage sur les navires étrangers et les surtaxes du pavillon ; et, peu à peu, notre marine de commerce se trouva livrée, sans secours aucun, à la concurrence qui l'éprouvait déjà depuis plusieurs années.

En présence des conséquences funestes de cet état de choses — et je les aurai suffisamment indiquées en disant que quinze ans après la loi de 1866 il ne restait en France qu'un seul chantier de construction ayant pu se soutenir grâce aux commandes de l'Etat, — en présence d'autre part de l'impossibilité absolue de revenir aux prohibitions radicales que la forme moderne du commerce international condamne définitivement, le gouvernement a dû chercher des solutions nouvelles. Il a fallu trouver le moyen de favoriser l'industrie nationale sans vexer l'industrie étrangère ; de substituer au remède négatif un remède positif, et de stimuler notre marine au lieu de frapper ses rivales.

Nous nous y appliquons depuis vingt ans, avec beaucoup de bonne volonté, mais la nécessité où s'est trouvé le ministère de déposer, en 1899, un projet de loi sur la matière prouve que, malgré bien des essais, nous n'avons pas encore découvert la combinaison équitable qui concilierait l'intérêt des finances publiques et celui de la marine nationale.

∴

Les encouragements se sont produits sous une double forme : les subventions postales et les primes.

Les subventions postales ne doivent pas, en effet, être considérées comme la rétribution pure et simple du service que les Compagnies de navigation rendent à l'Etat en transportant les correspondances ; et la preuve en est que, lorsque ce sont des navires étrangers qui se trouvent chargés par nous de cette mission, la somme que nous leur payons est sensiblement inférieure à celle que nous attribuons, dans le même cas, à la marine nationale. En réalité, les subventions postales, qui se sont élevées en 1898 à plus de 26 millions de francs, constituent une véritable prime allouée aux vaisseaux français contre la concurrence étrangère, et sans laquelle d'ailleurs nos grandes Compagnies ne pourraient pas équilibrer leur budget.

Les primes sont d'un caractère plus général. Elles s'adressent non aux paquebots de luxe qui assurent, à dates fixes, le transport des voyageurs et des correspondances, mais à l'ensemble de la navigation commerciale. Elles ont été fixées successivement par la loi de 1881 et celle de 1893. Elles sont aujourd'hui — et je l'ai déjà indiqué — l'objet d'un nouveau projet de loi.

Elles eurent, dans les premières années où elles fonctionnèrent, la plus heureuse influence, et la navigation, autant que la construction, leur doivent un remarquable essor. Mais les inquiétudes résultant de l'instabilité de ce régime, — la loi était en effet limitée à une durée de dix ans, — les prorogations provisoires et les remaniements partiels, enfin et surtout les modifications introduites par la loi de 1891, ne tardèrent pas à charger tout cela.

Assorant en effet une prime considérable à la construction et sacrifiant trop la navigation, faisant un traitement de faveur aux navires à voile aux dépens des navires à vapeur, cette loi a faussé l'équilibre naturel de l'industrie des transports ; et la prospérité artificielle qu'elle a procurée à certaines de ses branches n'a pas suffi à soutenir dans l'ensemble son progrès. Bien au contraire, la construction même a diminué, tandis qu'augmentaient les charges du Trésor, qui pay-it en 1898 cinq millions de primes de plus qu'en 1894.

Illogique, impuissante et onéreuse, la législation actuelle demande à être réformée ; c'est cette réforme, préparée par les enquêtes les plus minutieuses, que réalise le projet déposé par le gouvernement. J'aurai d'ici peu l'occasion d'examiner les conclusions auxquelles il s'arrête et les remèdes qu'il propose.

(*Petit Parisien*) JEAN FROLLO.

Les Elections Départementales

La Porta

M. le vicomte Horace Sebastiani adresse aux électeurs du canton de la Porta d'Ampugnani, la profession de foi suivante :

Mes chers Concitoyens,

Répondant au désir exprimé par un grand nombre d'entre vous appartenant

---

49. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XVII

Où sa Majesté tient conseil avec nombre de gens de qualité, et où Chicot est le seul à ne pas approuver les mesures arrêtées par son maître et sanctionnées par le vote de l'assemblée. (Suite.)

Le Roi poussa un grand cri :

— A moi !... Chassez ce spectre ! Brisez ce verre !... Eloignez ce plat !

Du Halde et Saint-Prix accoururent épouvantés.

Henri s'agitait dans son fauteuil, les cheveux tout droits, les traits à l'envers et tous les membres secoués par un frémissement convulsif.

— Ce n'est rien, balbutia-t-il ; un moment d'égarement... Une vision... Un rêve... Mais de la lumière, pour Dieu !... De la lumière sur-le-champ !... ces ténèbres sont peuplées de fantômes !

Les flambeaux furent rallumés. On ramena le feu. Chicot, sérieux et assombri, avait regardé toute cette scène sans bouger, et sa figure n'exprimait plus qu'une profonde et éloquente compassion.

Le roi fit un signe. Les valets se retirèrent. Alors se tournant vers son ancien bouffon et laissant aller les bras le long de son corps, d'une voix désespérée :

Sainte Vierge ! que faut-il que je fasse.

Chicot s'inclina d'une façon qui ne manquait ni de dignité ni de respect, et cessant de tutoyer son interlocuteur, cessant de railler, avec la gravité d'un conseiller que son maître interroge dans les circonstances critiques :

— Sire, déclara-t-il, je vous l'ai déjà dit la veille du jour où cet orgueilleux sujet se mit en révolte ouverte contre son Roi, il n'y a qu'un moyen digne de vous de venger les injures reçues.

— Je ne veux pas de procès ! répéta le monarque du ton d'un enfant mutin et entêté. Je tiens à ce qui me délivrera le plus sûrement et le plus vite.

— Soit, mais après ?

— Après qui ?

— Après votre délivrance, Sire... Car tout ne sera pas fini alors... M. de Guise a une famille, des amis, une armée... Il y a le cardinal, d'abord...

— Je supprimerai le cardinal, fit le monarque avec un geste bref et coupant.

— Il y a madame de Montpensier, une furie, qui, rien qu'avec ses yeux, mettra le feu aux quatre coins du royaume...

— Je supprimerai madame de Montpensier.

— Supprimerez-vous aussi Mayenne ?... Mayenne est hors de vos atteintes... Mayenne est en état de tenir la campagne : il a, pour s'appuyer, Soissons, Saint-Quentin, Nancy, Troyes, Châlons, Lyon, Orléans... Et il n'y aura pas que Mayenne contre vous : il y aura Paris, il y aura la Ligue... Sans compter Philippe II d'Espagne, qui vous guette, et Henri de Navarre, qui attend le moment où vous serez obligé de mendier son appui...

— L'appui d'un hérétique, jamais !

— Il faudra, malgré vous, que vous en veniez là... Aussi bien, le Béarnais sera encore le meilleur de vos alliés... Lui, du moins, il ménagera le royaume, car il espère en hériter.

Le roi frappa du pied :

— Assez ! commande-t-il avec colère.

Chicot tendit vers lui des mains suppliantes. L'émotion enlevait tout caractère grotesque à sa physionomie et lui imprimait un étrange et saisissant cachet de noblesse, de tendresse et de bonté. Il se courba avec humilité ; et, d'une voix entrecoupée :

— O mon cher sire implora-t-il, ô mon prince, ô mon maître, c'est votre loyal serviteur, c'est votre vieux chien de garde qui vient intercéder pour vous auprès de vous-même... C'est une lourde charge que le meurtre d'un être humain : n'en accablez pas votre vie et votre gloire !... C'est une tache ineffaçable que le sang versé par trahison : n'en souillez pas les lis dont la pure blancheur éclate sur le blason de vos pères !

— Assez, te dis-je !... Plus un mot !

Et Henri frappa du pied derechef.

Le Gascon se redressa, développant sa haute taille, et, avec une solennité prophétique, avec un visage et des intonations funèbres :

— Prenez garde !... Guise n'est qu'un homme : vous allez en faire un martyr... Je ne sais ni Jérémie, ni Ezéchiel, et mon doigt n'a pas le pouvoir de tracer sur cette muraille le « Mané, Thécel, Pharès » du festin de Babylone ; mais rappelez-vous ceci : qui frappe par le crime s'expose à tomber par le crime.

Le Roi avait aux lèvres l'écume de la rage et, au front, la sueur de l'épouvante.

— Tais-toi ! bégaya-t-il ; je t'ordonne de te taire.

L'autre le regarda d'un air affectueux et triste.

— C'est fini, dit il avec une douloureuse pitié : le dévouement d'un pauvre diable ne peut rien contre les desseins de la Providence.

Henri posa l'index sur sa bouche :

— Le secret, n'est-ce pas ?... Le plus profond secret !

— Le Roi a ma parole, répondit froidement le Gascon.

Et il sortit en saluant.

XVIII

Où le capitaine Pergame verra ce qu'il ne s'attendait pas à voir, et où M. de Guise reçoit nombre de visites sur lesquelles il ne comptait pas.

Sur le Mail, notre ami Pergame demeurait sur son banc, mouillé et grelottant, avec une grande douleur qui lui tenaillait la poitrine et une fatigue qui lui figeait les pensées dans le cerveau.

Soudain, un bruit de jupes froufroute sous les arbres. Une voix demanda :

— Est ce vous, capitaine ?

Celui-ci se mit sur ses pieds avec effort.

— Je suis la personne que vous attendez.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Extra-Cigare Mattei

aux partis les plus opposés, je pose ma candidature au Conseil général.

N'ambitionnant aucune fonction administrative ou judiciaire, je n'ai d'autre but, en sollicitant vos suffrages, que de me consacrer à la défense des intérêts de notre beau canton, berceau de ma famille.

Elu conseiller général, je ferai vos affaires et non les miennes.

Le respect de la loi est le premier devoir du citoyen, et celle-ci disant expressément que « tous vœux politiques sont interdits aux conseils généraux, » laissant des côté toute politique, je m'occuperai exclusivement des intérêts de la Corse.

Le Conseil général, comme l'a si bien dit M. Thiers, n'est autre chose « qu'un conseil de famille ; » ce conseil de famille placé près du préfet est chargé de le seconder dans la lourde tâche qui lui incombe et il ne peut que prêter son concours le plus absolu à ce haut fonctionnaire, chaque fois qu'il est convaincu que les propositions qu'il défend ne peuvent qu'être utiles au département.

La candidature officielle n'existe plus, comme le disait très bien dernièrement M. Waldeck-Rousseau à plusieurs délégués du groupe radical-socialiste, toute liberté est laissée aux fonctionnaires qui doivent rester indépendants des agitations électorales. Une autre attitude ajoutait le Président du Conseil, serait en contradiction avec les vues et les instructions du gouvernement.

Le canton de La Porta, mes chers concitoyens, était autrefois un des plus riches de l'arrondissement de Bastia. Il est aujourd'hui dans un état voisin de la misère : il s'agit de remédier à cet état de choses. Je ne resterai pas inactif et dans six ans, je l'espère, vous pourrez constater que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour ramener un peu de bien être dans ce pays si délaissé.

Notre Corse, plus française peut-être que la France elle-même, il est triste mais nécessaire de le dire, a été très négligée. Les gouvernements qui se sont succédé : royauté, empire, république, ont presque oublié de remplir leur devoir envers cette petite France de la Méditerranée où sont nés tant de courageux soldats, tant de héros, et qui a donné de si grands exemples de courage, de patriotisme et de désintéressement.

N'oublions jamais que nous sommes un département français et demandons à être traités comme tel.

Poursuivons donc sans relâche l'amélioration de nos services maritimes postaux, l'assainissement de certaines parties de notre île, la défense de nos côtes, la création de routes nouvelles et l'entretien sérieux de celles existant déjà mais laissées dans un si triste état, la protection réelle et efficace de notre agriculture, la plus belle et la plus noble des professions, celle qui mérite le plus d'être encouragée.

Non seulement nous devons demander des écoles d'agriculture mais nous devons nous-mêmes nous réunir en sociétés agricoles, en syndicats car l'avenir est, quoi qu'on en puisse dire, aux associations, pouvez toutefois qu'elles s'inspirent des principes de justice, de solidarité et de fraternité qui sont pour et es une question vitale.

Avec le relèvement de l'agriculture la situation des petits cultivateurs s'améliorera, et les ouvriers si dignes d'intérêt trouveront à s'employer sans avoir besoin de déserter leur foyer ni leur famille pour aller chercher du travail sur le Continent, à Toulon ou ailleurs.

Enfin, évitons de gaspiller inutilement les deniers du département ; faisons toutes les dépenses utiles, mais ne faisons que celles-là.

Efforçons-nous d'obtenir pour les années mauvaises comme celle qui vient de s'écouler une diminution des impôts.

Pensons non seulement au présent mais à l'avenir : que les bibliothèques des écoles soient remplies de livres instructifs et moraux qu'on fasse aussi une place aux livres récréatifs qui donnent aux enfants le goût de la lecture, le désir de s instruire, ce qui les aidera à devenir plus tard de bons citoyens.

Electeurs de La Porta,

Je ne suis ni nationaliste, ni réactionnaire, Démocrate sincère et convaincu, je suis de ceux qui pensent que la République doit être large, libérale et ouverte à tous, défendant la religion, l'armée, la magistrature, bases fondamentales de toute société et soutenant énergiquement et sans faiblesse les grands principes de la Révolution.

Mon plus cher désir, mes chers concitoyens, est de vous être utile et de passer au milieu de vous le plus longtemps possible.

C'est ainsi que pouvant me rendre compte mieux encore des besoins de notre cher canton, je pourrai parler au Conseil général vos justes revendications, car votre vote montrera, je n'en doute pas, qu'on ne soucie encore dans le canton de La Porta de la famille Sebastiani.

A vous de cœur.

VICOMTE HORACE SEBASTIANI,
Premier conseiller municipal de Quercitello, docteur en droit, avocat, propriétaire dans le canton de La Porta.

Vescovato

M. J. P. Gavini adresse la circulaire suivante aux électeurs du canton de Vescovato.

Mes chers concitoyens,

Le 21 de ce mois vous êtes appelés à élire votre représentant au Conseil Général.

Je viens de nouveau solliciter vos suffrages.

Me sachant sans haine et sans rancune, de nouvelles et nombreuses adhésions à ma candidature se sont produites et sont venues se joindre à l'adhésion de mes amis de 1895-1896.

Je suis ce que j'étais hier — un enfant du peuple, pauvre, fils de ses œuvres, ayant toujours vécu au milieu des enfants du peuple et connaissant par conséquent leurs nombreux besoins, leurs légitimes aspirations.

Ce que je vous disais en 1895-1896, je le répète aujourd'hui.

Si je suis votre élu, je travaillerai de toutes mes forces pour assurer le développement de l'instruction, du commerce et surtout de l'agriculture.

Toujours désireux de mieux faire, j'insisterai auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'assainissement de notre plaine si fertile et si funeste par la malaria à nos travailleurs, pour améliorer l'entretien de nos routes existantes, pour activer l'achèvement de celles déjà commencées et qui relient notre canton aux cantons limitrophes, enfin pour la création des nouvelles routes jugées nécessaires.

Entièrement dévoué à la République, mes votes seront ceux d'un homme libre, indépendant de toute coterie et inspiré par les intérêts généraux du canton.

Aux urnes donc, librement et sans crainte, mais calmes et réfléchis comme de vrais démocrates qui vont accomplir leur devoir de citoyens, comme doivent le faire les enfants d'un des cantons les plus civilisés de la Corse.

Vive la Casinca !
Vive la République !

J.-P. GAVINI,
Maire de Loreto di Casinca, Officier d'Académie.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

6 juillet 1644. — Galeas de Campofregoso, comte de Corse, accorde à la commune et aux habitants de Saint Florent, de nombreuses franchises et communautés en récompense du dévouement qu'ils ont montré.

Cette charte fut confirmée 26 ans plus tard par le fils de ce seigneur, Thomas de Campofregoso.

N'y touchons pas!

Voilà enfin la note juste en ce qui concerne le chemin des Clarisses. On nous a montré d'abord un casse-cou en criant par-dessus les toits qu'il fallait le réparer. Pas très fort comme logique, n'est ce pas ! Aujourd'hui on vient nous dire ; Gardez-vous bien d'y toucher dans l'intérêt des pédicures ! A la bonne heure ! Mais ce n'est pas seulement dans l'intérêt de ces estimables citoyens qu'il convient de laisser les choses en l'état, c'est aussi pour le bien de beaucoup d'autres.

— Monsieur, me disait hier une laitière de Cardo, qui descend tous les matins par ce casse-cou, mes compagnes et moi nous faisons des vœux pour que notre Municipalité n'écoute ni X., ni Y., ni Z. Vous allez comprendre pourquoi. Quand le chemin des Clarisses était en bon état, nous le descendions trop vite et sans presque regarder où nous posions le pied. Il nous arrivait alors assez souvent de faire un faux pas et ce répandre notre lait par terre. Depuis qu'il est défoncé et rempli en maint endroit, nous avons adopté une allure lente et mesurée et, comme nous ouvrons l'œil et le bon, plus de faux pas, et par suite plus de lait répandu !

Et la bonne femme ajoutait d'un air convaincu :

— Vous n'avez pas idée, Monsieur, des services que peut rendre un mauvais chemin une fois qu'on en a l'habitude.

Donc, c'est entendu, le chemin des Clarisses a du bon: *N'y touchons pas !*

C.

Bulletin financier

Paris, le 2 juillet 1901.

Après un début peu satisfaisant, le marché s'améliore sous l'influence de la baisse de nos Rentes, qui se sont avancées, le 3 0/0 à 100.70 et le 3 0/0 à 101.85. Les Sociétés de Crédit se tiennent dans toute cette période. Depuis le commencement de l'année, les bénéfices du Crédit Foncier sont en plus-value de 600.000 fr., sur 1900 et pour le mois de mai seulement ses bonifications ont eu augmentation de 400.000 fr., sur ceux de mai de l'année dernière.

Parmi les valeurs industrielles, les Pétroles de Mossi-Ilir sont actifs à 255, les Ernesto Fordiane se traitent à 465 ; l'action Paris Nationale est à 106 fcs, et l'obligation à 370.

La Pierre de Vieux Garcia y est bien tenue à 118.50. Elle reçoit tous les jours de nouvelles applications et rend de plus en plus de services au point de vue hygiénique, décoratif et architectural.

Fonds étrangers au reprise. Extérieure 72.15/16. Italien 98.70. Serbe 70.80. Marché local à Bruxelles 3 0/0 96 40 ; Capitol et Dividende Ottomane 385 et 440. Capital National Banque ère 0/0. Privilégiées et Dividendes Bruxelloise 417.50, et 266.25. Bons achats en général quelques Roumaines à 363.

N. B. L'horaire de Par sont stationnaires.

Les Services Maritimes postaux

M. le président de la Chambre de commerce a reçu de M. le Ministre du commerce la dépêche suivante :

« Le gouvernement n'a pas jusqu'ici demandé la mise à l'ordre du jour du projet des Services maritimes postaux de la Corse, dans l'espoir que la commission chargée de l'examiner aboutirait à des conclusions qu'il puisse accepter au double point de vue technique et financier.

» Mais il est résolu, en tout cas, à prier la Chambre d'aborder cette importante question, dont l'examen ne saurait être plus longtemps différé, dans l'une des premières séances de la rentrée.

» Il s'efforcera, par la solution qu'il adoptera, de concilier les intérêts complexes soulevés par le projet et notamment ceux que nous signale la Chambre de commerce de Bastia.

» MILLERAND. »

Gazette Départementale

LA VASINA. — Le triduum en préparation à la fête du Précieux Sang de Notre-Seigneur au sanctuaire de Notre-Dame des Grâces de La Vasina, a commencé jeudi à 9 heures du soir ; dimanche 7 courant, jour de la fête, messes basses depuis 5 heures et demie du matin, messe solennelle à 9 heures et demie, discours ; vêpres à 4 heures du soir, procession et salut.

Il est probable que les chalutiers feront quelques voyages pour transporter les pélerins.

GHISONI. — Il a été procédé à Ghisoni, à l'élection de la municipalité.

M. Jules Micaelli a été élu maire à l'unanimité, et M. Costantini, adjoint.

MAUSOLEO. — La fête de Saint-Jean-Baptiste a revêtu cette année à Mausoleo une solennité inaccoutumée qui a attiré un grand nombre d'habitants des villages du canton et de ceux de Belgodère.

Le panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Storti avec une éloquence remarquable.

CASAMACCIOLI. — M. Sabiani est nommé notaire à la résidence de Casamaccioli, en remplacement de son père.

AJACCIO. — Un petit enfant, Pascal Santucci, âgé de 4 ans, s'amusait avec son frère âgé de 6 ans, près d'un réservoir. Il fit un faux mouvement et tomba à l'eau. L'aîné se mit à crier, à l'appeler, mais vainement. Il se décida alors à courir chez sa mère pour lui raconter ce qui s'était passé.

La pauvre femme se précipita affolée vers le jardin, retira son enfant du réservoir, mais ce n'était plus qu'un cadavre. Des voisins survinrent et ne purent qu'unir leurs larmes à celles des parents éplorés et les aider à transporter le petit à leur domicile.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Héveltia* préviant sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia sis 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 juillet

Ajaccio. — 7 heures du matin, + 20.5 midi 1/2 22. 6 heures du soir, + 22. Maxima, + 24. minima, + 17.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. modéré. 4 h. du soir. S. E. faible.

Etat du ciel, *demi couvert.*
Etat de la mer, *peu agitée.*
Hauteur des eaux : matin, + 0,53, soir, + 0 30
Précipitations, 0 9 heures du matin m.

Baccalauréat

Nous ne pouvons manquer de relever le succès obtenu par M. Jules Peraldi, aux examens du baccalauréat de l'enseignement classique, Philosophie. Le jeune bachelier a mérité la mention très bien.

Cette mention a d'autant plus de valeur qu'elle n'a été décernée à aucun autre candidat du département, et que d'une manière générale on peut dire que MM. les professeurs de la faculté d'Aix n'ont pas pêché par excès de bienveillance.

Ce succès, qui ne peut surprendre ceux qui ont suivi d'assez près les études de M. Jules Peraldi, est du meilleur augure pour l'avenir.

Nous nous en réjouissons sincèrement avec lui et avec son père, l'honorable avoué près le tribunal civil de notre ville.

Les Corses en Algérie

M. Luciani, conseiller rapporteur adjoint au conseil du gouvernement, a été nommé directeur du cabinet civil du gouverneur général.

Félicitations sincères.

Baccalauréat

Rhétorique. — Liste complète des candidats définitivement reçus :

MM. Marinetti Henri, Battesti Antoine, Santelli François, Luciani Napoléon, de Montirossi Etienne, Nicolai Jacques, Ettori Jules, Palmieri Jean, Paolantonacci Thomas, Alerini Alérius, Simoni Joseph, Fiach Joseph.

Le Drame de la rue Droite

Nous avons fait prendre des nouvelles des blessés ; elles sont satisfaisantes. A moins de complications, ils seront sur pied dans quelques jours. Le petit Magnoni aura une convalescence plus longue, mais enfin il ne perdra pas l'œil.

Parlanti regrette ce qu'il a fait, mais il était tellement exaspéré par les insultes qu'on lui adressait qu'il avait perdu la tête.

A Sainte-Croix

Demain dimanche, on procédera à l'oratoire Sainte-Croix à l'installation de la nouvelle officialité, qui est composée de MM. Barthélemy Broozini, prieur ; François Pancicolelli, sous-prieur ; Jérôme Francceschini et Noël Cinquini, assistants.

La cérémonie commencera à 9 heures et demie.

Consulat d'Italie

M. le Commandeur Colucci est rentré d'Italie hier et a aussitôt repris la direction du Consulat Général, dont la gérance était confiée à M. Louis Pierangeli, consul de Turquie à Bastia.

A Portoferrajo

Nous rappelons à nos lecteurs que l'excursion à l'île d'Elbe est définitivement fixée à dimanche prochain, 7 juillet, à 4 heures du matin, sauf le cas de force majeure.

On s'embarquera au vieux-port, quai Nord.

Nous engageons les personnes qui désirent prendre part à cette excursion à se faire inscrire sans retard, à cause du nombre restreint de places dont disposent MM. Poggi frères, et de la nécessité de faire connaître aux autorités de Portoferrajo le chiffre exact de passagers.

Société de Sainte Dévote

Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant aura lieu la perception au bureau social, de 9 à 11 heures.

Le trésorier, RAIBALDI.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Croisson Jean-Louis. — Luperini Joseph-Sébastien.

DÉCÈS

Filippi Philippe, maître-cordonnier, veuf, 84 ans, de Cateri.

BOURSE DE PARIS

	4 juillet	5 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.50	100.47
— 3 p. 0/0 amort.	99.75	99.75
— 3 1/2 0/0	101.40	101.50

Pas de confusion !

Le Nom du Grand Constructeur de Cycles

CLÉMENT

est trop connu pour que d'autres, portant le même nom, n'aient pas essayé de se faire prendre pour lui.

Avis donc aux Acheteurs, exiger sur vos Cycles la Marque que voici :

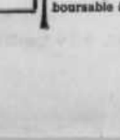

SOCIETE PHILARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 6 Juillet 1901
Place de l'Hôtel-de-Ville à 8 h. 1/2

1. L'accord parfait, Dessilly.
2. Les Dragons de Villars, fant., Maillard.
3. Boléro, Rouland.
4. Trouvère, fantaisie, Verdi.
5. La fête des oiseaux, polka, Michel.

Le Directeur, AMBO.

Dépêches de Service Télégraphique Spécial de Nuit

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de la 2e circonscription de Laval sont convoqués pour le 28 juillet, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Heuzey, décédé.

Ecole de Saint-Cyr

Nous relevons sur la 2e liste des candidats à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, admissibles aux épreuves orales, les noms suivants :

MM. Arrighi, Ferrandi, Grimaldi, Leandri, Mariaggi, Marielli et Paoli.

L'ARRIVÉE DU « MYTHO »

de Marseille :

Le transport *Mytho*, ramenant de Chine 1,271 hommes de troupes, est arrivé dans la matinée.

Ces troupes ont été reçues aux acclamations de la foule, au milieu du plus grand enthousiasme.

Le général Metzinger, commandant le 15e corps d'armée, et l'amiral Besson, directeur de la marine à Marseille, assistaient à l'arrivée de ce paquebot.

Le *Mytho* est allé s'amarrer au môle C, vers la grande digue.

LE LANCEMENT du *Dupetit-Thouars*

de Toulon :

Le lancement du cuirassé *Dupetit-Thouars* a été effectué ce matin avec un plein succès, à l'arsenal du Mourillon.

Cette cérémonie qui a eu lieu avec son éclat habituel, était présedent par M. le vice-amiral de Beaumont, commandant en chef, préfet du Ve arrondissement maritime.

Ce beau navire sera prêt à prendre la mer vers la fin de 1903.

A PROPOS DE FACHODA

Le *Figaro* publie, au sujet des incidents de Fachoda, un extrait d'une conversation du président Félix Faure avec un de ses amis.

Il résulte de cette conversation que sur une demande d'explications de l'Angleterre, le gouvernement français déclara que la mission Marchand était purement commerciale.

Il n'y eut ni ultimatum ni menaces de guerre, mais après l'incident, les polémiques des journaux français et anglais firent craindre un conflit.

La France était loin d'être prête en ce moment-là.

Un conseil extraordinaire des ministres fut tenu ; ce conseil décida une dépense, sans autorisation des Chambres, d'une somme de 80 millions pour subvenir aux premiers besoins.

Après quelques mois, l'effervescence disparut, et le gouvernement fit suspendre tous les travaux et on revint au statu quo.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-96

L'obligation 181.018 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 237.157 est remboursable à 20.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 297.210 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 725.511 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 969.576 et 130.288 sont remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation 1.395.452 est remboursable à 25.000 francs.

EN ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

A La Chambre des communes, M. Brodrick a déclaré que dans une réunion à laquelle assistaient Botha, De Wet et Delarey, on a voté une résolution portant qu'aucune paix serait acceptée, si l'indépendance des deux républiques n'était pas reconnue.

Les journaux anglais font des commentaires très pessimistes sur la déclaration de M. Brodrick.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Déraillement d'un train anglais

Un télégramme de lord Kitchener dit que les Boers ont fait dérailler un train à 5 milles au Nord de Nabboonsprait. Le train venait de Pietersburg. Onze Anglais ont été tués.

Situation troublée dans le Cap

Les dernières correspondances du Cap sont du 12 juin. Elles disent que la situation de l'Angleterre est très troublée dans la colonie et qu'elle est sérieusement compromise. Les troupes sont payées très irrégulièrement.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les quatre contributions

Le ministre des finances dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux quatre contributions.

Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Les Décorations pour la Chine

Discussion du projet de loi portant attribution aux ministères de la marine et de la guerre d'un contingent spécial de décorations au titre de l'expédition de Chine.

Le Sénat a adopté.

La Situation au Maroc

M. Chaumié adresse au ministre des affaires étrangères une question sur les relations de la France avec le Maroc.

Le ministre des affaires étrangères répond que la France et le Maroc vivent en termes amicaux et que l'arrivée des ambassadeurs marocains à Paris en est une preuve suffisante.

L'icident est clos.

Déclassement de places fortes

Le Sénat adopte ensuite le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant déclassement de places fortes et ouvrages fortifiés sur le littoral.

Subventions aux Départements

Le Sénat adopte également le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements (exercice 1902).

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le Sénat aborde la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1902 (Contributions directes et taxes y assimilées de l'exercice 1902).

Les quatre contributions

M. Dubost, rapporteur, demande la disjonction de l'amendement de M. Mulac, relatif à la patente en cas de fermeture de magasin.

M. Dubost demande en outre le rejet de l'amendement présenté par M. Lemoigne concernant la répartition de la contribution personnelle-mobilière.

M. Monestier reprend l'amendement de M. Lemoigne et en fait ressortir tous les avantages.

Après une longue discussion, cet amendement est voté par 150 voix contre 107.

Le Sénat vote également, à mains levées, l'amendement de M. Mulac.

L'ensemble du projet de loi est ensuite mis aux voix et adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain, à 2 heures et demie.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les quatre contributions

Suite de la discussion du projet de loi sur les quatre contributions.

Amendement Mulac

M. Mulac dépose un amendement portant qu'en cas de fermeture du magasin pour une cause quelconque, la patente sera due seulement pour le temps écoulé et le mois courant.

Le ministre des finances combat cet amendement.

Malgré la vive opposition de M. Caillaux, la Chambre adopte cet amendement par 315 voix contre 202.

Amendement Lemoigne

M. Lemoigne développe un amendement portant que le contigent en principal de la contribution personelle-mobilière sera réparti entre les départements proportionnellement à l'ensemble des valeurs locatives des habitations.

L'amendement est adopté par 278 voix contre 242, après une longue discussion.

LE VOTE

Tous les articles sont successivement votés et l'ensemble du projet de loi est adopté.

Les Interpellations

Sur la proposition de M. Clemenceau, toutes les interpellations sont retirées de l'ordre du jour.

La séance est suspendue à 1 h.

Séance de l'après-midi

La séance est reprise à 4 heures.

Proposition Goujon

A la reprise de la séance, M. Julien Goujon dépose une proposition de loi tendant à assurer des médailles d'honneur aux agriculteurs, et il demande l'urgence.

Le président met aux voix la demande d'urgence.

Ce vote donne lieu à un pointage.

L'urgence est repoussée par 256 voix contre 246.

Proposition Basly

M. Basly dépose ensuite une proposition de loi modifiant la loi de 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

Après un échange d'explications, cette proposition est adoptée.

Interpellation Pastre

M. Pastre demande à la Chambre de discuter son interpellation au sujet des persécutions de toutes sortes dont sont victimes les professeurs et instituteurs républicains.

Le ministre de l'instruction publique déclare qu'il est à la disposition de la Chambre.

Le président met aux voix la demande d'interpellation de M. Pastre qui est rejetée par 301 voix contre 141.

L'ORDRE DU JOUR

M. Pastre dépose en outre une demande de session publie sur le maintien de l'ordre du jour.

Par 233 voix contre 10, la Chambre décide le maintien de l'ordre du jour.

M. Pastre demande enfin que son interpellation soit mise en tête de l'ordre du jour de demain.

Cette demande est rejetée.

L'admission du froment

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet de loi modifiant le régime de l'admission temporaire du froment.

M. Castillard demande qu'un droit de 7 francs soit payé au moment de l'importation, et qu'un titre soit délivré afin de permettre que la réexportation soit incessible.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Les quatre contributions

Le ministre des finances dépose enfin le projet des quatre contributions, modifié par le Sénat.

Après une suspension de deux heures la séance est reprise.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. François Filippi, propriétaires, à Bastia, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Philippe Filippi
Maître-cordonnier

leur père, beau-père, grand père et frère, décédé à Bastia à l'âge de 84 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 6 du courant, à 5 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Droite, 5.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasses, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

CRÈME VELOUTINE pour le TEINT
CH. FAY

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs propriétaires à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), ancien élève de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, à haute tige, demi-tiges, Espaliers, Contre-espaliers, Pêchers, Abricotiers, Pruniers, Cerisiers, Pommiers, Poiriers, Vignes américaines et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes en tous genres greffées sur Riparia Rupestris et sur Riparia glabre de Montpellier ; elles en vendu avec d'un grand choix de plants racinés Variétés Bayerne Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de fort choix et à des Prix modérés.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Les plaisirs réunis

C'est connu, la musique est une belle chose,
Elle calme les nerfs et fait voir tout en rose
J'en conviens ; mais on peut en doubler le plaisir
En humant un cigare, un doux, tout à loisir,
En dégustant aussi la blonde Cédratine
Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel de 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 19, rue St-Augustin, 19, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL
Enlevant à M. le Docteur STAES, d'Amsterdam-sur-Lille (Nord), principal établissement thermal de cette ville, sa découverte pour la guérison de cette terrible maladie.
Administration pour la Corse : Pharmacie Centrale, Bastia.

ANCIEN CABINET PHADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le gérant : CHARLES ORSINI.

Demandez l'excellente
eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damien, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Se méfier des imitations qui se font à Marseille.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Marseille

FANTAISIES-FEERIQUES. Boulevard du Musée, 1. Tous les soirs séances de prestidigitation. Jeune voyante. Cinématographe. Attractions amusantes et variées.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et **Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant son Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N° 2 et 6 N°.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL GOUBAUD, fondateur, 3, rue de la Grégorie

☞ Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements L'AMARO MATTEI Apéritif supérieur
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs dont l'avis est sans appel

00321

26e ANNÉE — DIMANCHE, 7 JUILLET 1901 — N° 155

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 3 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (Juste à minuit)
Lever à h. 03 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune : [illegible] 1er, le 8
Fête de Thierry. — Visitation.

6 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

Un chroniqueur qui n'est pas partisan des automobiles, trace un tableau humoristique des émotions produites dans un village, la veille du passage de ces véhicules ultra-modernes. Le garde-champêtre a prévenu les habitants que le lendemain il faudra prendre les précautions les plus minutieuses pour débarrasser la route. La sous-préfecture l'exige ainsi, d'ordre de M. le Préfet. Et le lendemain, la figure du village est toute changée. Il n'y a plus ni vieux qui se promènent, ni vieilles qui filent, qui tricotent sur le pas des portes, ni marmaille qui s'ébat, ni vaches qui sortent à la file, pour aller au pré. Si quelque volaille indocile a forcé la consigne, pour picorer dans le fumier de la route, ce sont des cris de détresse poussés par les ménagères. Un gars, plus hardi que les autres, se risque à donner la chasse à la poule récalcitrante, qui fait, éperdue. Les enfants sont terrifiés ; et les mères elles-mêmes, que la tâche coutumière n'appelle pas au dehors, gardent la maison. Un malheur est si vite arrivé ! Si un marmot allait s'échapper ! Pia que cela, si la fermeture de l'étable ne tenait pas, si un vieu baladeur allait folâtrer dans la zone interdite ? Ce n'est pas trop de l'œil de la maîtresse pour veiller à tout, dans une circonstance aussi critique. Et ce n'est plus la bonne paix, ni le bon silence des jours ordinaires. Pourquoi cette tristesse ? Pourquoi cette angoisse ? Pourquoi cette interruption de la vie normale ? Il y a simplement que votre village a le bonheur d'être sur la grand'route de Paris à Bordeaux. L'événement qui bouleverse aujourd'hui toutes vos habitudes et qui, si ces précautions très sages ne vous étaient pas prescrites, sèmerait la mort parmi vous, c'est simplement un sport agréable à quelques mondains, lucratif pour quelques professionnels ; c'est une course d'automobiles !

Comment voyagent les princes. Le duc d'York est en Australie. Le train qui le transportait de Melbourne à Sydney était naturellement des plus confortables. Mais, en outre, de Melbourne à Albury, il courait entre deux haies de soldats munis de drapeaux, tous en vue l'un de l'autre, et se faisant des signaux avec leurs drapeaux pendant le jour, avec des fusées pendant la nuit. Le gouvernement de la Nouvelle Galles n'avait pas mobilisé moins de 2 300 hommes pour surveiller les ponts et les passages à niveau. Une locomotive courait en avant du train royal ; un second train venait derrière, prêt à apporter ses services ; deux autres se tenaient prêts à partir sur deux points principaux de la ligne. Comme bien l'on pense, il s'agissait non d'honneurs à rendre, mais de précautions prises contre des anarchistes d'ynamitards. Car le rôle de prince devient de plus en plus épineux. Ils ne peuvent plus se mouvoir qu'entourés d'une garde, sur des routes gardées, et les transes du lièvre de La Fontaine ne sont rien auprès des angoisses des souverains traqués par les sectaires.

La douane américaine et les objets d'art. Pour faire argent, le gouvernement des Etats-Unis a décidé que toute œuvre d'art venant de l'étranger serait frappée d'un droit égal au quart ou au cinquième de sa valeur. Ainsi, aujourd'hui, l'*Angelus* de Millet qui a été vendu 500.000 francs, ne pourrait plus entrer aux Etats-Unis, si ses propriétaires ne versaient la coquette somme de 100.000 francs. Vous croyez peut-être que le fisc américain recueille, de ce chef, de grosses recettes. Détrompez-vous ! Les milliardaires américains continuent à acheter en Europe de riches collections, mais ils se gardent bien de les expédier chez eux ; ils les conservent en Europe. Ceci est bon à dire à nos législateurs qui se figurent qu'ils n'ont qu'à *taper* les riches pour satisfaire leurs fantaisies ou leurs sottises budgétaires ; un jour viendra, si cela continue, où les riches déserte ont la France pour d'autres régions où la richesse n'est pas considérée comme un crime de lèse-égalité.

Compte par doit et avoir. C'est M. Rœrig, naturaliste allemand, qui l'établit pour la cornéille. Ce volatile doit-il être considéré comme un oiseau utile ou nuisible à l'homme ? Pour résoudre ce problème, M. Rœrig s'est emparé de 3 270 cornéilles qu'il a soumises à l'autopsie. Il est arrivé ainsi à constater que 2 259 cornéilles dévorent par an 22 500 francs de graines commerciales ; elles détruiseot en outre un bon nombre de lerraats, perdreaux et autres volatiles ou quadrupèdes utiles à l'homme représentant une valeur de 36 250 francs. Elles coû ent donc à l'agriculture et au propriétaire de chasses 58 750 francs en tout. Mais, d'un autre côté, à leur actif, il faut inscrire la valeur des services qu'elles lui rendent en détruisant différents petits quadrupèdes des champs qui s'attaquent aux plantes et bon nombre d'insectes nuisibles qui dévastent les cultures. Chacun de ces ennemis de l'homme détruit, au cours de son existence, un certain nombre de plantes ; la disparition de chacun d'eux représente ainsi une économie considérable pour l'agriculteur. M. Rœrig ouvre donc le compte avoir des 3.259 cornellies et arrive à ce résultat — toujours basé sur les autopsies — qu'elles font, chaque année, pour 62.500 francs de bonnes œuvres. Conclusion : la cornéille coûte à la communauté humaine environ 18 *fr.* 50 par an, et elle rend à celle ci quelque chose comme 19 fr. 40. Ces savants allemands sont en vérité épatants et... malins, car enfin ! quand ils alignent de pareils chiffres, ils doivent se dire, que personne ne se soucie d'en entreprendre la vérification, et qu'ils ne risquent pas grand'chose à les affirmer pour authentiques !

Les naufragés sont chose assez habituelle ; ils n'ont que la valeur d'un fait divers tel que la rencontre de deux trains, mais celui du grand voilier anglais, le *Falkland*, qui vient de se perdre sur les îles Sorlingues (côte anglaise), présente deux particularités peu communes. La première, c'est que, sans que la mer fût en tempête, le navire est venu se jeter, toutes voiles dehors, non sur un récif inconnu ou obscur, ou sur une plage peu visible, mais sur un phare éclatant de lumière, à tel point que le grand mât a éraillé la maçonnerie du phare. Après le choc, le navire a rebondi, s'est couché dans la mer, a chaviré en un clin d'œil, et quoiqu'il n'y eût aucune machine à bord, a éclaté par suite d'une explosion ; cette explosion a été produite par l'air renfermé dans la cale, air qui, comprimé par l'invasion instantanée des eaux, a défoncé les parois du navire. Il y a eu un remous tel que très peu de personnes ont été sauvées et nul ne peut expliquer pourquoi et comment cet immense voilier, dont les officiers étaient absolument maîtres de leur manœuvre, est allé ainsi se heurter contre un phare !

TIPHAIGNE.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Juillet à 8 h. 1/2

1.	L'Indépendant,	Wettge.
2.	Faust,	Gounod.
3.	Le Basque,	Boné.
4.	Hérodiade,	Massenet.
5.	Thérésien,	C. Faust.

Le fonctionnaire sous-chef de musique,
J. VINCENTELLI.

PROFILS CONTEMPORAINS

COMTE POZZO-DI-BORGO

Député de l'arrondissement de Sartène

Quarante ans environ ! Les cheveux courts, l'œil vif, très mobile, les lèvres cachées sous la moustache forte, un air de distinction vraie et de fine bonhomie répandu sur tout le visage, il est robuste dans toute la plénitude de sa force, dans tout le développement de ses facultés. Tel est au physique le comte Pozzo di Borgo, un gentilhomme par les idées, le caractère, un de ceux qui croient encore à l'enthousiasme, au dévouement, à la foi, à la fraternité.

Descendant d'une grande famille, porteur d'un beau nom, fidèle aux nobles traditions du passé, le comte Pozzo di Borgo vaut surtout par la sincérité et l'ardeur de ses convictions, par son absolu dévouement aux intérêts du pays.

Dénant entre ses mains ces multiples avantages que procurent la naissance, la fortune, le talent, il a voulu être quelqu'un par l'action féconde et heureuse qu'il exerce autour de lui. La politique allait séduire ce combatif épris de justice, avide de progrès et heureux de collaborer à l'œuvre sociale. Le 8 mai 1898, les électeurs de Sartène lui confiaient à une forte majorité le mandat de les représenter à la Chambre des Députés. Ce gentilhomme très moderne, très ouvert, très libéral, sait faire œuvre de législateur.

A la hauteur des vues, à l'indépendance et au désintéressement dans les choses de la politique, à l'autorité personnelle, il ajoute la supériorité de l'esprit et de la culture, on robuste bon sens, une hardiesse de conceptions, et une féconde activité à préparer de sages réformes et à les faire aboutir.

Ce grand seigneur, profondément attaché à un idéal élevé de droit et de liberté, est aussi un fervent du parti de l'ordre, de la tolérance et du patriotisme intransigeant, un de ceux enfin qui gardent intacts la foi, la foi et l'espoir dans un avenir de prospérités par la paix et par le travail.

(*Estafette*) G.-L. DE FRANGY.

Bateaux sur Bateaux

Nous avons respectueusement et fidèlement publié hier le télégramme que M. le Ministre du commerce a bien voulu adresser à M. le Président de la Chambre de commerce, et qui témoigne une fois de plus de toute la sollicitude du gouvernement, et en particulier de celle de M. le Ministre du commerce, pour les intérêts généraux de notre œuvre déjà si belle et pour toutes les questions qui se rattachent à son avenir et à sa prospérité, sans en excepter celle des Services maritimes postaux.

Nous croyons être l'interprète fidèle des populations de la Corse en remerciant M. le Ministre du commerce de l'empressement qu'il a mis à nous envoyer la bonne nouvelle.

9. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE FERNARD

LA ROSE JAUNE

IV

Teissier, au contraire, calculait chacun de ses coups comme s'il eût attaché une grande importance à remporter la victoire. De leur côté, les deux cousines apportaient au jeu l'intérêt animé qu'inspirent d'ordinaire aux femmes les divertissements dont les hommes semblent avoir le privilège. Célestine surtout accueillait avec une passion d'enfant les vicissitudes du combat. Tour à tour inquiète, découragée, triomphante, provoquant ses adversaires, grondant son allié, n'épargnant pas sa propre maladresse, se fâchant lorsqu'elle ne riait pas, et riant après s'être fâchée : en eût dit que le bonheur de son existence tout entière dépendait de la perte ou du gain de la partie.

— Voilà certes une étrange demoiselle à marier, se dit Francis, qui, depuis quelque temps, s'occupait plus de la joueuse que du jeu, et faisait école sur école. — Le charmant petit démon ! Quel trésor pour un amant ! mais quel fléau pour un mari !

La lutte touchait à sa fin et d'avance Célestine dansait de joie. Trois points encore, la partie était gagnée, et la bille rouge, placée au bord d'une blouse rendait la victoire infaillible ; c'était à Teissier de jouer ; il se pencha lentement, et mit à ajuster l'attention minutieuse qui lui était habituelle. En ce moment, par malheur, la jeune fille bondissant d'impatience, posa les doigts sur la bande du billard, comme pour hâter la chute de la boule d'ivoire. Cette petite main blanche et frémissante causa une distraction au joueur, qui, par un bloqué superbe, envoya dans la blouse sa propre bille, sans même toucher la rouge, et termina ainsi la partie en la perdant.

Célestine jeta un cri, frappa le parquet du pied, et lançant au maladroit un regard foudroyant :

— Vous êtes odieux ! lui dit-elle ; une partie qu'un enfant aurait gagnée ! C'est pour me mettre en colère, n'est-ce pas que vous avez fait cela ?

— C'est que je vous regardais, répondit Teissier d'un air contrit.

— Pourquoi me regarder ? Je ne vous regarde pas, moi. Je vous dis que vous avez fait exprès. Quand vous jouez contre moi, vous ne manquez pas les billes.

— Nous allons gagner la seconde partie.

— Vous la gagnerez seul ; je ne joue plus.

En disant ces mots, l'enfant gâté jeta sur le tapis la queue de billard qu'elle tenait à la main, et s'approcha de la fenêtre, où elle se mit à jouer du piano contre les vitres. Aristide sollicita du regard madame Regnauld ; mais la jeune femme, sans avoir l'air de comprendre cette demande d'intervention, s'assit sur un canapé en jonc placé contre la boiserie, et d'où l'on dominait le billard.

— Avons deux, messieurs, dit-elle alors ; je serai bien aise de prendre une leçon.

— Allons, amusons ces dames ! s'écria Teissier, d'un air de dépit.

Mademoiselle Simart tourna brusquement la tête.

— Vous ne m'amusez pas du tout, dit-elle ; puis elle reprit son exercice musical.

Emporté par la mauvaise humeur, Teissier se mit à jouer à tour de bras. Les bloqués les plus furieux, les doublés les plus inouïs, les carambolages les plus extravagants, tout lui réussissait. Du haut du canapé, madame Regnauld souriait malignement, comme si la dispute des futurs époux lui eût inspiré une satisfaction secrète. Dramond, de son côté, se laissait battre avec résignation, et regardait, du coin de l'œil, Célestine, dont les doigts continuaient à marteler, sur les vitres, le galop de Gustave. Tout à coup, la jeune fille ouvrit la fenêtre, et appelant d'une voix éclatante la concierge, qu'elle venait d'apercevoir dans la cour :

— Nicolas ! s'écria-t-elle, qui vous a dit d'enchatner Sultman ? Vous êtes bien hardi de me désobéir ! Détachez-le tout de suite, entendez-vous ? tout de suite.

Le paysan balbutia quelques mots inintelligibles, et se hâta d'exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir. En soutant tomber sa chaîne, Sultman se mit hors de la niche, traversa la cour en deux sauts, d'un bon franchit la fenêtre, et tomba comme la foudre au milieu de la salle de billard.

— Pauvre bête ! dit Célestine en caressant, de sa petite main blanche, le gros front noir du dogue, qui sautait autour d'elle pour la remercier ; pauvre victime ! on veut faire de toi un esclave ; mais, sois tranquille, je ne le souffrirai pas.

En parlant ainsi, la jeune fille lança un regard de défi à son futur. A la vue de son ennemi mortel, celui-ci avait froncé le sourcil ; chaque fois que la disposition de la partie le forçait de passer devant le barbet noir, il lui jetait un coup d'œil défiant, qu'il ramenait ensuite sur ses jambes avec une inquiétude motivée par la double rangée de dents formidables que le chien lui montrait au passage en manière de salut.

Ce manège semblait amuser beaucoup Célestine, qui échangeait de temps en temps, avec sa cousine, un sourire plein de moquerie.

A la fin, la jeune fille ne put résister au désir de commettre une de ces espiègleries qu'excusait son âge et dont son caractère lui laissait un besoin. En ce moment, Aristide, penché sur le tapis, ajustait la bille de son adversaire, et visait lentement avec la queue le pouce de sa main gauche habitude familière à plus d'un joueur, et dans laquelle se trahit presque toujours l'indécision du caractère. A un signe de sa maîtresse, Sultman sauta sur le billard et goba le globe d'ivoire.

(*A suivre*).

CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

Il ne s'agit plus que de patienter encore quelques semaines. La question sera réglée au mois de novembre prochain. Ainsi, en 1902, nous aurons de nouveau de petits bateaux et de grands bateaux....

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

7 juillet 1565. — Nicolas Negri, à la tête de nombreux Génois, arrive dans le petit village de Volpajolo, et souffleté le Podestat de l'endroit, Morazzano, coupable de lui avoir fait simplement observer que ses administrés ne pouvaient loger sa troupe.

Morazzano se vengea plus tard de l'affront qu'il avait reçu en tuant Negri.

Les Elections Départementales

Bastia

M. Dapelo Lucien, 2e adjoint, conseiller d'arrondissement sortant du canton de Terranova, nous prie d'annoncer qu'il sollicite le renouvellement de son mandat.

∴

Melta

M. Andrei adresse aux électeurs de Moltà la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,

Le 21 juillet, vous aurez à élire votre représentant au Conseil général.

Encouragé par le précieux témoignage de sympathie et de confiance qu'une grande majorité républicaine a bien voulu me donner aux dernières élections pour le Conseil d'arrondissement, j'ose solliciter à nouveau de vos libres suffrages l'honneur de représenter à l'assemblée départementale, notre cher canton, si complètement délaissé jusqu'ici.

Ma profession de foi vous la connaissez : vous l'avez déjà approuvée dans deux consultations consécutives. Je me dispense donc de vous la rééditer.

Toutefois, je vous renouvelle la promesse formelle que j'apporterai dans l'accomplissement de mon nouveau mandat toute l'énergie dont je suis capable pour soutenir et faire valoir auprès des pouvoirs publics, les nombreux intérêts de notre canton.

Je mettrai au service de cette œuvre toute mon activité, tout mon zèle, tout mon dévouement. Et ce ne seront pas là de vaines promesses !

A ceux qui continueront à insinuer que je ne brigue ce nouveau mandat électif que pour mieux servir les intérêts exclusifs de ma seule commune, je vous autorise à répondre que j'ai une conception plus haute et plus large des devoirs attachés au mandat que vous allez me confier.

Toujours d'accord avec l'administration, je continuerai à agir au mieux de nos intérêts, sans esprit de parti ni de clocher.

Je fais donc appel à toutes les bonnes volontés, mais non sans envoyer un souvenir reconnaissant à cette belle majorité du 28 octobre 1900, que j'espère retrouver fidèle au prochain scrutin.

Et à tous ceux, amis de la veille ou du lendemain, qui voudront m'honorer de leurs suffrages, je leur dis de tout cœur :

Merci d'avance.

Vive la République.

Moltà, le 26 Juin 1901.

ANDREI.
Maire de Moltà,
Conseiller d'arrondissement.

Bulletin financier

Paris, le 3 juillet 1901.

Le marché est en hausse sur les valeurs de reserves qui sont en nouvelle reaction. Nos Rentes sont stationnaires. Les actions de Crédit restent fermes : Crédit Lyonnais 1,010, Comptoir National d'Escompte 585, Crédit Foncier 810, Société Générale 615.

En valeurs particulières, Omnibus 758, Pierre du Verre Hirsch 197.50 ; Cie Générale Transatlantique 181. Les Wagons-Lits sont tombés à 3-5.

Les Suez sont fermes à 4185 fin courant. Les Panamas sont calmes à 88 fr. Les Rio Tinto sont en reprise à 1,010 fr.

Les Obligations Foncières sont assez actives. Le 3 p. 0/0 ancien est à 100.47 ; le 3 p. 0/0 nouveau à 99.75 ; le 3 1/2 p. 0/0 à 101.50.

Le Crédit Foncier émet 400,000 obligations foncières 3 p. 0/0 à 500 fr. remboursables à 500 fr. par tirages annuels de 1901 à 1940. Prix d'émission : 1er versement de 100 fr. à la souscription ; 2e versement de 100 fr. le 15 juillet ; 3e versement de 100 fr. le 15 août ; 4e versement de 100 fr. le 15 septembre ; 5e versement de 100 fr. le 15 octobre.

Le Crédit Foncier émet également 400,000 obligations foncières 3 p. 0/0 à 500 fr. remboursables à 500 fr. par tirages annuels de 1901 à 1940. Prix d'émission : 1er versement de 100 fr. à la souscription ; 2e versement de 100 fr. le 15 juillet ; 3e versement de 100 fr. le 15 août ; 4e versement de 100 fr. le 15 septembre ; 5e versement de 100 fr. le 15 octobre.

Le marché aux fonds d'Etat est en hausse sur les valeurs de reserves qui sont en nouvelle reaction. Nos Rentes sont stationnaires. Les actions de Crédit restent fermes : Crédit Lyonnais 1,010, Comptoir National d'Escompte 585, Crédit Foncier 810, Société Générale 615.

En valeurs particulières, Omnibus 758, Pierre du Verre Hirsch 197.50 ; Cie Générale Transatlantique 181. Les Wagons-Lits sont tombés à 3-5.

Les Suez sont fermes à 4185 fin courant. Les Panamas sont calmes à 88 fr. Les Rio Tinto sont en reprise à 1,010 fr.

Les Obligations Foncières sont assez actives. Le 3 p. 0/0 ancien est à 100.47 ; le 3 p. 0/0 nouveau à 99.75 ; le 3 1/2 p. 0/0 à 101.50.

Le Crédit Foncier émet 400,000 obligations foncières 3 p. 0/0 à 500 fr. remboursables à 500 fr. par tirages annuels de 1901 à 1940. Prix d'émission : 1er versement de 100 fr. à la souscription ; 2e versement de 100 fr. le 15 juillet ; 3e versement de 100 fr. le 15 août ; 4e versement de 100 fr. le 15 septembre ; 5e versement de 100 fr. le 15 octobre.

Le Crédit Foncier émet également 400,000 obligations foncières 3 p. 0/0 à 500 fr. remboursables à 500 fr. par tirages annuels de 1901 à 1940. Prix d'émission : 1er versement de 100 fr. à la souscription ; 2e versement de 100 fr. le 15 juillet ; 3e versement de 100 fr. le 15 août ; 4e versement de 100 fr. le 15 septembre ; 5e versement de 100 fr. le 15 octobre.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Charles Mariani, récemment nommé notaire à la résidence de Corte, en remplacement de M. Gentucci, a prêté serment devant le tribunal civil.

∴

VICO. — Par suite des travaux de reconstruction du pont du Liamone, sur la route nationale 199, la circulation sera interrompue sur ce pont à partir du 8 juillet.

Pendant la durée des travaux les voitures emprunteront le chemin de grande communication de Calcatoggio à Vico.

Les piétons et les cavaliers, les voyageurs de diligences, ainsi que les paquets, lettres et bagages que les diligences contiendront seront transbordés d'une rive à l'autre de la rivière au moyen d'une passerelle établie par les soins de l'administration des ponts et chaussées.

∴

CORTE. — La distribution des prix aux élèves du collège Paoli sera présidée par M. le sous-préfet Maestracci.

∴

CASTIFAO. — A la session d'avril M. le docteur Zaccarelli avait émis un vœu relatif à la déviation du chemin d'intérêt commun 27, sur le territoire de Moltifao, et la construction d'un pont sur l'Asco, au lieu dit Tusa.

L'assemblée départementale ayant adopté ce vœu, l'administration vient de faire ouvrir l'enquête concernant cette déviation dans les quatre communes intéressées : Asco, Castifao, Moltifao et Morosaglia.

∴

SANTA SEVERA. — On nous écrit de cette localité :

Nous demandons au gouvernement la nomination d'un adjoint spécial au port de Santa Severa.

Cette demande trouve sa justification dans l'importance de la localité et dans l'éloignement du siège de la mairie qui est à six kilomètres.

Santa Severa, non seulement comme port, mais comme centre unique, dans le Cap, d'une ligne de bifurcation, présente un tel mouvement de circulation que la présence de l'autorité municipale s'impose.

Nous pensons qu'on se rendra à l'évidence, et cela avec d'autant plus de raison qu'il n'en coûtera presque rien à la caisse municipale. C'est un de ces desiderata à la satisfaction duquel il ne peut exister la moindre difficulté.

Ajoutons à cela les facilités que rencontreraient les San Severini en ayant à leur portée l'officier de l'Etat-Civil.

∴

LEVIE. — On nous écrit de cette commune :

M. le chanoine Maestrati ayant été, sur sa demande, transféré de Bastelica à Levie, le jour de son départ, la population Bastelicaise réunie à l'église pour recevoir sa dernière bénédiction, lui témoigner son dévouement et lui exprimer ses regrets, loi a fait une manifestation imposante qui l'a beaucoup touché et visiblement ému.

Au moment du départ, M. le Vicaire a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Chanoine,

Permettez que je vous adresse, en ce moment de séparation, au nom de cette paroisse dont je suis l'interprète et en mon nom personnel, l'expression de nos sentiments dévoués, reconnaissants et sympathiques ainsi que celle des regrets que nous inspire votre départ.

Je ne rappelle les paroles que vous prononçâtes en prenant possession de cette cure, il y a quatre lustres : « Je me dévoue tout entier au bien de vos âmes ; mon zèle et toute ma personne vous appartiennent, et je ne reculerai devant aucun sacrifice dans l'intérêt de la paroisse qui vient de m'être confiée. » Vous avez tenu parole. La prudence, l'énergie et la sagesse dont vous avez donné tant de preuves ont été appréciées de tout le monde.

Les monuments que vous avez érigés dans cette paroisse parleront de vous. Cette belle église paroissiale que vous avez fait construire ; ce presbytère que vous avez fait bâtir et l'oratoire des « Dominicani » par vous reconstruit contre toute attente, sont des arguments visibles de votre passage parmi nous et transmettront votre nom à nos arrière-neveux.

Combien de déboires, de peines et de chagrins ne vous ont-ils pas coûté ?

Les œuvres de Dieu souffrent contradictions. Vous en avez rencontré un grand nombre pour atteindre votre but, mais vous avez su les surmonter et avec ce l'habileté de mener à bonne fin les généreux projets que vous avez entrepris

Les bons Bastelicais, qui ont la mémoire du cœur, vous en garderont une éternelle reconnaissance.

Puissiez-vous, M. le Chanoine, trouver dans votre nouvelle cure, dans votre pays natal, les consolations auxquelles vous avez droit et que nous vous souhaitons bien sincèrement.

En nous bénissant pour la dernière fois et en nous quittant, emportez l'expression de notre gratitude profonde, de nos vifs regrets et l'assurance de notre filial et éternel attachement !

Les prières et les vœux de vos enfants qui vous perdent, vous accompagneront toujours, et nous avons la douce confiance que les vôtres ne nous feront jamais défaut.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses, morts pour la Patrie.

Report des 27 premières listes, 5.709.20.

28e Liste

De Nice : MM. Orsatti, commissaire spécial, 5 fr. ; Quilichini de Bilia, 5 ; Bruni, 2 ; Mme Polverini, 2. — Total : 14 fr.

De Djidjeli (Algérie) : MM. Carlini, commis des contributions 5 ; Agostini, commis greffier, 2 ; Colinet, secrétaire, 3 ; Recoli, 1 ; Avios, porteur de contraintes, 1 ; Frimigacci, syndic, 2 ; Alerini, brigadier de police, 2 ; Palazzi, secrétaire, 5 ; Marseille, administrateur, 2 ; Santelli, secrétaire, 2 ; Nola, négociant, 5 ; Ricco, agent de la Compagnie Transatlantique, 5 ; Léandri, huissier, 2 ; Gros, négociant, 3 ; Berger, commis des postes, 2 ; colonel Poggioli, 5 ; capitaine Antonioli, 2 ; lieutenant Delfini, 2 ; capitaine Carboni, 5 ; capitaine Pinelli, 5 ; capitaine Porri, 3 ; lieutenant Leonetti, 2 ; Anonyme, 1. — Total : 64 francs.

De Soukaras (Algérie) : MM. Glada, maire, 5 ; Franchi, 0.50 ; Poli, 0.25 ; Lopori, 1 ; Monconi 1 ; Ferri, huissier, 1 ; Clada entrepreneur, 1 ; Bataille, avocat, 1 ; Laborie, propriétaire, 0.10 ; Mattei, 0.50 ; Guidoni, architecte, 1.50 ; Casanova, sous-chef de gare, 1 ; Grimaldi, 1 ; Lovichi, brigadier, 0.50 ; Mariaggi, 0.10 ; Lovichi, 0.50 ; Costa, 0.50 ; Coppolani, facteur, 0.50. — Total : 16 fr. 45.

Compagnie du Canal de Suez : MM. Casanova, 5 ; Perrichi, 5 ; Lota, 5 ; Borghetti, 5 ; Camugli, 5 ; Dominici, 5 ; Dominici, 5 ; Nicolai, 5 ; Valery, 5 ; Tattarini, 5 ; Colombani, 5 ; Colonna, 5 ; Lazarini, 2 ; Giuliani, 2.50. — Total : 64.50.

d'Alger : MM. Battistini, inspecteur, 5 ; Pittalugs, receveur, 5 ; Napoleoni, 5. Total : 15 francs.

d'Alexandrie (Egypte) : MM. Suzzarini, 100 ; Morati de Gentile, 20 ; Vincentelli, 20 ; Vinciguerra, sous-officier, 20 ; Marini, 25 25 ; Giuliani, 15 ; Micaelli, ancien sous-officier, 5 ; Ottavy, 10 ; Montel, 5 ; Agostini 5. — Total : 205 fr. 25.

Total général : 6.149 fr. 40.

Il faut être vraiment ému de sa peau
Pour ne pas se laver au savon du Congo.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Colombani Don-Martin-Antoine, sergent, 7 ans 10 mois 25 jours de services. Perte de l'usage d'un membre. Pension avec jouissance du 13 octobre 1898, 920 fr.

Bonfante Jacques, capitaine, 27 ans 8 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 6 mars 1901, 1.550 francs.

Moulan Antoine-Hyacinthe, topographe ordinaire de 3e classe en Algérie ; services militaires, 7 ans ; services civils, 20 ans 10 mois 7 jours. Pension avec jouissance du 1er janvier 1901, 973 francs.

Nicolai Antoine-François, contrôleur des douanes, 43 ans 5 mois de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1901, 2.250 francs.

Nicolai Henri, vérificateur des douanes, 44 ans 4 mois de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1901, 1.750 fr.

Docory Pierre Henri, commis principal des 1re classe au ministère de l'intérieur, services militaires, 14 ans 4 mois 19 jours ; services civils, 24 ans 10 mois. Pension avec jouis. du 1er janvier 1901, 1.810 fr.

Gaspari Maria-Décote veuve Padovani, le mari palefrenier des haras, décédé en activité, services militaires, 4 ans 6 mois 22 jours ; services civils, 9 ans 4 mois 19 jours, accident. Pension avec jouissance du 4 juillet 1900, 111 francs.

Tessier veuve Pietri, le mari secrétaire d'inspection académique, décédé en activité Services militaires, 2 ans 1 mois 25 jours ; services civils, 26 ans 11 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 3 septembre 1900, 759 francs.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 8 50 les 100 k.
— Reines, 12 à 13 fr. id.
Tomates d'Oran, 5 à 6 fr. id.
— du pays, 60 à 80 fr. id.
Haricots verts, 20 à 125 fr. id.
— rouges, 40 à 60 fr. id.
Cerises, 15 à 22 fr. id.
Griottes 20 à 30 fr. id.
Amendes, 15 à 35 fr. id.
Abricots, 40 à 75 fr. id.
Prunes, 50 à 75 fr. id.
Pêches, 50 à 240 fr. id.
Groseille de Lyon, 40 à 50 fr. id.
Poires, 30 à 55 fr. id.
Asperges, 0 15 à 0,80 la botte.
Citrons d'Algérie, 20 à 40 fr. id.
— de Menton, 18 à 25 fr. id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 210 à 280 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 12 fr. les 100 k.
Charbon corse, 8,75 à 9 25 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2. pains 5/6 en vrac, 37.50 ; cassé rangé en caisse de 50 k., 39 fr.

SCIENCE ET CALVITIE

Il est curieux que la science soit restée si longtemps désarmée contre la calvitie.

Alors qu'on était arrivé à démontrer la machine humaine dans ses rouages les plus intimes, alors que M. Pitoff palpitait des cellules, et la circulation chimique du sang n'avaient plus guère de secrets, alors qu'on savait interpréter les murmures du cœur et de l'aorte artérielle, les souffles des poumons, — le pâtre Lucien Le pelsonnier des cheveux existait toute à dans l'enfance.

Il semblait que nous étions condamnés à ignorer les lois qui gouvernent la naissance, la vie, la croissance, la conservation ou la perte de nos poils.

Un homme enfin s'est rencontré qui, soucieux de toute pudeur à outre quant on appelle, a osé de toutes pièces la théorie pratique du cuir chevelu. Cet homme, c'est le Professeur Busch.

C'est à ce savant que la science moderne doit l'admirable découverte des propriétés si curieuses et jusqu'alors inconnues que possède une alcalicide du tabernael, le chlorhydrate de Pilocarpine, de féconder les papilles pileuses de sur l'os crâne des chevaux. C'est à lui aussi qu'on doit la composition de la seve capillaire célèbre qui porte son nom et qui constitue aujourd'hui un remède infaillible et sûr contre les cuvettes les plus anciennes, et les affreux du cuir chevelu les plus graves.

Ce qui fait l'admirable efficacité de la Seve Capillaire du Professeur Busch, c'est que ce précieux végétal-astringent ses sels de Pilocarpine y sont combinées par l'action d'adjuvants antiseptiques, revitalisants, et non nuls et toniques, destinés à atténuer, détruire ou neutraliser les diverses causes morbides ayant abouti ou ruiné la santé du cheveu.

Ce n'est donc qu'après avoir guéri la cause première du mal qu'elle fournit au cuir chevelu l'aliment le plus lacté et savoureux dont il a besoin pour « revivifier », et qui semble avoir été prédestiné par la nature à cette œuvre de résurrection.

On ne compte plus aujourd'hui les guérisons parfois inespérées obtenues par la Seve Capillaire du Busch. Au laboratoire de l'éminent savant, à Paris, 78, rue des Saints-Enfants, au Louvre, il y a de volumineux albums mis à la disposition de quiconque veut les parcourir, et contenant des milliers d'attestations de personnes qui grâce à elle, ont retrouvé leur chevelure totalement perdue depuis longtemps.

D'ailleurs, qui autour de soi, n'a pas connu ou entendu parler, dans ces derniers temps, de chauves ayant, grâce à la Seve Capillaire Busch, repoussé leur crâne dévasté ?

Docteur RIOU DELMET.

Les personnes qui ne peuvent se rendre au Cabinet du Professeur Busch, n'ont qu'à lui écrire leur cas par lettre. Il leur fournira gratuitement tous renseignements utiles pour la réparation de leur chevelure.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti.

Balençoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Hévélia* prévient sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21 5
Midi, + 24 6 ; 3 heures du soir, + 23.
Soir, + 17. Minima, + 18.
Baromètre. — 7 heures du matin 762 mm.
Midi, 762 mm. 5 heures du soir, 762 mm.
Vent. — 9 h. du matin S. E. faible.
3 h. du soir, N. E. faible.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Pluies des cinq matin, + 0.40, soir, + 0,25
Pluie tombé le 6 à 9 heures du matin m.

∴

Le Barreau bastiais

MM. les Avocats près la Cour d'appel ont procédé au renouvellement du Conseil de l'ordre.

M. Pelczzi-Blanchard a été élu bâtonnier ; MM. Gilagnier, Decori, Sébastien de Caralla et Antonetti, membres du Conseil.

∴

Brevet supérieur

Les examens pour le brevet supérieur commenceront lundi matin au lycée.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures nécessaires.

∴

Dons à la ville

M. Denis Gavini vient d'envoyer quelques objets à la ville de Bastia, en souvenir de son élection comme membre du Conseil municipal, le 7 janvier 1845, qui lui a ouvert les portes de la vie politique.

Voici l'énumération de ces objets :

Atlas complet de l'Isle de Corse, imprimé en 1764.

Deux pistolets d'argon garnis en argent, travail très curieux de la manufacture royale de Versailles, sous Louis XV, et l'ouvrage de Boswel sur l'Etat de la Corse. Les pistolets et les deux volumes ont figuré dans diverses ventes en Angleterre comme ayant appartenu à Pascal Paoli.

Deux belles gravures avec joli encadrement représentant : l'une le général Paoli en costume de cour, la seconde : *Giustizia Paolina* une scène de la vie de Paoli, racontée par Boswel : Le général refuse à un de ses meilleurs officiers la grâce de son oncle condamné pour meurtre.

Diverses cartes de la Corse assez curieuses ; l'une d'elles a été éditée à Amsterdam vers 1740 par ordre du roi Théodore et porte ses armes.

Nous sommes très reconnaissant à notre éminent compatriote de ces envois.

∴

Les Corses à l'étranger

On écrit de San Juan, à la *France*, de Mayagnez, que dirige notre excellent compatriote, M. G. Franceschi :

La colonie française de la capitale a salué, avec joie, le réveil de la *France*. M. Franceschi est un lutteur obstiné ; quand on le croit hors d'haleine, il surprend par un renouveau de vigueur. Il mérite de triompher ayant l'âme pleine de sa mission, et quoiqu'il advienne, il conservera la gloire d'avoir été le fondateur du premier journal français à Porto-Rico : les bons Français n'oublieront jamais cela !

∴

Maladies des yeux

Le Dr Alexandrenfi est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

∴

Lyre bastiaise

Notre nouvelle société philharmonique a donné hier soir son premier concert public, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le programme était parfait ; l'exécution a été aussi parfaite qu'on pouvait le désirer.

Les deux fantaisies sur les *Dragons de Villars* et *Il Trovatore* ont été particulièrement bien exécutées. Nous ne pouvons qu'adresser des encouragements et des félicitations à ces jeunes artistes et à leur excellent chef. L'ovation que lui a faite la population n'était que méritée.

∴

Obsèques

De nombreux amis ont suivi hier le convoi funèbre de M. Philippe Filippi, père de l'appariteur de l'Ordre des avocats, qui s'est éteint dans sa 84e année.

Nous adressons à MM. Filippi et à leurs familles nos condoléances.

∴

Le temps en juillet

S'il faut en croire les pronostics, les belles journées de la première décade seront suivies du 9 au 12 de violentes tempêtes au Nord et au Nord-Ouest.

Puis, journées très chaudes jusqu'au 24 ; le 24 et le 25 nouveaux orages avec recrudescence de pluies froides. Après, retour du beau temps et de la chaleur.

∴

A Monserrato

Aujourd'hui, octave de la Visitation, l'oratoire de Monserrato sera ouvert à partir de 1 heure.

A 5 heures, bénédiction de la sainte Relique.

∴

Les cocons

Sur le marché de Nice le prix des cocons varie entre 2,40 et 2,75 le kilo.

∴

Autour des souverains

S. M. la reine Maria Pia se trouve à Aix-les-Bains depuis le 1er juillet.

M. Xavier Paoli, le distingué commissaire spécial, a été délégué auprès de la reine-mère pendant toute la durée de son séjour en France.

∴

A la Plage

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des rôdeurs se sont amusés à démolir des cabines de bains situées au Nord de la plage. C'est ainsi qu'une de ces cabines a été totalement changée de place et ouverte pour y soustraire de menus objets. Celle du Lycée a été également fracturée ; la serrure a été enlevée.

Ces faits se renouvellent chaque année ; aussi conseillons-nous aux propriétaires de cabines de se cotiser pour avoir un gardien de nuit.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Dimanche 7 juillet, de 10 à 11 heures du matin, à la Mairie, perception de la cotisation mensuelle.

Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle, la Société ne devant pas tarder à fonctionner comme par le passé.

Le Président, J. ANGERLY.

∴

Réfection des trottoirs

La municipalité a fait commencer dernièrement la réfection des trottoirs, malheureusement elle s'est arrêtée au beau milieu.

La rue de l'Opéra, la seconde grande artère, ne compterait-elle pour rien ?

Nous indiquerons nous-même les dalles à remplacer, s'il le faut.

Nous commençons par celle qui se trouve en face la fontaine du théâtre, près des magasins Airola. Déjà plusieurs personnes ont risqué de se casser le cou.

Quand ce premier travail sera terminé nous indiquerons les autres. Elles sont nombreuses les dalles à remplacer, pourquoi ne le ferait-on pas d'un trait ?

∴

A Sainte-Croix

Aujourd'hui dimanche, on procédera l'oratoire Ste-Croix à l'installation de la nouvelle officialité, qui est composée de MM. Barthélemy Brocchini, prieur ; François Pencioletti, sous-prieur ; Jérôme Franceschini et Noël Cinquini, assistants.

La cérémonie commencera à 9 heures et demie.

∴

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

∴

Syndicat des Cordonniers

Le syndicat des patrons et ouvriers cordonniers de Bastia, n'ayant pas été en majorité dimanche dernier, prie ses membres de vouloir bien se réunir aujourd'hui dimanche 7 du courant, à 1 heure de relevée, à la mairie, salle du Conseil municipal.

Chacun sera muni de son livret.

Le Président, PENCIOLELLI.
Le Secrétaire, P. MATTEI

∴

Avis

On demande à louer quatre ou cinq pièces, Boulevard du Palais, ou Boulevard Paoli

Adresser offres écrites à M. P. bureau du Journal.

∴

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux une chemise de femme brodée, bien repassée, avec initiales ; elle est à la disposition de la propriétaire.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions *à ne craindre aucune concurrence ;* car il peut donner *des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

Savonnerie Corse

Fabrique de Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Service vicinal

AVIS D'ADJUDICATION

Le public est prévenu que le lundi 8 juillet 1901, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'hôtel de la préfecture, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, de 19 lots de divers travaux de terrassements, chaussées et ouvrages d'art à exécuter sur les chemins vicinaux du département, s'élevant ensemble à la somme de 194.645 francs, y compris 15.518.04 de sommes à valoir pour dépenses imprévues.

État-major et Recrutement

Les sous officiers dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours pour le grade d'officier d'administration de 3e classe des services d'état-major et du recrutement :

Raffalli, sergent au 90e d'infanterie ;
Benielli, adjudant au 137e ;
Luccioni, sergent major au 111e ;
Savelli, sergent au 111e ;
Maroselli, sergent au 141e ;
Chardon, sergent-major au 3e ;
Leca, sergent à la 16e section de secrétaires d'état-major et de recrutement.

BOURSE DE PARIS

	5 juillet	5 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.47	100.47
— 3 p. 0/0 nouveau	99.75	99.75
— 3 1/2 0/0	101.50	101.50

Dépêches du Service Spécial de Nuit

NOS DÉPUTÉS et l'Amendement Le Moigne

A la suite du vote de l'amendement déposé par M. Le Moigne établissant la perèquation de l'impôt, et contre lequel aucun effort n'était possible devant la Chambre, du moment qu'il favorise 80 départements, au détriment de 6 autres, — la Corse se trouve parmi les départements atteints — nos députés ont pris l'initiative d'une démarche qui sera faite, mercredi prochain, auprès du ministre des finances et du président du conseil par les députés des départements les plus intéressés.

Ces départements sont : la Corse, la Haute-Savoie, les Basses-Alpes, la Lozère, les Hautes-Alpes, et les Pyrénées Orientales.

En faisant cette démarche nos députés espèrent obtenir du ministre compétent un dégrèvement équivalent à l'augmentation d'impôts qui a été votée hier.

Au cas où cette démarche n'aboutirait pas, les députés des départements intéressés déposeraient, à la rentrée, un projet de loi en conséquence.

A PROPOS DE FACHODA

MM. Lockroy, Mesureur et Pelletan confirment les renseignements publiés hier par le *Figaro* sur l'affaire de Fachoda.

LE PAPE et la Loi sur les Associations

Léon XIII vient d'adresser, à tous les supérieurs des ordres religieux, une longue lettre dans laquelle il réprouve la loi d'exception contre congrégations qui a été votée par le parlement français.

L'extinction des ordres religieux est, dit-il, une manœuvre fort habile pour avancer l'apostasie des nations.

Le Saint-Père termine ainsi sa lettre : « Observez strictement les instructions du Saint-Siège et de vos supérieurs ; gardez une attitude ferme, digne et sans colère ; triomphez du mal par le bien, vous avez avec vous le Pape et l'Eglise entière. »

L'ARRIVÉE DU « MYTHO »

LES RAPATRIÉS DE CHINE

à Marseille

De grandes manifestations ont eu lieu hier soir, à Marseille, à l'occasion de l'arrivée du bataillon du 6e, qui vient de prendre part à la campagne de Chine.

La musique de ce régiment a accompagné les rapatriés à la caserne de la Corderie, où un banquet leur a été offert, suivi d'une représentation théâtrale.

Une magnifique réception a eu lieu, hier soir, au Cercle militaire, sous la présidence du général Metzinger, commandant le 15e corps d'armée.

Cette grande fête militaire a été annoncée par une retraite aux flambeaux qui a parcouru les principales rues de la ville.

Obsèques de M. Lafferrière

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Lafferrière, procureur général à la Cour de Cassation.

Tout le monde officiel y assistait.

LES GRÈVES

LES ALLUMETIERS PARISIENS

Les ouvriers et ouvrières des manufactures d'allumettes de Pantin et d'Aubervilliers ont tenu une réunion, et ont voté la grève générale.

LE MINISTRE DE LA GUERRE à Saint-Yrieix

Le général André a quitté Paris ce soir pour se rendre à Saint-Yrieix, où il doit présider demain la cérémonie de la pose d'une plaque commémorative à la caserne d'infanterie, et l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville.

Le ministre de la guerre s'est arrêté ce soir à Limoges.

Attaques contre les Arméniens

Les Kurdes continuent leurs attaques contre les Arméniens.

La situation devient de plus en plus en alarmante à Sandjak-Mouth

De nombreux villages ont été pillés ; on compte plusieurs morts de part et d'autre.

Les Morts du Jour

Le prince de Hohenlohe

Le prince de Hohenlohe, ancien chancelier de l'empire allemand, est mort la nuit dernière, à Ragatz.

EN ALLEMAGNE

L'Ambassade Marocaine

L'ambassade marocaine, qui avait quitté Port-Victoria jeudi soir, à 8 heures, à bord d'un navire spécial, se rendant en Allemagne, est arrivée aujourd'hui à Berlin.

A NEW-YORK

La chaleur

Le nombre des décès dûs à la chaleur va tous les jours en augmentant.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La mortalité à Bloemfontein

Il ressort d'une statistique qui vient d'être publiée, que la mortalité des femmes et des enfants boers, dans les camps de reconcentration de Bloemfontein, a atteint un chiffre considérable, depuis plus de deux mois.

Incendie d'une gare par les Boers

Un télégramme de lord Kitchener annonce que les Boers ont incendié hier la gare de Roodeport.

Après un combat qui a duré de longues heures, les Boers ont été repoussés.

Les Pertes anglaises

de Londres :

Voici le relevé des pertes anglaises dans l'Afrique du Sud, à la fin juin : 16,717 tués, officiers et soldats.

La Politique de Chamberlain

de Londres :

Les journaux constatent que la presse religieuse anglaise, d'abord favorable à la politique de M. Chamberlain dans le Sud-Africain, commence à lui devenir hostile.

Ce revirement est très commenté dans les clubs politiques.

Corsaires contre l'Angleterre

de Bruxelles :

Le *Petit Bleu* dit que des propositions d'armement de corsaires contre l'Angleterre ont été présentées au président Kruger.

On ajoute que si le président Kreger refuse l'autorisation, les promoteurs sont décidés à armer des corsaires sans le concours officiel.

Protestation

Le docteur Leyds a adressé aux grandes puissances une protestation contre le traitement barbare que les Anglais font subir aux femmes et aux enfants boers.

De La Haye on télégraphie que le nouveau cabinet hollandais serait décidé à appuyer cette protestation.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

M. Benoist, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Protestation de M. Farinole

Après la lecture du procès-verbal, M. Farinole proteste contre l'amendement de M. Le Moigne qui a été voté hier par le Sénat.

Le sénateur de la Corse fait observer que l'amendement de M. Le Moigne aura pour conséquences de surcharger d'un nouvel impôt la Corse qui, actuellement, n'est pas en mesure d'acquitter ses taxes, et dont cette nouvelle charge amènera inévitablement la ruine.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 4 heures du soir.

Démission de M. Roger

A la reprise de la séance, le président donne lecture d'une lettre, par laquelle M. Roger donne sa démission de sénateur de la Dordogne.

Clôture de la session

Le garde des sceaux donne ensuite lecture, à la tribune, du décret déclarant close la session ordinaire de 1901.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de cette séance, qui est adopté.

La séance est levée.

La session est close.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Influences cléricales

M. Zévaès rappelle qu'il a déposé hier une demande d'interpellation sur les influences cléricales dans l'enseignement.

Le ministre de l'instruction publique fait remarquer qu'il est resté hier à son banc, à la disposition de la Chambre.

Clôture de la session

Le président du conseil donne lecture du décret déclarant close la session ordinaire de 1901.

M. Zévaès proteste. Il soutient que le règlement a été violé, parce que la Chambre n'a pas été appelée à fixer la date de la discussion de son interpellation.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de cette séance qui est adopté.

La session est close.

La séance est levée.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Grande Rue Haute. — Inscription faite le 5 juillet, à 10 heures du matin, de Jean-Joseph, âgé de 3 mois, fils de Jean-Baptiste Ceccaldi,

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Facilement à M. le Docteur GUARD, à Hattstatt-les-Colmar, spécialement chargé des Brochures explicatives sous cachetage discret

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la substitution de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

☞ Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez partout l'excellente
Saucisse-rie du Mirador,
Dépositaire : Simon DARIAN, angle des rues Miot et Napoléon, 3, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est vendu le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

AVIS
M. Bresciani a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Les plaisirs réunis
L'un comme la musique est une belle chose,
Rien calme les sens et fait voir tout en rose
J'en conviens; mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, ou deux, tout à loisir,
En dégustant sous la blonde verdatine
Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.

Aimable façon
de Jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se comper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tirre.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 3, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extra-fins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

OREZZA-LES-EAUX
OREZZA-HOTEL
(Granajola, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année
S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.
Omnibus à la Source départementale.
N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN
La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui: ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON OUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Extérieur, E. CAVEGN Fils, 30, 48, rue de la République, Roubaix.

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété exclusive de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Adoptée au Concours. EN PAIN. Supérieur, Adhère, Invisible. Donne le plus beau teint.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orengo, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS PERDUS OU TOMBENT-ILS? Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux malades. Résultat Inespéré. Vente toujours croissante.
DÉPOT : 28, Rue d'Enghien, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei

20e ANNÉE — LUNDI, 8 et MARDI, 9 JUILLET 1901 — 00323 — N° 156

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays: 32 » » 12 » | Autres Départ. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
1er Juillet — Saint-Thierry. Soleil : Lever à 4 h. 16 m. — Coucher à 7 h. 46 m. Lune : Pleine le 3 à 8 h. 17 m. Dernier quartier le 11 à 1 h. 21 m. Nouvelle le 18 à 5 h. 11 m. 1er quartier le 25 à 11 h. 37 m.

8 Juillet

LE
Courrier Tunis-Bastia
SERVICE POSTAL ET DE DÉFENSE NATIONALE ENTRE TUNIS BIZERTE-BASTIA NICE-TOULON-MARSEILLE ET VICE-VERSA.

Les avantages de ce service seraient les suivants :
1° Au point de vue postal.
En 1892, il existait entre Marseille et Tunis cinq courriers — 3 directs et 1 indirect par La Calle, Bône et Ajaccio exécutés par la Compagnie générale Transatlantique, — et 1 direct exécuté par la Compagnie Touache à laquelle on payait le transport des valises et ce sans que la Tunisie eût à payer à la Métropole aucune subvention.
Aujourd'hui le nombre des courriers est tombé à 3 et la Tunisie paye une somme de 150.000 francs par an.
A cet abaissement de courriers correspondait un accroissement dans le trafic et le nombre de voyageurs. De sorte qu'à l'heure actuelle, à des moments donnés, il y a encombrement et refus de voyageurs, et on laisse à quai des marchandises faute de place à bord.
Par la création de ce nouveau courrier postal on remédierait en partie à cet état de choses.
Quelles charges nouvelles ce nouveau service postal créerait-il ?
La ligne Marseille-Toulon-Nice Bastia étant déjà acquise par la Cie Fraissinet, il ne resterait qu'à régler la subvention pour le parcours entre Bastia-Bizerte et vice-versa.
La distance entre ces deux derniers ports étant pour l'aller et le retour d'environ 218 lieues marines, et en accordant une subvention de 9 francs par lieue, ce serait une somme annuelle totale de 102 440 fr. qu'il y aurait lieu de répartir entre la Métropole pour la moitié et les départements du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, de la Corse et de la Régence de Tunis pour l'autre moitié.
Cette subvention qui est calculée d'une façon très large suffirait à une compagnie de navigation, car cette dernière est sûre de trouver dans ce service un aliment très suffisant à son fret.
2° Au point de vue commercial : Nice n'est ce pas un débouché pour ainsi dire naturel de toutes les primeurs tunisiennes en légumes et fruits ; les citrons, les huiles, les vins, les blés durs, les orges, les avoines, les eaux de Garci, etc., sans compter les chevaux, les ânes, les mulets et les poissons, trouveraient dans cette ville des placements très sûrs et très avantageux ; serait ce hasardeux d'affirmer qu'en retour tous les départements du Sud-Est feraient un échange de leurs produits ; il en serait de même à Toulon.
La Corse n'ouvrerait-elle pas à la Tunisie ses bois de construction (sapins, pins larix, noyers, châtaigniers, etc.,) accaparés aujourd'hui par l'Italie et l'Autriche, ses fromages (les industries de Roquefort ont leurs établissements de fabrication en Corse), ses châtaignes, ses fruits frais et secs, ses céréales, ses farines, ses eaux d'Orezza, etc.
Toulon et Bizerte étant reliés par cette ligne, l'affrètement de la marine nationale serait aussi assuré et les échanges entre ces deux ports de guerre seraient aisés.
3° Au point de vue des voyageurs et de la colonisation : cette ligne serait alimentée par les nombreux colons ou fonctionnaires d'origine corse qui habitent la Régence, bien que ce mouvement soit faible si on le compare à celui fourni par la colonisation et la combinaison des voyages circulaires qui attirent les nombreux touristes français et étrangers hivernant tous les ans sur la côte d'azur.
Après avoir visité la Corse, pays pittoresque s'il en fut, avec ses hautes cimes neigeuses, ces voyageurs viendront contraster trappant, dans le pays du soleil.
Tunis n'offrira-t-il pas un attrait merveilleux à ces touristes accoutumés de plaisirs, grâce à ses casinos, son théâtre, ses restaurants et ses hôtels.
Durant la saison estivale, n'y aura-t-il pas des Tunisiens qui, satisfaits par le bon marché de la vie matérielle dans tous les pays de montagnes, iront séjourner aux sources d'eau d'Orezza ? Puisque les petits colons sont nécessaires dans la Régence, les habitants des départements du Sud-Est de la France et de la Corse ne seront ils pas poussés à venir s'y établir par la régularité et la fréquence des relations avec leurs pays ?
Les Italiens ou les voyageurs à destination d'Italie, eux-mêmes, emprunteront cette ligne qui sera de beaucoup plus courte que celle desservie par la Compagnie Florio-Rubattino (Tunis Cagliari-Livourne, avec un grand crochet sur Cagliari). Ils se rendront directement de Bizerte à Bastia où ils trouveront quatre courriers hebdomadaires qui relient cette ville à Livourne, et la traversée entre ces deux ports n'est que de 4 à 5 heures (la distance n'étant que de 62 milles marins).
4° Au point de vue navigation : La traversée de Bizerte-Bastia-Nice est généralement très belle. Le navire, toujours en vue de la Corse et de la Sardaigne, est abrité par ces îles, dans la mer Tyrrhénienne, des vents violents et de la grosse mer qui ont pour origine le détroit de Gibraltar, la vallée de l'Ebre et le terrible Golfe du Lion. Cela supprimerait en partie le mal de mer qui fait tant souffrir les voyageurs et principalement les dames qui redoutent de se déposséder.
Ce n'est point un paradoxe que de soutenir que dans l'année, quoique le parcours Bizerte-Bastia-Nice soit un peu plus long, il est plus court à cause des retards apportés par les mauvais temps sur les trajets de Marseille-Bizerte. Les navires en effet effectuant ce dernier parcours ne voient-ils pas leur vitesse passer de 13 nœuds à 7 ou 8 nœuds à cause de la violence des vents de l'Ouest au Nord-Ouest, dans des mers très dures et très creuses.
Les Corses verraient avec plaisir que le nombre de kilomètres qu'ils sont obligés d'effectuer à l'heure actuelle pour atteindre leur île et qui est de 1,200 kilomètres environ sur mer, ne serait plus que de 600 kilomètres.
5° Au point de vue de l'encombrement : Cette nouvelle ligne détournant des passagers et des marchandises, on ne verrait plus des navires démesurément surchargés de voyageurs lesquels sont obligés, à l'heure actuelle, de se contenter d'un matelas.
6° La ligne Toni Nice, nouvelle voie ferrée, pourrait également alimenter la ligne de paquebots entre Nice-Bastia-Bizerte.
7° La distance de Bizerte-Bastia étant de 330 milles environ et le bateau filant 13 milles à l'heure, on fera la traversée en 25 heures.
Nota. — Les habitants d'Alger et d'Oran originaires des départements du Sud-Ouest de la France ont obtenu un service postal (sans subvention de la part de l'Algérie, mais avec une subvention de la Métropole) entre Alger et Port-Vendres et Oran et Port-Vendres, et ce pour éviter le Golfe du Lion.

JEAN CAMBIAGGIO,
Capitaine au long cours.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 Juillet à 8 h. 1/2

1. Le Cor des Alpes, Mastio.
2. Leitche Cavalerie, Suppé.
3. Ronde de nuit, Verneuil.
4. Patrie, Paladilhe.
5. Les Hydropathes, Guay.

Le fonctionnaire sous-chef de musique,
J. FLANCHETEAU.

Retraite aux flambeaux
Itinéraire du 9 juillet 1901
Rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rues de l'Opéra, Salvator Viale, boulevard Paoli, rue Miot, place Saint-Nicolas, boulevard Sebastiani. — Rentrée.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES
8 juillet 1747. — Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.
Le 7 juillet, il avait réussi à faire pénétrer nuitamment un corps de 150 hommes dans le quartier de Terravecchia de Bastia et le lendemain il faisait son entrée en ville à la tête de patriotes.
9 juillet 1747. — Le comte Rivarola, qui avait pris Bastia la veille, fait part de son succès au roi de Sardaigne.
Celui-ci envoya immédiatement aux héros Corses une lettre de félicitations et leur promit de faire son possible auprès du roi d'Angleterre, pour le décider à renvoyer dans l'île sa flotte de secours.

Les Elections Départementales
Ghisoni
M. le sénateur Farinola, conseiller général sortant, ne se représente pas.
Deux candidats se trouvent en présence, MM. Joseph Romani, maire de Ghisonaccia, et Alexandre Gervotti, conseiller municipal de Ghisoni, ancien receveur des contributions en Indo-Chine.
M. Romani a adressé la circulaire suivante à ses électeurs.
Mes chers Concitoyens,
Dans quelques jours vous serez appelés à élire votre représentant au Conseil général.
Je sollicite vos suffrages.
Vous me connaissez trop pour que j'aie besoin de vous exposer un programme.
Enfant de Ghisoni, vivant au milieu de vous, je connais vos besoins et vos justes revendications sont aussi les miennes : c'est vous dire que mon dévouement est acquis à la cause sacrée des intérêts généraux de notre chère contrée si malheureusement abandonné par des représentants étrangers qui ont toujours profité de nos divisions locales pour satisfaire leur intérêt personnel.
Si vous me croyez digne de vous représenter à l'assemblée départementale je travaillerai sans relâche et avec toute l'énergie dont je suis capable à la réalisation des promesses que tant de fois l'on vous a faites et qu'on n'a jamais tenues.
Partisan résolu de cette politique large et libérale des bras ouverts et des mains tendues, je m'inspirerai constamment des idées de l'éminent chef du parti républicain insulaire et m'emploierai tout entier à faire disparaître les rivalités mesquines qui divisent encore le parti républicain de notre canton.
Au sein du Conseil général je prêterai tout mon concours au chef éclairé de l'administration qui a de si grands titres de prendre de son attachement à notre pays.

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS
par PAUL MAHALIN

XVIII

Où le capitaine Pergame voit ce qu'il ne s'attendait pas à voir, et où M. de Guise reçoit nombre de visites sur lesquelles il ne comptait pas (Suite)

— Sa Majesté, lui avait-il annoncé mande à Votre Altesse que c'est demain qu'elle tiendra conseil, et non point samedi : en conséquence, elle vous prie de vous trouver en son cabinet dès six heures clochant aux horloges.
Il y avait eu dans l'entourage du prince Lorrain une surprise mêlée d'inquiétude.
Le duc avait été lui-même fort contrarié. C'était justement à la messe de six heures que devait être célébré le mariage des deux jeunes gens.
— N'y aurait-il pas moyen de retarder un peu cette conférence ? avait-il demandé au secrétaire d'Etat.
— Monseigneur, lui avait répondu celui-ci, l'intention de Sa Majesté est de consacrer à ses dévotions le reste de la matinée, et tous les autres membres du conseil sont d'ores et déjà convoqués.
M. de Guise avait réfléchi un instant.
— C'est bien monsieur, avait-il répliqué : informez votre maître que nous obtempérerons à son invitation.
C'était pour lui faire part de ce contretemps qu'il avait ensuite couru chez Jacqueline, où nous savons que Pergame l'avait vu arriver.
A son retour au château, M. de Lorraine avait trouvé chez lui assez nombreuse compagnie.
Dans la salle qui confinait à celle où l'on allait souper, mesdames de Nemours et de Montpensier, le cardinal Louis de Guise, le capitaine Saint-Paul, Brissac, Mayenville et quelques autres se pressaient autour d'une voyageuse se détachant du groupe et s'en fut à la rencontre du survenant.
Celui-ci poussa une exclamation de joyeux étonnement :
— Charlotte !... Vous ici !... Quelle heureuse surprise !
Charlotte, comtesse de Sauve, marquise de Noirmoutiers, avait été l'une des grandes passions de Balafré. Ce dernier lui prit les deux mains avec effusion :
— Vous retrouver à Blois !... Aubaine inespérée !... Et par quelle inspiration du ciel ...
— Monseigneur, j'arrive de Paris. .
— De Paris .. Par ce temps rigoureux. Une si longue route .. Et pourquoi ?
— Pour vous répéter ce que l'on dit là-bas ; ce que je me suis dit cent fois à moi-même ; ce que je dirais encore pendant que, pour vous rejoindre, je traversais ces vastes plaines couvertes de neige... Que vous n'êtes pas en sûreté ici ; qu'il vous faut revenir au plus tôt dans votre capitale ; enfin que je suis venue pour vous emmener, pour vous enlever, pour vous sauver...
Toutes les figures semblaient approuver ce langage.
Le Balafré les considéra les unes après les autres.
— Voyons, reprit il brusquement, que signifient ces mines soucieuses ? D'où viennent ces terreurs que rien ne justifie ? Et pourquoi vous alarmez-vous aujourd'hui plutôt qu'hier ?
— Mon frère, répartit le cardinal, parce qu'il se passe d'étranges choses : le château est plein d'allées et de venues mystérieuses. Les gens du Roi s'agitent. Le capitaine Larchant visite tous les postes.
— Il fait sa ronde, voilà tout. C'est un spectacle dont vous pouvez vous régaler tous les soirs.
— Attendez ; vous n'êtes pas au bout. Moi aussi, je l'ai faite, ma ronde, et partout j'ai trouvé les soldats en train de charger leurs armes.
— C'est l'usage.
— Hum ! ce n'est pas l'usage de les charger de cette manière-là !
Le duc eut un bruyant accès d'hilarité :
— Connaît-on vous, par hasard, deux manières de charger un mousquet ?
— L'usage !.. L'usage !... Dites-moi, est-ce aussi l'usage que les officiers commandent à demi-voix ?
— Que diantre ! dans un corps-de-garde, on ne crie pas comme en plein air !
— Hé, dit un nouvel arrivant qui n'était autre que maître Chicot, si on parle pas, c'est que l'on tient à ne pas être entendu de tout le monde.
Henri de Lorraine demeura un instant rêveur. Ensuite, comme s'il se parlait à lui-même :
— L'avis est peut-être excellent.
— Et désintéressé surtout, appuya l'ancien bouffon.
— Je n'en doute point ; mais cependant vous trouverez bon que j'en fasse fi.
Et, développant toute la richesse de sa taille, élargissant ses épaules, bombant une poitrine façonnée pour la cuirasse.
— Vos mignons, poursuivit le duc, ne sauraient entamer un soldat de ma trempe. La mort entrerait par cette porte, que je ne reculerais pas d'une semelle. J'irais à elle, je la saisirais à bras-le-corps et je la jetterais par la fenêtre.
Puis, avec un salut de la main :
— Sur ce, merci et bonsoir, monsieur Chicot.
Puis encore, se retournant vers ses convives.
— A table !
Le Gascon, congédié, ne se pressait pourtant pas de sortir. On aurait dit qu'il attendait quelque chose. M. de Guise était assis entre sa mère et sa belle-sœur Sauve. Comme il déployait sa serviette, un morceau de papier — plié en quatre — en tomba. Il le ramassa, l'ouvrit et le parcourut d'un coup d'œil.
— Pardieu ! fit-il, voilà un singulier message ... Ecoutez plaisir ! .. Ecoutez tous !...
Et d'une voix tranquille, ferme et sonore, il lut ce qui suit au milieu d'un silence au fond duquel on entendait battre le cœur de tous les assistants :

(A suivre.)

Chers concitoyens, je n'ai pas d'ambition personnelle, le seul but auquel j'aspire, c'est d'être utile aux intérêts du canton.

Aux urnes donc et que le 21 juillet soit pour nous tous un jour d'émancipation.

Vive la République !

Vive le canton de Ghisoni !

Joseph Rossi.

Maire de Ghisonaccia.

Ghisonaccia, le 3 juillet 1901.

De la Visibilité de la Corse

Peut-on, d'un point quelconque de la Côte d'Azur, apercevoir l'île de Corse, ou tout au moins ses sommets éminents ?

Depuis longtemps déjà cette intéressante question est agitée, et les partisans de la possibilité du fait sont aussi nombreux que les sceptiques, ceux qui ne prennent pas la peine de faire quelques modestes calculs. Nous nous rangeons volontiers parmi les premiers, bien qu'au cours de nombreuses excursions effectuées en montagne, durant quatre saisons, il ne nous ait été donné que deux fois de contempler la cime neigeuse du Monte-Cinto ; encore affirmerons-nous ne l'avoir clairement distinguée qu'une seule fois : c'était le 15 janvier 1899, vers 4 h. 30, à la descente du col de Castillon ou de Garde, sur Menton, par 700 m. d'altitude.

Il est certain pourtant qu'un observateur, placé au pied du promontoire qui jadis porta la citadelle niçoise, doit apercevoir l'île, à condition toutefois que nulle brume, même légère, ne flotte sur le parcours de la trajectoire, et que le phénomène de la réfraction atmosphérique, qui seul permet la visibilité, donne une moyenne intensité.

Expliquons nous : la distance à vol d'oiseau du venteux belvédère de Pauba-Capeu au mont suprême de l'antique Cyrnos est d'environ 200 kilom. (200 k 1om. 624, rectifient les mathématiciens). On sait que le Monte Cinto, trônant au Nord Ouest, entre Corte et Calvi, domine de 2.707 m. la ceinture azurée, frangée de blanches dentelles, qui délicieusement encadre l'Emeraude de la Méditerranée. Or, tout et la ligne de chiere de l'observation [illegible] n'autorisant pour base monta[illegible] environ au-dessus du [illegible], il ne serait donc pas possible de percevoir ce profil tant cherché. Par bonheur la réfraction atmosphérique vient à notre aide, et réduit en apparence la distance à 173 kilom. 190 ; de telle sorte que se profilent toutes les crêtes qui orgueilleusement s'élèvent au-dessus de 2.357 m., ce qui donne pour leur souverain 350 m. de verticale élévation visible.

Voici pour mémoire les géants de pierre qui, sciva..t les rois d'observation, s'offrent aux regards indiscrets des continentaux : Monte Cinto, 2.707 m ; monte Rotondo, 2.625 m. ; monte Paglia Orba, 2.525 m. ; monte Cardo, 2.454 m ; monte d'Oro, 2.391 m. ; monte Renoso, 2.357 m.

Conclusion : Par temps exceptionnellement clair entre la terre et l'île, cette dernière est visible du bord de la mer, sous de préférence en décembre et janvier, époque où la réfraction atmosphérique atteint son maximum, et surtout le matin au lever du jour.

Il est bien entendu qu'au fur et à mesure que l'on gagne les hauteurs le champ de vision s'élargit en proportion, si bien que vers 600 m. d'altitude on peut, dans les conditions favorables précité s, jouir d'une fort belle silhouette, mais ce spectacle ne laisse pas que d'être avez rare.

J. Cavet.

(*Eclaireur*).

Bulletin financier

Paris, le 4 juillet 1901.

Ferme par continuation sur les Fonds d'Etat, le marché est inégal et faible sur la rente. Le 3 0/0 se traite à 100,35 et le 3 1/2 à 101,75. La Etablissements de Crédit sont calmes. Le Crédit Foncier remonte à 741 ; ses obligations foncières et communales donnent lieu à de bons échanges.

Parmi les valeurs inscrites en bas, les Pétroles de Mossoul se retrouve à 151, la Pierre de Vieux-Barchey est fermée à 118 50, L'action Parisienne Nationale vaut 106 fr.

Les valeurs de traction sont faibles.

La Péninsulaire Limited reste à 435 fr. Le nombre des commandes s'est élevé au mois à 1.127.000 fr., ce qui fait ressortir une augmentation de plus de 40 0/0 sur le montant des commandes du mois précédent.

Fonds Etrangers bien tenus. L'Extérieure progresse à 74,88, l'Italien à 91,40. La Serbe est ferme à 71,45. A Bruxelles, à 0/0 96,50 ; Banque de Bruxelles 725 ; Union des Reports 412,50. Dividende Bruxellois 28 ; les Turcs s'avancent à 292 50

Chemins Français calmes.

Une Construction populaire

On sait que la Chambre de Commerce de Bastia a l'intention de faire construire sur la place Saint Nicolas un vaste immeuble où seraient concentrés divers services publics. Ce serait là, en même temps, qu'une œuvre d'embellissement et d'utilité, une source de travail pour nos ouvriers.

M. Emmanuel Arène qui a recommandé cette pétition au Ministre des finances en a reçu la réponse suivante :

Paris, le 5 juillet 1901.

Monsieur le député et cher collègue, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous voulez bien me recommander une pétition adressée au Gouvernement par la Chambre de Commerce de Bastia, à l'effet d'obtenir la cession d'une parcelle de terrain domanial pour la construction d'un hôtel des services publics.

Je viens de donner les instructions nécessaires pour l'examen de cette pétition et je ne manquerai pas de vous informer de la décision qui interviendra.

Veuillez agréer, etc.

P. le Ministre des Finances,
Le Sous-Directeur,
L. Martin.

Ecole de Saint-Cyr

Sur la seconde liste des candidats à l'école spéciale militaire admissibles à subir les épreuves du 1er degré du concours de 1901, nous relevons les noms suivants, qui sont ceux des candidats corses :

Arrighi Pierre-Paul-Marie.
Ferrandi [illegible]-Marie.
[illegible]-Michel-André.
Grimaldi Antoine-Marc-Ange-Marie.
Leandri Paul-Alexandre.
Mariaggi Joseph-Marie-Baptiste.
Marietti Charles-Paul.
Paoli Pierre Marius.

Fête Nationale

A l'occasion de la fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le dimanche 14 juillet 1901, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue de service des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux contributions directes.

Nombre de votants . .	231
Majorité absolue . . .	116
Pour	231
Contre	0

Le Sénat a adopté.

M. Farinole a voté pour.

N'ont pas pris part au vote, MM. de Casabianca, Hébrard.

LE PETIT SEMINAIRE DE CORTE

Le Petit Séminaire de Corte vient de remporter aux dernières sessions du Baccalauréat, qui ont eu lieu à Ajaccio et à Bastia, un brillant succès, auquel, d'ailleurs il est habitué depuis longtemps. Sur quatre candidats qu'il a présentés pour les Lettres-Philosophie, classique et moderne, un a été reçu définitivement, un autre a été déclaré admissible. Ce sont : MM. Vivicorsi, pour l'enseignement classique, et Cancellieri, pour l'enseignement moderne. En Rhétorique, le succès a été bien plus éclatant. Sur six élèves présentés, cinq ont été reçus définitivement et un a été admissible. Ce sont les jeunes Alberti, Antonini, Battesti, Borini, Mariani et Savelli. A cette liste on pourrait ajouter les noms des jeunes Giudicelli, Grisoli, de Monti-Rossi, qui ont quitté la Maison seulement à la veille des examens. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : ils prouvent une fois de plus que, dans cet Etablissement, les maîtres savants et modestes qui s'y dévouent, savent, sous le regard de Dieu, inculquer aux jeunes âmes à eux confiées, avec les enseignements de la foi qui forment le cœur, ceux de la science qui enrichissent l'esprit. Nous nous plaisons à rendre hommage, à témoigner ici toute notre reconnaissance à nos dignes maîtres, et en particulier à l'éminent abbé M. Antonini, licencié ès-sciences mathématiques, qui dirige les études de cet Etablissement avec autant de compétence que de dévouement et de tact.

Il a été à la peine, durant ces deux derniers mois, en menant de front, avec ses classes de sciences, celles aussi de philosophie et de rhétorique. Nous aimons à croire qu'on lui réservera l'honneur qui lui est dû. C'est notre vœu le plus cher : nous le souhaitons aussi pour le bien de la Maison.

Un élève reconnaissant.

L'amour et la beauté composent son escorte,
Au sacre du Congo chacun ouvre sa porte.

A l'Ile d'Elbe

Nous donnerons demain un compte-rendu détaillé de l'excursion à l'Ile d'Elbe, à laquelle ont pris part dimanche un certain nombre de Bastiais. Nous savons déjà qu'elle a pleinement réussi, et que les excursionnistes ont rapporté de « l'Ile sœur » le plus agréable souvenir. Les Elbois — et croyons-nous aussi, les Elboises — leur ont réservé l'accueil le plus cordial et le plus flatteur.

Brevet Supérieur

Hier matin ont commencé, au Lycée, les épreuves [illegible] pour l'obtention [illegible] supérieur pour les jeunes filles.

La Commission était ainsi composée :

MM. Daux, proviseur, président ; Leschi, censeur ; Paoli, Letteron, Poletti, professeurs ; Faure, Bouchandhomme, inspecteurs primaires ; le Directeur des Ecoles chrétiennes ; Vadella, directeur de l'école de Cervione.

Les aspirantes étaient au nombre de 25. Elles ont composé le matin en mathématiques et le soir en dessin.

Elles composeront ce matin en français et ce soir en langues vivantes.

Surnumérariat des Douanes

Sur les 18 candidats qui ont pris part au concours des douanes qui a eu lieu dernièrement à Bastia, 3 ont été admis au grade de surnuméraire. Ce sont :

MM. Greco Philippe.
Penciolelli Paul.
Poggi Martial.

Gazette Départementale

CORTE. — La distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Corte aura lieu vendredi, 12 courant, sous la présidence de M. le vicaire général Saliceti.

MERCURIO. — Les RR. PP. Albertini et de Giovine ont terminé les exercices du jubilé dans la paroisse de Castellare, de Mercurio.

A Castellare, comme dans toutes les autres paroisses, le succès a été grand, parce que le zèle évangélique dont sont animés ces deux Oblats ne connaît pas d'obstacles, et que plus le champ semble aride, plus ils mettent d'ardeur à faire venir le bon grain.

Les deux Pères et M. le Curé ont été largement récompensés de tous leurs efforts en contemplant une assistance si nombreuse et si recueillie à la cérémonie de la clôture. Quant à la population, elle gardera pieusement le souvenir de cette prédication qui a été si fertile en bons résultats.

LE DRAME DE LA RUE DROITE

Plusieurs témoins ont été de nouveau entendus par M. le Juge d'instruction. Il serait résulté de diverses dépositions qu'on aurait entendu la femme Barbe Marchi, la concubine de Parlanti, exciter ce dernier à tirer sur la foule. Elle se serait écriée : « Tirez et tuez en sept ou huit. »

La femme Marchi a été mise de nouveau en état d'arrestation. Elle a contesté les propos qu'on lui prête et affirmé au contraire que son attitude avait été très prudente. Elle avait insisté auprès de Parlanti pour l'empêcher de faire feu.

Une confrontation a eu lieu ; les témoins ont persisté dans leurs affirmations. Malgré ses protestations la femme Marchi a été placée sous mandat de dépôt.

Parlanti a contredit les déclarations des témoins et reconnu qu'en effet sa femme tâchait de le calmer et de l'empêcher de tirer. Il a ajouté que son fusil était chargé depuis le Vendredi Saint. Il avait fait plusieurs décharges ce jour-là, puis le fusil était resté chargé.

ON GUERIT [illegible] bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les Biscuits dépuratifs du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés officiellement. Vente d'un million, soit de 24.000 fr. Jugés, comptes rendus à l'Académie, ces 3 merveilleux biscuits guérissent sans traitement ni purge toutes dartres, boutons, démangeaisons, eczémas, plaies de toute ancienneté, 5 à 10 ans de rapide guérison. 4, 2 b. de 25 biscuits, 5 fr. Rem. 25 000 vus mille et mentionnés. Broch. de 80 p. avec 2 biscuits, gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. R roll, 33

Les Cartes de visite *et les mentions manuscrites*

Parmi les mentions manuscrites qui peuvent, sans [illegible] être faites sur les cartes de visite affranchies à cinq centimes, en vertu de l'arrêté ministériel de 1895, figurent celles qui sont relatives à la qualité de l'expéditeur et aux modalités de cette qualité.

C'est ainsi que, pour un fonctionnaire, par exemple, l'arrêté autorise la mention manuscrite des modalités suivantes : « en retraite ou disponibilité, et en congé ».

Un adjoint au maire d'une commune de la Vienne, M. de Viellechèze de Lamardière, ayant été l'objet, pour des raisons administratives, d'une mesure de suspension, crut pouvoir, par interprétation des dispositions de l'arrêté, faire suivre, sur les cartes de visite par lui envoyées, la qualité d'adjoint de la mention *suspendu*.

L'administration des postes et télégraphes lui dressa contravention. Mais le tribunal d'abord, la cour de Poitiers ensuite, le firent successivement bénéficier d'un relaxe.

Il fut jugé qu'il n'y avait pas de contravention dans ce fait.

La loi d'amnistie étant intervenue sur ces entrefaites, la question ne pouvait être soumise à la Cour de Cassation que par la voie d'un pourvoi dans l'intérêt de la loi.

Le pourvoi a été fait d'ordre du garde des sceaux, et aujourd'hui la chambre criminelle de la Cour de Cassation a eu à statuer. Sur le rapport du conseiller Dumas et les conclusions conformes de l'avocat général Dubuin, la Cour suprême a cassé, dans l'intérêt de la loi l'arrêt de la cour de Poitiers.

Elle a jugé qu'en présence des énumérations limitatives de l'arrêté ministériel de 1895, toute mention manuscrite autre que celles prévues de ces énumérations constitue une contravention.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 juillet (7 heures).

Baromètre. — 7 heures du matin, + 23 m/m. ; 26 6 heures du soir + 24 . Moyenne, 4 27 2. station, + 18 5

Baromètre. — 7 heures du matin 764 m/m, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin S E, faible.
4 h. du soir, N. E, faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,23, soir, +0 00

Pluviomètre, 4 9 heures du matin 0.

Faculté de Montpellier

M. Jacques Pompeani, étudiant en pharmacie à la faculté de Montpellier, a pris part au concours de micrographie et a été classé second avec citation.

Doctorat en théologie

M. l'abbé Augustin Lucchini, d'Aullène, élève au séminaire universitaire de Lyon, a subi avec succès les examens du doctorat en théologie devant la commission des facultés catholiques.

Ecole d'hydrographie

Les cours de l'Ecole d'hydrographie de la marine ont commencé hier matin.

Courrier en retard

Les dépêches du continent n'ont pu être distribuées qu'à 11 heures, le paquebot postal étant arrivé en retard.

Loterie

La Loterie du Patronage des Ecoles lui sera tirée le dimanche 14 juillet, après la revue, dans la salle du péristyle du Théâtre.

Les personnes portant des billets de la loterie seront seules admises.

Sinistre en mer

Le vapeur anglais Topaze, attendu dans notre port avec un chargement de 2.300 tonnes de charbon pour la Compagnie de Chemins de fer Départementaux consigné à M. Arthur C. Southwell, en partant de Cardiff dans la nuit du 5 courant, par forte brume, a coulé le navire Portugais *Africa*. La *Topaze* a pu recueillir 18 hommes de l'équipage de l'*Africa*, mais le cuisinier et le mousse sont noyés.

Le *Topaze* ayant son avant défoncé, le capitaine a dû le faire échouer sur la côte à Penarth, d'où les survivants de l'*Africa* ont été transportés à Cardiff par un remorqueur.

N.-D. du Mont Carmel

La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel étant transférée au 21, sa neuvaine ne commencera à l'église paroissiale de Sainte-Marie que le 12 du mois courant.

Le Prieur, Lucherini.

Au Port

Le vapeur anglais *Garnet*, de la ligne de M. Southwell, entre Bastia et les ports du Nord, est parti pour Londres avec 500 fûts extrait de chataigner et 60 tonnes minerai d'antimoine de la mine de Meria.

— Le *Liban*, capitaine Lacotte, arrivé de Marseille avec 114 passagers et 200 tonnes, est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Africa*, capitaine Di Benedetti, arrivé de Porto-Torres avec 1 passagers, est reparti pour Livourne avec 52 passagers.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Héveitia* prévient sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détachée, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia six 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

BOURSE DE PARIS

	6 juillet	8 juillet
Dette 3 p. 0/0 amort.	100,47	100,55
— 3 p. 0/0 ancien	99 75	99.75
— 3 1/2 0/0	101 50	101.50

Dépêches Spéciales du Service Télégraphique de Nuit

MANŒUVRES NAVALES

Notre correspondant particulier nous télégraphie d'Ajaccio :

Plusieurs bâtiments de l'armée navale ont mouillé aujourd'hui dans notre port.

Au nombre de ces bâtiments figurent les cuirassés et croiseurs ci-après : *Masséna, Carnot, Amiral Baudin, Formidable, Courbet, Hoche, Charles Martel, Jauréguiberry, Bouvet, Bruix, Dupuy-de-Lome, d'Assas, Lavoisier, Surcouf, Galilée, Yatagan, Dunois, Durandal, Fauconneau* et *Casini*.

Le parti ennemi croise au large.

Nouvelles Militaires

Indemnité de rassemblement

Le Journal Officiel publie un décret rendu sur la proposition du ministre de la guerre, qui modifie l'assiette et les tarifs des indemnités militaires.

Toutes les indemnités actuelles sont supprimées et remplacées par une indemnité de rassemblement se divisant en quatre sections.

Les Officiers, en garnison en Corse, recevront une indemnité annuelle de 300 francs, pour les officiers supérieurs, et de 270 francs pour les officiers subalternes.

Ces nouvelles mesures sont applicables à partir du 1er juillet 1901.

LÉGION D'HONNEUR

Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni aujourd'hui, à deux heures, pour recevoir les propositions faites par les ministres à l'occasion du 14 juillet.

Le Conseil a terminé, dans cette séance, l'examen des croix des ministères de la guerre et de la marine.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Lot

Le collège électoral de ce département était appelé dimanche à élire un sénateur, en remplacement de M. de Verninac, décédé.

Inscrits, 689

Quatre candidats étaient en présence.

Au 1er tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties : MM. Cocula, 302 ; Malvy, 210 ; Linol, 65 ; Rhodes, 50.

Au second tour, M. Cocula, receveur des finances à Ussel, radical, a été élu par 427 voix.

M. Rhodes, progressiste, en a obtenu 163.

M. de Verninac avait été réélu le premier, en 1897, par 493 voix ; M. Rey, député, républicain, en avait obtenu 327.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ce conseil sera très important.

Le ministre de la guerre présentera à la signature présidentielle divers décrets concernant l'état-major général et les différentes armes.

Le Garde des sceaux présentera à la signature un mouvement judiciaire assez étendu.

LE MINISTRE DE LA GUERRE à Saint-Yrieix

Le ministre de la guerre a quitté hier matin Limoges, et est arrivé à Saint Yrieix à 10 heures 40.

A 11 heures, le général André a reçu les autorités civiles et militaires à la sous préfecture.

Après cette réception, déjeuner intime à la sous-préfecture. Le ministre a réuni à sa table les députés et sénateurs de la Haute-Vienne, le général commandant le 12e corps d'armée, etc.

A 3 heures de l'après-midi, le général André a présidé à l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville.

Cette cérémonie terminée le ministre a procédé à la pose de la plaque commémorative à la caserne d'infanterie.

Un grand banquet populaire a été offert à 6 heures du soir au ministre.

Le général André a prononcé un long discours qui a provoqué, à plusieurs reprises, des applaudissements frénétiques.

Aussitôt après le banquet, une réception ouverte a eu lieu à l'Hotel-de-ville.

A 9 heures et demie, grand festival.

Enfin ces brillantes fêtes ont été cloturées par une retraite aux flambeaux qui a fait tout le tour de la ville, et qui a été l'objet de chaleureuses ovations.

TROUBLES A TANGER

Au cours des fêtes du Mouloud, trois Européens ont été lapidés par les indigènes.

Des troubles sérieux sont à craindre.

LA PESTE

de Marseille :

Le paquebot *Laos*, venant de Cochinchine, est arrivé hier matin.

Ce paquebot avait débarqué à Port-Said un chauffeur arabe atteint de la peste. De Port-Said à Marseille, il s'est produit quinze cas parmi les chauffeurs arabes, deux sont morts au Frioul.

Les passagers et l'équipage sont indemnes. Les passagers au nombre de 317 ont été débarqués aujourd'hui au Frioul, où ils feront une quarantaine de dix jours.

Elections d'Alger

Au second tour de scrutin, M. Max Régis a été élu conseiller général à Alger.

L'ANNIVERSAIRE DE WAGRAM

A Châlons-sur-Marne, le 106e d'infanterie a célébré hier l'anniversaire de la bataille de Wagram.

Le régiment a été passé en revue par le colonel ; le soir une brillante retraite aux flambeaux a parcouru toute la ville, au milieu des ovations les plus chaleureuses.

Le 7e régiment de dragons, à Fontainebleau, a célébré également hier sa fête annuelle, par des réjouissances multiples et variées.

Nouvelles Maritimes

Mobilisation à Toulon

Hier soir toutes les troupes de la garnison de Toulon ont été mobilisées sur l'ordre du préfet maritime.

Cet essai a donné les résultats les satisfaisants.

Les Incidents de Montpellier

Plusieurs négociants, sur l'insistance du syndicat des employés de commerce, ont décidé la formation de leurs magasins le dimanche.

Hier, des manifestations se sont produites devant les magasins restés ouverts, et elles ont pris des proportions telles qu'on a craint un instant des collisions. La police est intervenue à temps, mais devant l'attitude de certains récalcitrants, elle a dû opérer des arrestations.

Dans la soirée les manifestations ont recommencé. La police a dû intervenir de nouveau.

AU VATICAN

La Loi sur les Associations

Le *Figaro* annonce que le Pape a adressé une note diplomatique au gouvernement français, au sujet de l'application de la loi sur les associations.

Un crime orrible

Une fillette de neuf ans, Augustine Pointrat, a été étranglée et violée dans un bosquet, à Charentonneau.

Événements de Chine

Le Retour de la Cour

de Pékin :

La cité interdite est absolument fermée à la population.

C'est une indication certaine, paraît-il, du prochain retour de l'Impératrice dans sa capitale.

Le chemin de fer de Pékin

de Shanghaï :

Le correspondant du Standard télégraphie que les troupes françaises garderont, paraît-il, d'une façon permanente le chemin de fer de Pékin à Pao Ting-Fou.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les pertes anglaises

Depuis le commencement de la guerre sud africains, c'est-à-dire depuis le 6 octobre 1899 jusqu'au 30 juin 1901, les pertes anglaises s'élèvent au chiffre respectable de 69 921.

On prétend même que le chiffre des pertes est plus élevé ; il est hors de doute qu'il a été sensiblement modifié par le War Office.

Dans ce nombre sont compris les Anglais tués en combat, morts à la suite de blessures, morts en captivité, morts de maladies, morts pour accidents, et enfin les prisonniers rapatriés comme invalides.

L'Armée du général Botha

de Komoti :

Par suite d'un violent vent d'Est le froid est devenu plus vif.

L'armée du général Botha qui était campée sur une colline, dans le Veld, a été obligée d'abandonner cette position et de descendre dans les vallées du district de Komati-Poort.

La maladie du général Baden Powel

On télégraphie du Cap que le général Baden Powel est toujours malade de la fièvre.

Son état ne s'est pas amélioré depuis plusieurs jours.

La continuation de la guerre

de Londres :

Plusieurs journaux disent que la bonne saison commençant bientôt, les Boers pourront trouver facilement la nourriture nécessaire à leurs chevaux et effectueront plus facilement leurs mouvements.

On peut prévoir que les Boers tiendront encore au moins pendant un an.

L'armée anglaise autour de Bloemfontein

Dans un périmètre considérable autour de Bloemfontein les Anglais ont éloigné l'ennemi. Plusieurs commandos boers manquent de tout.

La plupart des colonnes anglaises ont également fait le vide dans les régions riveraines de l'Orange, jusqu'à la gare d'Orange River.

Elles ont ramené un butin considérable.

Déclaration du président Kruger

d'Amsterdam :

Le président Kruger a fait la déclaration suivante à un journaliste symathique à la cause des Boers :

« Nos hommes, a dit le vénérable président, ont fait beaucoup ; mais nos femmes ont fait bien plus. Elles voient leurs enfants mourir lentement, sous leurs yeux, et elles ne continuent pas moins à avoir confiance en l'avenir.

» Nos pertes sont comblées par de nouvelles recrues ; la guerre durera ainsi pendant plusieurs années encore, jusqu'au moment où l'armée ou le Parlement anglais y renoncera. Nous enlevons aux convois anglais plus de provisions et de munitions qu'il n'en faut pour nos besoins. »

ÉTAT CIVIL

Naissances.

Benigni Joseph-Antoine-Alexandre-Pierre-Edouard. — Ghio Dominique. — Giorgi Dominique-Ernest-Joseph.

Décès

Guerrini Marie-Dominique, 12 jours, de Bastia.

Battaglini Elise, veuve, 56 ans, de Sainte Lucie de Moriani,

Bijouterie-Horlogerie Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

La Maison Ls MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 10, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente :

2 Grosses de Savon Schmidt extra chimiquement pur, en barres de 50 kilos.

Marque Boule de 10 fr., 50 à 11 fr. la boîte.

11 Vérins de 10 fr., à 10 fr. 25 la boîte.

1 Lot de savon de Cuivre en barres de 50 kilos de 72 à 75 fr. les 100 kilos.

Et remercie également en outre la surprise de sa clientèle en vue :

Médecine blanche de 0,60 à 0 70 le litre.

Vin rouge de table de 0 50 à 0 60 le litre.

On y trouvera également, comme par le passé, des cuirs cirés de Guadeloupe pour semelles, garantis 98%.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la filature, Port Neuf, maison Bertio.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau port, Bastia.

10. — Feuilleton du Petit Bastiais

LE PARAVENT

par Charles de Bernard

LA ROSE JAUNE

IV

Furieux, mais se contenant encore, Teissier voulut le reprendre entre les dents aiguës qui en éclipsaient le blancheur ; le dogue lâcha la bille, mais ce fut pour happer la main de son ennemi, qui avant de la pouvoir retirer, se sentit mordu jusqu'aux os, et faillit laisser deux ou trois doigts dans le gouffre où il les avait aventurés. La douleur fut plus forte que la patience. Improvisant une manœuvre avec la queue de billard, qu'il prit par le petit bout Aristide en frappa Soliman, qui, plus hargneux que brave, recula jusqu'au bord du tapis.

— Osez le battre encore, monsieur ! s'écria Célestine en s'élançant devant le jeune homme, les joues ardentes et les yeux enflammés de colère.

La puissance maritale dont il allait être investi apparut majestueusement à l'imagination de Teissier.

— Si je montre de la faiblesse, pensa-t-il, ce sera un précédent peut-être irréparable ; il faut un coup d'état. Afin de mettre de son côté l'équité, en même temps que le droit, il déploya sévèrement sa main tachetée de sang, et, de l'autre, répéta la correction qu'il venait d'infliger à Soliman. Le chien hurla et se réfugia sous le billard.

— Bourreau ! dit la jeune fille, en levant avec fureur sa main mignonne

— Célestine ! s'écria au même instant madame Regnauld, qui s'élança du canapé.

Par un héroïque effort, la plus irascible des enfants mal élevées retint le coup qu'elle allait frapper. L'effet produit sur elle par cette contrainte fut si violent, que des larmes jaillirent de ses yeux. En voyant pleurer sa maîtresse, Soliman reprit le courage qui lui manquait pour son propre compte, et sortit avec rage de dessous le billard ; mais, au moment où il sautait à la gorge d'Aristide, Francis le saisit à deux mains par la nuque et par la croupe, et, l'enlevant comme si c'eût été un grillon de dessinateur, le jeta par la fenêtre, qu'il referma aussitôt.

Pendant cet incident, rapide comme l'éclair, mademoiselle Simart, que sa cousine cherchait vainement à calmer, s'était approchée de la porte, et l'avait ouverte. Se retournant alors, et montrant son rose visage, le long duquel coulaient quelques perles brûlantes :

— Sachez que je vous hais, dit-elle à son futur ; vous ne cherchez qu'à me déplaire, et vous y réussissez au-delà de vos désirs. Frapper Soliman ! j'aimerais autant que vous m'eussiez battue. Je vous déteste, entendez-vous ? et jamais je ne vous épouserai.

Ces paroles dites avec un accent incomparable, Célestine pousse Madame Regnauld hors de la salle, sortit ensuite et ferma la porte avec violence comme font les enfants en colère.

A la vue de son ami, qui restait immobile contre le billard, le menton dans sa cravate, les mains tombantes et entrelacées, Francis partit d'un éclat de rire.

— C'est fort drôle, en effet, dit Teissier, d'un ton amer, excessivement plaisant, je l'assure.

— Pardonne-moi ; c'est que tu as une physionomie si consternée...

— Je ne trouve pas qu'il y ait de quoi être fort joyeux. Eh bien, que t'avais-je dit ? Tu vieux de voir un échantillon de son aimable caractère. Qu'en penses-tu ?

— Défauts d'enfant que tu corrigeras facilement lorsque tu seras son mari, répondit Dramond en répétant ironiquement les paroles prononcées quelque temps auparavant par son interlocuteur.

— Son mari ? jamais, s'écria Teissier avec véhémence. Tu as entendu ce qu'elle vient de me dire, mais je ne lui laisserai pas la peine de me refuser ; c'est moi qui ne veux plus l'épouser, c'est moi qui romps le mariage. Ah ! ah ! je lui prouverai que j'ai aussi du caractère. Je trouverai à Paris vingt mille demoiselles à marier, aussi jolies et plus aimables que ce petit démon. As tu vu ? elle a levé la main ?

— Elle a levé la main ! répondit Francis en avançant la lèvre inférieure, et en hochant la tête d'un air grave.

— Et j'ai craint un instant...

— Moi aussi ; j'ai vu le moment où tu étais traité comme l'a été Merville à l'Opéra.

— Un démon ! te dis-je, un vrai démon ! s'écria le jeune homme désenchanté, en donnant un coup de poing sur le tapis du billard.

Autant Aristide était méticuleux et irréfléchi, autant son confident avait de promptitude dans l'esprit et de décision dans le caractère. En deux secondes le parti de ce dernier fut pris.

— Légère, selon toute apparence, et méchante sans aucun doute, se dit-il c'est trop. Teissier ne peut pas faire un aussi sot mariage. Puisqu'il faut rompre, mieux vaut profiter de cette querelle que d'évoquer le souvenir de la rose jaune et d'amener ainsi des explications qui pourraient compromettre cette jeune fille.

Sans se rendre compte de l'intérêt volontaire que lui inspirait en ce moment Célestine, Dramond se tourna vers son ami :

— Es-tu bien décidé ? lui dit-il.

— Irrévocablement, répondit Aristide, en faisant sonner chaque syllabe de ce majestueux adverbe.

— En ce cas, allons trouver M. Simart.

— Allons ..., quoique cette démarche soit embarrassante.

— Tu recules déjà ?

— Pas du tout ; mais M. Simart est un si brave homme : ce mariage lui faisait tant de plaisir, qu'aller lui dire comme cela, brusquement, à brûle pourpoint : Je ne veux plus de votre fille... S'il y avait moyen d'éviter cette scène, de négocier cette rupture par écrit, au lieu de se trouver ainsi face à face.. Je t'avoue...

(*A suivre*).

M. QUILICO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extra-fins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord.

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Leryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.

Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE. CHLOROSE. PHTHISIE.
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

Demander partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Durand, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.
Cie de Manufacture de Cigares

AVIS

M. Brasselint a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 2e, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Les plaisirs réunis

C'est connu la musique est une belle chose,
Elle calme les nerfs et fait voir tout en rose
J'en conviens ; mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, un doux, tout à loisir,
En dégustant aussi la blonde Irénatine
Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.

JOURNAL CORSE-MARITIME BASTIA
Chronique, Horaire, Modes, Gravures d'art, Romans, Contes, etc.
MOYEN ASSEZ FERME
La Feuillée
600 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Tirage 45 000 exemplaires
Le Calé

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Scrofules, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Asthme, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, etc. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.
M. Prud'hommeaux, ex-pharmacien de 1re classe, Inventeur
PARIS

Une des rédactrices gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinoto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pourrait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

ASTHME
CATARRHE, OPPRESSION
CRISES DE SUFFOCATION
Traitement sûr et soulageant en quelques jours à la fumée du
PAPIER BARE et des CIGARES BARE
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à Thenneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood* et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orcese, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Podevani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Flor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

VELOUTINE Poudre de Riz Hygiénique
Chs. FAY

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
GARDON, BUVERGER, CAMBRAI

Dépôt aux Epiceries, 9, Cours Paoli, 9 et 48, rue de la République, Bastia.

VALS DELICIEUSES
Eminemment Digestives.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Dans les Cafés

26e ANNÉE — MERCREDI, 10 JUILLET 1901 — 00325 — N° 157

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

1ère Assemblée Nationale Législative.
Lever, 4 h. 03 — Coucher, 7 h. 10m.
Lune : Pleine le 1er — Dern. Quart. le 8
1ère Session du Conseil de Révision.

9 Juillet

A L'ILE D'ELBE

Elle a eu lieu enfin, cette *gita* à l'Ile d'Elbe, que des contre temps nombreux semblaient devoir ajourner *sine die*.

Nous partons à 5 heures, sur les vapeurs *Vive* et *Racciasa*. La mer sans rides est colorée à l'horizon de teintes pourprées. Là-bas, toute bleues, les îles d'Elbe et de Capraja détachent leur profil nettement coupé. Derrière nous Bastia, blanche sous les premiers rayons du soleil, toujours plus belle à mesure qu'on s'éloigne. L'air est frais, l'appétit vient, et bientôt on nous sert un excellent petit déjeuner. Les choses sont bien faites, et les rafraîchissements glacés abondent....

Quelques heures, et nous doublons le cap de l'Elbe. La côte, assez abrupte, est coupée de gorges où s'entassent des chviers, où s'étagent des vignes. Semés partout, des villages : à mi côte, Marciana-Castello et Poggio ; puis, la petite ville de Marciana-Marina, étalée le long de sa belle plage qui, du bateau, semble un trait d'or. Nous contournons le rocher de Monte Bello. A gauche, le Scoglietto flamboie sous le soleil ; devant nous la Forte Falcone, et derrière le fort, l'admirable baie de Portoferraio. Le cuirassé *Maria Pia* est à l'ancre. Nos pavillons et le sien échangent un salut courtois.

Encore une courbe, et c'est le port. Il est dix heures. Le canon salue notre arrivée, et sur le quai fourmillant de monde, la musique attaque notre vibrante *Marseillaise*. Les mains se tendent, les vivats éclatent, nous débarquons, et nous voilà presque portés en triomphe.

On nous conduit aux accents de l'Hymne Royal, à l'Etablissement Balnéaire Napoléon, véritable bijou. Devant une table somptueusement chargée des rafraîchissements les plus exquis, M. le Maire de Portoferraio, en une allocution vibrante de sincérité, souhaite la bienvenue aux visiteurs. M. Dané lui répond en termes heureux, au nom de la municipalité bastiaise. M. Simonnet, professeur au Lycée, ajoute en mot, M. le maire Bigeschi ayant eu une parole particulièrement aimable pour les professeurs de l'Université.

Après le déjeuner, les excursionnistes prennent place dans des voitures gracieusement offertes par la municipalité. On se rend à San Martino, où l'on visite la villa Napoléon, évocatrice de tant de souvenirs. On parcourt avec recueillement ces lieux où vécut l'Empereur, et où tout semble garder encore une grave et silencieuse tristesse. Chacun s'extasie sur l'admirable panorama que la riche campagne de Portoferrajo et sa baie d'azur entourée de collines boisées, offrent aux regards depuis la terrasse de la villa.

A 5 heures, les professeurs du Lycée, invités par leurs collègues de l'Ecole Technique, visitent cet Etablissement qui, au point de vue pratique, pourrait servir de modèle à nos écoles primaires supérieures. Toujours des paroles charmantes et toujours des rafraîchissements multiples. Les vins de Chianti auraient trop généreusement coulé, si nous en avions cru nos aimables hôtes.

Après le concert donné sur la place Cavour par la musique du cuirassé-école *Maria Pia*, on se rend au banquet offert par la municipalité de Portoferrajo. Nous avions été tout le jour charmés par l'amabilité de nos hôtes ; nous avons été émerveillés par la somptueuse décoration des tables et le luxe de ce festin de Balthazar. Les toilettes de nombreuses dames mettaient de la clarté parmi nos costumes un peu sévères, et c'est assurément la beauté des Elboises qui inspira si bien plusieurs des orateurs. Au dessert, la Lacryma Christi mousse dans les coupes. M. le maire Bigeschi se lève, et dans un discours délicat, plein de charme, envoie un salut cordial à la ville de Bastia, à sa municipalité, à sa population tout entière. De nombreux orateurs lui succèdent.

(Demain nous rendrons compte de leurs discours, et nous aurons même la bonne fortune d'en reproduire quelques-uns) M. Dané clot la série des toasts, en portant la santé de S. M. le Roi d'Italie, de S. M. la Reine, en buvant à la prospérité de l'Italie et de la France.

Le banquet achevé au milieu des acclamations, on se rend à l'Etablissement balnéaire où les Bastiais sont accueillis par la *Marseillaise* et l'Hymne Royal. Enfin, après un concert dont, par une attention délicate, tous les morceaux étaient de musiciens français, une charmante sauterie termine la soirée. Malgré le désir de la prolonger, il faut partir. Nous quittons le délicieux jardin de l'Etablissement, précédés par la musique municipale, et entourés de la population tout entière. Ce sont encore les hymnes nationaux des deux pays qui font éclater leurs notes joyeuses dans la nuit éclairée d'innombrables feux de Bengale. La foule chante à pleine voix ; l'enthousiasme devient indescriptible.

Au moment de regagner le bord, les mains se serrent avec effusion, en échange des promesses de s'écrire, de se revoir ; les cris de : « Viva l'Italia » et « Vive la France » s'entrecroisent.... et nos maudits bateaux nous emportent. Un moment encore on entend les vivats. Puis nous tournons la pointe du Falcone, et tout rentre dans le silence.

⁂

Ainsi a passé une de nos plus agréables journées ; une journée où nous avons senti des cœurs vibrer à l'unisson des nôtres, et peut-être, dépassant ces manifestations déjà si touchantes, l'âme de tout un peuple reconnaître un peuple de même race. Qu'il nous soit permis d'adresser à tous les habitants de Portoferrajo l'expression de notre profonde gratitude et de notre inaltérable attachement.

Et pourtant, au retour, sous la lumière indécise qui nous enveloppait, nos émotions heureuses s'attristaient d'un regret : celui de n'avoir pas été en plus grand nombre les hôtes des Elbois. Recevoir dignement des amis, les Bastiais, il y a deux ans, eut un recueil on devoir avec un enthousiasme plusieurs fois évoqué dimanche. Mais que n'ont-ils eu le courage de s'arracher pour un jour au charme de notre ville ? Nous pensions trouver autour de nous plus d'empressement à saisir l'occasion d'une promenade agréable et d'un autre devoir à remplir. Les personnes sans parti-pris reconnaîtront que les craintes de beaucoup d'abstentionnistes n'étaient pas justifiées ; et elles ne s'étonneront pas que nous remercions chaleureusement MM. Poggi frères pour la façon « irréprochable » dont leurs jolis bateaux étaient aménagés, et pour l'admirable journée que nous ne devons qu'à eux seuls.

Un Excursionniste.

LES PRÉPARATIFS A PORTOFERRAJO

On lit dans le *Corriere dell' Elba*, du 7 juillet :

Soltanto ieri nel pomeriggio si apprese che i « Touristes Bastiesi » avrebbero compiuta la progettata gita all'Elba, la quale per alcune contrarietà sopraggiunte sembrava rimandata a tempo indefinito ; il Comitato per il ricevimento dei simpatici gitanti angustiato per la ristrettezza del tempo, pubblicava stamane l'appresso manifesto :

Cittadini,

Quest'oggi avremo la gradita visita dei cittadini Bastiesi, che sembrava ai ieri indefinitivamente aggiornata.

Memori dei vincoli fraterni che legano Portoferrajo alla nobile città di Bastia, e l'Elba alla Corsica, così splendidamente e cordialmente suggellati nella gita degli Elbani a Bastia compiuta nel 5 giugno 1899, voi li accoglierete con la cordiale isolana ospitalità, con la quale altre volte accolti li avete. Malgrado la improvvisata ristrettezza del tempo un Comitato di concittadini provvederà a che l'accoglienza sia degna e decorosa : voi tutti dal canto vostro concorrerete a rendere più lieta e indimenticabile questa gita degli amici di Bastia, ai quali nel nome vostro mandiamo il più affettuoso e fraterno saluto.

⁂

Musica in piazza. — Questa sera dalle ore 20,30 alle ore 22 la Banda della Nave « Maria Pia » gentilmente concessa dal Sig. Comandante, eseguirà sulla Piazza Cavour uno scelto programma.

⁂

Programma dei pezzi che la Banda Cesare Noccioli eseguirà questa sera alle ore 9.

Derome. — Giovanna d'Arco (marcia).
Thomas. — Introduzione, marcia e coro, atto I° nell'opera Amleto.
Gounod — Fantasia sur Mireille.
Gabriel. — Senza titolo, (mazurka).
Parlow. — L'Incudine (polka).

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Le Maigne à l'article 3 du projet de loi sur les contributions directes.

Cet amendement, qui a pour conséquence une augmentation d'impôts considérable pour la Corse, est ainsi conçu :

« Le contingent en principal de la contribution personnelle-mobilière est réparti entre les départements proportionnellement à l'ensemble des valeurs locatives d'habitation constatées par les agents des contributions directes dans le travail de revision des évaluations des propriétés bâties qu'ils ont effectué en 1899 et en 1900, en exécution de l'article 8 de la loi du 8 août 1890 et de la loi du 30 mai 1899.

» L'ensemble des valeurs locatives servant de base à cette répartition est préalablement diminué de celles afférentes aux logements d'indigents et de celles des maisons vacantes en tout ou en partie. »

Nombre de votants	520
Majorité absolue	261
Pour l'adoption	278
Contre	242

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

⁂

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif aux contributions directes de l'exercice 1902

Nombre de votants	516
Majorité absolue	259
Pour	472
Contre	44

La Chambre a adopté

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 juillet 1767. — Les jésuites du Paraguay, qui avaient quitté Buenos-Ayres à

---

46. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XVIII

Où le capitaine Pergame verra ce qu'il ne s'attendait pas à voir, et où M. de Guise reçoit nombre de visites sur lesquelles il ne comptait pas. (Suite)

« On en veut à vos jours. Prenez garde.

« UN AMI »

Madame de Nemours joignit les mains :

— Seigneur Jésus ! murmura-t-elle, c'est un avertissement du ciel !

— Du Ciel ? dit le duc sans sourciller, ma foi, oui, ce doit être... Car je soupçonne fort un des anges de s'être employé à me le faire tenir.... Qu'en pensez-vous, ma chère marquise ?

Madame de Sauves, toute pâlissante, protesta du geste.

— Alors, continua le Balafré qui est-ce ? Quel est ce messager, ce conseiller mystérieux ... Et à qui dois-je rendre grâce du service qu'il croit me rendre ?

Son regard s'arrêta sur Chicot. Celui-ci demeurait impénétrable et impassible.

— Il faut pourtant, reprit le prince lorrain, que je réponde à mon correspondant inconnu.

Puis, après une minute de réflexion :

— Mais je n'ai pas le temps de lui tenir de longs discours, et force lui sera de se contenter d'un bout de phrase.

Il demanda :

— Hola ! de l'encre et une plume !

Et, quand on les lui eut apportées, traçant quelques mots au bas du billet anonyme :

— Voilà qui est fait .. Lisez, monsieur... Lisez haut, je vous prie.

Il tendit le papier au Gascon. Ce dernier lut :

« On n'osera... »

Un grand frémissement courut à travers l'assistance. Chicot rebâtit le billet au duc. Il le lui rendit en s'inclinant avec une humilité qui, cette fois, n'avait rien d'ironique.

— Cornes de bœuf ! s'écria-t-il comme emporté par un mouvement involontaire, vous êtes un brave, monseigneur !

— Vrai Dieu, je le sais bien ! repartit le duc fièrement.

Puis, avec satisfaction :

— Le compliment ne m'en touche pas moins, émanant d'un juge expert en la matière, et ce m'est grand regret, cher monsieur Chicot, que vous ne soyez pas de notre bord.

Le Gascon hocha la tête avec mélancolie :

— Que voulez-vous, Altesse ? La maison de mon maître n'a que moi pour chien de garde.

Tous deux se saluèrent une nouvelle et dernière fois.

— Au revoir, monsieur, fit le Balafré.

— A Aller à, monseigneur ! répondit l'ancien bouffon.

Et ce mot fut prononcé par lui avec un accent si funèbre, que Henri de Lorraine, si intrépide qu'il fut, sentit quelque chose se mêler au sang de ses veines, et que l'assemblée entière frissonna, dans la boule d'une terreur surnaturelle, comme devant la vision d'un vivant désolé prenant congé d'un mort.

XIX

Où l'on assistera à ce qui se passa, le samedi 23 décembre 1588, dans les appartements de Sa Majesté Henri III.

Il était quatre heures du matin. La pluie tombait à torrents dans l'obscurité sinistre. Des coups de vent s'abattaient sur le château avec des hurlements de bête, — ébranlant les fenêtres et les portes, embouchant les corridors, se plaignant par les escaliers et faisant grincer les girouettes sur les toits que l'averse battait d'un roulement sourd et continu de tambour menant des funérailles.

Dans sa chambre, Henri III, déjà vêtu, était assis sur son lit.

Quelqu'un gratta à la porte.

— Qui va là ? demanda le Roi ?

— C'est moi, Sire, répondit Du Halde ; je vous amène ces messieurs.

Henri se leva et s'en fut ouvrir.

L'écuyer entra, une petite lampe à la main.

Derrière lui, dans la clarté faible, apparut le profil d'oiseau de proie de Loignac, avec son teint presque africain au moustache crépue, son harnois de guerre, son épée et sa dague d'acier bruni, et son regard de routier déterminé à se jeter à corps perdu dans les entreprises les plus hasardeuses, sans se douter qu'il y eut au monde une conscience et un remords.

A sa suite, basanés, résolus, prêts à tout, venaient Sainte-Maline, Sérian, Chalabre et Labastide. Henri les compta du coin de l'œil. Puis sa mine anxieuse interrogea leur chef.

— Ce n'est que la première fournée Sire, se hâta de dire celui-ci : voici la seconde qui nous arrive.

Et il montra à Sa Majesté : Perducas de Pincorné, Pertuzat de Montcrabeau, Halfréna, Montsery, Herbelade et Saint Capastel, qui émergeaient successivement de l'ombre du corridor.

Sur leurs pas, d'Ornano, Bellegarde, Bamboullet d'Aumont, se faufilèrent à pas de loup.

Le Roi les reçut avec de grandes recommandations et de grands gestes effrayés :

— Doucement, mes amis, doucement ! Asseyez-vous et ne bougez pas !

Ensuite, s'adressant à Loignac :

— Ces messieurs sont prévenus de ce dont il s'agit ? questionna le monarque après un moment.

— Oui, Sire, et pas un ne reculera : ils m'en ont engagé leur foi de gentilshommes.

— Vous êtes outillés en conséquence ?

— Nous avons l'épée et la dague ; de quoi faire peu de bruit et beaucoup de besogne.

(A suivre).

LA BEAUTÉ DE LA PEAU
VELOUTINE DE CH. FAY

a suite de l'expulsion dont leur ordre avait été l'objet dans tous les États espagnols, arrivent dans les eaux d'Ajaccio.

Ces jésuites, fondateurs de la République du Paraguay, ne purent débarquer immédiatement. Ajaccio était plein de soldats et tous en armes, car on était alors aux derniers jours de l'indépendance corse ils restèrent donc un certain temps devant le port, sans débarquer.

Du reste, même après leur débarquement à Ajaccio, ils restèrent peu de temps dans cette ville, et ne tardèrent pas à aller à Bastia.

Pour les Recoltes détruites

MM. Emmanuel Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina, comte Pozzo di Borgo, ont déposé une proposition de loi ayant pour objet d'ouvrir au Ministre de l'Intérieur, sur l'exercice 1900, un crédit de un million pour venir en aide aux agriculteurs du département de la Corse dont les récoltes ont été détruites.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

La Corse, dont la situation matérielle est déjà si peu florissante, vient d'être encore éprouvée par d'épouvantables orages et des inondations, et par une maladie qui s'attaquant principalement aux châtaigniers, a complètement détruit cette ressource de nos populations montagnardes.

Les récoltes ont été dévastées, le labeur et l'espoir de toute une année sont absolument perdus, et la misère et le découragement sont très grands.

Le Parlement n'est jamais resté insensible à de telles infortunes, et c'est avec confiance que nous faisons appel à sa sollicitude en faveur des populations si durement éprouvées de nos cinq arrondissements.

Nous avons l'honneur, en conséquence, de déposer la proposition suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique. — Il est ouvert au Ministre de l'Intérieur un crédit de 1 million de francs pour venir en aide aux agriculteurs du département de la Corse dont les récoltes ont été détruites.

Cette proposition, déposée le 31 décembre 1900 et renvoyée à la commission du budget, a été distribuée seulement le 3 juillet 1901.

Nous devons être très reconnaissants aux honorables députés de la Corse d'avoir pris l'initiative de la proposition qui précède. Mais il nous faut prévenir ceux de nos compatriotes qui pourraient compter sur une indemnité, et même ceux dont les récoltes ont été détruites, qu'ils ne verront pas l'ombre d'un centime.

Il faut que nos compatriotes sachent qu'ils n'ont pas été seuls éprouvés et qu'il a été déposé une centaine de propositions identiques à celle qui nous concerne. Le total des demandes atteint près de cent millions.

La commission du budget de la Chambre a déjà fait un rapport sur les 36 premières propositions qui lui ont été renvoyées, et qui représentait 35,490,000 francs ; elle a déclaré que, se conformant aux précédents, et estimant qu'il ne lui appartient pas de se substituer au Gouvernement, qui, seul, a les éléments nécessaires d'information pour apprécier l'étendue des pertes, elle ne croit pas devoir prendre en considération les propositions de loi de ses honorables collègues.

Le rapporteur ajoute :

« Le Gouvernement décidera s'il doit ou non accorder des secours sur les fonds qui sont à sa disposition, quitte à lui, en cas d'insuffisance, à demander, par voie de crédit supplémentaire, les sommes qui lui paraîtraient indispensables pour faire face à d'impérieuses nécessités. »

Mais la commission des finances du Sénat est encore plus irritable que celle du budget de la Chambre.

La Chambre, pour faire risette aux électeurs lorrains, avait voté un crédit de 25 000 francs en faveur des victimes d'un orage qui a particulièrement éprouvé deux arrondissements de Paris. Le Sénat a refusé de passer à la discussion des articles, malgré l'insistance de plusieurs sénateurs.

Ainsi donc, nous le répétons, que ceux de nos compatriotes qui ont le malheur d'être périodiquement inscrits sur la liste des personnes éprouvées par la destruction de leurs récoltes, agissent prudemment, cette fois, en ne comptant pas sur la distribution de ce million.

Souscription

en faveur des veuves et orphelins des malheureux frères Balestracci, naufragés dans la nuit du 10 avril 1901, en vue de Porticciolo.

Bastia, le 8 juillet 1901.

Mon cher Directeur,

Voici la liste des souscripteurs qui ont bien voulu me confier leur obole en faveur des familles des naufragés de Porticciolo.

En publiant leurs noms, veuillez les informer de ce que les fonds provenant de la souscription ont été versés entre les mains de M. Masson, notre distingué et sympathique commissaire de la marine à Bastia, qui a bien voulu se charger d'en faire la répartition.

Veuillez agréer, etc.

DOCTEUR J. AGOSTINI.

1re Liste

MM. les docteurs Agostini frères, 20 fr. ; Anonyme, 5 ; Anonyme, 1 ; Antonetti, avocat, 5 ; Vecchini, pharmacie Marcantetti. 5 ; D. Mattei aîné, 2 ; Ramelli, conseiller général, 5 ; M. Fantauzzi, 10 ; Paoli, 2 ; docteur Giorgi, 5 ; Conforti, 2 ; Marcantetti, 2 ; Tomei, notaire, Luri, 2 ; Anonyme, 5 ; Mme veuve Agostini, 5 ; MM. Giannardi, télégraphes, 5 ; Paravisini, retraité, Luri, 1 ; Agostini, professeur, 5 ; Paoli, professeur, 2 ; Simonpietri, 2.50 ; F. Perichi, 2.50 ; Filippi, loueur de voitures, 2 ; Gregory, instituteur, 3 ; Mme Franceschi, 5 ; M. Agostini, 10 ; Vecchini, 5 ; Marcantoni, 3 ; Bitteriet, 1 ; Lucca, 5 ; Ginseppi, 3 ; Raffalli, 3 ; Gregory, pharmacie Teilliet, 2 ; Teilliet, pharmacien, 5 ; Battistini, 5 ; Nardini, avocat, 1. — Total : 147 francs.

2e Liste

MM. Grassi, conducteur des ponts et chaussées, 3 ; Vincentelli, industriel, 10 ; A.-M. Fantauzzi, 2e versement, 10 ; Fragassi, négociant, 1 ; Lizza, négociant, 5 ; C. Orenga, négociant, 5 ; Vallecalle, 1 ; Musso, président du Tribunal de Commerce, 5 ; Napoleoni, 5 ; Mme Trinquier, 2 ; H. Bartoli, 5 ; Cooper, 3 ; Luciani, capitaine au long cours, 2 ; comte S. Gregory, 2e versement, 10 ; Mme Ajaccio, 5 ; MM. Micheli, 1 ; Filippi de Tox, 0.50 ; abbé Leschi, 2 ; Dagregorio, 2 ; Virgitti, 3 ; Lorenzi, 2 ; Lacombe 2 ; Tavera, 2 ; Foata, voyageur de commerce. 1 ; colonel Martelli, 1 ; Santamaria, 1 ; abbé Cabri, 2 ; Brousini, ingénieur, 5 ; Emmanuelli, négociant, 2 ; Giuseppi d'Olmeta, 3 ; S. Damiani, tabacs, 10 ; Mmes Agénor Flach, 2 ; Jules Liccioni, 2 ; Fanny Stefani, 5 — Total : 118 fr. 50.

Total général : 265 fr. 50.

Revue Hebdomadaire

Paris, 6 juillet 1901.

La faillite de la Banque de Leipzig prend dividende les proportions d'un véritable désastre financier car successivement plusieurs grandes Banques allemandes ont déposé leur bilan, avec des déficits colossaux. Loin d'avoir une répercussion néfaste sur notre marché nomme on pouvait le craindre, ces événements ont eu au contraire une conséquence heureuse : celle d'arrêter la migration des capitaux français à l'étranger ; Malheureusement l'allure de notre place est loin de s'être améliorée cette semaine. Sur les valeurs de spéculation, le tassement s'accentue, les titres de tractions sont de plus en plus lourds ; le Métropolitain, la Thomson-Houston et la plupart des entreprises de notre catégorie sont encore en réaction sensible par suite de nouvelles réalisations. Seuls les Fonds d'Etat se montrent très assistance aisée du reste que les établissements de Crédit qui ont donné tous à des échanges suivis.

En Valeurs industrielles, l'Obligation Ecaitage des Villes et Fabrication des Compteurs et Appareils divers est ferme à 481 ; la Compagnie Continentale d'Incandescence reste à 442. la Parisienne Limited est demandée à 115 francs, les Fermiers de Monte-Lor sont seuls à 254.

De Pierre de Verre Gauchey est bien tenue à 118 50. Dans un récent article « le Temps » énumérant les qualités que doit réunir le paysage au point de vue de la résistance et de l'agrément, faisait remarquer que le paysage en bois ne rép nd à aucune de ces conditions. Au contraire la constitution même de la Pierre de Verre Gauchey, essayée actuellement sur un des points les plus fréquentés de Paris, le rend partiellement apte à cet emploi.

Les Brevets Parisiens, après avoir fait avec l'ensemble du marché, sont à 115 fr, avec des achats suivis. Le chiffre d'affaires de la Société a progressé remarquablement pendant les cinq premiers mois de l'exercice en cours.

Dans le compartiment assurances signalons la Compagnie la Gauloise dont la nouvelle émission d'actions à 100 fr s'enlève rapidement. Rechercher également ses Obligations à 470 Francs.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure s'est vaguée à 71.50, ex-coupon : l'Italien est calme à 99.75, ex-coup. 1 à 4 0/0 recherché, qui a demandé un coupon de 1 0/0, est l'objet de négociations suivies. La semaine a été lourde à Bruxelles. 3 0/0 91.80. Dividende Outremer 27 banque de Bruxelles 720 Crédit 1 fl 3.455. Ordinaire Chemin Congo 45 et Fondateur 4.402.50. Tendances faibles en sucre, plomb, mines. Peu d'affaires en glaceries et verreries.

Nos Chemins de Fer sont sans fluctuati ns intéressantes ; le 3 0/0 garanti Ouest à 412 0/0 sont fermes à 408

Information Financière. — Nous apprenons la création d'un nouvel établissement de crédit : la « Banque de Paris et de Lyon » société anonyme au capital de 4.000 000 de fra. Par son programme, par les bases solides de sa constitution cette banque est appelée à rendre de réels services à la petite épargne, et à prendre à bref délai une place honorable sur notre marché, aussi sur une semblable mutualité très heureuse cette Banque est appelée à procurer de sérieux avantages aux petits banquiers de Province et à la petite Epargne.

Les Elections Départementales

Venaco

M. Jean Costa, conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs du canton de Venaco la circulaire suivante :

Vivario, 4 juillet 1901.

Mes chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire le 21 de ce mois votre représentant au Conseil d'arrondissement.

Républicain de vieille date, ayant toujours uni avec le plus profond désintéressement victime parfois de mon immuable principe vous avez tous pu apprécier mon dévouement à vos causes.

Depuis dix-huit ans que j'ai l'honneur de représenter le canton de Venaco, sans contredit un des cantons républicains les plus éprouvés, j'ai l'honneur d'avoir toujours satisfait à mon devoir.

J'ai donc l'honneur de faire appel à vos libres suffrages, et si je suis élu mon nouveau mandat ne démentira pas mon passé.

Ne nous départissons donc pas de notre vieux principe, travaillons au triomphe de l'Une et Indivisible en criant tous :

Vive la France !
Vive la République !
Salut fraternel !

JEAN COSTA.
Conseiller sortant.

Ponts et Chaussées

Les promotions suivantes ont eu lieu dans le personnel des ponts et chaussées du département de la Corse.

Sont nommés :

au grade de commis principal de 2e classe, MM. les commis de 1re classe Autoni, à Bastia ; Nobili, à Ajaccio.

Commis de 1re classe, M. Oliva, commis de 2e classe à Ajaccio.

Commis de 2e classe, les commis de 3e classe Lombardi, à Bastia ; Cortiochiato Roch-Antoine, à Ajaccio.

Gazette Départementale

LA VASINA. — Grande affluence de personnes au sanctuaire de Notre-Dame de La Vasina à l'occasion de la fête du Précieux Sang de Notre Seigneur.

La messe solennelle dite Lombarda, a été fort bien chantée par les RR. Pères et M. Morganti de Porretto. A l'issue des vêpres, touchante allocution prononcée par un tout jeune Père franciscain, Fr. Roch, se servant des paroles de Ponce Pilate ; « Ecce Homo ». Voici l'homme réduit en cet état pour le salut du genre humain.

Une procession se déroulait ensuite dans l'ordre le plus parfait avec le simulacre de Jésus-Mort, don de M. le chanoine Battisti. A la rentrée « Tantum ergo » en musique exécuté par le P. Jean et M. Morganti.

Le sanctuaire avait été pompeusement orné pour la circonstance par les soins du P. Léonard, supérieur, toujours infatigable lorsqu'il s'agit de relever les cérémonies du sanctuaire de Lavasina.

PORTOVECCHIO. — Nous sommes heureux d'enregistrer le brillant succès remporté par les frères Ettori aux derniers examens du baccalauréat ès-lettres.

Nos meilleures félicitations.

GHISONI. — Le conseil municipal de Ghisoni a nommé à l'unanimité des voix : M. Jules Micaelli, maire ; M. Hyacinthe Costantini, adjoint ; M. François-Jean Pieri, adjoint spécial de Rosse.

LETIA. — Notre nouveau curé, M. l'abbé Bonifaci, a pris possession de la paroisse de Saint-Roch.

Toute la population, hommes et femmes, sont allés à sa rencontre ; les cloches sonnaient à toute volée, et l'on s'est dirigé vers l'église où le Curé a remercié la population en ces termes :

« L'hospitalité est une vertu inhérente aux Corses ; mais je suis heureux de constater qu'elle brille du plus vif éclat dans le beau pays de Letia.

» J suis très ému, très touché, et en même temps confus de votre accueil.

» Ce jour apporte à mon cœur de prêtre comme un regain de printemps et de renouveau.

» Je rends grâce à la Providence, je vous remercie, et je vous serai reconnaissant. »

Brevet Supérieur

Sur les 25 aspirantes au brevet supérieur, quatre seulement ont été admises à subir les épreuves orales.

Voici leurs noms :

Mlles Pacconi Leria-Maria.
Paoli Marie-Antoinette.
Rotali Sophie.
Santandrea Pauline.

L'examen oral commencera ce matin, à 7 heures et demie.

Le Vice-Président, ASTOLFI.

Marchands des quatre saisons

Le bureau sera ouvert tous les soirs de 7 à 9 heures. Pour les assurances sur les accidents du travail, et même pour les cotisations, tous les syndiqués devront en donner connaissance au bureau du lieu où ils travaillent. Celui qui fera un devis devra le faire enregistrer au bureau du syndicat avant de commencer les travaux ; on pourra se munir du devis imprimé que le bureau fournira dans quelques jours.

Tout maçon travaillant à la journée sur l'échafaudage recevra 5 francs pour la journée de 10 heures. Le payement sera fait le samedi.

Le Vice-Président, ASTOLFI.

Marchands des quatre saisons

Savez-vous quelle est la capitale qui compte le plus grand nombre de marchands — et marchandes — des quatre saisons ? D'après une statistique établie récemment par le London County Council, la métropole anglaise serait le royaume par excellence de ces industries mixtes et utiles intermédiaires, puisqu'il n'y en a pas moins de soixante mille vendant surtout des légumes, des fruits, des fleurs, du gibier et de la viande de boucherie.

Pour donner une idée de l'importance du commerce des « costermongers » de Londres, nous dirons qu'en 1900 leur chiffre d'affaires a atteint 480.000,000 de francs, soit près d'un demi-milliard ! Pendant la même année, les soixante mille marchands en sont partagé plus de 100 millions de bénéfices.

La recette moyenne est de 5 shillings ou 6 fr. 25 par jour. Il va sans dire que le dimanche est rigoureusement chômé.

Ce sont les marchands de fleurs qui gagnent les plus belles journées et, dernier détail curieux, sur 60.000 poussées de petites voitures, on compte à peine 1,800 femmes.

Au Port

Le brick goélette *Joséphine*, capitaine Valentini, est parti pour Marseille.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 9 50 les 100 k.
— Rates, 12 à 20 fr. id.
Tomates d'Oran, 30 à 50 fr. id.
— du pays, 45 à 60 fr. id.
Haricots verts, 25 à 100 fr. id.
— rouges, 40 à 50 fr. id.
— jaunes, 45 à 55 fr. id.
Griottes, 28 à 45 fr. id.
Amandes, 12 à 30 fr. id.
Abricots, 30 à 70 fr. id.
Prunes, 40 à 75 fr. id.
Pêches, 30 à 90 fr. id.
Groseille de Lyon, 40 à 50 fr. id.
Asperges, 0 15 à 0,30 la botte.
Citrons, 25 à 40 fr. le 1000.

Cride de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 2 15 à 340 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 12 fr. les 100 k.
Charbon corse, 8,75 à 9 25 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 paiins 5/6 en vrac, 37.50 ; cassé rangé en caisse de 50 k., 39 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22-5 à ombre, 1 2 7 2 6 heures du soir, + 25-. Maxima, + 29 4. minima, + 16 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 millimètres. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. faible. 4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,28, soir, + 0,45

Pluie-matin, 2 9 heures du matin m.

Nouvelles militaires

M. le capitaine Girolami, du 141e d'infanterie, passe au 22e rég. de même arme.

— M. Rostini, officier d'administration de 3e classe à la direction d'artillerie de Madagascar, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe.

Sauvetage

Dans la nuit de lundi, une femme, passagère à bord du *Liban*, allait grimper l'échelle du bateau, lorsqu'elle perdit pied par suite de l'obscurité et roula dans l'eau.

Aux appels désespérés de cette pauvre femme, un jeune Italien se précipita à son secours, mais paralysés dans tous leurs mouvements, ils allaient tous deux infailliblement se noyer sans l'intervention de quatre courageux citoyens, le préposé des douanes Alexandre Tomasi, le maître d'équipage du *Liban*, Paul Frediani, marin du même bateau, et Jean-Baptiste Alfonsi, batelier de la Compagnie, qui au risque de leur vie, toujours guidés par le devoir, s'emparèrent de ces deux malheureux, et les déposèrent à bord du bateau sains et saufs, où des soins leur ont été prodigués.

Nous félicitons ces quatre courageux sauveteurs, d'autant plus que ce n'est pas leur premier sauvetage, et nous espérons que l'administration leur fera justice en leur accordant la récompense qu'ils ont si bien méritée.

Nous recommandons à la bienveillance de ses chefs, le préposé Tomasi, qui comme tous ses collègues, ne recule jamais à l'heure du danger.

Syndicat des maçons

Le bureau sera ouvert tous les soirs de 7 à 9 heures. Pour les assurances sur les accidents du travail, et même pour les cotisations, tous les syndiqués devront en donner connaissance au bureau du lieu où ils travaillent. Celui qui fera un devis devra le faire enregistrer au bureau du syndicat avant de commencer les travaux ; on pourra se munir du devis imprimé que le bureau fournira dans quelques jours.

Tout maçon travaillant à la journée sur l'échafaudage recevra 5 francs pour la journée de 10 heures. Le payement sera fait le samedi.

Le Vice-Président, ASTOLFI.

Marchands des quatre saisons

Savez-vous quelle est la capitale qui compte le plus grand nombre de marchands — et marchandes — des quatre saisons ? D'après une statistique établie récemment par le London County Council, la métropole anglaise serait le royaume par excellence de ces industries mixtes et utiles intermédiaires, puisqu'il n'y en a pas moins de soixante mille vendant surtout des légumes, des fruits, des fleurs, du gibier et de la viande de boucherie.

Pour donner une idée de l'importance du commerce des « costermongers » de Londres, nous dirons qu'en 1900 leur chiffre d'affaires a atteint 480.000,000 de francs, soit près d'un demi-milliard ! Pendant la même année, les soixante mille marchands en sont partagé plus de 100 millions de bénéfices.

La recette moyenne est de 5 shillings ou 6 fr. 25 par jour. Il va sans dire que le dimanche est rigoureusement chômé.

Ce sont les marchands de fleurs qui gagnent les plus belles journées et, dernier détail curieux, sur 60.000 poussées de petites voitures, on compte à peine 1,800 femmes.

Au Port

Le brick goélette *Joséphine*, capitaine Valentini, est parti pour Marseille.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Lectures pour Tous

Le numéro de juillet des LECTURES POUR TOUS vient de paraître. Entre les titres des articles qu'il contient, n'est montrer la variété des sujets que tra te l'attrayante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie.

Nos illustrations abondantes ces articles pittoresques, et ses nouvelles et romans inédits ne laissent qu'un regret : celui de ne jamais voir arriver aux heures de loisir, et qui a sa place marquée sur la table de famille.

Voici d'ailleurs le sommaire de la nouvelle livraison : La Journée d'une Athénienne au temps de Périclès, par Rémi Dourlac ; L'histoire d'un crime ; Les G-5 aux de Napoléon jugés par un Anglais ; Un Alcade de publicité improvisé : Histoire sans paroles ; romans ; Les Chevaux de Fontenay, nouvelle, par George d'Esparbès ; La théâtre du rire et ses types burlesques ; La Photographie à quatre-vingt dix kilomètres ; Utiles chasseurs d'un hideux gibier ; La Destruction des vipères ; Les Dieux d'or, roman.

Abonnements. Un an : 6 fr. : Départements, 7 f. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti.

Bière pression, barres fixes, jeux de boules, etc.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

BOURSE DE PARIS

	8 juillet	9 juillet
Actif 3 p. 0/0 ancien	100.55	100.47
— 3 p. 0/0 amort.	99 75	99.50
3 1/2 0/0	401 50	401 00

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Cour des Comptes

Le président du conseil a soumis à la signature présidentielle les décrets de nominations dans le haut personnel de la Cour des Comptes.

Etat-major général

Le ministre de la guerre a fait signer les décrets de nominations dans l'état-major général et dans toutes les armes.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Par décret présidentiel en date du 9 juillet, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général :

1° au grade de général de division

M. le général de Valentin de Latour, commandant la 1re brigade de hussards.

M. le général Fabre, commandant par intérim la 31e division d'infanterie.

2° au grade de général de brigade

MM. les colonels :

Choquet, breveté, commandant le 21e chasseurs ;

Laude, breveté hors cadre, chef d'état-major du 17e corps d'armée ;

Guillet, commandant le 1er régiment de zouaves ;

Soyer, commandant le 97e rég. d'infanterie.

M. le colonel Brun, de l'artillerie coloniale.

M. le colonel Sucillon, de l'infanterie coloniale.

Mutations

M. le général Le Joindre, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, est relevé de ses fonctions, et nommé au commandement de la 35e division d'infanterie.

M. le général Valentin de Lyon est nommé au commandement de la 1re division de cavalerie.

M. le général Fabre est maintenu, à titre définitif, dans le commandement de la 31e division d'infanterie.

M. le général de brigade Blanco est nommé au commandement par intérim de la 4e division d'infanterie.

M. le général Lozer est nommé au commandement de la 63e brigade d'infanterie.

M. le général Penaud est nommé au commandement de la 65e brigade d'infanterie.

M. le général Trameau est nommé au commandement de la 24e brigade d'infanterie.

Infanterie coloniale

M. le général Sucillon est nommé au commandement de la brigade d'infanterie coloniale, maintenue en Chine.

M. le lieutenant Angeli, du 1er régiment d'infanterie coloniale, obtient un congé de convalescence de trois mois, pour en jouir à Panchéraccia.

Nominations

à la Cour des Comptes

M. Renaud, procureur général près la Cour des Comptes, est nommé Premier président de la même Cour, en remplacement de M. Labeyrie, décédé.

M. Liétard-Vogt, conseiller-maître à la Cour des Comptes, est nommé procureur général de la même cour.

M. Doflos, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur, est nommé conseiller-maître à la Cour des Comptes.

Mouvement Administratif

On annonce que M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, serait nommé directeur de l'administration pénitentiaire.

M. Lutaud, préfet d'Alger, remplacerait M. Grimanelli.

LES IMPOTS INDIRECTS

Le produit des impôts indirects pendant le mois de juin présente une moins value de 14.592.200 frs, par rapport à l'évaluation budgétaire et une diminution de 27.345.800 francs sur les recettes du mois de juin 1900.

Le produit des six mois écoulés de 1901 présentent une moins-value de 47 633.900 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 69 166 000 francs, par rapport aux recettes de la période correspondante de 1900.

GRAND BANQUET

Le Comité de la section française à l'Exposition d'Ostende, présidé par M. Gerville-Réache, député, a offert un grand banquet, à l'hôtel du Palais d'Oresay, à MM. les ministres du commerce, de la marine et des colonies, et à M. le ministre de Belgique en France.

M. Gerville-Réache a porté un toast aux ministres, dans lequel il a remercié du bienveillant concours qu'ils ont accordé au Comité pour l'Exposition d'Ostende.

M. Doumer à Lille

M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé à Lille, où il a reçu un très bel accueil.

M. Doumer a visité une filature de coton, un tissage mécanique de toile et l'Institut Pasteur, au vue de l'agrandissement de l'Institut de Saigon.

DUEL EVAIN-COLLY

A la suite d'un incident qui s'est produit hier, à la séance du conseil municipal de Paris, entre MM. Evain et Colly, un échange de témoins a eu lieu.

Une rencontre a été jugée nécessaire.

Elle a eu lieu ce matin, au bois de Boulogne.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la deuxième reprise, M. Colly a été légèrement blessé à l'avant-bras droit.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Canioni Jacques-Toussaint, cord n ier de Farinole, et Olatta Nemnetta, cantinière, de Ouasi.

NAISSANCES.

Lepori Catherine, — de Sta Lucie-d'Istria.

DÉCÈS

Cinelli Marianne, célibataire, 85 ans, de Silvareccio.

GLACE

On adresse à tort à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace opaque faite à l'eau ca trouille qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser à la maison Berlio.

Grand Entrepôt de Son et Issues. HENRI BARSANTI, Commissionnaire, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. SERALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

Le Directeur des machines *Héléttia* préviens sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialement pour être attaché au dépôt de Bastia sis 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Dans tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements, en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

GO ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les ENFANTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

11. - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

IV

— Avons que voilà les révolutions qui se reprennent ! d'ailleurs, rien de plus facile que d'éviter le premier pas ; je me charge de tout.

— Comment cela ?

Francis se caressa le front pendant un instant, selon l'usage des gens qui réfléchissent ; sa méditation fut courte, car il n'était jamais embarrassé en fait d'expédients.

— M'y voilà, reprit-il ; il s'agit, disconvenu, de quitter le logis avant toute explication, pour ménager la sensibilité de M. Simart, et de rompre ensuite par correspondance ; fort bien. Maintenant écoutez-moi : ton oncle Marjolier vient d'avoir une attaque d'apoplexie, et il faut que tu partes sur le champ pour Paris.

— Mon oncle Marjolier... une attaque d'apoplexie ! s'écria Teissier en changeant de couleur.

— Eh, non ! il se porte aussi bien que nous, dit Drumond en riant. Tu ne vois pas que je tais ton oncle pour justifier ton départ ?

— Je comprends .. Mais tu m'as causé une émotion.

— Une émotion d'héritier ; nous connaissons ça.

Les jeunes gens montèrent ensemble dans la chambre où se trouvait M. Simart. En apprenant le motif imprévu qui appelait son futur gendre à Paris, l'ex-pelletier se gratta l'oreille d'un air contrarié.

— Voyons, voyons, dit-il ensuite avec une bonhomie conciliante ; de quoi s'agit-il ? Madame Regnauld vient de me raconter votre petite castille avec Célestine ; est-ce que vous y pensez encore ? Cette maladie de votre oncle arrive bien subitement.

— Comme toutes les attaques d'apoplexie, observa Francis d'un ton doctoral.

— Allons, allons ! reprit le vieux négociant, oublions tout cela. Vous connaissez le caractère de ma fille ; elle a le meilleur cœur du monde ; ainsi il faut avoir de l'indulgence pour ses petites vivacités.

— Petites vivacités ! s'écria Teissier, à qui son confident imposa silence d'un coup d'œil.

— Figurez-vous, monsieur Drumond, dit le bonhomme Simart, qu'ils sont aussi enfants l'un que l'autre. Célestine a été un peu gâtée, je l'avoue ; mais, de son côté, votre ami a quelquefois la tête chaude. Au fond, ils s'aiment comme deux tourtereaux et ils passent la journée à se quereller sur des riens. Allons, Teissier, pas de rancune ; Célestine est au salon, venez faire votre paix avec elle.

En voyant son ami déjà chancelant dans sa résolution, et prêt à suivre M. Simart, Francis sentit la nécessité d'intervenir.

— Je puis vous certifier, *monsieur*, dit-il au père de Célestine, qu'Aristide ne songe nullement à ce qui s'est passé ; en ce moment, il n'est préoccupé que de l'accident arrivé à son oncle.

— Ah ça ! ce n'est donc pas un conte ? demanda l'ex-pelletier.

— Un conte ! répéta Drumond, blessé en apparence de ce doute, C'est moi, monsieur, qui ai apporté à mon ami cette triste nouvelle. J'ai jugé inutile de lui en faire part avant dîner ; car la diligence de Paris ne passe que ce soir, et il a encore le temps de partir aujourd'hui.

— Marjolier ! c'est que je le connais, répondit M. Simart. Un grand maigre ! plus grand et plus maigre que mon neveu Regnauld ! Ou diantre, avec un pareil tempérament, est-il allé pêcher cette attaque d'apoplexie ? Bon pour moi, c'est ce qui me pend à l'oreille.

— Permettez, monsieur, reprit Francis avec un sourire insinuant ; loi, je suis sur mon terrain, car j'ai étudié la médecine. C'est une erreur généralement adoptée, je l'avoue, mais enfin c'est une erreur de croire que les tempéraments secs et nerveux soient plus à l'abri des coups de sang que les constitutions sanguines et pléthoriques ; le cou plus ou moins court, la face plus ou moins colorée, ne font rien à l'affaire ; et je pourrais vous raconter... ; mais il n'est pas question de cela ; il s'agit de ce bon, de cet excellent M. Marjolier, expirant peut-être en ce moment entre les bras d'avides mercenaires. Songez que Teissier est son neveu, son héritier, continua le jeune homme en se penchant à l'oreille de M. Simart, comme pour ménager la sensibilité de son ami ; et surtout n'oubliez pas que M. Marjolier a une gouvernante bigote et un concierge.

— Deux pestes, au lieu d'une ! s'écria l'ancien négociant, dont la prétrophobie s'éveilla soudainement à cette dernière et habile insinuation. Une gouvernante ! un concierge ! Oui, jeune homme, je vous le rappelle, Marjolier était un vieux bigot ! il est capable de se laisser enterrer par les soutanes noires

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

LE DERNIER CRI DE LA BICYCLETTE
c'est la Bicyclette
Georges RICHARD
23, avenue de la Grande-Armée Paris
avec son changement de vitesse, sa roue libre et son frein sur jante arrière.
Envoi du Catalogue franco sur demande

AVIS
M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.
L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

TUMEUR

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 8e et 15e Numéros
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADRIEN GOURAUD, éditeur, 3, rue de la Sorbonne, Paris

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

OREZZA-LES-EAUX
OREZZA-HOTEL
(Grenajola, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année
S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, Restaurateur Gérant
L'éloge de Grenajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.
Omnibus à la Source départementale.
N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN
La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 28 Juin.
id. *Garnet* id 5 Juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juillet.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia. 9, Rd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame Messieurs, demandez-le aux Dames

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie *l'Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 19, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en garde ses nombreux accommodateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et exige bien que ceux qui veulent se servir pour leur usage à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Le meilleur des cigares à 10 centimes est vendu le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Sieur Durazzo, angle des rues Miot et Napoléon, 3, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, tr... pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Excellent Cigare Mattei

26e ANNÉE — JEUDI, 11 JUILLET 1901 — 00327 — N° 158

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pie I.
SOLEIL : (heure allemande)
Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
LUNE : Pleine, le 1er — Dern. quartier, le 8
FÊTE DE DEMAIN : Jean Gualbert.

10 Juillet

La Fumure du Géranium

Dans la plaine de la Casinca, comme dans les environs de Bastia (Sisco, Mausoleo, etc.) le géranium est cultivé pour l'industrie des parfums que l'on extrait de ses feuilles crépues et cordiformes. On estime qu'un pied de géranium rosat, car c'est la variété recherchée pour ce mode d'exploitation, peut donner en moyenne 1 kilogramme de feuilles et que 1 000 kilos de feuilles donnent 500 à 800 grammes d'essence.

Cette quantité peut paraître suffisante de prime abord, surtout dans les milieux qui, comme ceux que nous venons de citer, ne reçoivent presque pas d'engrais. Mais si l'on envisage ce qui a été fait ailleurs, on sera facilement convaincu qu'avec quelques soins culturaux et surtout avec l'emploi des engrais chimiques, on peut augmenter la quantité d'essence et même le nombre de coupes. En effet, à la suite d'expériences faites à la Réunion, sur la propriété Meka, du Crédit Foncier, par M. V. Boutilly, inspecteur-adjoint des forêts, et sur un terrain incliné en pente douce vers le N.-E., profond, mais pauvre en potasse et surtout en chaux, comme ceux de la Corse, il a constaté, par l'application de divers engrais chimiques à chaque parcelle de 10 ares :

1° que la parcelle témoin, sans engrais, a donné 2 kg. 740 gr. d'essence pour 4 coupes ;

2° que la parcelle qui a reçu 200 kg. de superphosphate de chaux 15/17 en a fourni 4 kg. 330, pour 4 coupes, presque le double ;

3° que la parcelle où l'on a mis 150 kg. de superphosphate de chaux et 50 kilos de chlorure de potassium a donné 3 kg. 810 gr. d'essence ;

4° que la parcelle où ont été incorporés 100 kg. de superphosphate, 50 kg. de nitrate de soude et 50 gr. de chlorure a fourni 4 kg. 295 gr. d'essence ; BASTIA

5° que 100 kg. de chlorure de potassium et 100 kg. de nitrate de soude, ou 200 kg. de chlorure de potassium seuls, ou encore 200 kg. de nitrate de soude seuls, ont fourni respectivement 2 kg. 255 grammes, 2 kg. 320 gr., et 2 kg. 225 gr. d'essences.

En comparant ces résultats, on voit que ces trois dernières formules ont fourni des rendements en essence inférieurs à celui du témoin, et que c'est dans les parcelles où l'on a fait intervenir le superphosphate seul ou associé au chlorure de potassium, au nitrate de soude et à la chaux, que les résultats ont été les plus forts.

En ce qui concerne le rendement en feuilles, leur classement suit de très près celui du rendement en essence. Toutefois, M. Boutilly a constaté que la formule 4 a fourni beaucoup plus de feuilles que la formule 2, soit 3 kg. 565 contre 1 kg. 725. La chaux contribue donc à augmenter la récolte des feuilles ainsi que le rendement en essence. On pourrait donc l'employer avantageusement sous forme de Scories Thomas, afin d'apporter à la terre l'acide phosphorique et la chaux, si utiles à la culture du géranium et si indispensables aux terrains de la Corse. Nous saurons bientôt si cet engrais fournit de bons résultats dans la culture du géranium, car un de nos distingués cultivateurs-distillateurs de géranium du Cap-Corse a bien voulu, sur nos conseils, fumer cette année cette plante avec les Scories Thomas, en les répandant entre les lignes occupées par elle. Quand on établira une plantation de géranium, il faudra avoir soin de fumer avant la mise en place des boutures-racinées élevées en pépinière.

Les engrais chimiques ne fourniront pas en Corse autant de coupes et surtout des coupes aussi précoces qu'à la Réunion, mais avec quelques soins culturaux, des arrosages modérés en été, on pourra arriver, comme en Algérie, à trois bonnes coupes, et augmenter aussi la production de l'essence. Nous ajouterons que l'emploi des engrais chimiques voulus sera abandonné, si le prix de l'essence ne procure pas un bénéfice convenable.

J.-B. CASTELLI.

Les Services Maritimes postaux

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Une fois de plus, les démentis officiels ont été démentis par les faits bruteux : c'est pourquoi j'avais lu les lettres de MM. Malaspina et Olivieri avec un sourire sceptique.

M. Millerand l'a réellement dit : « Tant que je serai Ministre, l'adjudication n'aura pas lieu ! »

Et il vient de le prouver une fois de plus.

M. Millerand n'a pas accepté le chiffre de 750 000 francs, demandé par la Commission comme un minimum nécessaire : il n'accorde que 450 000 francs, et il a manifesté sa ferme volonté de combattre à la tribune toute augmentation de crédit.

Aussi, a-t-on gardé un silence prudent sur le résultat de la réunion de mardi.

Seul, M. Millerand écrit au Président de la Chambre de Commerce une lettre en style diplomatique, qui en langage clair se traduit ainsi :

Je soumettrai le projet des Services postaux aux Chambres, avec le chiffre de 450 000 francs pour toute subvention.

Et comme nous insisterons pour avoir davantage, le Ministre combattra le projet de la Commission, et... l'adjudication n'aura pas lieu.

Ce qu'il fallait démontrer.

Veuillez agréer, etc.

Un Renseigné.

Fête Nationale

A l'occasion de la fête nationale une retraite aux flambeaux aura lieu le 13 juillet à 9 heures et quart et suivra l'itinéraire ci-après :

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra. Avenue de la gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'armes où elle fera demi-tour. Boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orenga ; la Marseillaise sera jouée.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 Juillet à 8 h. 1/2

1.	Montebello,	Lace.
2.	Macbeth,	Verdi.
3.	Marche solennelle,	Armand
4.	Lakmé,	Reyer.
5.	Flots du Danube,	Ivanovici.

Le fonctionnaire sous-chef de musique,
J. FLEISCHHEAUR.

A L'ILE D'ELBE

L'absence de sténographes (!) nous empêche de reproduire in-extenso les discours prononcés par nos hôtes Elbois. Mais nous voulons au moins les résumer. Nos lecteurs, d'ailleurs, trouveront plus loin les toasts de quelques-uns de nos compatriotes.

A la réception officielle du matin, à l'Etablissement balnéaire, M. le Maire de Portoferraio, avec une grâce parfaite, salue les excursionnistes et leur souhaite la bienvenue. Il est heureux, dit-il, de recevoir des amis que rattachent aux Elbois des traditions d'amitié déjà longues. Il félicite en M. Dané le représentant de la Municipalité et de la population bastiaises. Puis, se tournant vers les Professeurs du Lycée de Bastia, il les assure qu'ils trouveront le meilleur accueil auprès de leurs collègues de l'Ecole Technique.

A ce discours vivement applaudi, M. Dané répond en ces termes :

Discours de M. Dané

Mesdames, Messieurs,

En mettant pour la première fois le pied sur ces beaux rivages de la magnifique terre d'Elbe, et bien que cette visite dûe à l'initiative privée d'un groupe de Bastiais ne revête aucun caractère officiel, je me voudrais, si, en ma qualité de conseiller municipal de Bastia, je ne venais au nom de mes compatriotes et au mien vous adresser un cordial salut.

Quoique nullement préparé à porter la parole aujourd'hui devant vous, je ne saurais m'empêcher de vous exprimer notre vive gratitude pour l'accueil si chaleureux qui nous est offert par cette hospitalière population de Portoferrajo.

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit, il y a deux ans, lors de votre visite à Bastia, les nombreux liens qui unissent si étroitement nos deux pays que l'on a appelé, à juste titre, les deux Iles-Sœurs.

Ces liens n'ont pu que se resserrer davantage encore au lendemain des fêtes retentissantes de Toulon, où nos deux grandes nations mères, l'Italie et la France, viennent de manifester leur sympathie réciproque, par la voix de Son Altesse le duc de Gênes et le Président de la République Française, qui ont proclamé une fois de plus à la face du monde l'union des races latines.

Aussi, en adressant nos plus chaleureux remerciements aux autorités civiles et militaires de Portoferrajo, aux sympathiques populations de l'Ile-Sœur, pour l'imposante réception qui nous est faite, je lève mon verre

A la prospérité de la nation amie,
A l'île d'Elbe,
A Portoferrajo.

M. Simonnet, professeur au Lycée, succède à M. Dané et prononce ces quelques mots :

Discours de M. Simonnet

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une grande joie, de remercier au nom de mes collègues, professeurs au Lycée de Bastia, les habitants de Portoferrajo de la réception vraiment si cordiale qu'ils veulent bien nous faire aujourd'hui. Permettez-moi de reconnaître, dans les vivats qui nous ont accueillis, un écho lointain des acclamations qui reçurent naguère à Toulon un amiral de la marine italienne, prince de sang royal, venu pour apporter au Président de la République Française le salut du Roi d'Italie.

Je puis vous l'assurer, Messieurs, les sentiments d'affection profonde qui viennent de renaître si heureusement entre nos deux pays, nous savons, nous, les éducateurs de la jeunesse, les entretenir et les développer encore dans l'esprit de ceux qui nous sont confiés ; nous saurons faire comprendre à nos jeunes élèves combien il est digne de leur affection, ce pays

---

47.— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XIX

Où l'on assistera à ce qui se passa, le vendredi 23 décembre 1588, dans les appartements de Sa Majesté Henri III.

Henri se gratta le front :

— C'est bien... C'est très bien, capitaine... Mais avez-vous seulement pensé à les faire bénir, ces armes ?... Notre homme peut être embrassé... Il est si fourbe !... Et puis, il a des enchantements... Enfin, si toutes vos dispositions sont prises...

— J'ai fait occuper la loge du concierge Gondard par le sieur Eustache de Miradoux et par dix de ses compagnons. Ils sont chargés de veiller à la poterne pour barrer le passage aux visites opportunes... Pour le reste, Larchant doit être dans la cour basse avec ses Ecossais.

— A merveille !... Il ne nous reste plus qu'à attendre que l'heure du conseil soit arrivée... Patientons, messieurs, patientons.

On attendit.

Au dehors la pluie et le vent redoublaient de rage.

Henri roulait les grains d'ivoire de son chapelet dans ses doigts maigres et exangues.

A l'extérieur le jour grandissait avec une lenteur morne. Une horloge sonna le quart avant six heures.

Un moment la porte s'entrebâilla doucement et le secrétaire d'Etat Revol se glissa dans la chambre. C'était un courtisan à la figure glabe, au sourire continuel, au regard trouble. Il marchait en saluant et saluait presque en rampant.

— Eh bien, Revol ? lui demanda Henri avec fièvre.

— Sire, M. le duc est en bas.

Le fils de Catherine fit mine de se mettre sur ses pieds :

— Nous touchons au moment, messieurs, annonça-t-il.

Or, la certitude de toucher à ce moment — si ardemment souhaité et préparé avec tant de soin et de mystère — lois de lui « mettre du cœur au ventre » semblait l'avoir brusquement frappé de la paralysie de la peur.

Devant cette angoisse manifeste, Loignac eut un tour d'épaules dédaigneux :

— Sire, déclara-t-il rudement, si notre homme est ici il faut le faire appeler. Finissons-en, cordioux ! Le plus tôt sera le mieux.

— Oh ! balbutia Henri, vous me laisserez bien le temps de réciter une dernière oraison... Ensuite Révol ira le chercher... Vous entendez, Révol : vous le préviendrez que je l'attends...

Puis essayant de secouer cette terreur envahissante qui l'enveloppait comme un suaire :

— Mais à quoi songez vous, Révol ?... Vous êtes pâle comme un mort... Pour Dieu ! frottez-vous donc la figure... Vous allez tout gâter !

— Par où viendra-t-il ? demanda Loignac.

Henri eut à peine la force de lever le bras.

Sa langue s'embarrassait dans sa bouche.

— Par là... Oui, par là... Par cette porte...

Le capitaine avait déjà la dague au poing.

— A vos postes, les Ordinaires, commanda-t-il.

Puis interpellant le groupe des courtisans :

— Ça, rendez-vous au moins utiles à quelque chose : emmenez sa Majesté... On vous rappellera quand il n'y aura plus rien à faire.

— C'est cela, bégaya le mignarque... Vous me tiendrez compagnie dans mon cabinet.

Il s'accrocha, vacillant, aux deux gentilshommes, et tandis qu'il se convoyait, se retournant vers les Ordinaires :

— Je compte sur vous, mes amis... « Tuez-le comme pour vous ».

. . . . . .

Il était six heures précises lorsque M. de Guise entra dans la salle du conseil, située sur le même palier que les appartements du Roi, dont la séparait une assez vaste antichambre.

En outre du cardinal de Lorraine et des sieurs Marcel, receveur des finances, et Fontenay, intendant de l'épargne, il y avait là les cardinaux de Gondy et de Vendôme, le maréchal de Retz et MM. de Merillac et de Pétremol, qui arrivaient de chez Henri III.

Le Balafré avait un pourpoint et des chaussses de satin gris, sans broderies, — ce qui lui valut dès l'abord cette « mercuriale » de son frère :

— Voilà par ce temps pluvieux, un habit de soie bien léger... Vous aurez dû en mettre un plus fourré.... Mieux doublé surtout...

Et le cardinal ajouta entre ses dents :

— Doublé d'un bon plastron de bufle ou d'un bon corselet d'acier.

Le duc avait entendu :

— Ça, fit-il, vous voici encore avec de nouvelles défiances ! ... Par la messe ! mon cher Louis, il est heureux que les fois de l'Eglise vous aient empêché de vous marier ... Vous auriez soupçonné votre femme dès le jour de vos noces !

— Mon frère, je ne crie au feu que lorsque j'en vois la fumée ; et ce Larchant...

— Quel Larchant ? Le capitaine des Ecossais ?

— Oui, que fait il dans la cour et par la cour et par les escaliers, avec ses hommes armés en guerre de si bonne heure ?

— Cet officier est venu, hier, me prier de parler au roi en faveur de ses soldats. Il paraît que depuis six mois, ces pauvres diables n'ont pas empoché le premier denier de leur solde ... Si bien que si on n'y met pas ordre, ils seront obligés de vendre leurs chevaux et de retourner chez eux à pied

(A suivre).

si riche en gloires littéraires et en trésors artistiques, si beau par ce mer toujours bleue, et par l'éclat de son ciel pur.

Nous ne saurions d'ailleurs oublier que depuis bientôt un an des soldats Italiens et des soldats Français combattent côte à côte loin de leur patrie pour la cause de la civilisation. Laissez-moi espérer que nous verrons longtemps se continuer entre nos deux nations une rivalité cordiale et féconde, non plus sur les champs de bataille mais dans les luttes pacifiques du commerce et de l'industrie.

Messieurs, je lève mon verre à Portoferrajo, à l'Ile d'Elbe, à l'Italie et à la France, que je suis heureux de confondre dans un même toast.

Les présentations individuelles commencent alors, et se prolongent assez longtemps.

∴

Le soir, au banquet, M. le maire Bigeschi se lève le premier, et dans un discours délicat, plein de charme, envoie un salut amical à la population et à la Municipalité bastiaises. Il exprime le regret qu'un deuil récent ait empêché M. le maire Gaudin de se joindre aux visiteurs. Il évoque le souvenir des fêtes que Bastia offrait naguère aux Elbois, et remercie enfin les excursionnistes de leur visite.

M. le comte Forcioli-Conti, ancien maire d'Ajaccio, lui répond. Il affirme la cordialité de l'amitié des Corses pour les Elbois, auxquels les unit une communauté de souvenirs glorieux. Il prononce ensuite un toast à l'âge de M. le Maire de Portoferrajo.

M. l'avocat L. Damiani, au nom du Comité des Fêtes, dit la joie que la présence des Bastiais procure aux habitants de Portoferrajo. Puis, répondant à M. le comte Forcioli-Conti, il laisse espérer aux Ajacciens une visite des Elbois.

Son frère, M. le professeur G. Damiani, porte plus particulièrement la santé des professeurs du Lycée de Bastia. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire en entier son beau discours :

Discours de M. G. Damiani

Signori, Amici, Colleghi.

Felicissimo di ritrovarmi di nuovo in mezzo a voi in fraterno convito, sono altrettanto felice di recare a tutti il mio saluto di elbano, e in particolare quello di professore ai colleghi ospiti, di Bastia. E questo saluto lo reco a Voi, colleghi carissimi a nome di tutti i professori di questa Regia Scuola Tecnica che, impossibilitati di partecipare a questo geniale ritrovo, me ne hanno conferito grato e l'onorevole incarico che io sono ben fortunato di compiere.

Per troppo le brevi ore di vostra permanenza tra noi sono oramai al loro termine : e le ore felici sono, ohimè! le più brevi ! » ma la simpatia che voi ci avete inspirato non si estinguerà così presto, e a traverso il tempo ed il mare che ne divide, noi serberemo dei colleghi del Liceo di Bastia il migliore ricordo del fortunato e prezioso incontro nonchè delle liete ore insieme trascorse.

Quella stessa tenace e mai smentita fraternità che avviene di un modo indissolubile le popolazioni marinare della Corsica e dell'Elba, resa anzi più salda dalle comuni memorie, vigoreggia ancor più salda e profonda tra insegnanti votati per inclinazione e per studi all'istruzione e all'educazione delle giovani generazioni, nel nome della scienza che, non conoscendo confini, poichè a Lei non basta il mondo materiale e visibile, va oltre le patrie ed i mari. Modesti, ma indefessi propagatori del bello, del giusto, del vero, ovunque noi ci ritroviamo sentiremo prosompere spontaneo dal cuore il reciproco affetto, e quella concordia d'intenti che idealmente avviene in una sola famiglia tutti coloro che in una lotta faticosa e duratura vedranno i cuori e gl'intelletti dalle nebbie dal pregiudizio e dal fermento delle volgari passioni.

In ognuno de' voi, Colleghi onorandissimi, noi scuseremo un fratello che se la lingua sembra dividere, la missione e l'intento accumunano; militi tutti, spesso oscuri, ma non meno forti, di quel nobile esercito che non vittorie lagrimose ai campi intrecciai al proprio trofeo, ma pacifiche conquiste civili nel nome della scienza e dell'umanità.

Io dirò pertanto come il Poeta, e Voi non siete stranieri in Patria » : ognuno di noi considerando Voi e la vostra opera da ben più alto loco che non siamo i termini e le fragili divisioni politiche.

È questa, o Signori ed Amici, la vera forza della scienza, la incontrastata quanto pensosa conquista dei tempi nuovi che mercè le sue grandiose applicazioni geniali fa del mondo una sola patria attraverso i monti ed i mari, nel pacifico scambio di prodotti e d'idee.

Mi è oltremodo caro brindare a voi in questo santo nome, come elbano alla Corsica, come italiano alla Francia, come scienziato alla scienza universale che conta appunto i suoi genii e i suoi eroi più luminosi parallelamente in Francia ed in Italia, poichè il pensiero scientifico moderno sorto con Galileo e Redi s'integra e signoreggia con Lavoisier, Laplace e Lamarck, e quello storico-letterario segue una superba trajettoria di luce da Dante, Machiavelli a Michelet e Victor Hugo.

Nel nome di questi genii che solo la comune forza stavica della latinità poteva creare a gloria del mondo, io saluto con voi, Colleghi amatissimi, e amici tutti di Bastia, questo giorno che non è che una tenue ma eloquente episodio di quella costante simpatia sempre calda e sincera, e resa ancor più intima da' rapporti intellettuali, tra le due grandi nazioni latine, fra la Corsica e l'Elba, divise dal mare ma sorelle ne' ricordi e negli affetti.

Viva la Francia, Viva l'Italia!

M. Simounet lui répond en ces termes :

Réponse de M. Simounet

Mesdames,
Messieurs, mon cher Collègue,

Vous me prenez tout à fait au dépourvu, et je serais fort embarrassé s'il ne suffisait, pour répondre à vos paroles gracieuses, de vous dire ce que nous avons tous au fond du cœur.

Il est, dit-on, des personnes si aimables, qu'on les aime presque avant de les connaître, et qu'on apprend à les aimer davantage à mesure qu'on les connaît mieux. Nous vous resterons profondément reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de vérifier l'exactitude de cette parole. Nous en sommes d'autant plus touchés que nous nous trouvons aujourd'hui sur une terre étrangère

Mais que dis-je : terre étrangère? A aucun moment de cette inoubliable journée nous n'avons eu l'impression que nous avions quitté notre pays. Quel meilleur éloge pourrais-je faire de votre hospitalité si charmante ?

Vos acclamations chaleureuses au moment où nous approchions de votre île, les instants passés à votre délicieux Etablissement de Bains, d'où la vue embrasse un golfe si coquet, les paroles cordiales de bienvenue que votre Maire nous adressait alors, la promenade de San Martino, à un sanctuaire devant lequel tout le monde s'incline, enfin l'accueil si plein de sympathie que vous nous avez réservé, mon cher Collègue, lors de notre visite à l'Ecole Technique où — comme nous-mêmes dans notre Lycée, — vous ouvrez les esprits au Bien et à la Vérité, tout cela restera gravé profondément dans notre mémoire.

Ce matin, Mesdames et Messieurs, tandis que nos jolis bateaux approchaient de votre port, les minutes nous semblaient trop longues, impatients que nous étions de nous trouver au milieu de vous. Ce soir, en vous quittant, nous songerons avec regret qu'à chaque tour rapide de nos hélices nous nous éloignons un peu plus de vous amis d'un jour que nous aimons déjà comme de vieux amis. Mais nous emporterons au moins de votre réception charmante un souvenir qui, je vous l'assure, ne s'effacera pas de si tôt.

Permettez-moi de vous dire encore merci, et de boire à vous tous, à l'Ile d'Elbe, à l'Italie et à la France.

M. l'avocat Costari, représentant de la Presse de l'Elbe, boit à ses confrères de Bastia, aux excursionnistes, aux Iles-Sœurs ; et rappelant que le sang des deux grandes nations latines s'est jadis mêlé pour le triomphe d'une cause sainte, il lève son verre en l'honneur des peuples qui ont avec elles un idéal et un génie communs.

M. l'abbé Zattara prononce le discours suivant dont la langue très pure provoque les bravos de l'auditoire.

Discours de M. l'abbé Zattara

Signori,

È veramente temerario di mia parte di volervi ringraziare con la lingua del vostro divin Dante ; ma se vi è temerità per a mia incompetenza della lingua, vi è altresì un dovere di cuore e di riconoscenza che mi spinge a farlo.

Infatti, tutto in questa isola ci rammenta la Corsica : la Villa Napoleone, dove il nostro illustre compatriota, il più grande dei Cesari ci a passato circa un anno ; i vostri monti le vostre campagne, i vostri costumi, la vostra fede, tutto in noi parla ci mostra che l'Elba è veramente sorella della Corsica.

Una parola di ringraziamento, per la calda e larga recezione che avete voluto farci in questa giornata. Siamo confusi e emozionati di tutta la vostra gentilezza che resterà gravata nei nostri cuori

Noi diremo domani ai nostri compatrioti quando siamo stati commossi di tutto quello, e gli inviteremmo a venire più spesso e più numerosi a Portoferrajo, perchè queste gite legheranno di più in più i legami d'amicizia e di simpatia che non cessate di mostrarci.

Al nome di tutti i miei amici e compatrioti, al mio nome personale, sono felice di ringraziare, questa sera pubblicamente il distintissimo vostro Sindaco l'avvocato Bigeschi, il nostro console Francese il cortese cavalier Tonietti, e in fine voi tutti abitanti di Portoferrajo.

Sono onorato di alzare il mio bicchiere, di bere alla vostra salute e di gridare Viva l'Elba, Viva Portoferrajo, Viva l'Italia, e Viva sempre la nostra cara Francia.

M. Camara, secrétaire général, dans une improvisation pleine de verve, charme littéralement les convives, et affirme la sincérité de la sympathie que les Elbois témoignent aux Bastiais.

M. Jaubert, à son tour, prononce les paroles suivantes :

Toast de M. Jaubert

Mesdames, Messieurs

On vous a déjà dit combien nous avions été touchés de la réception si enthousiaste et si cordiale que vous avez bien voulu nous faire Permettez-moi d'ajouter que nous n'oublierons jamais l'accueil que nous ont fait les jolies et gracieuses jeunes filles de l'île d'Elbe. Aussi ne pouvons nous que regretter beaucoup de n'avoir eu que quelques heures à passer au milieu d'elles. Mais c'est dans l'espoir de les revoir bientôt à Bastia que je vous propose, Messieurs, de lever notre verre et de boire à la santé des charmantes Elboises.

Après quelques mots aimables de M. le Sous-Préfet Valentini, M. Dané clôt la série des toasts en disant :

Toast de M. Dané

Mesdames, Messieurs,

Encore sous l'impression profonde de l'imposante réception qui nous est faite, je n'essayerai même pas de vous traduire la joie que me procure cette inoubliable journée, certain d'avance que je n'y parviendrai qu'imparfaitement.

Aussi me bornerai-je à vous adresser mes plus sincères remerciements. Je crois être l'interprète des sentiments unanimes de mes compatriotes du Continent et insulaires en vous disant que nous garderons tous de votre charmant accueil le plus durable et le plus reconnaissant souvenir.

Qu'il me soit permis à mon tour de porter la santé de Leurs Majestés le Roi et la Reine, et de boire à la prospérité de l'Italie et de la France.

Tous ces toasts sont chaleureusement applaudis par les assistants, dont ils traduisent bien les sentiments réciproques : tant il est vrai que les paroles vont toujours au cœur, quand elles en viennent.

Excursionistes corses

11 juillet 1793. — Sur la proposition de Colio d'Herbois, 600.000 livres sont mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour être distribuées aux Corses franchement ralliés à la France et que Paoli avait vexés.

Bulletin financier

Paris, 5 juillet 1901.

Le marché est meilleur aujourd'hui et nous avons à enregistrer une légère amélioration sur l'ensemble de la cote. Le 3 0/0 finit à 100.65, le 3 1/2 reste à 101.72. Fermeté de nos Sociétés de Crédit. Crédit Lyonnais 1.040, Comptoir National d'Escompte 548, Société Générale 648, Crédit Foncier 630, ex-coup de 9.50.

Dans le compartiment industriel, les Potasses de Mont-Hir se négocient à 224 ; les Mines Peñarroya valent 665 ; la Pierre de Verre Gerchey est ferme à 448.50. L'Obligation Reisenger des Villes et Fabrication des Compteurs et Appareils Divers est demandée à 483.

L'armement Fonds Etrangers, l'Extérieur est plus calme à 71.85, ex-coupon de 2 fr.

Les marchés de Bruxelles ont peu satisfait : 3 0/0 95.70 ; le Domaine africain reste à 25 francs ; l'Outremer fléchit à 245 en capital et à 104 en droit aux Capital National Financier à 1.100 à 1.0. Nationale Belge à 647.50. Tassement général au comptant et de la séance.

Nos chemins de fer sont très fermes.

SÉNAT

Présidence de M. Fallières.

Séance du samedi 6 juillet

Protestation de M. Farinole

La séance est ouverte à deux heures trente-cinq minutes.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. Farinole. — Je demande la parole.

M. le Président. — La parole est à M. Farinole.

M. Farinole. — Messieurs, je n'ignore pas que je ne puis prendre la parole que pour une rectification au procès verbal ; néanmoins, à raison des circonstances dans lesquelles a été voté l'amendement présenté par l'honorable M. Monestier, je tiens, en qualité de représentant de la Corse, c'est-à-dire du département le plus cruellement frappé...

M le Président. — Il m'est impossible, monsieur Farinole, de vous laisser discuter la loi. Vous pouvez rectifier votre vote mais non critiquer une décision du Sénat.

M. Farinole. — Je ne critique pas la loi, je désire simplement présenter une observation.

M. le Président. — Vous ne pouvez pas rentrer dans la discussion. Il ne s'agit pas de la Corse en ce moment (Marques d'assentiment.)

M. Farinole. — Il ne s'agit pas de la Corse, hélas ! je le sais...

M. le Président. — C'est hier, quand il s'agissait de la Corse, que votre observation aurait pu se produire.

M. Farinole. — La Corse est un pays condamné à mourir de faim. (Exclamations sur plusieurs bancs.) Aussi, me sera-t-il permis, comme le gladiateur antique, de dire : « Morituri te salutant ! »

M. le Président. — Mais, monsieur Farinole, il s'agit d'une rectification au procès-verbal...

M. Farinole. — Monsieur le président, je regretterais de faire autre chose ; mais si vous voulez me forcer à prendre un faux-fuyant... (Mouvements divers.)

M. le Président. — Monsieur Farinole, je ne puis admettre de la part de personne que je force un orateur à prendre des faux-fuyants. Si vous continuez, je serai obligé de vous retirer la parole.

M. Farinole. — Monsieur le président, je n'ai pas le moins du monde entendu mettre en doute votre loyauté que je proclame très haut.

M. le Président. — Je vous invite à rester le mot que vous avez prononcé.

M. Farinole. — Je le retire très volontiers.

M. le Président. — Veuillez vous adresser au Sénat.

M. Farinole. — Je m'explique.

Mon collègue M. Hébrard est porté au Journal Officiel comme s'étant abstenu dans le vote sur l'amendement présenté par M. Monestier. Et son absence, je suis en droit d'indiquer les motifs qui l'auraient porté à voter contre l'amendement à la loi s'il avait été présent. (Exclamations sur divers bancs.)

Messieurs, j'en ai pour une minute. (Parlez ! à droite.)

La Corse est accablée d'impôts, et les revenus des propriétés ne suffisent pas pour les payer. C'est un pays absolument abandonné. Oh ! je veux rendre cette justice au ministère actuel : il a pris la défense de la Corse, il l'a prise, tout aussi bien que M. le rapporteur général du budget.

M. le Président. — Monsieur Farinole, reconnaissez-le vous-même, je ne peux pas vous laisser discuter cette question.

M. Farinole. — Je ne veux pas discuter, monsieur le président ; je finis d'un mot.

Il semble que les gouvernements qui se succèdent — je puis dire : tous les ministères — se donnent le mot pour désaffectionner mon pays de la France ; ils travaillent à cela.

Je m'arrête, indigné que je suis de ne pas pouvoir faire entendre ma voix, alors que la Corse est au bord de la ruine.

A l'heure actuelle, il lui est impossible de payer les contributions. Vous les augmenteriez, vous en auriez toute la responsabilité ; j'ai fait mon devoir, et j'aurai toujours le regret de ne pas l'avoir fait hier.

C'est par le Journal Officiel de ce matin, en effet, (Sourires) que j'ai pu voir quelles étaient les conséquences du vote de la loi pour la Corse ; je ne pouvais pas m'en rendre compte au moment où le projet est venu en discussion.

Je me tais, puisque M. le président m'impose silence ; mais mon dernier mot sera une éclatante protestation. Je la dois à mon pays qui a toujours répondu à l'appel de la mère-patrie en versant pour elle le plus précieux de son sang.

On travaille en ce moment à former en Corse un parti séparatiste... (Exclamations.)

M. le Président. — Monsieur Farinole, si vous ne voulez pas vous renfermer dans la question de rectification, je serai dans la nécessité, à mon très grand regret, de vous retirer la parole.

M. Farinole. — J'ai fini.

Ce parti séparatiste n'existe même pas en germe et tous nos efforts à nous, représentants de la Corse, seront employés à l'empêcher de se former. Mais hélas ! si les procédés qu'on a employés jusqu'à présent continuaient et — encore une fois — ceci n'est pas une attaque contre le ministère qui est actuellement au pouvoir...

M. le Président. — Je vous en prie, monsieur Farinole...

M. Farinole. — Je termine sur ces mots : je proteste, je proteste énergiquement. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs !)

M. le Président. — Je regrette que vous n'ayez pas fait entendre cette protestation hier ; vous auriez eu la liberté de la développer complète. (Très bien ! très bien ! et sourires sur un grand nombre de bancs.)

M. Farinole. — Je demande à répondre d'un mot. Je répète que je ne pouvais pas me douter qu'une loi si importante serait discutée si inopinément... (Rires.) Vous pouvez rire, messieurs. Ma protestation restera et sera entendue dans le pays ; je ne demande pas autre chose. J'ai fait tout ce qui était humainement possible pour défendre la Corse, si belle, si fertile et cependant si délaissée dans la situation atroce où elle se débat. Car, je le répète, si un prompt remède n'est apporté, c'est à très brève échéance la ruine complète. Je termine et je proteste encore de toute la force de mon âme.

M. le Président. — Il n'y a pas d'autre observation sur le procès-verbal ?

Le procès verbal est adopté.

Il reste à publier beaucoup de vers d'Hugo Entre autres un poème au Sacre du Congo

Brevet Supérieur

Les quatre aspirantes admises aux épreuves orales ont obtenu le brevet.

Voici leurs noms, par ordre de mérite :

Mlles Retali Sophie
Santandrea Pauline.
Paccioni Leria-Maria.
Paoli Marie-Antoinette.

Elles appartiennent toutes les quatre au pensionnat Ponzevera où se trouve organisé un cours préparatoire très sérieux et qui tous les ans obtient de beaux succès.

Nos félicitations à la Directrice et aux nouvelles brevetées.

Petite Gazette

Valeurs du Syndicat Lyonnais des 10 juillet

Commandite. — 7 heures du matin, + 23 à midi : 25-6 6 heures du soir, + 24. Barex, + 23 2. minimum, + 19 5

Novembre. — 7 heures du matin, 758 millimètres, 758 mm. 5 heures du soir, 757 mm. Vent. — 9 h. du matin calme.

4 h. du soir, N. O. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Maximum des 24 heures : matin + 0 30, soir, + 0,40

Pluviomètre, 2 7 millimètres.

Nouvelles militaires

M. l'intendant général Thoumazeau, directeur du service de l'intendance du 15e corps d'armée, est arrivé hier d'Ajaccio et est descendu au Grand Hôtel de France.

Dernier avertissement

A l'arrivée des paquebots une foule de femmes et de gamins prennent le navire d'assaut par tous les points et se précipitent sur les voyageurs auxquels ils arrachent presque de force leurs bagages.

M. le commissaire spécial Giannoni avait à diverses reprises averti ces jeunes gens et les avait prévenus qu'en montant à bord avant l'accomplissement des formalités sanitaires, ils s'exposaient aux pénalités sévères prévues par la loi du 3 mars 1822. Rien n'y faisait, et les pauvres passagers continuaient à se plaindre de cette invasion peu agréable.

Lundi matin, M. le commissaire spécial est entré dans une autre voie, et a fait mettre en état d'arrestation les nommés Milani Alexandre, Sassatelli Charles, Santini Dominique, Cecchi Galiberto, Machini Mario, Bizzaneli Antoine. Après les avoir gardés vingt-quatre heures au violon, il s'est laissé attendrir par leurs supplications et la promesse de respecter les règlements, et les a renvoyés à la liberté.

Nous espérons que cette leçon produira un effet salutaire.

∴

Toujours le Pontetto

Le sans gêne qui se produit dans ce quartier est incroyable.

A dix heures du matin, bien à dix heures, trois filles soumises raccrochaient les passants, les harcelaient, les invectivaient.

Fort heureusement que l'agent Bertrand, de service en cet endroit, est intervenu et a dressé procès-verbal.

Les habitants de ce quartier se plaignent et à juste raison, de cet état de choses. A quand sa démolition ou sa purification ?

∴

A louer

Un grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Les fumées des villes

La science les considère justement, aujourd'hui, comme essentiellement insalubres autant qu'incommodes. Quand donc l'industrie pourra-t-elle les brûler et nous en débarrasser ?

La ville de Paris a, dans ce but, fait plus d'une tentative louable. Elle a organisé des concours pour appareils fumivores. Elle poursuit l'expérimentation de ceux qui lui sont présentés, soit de France, soit de l'étranger. Le champ est ouvert aux inventeurs de tout pays.

Pourquoi, en même temps, ne s'occuperait-on pas de brûler la fumée des locomotives, qui rend si profondément désagréable le moindre voyage sur les chemins de fer ?

∴

Les concierges

A l'instar de Saint-Pétersbourg, Berlin aura dorénavant des concierges qui seront obligés de prêter assistance à la police, en toutes circonstances.

L'institution des concierges est presque inconnue dans la capitale prussienne. Ce sont les gardiens de la nuit placés dans les rues qui ouvrent les portes aux locataires rentrant tard.

Un récent arrêté du préfet de police oblige chaque propriétaire à prendre à son service un concierge, afin de rendre possible aux agents de police l'entrée dans la maison, à n'importe quelle heure de la nuit.

∴

Avis

Il a été perdu un porte-monnaie.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

∴

Au Port

Le brick-goélette *Josephine*, capitaine Beverini, a relâché, venant de Solenzara.

— Le voilier *Assunta P.*, capitaine Mai, arrivé de Santa Teresa avec 34 bœufs.

∴

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

Machines à coudre perfectionnées

AVIS

La Direction des machines *Hôcelia* prévient sa très nombreuse clientèle et les possesseurs de machines à coudre que la Fabrique Suisse détache, à partir du 10 courant, de son importante usine, un ouvrier mécanicien spécialiste pour être attaché au dépôt de Bastia six 14 Boulevard Paoli, où les réparations de n'importe quel système de machines à coudre seront faites avec art et à des prix très modérés.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que *pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences*, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions *à ne craindre aucune concurrence ;* car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 3 à 4 francs, celle pour deux de 5 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très *grandes* facilités.

P. Cianfanelli.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

BOURSE DE PARIS

	9 juillet	10 juillet
Amortissable 3 p. 0/0	100.47	100.60
— 3 p. 0/0 ancien	99.50	99.50
— 3 1/2 0/0	101.60	101.47

Dépêches Nouvelles de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

M. Andra, capitaine au 47e d'infanterie, stagiaire au 24e dragons, est nommé capitaine à la 15e légion ter, et désigné pour la 2e compagnie, à Ajaccio.

M. Belhomme, capitaine à la 13e légion ter, à Corte, passe à la 15e légion bis, à Grasse.

M. Grimard, capitaine à la 7e légion, à Chaumond, passe à la 15e légion ter, à Corte.

Le maréchal des logis Marcillac est nommé maréchal des logis chef, à Sainte-Marie-Sicché.

Le maréchal des logis Cassao est nommé maréchal des logis chef, à Bonifacio.

Nomination

M. Luciani, brigadier des douanes en retraite, à Marseille, est nommé receveur buraliste à Corte.

LA PESTE

On télégraphie de Marseille :

Un chauffeur arabe, débarqué du *Laos*, qui était en quarantaine au Frioul, est mort ce matin de la peste.

Trois autres chauffeurs sont très gravement atteints.

LA CANDIDATURE MIX REGIS

On annonce que M. Max Régis sera candidat, aux prochaines élections législatives, dans le troisième arrondissement de Paris.

CONGRÈS DES MINEURS

Le Congrès des mineurs a tenu aujourd'hui sa deuxième réunion, à la Bourse du travail.

Le comité fédéral national des mineurs a décidé la grève générale pour le 1er novembre, si les mineurs n'obtiennent pas satisfaction, avant cette date, dans leurs revendications.

MATINÉE DANSANTE

Une grande matinée dansante a eu lieu au ministère de la guerre.

Le général et Mme André ont reçu aujourd'hui, de trois heures à sept heures, à l'hôtel du ministère.

Parmi les invités, on remarquait la plupart des membres du corps diplomatique ; les sénateurs et les députés et un très grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer.

L'amiral Cervera à Vichy

L'amiral Cervera est arrivé aujourd'hui, à Vichy, où il compte passer un mois environ.

La loi sur les Associations

de Rome :

Un grand nombre de membres français des congrégations non autorisés se trouvent actuellement à Rome pour aviser à la situation avec les chefs de leurs ordres.

En ce qui concerne les Jésuites, c'est l'Assistant français de résidence à Rome, qui a été chargé par le général de l'ordre, de traiter les diverses questions intéressant les maisons françaises.

LA PESTE EN EGYPTE

du Caire :

Cette semaine on a enregistré 82 cas de peste et 32 décès à Alexandrie, Port-Said, Suez, Minieh et Zagazig.

A Constantinople, il y a eu 4 cas.

LE COLONEL MOURAVIEW

On annonce que le colonel Mouraview, ancien attaché militaire à l'ambassade de Russie à Paris, a envoyé la démission de son grade.

Le colonel Mouraview avait été rappelé dernièrement à Saint-Pétersbourg ; ayant considéré ce rappel comme une disgrâce, il a quitté l'armée.

Dans la République Argentine

Depuis la déclaration de l'état de siège à Buenos-Ayres, la ville est tranquille, mais les fêtes nationales d'hier ont été supprimées.

A l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le président a fait distribuer de la viande aux pauvres.

Le ministre de la guerre a fait arrêter un colon ! qui avait ordonné une charge de cavalerie.

Pendant les émeutes, il y a eu une cinquantaine de personnes tuées ou blessées.

EN ESPAGNE

Les grévistes

On télégraphie de Séville :

Depuis plusieurs jours des bandes de grévistes commettent des désordres sérieux, et se plaisent à détruire les édifices publics et à causer des dégâts dans les ateliers de tonnellerie.

Le préfet a remis les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire.

Les garanties constitutionnelles sont ainsi momentanément suspendues.

EN ANGLETERRE

Meeting au Guildhall

Une immense démonstration en faveur de la politique sud-africaine du gouvernement a eu lieu aujourd'hui, au Guildhal, dans la Cité.

Les portes du Guildhal ont été ouvertes à 1 heure trente.

Le grande salle avait été aménagée de manière à pouvoir contenir quatre mille personnes.

Ce grand meeting était présidé par le lord maire.

Plusieurs orateurs ont pris la parole ; ils ont commencé à parler à deux heures précises, et à trois heures tout était terminé.

Un grand nombre de membres du Stock-Exchange étaient présents à ce meeting, et ont manifesté chaudement en faveur du gouvernement.

Afin de contenter ceux qui n'avaient pu trouver place dans la salle, un deuxième meeting a eu lieu en même temps dans la cour.

Événements de Chine

La baie d'Amoy

de Pékin :

Le corps diplomatique a décidé de réclamer du gouvernement chinois une concession internationale dans la baie d'Amoy, près de Kouleng-Sou.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les malades dans l'armée anglaise

On télégraphie du Cap :

Le transport *Columbian* est parti pour Londres avec 300 malades environ.

Incendie de Middelburg

Sheppers a fait incendier la ville de Middelburg qui avait été abandonnée par la garnison.

Situation au Transvaal

A la Chambre des communes, lord Stanley, secrétaire financier pour la guerre, a déclaré que pendant ces quatre derniers mois, les fièvres ont perdu environ 8.000 hommes, entre tués, blessés et prisonniers. L'effectif des troupes anglaises dans le sud de l'Afrique s'élève à 251,000 hommes. Le nombre des malades est environ de 14,000

La résistance des Boers

On télégraphie de La Haye :

Le président Kruger a reçu un message du général Dewet, dans lequel il déclare qu'il peut tenir encore pendant quatre ans.

∴

D'après la déclaration d'autres chefs boers, il ne manquerait à leurs hommes que des effets et des chaussures.

Les Boers possèdent des armes et des munitions en abondance.

Escarmouches

Le commando Fouché opère dans le district de Mac Lear, presque abandonné des troupes anglaises. Mais les Anglais sont renforcés et il y a eu de fréquents engagements avec les Boers.

Le Livre bleu

de Londres :

On vient de distribuer un Livre bleu supplémentaire qui contient les documents relatifs aux négociations entre lord Kitchener et le général Botha.

Prisonniers américains

On commente beaucoup le refus du gouvernement anglais de rendre à la liberté les Américains faits prisonniers au Transvaal.

Le gouvernement britannique soutient que tout étranger fait prisonnier dans les rangs des Boers perd sa qualité de citoyen de la nation dont il se réclame.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public que prochainement il ouvrira ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertio.

Grand Entrepôt de Son et Remède, Henri Barsanti, Nouveau port, Bastia

EAU DES CARMES

du FRÈRE **Mathias**

Maladies, Indigestions, Maux de cœur, Migraines, Crampes d'estomac.—Exiger le flacon sans étiquette, la modalité en plomb et le nom du Frère Mathias.

GLACE

On adresse à tort à la Glacière Bastiaise des réclamations au sujet de la glace qui a pu être faite à l'eau de la torelle qui est servie dans quelques établissements et ménages.

La Glacière Bastiaise continue à fabriquer sa glace transparente faite à l'eau distillée.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à la *Mesure* et à l'*Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60 000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car le *Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours du 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes natures

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25 000 000
Capital souscrit 14 185 625
Réserves fin 1899 . . . . . 18 824 036
Primes encaissées en 1899. . 17 904 637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DRESHAM Société A. R. de Prévoyance, 39 à Paris, 39 rue de Provence

ASSURANCES sur la **VIE** et **RENTES**

CAISSE D'ASSURANCE DES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER

DOTATIONS D'ENFANTS

Remplacement du service militaire et exemption

Inspecteur pour la Corse : M. Charles-Félix POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour fret s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

ANCIEN CABINET PHADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Ch. de Fumer supérieur en Vente exclusivement M. Mattei

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire: Simon DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Marseille

FANTAISIES FEERIQUES. Boulevard du Musée, 1. Tous les soirs séances de prestidigitation. Jeune voyante. Cinématographe. Attractions amusantes et variées.

RHEOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et **Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante:

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui: ce VIN

au détail: **Trois Sous** le litre

en gros: **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 108.
BIBLIOTHÈQUE UTILE
DERNIERS VOLUMES PARUS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT

ACÉTYLÈNE
ACETYLÈNE
ALAMBICS
DEROY Fils Aîné
LANTERNES
PHARES DUCELLIER
HORS-CONCOURS 1900
CARBURE (Vente en Détail)
APPAREILS (INEXPLOSIBLES) WAGNER
APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE
CARBURE DE CALCIUM
COMPAGNIE GENERALE du GAZ ACETYLENE
ETABLISSEMENTS L. LIOTARD

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise

1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage:
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Flor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laferge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — SAMEDI, 13 JUILLET 1901 — 00329 — N° 160

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays: un an, 32 fr. 6 mois, 16 fr.
Autres Départ. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de saint Eugène, pape. Soleil à Bastia: lever 4 h. 03 m. — Coucher 7 h. 10 m. Lune: Dernier quartier, le 4 à 10 h. 40 m. du soir. Premier quartier, le 12 à 4 h. 30 m. du soir. Fête de Berthe, Aux Bonnes Mœurs.

12 Juillet

BONIFACIO PITTORESQUE

Bonifacio est sans contredit la partie de l'île la plus intéressante au point de vue pittoresque.

La Ville et le Port. — La ville! un amas confus de vieilles maisons, très vieilles et très hautes, à la façade grisâtre, bâties sur un rocher, vaste et unique bloc, formant presqu'île, que le port, un bras de mer, enlace à demi.

Oh! ce port! est-il original! On croirait plutôt un fleuve mystérieux sorti des entrailles de la terre, étouffé par des berges à pic, infranchissables. De la route taillée à flanc de côteau dans le roc, contemplez-le, le soir, par une douce nuit d'été: la réflexion des étoiles vous donne l'idée de mille fantômes guignant dans l'ombre de ce *Styx*; aux appels lugubres et plaintifs des mocettes, on croirait que le Sphinx de Thèbes va surgir, féroce, dans cette ombre fantastique, pour monter d'assaut la berge escarpée, s'installer à nouveau sur la route, arrêter les passants, leur poser une énigme, les dévorer, et précipiter d'un coup de griffe leurs restes dans les eaux profondes d'en-bas!...

Le Détroit. — Sur l'autre bord du rocher, vers le détroit, l'aspect est tout autre, surtout si la lune brille. A la nappe argentée de l'astre nocturne formant un chemin incandescent, vient s'ajouter par intermittence la réflexion des feux blancs du phare de Pertusato et ceux du phare rouge de la côte sarde, le tout agrémenté d'une myriade de points brillants: l'image renversée de la voûte céleste, le vol des lucioles, et de ci, de là, par les rochers, la barque des pêcheurs au flambeau. Oh! cette barque bouillant les récifs, les anses noires de la côte, glissant silencieuse poussée par des hommes broxés, vrais diables qu'illumine la clarté sauvage de la torche gouronnée! On entend à peine le clapotis des rames compant l'eau, et de temps en temps, on voit de grands bras nus s'élever fantasques et lancer le trident assassin des poissons venus là, contre l'esquif, fascinés, inconscients!...

Les Remparts. — La ville est entourée de remparts majestueux. A remarquer l'imposant et formidable bastion qui commande toute la campagne environnante; la ligne crénelée qui garde l'entrée du port et les nombreuses marches d'escaliers étroits et à pente raide du chemin de ronde.

L'Escalier du roi d'Aragon. — Que le touriste n'oublie pas de jeter un regard attentif sur le fameux escalier historique du roi d'Aragon. C'est une œuvre grandiose dans sa simplicité, surtout si l'on tient compte dans quelles conditions il a été construit: en état de siège, pendant la nuit, par les soldats aragonais assiégeant la ville tandis que la sentinelle génoise guettait là-haut sur le rocher, prête à donner l'alarme, à faire échouer l'audacieux projet.

La Grotte. — Pas loin de là se trouve la grotte de Bonifacio dont les aspérités de la voûte dessinent l'image de l'île. Bizarre et mystérieux travail de la nature! curieuse carte montée faite par deux grands géographes: le Temps et le Hasard!

Le Cimetière. — Poussons une visite au cimetière. Le *campo santo* (champ sanctifié) est situé à l'extrémité du rocher, à cent pas de la citadelle qui sert de logement à un bataillon d'infanterie et à une batterie d'artillerie. Cette situation *intra muros* du cimetière de Bonifacio paraît contraire aux lois de l'hygiène et de la morale, à cause de sa proximité de la ville, de la caserne et du champ de manœuvre où se fait l'exercice quotidien.

Qu'en pensez-vous de la sentinelle qui est en faction la nuit à la poudrière sous les murs mêmes du cimetière? Son heure de garde doit lui paraître longue et certes elle ne doit pas essayer de fermer l'œil. Jugez du tableau: Croix et dômes des tombeaux se détachant sur un ciel éclairé par les rayons blafards de la lune à l'heure de minuit, alors que les follets sautent de tertres en tertres tumulaires, que les grands mêlent leurs cris rauques à ceux énervants des cri cri cachés sous l'herbe.

J'ai connu bon nombre de soldats qui payaient un de leurs camarades pour monter la faction de nuit à leur place.

Que voulez-vous, on a beau être soldat on n'en est pas moins sujet à frousse, surtout quand un mauvais plaisant, — c'est arrivé bien des fois, — vient vous surprendre, histoire de vous faire peur, enveloppé dans un linceul, mimant le revenant, le fantôme! Et puis, est-ce que le lieu de repos des morts ne doit pas occuper un coin de terre silencieux, loin de toute rumeur publique, où il y a de l'ombre en été, et où tout porte à penser, à pleurer!... Je doute fort que les morts de Bonifacio dorment tranquilles leur dernier somme. Il me semble que de l'au-delà, ils doivent entendre le sourd grondement des flots battant la falaise, ou la furie de l'aquilon tordant leurs croix, balayant leurs pierres tombales, effeuillant les fleurs de leurs couronnes pour les disperser au loin!...

Eglises et Chapelles. — Bonifacio possède de nombreuses églises, chapelles, anciens couvents ou prieurés. Le plus curieux de ces monuments est l'église Saint-Dominique; on y voit un beau tableau de l'Ecole italienne, rapporté par Bonaparte au retour de la campagne d'Italie. Cette église est classée parmi les monuments historiques. Le bâtiment adjacent, ancien couvent de dominicains, désaffecté depuis de longues années, sert d'hôpital militaire.

Mœurs religieuses: la Semaine Sainte à Bonifacio. — Bonifacio est un des rares pays qui ont conservé les vieilles coutumes religieuses. Le Bonifacien rappelle un peu le fanatique espagnol. Trouvez-vous à Bonifacio pendant la Semaine Sainte, vous aurez motif à observation. Vous assisterez à maints offices, à maintes processions, à maintes cérémonies, le tout accompagné d'un tintamare de cloches mises en branle à toute heure, à tout instant, sauf toutefois le Jeudi et le Vendredi saints, où castagnettes et crécelles s'en donnent à cœur joie, tandis que leurs sœurs d'aiment là-haut, sous leur dôme.

Quel charivari pendant ces deux jours! Un étranger arrivant à Bonifacio à ce moment-là, croirait que tous les vents du pays se marient. Mais aussi quel régal pour les gamins! pas un qui n'ait sa crécelle. Je finirai même par croire que la crécelle de la Semaine Sainte est un meuble de famille. J'en ai vu de vieilles, très vieilles, à la voix enrouée, fêlée, comme fatiguées des nombreux Sabbats qu'elles avaient vécu!...

Le Retour des champs. — Au sujet de processions, il en est une quotidienne, intéressante autant qu'originale, mais exempte de tout cachet religieux. Qu'on sache d'abord que le Bonifacien aime beaucoup les travaux des champs.

Chaque jour, à la tombée de la nuit, le retour de la campagne est marqué par un long défilé de *bourriques* et *bourricots* pliant sous le foin, suant, soufflant, tandis que le maître, bâtine en main, s'époumone en criant à chaque pas: *Axa! axa!*

N'empêche que ces quadrupèdes aux longues oreilles rendent de réels services au Bonifacien, et le soulagent beaucoup dans le pénible travail de la campagne. Ils n'ont qu'un défaut: bramer trop fort la nuit en des concerts plus ou moins symphoniques.

L'Hermitage de la Trinité et les Lavezzi. — Deux excursions à faire aux environs de Bonifacio: Une par voie de terre à l'hermitage de la Trinité, sis sous un roc superbe dominant la grande bleue, à l'ombre de grands arbres. L'autre par mer, aux Iles Lavezzi, immortalisées par Alphonse Daudet, dans ses *Lettres de mon Moulin*, où il retrace, en un récit émouvant, le naufrage de la *Sémillante*.

Et maintenant, terminons en disant que Bonifacio est un port de pêche renommé et une place militaire de premier ordre.

HENRI DAVIZE.

P. S. — Nous avons oublié de parler de la maison où, paraît-il, Charles-Quint a passé la nuit. Ce souvenir historique est marqué par une plaque commémorative aux armes du grand Empereur, et l'on montre même la chambre où il aurait couché.

H. D.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

13 juillet 1758. — Giuliani, patriote corse qui avait mis le siège devant Nonza, s'en empare.

Cet exploit fut d'autant plus remarquable, que 500 Balanins seulement accompagnaient Giuliani, que Nonza n'était pas très facile à prendre, et que les assiégés étaient nombreux, décidés et bien armés.

Le Badigeonnage des Maisons

Arrêté

Nous Maire de la Ville de Bastia,

Vu les articles 92 et suivants de la loi du 5 avril 1884,

Vu le décret du 26 mars 1852,

Vu le décret du 26 janvier 1853, rendant applicable à la ville de Bastia le décret précédent,

Vu l'avis des Commissions de l'hygiène et des travaux publics,

Ouï en leurs observations les délégués du Syndicat des ouvriers maçons dûment convoqués,

Arrêtons:

Art. 1er. — A dater du mois qui suivra l'approbation du présent par l'autorité préfectorale et sa publication, toutes les façades intérieures et extérieures des maisons devront être mises en bon état de propreté.

Elles seront grattées, repeintes ou badigeonnées au moins une fois tous les dix ans.

Celles qui auraient été mises en bon état depuis moins de dix ans sont seules exonérées de cette obligation et n'y seront soumises qu'à l'expiration du même délai à partir du jour où elles ont été construites ou badigeonnées.

Art. 2 — Pour faciliter ce travail et pour respecter autant que possible les convenances des propriétaires, la Ville sera divisée en six quartiers dans le rayon desquels les travaux prescrits par le présent arrêté devront être exécutés dans l'espace d'une année.

La désignation des quartiers fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Il sera loisible aux propriétaires d'anticiper l'époque où il leur conviendra de faire ces travaux.

Art. 3. — Pour la sauvegarde des intérêts de toutes les parties il ne pourra être fait application que des Prix portés à la série des prix ci-dessous.

SÉRIE DES PRIX.

N° 1. Le mètre carré de badigeonnage

---

48 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XIX

Où l'on assistera à ce qui se passa, le vendredi 23 décembre 1588, dans les appartements de Sa Majesté Henri III.

— Soit; mais pourquoi sortir de leurs quartiers?... Si matin! Ce n'est pas l'usage.

Guise eut un mouvement d'impatience:

— Mon Dieu! ils attendent sans doute le résultat de la requête dont je leur ai promis de m'occuper au conseil...

Puis élevant la voix:

— Mais on gèle sur pied dans cette salle... N'est-on pas votre avis, messieurs? Et s'il était possible d'avoir un peu de feu...

— Tout de suite, monseigneur, tout de suite! s'empressa de dire Rambouillet: hola! Saint-Prix, apportez-nous quelques fagots!

Cinq minutes plus tard, une flamme claire et joyeuse s'élevait dans la vaste cheminée.

M. de Lorraine s'adossa à celle-ci

Il songeait qu'en ce moment ceux qu'il appelait déjà « ses deux enfants » étaient agenouillés devant l'autel de Notre-Dame des Aides, dans l'église de Saint-Saturnin, dont le doyen, prévenu la veille, était en train de bénir leur union.

Et comme il allait, lui, le père, une fois débarrassé des affaires du royaume, courir s'enivrer de leur bonheur et se repaître de leurs caresses!

Il en était là de ces pensées familiales, qui l'emportaient à cent lieues du Valois et de Madame de Sauves et lui mettaient la joie au cœur en même temps que la chaleur du foyer le ragaillardissait de ses fatigues et du froid, lorsque le cardinal Louis poussa une exclamation:

— Seigneur Jésus!... Voyez donc Henri!... Il y a du sang sur votre fraise!

— Du sang!

Le duc porta la main à son visage, et s'aperçevant qu'il saignait du nez, fouilla successivement dans son pourpoint et dans ses chausses; ensuite, désappointé:

— Voilà ce que c'est qu'être venu en si grande hâte... Mes gens ne m'ont pas donné de mouchoir... Monsieur de Fontenay, auriez-vous l'obligeance de prêter me fait défaut aujourd'hui... Voici, maintenant, qu'on a oublié de garnir mon dragoir... MM mes valets de chambre en prennent trop à l'aise avec moi...

Et s'adressant à Saint-Prix qui remettait du bois au feu:

— Voyez donc à l'office de Sa Majesté s'il n'y aurait par quelques raisins de Dames ou des conserves de roses...

— A l'instant, monseigneur.

On entendait à l'extérieur des bruits de voix, du pas et d'armes.

— Qu'est-ce que cela? s'informa le cardinal.

— S'il plaît à Votre Eminence, je vais m'en assurer en personne, proposa vivement Rambouillet.

— Nous nous en assurerons ensemble, répartit le prélat, toujours plus soupçonneux.

Comme ils se dirigeaient vers la porte, celle-ci s'ouvrit et le trésorier de l'épargne reparut sur le seuil:

— Monseigneur, j'apporte le mouchoir que Votre Altesse a réclamé.

Guise tendit la main:

— Donnez et merci, monsieur de Fontenay.

Louis de Lorraine intercepta l'objet au passage. Puis, après l'avoir examiné, se penchant vers son frère qui continuait tranquillement à se chauffer:

— Remarquez, lui murmura-t-il à l'oreille, comme ce mouchoir est *frisé*... Il semblerait qu'on l'ait arraché à quelqu'un... Et, tenez, il était noué à ce coin, il y avait là quelque chose qu'on a enlevé.

Cette fois, le Balafré fut obligé de se rendre à l'évidence Sa figure se rembrunit:

— Ce Chicot aurait-il dit vrai? pensa-t-il un nuage au front.

En ce moment, Saint-Prix entra une assiette à la main:

— Mon Dieu! dit-il, que je suis fâché, monseigneur. Il n'y a plus ni raisins ni conserves. Mais voici des prunes de Brignolle. Vous conviendrait-il d'y goûter?

— Il suffit, c'est excellent.

Derrière le valet de Henri III, le secrétaire d'Etat Revel se glissa dans la salle. De courbette en courbette, il s'approcha du duc, et, après une dernière révérence qui ressemblait à un plat-ventre:

— Sa Ma esté, annonça-t-il pria Votre Altesse de vouloir bien venir l'entretenir sur-le champ.

M. de Guise avait pris trois ou quatre prunes sur l'assiette. Il questionna en les croquant:

(A suivre).

(vides non déduite) à deux couches dont une au lait de chaux abaissé et l'autre couleur, toutes fournitures, main d'œuvre, échaffaudages, enlèvements de décombres et bénéfices compris sera payé 0 25.

N° 2. Le mètre carré de badigeonnage aux mêmes conditions que pour le n° précédent pour l'intérieur des cours et sans échaffaudage, 0.10.

N° 3. Le mètre carré de crépissage extérieur de toute épaisseur à mortier hydraulique, dosé à 250 kilos de chaux par mètre cube de sable après grattage du vieux, lavage, échaffaudage, enlèvement de décombres et toute main d'œuvre, bénéfice compris, sera payé 1.25.

N° 4. Un scellement de fer de gouttières, tourniquets et gonds de persiennes en ciment sera payé 0 40

N° 5. Le mètre courant de tuyautage neuf pour descente d'égoût de 0m 15 de diamètre, colliers à charnières, posés en ciment à distance de un mètre, 5 50.

N° 6. Le mètre courant du même tuyautage dans le mur cloisons de revêtement comprises sera payé 6.50.

Dans les n°s 5 et 6 sont également compris toutes fournitures, enlèvement de décombres, bénéfices, etc.

Pour les travaux non prévus au présent, il sera traité entre propriétaires et maçons, et en cas de désaccord, par M. l'Architecte de la Ville, sur la moyenne des prix courants ordinaires.

Art. 4. — La couleur du badigeon devra être uniforme de nuance jaune clair (pierre de taille) et les saillies, chaînes d'angle, corniches, encadrements nuance grisaille.

Les persiennes d'une même maison devront être peintes d'une couleur uniforme.

Les propriétaires qui voudront adopter une autre couleur devront en référer à M. l'Architecte et obtenir l'autorisation de M. le Maire.

Art. 5. — Un registre sera ouvert à la Mairie, bureau de M. l'Architecte, sur lequel seront consignées les dates des nouvelles et anciennes réfections.

Art. 6. — Il est également prescrit aux propriétaires d'établir ou de réparer les gouttières donnant sur les rues et places publiques.

Art. 7. — Tout travail devra faire l'objet d'un devis préalable, lequel sera approuvé par les parties contractantes.

M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 25 juin 1901.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Vu pour récipissé,
Ajaccio, le 6 juillet 1901.

Visite pastorale

Itinéraire de la visite pastorale de Monseigneur Olivieri dans les cantons de La Porta, Piedicroce et Valle d'Alesani.

Juillet.

Le 10 à Pruno, le 11 à San Gavino, le 12 à Piedigro, le 13 à San Damiano, le 14 à Scata, le 15 à Pozzale, le 16 à Monsecia, le 17 à Parata, le 18 à Valle, le 19 à Rapaggio, le 20 à Stazzona, le 21 à Carpineto, les 22 et 23 au Couvent d'Alesani, le 24 à Brustico, le 25 à Carcheto, le 26 à Perfabartino, le 27 à Piedicrezza, le 28 à Piedicroce, le 29 à Campana, le 30 à Noviario, le 31 à Verdese.

Août.

Le 1er à Pulvereso, le 2 à Croce, le 3 à Ficaja, les 4 et 5 à La Porta, le 6 à Quercitella, le 7 à Stoppanova, le 8 à Poggio-Marinaccio, le 9 à Giocatojo, le 10 à Casabianca, le 11 à Pano, le 12 à Casalta, le 13 à Silvareccio.

Bulletin financier

Paris, 8 Juillet 1901.

Le début est marqué par un désastre général qui semble s'être le mieux vengé de la reprise. Toutefois, vers le milieu de la séance, une légère reprise se produit et on ne finit pas sur les plus bas cours. Les Rentes se font remarquer par leur fermeté, tout le 3 0/0 n'est au cours de 100.45 le 3 0/0 valant 100.65. Les Bons de la Défense sont stationnaires.

En Valeurs industrielles, le Rio finit à 1.302 sur des 1.270; l'Union des Sablières de Vidos reste ferme à 480 le Métropolitain se maintient à 788.

Les Sucreries Parisiennes se traitent entre 115 et 105 fr. Le total des ventes, pour les cinq premiers jours de l'année courante, est de 420.316 fr. et est en moins de 615.886 fr. 45 sur la correspondance de 47.850 fr. 39 sur les chiffres de 1900.

L'Electricité Bachet a 75.25, le Gaz a 930 environ en un bon nombre de demandes. La Banque de Guyanne est nouveau en hausse. La Banque Nationale en vend à 3.140; Dervillé-Ruelle à 261.50. Cockerill 2.915. Entrepose Longwy 475. Valeurs Charbonnières faibles. Nos Chemins de Fer sont lourds.

Les Elections Départementales

Ghisoni

M. Cervetti adresse aux électeurs républicains du canton de Ghisoni la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Vivement sollicité par de nombreux amis, je viens demander vos suffrages Le succès remporté le 23 juin dans la commune de Ghisoni est l'indice certain de notre victoire définitive. N'attendez pas de moi des promesses trompeuses. Vous me jugerez à l'œuvre.

En votant pour moi, vous voterez pour un des vôtres, pour un enfant du pays, fier de son origine plébéienne. Vous voterez pour un républicain de vieille date dont le passé est par de toute compromission.

Vous voterez pour un républicain qui ne brigue vos suffrages que pour se rendre utile à ses concitoyens.

Vous voterez enfin pour un partisan dévoué de la politique préconisée par MM. Arène et Giacobbi qui s'emploiera de toutes ses forces à faire triompher une fois de plus dans sa commune et dans le canton les institutions républicaines que la France s'est librement données.

Allez librement au vote, mes chers concitoyens. Si vous me faites l'honneur de m'envoyer siéger au Conseil général, notre assemblée départementale comptera un républicain de plus, et vous, un défenseur actif et désintéressé

CERVETTI ALEXANDRE.

FÊTE NATIONALE

Retraite aux flambeaux

A l'occasion de la fête nationale une retraite aux flambeaux aura lieu le 13 juillet à 9 heures et quart et suivra l'itinéraire ci-après :

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra. Avenue de la gare, rue de l'Hôpital, boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'armes où elle fera demi-tour. Boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orengo ; la Marseillaise sera jouée.

∴

SOCIETÉ PHILARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 13 Juillet 1901
Place d'Armes à 8 h. 1/2.

1. Le Vigilant, allégro, Michel.
2. Les Dragons de Villars fant., Maillard.
3. La fête des oiseaux, polka, Michel.
4. Grande fant. du Concours, XX.
5. La Marseillaise.

Le Directeur, AYMO.

LE « GUSTAVE-ZEDE » EN CORSE

L'arrivée subite du «Gustave-Zédé» dans le port d'Ajaccio est d'une grande importance en ce qui concerne la valeur militaire de nos sous-marins ; elle marque le début de la période de leur utilisation comme engins de combat ; le « Zédé » est allé torpiller un cuirassé au moment où il quittait le mouillage ; il a accompli, par ses propres moyens, une longue navigation très loin de son port d'attache.

Ces deux faits sont à consigner, car ils donnent, sur le rayon d'action de ces petits bateaux et sur leur invisibilité à la mer, des indications des plus précieuses. Le « Temps » avait annoncé, il y a trois mois, la probabilité d'un voyage en Corse, cette probabilité s'est réalisée dans des conditions des plus satisfaisantes On avait signalé, avant hier de Toulon, le départ du « Zédé » avec un convoyeur, le remorqueur « Utile. » Mais sa destination était inconnue ; le sous-marin a donc passé à peu près un jour entier en mer, perdant la côte de vue, se dirigeant au moyen du compas ; il était accompagné, il est vrai, et peut-être a-t-il usé de la remorque offerte par son convoyeur, pour économiser son approvisionnement d'électricité ; dans tous les cas il est arrivé à bon port seul (car sans cela sa présence eût été signalée), conservant encore assez d'énergie électrique pour toutes les éventualités, c'est-à-dire lancer sa torpille, échapper à la chasse qui lui a été donnée par les torpilleurs de l'escadre sans qu'il fut découvert d'ailleurs, et rentrer au port.

On n'a pas encore de détails sur la traversée elle-même ; tout porte à croire cependant qu'elle s'est effectuée dans d'excellentes conditions ; on avait pris une utile précaution pour améliorer l'habitabilité du sous-marin en établissant à l'arrière du kiosque la légère plateforme mobile sur laquelle M. Loubet avait accompli une partie de sa tournée en rade de Toulon avec les ministres qui l'accompagnaient. Grâce à cette plateforme les hommes de l'équipage ont pu jouir d'une certaine activité physique et aspirer un air plus vivifiant que celui contenu dans le sous-marin après quelques heures de navigation.

Son entrée dans la baie d'Ajaccio s'est effectuée en complet état d'immersion de telle sorte qu'il n'a été signalé par aucun sémaphore et qu'il a pu sans être vu traverser les lignes des bâtiments stationnant dans la baie.

Le résultat de l'expérience très concluante au point de vue du rôle militaire du « Zédé » est tout à l'honneur du commandant, le lieutenant de vaisseau Johard, de son second et des marins de l'équipage.

Gazette Départementale

CALVI. — M. L. Crudeli, conducteur des ponts et chaussées à Calvi depuis près de trente ans, récemment appelé aux mêmes fonctions à Toulouse, sur sa demande, s'est embarqué mercredi soir pour rejoindre son nouveau poste. A l'affluence considérable qui l'entourait au moment du départ, aux mains nombreuses qui se tendaient vers lui, il a dû comprendre quelles vives sympathies et quels regrets il laisse dans la population calvaise.

C'est un fonctionnaire d'un rare mérite que Calvi perd en lui, un de ces fonctionnaires qui se renferment strictement dans leurs fonctions, leur consacrent toute une existence et n'attendent d'autre récompense de leur zèle et de leurs travaux que la satisfaction du devoir professionnel pleinement et largement accompli.

Nous devons à M. Crudeli, ces belles plantations qui ont contribué puissamment à l'assainissement de notre ville et qui ornent aujourd'hui nos routes et nos promenades. Ce n'a pas été une mince difficulté que de faire pousser sur ce rocher battu par tous les vents : eucalyptus, peupliers et platanes. Mais sa ténacité a triomphé de tous les obstacles. A ses collègues et à son successeur d'achever une œuvre si heureusement entreprise et qui présente une si incontestable utilité !

∴

MOLTIFAO. — Notre excellente institutrice Mlle Hélène Mariani vient d'obtenir une promotion de classe au choix.

C'est là la juste récompense du zèle et de l'intelligence que Mlle Mariani déploie dans ses délicates fonctions. Il y a deux ans elle obtenait de M. le Ministre de l'Instruction publique une mention honorable.

Toute la population de Moltifao applaudit aux distinctions que l'autorité universitaire accorde à son institutrice ; elle voit tous les jours Mlle Mariani à l'œuvre et se rend compte de ses efforts et des résultats qu'elle obtient.

Aussi Mlle Mariani jouit-elle, parmi nous, de l'estime des parents et de l'affection des élèves.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

∴

LURI — Elle a été bien inspirée notre nouvelle municipalité, lorsque, pour fêter le 14 juillet, elle a songé à souscrire elle-même, hors séance, aux frais de la fête nationale, sans grever le budget communal.

C'est un exemple à suivre, lorsque surtout le budget se trouve trop chargé comme celui de la commune de Luri.

Nous aimons à croire que la population, tenant compte du bon vouloir de nos édiles, se montrera reconnaissante. Elle s'empressera de les seconder, en contribuant, de son côté, à relever convenablement les réjouissances publiques.

Le port de Santa Severa ne sera pas en reste à l'exemple donné.

Il inaugurera ainsi le projet d'après lequel Santa Severa serait établi en section de la commune, à la tête de laquelle serait placé un adjoint spécial.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Poli Ange-Toussaint, capitaine, 37 ans 4 mois 27 jours de services. 2 675 francs

de Suzzoni Pierre-Don-Jean, capitaine, 34 ans 1 mois 23 jours de services. 2.535 fr

Girardi Pierre-Louis-Joseph, brigadier des forêts hors classe, 25 ans 3 mois 15 jours de services. 975 francs.

Colonna Pierro-Félix, adjudant, 16 ans 8 mois 24 jours de services 680 francs.

Peretti Don Bernardin, adjudant, 16 ans 8 mois 21 jours de services. 680 francs.

Clementi Jean Etienne, sergent, 19 ans 6 mois 24 jours de services. 640 francs.

Peretti Antoine-Martin, adjudant, 20 ans 28 jours de services 820 francs.

Serra Antoine, gendarme, 23 ans 3 mois 6 jours de services. 752 francs.

Raffalli Jérôme, gendarme, 23 ans 4 jours de services. 552 francs.

Raffalli Dominique, gendarme, 36 ans 2 mois 4 jour de services. 854 francs.

Borgomanno Toussaint-Visconte, brigadier de gendarmerie, 33 ans 6 mois 13 jours de services 980 francs.

Codaccioni Paul-François, gendarme, 25 ans 10 mois 18 jours de serv. 980 fr.

Quastana Antoine-Martin, gendarme, 48 ans 2 mois 18 jours de serv. 908 fr.

Ricci François, gendarme, 48 ans 2 mois de services. 908 francs.

Diani Jean-Baptiste, garde républicain, 26 ans 1 mois 16 jours de serv. 769 fr.

Orphelins Casanova : 1. François-Jérôme ; 2. Louis-Eva ; 3. Heybert-Antoine, le père commandant de pénitencier de 3e classe, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 3 juillet 1900 au 1er octobre 1900, 833 francs.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des 29 premières listes, 6.303.90.

29e Liste

Autre liste d'Alger : MM. Nicolai, commissaire de police, 5 ; Casanova, 3 ; Luciani 5 ; Farinole, 2 ; Mattei, 1 ; Armand, 3 ; Gaudiani, 3 ; Berti, 3 ; Murri, 2 ; un Guagnais, 2 ; Stalet, aumônier militaire, 3 ; Simeoni, 5 ; Padovani, 3 ; Mattei, 1 ; Bonavita, 5 ; Alloven, 2 ; Dominici, 1 ; Valzi, 2 ; Nilone, 1 ; Mattei, 1 ; Casanova, 1 ; Vinciguerra, 2 ; Mattei, 2 ; Bartolini 1 ; Degiovanni, 2 ; Caccavelli, 1 ; Canavelli, 1 ; Simeoni, 1.50 ; Terrighi, 1.50 ; Nicolai, 2 ; Piazza, 1 ; Serveille, 5 ; Angeli, 1 ; Anonyme, 0.50 ; Rossi, 1 ; Bartolomei, 2 ; Gadée, 2 ; Giuly, 1 ; Priani, 2 ; Marini, 1 ; Capriata, 5 ; Antonetti, 1 ; Maissi 1 ; Bertoni, 1 ; Cristinacce, 3 ; Giula, 1 ; Peretti, 3 ; Andreani, 3 ; Sabiani, 1 ; Raffini, 1 ; Un Corse habitant Sfax, 1 ; Maglioli, 3 ; Scagnoni, 5 ; Zanettacci, 2 ; Giudicelli, 0.50 ; Pietrini, 1 ; Pasqualini, 1 ; Antonetti, 4 ; Santoni 3 ; Scagliola, 0.50 ; Pietrini, 1 ; Mattei, 2 ; Mattei, 2 ; Costa, 2 ; Bonaldi, 2 ; Poggi, 5 ; Coljacani, 1 ; Frasseto, 1.

Mme Giacobbi, 2 ; Ciccoli, 1 ; Colonna, 0.50 ; Vittori, 0.50 ; Canepa, 0.50 ; un Groupe d'Elèves, 0.55. — Total de la 29e liste : 1.025 fr. 60.

30e Liste

M. de Gallory, percepteur à Marseille, 30 ; Bandini de Monte-Carlo, 5 ; Signadi, receveur des finances, 5 ; Guglielmi Pascal, d'Orange, 2 ; Ruguoni, capitaine 2 ; Berlandi, lieutenant, 2 ; Giamarchi Joseph, 2 ; Antmetti, maréchal des logis, 1 ; Moretti, 1 ; Vincensini, 1 ; Serra, professeur, 2 ; Pila, 2 ; Mariani, 1. — Total de la 30e liste, 56 fr.

Total général : 6.367.40.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 juillet (7 heures du matin, + 22 9 à midi ; 26.6 sous l'abri, + 25 5 dans un, + 29 4, minima, + 19 2

Barombre — 7 heures du matin, 761 m. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm

Vent. — 9 h. du matin calme.

4 h. du soir, N. E, faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux: matin, + 0,40, soir, + 0,53

Fluctuations, 4 9 heures du matin.

∴

Aux Colonies

M. J.-A. Vincenti, de Ponta de Casinca, administrateur des affaires indigènes de l'Indo-Chine en retraite, vient d'être élu membre du Conseil municipal d'Hanoï.

Le choix des électeurs ne pouvait être plus heureux. Peu d'hommes connaissent la situation de l'Indo-Chine aussi bien que lui, et à l'ensemble commerciale de la capitale de notre possession en Extrême-Orient, il saura défendre les intérêts de ses mandataires et contribuer à la prospérité de notre empire colonial.

∴

Pèlerinage à Lavasina

Dimanche, 14 juillet, aura lieu le pèlerinage annuel du Tiers Ordre de Lavasina. Le départ des pèlerins est fixé à 3 heures et demie du matin du Couvent des Pères Franciscains à Cavanavelle. A 5 heures 1/4 réunion des pèlerins à Miomo, d'où le cortège partira processionnellement. A 7 heures messe et communion générale à Lavasina.

Les personnes qui ne font pas partie du Tiers-Ordre peuvent également se joindre aux Tertiaires.

∴

Obsèques

On lit dans la *République du Var* :

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Leca qui fut successivement chargé de la surveillance des travaux de grandes entreprises principalement des travaux de construction des chemins de fer de la Corse.

Pendant ces dernies temps M. Leca avait été chargé de la surveillance des travaux du nouveau cimetière de Lagonbran.

Une nombreuse assistance accompagnait M. Leca au champ de repos On y remarquait des membres de l'administration municipale et M. Ceccaldi, secrétaire général de la préfecture du Var.

Un discours très touchant a été prononcé sur la tombe du défunt par M. Passani.

∴

BÉNÉDICTINE, grâce à toi
Après le repas je digère ;
Voilà tout bonnement pourquoi
A tout autre je te préfère

∴

Patronage de Saint-Joseph

Demain dimanche aura lieu dans l'oratoire de Saint-Joseph, l'installation de la nouvelle officialité de la confrérie du Patronage qui est ainsi composée :

Président ; M. François Bernardi
conseillers ; MM François Bozzi, Joseph Eusebio, Léonard Canesi, Pascal Prunaire ; assistants : MM Louis Clementi, Ulysse Adami.

La cérémonie commencera à 7 heures précises.

Le soir à 5 heures, acte de consécration à Saint-Joseph et Salut.

∴

Hygiène

Grâce à son parfum exquis, l'alcool de menthe de RIQUÈS est le dentifrice le plus agréable. Il donne aux dents la blancheur, les préserve de la carie et dissipe le goût du tabac. Exiger du RICQLÈS. (Hors concours, membre du Jury, Paris 1900).

∴

Avis

Les habitants des maisons situées dans le rayon de la batterie Saint-Erasme, sont invités à ouvrir leurs fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance qui seront tirées le 14 juillet à 8 heures du matin, à midi, et à 8 heures du soir.

∴

Toulouse-la-vieille

Ainsi que beaucoup de villes de France dont l'origine est antérieure à l'occupation romaine, Toulouse ne se trouve pas bâtie à l'endroit précis qui vit s'élever son berceau. Elle était, il y a des siècles, à douze kilomètres du territoire qu'elle occupe aujourd'hui, et le souvenir de son lointain passé n'est pas conservé que par une petite localité qui ne compte guère plus de deux cents habitants et qui porte le nom de Vieille-Toulouse.

C'est là qu'un archéologue distingué, M. Léon Joulin, s'est rendu pour faire exécuter des fouilles.

Il a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les premiers résultats de ses recherches, qui ne manquent pas d'intérêt.

M. Joulin a découvert que l'antique Toulouse faisait partie d'un immense *oppidum*, ou ville fortifiée, et il en a relevé les fortifications, en même temps qu'il mettait à jour de nombreux restes d'habitations gauloises. On est donc maintenant tout à fait fixé, grâce à ces vestiges, sur l'emplacement qu'occupait primitivement la grande métropole du Sud-Ouest.

∴

Maladies des yeux

Le Dr Alexandrou est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

∴

Descendant de Guillaume Tell

Au concours fédéral préliminaire de Zurich, on tireur hors classe, Staebeli, renommé dans toute la Suisse, a mis 100 balles dans la cible, sur 100 coups de feu tirés. Le tir se faisait à 300 mètres, la cible ayant 37 centimètres de diamètres.

Staebeli se présentera bientôt comme champion suisse, au grand concours fédéral et international disputé cette année à Lucerne.

∴

Avis

On demande une bonne sachant faire la cuisine. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

— On demande un appartement de 3 ou 4 pièces.

∴

Au Port

Le vapeur *Africa*, commandant Frizione, est arrivé de Livourne, avec 8 passagers et 16 tonnes, est reparti pour Porto Torres, avec 2 passagers.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, commandant Rollandi, arrivé de Marseille, avec 132 passagers et 288 tonnes, est reparti pour Livourne, avec passagers et marchandises.

— Les voiliers *Elisa*, capitaine Appietto et Sablais, capitaine Bevarini, partis ; le premier pour Propriano, et le dernier pour Port-Vendres.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, arrivé de Livourne, avec 14 passagers et 4 tonnes, est reparti pour Nice, avec passagers et marchandises.

Le Larousse Illustré

Nous tenons à nous donner pour chaque pays, à l'ordre alphabétique, le tableau des costumes militaires actuels, le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ toujours sous cet d'une documentation aussi complète que possible, sera le seul entre aujourd'hui, au mêt Illustration, un tableau très curieux des costumes respectifs de cette région ; il y a la plus de ces exacte figures fortagréablement groupées et dont le rapprochement provoquera d'intéressantes comparaisons. Notons, dans ce beau fascicule, outre l'article sur l'Infanterie, où la plume aux riche du lieutenant-colonel Marchand, d'actualité en ce cas (Infanterie, les Indigènes, l'Industrie, les Industries, Ingres, etc.

(Le Larousse se soldera chez tous les libraires.)

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il ouvrira, lundi 15 juillet, ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Machines à coudre
Hélvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia qui sont, sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

Dépêches du Soir
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Légion d'honneur

Le Journal Officiel publie aujourd'hui les décorations du ministère de la guerre que nous avons annoncées dans notre numéro d'hier.

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de Chevalier

M. Ferreyra, capitaine commandant la 7e batterie, du 38e rég. d'artillerie, détachée à Bastia.

M. Cornutrait, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital d'Ajaccio.

M. Hachard, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, attaché à la direction de Bastia.

M. Cortinchi, maréchal des logis à la 15e légion ter.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et gendarmes dont les noms suivent :

Légion de Corse

Bonacco si, maréchal des logis ;
Nicolau Guillaumet, id. ;
Borgomano, brigadier ;
Nicoli, gendarme ;
Paoli, id. ;
Orsatelli, id. ;
Renucci, id. ;
Descontures, id. ;
Giudicelli, id. ;
Fiori, id. ;
Fragoux, id. ;
Carbo, id. ;
Suzzoni, id. ;
Verret, id. ;
Abraldi, id. ;
Bonifacy, id. ;
Santoni, id. ;
Rossi, id. ;
Pietri, id. ;
Paoli Nicolas, id. ;
Paoli François, id.

A L'ÉLYSÉE

Très brillante a été la réception qui a suivi le dîner offert, hier soir, par le Président de la République et Mme Loubet aux officiers généraux et aux chefs de corps de l'armée de Paris qui doivent prendre part à la revue du 14 Juillet.

A partir de 10 heures, les salons du Palais étaient envahis par une foule élégante composée de ministres, de sénateurs, de députés, de membres du corps diplomatiques, scientifiques, de hauts fonctionnaires, d'officiers de tous grades et de toutes armes.

Deux musiques militaires ; celle de la garde républicaine et celle du 1er régiment du génie se faisaient alternativement entendre dans le parc.

Plusieurs buffets avaient été dressés : deux dans le Palais, réservés aux membres du corps diplomatique et aux personnages officiels, deux autres dans le jardin.

LE BALLON DIRIGEABLE

Essais satisfaisants

M. Santos Dumont a fait aujourd'hui, à Paris, des expériences de son ballon dirigeable, qui ont bien réussi.

Le ballon a donné une vitesse de 40 kilomètres à l'heure Il a fait plusieurs fois le tour du champ de courses de Longchamps, il a fait ensuite complètement le tour de Bois de Boulogne, a doublé la tour Eiffel, puis il est revenu au point de départ.

Le Président de la République à l'hôpital Trousseau

Le président de la République a visité aujourd'hui l'hôpital Trousseau, au faubourg Saint-Antoine.

En partant, il a manifesté toute sa satisfaction au directeur et au personnel de l'établissement.

Le président de la République était accompagné du général Dubois, de M. Combarieu et du commandant Chabaud.

EN ITALIE

Victor-Emmanuel à Paris de Rome ;

Le roi d'Italie a exprimé, à son entourage, l'intention de se rendre à Paris, à la fin du printemps de l'année prochaine.

M. Gilles de Latourette

Le docteur Gilles de Latourette, médecin aliéniste très connu, qui donnait depuis quelque temps des signes de dérangements cérébraux, a dû être conduit, aujourd'hui, dans une maison de santé.

La Fièvre jaune

La fièvre jaune a fait son apparition à la Vera-Cruz et à Pernambuco. Ces renseignements sont confirmés par les consuls de France

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Marche du général Dewet

D'après le correspondant du *Daily News* le général Dewet se trouvait le 10 juillet à Brandfort, qui est situé à 50 kilomètres de Bloemfontein.

Un meeting de Pasteurs

On télégraphie de Londres :

Tous les pasteurs du Royaume-Uni ont tenu aujourd'hui une longue réunion, dans la grande bibliothèque du Memorial-Hall, à Londres, pour discuter les termes de la convention pacifique que le gouvernement pourrait sans déshonneur offrir aux héros de l'Afrique du Sud.

Voici quelles sont ces propositions :

« L'autonomie complète sera accordée aux Boers et aux Orangistes, dans une fédération sud-africaine placée sous la suzeraineté de l'Angleterre. »

Cette motion qui, à peu de chose près, répond bien exactement à ce que réclament les Boers, a été adoptée par la grande majorité des cinq mille pasteurs qui se sont réunis aujourd'hui.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Tarallo Napoléon-André, marin, et Gozzi Marie-Joséphine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Bastiani Marie-Dominique.

DÉCÈS

Stefani Marie, 6 mois, de Bastia.
Pinasco Angèle, 2 ans, de Bastia.
Simon Marie-Louise, mariée 55 ans, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

Mme Veuve Joséphine Petit
Née Valery

sera dite le samedi 13 juillet, à l'église Saint Jean Baptiste, à 9 heures du matin.

On est prié d'y assister.

OREZZA-HOTEL
Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce)

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Frediani, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Matteï et Cie.

Filature de Cocons
Saint-Joe

M. Henri Barsanti et Cie, filatours, achètent les cocons à des prix très avantageux pour Mm. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sou et Ressasse, Henri Barsanti, Nouveau port, Bastia

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZEMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR
EAU PRÉCIEUSE

Dépôts à Bastia, pharmacie Tollier, à Ajaccio, pharmacie Guterri.

Station d'Été en Corse
GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Le COURRIER de la PRESSE
21, Boulevard Montmartre, PARIS

FEUILLETON DU PETIT CASTIAIS

LE PARAVENT

PAR CHARLES DE TERNARD

LA ROSE JAUNE

V

— Oui, ma foi, chez Musard, interrompit le vieux négociant, en riant d'un gros rire paternel ; cette petite folle voulait aller au bal de Musard ; que dites-vous de cela, monsieur Dramond ?

— Je dis que les anges peuvent sans doute descendre aux enfers, répondit Francis d'un ton chaleureux.

Le bonhomme Simart trouva la phrase un peu belle sans trop le comprendre ; Célestine la trouva plus belle encore, peut-être parce qu'elle la comprenait.

— Je n'ai pas la prétention d'être un ange, reprit madame Regnauld en appuyant sur ce dernier mot avec une emphase risquée ; aussi le projet me paraît-il un peu téméraire, mais le moyen de résister ? Je me vis donc obligée de capituler, trop heureuse d'avoir réussi à substituer l'Opéra au terrible bal dont j'étais menacée. Nous voilà donc partis tous trois.

— Tous trois, répéta Dramond avec un reste d'inquiétude ; quelqu'un vous accompagnait ?

— Mon mari, répondit madame Regnauld ; à quoi donc songez-vous ? Mon mari, dont la conduite, il faut l'avouer, ne fut pas fort exemplaire en cette circonstance. A peine arrivés, il nous installa dans une loge sous prétexte de la cohue, mais en réalité pour s'aller faire intriguer, et nous y laissa pendant plus d'une heure, exposées aux plus sottes aventures.

— Comment ! des aventures ? dit Francis avec une curiosité affectée.

— Oui, deux hommes ivres et hideusement déguisés, qui nous forcèrent à déloger.

Célestine interrompit sa cousine.

— Le premier n'était pas si ivre ; lui dit-elle ; il causait au contraire fort convenablement. Tu ne dois pas avoir oublié ses yeux expressifs, et les dents très-belles.

— Hum ! vous ne m'avez pas fait par de vos remarques, dit à sa femme M. Regnauld, tandis que, dans un accès de vanité satisfaite, Francis souriait à sa figure, qui lui renvoyait le glace placée au-dessus du piano.

M. Simart, qui, comme nous l'avons dit, aimait fort à [illegible] la conversation en donnant le signal de la retraite. Rentré dans sa chambre Dramond se livra délicieusement aux méditations d'un amour que pour la première fois il savourait sans défiance. Le charmant visage de Célestine passa dans tous ses rêves, en y reflétant les doux et chastes rayons que darde une [illegible] sereine, le matin, cette vision [illegible] sa dernière la figure de [illegible] concierge Nivelli [illegible] fort peu idéale du [illegible] Castiais qui entra dans la chambre [illegible] tenant à la main une lettre timbrée de Paris.

— « Mon cher ami, écrivait à son compatriote l'ex-futur gendre de M. Simart, depuis quatre jours que je t'ai quitté j'attends à chaque instant une lettre de toi, et j'envois tous les soirs demander si tu es revenu à Paris. Je ne comprends, je t'avoue, ni ton silence absolu, ni ton absence prolongée ; mais l'un et l'autre me rassurent, tout en me laissant dans l'incertitude, car ils me prouvent que la négociation dont je t'avais chargé n'est pas encore terminée. Depuis quatre jours, mon cher Francis, j'ai fait bien des réflexions. Un mariage pris de sa conclure et aussi avantageux que le tien, ne me paraît pas aujourd'hui devoir être rompu inconsidérément à propos d'un enfantillage, car la folie de Célestine n'est pas autre chose.

« En réalité, j'ai plus de torts qu'elle ; si elle est un peu capricieuse, je dois reconnaître que je suis parfois trop susceptible, et je n'ai pas pour excuse l'étourderie de mon âge. L'autre jour, dans la salle de billard, nous avons [illegible] sur [illegible] ce passage de la lettre qu'il froissa entre ses doigts sans en achever la lecture.

— Si Célestine l'aime, ce doit je doute, il n'a pas besoin d'avocat près d'elle ; si elle ne l'aime pas, je me ferais scrupule d'influencer la décision de cette enfant ; car il ne réalit pas heureux, je sais que s'il ne le rendrait pas heureuse. Il a quitté la partie, tant pis pour lui ; il connaît le proverbe. J'ai dû croire qu'il aurait renoncé à ce mariage ; dès lors j'étais libre d'aimer Célestine, et je l'aime, et je maintiendrai mon droit. Chacun pour soi, le ciel pour tous !

L'idée de supplanter son ami et de devenir acteur principal dans le mariage dont il se devrait être d'abord que le témoin, n'éveilla pas le moindre remords dans l'âme de Dramond. Chez lui la passion parlait trop haut pour laisser entendre les objections de la conscience.

(A suivre).

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Pauli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra désormais et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.

En raison de grandes achats aux manufactures, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lorgnons à pétrole, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, 3 années. Argenture.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re dite.

Gare bottes de chaussées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Sycos et Broches or, argent, 1re dite, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

☞ Demandez dans tous les Cafés : **La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Un poète a dit : Amaro est par tout remède Un produit excellent qui répond le sucre, Il calme le sang et chasse au loin la bile, Sa vue réjouit à tous il est utile.

Demandez les

CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI

à 0.30 le paquet.

LA

Maison L.-N. MATTEI & Cie

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Ancien 1895, bouteille de 3/5, 1 paquet, 2,50
— 1897, — — 1 — 2,50
— 1899, — — 1 — 1,75
— 1897, — — 1 — 1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,80

Eau-de-Vie pour consommation de fruits

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements

Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est contredit le **CIGARE MATTEI**

Le demander dans tous les débits.

Demandez partout l'excellente

Eau-de-vie du Mirador.

Dépositaire : Sam Durieu, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

☞ **Pension à des prix modérés** ☜

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cargo,

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

D'adresser à M. le Docteur STARK, à Bellevue-les-Lille (Nord), qui enverra gratuitement et franco une Brochure explicative sans envelopper timbre

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e.

154 VOLUMES — **BIBLIOTHÈQUE UTILE** — Cinquième série, 3 fr. 50 vol., 3 fr.

DERNIERS VOLUMES PARUS

HUBER et MATHEZ. — Les régimes de l'Église et de l'Etat en France.

A. BERGET. — Les grands inventeurs contemporains.

LAROUSSE. — Dictionnaire pratique des Femmes.

A. BELTRAN. — Histoire de l'art pendant la Renaissance.

MORILLOT. — La Colonisation et son établissement historique.

A. BERGET. — La colonisation et les colonies françaises.

Envoi franco contre mandat-poste ou remboursement. — Catalogue complet sur demande.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

ACÉTYLÈNE

Soc^té d'Etudes et de Constructions — ACÉTYLÈNE — C^ie PARISIENNE du GAZ ACÉTYLÈNE

APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR Système **V. DAIX** — ALAMBICS — APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)

DEROY Fils Aîné — CARBURE — APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE

LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900

COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE — CARBURE DE CALCIUM

ÉTABLISSEMENTS L. LIOTARD

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas [illegible] de la maison L.-N. Mattei [illegible] nouvelle municipalité [illegible] juillet, elle a songé à [illegible] une contrefaçon.

[illegible] Cie est [illegible] le budget consolidé.

Tout contrefacteur, aux frais de qui sera poursuivi conformément à la [illegible]

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Strops : Groseille, Grenadine. Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à [illegible]

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes [illegible] à 10 centimes,

Cigare Mattei, le meilleur [illegible]

ORDINAIRES ET OFFRES

L'AMARO MATTEI

L'Exquis Cigare Mattei

23e ANNÉE — DIMANCHE, 14 JUILLET 1901 — 00331 — N° 114

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse . . . un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

[illegible] : Saint-Bonaventure.

[illegible] : (Lune nouvelle).

Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, [illegible] m.

Lune : Premier [illegible]

[illegible] Pâque, le 30 [illegible]

[illegible] : 8 h. 11 m.

13 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

~~ Il y a, de par le monde, des gens qui ont du temps à perdre. Un chirurgien anglais vient de s'amuser à calculer à combien reviendrait un homme.... artificiel. Voici le devis. Une paire de bras coûte 18 livres sterling, et avec des mains artificielles, 35 livres ; les jambes articulées reviennent à 28 livres et un faux nez métallique à 16 ou 20 livres environ. Pour 26 livres on peut avoir deux oreilles munies de tympans et de résonnateurs. Un râtelier avec un palais en platine coûte de 8 à 18 livres, les yeux 6 livres. Bref la dépense totale serait de 120 livres environ, soit 3.000 francs.

~~ L'Allemagne vient d'inaugurer à Berlin, le monument consacré à Bismarck. Ce monument est dû au ciseau du sculpteur Reynolds Begas. Il représente Bismarck, en uniforme de général, la tête coiffée du casque, la main [illegible] sur une carte, interrompant [illegible] contemplation d'un air soucieux. Aux pieds de Bismarck, quatre groupes symboliques : une femme qui représente l'histoire est appuyée avec nonchalance sur un sphinx énigmatique ; un forgeron frappe à coups redoublés sur un glaive ; une déesse casquée du bonnet phrygien met le pied sur une bête furieuse ; un génie porte sur ses épaules courbées le globe du monde. Nous admettons volontiers l'allégorie ou emblème de l'histoire et du sphinx, on ce sens que l'histoire ne s'est pas encore prononcée sur l'œuvre et la valeur de Bismarck. Qui sait si la postérité ne ramènera pas à ses véritables proportions, ce sinistre *reinard* dont on s'obstine à faire un grand homme ?

~~ Toujours charmants, ces chers Anglais ! On recherche en ce moment les voies et les moyens par lesquels la Chine pourra payer les fortes indemnités que lui réclament les puissances européennes. On a recours naturellement aux impôts et aux revenus des douanes. Pour augmenter ces derniers, il a fallu forcément élever les droits d'entrée. Mais quand il s'est agi d'augmenter ceux qui pèsent sur l'opium, le commissaire anglais a poussé des cris de paon. On sait que la noble Angleterre, cette mère de la civilisation, a le monopole de cette drogue qui abrutit les trois quarts des Célestes. Aussi quand on a voulu toucher à cette industrie qui enrichit tant de *goddems*, ceux-ci sont devenus féroces !

~~ M. Adolphe Brisson qui vient de consacrer à la tragédienne Rachel une de ses plus jolies chroniques, y raconte une anecdote charmante. Rachel avait fait recevoir à la Comédie Française, sa sœur Dinah, plus jeune qu'elle de quatorze ans. Celle ci jouait les rôles d'enfant. Un soir on donnait *Athalie*. Rachel représentait Athalie. Dinah représentait le jeune roi Joas. Tout à coup le trône sur lequel était Joas, s'effondre, et la petite Dinah roule à terre. Ce fut un étrange spectacle. On vit la cruelle Athalie courir à Joas, le relever, le presser sur son cœur, le couvrir de baisers passionnés. La vraisemblance du drame en était altérée. Mais le public n'en garda pas rancune à Rachel. Il applaudit l'une et l'autre furieusement.

~~ Un israélite comme on n'en voit pas beaucoup. Toujours préoccupé de l'extension de la marine marchande allemande, Guillaume II a conçu une vive amitié pour l'un des principaux promoteurs de cette marine, M. Ballin, directeur d'une grande compagnie hanséatique de navigation, lequel vient d'opérer en Extrême-Orient un voyage d'études et de négociations. L'autre jour, dans un entretien, l'Empereur aurait fait savoir à M. Ballin qu'il avait des vues sur lui et qu'il comptait l'appeler au ministère. — Votre Majesté, fit non sans quelque embarras l'armateur, semble ignorer que je suis Israélite. — Qu'à cela ne tienne, reprit Guillaume II, il est facile de faire disparaître cet obstacle. — Votre Majesté, répliqua M. Ballin, fait erreur, je suis Israélite de conviction, et ne changerai point de religion pour une promotion quelconque. — L'Empereur demeura pensif.

~~ Le roi d'Angleterre vend la cave de sa mère. Onze cents douzaines de bouteilles d'un vieux sherry qui vieillissait, depuis des années, dans les caves de la reine Victoria, onze cents douzaines d'un respectable et antique sherry viennent d'être dispersées aux enchères. Mais pourquoi le roi vend-il son sherry ? — Parce que le sherry est passé de mode. Voilà la raison officielle. On boit si peu de sherry maintenant, qu'il faudrait cent ans pour écouler le stock de la reine Victoria. On devine si les acheteurs affluent. Un gentleman, très lancé dans le Tout-Londres, avait promis à ses invités, ces jours derniers, une bonne lampée de vin royal, et donna l'ordre à un commissionnaire d'acheter pour lui plusieurs douzaines de *sherry-du-roi*. Le matin il se rend au comptoir des vendeurs pour prendre livraison et apprend avec stupeur que le vin n'est pas encore livrable. Son désespoir parut tellement fort, qu'on essaya de le consoler, en lui permettant d'emporter une des bouteilles d'échantillon mises à la disposition des vendeurs.

~~ La visible ville hollandaise d'Utrecht vient d'être en fête. Son université a célébré le cinquante-troisième lustre de son existence. Les étudiants ont l'habitude, à chaque lustre, d'organiser un cortège historique. Cette fois, le sujet a été emprunté à l'histoire de France ; c'était l'entrée de Charles VII à Reims, le 16 juillet 1429. Le cortège a été organisé avec la plus grande exactitude et la plus grande richesse. Les Hollandais ont acclamé avec un enthousiasme croissant la personne qui représentait le roi de France, et la personne qui représentait Jeanne d'Arc. Ce n'est pas sans intention, paraît-il, que le sujet du cortège a été ainsi choisi. En célébrant l'héroïne immortelle qui chassa les Anglais de France, les Hollandais ont voulu envoyer comme un encouragement aux braves Boers qui luttent pour chasser l'Anglais de leur pays.

~~ Tout a son heure de vogue, à Paris. Ces jours derniers, les nombreux bateaux-mouches qui sillonnent la Seine sont allés contempler deux momies récemment découvertes à Antinoé. L'une était celle de cette courtisane Thaïs que M. Anatole France a rendu célèbre dans un livre très répandu. On raconte qu'une grande dame a fait relever par un aquarelliste les dessins des broderies, les médaillons des arabesques, les bordures des tuniques et des manteaux, pour en tirer parti, soit dans sa toilette, soit dans l'arrangement de ses salons. Ne sera-ce pas une chose originale, que de voir Thaïs tirée de son tombeau séculaire et venant, après ce long espace de temps, inspirer les modes de l'année 1902 ?

FIPSLET.

A la République

Le petit Marcel s'éveilla de bonne heure, accepta docilement la tasse de chocolat que lui offrait sa mère, puis passa dans le grand salon tendu de damas blanc. Par la fente des persiennes closes, la lumière filtrait avec des frissons caressants qui mettaient des taches d'or sur les tapis. De la rue montait un bourdonnement vague mêlé de cris ; les édifices, pavoisés de drapeaux tricolores, découpaient leurs silhouettes majestueuses sur un ciel se donnant de délicats reflets vermeils ; des régiments de dragons, d'artilleurs, de fantassins défilaient avec une cadence rythmée, qui résonnait comme un chant de joie jusqu'au salon luxueux où le petit Marcel avait pénétré. C'était le 14 juillet, jour d'orgueil pour nos soldats, jour d'expansions folles pour les ouvriers allant boire à la France....

L'enfant, les lèvres rieuses, une flamme de douce satisfaction dans le regard, s'arrêta devant la cheminée tuisselante de lumière tendre, émaillée d'objets d'art. En extase, près d'un superbe buste de la République, il semblait perdu dans une de ces visions mystérieuses qui font oublier, pour quelques instants, la cruelle sévérité des choses... Au loin, le canon tonnait, les clairons déchiraient l'air embrasé de leurs appels vibrants, tandis que des chevaux en délire galopaient...

Le petit Marcel, toujours devant la glace, appela sa mère qui parut bientôt, dans la souveraineté de sa séduction de femme. Tenant entre ses doigts des roses, dont le parfum s'alliait à celui de quelques œillets, elle remit les fleurs en puises à l'enfant qui, les plaçant au pied du buste, balbutia :

« Toi aussi, j'ai songé à toi, République ! Tiens, prends-; c'est pour ta fête !... »

FLEUR DE BITUME.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 juillet 1568. — Sampiero s'étant arrêté à Vico, harangue la foule et l'engage à s'armer contre les oppresseurs de son pays, ou tout au moins à l'aider des conseils que la pratique des affaires pourrait suggérer aux plus expérimentés d'entr'eux.

Ce fut alors que Jean Cristinacce répondit à Sampiero, que la guerre qu'il entreprenait contre Gênes était pleine de conséquences désastreuses pour la Corse, et qu'il aurait mieux fait de s'en retourner en France.

Cristinacce parlait d'or, mais Sampiero fit bien en ne l'écoutant pas.

A défaut de la délivrance de la Corse, on pouvait, par une attitude résolument belliqueuse, obtenir des concessions et faire voir à l'histoire que si Gênes était infâme, la Corse était brave.

Les Elections Départementales

Bastia

M. Lucien Dapelo, adjoint au maire, conseiller sortant, adresse aux électeurs du canton de Terranova et de Furiani, la circulaire suivante :

Chers Concitoyens,

Le 28 juillet 1895, vous avez au nombre de 667, affirmé en toute indépendance vos principes démocratiques et plébiscitaires.

Et je fus votre représentant au Conseil d'arrondissement.

Je n'ai qu'à vous en remercier, une fois de plus, du fond du cœur.

Je viens aujourd'hui solliciter le renouvellement de mon mandat.

Puisse cet acte vous dégager d'honorer encore de vos chaudes sympathies.

En tant qu'homme politique, je suis et je reste ce que j'étais hier,

---

17. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE FERNARD

LA ROSE JAUNE

V

D'ailleurs il jeta au nez de ses scrupules le dilemme suivant : ou elle l'aime, ou elle ne l'aime pas : si elle l'aime, elle ne voudra pas m'épouser ; si elle ne l'aime pas, de quoi pourra-t-il se plaindre ?

Allons à ses propres yeux par cet argument sans réplique, et vivement éperonné par l'annonce du retour d'Aristide, Francis résolut de ne pas perdre un instant pour fixer sa position. Après dîner, il s'approcha de madame Regnauld, et lui demanda d'un air sérieux en tâchant d'contrefaire. La jolie blonde accueillit cette sollicitation avec le sourire persifleur qui révélait habituellement l'expression de son visage. Sans affectation, ils descendirent au jardin, où le jeune amoureux commença sans délai sa confidence, avec cette franchise chaleureuse qui [illegible] presque toujours l'indulgence des femmes.

— Madame, dit-il, je ne vous avouerai pas que j'aime votre cousine, car vous le savez déjà.

— Comment donc, monsieur ! interrompit madame Regnauld avec une surprise affectée.

— Vous le savez, j'en suis sûr ; car si vous avez lu dans mes yeux, j'ai lu aussi dans les vôtres. J'ai deviné encore que le mariage dont il a été question n'avait pas votre agrément, que Teissier vous déplaisait... de grâce, ne m'interrompez pas ; je ne trouve point cela mal, au contraire. Vous avez compris que le caractère de mon ami offrait à une femme peu de garanties de bonheur : et combien vous avez eu raison ! Serai-je jugé par vous plus favorablement, madame ? J'aime Célestine ; pardonnez-moi cette familiarité ; vous le savez, l'amour ne connaît que les noms de baptême : j'aime votre cousine ; je lui dire à elle-même, si naïve, si enfant, ce serait une feinte ; je le sens, quoique je meure d'envie de commettre cette faute. On dirait que l'offense l'emphatise qui m'accueille ici. Madame votre tante a dû oublier l'amour ; je doute que M. Simart l'ait jamais connu, et votre mari, si bien placé pour l'éprouver, a dans la physionomie une gravité qui n'impose. Vous voyez donc bien que je ne puis m'adresser qu'à vous, puisque vous seule ici pouvez me comprendre. Je vous en supplie, dites-moi que vous me comprenez, que vous me pardonnez cette déclaration si brusque, si mal exprimée, et que vous serez ma protectrice. Ma famille est connue de M. Simart, j'ai plus de fortune que Teissier ; vous me voyez ; mon esprit n'a pas paru vous déplaire, et je vous jure que j'ai le meilleur caractère du monde. Sur mon honneur, madame, je rendrai Célestine heureuse. Elle ne l'aime pas, n'est-il pas vrai ?

— Comme vous arrangez tout cela ! répondit madame Regnauld, en ne pouvant s'empêcher de sourire ; mais ce sourire ; n'avait plus rien de moqueur. — Vous oubliez qu'avec ou sans mon agrément M. Teissier épouse Célestine.

— Ce mariage n'est pas fait, et il ne tient qu'à vous qu'il ne se fasse jamais. En partant, Teissier m'a chargé positivement de vompre ; depuis, il est vrai, il a changé d'avis et m'a donné d'autres instructions ; mais j'ai accepté la première mission, et je refuse la seconde. Les engagements pris avec lui ne subsistent plus réellement en ce moment, puisque lui-même retire sa parole ; je me trouve donc fort libre de demander la main de votre cousine, et je vous la demande.

— Voilà un raisonnement fort spécieux, quoiqu'au fond je craigne qu'il ne soit pas tout à fait exempt de jésuitisme, comme dirait mon oncle. Mais n'importe ; vous avez de la franchise et de l'esprit, deux belles qualités, et je n'ai pas le courage de vous savoir mauvais gré de votre démarche, bien qu'elle soit un peu irrégulière. Vous m'avez devinée ; je n'aime pas votre ami, que vous ne chériesez pas non plus beaucoup, à ce qu'il me semble. Je verrais avec plaisir Célestine compter ce mariage, et s'il n'est pas trop tard, je ne refuse pas d'y aider.

— Oh ! madame, que je vous avais bien jugée ; quelle reconnaissance ne vous dois-je pas !

— C'est bien, c'est bien répondit madame Regnauld en reprenant soudainement sa physionomie railleuse ; voilà mon mari qui nous regarde depuis la fenêtre ; il n'aime pas qu'on me parle si longtemps et avec tant d'expression.

— Un mot encore, de grâce ! puisque vous acceptez le rôle de mon ange tutélaire, ne soyez pas bonne à demi, permettez-moi de dire à Célestine que je l'aime.

— Quant à cela, non, répondit avec vivacité la jeune femme ; vos yeux le lui ont déjà trop dit. Hier vous l'avez fait rougir, et c'est, je crois, la première fois que cela lui arrive pour une pareille cause.

— Elle a rougi... vous en êtes sûre ? s'écria Francis, qui, dans son ravissement, voulut prendre la main de sa jolie protectrice pour la porter à ses lèvres.

— Mon mari !... s'écria à son tour madame Regnauld en retirant brusquement sa main ; voulez-vous qu'il croie que vous me faites la cour ? Allons, soyez raisonnable, et songez que je vous défends de parler à Célestine.

— Devant vous, dit le jeune homme d'un air suppliant.

— Devant moi... il a répondu à tout... Je suis trop bonne pour vous, reprit-elle après un instant d'hésitation.... Allons, quittez cet air malheureux. J'aperçois Célestine dans le pavillon ; allons la rejoindre ; je ne puis vous empêcher de causer avec elle.

— Vous promettez de ne pas me faire lire Indiana ?

— Je vous le jure ; vous vous en tirez trop mal quand elle est là. Vous verrez que je vais être obligée de recommencer les chapitres que vous nous avez si bien estropiés. Pendant ce temps-là, je vous permets de chercher à plaire ; mais rappelez-vous que j'ai le talent d'écouter en lisant.

au partisan convaincu de la Souveraineté Nationale, m'inspirant de ce principe que tous les pouvoirs doivent émaner du Peuple.

Au point de vue des intérêts de notre canton, je n'aurai qu'une ambition et qu'une pensée, celle de rechercher constamment l'intérêt général, le mettant au-dessus de l'intérêt particulier.

Chers et vaillants amis de la Haute Vine et du Fortiani,

Je vous convie donc au scrutin de dimanche prochain, au nom de ce triple devise :

Tout pour le peuple et par le peuple.

LUCIEN DAPELO,
2e Adjoint,
Conseiller d'arrondissement sortant.

Bastia, le 12 juillet 1901.

Rogliano

M. A. Lattieri, conseiller d'arrondissement sortant du canton de Rogliano, sollicite le renouvellement de son mandat, et n'a pas de concurrent.

La Porta

M. l'avocat Moretti adresse aux électeurs du canton de La Porta, la circulaire suivante :

A mes amis, aux citoyens du canton de La Porta qui ont mis en avant, patronné et soutenu ma candidature aux élections du Conseil général, j'adresse ces publiques explications.

J'aurais tenu à honneur de grouper sur mon nom les électeurs indépendants désireux d'inaugurer une politique démocratique et d'affirmer leur foi dans le triomphe de la République sociale.

Les adhésions étaient venues nombreuses.

A ceux qui m'ont ouvertement encouragé de leurs sympathies, à ceux qui, sous le coup de pressions politiques et économiques, se préparaient à manifester silencieusement leurs préférences, aux amis connus et inconnus qui, sans se préoccuper du poids de ma bourse, sont venus à moi je donne ici l'assurance de ma plus sincère, de ma plus profonde gratitude.

Ma candidature était toute de loyauté.

Une intervention inattendue vient de se produire qui est de nature à lui imprimer un caractère qu'il ne me plaît pas de lui donner. Elle ne peut ni ne doit favoriser les petites combinaisons égoïstes mises au service d'ambitions inquiètes.

A la dernière heure, inopinément, les forces réactionnaires étant invitées à se concentrer sur le nom de M. le Vicomte Sebastiani la mobilisation de toute l'armée républicaine s'impose : je me retire pour la faciliter.

Contre la réaction capitaliste et pour la République toujours plus avant, les probes, vaillantes et démocratiques populations d'Ampagnani feront masse.

SÉBASTIEN MORETTI,
Avocat à la Cour d'appel,
Docteur en Droit.

Bulletin financier

Paris, le 10 juillet 1901.

La moisson est mûre, tout est prêt pour la faucille, et on va commencer incessamment. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs l'importance de cette récolte. Les Etats-Unis, la Russie, l'Inde, la République Argentine, l'Australie, le Canada, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Turquie, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Perse, la Chine, le Japon, la Corée, le Siam, la Birmanie, la Malaisie, la Nouvelle-Calédonie, les Indes Néerlandaises, les Philippines, le Mexique, le Chili, le Pérou, la Bolivie, l'Uruguay, le Paraguay, la Colombie, le Venezuela, l'Equateur, le Brésil, la Guyane, le Surinam, la Guyane Anglaise, la Guyane Hollandaise, la Guyane Française, la Guadeloupe, la Martinique, la Trinidad, la Jamaïque, Haïti, Cuba, Porto-Rico, la Floride, la Louisiane, le Texas, la Californie, l'Oregon, le Nevada, l'Utah, le Colorado, le Wyoming, le Dakota, le Nebraska, le Kansas, l'Oklahoma, l'Arizona, le Montana, l'Idaho, le Minnesota, l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas, le Mississipi, l'Alabama, la Géorgie, la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, la Virginie, le Tennessee, le Kentucky, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, le Dakota du Nord, le Manitoba, le Territoire du Nord-Ouest, le Territoire du Yukon, la Colombie Anglaise, l'Alberta, la Saskatchewan, le Keewatin, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, Terre-Neuve, le Labrador, le Groenland, l'Islande, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Grèce, la Crète, l'Egypte, la Tripolitaine

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sébastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, estrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinoto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **4 4** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVIS
AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes égyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude

Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 19 Ponti, 27.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon
de Jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, bien dîner, et humer un mok's véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Dépositaire pour l'Empereuse, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

PLUS DE CHEVAUX A GOUSSET
POUDRE DELARBRE
GRAND PRIX

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise

1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser au cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

2 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les S. P. et C. P.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
AUX BUREAUX, Rue St-Roch, 4 & 6, à Paris.

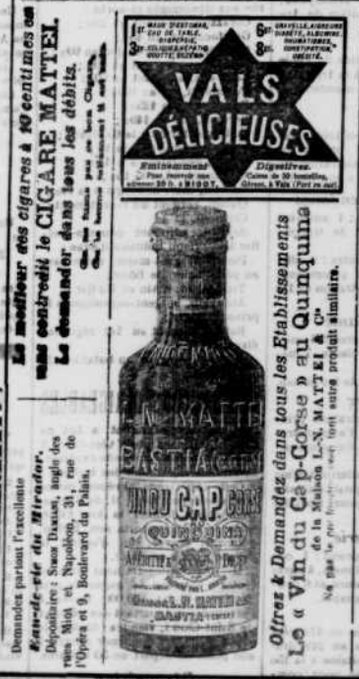

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans conteste le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Daniel, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

OREZZA-LES-EAUX

OREZZA-HOTEL

(Grenajols, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année

S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Grenajols, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « très selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat et Capillaire pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

26e ANNÉE — LUNDI, 15, et MARDI, 16 JUILLET 1901 — N° 162

00333

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: UN AN, le port en sus, 30 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. Ol. Vierge et Martyre.
LEVER, 4 h. 53 m. — COUCHER, 7 h. 10 m.
A LUNE : Premier quartier le 19, à 1 h. 20 m. du soir.
FÊTE DE DEMAIN : S. Arsène.

15 Juillet

LE COURRIER TUNIS-BASTIA

Tunis, le 6 juillet 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Comme suite aux communications que je vous ai déjà faites au sujet de la création d'un nouveau courrier postal entre Tunis et Bastia, je suis heureux de pouvoir vous adresser la copie de la lettre qu'a bien voulu envoyer M. Emmanuel Arène à M. Jean Cambiaggio, à Tunis.

« Paris, le 1er juillet 1901.

» Mon cher Monsieur Cambiaggio,

» Je m'empresse de répondre à votre lettre par laquelle vous m'exposez d'une façon très claire et très précise les raisons pour lesquelles les Corses habitant la Tunisie ont sollicité un service postal, commercial et de défense nationale, entre Tunis, Bizerte, Bastia, Nice, Toulon, Marseille et vice versa.

» Je connaissais déjà ces raisons que nous avons eu l'occasion de faire valoir dans la commission des services maritimes postaux qui eût à s'occuper des services de l'Algérie. Je crois qu'à l'époque, nous aurions eu quelques chances d'aboutir s'il y avait eu une intervention plus énergique de la part du résident général en Tunisie. C'est de ce côté-là, selon moi, que nous devons porter nos efforts, sauf à insister ensuite, ici à Paris, auprès des ministères compétents et des Chambres.

» Je me propose donc d'en parler à mon ami M. Pichon, dont j'ai précisément reçu une lettre m'annonçant sa prochaine arrivée à Paris, et je lui soumettrai tous les arguments que vous faites valoir si justement en insistant auprès de lui pour qu'il veuille bien les adopter et en faciliter ainsi la ratification par les pouvoirs publics.

» Veuillez agréer, etc.

» EMMANUEL ARÈNE »

Un grand mouvement s'est formé à Tunis en faveur de ce projet qui a reçu l'assentiment de tous les Français en Tunisie, et principalement de tous les Corses déjà très nombreux habitant la Régence.

Tous les représentants de la Corse au Sénat et à la Chambre des députés vont recevoir une copie de l'exposé des motifs qui a été remis entre les mains de M. le Résident général, qui l'a du reste favorablement accueilli, et nous ne pouvons douter de leur intervention efficace auprès des pouvoirs publics pour recevoir toute satisfaction à nos desiderata trop légitimes.

Les Corses de Tunis pensent à juste titre que la presse insulaire sera unanime à réclamer le courrier postal Tunis-Bastia qui créera un avantage appréciable dans les relations entre la Corse et la Régence.

L. M.

Une Lettre de M. Pichon
à M. Emmanuel Arène

M. Pichon, l'éminent ministre de France en Chine, qui a si noblement fait son devoir au moment du siège des Légations, va rentrer dans quelques jours dans la Métropole, pour aller prendre possession des hautes fonctions de résident général à Tunis auxquelles l'a appelé la confiance du Gouvernement de la République.

Nous sommes heureux, à ce propos, de publier la lettre suivante que M. Pichon, avant son départ de Chine, a adressée à M. Emmanuel Arène, dont il est de longue date un des amis intimes.

Pékin, le 27 mars 1901.

Mon cher Ami,

Ce mot est celui d'un « revenant » au sens littéral et au sens figuré. Il est évident que sans l'idiotisme des Chinois, qui ont été plus bêtes encore que criminels, tu n'aurais plus reçu une ligne de moi. Il n'est pas moins certain que, depuis le mois de septembre de l'année dernière, j'aurais dû répondre par une lettre aux témoignages d'amitié dont tu m'as comblé. Mais tu me pardonneras sans peine, avec ta cordiale et affectueuse bienveillance, si tu pouvais te douter complètement du surmenage de mon existence. Il faut ajouter aussi que j'espérais — comme je le fais encore chaque jour — aller te remercier directement et personnellement à Paris. C'est pour ne pas ajourner davantage ce grand plaisir que je t'écris. Et j'ai à peine besoin de te dire que mes remerciements partent, comme mon amitié pour toi, du fond du cœur.

J'espère te retrouver au mois de juin avec nos amis communs tous mes regrets de n'avoir pas encore répondu à leurs lettres si touchantes. Et je t'envois bien sincèrement mon accolade fraternelle.

S. PICHON.

Impôts en 1902

Le contingent en principal des contributions : foncière (propriétés non bâties), personnelle-mobilière et des portes et fenêtres est ainsi arrêté pour l'exercice 1902 :

Foncière, propriétés non bâties . . . . . fr.	142,109
Personnelle mobilière .	261,173
Portes et fenêtres. . .	71,691
Total . . . fr.	474,973

Le projet du gouvernement comportait les chiffres suivants :

Foncière, propriétés non bâties . . . . . fr.	142,109
Personnelle mobilière .	211,187
Portes et fenêtres. . .	71,691
Total . . . fr.	424,987

L'augmentation de 49,986 fr. sur le principal de la personnelle-mobilière est la conséquence de l'adoption de l'amendement Le Moigne.

Légion d'honneur

Ont été nommés dans la Légion d'honneur,

au grade d'officier

M. Morazzani Victor-Marius, capitaine de frégate, chevalier du 19 décembre 1886, 31 ans 3 mois de services dont 26 ans 6 mois à la mer.

au grade de chevalier

MM.

Glaudel Camille, capitaine au 40e, 26 ans de services.

Casanova Pierre-Antoine, capitaine d'habillement au 55e, 25 ans de services.

Peraldi Antoine-Jules, major du 124e, 26 ans de services.

Ferreyra, capitaine au 38e d'artillerie, 21 ans de services, 7 campagnes.

Cortinchi Joseph-Félix, maréchal des logis à la 15e légion tor, 27 ans de services, 15 campagnes, 16 citations.

Fratacci Louis, maréchal des logis chef à la 19e légion, 28 ans de services, 24 campagnes, 2 citations.

Giudicelli Augustin, maréchal des logis, même lég., 27 ans serv., 27 camp. 1 cit

Bosc Jean-Eugène-Crimée, pharmacien-major de 2e classe, aux hôpitaux militaires de la division d'Alger, 21 ans de services, 12 campagnes.

Cornutrait, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio, 21 ans de services, 10 campagnes.

Agostini Philippe-Marie, officier d'administration de 2e classe à l'atelier de travaux publics à Mers-el-Kébir, 26 ans de services, 22 campagnes.

Hochard, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Bastia, 30 ans de services, 12 campagnes.

Bonifacy Antoine-François-Joseph, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance militaire dans la division de Constantine, 29 ans de services, 9 campagnes.

Franceschini François-Xavier, officier d'administration de 1re classe de l'habillement et du campement dans la division de Constantine, 26 ans de services, 13 campagnes.

Duplan Emile, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran, 27 ans serv., 9 camp.

Severoni Thomas-Dominique-Casimir, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux militaires d'Oran, 27 ans de services, 8 campagnes.

Benedetti Etienne-Antoine-Louis-Vincent, capitaine d'infanterie coloniale à l'état-major particulier au Soudan, 17 ans de services, 11 campagnes.

Franceschini Charles-François, lieutenant au 4te territorial d'infanterie, 31 ans de services, 4 campagnes.

Filippini Jules-Toussaint-Achille, lieutenant au 112e territ., 27 ans serv., 12 c.

Grimaldi Mirtide-Léon, capitaine au 115e territ. d'infant., 31 ans de serv., 1 camp.

Cipriani Antoine-Antoine, sous-lieutenant à l'escadron territorial de la cavalerie légère de la 16e région, 20 ans de services, 15 campagnes.

Les Récoltes en terre

L'Office de renseignements agricoles vient de publier le tableau des Evaluations des récoltes en terre au 1er juillet 1901, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Nous en détachons les indications qui concernent notre département.

Etat assez bon, pour le blé d'hiver, le seigle, l'avoine d'hiver, l'orge d'hiver, les prairies artificielles et naturelles.

Bon, pour les vignes, les fourrages verts, les pommes de terre.

La Fête Nationale

Elle a commencé la Fête Nationale, samedi soir, par le concert donné sur la place d'Armes, par la Société philharmonique la Lyre Bastiaise, qui a valu des bravos répétés à nos jeunes exécutants, puis par une enthousiaste retraite aux flambeaux.

Retraite aux flambeaux. — Quelques minutes avant l'heure militaire, les torches s'allument, sauvages et guerrières, le piquet de soldats se met au garde-à-vous, encadrant la musique militaire et la clique, peaux d'ânes et clairons n'attendent que le signal énergique du tambour-major. Bientôt, en effet, la cloche tinte, la canne au pommeau d'argent se lève, fait un geste superbe, et subitement, avec un ensemble parfait, les tapins battent la retraite de pied ferme suivie de la mise en marche.

« La retraite aux flambeaux qui s'avance. » Et une foule compacte la suit, la précède, se presse sur ses pas : c'est la France ou plutôt l'âme de la France qui se meut, folle, délirante, autour de ses soldats !...

Admirons-la, descendant le boulevard Paoli : Elle apparaît au loin dans une buée rougeâtre de fumée et de poussière. A la lueur des torches vient s'ajouter celle des feux de bengale multicolores, allumés par intermittence le long du boulevard, et alors les visages s'éclairent, guerriers, frissonnants ; crispés dans les mains des soldats, les fusils se dressent arrogants.

Le tambour-maître passe, l'allure crane, immédiatement suivi de la double rangée de tambours aiguës, corrects. Sont-ils frères les tapins : leurs baguettes furieuses font résonner le tambre en un accord parfait. Ah ! ils y vont de bon cœur je vous promets ! ils tapent dur et forme ces braves soldats !... Félicitons-les.

---

18. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE FERNARD

LA ROSE JAUNE

V

L'indécision qu'elle lut dans dans sa contenance accrut l'intérêt qu'il lui avait inspiré, car la timidité devient une grâce lorsqu'elle n'est pas une habitude, et sied aux cavaliers délibérés, comme le sourire aux visages sérieux. Toutefois la sympathie de la jeune femme ne fut pas exempte de cette ironie voluptueuse, dont par prudence et par coquetterie, elle gantait tous ses sentiments ; abusant un peu de ses droits de protectrice, elle s'abandonna sans scrupule, à l'instinct moqueur qui se réveillait en elle, et loin de venir au secours de son protégé, elle éprouva un malicieux plaisir à redoubler l'embarras que lui révélait sa physionomie.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez reçu des nouvelles de mon sieur Teissier ? lui demanda-t-elle tout à coup.

L'intention traîtresse de ces paroles et le demi-sourire dont elles furent accompagnées, au lieu de déconcerter Francis lui rendirent tout son aplomb.

— Autant vaut ce premier mot-là qu'un autre, dit-il en lui-même ; il me mène au but par le chemin le plus court, et, en toutes choses, la ligne droite est la meilleure.

— Teissier m'a écrit, en effet, madame, répondit-il d'un ton sérieux ; il m'annonce son retour et me charge de vous en faire part.

— Son oncle est donc guéri ? reprit la jeune femme.

— M. Marjolier n'a jamais été malade ; son apoplexie n'était qu'un prétexte délicat pour motiver un départ que mon ami avait jugé nécessaire il y a quelques jours.

Célestine leva la tête, et ses yeux exprimèrent sa surprise sur la jeune homme.

— Si votre ami, dit elle en appuyant sur ce mot, a trouvé son départ nécessaire, je ne juge pas de même son retour. Vous pouvez le lui écrire.

— Ne vas-tu pas montrer de la rancune ? observa madame Regnauld avec une douceur affectée ; puisqu'il revient, c'est qu'il reconnaît ses torts ; s'il est repentant, s'il s'avoue coupable d'avoir été méchant, s'il se jette à tes genoux pour implorer sa grâce, aurais-tu la cruauté de ne pas lui pardonner.

— Je l'avais mal jugée, c'est une excellente femme se dit en ce moment Aristide, toujours accroché en dehors de la fenêtre.

Mademoiselle Simart resta quelque temps avant de répondre.

— Vous êtes sans doute de l'avis d'Hortense, dit-elle enfin d'une voix presque imperceptible, et sans regarder le jeune homme assis à ses pieds.

Francis se pencha vers elle, et la contemplant avec l'ardente adoration d'un néophite à qui se révélerait une vision divine :

— Ce n'est pas à lui qu'il faut pardonner, c'est à moi lui dit-il tout bas d'un ton passionné ; à moi qui vous aime et que désespère la seule pensée de ce mariage. Célestine, ange si cher, le bonheur de ma vie dépend du mot que vous allez prononcer. Je vous en supplie, dites-moi que vous ne l'épouserez pas.

La jeune fille ne répondit rien, mais sa main, qu'avait saisie Francis, parla pour elle ; trouvant à son tour les paroles inutiles, l'amant exprima sa reconnaissance qu'en se laissant glisser à genoux. Ce muet dialogue et cette pantomime expressive parurent sans doute à madame Regnauld l'acheminement à un traité. Elle se leva, d'un air de dépit, le volume qui lui avait servi de contenance jusqu'alors

— Il est beau de plaider la cause d'un ami, dit-elle avec son ironie la plus incisive ; mais vous pourriez y mettre moins de chaleur. D'ailleurs, il est peu poli de causer bas.

— Il parle pour moi ; que va-t-elle répondre ? se dit Aristide, qui commençait à trouver sa position gênante.

Célestine s'était levée confuse et rougissante ; elle traversa le pavillon avec la démarche timide d'un enfant qui vient d'être grondé, et s'asseyant près de sa cousine, cacha son visage sur l'épaule de la jeune femme ; celle-ci profita de cette attitude pour montrer à son protégé un doigt menaçant. Francis n'avait pas encore changé de position ; il n'eut qu'à faire un demi-tour sur le parquet pour se trouver à genoux devant madame Regnauld, qui, à cette vue, se sentit désarmée et lui accorda la paix par un sourire.

N'entendant plus rien depuis quelque temps et ne s'expliquant pas ce silence, Teissier essaya d'écarter le store, qui remua sous sa main comme le souffle d'un vent d'orage. Francis seul comprit la cause de cette ondulation soudaine et en même temps la nécessité d'amener la scène à un résultat décisif ; il prit aussitôt une posture plus conforme à l'emploi que lui avait confié son ami :

— Permettez-moi, dit-il à haute voix, d'accomplir la mission dont je suis chargé ; que dois-je répondre à Teissier ?

— Monsieur a raison, dit à son tour madame Regnauld avec une sorte de gravité maternelle ; il est temps de prendre un parti. Si tu aimes M. Teissier, toutes ces disputes sont puériles. Si tu ne l'aimes pas, il faut le dire à ton père, qui certainement ne contraindra pas ta volonté.

— Je ne l'aime pas, répondit Célestine d'une voix ferme.

Dramond regarda la fenêtre pour voir si elle était bien ouverte ; un frémissement convulsif du store lui apprit que la déclaration de la jeune fille était arrivée à son adresse. Se retournant alors le bonheur dans les yeux et le sourire sur les lèvres :

— Cependant vous aviez accepté sa main, reprit-il en insistant d'une voix hypocrite.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

Aux accents entraînants de la *Marche Lorraine*, la foule, acclame, fredonne ou plutôt crie :

Fiers enfants de la Lorraine
. . . . . .
Avec tes sabots dondaine
Et ta robe de futaine
Avec tes sabots ... !

s ivi du refrain non moins guerrier :

Mourir pour la Patrie ...

De ces tumultes, de ces mâles accents, se dégage une effervescence patriotique qui passant par le cœur, monte de concert avec les notes cuivrées vers les étoiles qui brillent là haut dans l'infini, vers les cieux, vers le Dieu des Armées ..

En somme, brillante retraite aux flambeaux à Bastia qui a prouvé une fois de plus combien la population bastiaise aime les manifestations qui grisent et unissent les cœurs en une même idée : l'altie.

Le marbre de l'Empereur n'a-t-il pas tressailli lorsque, après la vibrante *Marseillaise* jouée par la musique militaire, un cri de : « Vive l'Armée » a retenti à pleins poumons du sein de cette foule compacte massée autour de son piédestal !!!

∴

14 Juillet. — L'événement important de cette journée est la revue des troupes de la garnison passée par M. le Général Gouverneur, sur la place Saint-Nicolas.

Dès 7 heures 3/4, une foule considérable se presse aux abords de la Place ; peu à peu les différents détachements arrivent, et se dirigent chacun sur l'emplacement qui lui est assigné.

Le Tout-Bastia s'est également donné rendez-vous pour rehausser l'éclat de la fête et les toilettes claires se marient fort agréablement avec les pantalons rouges de nos fantassins et le sévère uniforme de nos artilleurs.

Dans la tribune officielle se trouvaient M. le premier président Collin, M. le Sous-Préfet, MM. les présidents des tribunaux civil et de commerce, M. le Procureur général, M. le commandeur Colucci, consul général d'Italie, portant la croix d'officier de la Légion d'honneur, les membres de la Cour et des tribunaux, le Conseil municipal, les divers fonctionnaires des finances, de l'université, les membres du clergé, les consuls, les officiers en retraite, de la réserve, de l'armée territoriale, etc., etc.

A huit heures précises le général Michel arrive accompagné par les officiers de son état-major. Aussitôt le colonel Cheroutre, commandant les troupes, se porte au devant de lui ; au même instant le premier coup de canon de la salve réglementaire est tiré de la batterie Saint Erasme, et la musique joue la *Marseillaise*.

Après avoir salué les autorités qui ont pris place dans la tribune officielle, élégamment pavoisée de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs nationales et décorée de verdure et d'attributs militaires, le Gouverneur passe la revue. Tout le monde a remarqué et applaudi frénétiquement le geste plein d'ampleur et de noblesse avec lequel le général Michel salue le drapeau du 163e, ainsi que sa belle prestance et sa fière attitude lorsqu'il passe au galop devant le front des troupes.

La cérémonie toujours empoignante de la remise des décorations soit immédiatement. Drapeau et légionnaires viennent se grouper à l'honneur de la tribune pour servir de parrains aux nouveaux promus : le Capitaine Ferrayia, de la 7e batterie du 38e, et M. Hochard, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie. Ils sont là comme pour attester que ce sont de bons et loyaux serviteurs dont le ruban de la Légion d'honneur ne fait que récompenser un passé tout d'honneur et d'abnégation.

Viennent ensuite les braves gendarmes Borgomano, Paoli, Renucci, Giuliceti, Descoutures et Pietri, à qui le lieutenant-colonel Tasson remet les insignes de la médaille militaire.

Aussitôt après résonnent dans l'air brûlant une série de commandements : ce sont les mouvements préparatoires pour le défilé. Les troupes vont se masser au fond de la place Saint-Nicolas, puis le défilé commence aux sons entraînants de *Sambre et Meuse*. C'est d'abord le colonel du 163e, à l'allure crâne et guerrière, dont la large poitrine est couverte de décorations, vestiges de l'ex-soldat blessé du Tonkin, puis successivement l'artillerie à pied, les douaniers, l'infanterie, l'artillerie montée, l'artillerie de montagne.

Le défilé a été réussi, et la tenue correcte, aussi nos bons tourlourous se sont vu récompensés par une levée totale des punitions et quartier libre jusqu'à onze heures de la nuit.

∴

La fête s'est clôturée le soir par un concert donné sur la place Saint-Nicolas par la musique militaire. C'était vraiment charmant que de voir dans la demi obscurité mille et mille couples aller, venir, causer, gais et joyeux. Les gracieuses dames et demoiselles Bastiaises ont attiré maints regards, maints coups d'œil amoureux : l'allure était un peu plus cavalière et le retroussis de la robe montrant mollet bien fait, semblait plus relevé que d'ordinaire. En somme, charmante soirée pour les cœurs palpitants.

Les établissements publics étaient entièrement pavoisés. Dans le vieux et le nouveau-port navires et vapeurs à voiles avaient étalé tous leurs pavillons. Très remarqué le pavoisement du yacht la *Reine Margot*, à M. le comte Raugé.

A la nuit tombante la *Reine Margot* a été splendidement illuminé, le coquet bateau présentait un effet féerique, et pendant toute la soirée, s'élançaient de son bord d'immenses fusées, des feux de bengale, des bombes, des feux d'artifice.

Le boulevard Paoli offrait un aspect des plus séduisants. Là-haut, à l'extrémité de la rue, c'était le Café des Platanes qui jetait des lueurs tremblantes de gaz et d'acétylène. Devant la pharmacie Marcantetti, de nombreuses fusées jointes à de magnifiques feux d'artifice, lançaient vers le ciel étoilé des scintillements bizarres.

Nous devons ces quelques instants si doux à Mme E. Sagui, la sympathique propriétaire du débit de tabac appartenant autrefois à M. Casimir Piaggi.

Une foule de curieux, jeunes gens et demoiselles, stationnaient devant le coquet magasin au-dessus duquel flottaient des lanternes vénitiennes entourées de drapeaux tricolores.

Si l'exemple avait été suivi, nous aurions été témoins de spectacles aussi féeriques que ceux qui charment dans les grandes villes du Continent. Franchement, le débit tenu par Mme Sagui méritait une mention spéciale.

Nous sommes heureux d'en parler en termes aimables au nom de la population.

HENRI DAVEZE.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 Juillet à 8 h. 1/2

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. Patrie, Paladhile.
3. Suzanne, Carle.
4. Lucie de Lammermoor, Donizetti.
5. Les Hydropathes, Gang'l.

Le Chef de Musique, C. FOULARES.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 16 juillet 1901

Rues Napoléon, St-Roch, Boulevard Paoli, Boulevard du Palais jusqu'au Palais de Justice, redescendre Boulevard du Palais, Rue de l'Opéra, Rue Miot, Place Saint-Nicolas. — Rentrée.

Bulletin financier

Paris, le 16 juillet 1901.

Affecté par des réalisations [illegible] le marché reste faible, [illegible] juillet 1901. [illegible] baisse du [illegible] baisse le

3 0/0 à 100.43 et le 3 1/2 à 101.60. Peu de changements sur les Sociétés de Crédit : Crédit Lyonnais 1 0 0. Comptoir National d'Escompte 572, Crédit Foncier 810, contre Générale 610.

En Valeurs industrielles, les Métaux de Mount-Lyell s'avancent à 234, l'Obligation Métallurgique des Villes restent fermes à 183.

La Pierre de Verre Gerber y se traite à 417.50. On dit malgré que l'acte soit à 6,471,188 mètres de la ligne et que l'emploi de la Pierre de Verre Gerber permet de réaliser une économie de 0 a 7 fcs par mètre, on voit quel champ d'activité s'ouvre devant les propriétaires de carrières à pierres.

Les Fonds Etrangers sont délaissés. Extérieure 70 93, Italien 96.55. La Rente turque à 0/0 finit en reprise à 87 25. Le bureau de changements aux Tuileries continue en ardeur. Le marché semble mieux est un peu meilleur.

Nos Chemins de Fer continuent leur mouvement de reprise.

Les Elections Départementales

Saint-Laurent

M. Emmanuel Arène, conseiller général sortant pour le canton de Saint-Laurent, adresse la circulaire suivante aux électeurs de ce canton :

Mes chers concitoyens,

Je viens une fois encore solliciter l'honneur de vous représenter au Conseil Général.

Il m'est permis de dire, non pas pour en tirer vanité, mais pour en manifester ma gratitude, que d'autres cantons m'avaient offert la candidature. J'ai été très sensible à ces offres, mais je les ai déclinées pour rester fidèle à notre cher et vaillant canton de Saint-Laurent qui, lui-même, me donne depuis si longtemps l'exemple de la fidélité.

Je ne vous suis pas seulement attaché par des liens politiques. J'ai pour vous le dévouement et l'affection que l'on a pour de vieux amis, pour de braves gens éprouvés dans les bons comme dans les mauvais jours, et, devant des sollicitations diverses, si mon intérêt pouvait m'appeler ailleurs, mon cœur suffirait à me ramener vers vous.

Plus que jamais, je vous appartiens en cette heureuse année où notre élection cantonale se présente dans des conditions bien faites pour rejoindre notre patriotisme. Les luttes ardentes, les violences et les passions ont pris fin, et c'est dans la pacification et la cordialité des esprits, avec un oel élan de solidarité et d'union, que vous allez affirmer unanimement votre foi républicaine.

Je suis fier que cette manifestation se fasse sur mon nom, et je vous en exprime à tous ma profonde reconnaissance. La Corse, pour mieux faire entendre sa voix, a besoin de l'accord de tous ses enfants, et c'est une grande joie comme un grand honneur pour moi de voir cet accord se réaliser dans le noble et beau canton dont je suis le représentant.

Veuillez agréer, mes chers concitoyens, la nouvelle assurance de mon inaltérable dévouement.

EMMANUEL ARÈNE,
Député de la Corse,
Président du conseil général.

Oletta

M. Joseph Casale, maire d'Olmeta di Tuda, adresse aux électeurs du canton d'Oletta, la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Dans quelques jours vous serez appelés à élire votre représentant au Conseil général.

La candidature m'étant offerte par plusieurs de mes amis, je ne saurais résister à cette marque de sympathie et de confiance dont je suis très touché.

Si, comme eux, vous pensez que je puisse soutenir et défendre utilement les intérêts de notre cher canton, vous m'honorerez de vos suffrages. Je m'engage en retour à employer à cette tâche tout ce que j'ai de bonne volonté et de dévouement.

Je suis heureux d'avoir l'occasion d'affirmer mes idées libérales et de prêter mon concours à la République.

C'est vous dire que profondément attaché au gouvernement, je seconderai les vues du chef éminent de l'administration.

J'ose compter sur votre bienveillante adhésion, mes chers concitoyens, et vous prie d'agréer à l'avance l'expression de ma plus sincère gratitude.

JOSEPH CASALE,
Maire d'Olmeta di Tuda.

Melta

M. E. Gabrielli, avocat, adresse la circulaire suivante aux électeurs de ce canton :

Chers concitoyens,

Désigné par le comité républicain, composé de la majorité des maires, de nombreuses notabilités et du conseiller général sortant de votre canton, je viens solliciter l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Départementale.

Ma profession me mettant en rapport constant avec la plupart d'entre vous, je connais vos besoins et vos aspirations. Si, comme j'en suis certain, vous m'accordez votre confiance, vous trouverez en moi un homme actif, résolu, disposé à vous faire accorder en toute circonstance les satisfactions qui vous sont dues. Je m'efforcerai surtout d'obtenir pour votre beau canton des routes qui vous rapprocheront du centre des affaires.

Républicain convaincu, absolument dévoué à M. Emmanuel Arène dont je partage les idées larges et généreuses, je prêterai mon concours au Gouvernement, et je ferai valoir auprès de l'administration préfectorale dont je suis l'ami, vos justes revendications.

Veuillez agréer, mes chers concitoyens, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

E. GABRIELLI,
Avocat.

Fonds de subvention

Dans l'état de répartition du fonds de 3 665,000 francs affecté aux départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur le fonds général du budget, le département de la Corse reçoit une somme de 237,800 francs.

On trouverait la vie au sacrifiant fardeau,
Sans les exquis parfums des savons du Congo.

Loterie de la Société de Patronage des Ecoles laïques

On pourra retirer les lots au péristyle du théâtre mardi soir de 2 à 6 heures du soir, jeudi matin de 8 heures à midi, et jeudi soir de 4 heures à 6 heures. Les jours suivants il faudra s'adresser à M. Gaitton, conservateur des hypothèques, rue de l'Opéra, en face du théâtre.

En cas de fautes d'impression la liste manuscrite des numéros gagnants qui sera affichée à la porte du théâtre fera seule autorité.

Les enfants qui auraient gagné des liqueurs ou des cigares ne pourront emporter leurs lots que s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Des individus inconnus et mêlés au public s'étant fait donner par de jeunes enfants leurs billets pendant le tirage, les enfants qui auraient été ainsi dépouillés de leurs billets sont priés de faire connaître au plus tôt les numéros de ces billets à M. Reynaud, professeur au Lycée, secrétaire général du comité.

NUMÉROS GAGNANTS

17	986	1861	2740	3496	4400
20	1011	1872	2749	3552	4529
36	1019	1874	2757	3568	4642
43	1028	1909	2758	3582	4650
90	1053	1979	2842	3589	46-7
102	1183	1990	2908	3602	4681
108	1259	2014	2939	3670	4684
125	1264	2094	2967	3715	4751
158	1274	2142	2970	3758	4759
217	1286	22-7	2989	3762	4764
239	1318	2218	3004	3785	4806
250	1325	2227	3039	3791	48-5
261	1360	2251	3063	3815	4902
361	1369	2260	3066	3837	4911
370	1387	2262	3 04	3839	4986
401	1395	2268	3109	3898	4990
418	1447	2272	3146	3907	4996
427	1564	2302	3147	3913	5038
483	1586	2313	3168	3916	5041
501	1606	2316	3202	2945	5051
535	1609	2425	3256	4310	5069
610	1640	2428	3245	3986	5174
631	1660	2497	3283	4147	5430
637	1674	2512	3315	4154	5436
643	1717	2562	3350	4168	5282
661	1723	2580	3358	4183	5490
721	1766	2643	3372	4274	5293
723	1774	2659	3385	4299	5305
751	1812	2705	3352	4315	5357
786	1834	2721	3465	4381	5385

BOURSE DE PARIS

	12 juillet	— 15 juillet
Amort 3 p. 0/0 ancien	100.50	— 100.50
— 3 p. 0/0 amortis.	99.75	— 99.80
— 3 1/2 0/0 . . .	101 50	— 101.70

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juillet

[illegible] heures du matin, + 24 6
[illegible] 29.3 6 heures du soir, + 24 6
[illegible] 29.8 minima, + 20 2
Baromètre [illegible] heures du matin, 761
[illegible] 762 [illegible] heures du soir 761
[illegible] du matin, S. E. faible, [illegible]

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, très belle.
Station des chemins de fer : malle, + 0 43, soir, +
Pluie [illegible] heures du matin.

A l'arrivée

M. le député Giacobbi, arrivé par le paquebot de Marseille, est repa[rti] dans la journée pour Venaco.

∴

Au Palais

M. J.-B. Lanfranchi, licencié en droit, a prêté serment devant la Chambre civile de la cour d'appel.

M. Lanfranchi doit se faire inscrire au barreau d'Ajaccio.

∴

Prix de tir

Au concours de tir qui a eu lieu au 3e régiment d'infanterie, le prix des sous officiers a été attribué au sergent Giacomoni ; le 1er prix de revolver, médaille d'argent à l'adjudant Padovani ; le 2e prix, médaille de bronze, à l'adjudant Rossi.

∴

Courrier en retard

La première sortie des facteurs ne s'est effectuée qu'à 10 heures, cause du retard du paquebot de Marseille.

∴

Faculté des Sciences

MM. Poli[illegible], Dominici et Ca[illegible] longa ont été admis au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles devant la faculté des sciences de Marseille.

M. Poli[illegible] a mérité la note bien.

∴

Au Lycée

La distribution des prix aux élèves du Lycée est fixée au mardi 30 juillet, à 8 heures du matin ; la rentrée aura lieu le 3 septembre.

Cette solennité sera présidée par M. le général Michel, gouverneur de la Corse ; le discours d'usage sera prononcé par M. Dacosta, agrégé de philosophie.

∴

Rixe sanglante

Dans la nuit de dimanche à lundi, plusieurs individus se trouvaient réunis dans un cabaret de la rue Saint-Angelo, lorsqu'une discussion pour un motif très futile s'éleva entre deux d'entr'eux : Barsacchini Ange et Dominique Ristori.

Barsacchino sortit un couteau et en frappa son adversaire à l'épaule gauche. M. le docteur Zaccarelli, immédiatement appelé, a procédé au pansement. La blessure ne présente pas de gravité.

Barsacchino a pris la fuite.

∴

Faculté de droit

MM. Fieschi-Vivet et Stella-Bourdillon ont satisfait aux épreuves écrites des examens de 3e année devant la faculté de droit d'Aix.

∴

Noyé

Avant-hier, dimanche, un malheureux accident a eu lieu dans l'après-midi à La Vasina et a fortement émotionné les nombreux fidèles qui s'étaient rendus au couvent depuis le matin.

Vers deux heures, le nommé Lu[illegible] Etienne, âgé de 28 ans, travaillant à la construction de la villa du docteur de Zerbi à Erbalonga, était venu à La Vasina. Il se baigna par deux fois, mais légèrement pris de boisson, il succomba par son imprudence.

Ramené à terre, les premiers soins lui furent prodigués, mais en vain, par les Pères du couvent d'abord, le docteur Caroli d'Erbalunga et le docteur de Zerbi que le jeune Faggianelli avait été quérir à bicyclette.

Le cadavre a été transporté le soir même au village natal.

∴

Au départ

M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e d'infanterie, est parti par le paquebot de Marseille, se rendant au camp de Châlons, pour assister à des expériences de tir.

∴

Postes

M. Adrien de Pietri, commis au bureau télégraphique de Bastia, a été promu à une classe supérieure.

Nos félicitations sincères.

∴

Douanes

M. Arrighi, surnuméraire des douanes à Bastia, a été nommé commis à Modane.

∴

Imprudence

Le jeune Micaelli Toussaint, de Ghisoni, âgé d'environ vingt ans, avait voulu, le 14 juillet, décharger un vieux pistolet chargé depuis quatre ans.

Mal lui en prit; la canne de l'arme éclata et l'imprudent reçut toute la décharge dans la main gauche. Les deux premiers doigts ont été fortement endommagés ; l'amputation du pouce sera peut-être nécessaire.

Le blessé a été dirigé sur l'hôpital civil de notre ville.

∴

Objet perdu

Il a été perdu une petite bourse en soie grenat.

Prière de la rapporter au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, lâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

Dépêches Télégraphique Spécial Service de Nuit

Récompenses Honorifiques

La médaille de bronze a été décernée à M. Cuttoli, chef de train à la Compagnie de chemins de fer départementaux, à Ajaccio ; a sauvé une jeune fille menacée par un train.

A M. Baldacci, négociant à Ajaccio: s'est distingué dans un incendie.

∴

La médaille de bronze de la mutualité a été décernée à M. Hyacinthe Lorenzi, fondateur de la Société des Corses, à Paris.

La fête du 14 Juillet A PARIS

Comme les années précédentes la Fête Nationale a été célébrée, avec tout l'éclat qu'elle comporte, par la population parisienne.

La grande revue des troupes de l'armée de Paris a été passée à 3 heures du soir, sur l'hippodrome de Longchamps, par le ministre de la guerre, en présence du président de la République.

L'ambassade marocaine assistait à la revue dans la tribune présidentielle.

La compagnie cycliste du 147e d'infanterie, venue de Sedan, ayant à sa tête son commandant, le capitaine Gérard, l'inventeur de la bicyclette pliante, a défilé à la suite de l'infanterie.

C'est elle qui a obtenu le plus grand succès.

Cette cérémonie militaire s'est passée sans incident.

FÉLICITATIONS A L'ARMÉE

Lettre OU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A la suite de la revue du 14 juillet, le Président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre ci-après :

Paris, le 14 juillet 1901.

Mon cher ministre,

La revue à laquelle nous venons d'assister nous a permis de constater que l'instruction, la discipline et l'entraînement de l'armée ne laissent rien à désirer.

Nous avons la certitude que cette admirable armée constitue par sa force et sa discipline la plus sûre garantie pour la défense de notre honneur et de nos intérêts.

L'armée est entourée de la confiance et de l'affection du pays ; l'union de l'armée et de la Nation communique à l'armée une puissance irrésistible pour la défense de la Patrie et de la République.

Je vous prie, mon cher ministre, de transmettre à M. le gouverneur militaire de Paris et à l'armée qui a défilé aujourd'hui à Longchamps mes plus vives félicitations, et celles du gouvernement de la République.

Veuillez agréer, mon cher ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

EMILE LOUBET.

Lettre du ministre de la Guerre

Le ministre de la guerre a adressé au général Florentin, gouverneur militaire de Paris, la lettre suivante :

Paris, le 14 Juillet 1901.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe, que M. le président de la République a bien voulu m'adresser après la revue de ce jour.

Je vous prie de la porter, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes du gouvernement militaire de Paris, en y joignant mes félicitations personnelles.

Général ANDRÉ.

A L'ÉTRANGER

La Fête Nationale a été célébrée partout avec un grand éclat.

A Saint-Pétersbourg, la colonie française a célébré la fête du 14 juillet par un *Te Deum* dans la chapelle de l'asile de son association de bienfaisance.

Un déjeuner a été donné ensuite aux notabilités chez l'ambassadeur de France.

∴

De Londres :

M. Cambon a reçu la colonie française, à 4 heures du soir.

Notre ambassadeur a présidé, à 8 heures, au café Royal, un banquet de 200 couverts.

∴

De Berlin :

La colonie française s'est réunie à l'ambassade à l'occasion de la fête nationale, et s'est jointe à l'ambassadeur pour porter la santé de M. le président de la République et boire à la prospérité de la France.

Imposantes Manifestations devant la Statue de Strasbourg

Les élèves de l'Ecole polytechnique et les membres des Sociétés patriotiques de Paris ont déposé, hier matin, des couronnes sur la statue de Strasbourg.

Ces manifestations patriotiques avaient attiré une foule considérable devant la statue.

Les manifestants ont été très applaudis.

∴

La Ligue des Patriotes s'est réunie dans le jardin des Tuileries, et est allée saluer la statue vénérée, sans bruit, sans cris, dans le plus grand ordre.

EN FAVEUR DES BOERS

Les étudiants avaient organisé, sur le boulevard Saint Michel, une grande manifestation en faveur des Boers. Ils avaient décidé de faire tout le tour des boulevards avec des pancartes portant l'inscription suivante : « Vivent les Boers ! »

Les manifestants avaient commencé à haranguer la foule, mais ils ne tardèrent pas à être dispersés par la police.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ce conseil sera très important.

Le garde des sceaux présentera à la signature un mouvement très étendu.

Rentrée du général Voyron

Le *Gaulois* annonce que le général Voyron, commandant en chef le corps expéditionnaire de Chine, quittera Takou le 16 juillet et arrivera ainsi, à Marseille, fin août.

A ALGER

La première séance du conseil général a été très troublée.

M. Max Régis, ayant violemment interpellé le Préfet, il s'en est suivi des incidents très vifs, à tel point que le président adjourna la séance.

Le public était nombreux, et à la sortie il s'est produit de nouveaux incidents. Deux individus ont été arrêtés.

Le Dossier des Sous-marins

Malgré le démenti officiel donné par l'agence Havas, le *Drapeau* maintient l'exactitude de son information sur la disparition du dossier des sous-marins, et ajoute que cet incident fera l'objet d'une interpellation dès la rentrée du parlement.

Le *Drapeau* affirme de plus fort que le dossier des sous marins a disparu du ministère pendant trois jours, c'est-à-dire, pendant un temps suffisant pour le copier et en photographier les principales pièces.

Tirages financiers

Ville de Paris 1869

L'obligation 525,804 est sortie remboursable à 200,000 francs.

Les obligations 45,984, 109,717, 537,844 et 560,809 sont remboursables chacune à 10,000 francs.

Bons Fonciers 1887

Le bon 98,673 est sorti remboursable à 100,000 francs.

Bons algériens 1888

Le bon 25,558 est sorti remboursable à 100,000 francs.

Les Morts du Jour

M. Barbier

M. Barbier, premier président honoraire de la Cour de cassation, est mort cette nuit.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Procédés Anglais

Le *Sun* annonce que la femme du président intérimaire Schalkburger a été arrêtée près de Waterval ; malgré sa protestation, les Anglais l'ont transférée à Pretoria.

∴

A Craddok, un habitant accusé de haute trahison, a été condamné à mort.

La veille de l'exécution la population a assisté à la parade, pour entendre lecture de la sentence, en présence du condamné, auquel on a annoncé que cette sentence recevrait son effet le lendemain.

Un grand exploit du général Botha

Le dernier exploit du général Botha, que la presse anglaise a gardé sous silence, vient d'être raconté par un Hollandais, revenu du Transvaal.

Le général Botha a réussi à s'emparer, entre Sandarton et la frontière du Natal, d'un train spécial qui transportait deux millions de francs en pièces d'or. Cette prise a permis au général Botha de payer à ses Burghers une subsistance quotidienne de 7 francs égale à celle des soldats anglais.

Nouveaux renforts

Le War Office fait annoncer que vendredi ou samedi il aura lieu le départ de 1500 hommes d'infanterie, qui sont destinés à aller remplir les vides causés dans l'armée de l'Afrique du Sud par la mort et les maladies.

Un train de biscuits capturé par les Boers

Sur la ligne de Delagoa-Bay, un commando s'est emparé d'un train chargé en entier de biscuit pour la troupe.

Ce train a été arrêté par les Boers à la sortie du tunnel.

L'arrestation de Mme Schalkburger

Lord Kitchener a annoncé officiellement que la femme du président intérimaire avait été capturée et conduite à Pretoria.

Un laager boer capturé

Un laager boer a été capturé à Camdeboo. 31 Boers ont été faits prisonniers ; les Anglais se sont emparés en outre de 66 chevaux.

Succès des Anglais

Une autre dépêche de lord Kitchener annonce que, depuis le 8 juillet, les Anglais ont tué 32 Boers et en ont blessé 34, fait prisonniers 307 et reçu la soumission de 140. Ils se sont emparés de 28 fusils, 16,000 cartouches, 445 charriots, 4,825 chevaux et d'une grande quantité de bétail.

Opérations anglaises

Les Anglais ont fait le vide complet dans la région située entre Mafeking et Rustenburg.

AVIS DE DÉCÈS

Le docteur Pascal Franceschi, agent consulaire de S. M. le roi d'Italie, chevalier du Mérite agricole et de la Couronne d'Italie, et ses enfants ; Mlle Laura Franceschi ; M. Dominique Michaeli, propriétaire, et ses enfants ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Romaine Francoschi
Née Vincenti

leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée le 13 juillet à Centuri, dans la 88e année de son âge, munie des sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jean Lorenzini née Cardi et leurs enfants ; Mme Vve Mathieu Lorenzini ; M. et Mme Louis Saez Vve Cardi ; Mme Vve Gaetani née Lorenzini et ses enfants ; M. et Mme Louis Durosi née Lorenzini et leurs enfants ; M. et Mme Lorenzini Joseph et leurs enfants ; M. et Mme Auge Baptiste Moretti née Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Solarti née Cardi ; Mlle Lucie Cardi, en religion sœur Joseph-Xavier ;

Les familles Modena, Leca, Cardi, Degenesoli, Calisti, Carbocchi, Dejoux, et leur sœur

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

François Lorenzini

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin germain, décédé le 15 juillet 1901, à l'âge de 9 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, Rue Neuve.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eau d'Orezza.

Balançoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

Vente par suite de Saisie exécution

Le 18 juillet courant 1901, à onze heures du matin, heures et jours suivants, sur la place publique de Bastia Saint Nicolas, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de meubles, effets, et marchandises, consistant en canapés, fauteuils, tables de nuit, tables toilettes, armoires, buffets, commodes, consoles, lits en bois et en fer, tableaux, chaises et autres objets.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J. J. ORTOLI.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bartin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

De tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il ouvrira, lundi 15 juillet, ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Secard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
TÉLÉPHONE — URINE A DOMICILE
Dépôt Général du FER GAZZARD

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépôt aux Pour l'Exportation, M. CARUGLI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme toniques. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans délayer

AVIS
AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Sefika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
PRODUIT CERTAINES DE CONFIANCE & DE CERTITUDE SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS
Le COURRIER de la PRESSE a 5.000 journaux par jour

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, Bastia

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé ; car la fabrication de dents artificielles.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Le GOÛT de Boîte de Cigares ou le Papier.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE. CHLOROSE. PHTISIE. AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

Offres & Demandes dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei

26e JANNEE — MERCREDI, 17 JUILLET 1901 — 00335 — N° 163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

16 Juillet

Les Spectacles Populaires
en Corse (1)

La Corse eut aussi au moyen-âge, comme tant d'autres provinces, ses représentations dramatiques, religieuses et profanes. C'est à Vescovato, résidence ordinaire de l'évêque de Mariana et patrie des trois chroniqueurs, Montegiani, Ceccaldi et Filippini, que ces représentations paraissent avoir eu le plus d'éclat. Suivant Montegiani, qui commença à écrire en 1464, Vescovato avait « ses jeux scéniques, ses spectacles, dans lesquels on représentait les traits de l'histoire religieuse aussi bien que de l'histoire profane, et où les costumes des habitants qui jouaient ces pièces étaient fort bien appropriés. »

Ces drames étaient certainement écrits en patois, les Corses ne connaissant point d'autre langue, et c'est d'ailleurs en patois, ou à peu près, que Montegiani lui-même a écrit sa chronique. Nous ne connaissons rien ni du costume des acteurs ni des sujets des pièces ; suivant une tradition orale, on représentait souvent le martyre de Sainte-Dévote, dont la légende se prête assez aisément à la construction d'un drame.

Mais la représentation la plus populaire fut la danse pantomimique appelée Moresca. Plusieurs auteurs font remonter son origine jusqu'au neuvième siècle. Il est certain pourtant qu'elle ne remonte pas au-delà du quinzième. En effet, le sujet de cette danse était la prétendue expédition d'Ugo Colonna en Corse, contre les Mores, vers le commencement du neuvième siècle, et l'expulsion des infidèles par le Seigneur romain ; or, on sait aujourd'hui que la légende d'Ugo Colonna a été inventée de toutes pièces par Giovanni della Grossa dont la chronique s'arrête à 1464.

Cette danse se célébrait parfois avec un grand appareil. La *Moresca*, qui fut jouée à Vescovato devant M. de Marbeuf, comprenait, suivant l'abbé Gaudin, près de deux cents acteurs. Ces acteurs étaient partagés en deux troupes, dont l'une représentait les Mores, l'autre les Chrétiens. Le costume militaire, en général, était celui des Romains. Les Mores portaient une cuirasse peinte en or et un casque bleu ; les Chrétiens une cuirasse peinte en argent et un casque jaune. Les panaches différaient aussi. Tous avaient en ceinture de soie attaché sur l'épaule avec une agrafe. Chaque combattant avait pour armes offensives deux épées courtes, assez semblables à des poignards.

Le sujet de la danse était la prise de Mariana par Hugo Colonna ; la ville était figurée par un simulacre de fortifications élevé à un bout de la place, la place elle-même devant servir de champ de bataille. Un astrologue, sortant des murs, examinait les astres et n'y lisait que des malheurs. Il était à peine rentré qu'un More accourait à toute bride, annonçait la prise d'Aleria et de Corte, et menaçait Mariana du même sort, si elle ne faisait une vigoureuse résistance. Bientôt paraissait l'armée chrétienne, les chefs et les officiers à cheval, les soldats à pied. Les Chrétiens dressaient leurs tentes à l'extrémité opposée de la place et sommaient la ville de se rendre ; sur son refus, on se préparait au combat.

Le général More sortait alors des murs, rencontrait le général Chrétien et chaque armée défilait à la suite de son chef. La marche était réglée par un seul violon qui bientôt, changeant de mesure, donnait le signal du combat. Les rangs paraissaient alors se confondre, mais l'ordre néanmoins était tel que, bien que les combattants changeassent à chaque instant d'adversaires, c'était toujours un More qui était opposé à un Chrétien. Le combat consistait à heurter les épées que l'on tenait, une dans chaque main, contre celles de l'ennemi. Le violon, changeant encore de mesure, annonçait la fin du combat ; les deux armées défilaient alors dans le même ordre qu'au commencement et rentraient l'une dans la ville, l'autre dans son camp.

Il y avait douze combats, avec des figures très variées ; chaque combat était ordinairement précédé par des défis particuliers. Un Chrétien et un More se rencontraient sur la place et exaltaient leur valeur dans un style ampoulé et prétentieux. Après le sixième combat, c'est à-dire après deux heures d'agitation violente, les deux partis consentaient à une trêve pour prendre un repos bien mérité et faisaient un léger repas.

Le dernier combat s'appelait la *resa* (reddition) ; les figures étaient plus compliquées, les mouvements plus précipités que dans les combats précédents. A la fin, les Mores vaincus poussaient des cris lugubres ; leur général se présentait alors au général chrétien, et rendait ses armes ; puis toute la troupe infidèle en faisait autant. Mariana ouvrait ses portes ; le spectacle était fini.

∴

C'est seulement depuis dix ou douze ans qu'on a commencé à écrire en patois, et en patois bastiais, des pièces régulières. M. Pierre Lucciana, ancien professeur au lycée de Bastia, a composé une trentaine de comédies où le caractère, les mœurs, le langage de la population bastiaise et des villages voisins sont reproduits avec une exactitude, un naturel qui entretiennent sur les lèvres un continuel sourire. Ces pièces, qui font le charme des lecteurs, seront-elles jamais jouées sur un théâtre ? Elles ne pourraient l'être que par des Bastiais, qui seuls savent parler leur patois, et par des Bastiais lettrés, capables de comprendre et de faire ressortir la touche délicate du pinceau de l'auteur et la fine ironie de son observation. Malheureusement la jeunesse bastiaise s'est sentie jusqu'ici peu de goût pour les exercices littéraires.

L. LETTERON.

(1) Cet article a paru en partie avec illustration dans la *Revue Universelle* de la librairie Larousse, numéro du 6 juillet 1901.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

15 juillet 1514. — Le Génois Pinelli qui savait que difficilement un peuple se soumet si l'on emploie la violence, parvint à corrompre, grâce au concours de l'évêque d'Aleria, de nombreux habitants de Campoloro, Moriani et Tavagna, et réunit le contingent qu'ils avaient formé, pour tenter une action décisive contre les ennemis de Gênes.

16 juillet 1514. — Par testament Jean-Paul de Leca appelle les Colonna de Rome à lui succéder dans ses fiefs de la Corse, dans le cas où ses descendants directs viendraient à disparaître.

Ce comte Corse avait, comme fiefs, les seigneuries de Leca et de Cinarca.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le ministre de la guerre a décerné une médaille d'honneur en argent à M. Paoli Achille, sergent au 17e régiment d'infanterie coloniale, corps expéditionnaire de Chine ; employé comme sergent infirmier pendant toute la campagne, s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de zèle et de dévouement.

∴

La médaille douanière a été décernée aux agents dont les noms suivent :

Marchini Joseph, brigadier à Bianco-Misseron.

Colonna Pierre, préposé visiteur, La Joliette.

Pieri Etienne, id.

Morelini Simon-Pierre, préposé, Bastia.

Pieve Toussaint, sous-patron, Saint-Florent.

Alessandri Jean-Dominique, sous-brigadier, Bône.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Lovichi a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

— M. Giudicelli Ange-Mathieu a été nommé employé au télégraphe sur les chemins de fer de l'Etat.

— M. Virgitti Pierre-Damien, capitaine au 122e d'infanterie, passe dans la gendarmerie et est désigné pour commander la 1re section de l'arrondissement d'Alès.

— M. Santi, capitaine-adjudant-major au 6e bataillon de chasseurs à pied, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 152e d'infanterie.

— M. Grani, lieutenant au 158e régiment d'infanterie, passe au 112e.

— M. Zerbini, lieutenant au 17e bataillon de chasseurs à pied, passe au 31e régiment d'infanterie.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous officiers et soldats dont les noms suivent :

Giovanni Henri-Pierre maréchal des logis de gendarmerie maritime, 25 ans 7 mois de services.

Corazzini Jean-Félix-Auguste, adjudant au 23e, 17 ans de services.

Gualfucci Joseph-Augustin, adjudant au 45e, 18 ans de services.

Ortola Jean-Paul, adjudant au 49e, 16 ans de services, 2 campagnes.

Cagnoli Pierre-Victor, tambour major au 99e, 19 ans de services.

Campana Louis-Napoléon, adjudant au 99e, 18 ans de services.

Penciolelli Mathieu, adjudant au 109e, 18 ans de services.

Peretti Don Bernardin, adjudant au 125e, 17 ans de services.

Secondi Jacques-Antoine, adjudant au 149e, 18 ans de services.

Ordioni Paul-François, adjudant au 2e zouaves, 16 ans de services, 16 camp.

Beghi Pierre, adjudant au 3e bat. d'inf. lég. d'Afrique. 16 ans de serv., 10 camp.

Sacripanti Ignace, adjudant au 3e bat. id., 16 ans de services, 10 campagnes.

Nanti Joseph, adjudant maître d'escrime au 11e hussards, 15 ans de services.

Giacobbi Ange-Philippine, adjudant au 19e escadron du train des équipages militaires, 17 ans de services, 5 campagne.

Frataci César, portier-consigne de 1re classe à La Fère, 21 ans de services.

Folli Jean-Baptiste, gendarme, 5e lég., 26 ans de services, 1 citation.

Stefani François, brigadier, 13e légion, 24 ans de services.

Lepidi Ange-Louis, gendarme, 14e lég., 26 ans de services.

Viala Camille, gendarme, 15e légion bis, 25 ans de services, 11 campagnes.

Giovanoli Jean-Baptiste, id., 12 camp.

Légion de la Corse

Bousseorsi François-Marie, maréchal des logis, 24 ans serv., 9 camp., 4 citat.

Nicolao-Guillaumet id., 19 ans de services, 16 campagnes, 1 citation.

---

29. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

V

— J'étais si jeune et si sotte, répondit Célestine, avec le dédain qu'inspire aux jeunes nouvellement initiés à l'amour le souvenir de leur ignorante adolescence ; ce mariage convenait à mon père ; j'étais contente d'habiter Paris ; j'acceptai donc la main de M. Teissier, sans comprendre la gravité d'un pareil engagement. Lui-même, j'en suis sûre, n'y attacha pas plus d'importance. Heureusement l'expérience nous a prouvé à tous deux que nous n'étions pas nés l'un pour l'autre. Je ne l'accuse pas ; j'avouerai, si l'on veut, que tous les torts sont de mon côté. Il paraît que j'ai beaucoup de défauts ; que je suis capricieuse, détrimentable, méchante même. Ce n'est pas là tout à fait mon opinion, mais enfin on me répète cela si souvent qu'il faut bien que je le croie. J'ai donc besoin de trouver beaucoup d'indulgence dans celui qui m'épousera, poursuivit la jeune fille d'une voix mal assurée ; M. Teissier n'en a donné bien peu. Je ne serais pas heureuse avec lui, j'en suis certaine maintenant. Je suis franche ; on ne m'étera pas cette qualité-là ; il verrait que je ne l'aime pas, et peut-être cela lui ferait il de la peine. Vous voyez donc bien que j'ai raison de ne plus vouloir l'épouser.

Francis se mit à marcher dans le pavillon, d'un air agité.

— Mais s'il revient, dit-il enfin, comment le recevrez-vous ?

— Je lui répéterai ce que je viens de vous dire.

— Comment ! s'il se trouvait là subitement devant vous, dans une attitude suppliante, vous lui diriez....

— Je lui dirais : Je ne vous aime pas, et je ne vous épouserai jamais, répondit Célestine d'un ton assez vif ; car elle ne savait plus comment accorder les regards et les paroles de son interlocuteur.

Francis avait si bien combiné ses mouvements qu'en ce moment il se trouvait contre la fenêtre ; par un geste rapide comme l'éclair, il saisit le cordon du store qui se leva jusqu'au plafond, plus rapidement que ne l'eût fait un rideau de théâtre. Un flot de soleil inonda la chambre et éclaira les acteurs de cette scène, qui, à travers le balustrade du balcon et le maigre feuillage de deux géraniums, aperçurent alors la figure effarée d'Aristide Teissier. Madame Reginald crut voir un voleur et jeta un cri ; Célestine, qui à l'instant même reconnut son futur, resta immobile et en apparence pétrifiée ; Dramond enfin joua la surprise le plus naturellement du monde, et se penchant à la fenêtre :

— Eh ! bonjour, mon cher, dit-il d'un air aimable ; comment te portes-tu ?

Epuisé de fatigue, les jarrets tremblotants, les doigts entaillés par le fer du balcon, Aristide, à ce coup de théâtre imprévu, sentit une sueur froide qui parcourut successivement tous ses membres. Par un dernier effort de courage, il voulut sourire ; mais ce fut d'un air si piteux et si lamentable, qu'au même instant les femmes partirent d'un éclat de rire immodéré, et se sauvèrent au fond de la chambre, après avoir vainement essayé de se contraindre. Seul, Francis conservait un sang-froid incomparable.

— Que diantre fais-tu là, exposé au soleil comme un capucin ? dit-il à son ami en lui tendant la main.

Teissier se haussa pour escalader la fenêtre, mais il se vit repoussé par la fusillade d'éclats de rire qui partaient sans discontinuer du fond du pavillon. L'âme criblée de balles invisibles, anéanti par le ridicule plus encore que par la fatigue de sa position, il éprouva un énervement universel qui ne lui permit pas de s'y maintenir davantage. Ses mains lâchèrent brusquement le balcon, il roula plutôt qu'il ne descendit, et s'enfuit, à demi mort de colère, le long de la ruelle, dont les détours le dérobèrent bientôt aux regards moqueurs qui auraient pu le poursuivre.

— Enfonné ! se dit Francis lorsqu'il eut vu disparaître son ami ; puis, la pièce jouée, il laissa retomber le store ; en se retournant, il se trouva en face de madame Reginald et s'aperçut plus Célestine, qui venait de sortir du pavillon.

— Savez-vous qu'il était là ? lui dit la jeune femme avec un sérieux affecté.

— Je le savais, répondit-il d'un ton non moins grave.

— Vous n'avez aucun remords !

— J'aime.

— Et vous pensez qu'avec cette belle parole vous aurez toujours raison auprès d'une femme ?

— J'en suis sûr.

Madame Reginald réfléchit un instant.

— Votre ami n'avait pas assez d'esprit pour épouser Célestine, reprit-elle ; je ne vous dirai pas que vous en avez trop, parce que je veux ménager votre modestie, mais je vous avoue que la perfection avec laquelle vous jouez la comédie me fait éprouver des craintes pour le bonheur futur de ma cousine, à supposer que vous deveniez un jour son mari. L'aimez-vous réellement ?

— De toute mon âme ! s'écria le jeune homme avec un accent que n'eût pas imité l'acteur le plus habile.

Madame Reginald ne put s'empêcher de trouver que le vol de son grand et chauve mari n'avait pas cette vibration pénétrante ; peut-être cette pensée fut-elle la cause du demi-soupir qui lui échappa en dépit d'elle-même.

— Je vous crois, reprit-elle en cachant sous un sourire cet accès de mélancolie ; et maintenant que vous savez ma retraite, à ce que vous parliez à ma nièce.

— Ne croyez-vous pas qu'il serait à propos d'obtenir l'aveu de votre cousine ? répondit Francis d'une voix émue ; j'ignore si elle m'aime.

Madame Reginald interrompit le jeune homme par un regard profond, et lui tourna le dos en haussant les épaules.

(A suivre).

Borgomano Toussaint-Vincente, brigadier, 30 ans de serv., 9 camp., 1 citation
Nicoli François-Mathieu, gendarme, 24 ans de services, 12 camp., 1 citation.
Pauli Nicolas, id., 21 ans serv., 1 camp.
Orsatelli Paul-Baptiste, id., 23 ans de services, 12 campagnes.
Renucci Jean-Baptiste, id., 12 ans de services, 9 campagnes, 1 citation.
Descentures, id., 11 ans serv., 7 camp., 1 c.
Pietri Jean-Baptiste-Ascagne id., 23 ans de services, 22 campagnes, 4 citations.
Giudicelli Joseph-Napoléon, id., 15 ans de services, 8 campagnes.
Fiori Marcel id., 24 ans de services, 20 campagnes, 1 citation.
Fangeaux, id., 25 ans de services, 17 campagnes, 4 citations.
Carbo Jean, id., 21 ans de services, 15 campagnes, 9 citations.
Sarzoni Jacques-André, id., 23 ans de services, 19 campagnes, 3 citations.
Paoli François-Xavier, 33 ans de services, 15 campagnes, 6 citations.
Verrel, id., 25 ans serv., 15 camp., 4 cit
Abraini Vincent, id., 25 ans de services, 15 campagnes, 14 citations.
Bonifacy Jean-André, id., 22 ans de services, 16 campagnes, 6 citations.
Santoni Dominique, id., 23 ans de services, 18 campagnes, 2 citations.
Rossi Dominique, id., 26 ans de services, 15 campagnes, 3 citations.
(A suivre.)

Les Elections Départementales

Belgodère

M. Louis-Filippi, officier du Mérite agricole, de Ville-di-Paraso, nous prie d'annoncer qu'il a retiré sa candidature au Conseil général.

Venaco

M. Mathieu Marchesini adresse aux électeurs du canton de Venaco la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Le 21 juillet prochain vous êtes appelés à élire votre représentant au conseil d'arrondissement.

J'ai l'honneur de solliciter vos libres suffrages.

Jeune encore dans la vie politique je ne saurais maintenant vous faire un long programme ou de vaines promesses.

Si je suis votre élu je saurais me rendre digne du mandat qui me sera confié.

Je serais heureux de déployer mon zèle et mon activité pour la défense de vos intérêts qu'il me sera facile de connaître vivant parmi vous.

Vive la République !

Sentiments dévoués.

MATHIEU MARCHESINI

Prunelli di Fiumorbo

M. Ange Félix Renucci adresse la profession de foi suivante aux électeurs du canton de Prunelli-di-Fiumorbo.

Mes chers Concitoyens,

Le 21 du courant vous êtes appelés à élire votre représentant au Conseil d'Arrondissement.

Je sollicite à nouveau vos libres suffrages et la continuation du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier en 1895.

Comme à cette époque je reste :

Partisan convaincu de la République démocratique ;

Un adversaire irréductible du Cesarisme et de toutes les réactions ;

Un soldat déterminé de la Religion et des nobles idées de Justice et de Liberté.

Si je suis votre élu, d'accord avec notre représentant au sein de l'Assemblée Départementale, j'emploierai mes efforts aux siens pour défendre les intérêts de notre cher Canton et seconder les vues de l'Eminent Représentant du Gouvernement de la République en Corse.

Electeurs de Fiumorbo,

A vous de voir si vos sentiments sont conformes aux miens ;

A vous de dire si mes idées sont les vôtres.

J'attends votre verdict avec confiance car je sais combien vous sont chères les idées de Justice et de Liberté.

Vive la République !

Vive le Fiumorbo !

ANGE FÉLIX RENUCCI,
Conseiller d'Arrondissement sortant.

Corte

M. Zuccarelli, candidat au conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs de Corte la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Ne m'inspirant d'aucun chef le parti, je viens solliciter vos libres suffrages. Enfant du peuple, c'est au peuple que je m'adresse avec confiance.

Je me présente à vous avec le seul titre d'ouvrier, imbu des vrais doctrines républicaines et sincèrement désireux de consacrer aux intérêts de ma ville natale, toute l'activité, tout le zèle et tout le dévouement dont je me sens capable.

A tous ceux qui voudront bien me juger digne du mandat que j'ai l'honneur de briguer, j'adresse mes remerciements anticipés.

Vive Corte.

Vive la République !

TOUSSAINT ZUCCARELLI,
d'Antonella.

Bastia

Les électeurs sont prévenus que les opérations électorales pour le renouvellement des Conseillers d'arrondissement auront lieu, pour le canton de Terravecchia, dans la salle de l'Ecole de garçons du boulevard Saint-Angelo, 5 ;

pour le canton de Terravecchia, à la mairie, salle des séances du Conseil municipal.

Le scrutin sera ouvert à 7 heures du matin et clos à 6 heures du soir.

(Arrêté préfectoral du 4 juillet 1901).

Les cartes électorales seront distribuées, vendredi et samedi, à la mairie, aux heures de bureau, et dimanche, 21 juillet, jour des élections, aux abords des sections de vote.

Nouveaux Centimes

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,

Vu les délibérations du conseil général de la Corse, en date des 1er septembre 1900 et 24 avril 1901 ;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 10 juin 1901 ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu les lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1898 ;

La section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts du conseil d'Etat entendue,

Décrète :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 3.63 p. 100, une somme de soixante mille francs (60.000 fr.) remboursable en trente ans à partir de 1902 et exclusivement applicable aux travaux des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun à subventionner par application de la loi du 12 mars 1880.

Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou de la société du Crédit foncier de France.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer de gré à gré seront prealablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Art. 2. — Le département de la Corse est également autorisé à s'imposer extraordinairement, pendant trente ans à partir de 1902, cinquante-trois centièmes de centime (0 c. 53) additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 60.000 fr. autorisé par l'article 1er ci-dessus.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1898.

Fait à Paris, le 24 juin 1901.

Bulletin financier

Paris, le 12 Juillet 1901.

Le marché est mieux disposé aujourd'hui et les cours sont en légère amélioration. Nous retrouvons nos Rentes à leurs cours de la veille : le 3 0/0 à 101 61 et le 3 1/2 à 104.72. Le groupe des Etablissements de crédit est calme ; Crédit Lyonnais 1.603 ; Comptoir National d'Escompte 578. Société Générale 616, Crédit Foncier 647.

Dans le compartiment industriel, les Brevets Forchero s'inscrivent à 105 frs ; la Pierre du Verre Gardner reste à 2 rue à 417.50 ; l'action Parisienne est à 106 francs et l'Obligation à 370.

En banque, les Pétroles du Mossi Lin sont actifs et fermes à 252.

L'Assemblée Générale constitutive de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie (banque Rouvier) aura lieu le 15 juillet.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se relève à 71.40 ; la Hente Serbe n'est traitée à 66.85 ; l'Italien est à 96.45. A l'extérieur 3 0/0 96 ; Banque de Bruxelles 670. Ordinaire et Part Cortina 1305 et 1.312.50. Ouest-Marchage 1.025. Les valeurs métallurgiques sont mieux tenues.

Chemins Français stationnaires.

Gazette Départementale

SANTA SEVERA. — Le 14 juillet a été fêté à Santa Severa d'une manière enthousiaste.

Signalons la douane, l'école primaire, l'hôtel Andreini, l'établissement Ortelli qui se sont fait remarquer par leur brillant pavoisement.

Nous aurions voulu arroser nos vins généreux non pas avec les eaux du Bolaro, mais avec les eaux de la fontaine dont le projet gît, paraît-il, dans les cartons de l'administration.

Si nous devons en croire des personnes dignes de foi et bien renseignées il y aura beau temps avant que la fontaine ne coule !...

Et cependant que de puissants du jour nous ont promis cette fontaine ! ..

AJACCIO. — M. Andra Auguste-Eugène, capitaine au 47e d'infanterie, passe dans la gendarmerie, et est désigné pour commander la 1re section de l'arrondissement d'Ajaccio.

— M. Lemoine Pierre, sous-officier stagiaire du génie à Ajaccio, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe, et est maintenu à son poste.

— M. Falconetti, capitaine de gendarmerie à Ajaccio, est désigné pour Aix.

MORSIGLIA. — A Bastia, le 14 juillet a été célébré, comme d'habitude, dans la plus navrante monotonie. A part quelques feux d'artifice, quelques fusées, quelques illuminations, — il faut bien faire quelque chose, n'est-ce pas ? — nous n'avons pas assisté à de divertissantes distractions qui sont de rigueur sur le Continent.

Or, un village Corse a fêté la prise de la Bastille avec un entrain fiévreux et un enthousiasme quasi délirant. C'est dans un des coins odorants et ensoleillés du Cap à Morsiglia, que la population s'est dignement associée à la joie des frères de France.

Dès l'aube, des détonations retentissaient, tandis que les habitants mettaient leurs plus beaux habits. Des courses d'ânes eurent lieu, courses de vitesse et de lenteur, courses aux cruches, mât de cocagne. Et dans la nuit, un splendide feu d'artifice annonçait l'ouverture d'un bal populaire.

Ne trouvez vous pas que Morsiglia, ce jour là, s'est distingué, et que la municipalité mérite des félicitations ?

CONCA. — Un incendie s'est déclaré à Conca de Portovecchio, le 12 juillet, dans le magasin de M. Mannarini Marc-Aurèle, négociant ; un bidon de pétrole avait pris feu ; M. Mannarini voulait l'éteindre, le feu s'est communiqué à ses vêtements, et il se serait infailliblement brûlé sans la secours de Mme Marie Profizi, négociante, accourue aussitôt, et grâce à son sang-froid et à son dévouement ; l'ayant enveloppé dans ses vêtements, elle est parvenue avec le concours d'autres personnes arrivées quelques instants après, à le garantir des flammes.

Nous ne saurions trop féliciter l'acte de dévouement de cette brave femme, et nous signalons le fait aux autorités ; les brûlures de M. Mannarini n'ont pas beau coup de gravité.

ALBERTACCE. — M. Albertini Quilicus, d'Albertacce, vient d'être reçu licencié en droit devant la faculté de Paris avec la mention bien.

Toutes les fois qu'il a paru devant un jury d'examen, M. Albertini a toujours obtenu une mention honorable.

Le jeune licencié est le fils du sympathique docteur Prosper Albertini, maire d'Albertacce, et le neveu de M. Jean-Jacques Albertini, notre excellent collaborateur.

M. Albertini est trop jeune pour s'arrêter en si bon chemin ; aussi se dispose-t-il à préparer son doctorat. Ce jeune avocat, d'une intelligence peu commune, est appelé à un brillant avenir.

Toutes nos félicitations avec nos vœux les plus sincères.

CORTE. — M. Belhomme, capitaine de gendarmerie à Corte, est nommé à Grasse.

AJACCIO. — Les nommés Zevaco Barthélemy, âgé de 26 ans, et Casserra Baptiste, âgé de 25 ans, demeurant tous deux à Ajaccio, ont été mis en état d'arrestation dimanche soir, pour avoir proféré des cris séditieux et pour rébellion aux agents de police.

Cycles, Motocycle,
Voitures légères

CLÉMENT

Brevets Panhard et Levassor.

En vente : Usine Clément à Levallois Perret, (Seine).

Pibliographie

La 24e série du Dictionnaire général des sciences théoriques appliquées de Privat-Deschanel et Foullon, entièrement refondue par MM. Jules Guy et L. de la Manche, paraît aujourd'hui chez MM. GARNIER FRÈRES, éditeurs.

Le succès qui a accueilli dès le début ce remarquable ouvrage s'accentue de plus en plus. Dans une forme claire et dépouillée de toute aridité, il répond au besoin de s'instruire qui pousse actuellement toutes les classes de la Société à se tenir au courant des progrès de la science appliquée aux diverses branches des connaissances et de l'activité humaine.

Il faudrait citer en entier les articles de la cinquième série, qui vient d'être mise en vente de devenir épuisantes. L'espace dont nous disposons ne nous permet d'en signaler que quelques-uns : par exemple, au mot Aplosie on trouvera la description de cette redoutable affection, ses causes, les moyens de la prévenir, de la combattre, et d'en éviter le retour, ainsi que les premiers soins à donner en attendant l'arrivée du médecin. Plus loin, nous nous arrêterons à la théorie de la formation des Arcs-en-ciel, au phénomène météorologique si commun que beaucoup de gens même instruits savent à peine expliquer ; l'article Arboriculture nous donne les noms de toutes les espèces d'arbres susceptibles de vivre dans nos climats, les soins qu'ils réclament, le terrain qui convient à chacun d'eux, etc. Les naturalistes consulteront avec fruit les articles Aspasie, Ara, Arachnides, Arbre, Arbuste, Arbrisseau, Arbousier, Arbre à pain, Arbre de Judée, Arbre de Vie, Arbre de Noé, Arbre de Diane, Arbre de Mars, Arbre de Saturne, Arbre de Jupiter, Arbre de Vénus, Arbre de Mercure, Arbre de la Lune, Arbre de Cybèle, Arbre de Pluton, Arbre de Neptune, Arbre de Minerve, Arbre de Proserpine, Arbre de Cérès, Arbre de Junon, Arbre de Vulcain, Arbre de Bacchus, Arbre de Pomone, Arbre de Flore, Arbre de Pan, Arbre de Sylvain, Arbre de Faunes, Arbre de Satyres, Arbre de Nymphes, Arbre de Dryades, Arbre de Hamadryades, Arbre de Naïades, Arbre de Néréides, Arbre de Tritons, Arbre de Sirènes, Arbre de Centaures, Arbre de Chimères, Arbre de Gorgones, Arbre de Harpies, Arbre de Furies, Arbre de Parques, Arbre de Muses, Arbre de Graces, Arbre de Vertus, Arbre de Vices, Arbre de Péchés, Arbre de Sacrements, Arbre de Sacrifices, Arbre de Prières, Arbre de Bénédictions, Arbre de Malédictions, Arbre de Vie, Arbre de Mort, Arbre de Science, Arbre de Connaissance, Arbre de Paradis, Arbre de Purgatoire, Arbre de Limbes, Arbre de Feu, Arbre de Glace, Arbre de Pierre, Arbre de Métal, Arbre de Bois, Arbre de Fer, Arbre de Cuivre, Arbre de Plomb, Arbre de Mercure, Arbre de Soufre, Arbre de Sel, Arbre de Vitriol, Arbre de Nitre, Arbre de Salpêtre, Arbre de Sel ammoniac, Arbre de Sel gemme, Arbre de Sel marin, Arbre de Sel de cuisine, Arbre de Sel de table, Arbre de Sel de mer, Arbre de Sel de source, Arbre de Sel de fontaine, Arbre de Sel de rivière, Arbre de Sel de lac, Arbre de Sel de marais, Arbre de Sel de salines, Arbre de Sel de mines, Arbre de Sel de carrières, Arbre de Sel de houille, Arbre de Sel de lignite, Arbre de Sel de tourbe, Arbre de Sel de charbon, Arbre de Sel de coke, Arbre de Sel de bitume, Arbre de Sel de pétrole, Arbre de Sel de naphte, Arbre de Sel de gaz, Arbre de Sel de vapeur, Arbre de Sel de feu, Arbre de Sel de lumière, Arbre de Sel de chaleur, Arbre de Sel de froid, Arbre de Sel de glace, Arbre de Sel de neige, Arbre de Sel de grêle, Arbre de Sel de pluie, Arbre de Sel de rosée, Arbre de Sel de brouillard, Arbre de Sel de nuage, Arbre de Sel de vent, Arbre de Sel de tempête, Arbre de Sel de cyclone, Arbre de Sel de typhon, Arbre de Sel de tornade, Arbre de Sel de trombe, Arbre de Sel de tremblement de terre, Arbre de Sel de volcan, Arbre de Sel de lave, Arbre de Sel de cendre, Arbre de Sel de pierre ponce, Arbre de Sel de basalte, Arbre de Sel de granit, Arbre de Sel de marbre, Arbre de Sel de porphyre, Arbre de Sel de jaspe, Arbre de Sel de serpentine, Arbre de Sel de talc, Arbre de Sel de mica, Arbre de Sel de feldspath, Arbre de Sel de quartz, Arbre de Sel de silex, Arbre de Sel de pierre à fusil, Arbre de Sel de pierre à chaux, Arbre de Sel de craie, Arbre de Sel de marne, Arbre de Sel de gypse, Arbre de Sel de plâtre, Arbre de Sel de ciment, Arbre de Sel de mortier, Arbre de Sel de brique, Arbre de Sel de tuile, Arbre de Sel de poterie, Arbre de Sel de faïence, Arbre de Sel de porcelaine, Arbre de Sel de verre, Arbre de Sel de cristal, Arbre de Sel de miroir, Arbre de Sel de lentille, Arbre de Sel de prisme, Arbre de Sel de lunette, Arbre de Sel de télescope, Arbre de Sel de microscope, Arbre de Sel de chambre noire, Arbre de Sel de daguerréotype, Arbre de Sel de photographie, Arbre de Sel de cinématographe, Arbre de Sel de phonographe, Arbre de Sel de gramophone, Arbre de Sel de téléphone, Arbre de Sel de télégraphe, Arbre de Sel de télégraphie sans fil, Arbre de Sel de télégraphie optique, Arbre de Sel de télégraphie acoustique, Arbre de Sel de télégraphie électrique, Arbre de Sel de télégraphie magnétique, Arbre de Sel de télégraphie chimique, Arbre de Sel de télégraphie mécanique, Arbre de Sel de télégraphie pneumatique, Arbre de Sel de télégraphie hydraulique, Arbre de Sel de télégraphie thermique, Arbre de Sel de télégraphie lumineuse, Arbre de Sel de télégraphie sonore, Arbre de Sel de télégraphie visuelle, Arbre de Sel de télégraphie auditive, Arbre de Sel de télégraphie tactile, Arbre de Sel de télégraphie olfactive, Arbre de Sel de télégraphie gustative, Arbre de Sel de télégraphie cutanée, Arbre de Sel de télégraphie nerveuse, Arbre de Sel de télégraphie musculaire, Arbre de Sel de télégraphie osseuse, Arbre de Sel de télégraphie cartilagineuse, Arbre de Sel de télégraphie tendineuse, Arbre de Sel de télégraphie ligamentaire, Arbre de Sel de télégraphie vasculaire, Arbre de Sel de télégraphie sanguine, Arbre de Sel de télégraphie lymphatique, Arbre de Sel de télégraphie chylifère, Arbre de Sel de télégraphie glandulaire, Arbre de Sel de télégraphie hépatique, Arbre de Sel de télégraphie pancréatique, Arbre de Sel de télégraphie salivaire, Arbre de Sel de télégraphie gastrique, Arbre de Sel de télégraphie intestinale, Arbre de Sel de télégraphie rectale, Arbre de Sel de télégraphie anale, Arbre de Sel de télégraphie génitale, Arbre de Sel de télégraphie urinaire, Arbre de Sel de télégraphie rénale, Arbre de Sel de télégraphie vésicale, Arbre de Sel de télégraphie urétérale, Arbre de Sel de télégraphie urétrale, Arbre de Sel de télégraphie prostatique, Arbre de Sel de télégraphie testiculaire, Arbre de Sel de télégraphie ovarienne, Arbre de Sel de télégraphie utérine, Arbre de Sel de télégraphie vaginale, Arbre de Sel de télégraphie vulvaire, Arbre de Sel de télégraphie mammaire, Arbre de Sel de télégraphie lactifère, Arbre de Sel de télégraphie placentaire, Arbre de Sel de télégraphie fœtale, Arbre de Sel de télégraphie embryonnaire, Arbre de Sel de télégraphie germinale, Arbre de Sel de télégraphie ovulaire, Arbre de Sel de télégraphie spermatique, Arbre de Sel de télégraphie séminale, Arbre de Sel de télégraphie prostatique, Arbre de Sel de télégraphie testiculaire, Arbre de Sel de télégraphie ovarienne, Arbre de Sel de télégraphie utérine, Arbre de Sel de télégraphie vaginale, Arbre de Sel de télégraphie vulvaire, Arbre de Sel de télégraphie mammaire, Arbre de Sel de télégraphie lactifère, Arbre de Sel de télégraphie placentaire, Arbre de Sel de télégraphie fœtale, Arbre de Sel de télégraphie embryonnaire, Arbre de Sel de télégraphie germinale, Arbre de Sel de télégraphie ovulaire, Arbre de Sel de télégraphie spermatique, Arbre de Sel de télégraphie séminale.

Petite Gazette

Nouvelles atmosphériques du 16 juillet

Ajaccio. — 7 heures du matin, + 21 à midi ; 26.2 6 heures du soir, + 25.2 ; minima, + 19.5.

Bastia. — 7 heures du matin, 763 à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, calme.

Etat de la mer, quelques nuages.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des mers matin, + 0.5 ; + 0.4.

Pluie matin, à 9 heures du matin 0.

Au barreau de Paris

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Vincent de Moro-Giafferi, avocat à Paris, a été élu secrétaire de la conférence des avocats pour l'année 1901-1902.

Cette distinction, la plus enviée, la plus ambitionnée par les membres du jeune barreau parisien, obtenue par concours, constitue un succès très envié. Elle est pour notre jeune compatriote le gage certain d'un brillant avenir.

Nous savions déjà que M. de Moro-Giafferi était tenu en haute estime par ses maîtres et ses confrères du grand barreau de la Capitale.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Brevet supérieur

La série des examens s'est terminée par celui des aspirants au brevet supérieur ; un seul candidat a pris part aux épreuves.

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques du jeune fils de M. Jean Lorenzini, âgé de neuf ans, emporté en peu de jours par une cruelle maladie, que les efforts de la science ont été impuissants à combattre. C'était un enfant docile et studieux, intelligent, qui faisait la joie de sa mère.

Le cercueil était porté par des camarades de l'école des Frères ; il était précédé du drap mortuaire par d'autres camarades.

Nous prenons part à la douleur de M. Lorenzini et de sa famille et leur adressons nos condoléances.

Un artiste

Depuis dimanche matin, de nombreux passants s'arrêtent avec plaisir devant le magasin de membles Airola, près de nos bureaux, où est exposé un superbe navire dû à la main d'un habile ébéniste, M. Dominique Airola. Ce ne sont que des mots flatteurs pour cet objet qui a été fait de main de maître. On admire surtout la coque du navire en noyer, véritable chef-d'œuvre d'habileté.

Souhaitons que le travail de M. Dominique Airola soit jugé par tous comme il le mérite, et que les admirateurs soient toujours aussi nombreux. Le navire porte le nom de « Carnot. » A la proue est placé le buste du président dû encore à l'art de M. Dominique Airola.

Décès

On nous annonce de Paris la mort de la comtesse Biadelli, née de Casabianca, fille de l'ancien ministre d'Etat et sénateur, le comte Xavier de Casabianca, et petite-fille du comte de Casabianca, ancien pair de France.

La défunte était la veuve du colonel Biadelli. Elle est décédée subitement en son hôtel.

Cette mort met en deuil les principales familles de notre ville et de la Casinca.

A la Conception

La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne, mère de la Très-Sainte Vierge, commencera aujourd'hui, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception.

Tous les jours, à 5 heures du soir, Salut du Très-Saint Sacrement.

Maison L.-N. Mattei et Cie

MM. L.-N. Mattei et Compagnie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir de *Septembre prochain*, leur Manufacture de tabacs et leur Distillerie seront transférées en leur usine de Toga-Bastia, et installées à l'instar des plus grandes maisons de France et de l'Etranger.

La Maison L.-N. Mattei et Cie n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les exigences du public.

Les nouvelles machines à cigares et à cigarettes qu'elle a acquises tout dernièrement et qui ont été une des merveilles de la grande Exposition de 1900, leur permettent de ne craindre aucune concurrence.

Pour leur distillerie l'e ont fait venir un distillateur ayant travaillé dans les meilleures maisons de Paris.

En un mot, les divers perfectionnements et améliorations que la Maison Mattei a apportés dans la fabrication de tous ses produits font que ces derniers peuvent, mieux que jamais, rivaliser avec les meilleures marques connues.

MM. L.-N. Mattei et Cie engagent, d'ailleurs, leurs clients à visiter leurs nouvelles installations ; ils acquerront par là la certitude d'être mieux servis que partout ailleurs.

N. B. — Toutes les exportations concernant l'intérieur de la Corse ainsi que celles destinées à l'exportation, seront faites de Toga. La marchandise sera rendue franco gare ou quai Bastia. Pour la vente en ville, la Maison L.-N. Mattei et Cie conserve ses magasins, place Saint-Nicolas et rue Sampiero, ainsi que sa Succursale, 10, boulevard du Palais, à côté de l'Hôtel de France.

Ouvriers du port

Le président prie les adhérents de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui mercredi, 17 du courant, à 8 heures du soir, dans le péristyle du théâtre municipal.

Le Président, ALBERTINI.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Au Port

Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, est arrivé de Marseille avec 66 passagers et 227 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Africa*, commandant Pizione, est arrivé de Porto-Torres avec 2 passagers et est reparti pour Livourne avec 22 passagers.

— Le yacht *Victoria*, commandant et propriétaire marquis Charles Santarelli est arrivé de Livourne.

— Le brick goélette *San Pasquale*, capitaine Amberti, est arrivé de Cassis avec 191 tonnes.

— Le voilier *Isolella*, capitaine Bertiloti, arrivé d'Arzio avec 62 tonnes.

BOURSE DE PARIS

	15 juillet	16 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.50	100.50
— 3 p. 0/0 amort.	99.80	99.65
— 3 1/2 0/0	104.70	104.50

Dépêches Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Mouvement Préfectoral

Le Journal Officiel publiera demain le mouvement administratif suivant :

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur.

Sont nommés préfets :

des Bouches-du-Rhône, M. Lutaud, préfet d'Alger ;

d'Alger, M. Rostaing, préfet de la Nièvre ;

de la Nièvre, M. Hyerard, directeur du cabinet du préfet de la Seine ;

de l'Oise, M. Bonnet, préfet de Lot-et-Garonne ;

de Lot-et-Garonne, M. Cruchon, préfet de l'Ardèche ;

de l'Ardèche, M. Belleudy, préfet de la Lozère ;

de la Lozère, M. Meunier, sous-préfet de Compiègne ;

de la Haute-Loire, M. Bonhoure, trésorier-payeur-général de la Vienne ;

des Basses-Alpes, M. Bascou, ancien député du Gers.

Dans les Finances

M. Couppel du Lude, préfet de l'Oise, est nommé trésorier-payeur-général de la Vienne.

Dans la Magistrature

M. Leblond, préfet de la Haute-Loire, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Rouen.

LES MANŒUVRES NAVALES

On télégraphie de Toulon :

L'armée navale, composée des escadres réunies, a appareillé dans la matinée.

Cette force navale comprend 41 navires de guerre de tous rangs, avec une artillerie totale de 1.012 bouches à feu et 15.000 hommes.

ATTENTAT
SUR LE
Ministre des travaux publics

Ce matin, à 10 heures, à l'angle des avenues Gabriel et Marigny, une femme a tiré un coup de revolver sur la voiture de M. Baudin, ministre des travaux publics.

Cette femme a été arrêtée aussitôt et conduite au commissariat du quartier, où elle a subi un premier interrogatoire.

Elle a déclaré se nommer Eulalie Febregnette, née à Nîmes, mariée en secondes noces à M. Olzewski, ingénieur polonais, naturalisé français. Elle est titulaire d'une recette buraliste à Nanterre.

En tirant sur la voiture de M. Baudin, Mme Olzewski avait cru atteindre M. Delcassé.

Le mari a été interrogé dans l'après-midi.

Il a déclaré qu'ils étaient obligés de vivre pauvrement, et que la misère avait poussé sa femme à commettre cet attentat, afin d'attirer l'attention sur eux.

Les deux époux prétendent que des sommes leur sont dues par le ministère des affaires étrangères, et que leurs démarches pour obtenir leur avoir sont restées jusqu'à ce jour infructueuses.

Départ
DES CYCLISTES MILITAIRES

La compagnie des cyclistes militaires combattants du capitaine Gérard, du 147e d'infanterie, en garnison à Sedan, a quitté Paris dans la matinée.

Les 160 unités de la compagnie se forment en sections, sur rang de trois, officiers en tête ; puis, au commandement de : « En selle, marche ! » les quatre sections démarrent et filent avec une cohésion parfaite, avec une précision étonnante.

Le départ a donné lieu à une manifestation des plus chaleureuses.

L'ASCENSION DU MONT-BLANC
par des chasseurs alpins

Une compagnie de chasseurs alpins est arrivée dans la matinée au sommet du Mont-Blanc, avec armes et bagages et sans aucun traînard.

Le « Laos » au Frioul

De nouveaux cas de peste se sont déclarés à bord du *Laos*, parmi les chauffeurs arabes.

En présence de cette situation la direction de la Santé a décidé que la quarantaine imposée aux passagers qui devait prendre fin aujourd'hui serait prolongée de quinze jours.

L'état sanitaire des passagers est absolument satisfaisant.

LA CONDAMNATION
de Jules Guérin

Le gouvernement vient de commuer en la peine de bannissement les années de détention auxquelles Jules Guérin avait été condamné.

Ce matin, à la première heure, Jules Guérin a été extrait de la prison de Clairvaux, et a été accompagné, par des agents de la sûreté, jusqu'à la frontière suisse.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement préfectoral

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature présidentielle un mouvement préfectoral très étendu.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire qui ne concerne pas notre région.

Mouvement dans les Finances

M. Caillaux, ministre des finances a présenté à la signature plusieurs décrets concernant les trésoriers-payeurs-généraux, les receveurs des finances et les percepteurs.

Nouvelles de Chine

Le ministre des colonies a communiqué au conseil les télégrammes qu'il avait reçus de Chine.

Les nouvelles sont, jusqu'à présent, des plus satisfaisantes.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Colonnes anglaises à la poursuite de Sheppers

Quatre colonnes anglaises poursuivent leur mouvement contre le commandant Sheppers qui occupe, à trente milles de Graaf-Reinet, une position imprenable.

L'intrépide boer, qui est en train de se faire une place honorable à côté des Botha, des Delarey, des De Wet et des Krutzinger, a déclaré que le but de sa nouvelle campagne est de venger sur les propriétés des sujets anglais des actes de vandalisme perpétrés par les Anglais en territoire boer.

La marche des anglais

La colonne Modro est à la poursuite du commando Foucher ; la colonne Crabbe poursuit le commando Kruitzinger, et la colonne Goringe est à la poursuite de Van Reenan.

La situation est loin de s'améliorer pour les Anglais dans l'Afrique du Sud.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Perfection au Masque. Hygiénique, Adhésive, Invisible. CH. FAY

ÉTAT CIVIL

MATTEACCIE.

Martinucci Jacques, menuisier, et Bacigalupi Marie-Madeleine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Diversi Jean Pierre, garçon d'hôtel, de Portoferraio (Italie), et Barni Marie-Isolaine, ménagère, de Borgo à Mozzano, (Italie).

Panifico Pierre Xavier, boulanger, et Bastelli Madeleine, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Fafrone Joseph. — Moretti Angèle-Marie. — Paulani Esther-Louise. — Nardini Fortuné-Joseph-Antoine. — Marini Mathéa.

DÉCÈS

Gatti Pierre, célibataire, 62 ans, de Borgotaro (Italie).

Lorenzini François-Mathieu, 9 ans, de Bastia.

Vente par suite de Saisie exécution

Le 18 juillet courant 1901, à neuf heures du matin, heures et jours suivants, sur la place publique de Bastia Saint-Nicolas, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de meubles, effets, et marchandises, consistant en canapés, fauteuils, tables de nuit, tables toilettes, armoires, buffets, commodes, consoles, lits en bois et en fer, tableaux, chaises et autres objets.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J.-J. ORTOLI.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *sa grande concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* ; y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

OREZZA-HOTEL
Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1878 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
POUVANT COUPURES DE JOURNAUX A SE REVOIR SUR TOUS SUJETS A PERSONNALITÉS

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert, lundi 15 juillet, ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres
SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

Dernière parution l'excellente **Eau-de-vie du Mirodor.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte 141 bis c)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dentistes ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STARK, à Hambourg (ou Lille, Nord, en payant) gratuitement et envoie une Brochure explicative sous enveloppe fermée.

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Dames, etc., par numéro est
LA SAISON
20, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en prévenant un marché de ses savons et de l'importance où il en vend, il s'efforcera toujours les commandes qui lui parviendront, de choisir la Savonnerie Corse d'un nouveau type d'été considérable et particulier qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage ceux qui veulent en avoir pour leur usage à exiger leur nom qui ne portera le nom : L. Venturini imprimé sur chaque morceau.

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e.
BIBLIOTHÈQUE UTILE
DERNIERS VOLUMES PARUS
Manuel du Fabricant de Sucre, par Pellet.
Traité pratique de l'agriculteur (sous presse).
Les vins de Champagne (sous presse).
Les grands vignobles de France.
Les Engrais, par Grandeau.
Les Maladies de la vigne (sous presse).
Les Maladies des arbres fruitiers (sous presse).
Les Maladies des céréales (sous presse).
Les Maladies des légumes (sous presse).
Les Maladies des plantes industrielles (sous presse).
Les Maladies des prairies (sous presse).
Les Maladies des vers à soie (sous presse).
Les Maladies des animaux domestiques (sous presse).
Les Maladies contagieuses (sous presse).
Les Maladies parasitaires (sous presse).
Les Maladies microbiennes (sous presse).
Les Maladies des volailles (sous presse).
Les Maladies des abeilles (sous presse).
Les Maladies des poissons (sous presse).
Les Maladies des insectes (sous presse).
Les Maladies des crustacés (sous presse).
Les Maladies des mollusques (sous presse).
Les Maladies des vers (sous presse).
Les Maladies des protozoaires (sous presse).
Les Maladies des bactéries (sous presse).
Les Maladies des virus (sous presse).
Les Maladies des champignons (sous presse).
Les Maladies des algues (sous presse).
Les Maladies des lichens (sous presse).
Les Maladies des mousses (sous presse).
Les Maladies des fougères (sous presse).
Les Maladies des prêles (sous presse).
Les Maladies des lycopodes (sous presse).
Les Maladies des sélaginelles (sous presse).
Les Maladies des isoètes (sous presse).
Les Maladies des équisétacées (sous presse).
Les Maladies des ophioglossacées (sous presse).
Les Maladies des osmondacées (sous presse).
Les Maladies des schizéacées (sous presse).
Les Maladies des gleichéniacées (sous presse).
Les Maladies des hyménophyllacées (sous presse).
Les Maladies des cyathéacées (sous presse).
Les Maladies des dicksoniacées (sous presse).
Les Maladies des matoniacées (sous presse).
Les Maladies des loxsomacées (sous presse).
Les Maladies des thyrsoptéridacées (sous presse).
Les Maladies des plagiogyriacées (sous presse).
Les Maladies des cibotiacées (sous presse).
Les Maladies des culcitacées (sous presse).
Les Maladies des dennstaedtiacées (sous presse).
Les Maladies des lindsaeacées (sous presse).
Les Maladies des saccolomacées (sous presse).
Les Maladies des adiantacées (sous presse).
Les Maladies des pteridacées (sous presse).
Les Maladies des aspidiacées (sous presse).
Les Maladies des blechnacées (sous presse).
Les Maladies des athyriacées (sous presse).
Les Maladies des woodsiacées (sous presse).
Les Maladies des davalliacées (sous presse).
Les Maladies des dryopteridacées (sous presse).
Les Maladies des polypodiacées (sous presse).
Les Maladies des hémionitidacées (sous presse).
Les Maladies des vittariacées (sous presse).
Les Maladies des antrophyacées (sous presse).
Les Maladies des platyceriacées (sous presse).
Les Maladies des schizéacées (sous presse).
Les Maladies des gleichéniacées (sous presse).
Les Maladies des hyménophyllacées (sous presse).
Les Maladies des cyathéacées (sous presse).
Les Maladies des dicksoniacées (sous presse).
Les Maladies des matoniacées (sous presse).
Les Maladies des loxsomacées (sous presse).
Les Maladies des thyrsoptéridacées (sous presse).
Les Maladies des plagiogyriacées (sous presse).
Les Maladies des cibotiacées (sous presse).
Les Maladies des culcitacées (sous presse).
Les Maladies des dennstaedtiacées (sous presse).
Les Maladies des lindsaeacées (sous presse).
Les Maladies des saccolomacées (sous presse).
Les Maladies des adiantacées (sous presse).
Les Maladies des pteridacées (sous presse).
Les Maladies des aspidiacées (sous presse).
Les Maladies des blechnacées (sous presse).
Les Maladies des athyriacées (sous presse).
Les Maladies des woodsiacées (sous presse).
Les Maladies des davalliacées (sous presse).
Les Maladies des dryopteridacées (sous presse).
Les Maladies des polypodiacées (sous presse).
Les Maladies des hémionitidacées (sous presse).
Les Maladies des vittariacées (sous presse).
Les Maladies des antrophyacées (sous presse).
Les Maladies des platyceriacées (sous presse).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN
La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison L.-N. Mattei et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison L.-N. Mattei et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

AVIS
M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence
Tout en sortir du bar, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

A LOUER
présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* Mattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
JARDIN DUVERGER CAMBRAI
Dépôt de gros pour l'Exposition, M. CAUDAL, Fils, 10 rue de la Bibliothèque, 9e arr.

AVIS
AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison L. N. Mattei et Cie chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Laid répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Impuretés parvenues.
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.
Dépôt particulier pour Bastia et la Haute-Corse : M. Pierre-Joseph Simoni, Pharmacien à Bastia.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY
PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
DEMANDER ET OFFRIR L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Dans les Hôtels, Cafés, Restaurants et chez les Fabricants de Liqueurs

00337

20e ANNÉE — JEUDI, 18 JUILLET 1901 — N° 164

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union postale, un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr.
Autres Départ. un an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. ; 3 mois, 5 fr. 50 ; le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

17 Juillet

LA FRANCE COLONISATRICE

Les Antilles françaises, plus heureuses que la Corse, viennent d'obtenir, par l'entremise de leurs représentants, la signature entre l'Etat et la Compagnie Transatlantique pour le renouvellement de leurs services postaux.

L'augmentation de vitesse des paquebots et la diminution des prix de passages et du fret sont les deux clauses acquises en faveur de nos colonies du centre américain.

Nombre de nations, mais la France et l'Italie surtout, vont souvent chercher ailleurs à grands frais ce qu'elles ont à côté d'elles ; c'est-à-dire des pays susceptibles non seulement de rémunérer largement la mère-patrie des sacrifices qu'elle s'imposerait pour eux mais même de l'enrichir.

Il est certain que si l'Italie eut dépensé pour la Sardaigne la moitié des centaines de millions qu'elle a prodigués dans la guerre d'Abyssinie, la Sardaigne, comme la Sicile autrefois pour Rome, serait un grenier d'abondance, alors qu'elle est pauvre, presque inculte et de sécurité douteuse sur les grandes routes.

Mais il faut reconnaître que la Sardaigne est, tout au moins, fort bien pourvue de services postaux.

Malheureusement, il n'en est pas de même pour la Corse.

Le jour où la métropole a déclaré qu'il devait y avoir égalité d'impôts entre elle et nos autres départements, sans se rendre compte que cette tâche n'était ni capable ni prête pour les supporter, elle aurait dû, au préalable, procéder à la réorganisation de ses services postaux que ce malheureux pays attend depuis déjà six ans.

Voilà, en effet, plusieurs années que le fret des marchandises pour la Corse est absolument livré à l'arbitraire, que le prix du transport des voyageurs augmente plus arbitrairement encore dans des conditions fâcheuses.

Et, cependant, de l'avis des esprits les plus autorisés, c'est par l'agriculture seule que la Corse continuera la lutte économique, et peut encore avoir des chances pour se relever et arriver à une prospérité relative.

Mais pour résoudre ce problème ce qu'il faut avant tout ce sont des services postaux rapides avec des prix de transport raisonnables pour les voyageurs et des plus avantageux pour les marchandises.

N'est-il pas tout indiqué que, dans ce but, l'augmentation des moyens de transport est indispensable à la Corse afin de faciliter l'exportation de ses produits à bon marché ?

Il est aussi indispensable que les prix pour les voyageurs soient raisonnables et non draconniens comme ceux d'aujourd'hui.

Cette situation menace de s'éterniser, car on ne fait rien pour avancer.

Tandis que partout on accorde aux voyageurs les plus grandes facilités ; tandis que le voyage de Paris à Bruxelles ne coûte que 25 frs aller et retour, et que celui de Paris à Londres aller et retour ne coûte que 40 fr. 10 — celui de Marseille en Corse revient encore en moyenne à 50 francs.

Toutes les semaines, la Commission maritime fait semblant de se réunir sous prétexte de chercher une solution. Mais tantôt elle n'est pas en nombre, tantôt le ministre, retenu ailleurs, n'a pu s'y rendre. Tantôt, aussi, quand elle est au complet, elle renvoie la séance à huitaine sous un prétexte quelconque.

Et c'est ainsi que recommence la vieille histoire des remises sans fin.

Il est vrai que la représentation parlementaire de la Corse est très affectée de cette situation et se donne beaucoup de mal, dit-on, pour sortir de cette impasse. Mais elle se bute, nous le savons, à un obstacle réel et formidable, que l'on cherche le plus possible à cacher, et qui est, en réalité, celui de manque absolu de fonds à consacrer aux réformes urgentes que demande la Corse.

Qu'on nous permette d'ajouter cependant que si sa représentation qui est presque entièrement ministérielle, et dont les voix dans maintes circonstances ont été plus que précieuses pour maintenir le ministère actuel au pouvoir, voulait exiger en échange la solution ferme et prompte des revendications légitimes que nous avons exposées plus haut, le gouvernement aurait peine à se dérober. — X.

(Tablettes d'un Spectateur).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 Juillet à 8 h. 1/2

1. Allégresse, Damerssemann
2. Les noces de Jeannette, Maillart.
3. Tannhauser, Wagner.
4. Mélopée Catalane,
5. Le Rossignol, Philiberty.

Le Chef de Musique, C. Voulens.

Ephémérides Corses

17 juillet 1793. — La Convention nationale décrète que Paoli est mis hors la loi.

Les menées anglaises du général Corse avaient été dénoncées par les Commissaires de la République Salicetti et Delcher, et la Convention avait aussitôt condamné Paoli.

18 juillet 1793. — Achille Murati est attaqué par les Génois à Furiani.

Après un combat furieux, les patriotes restèrent maîtres du champ de bataille.

Ciavaldini, Marongo et Bonaccorsi, les plus braves d'entre les combattants Corses, périrent dans cette action.

A l'Usine de Barchetta

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de visiter les petites industries créées en Corse, mais il ne nous a jamais été permis de nous rendre aussi bien compte d'un groupement industriel aussi complet que celui dont nous allons nous entretenir ici.

Nous voulons parler d'une visite à l'usine de Barchetta, spécialement outillée pour la fabrication des extraits tanniques. Au premier abord, un emplacement d'un coup d'œil admirable, sur la voie du chemin de fer, en aval de la rivière ; on découvre sur une belle allée de la route nationale, quelques maisons de la banlieue de Campile, puis de vastes bâtiments agglomérés sur un large espace baignant paisiblement dans le Golo le pied de leurs murs de granit et de briques. Constructions neuves et gaies, poussant l'audace de leur activité jusqu'à s'attaquer à la rivière pour la contraindre à réserver une partie de la masse de ses eaux et l'effort de son courant.

Dans ces vastes bâtiments plus de cent personnes veillent et travaillent. La lumière reçue du jour est rendue la nuit en flots électriques. Les wagons chargés sortent de l'usine par les voies de raccordement qui la relient directement à la voie ferrée et vont s'accrocher aux trains. Le contraste est frappant. On entend la vie, les appels des chefs d'équipe, le sifflet des machines, une rumeur, un ronflement prolongé des broyeuses de bois, la galerie des turbines, la machinerie ou galerie des transmissions de mouvement, des scies circulaires, etc. C'est l'usine qui vit, qui agit, qui respire et, sans cesse, fait monter vers le ciel le souffle puissant de cet intéressant organisme en travail de fécondité.

L'ampleur de cet ensemble nous a vivement intéressé. Les meilleures réflexions nous venaient à l'esprit en songeant que notre île, riche en bois de châtaignier, loin de s'appauvrir par la destruction de ces arbres, devrait au contraire trouver une source nouvelle de production en défendant et cultivant le châtaignier au fur et à mesure que la cognée fait son œuvre. A notre sens, c'est ainsi que des bonnes populations devraient désormais entreprendre le travail basé sur des résultats assurés au double point de vue de la production en fruits et en bois pour la construction et les extraits tanniques. En y réfléchissant bien on y parviendra, les reboisements n'étant pas, en somme, difficiles à obtenir. Il y a des mesures à prendre, et ces mesures nous conseillerons de les prendre généralement et radicalement. On comprend du reste, sans qu'il soit besoin d'insister, le côté utile de ces mesures. Que nos paysans les adoptent courageusement. L'avenir leur réservera les meilleurs avantages. Travaillons donc contre vents et marées, mais travaillons sans nous disperser. Ayons un consciencieux travail dans les choses d'importance et dans les petites choses, mais surtout dans les petites. Adoptons également nos devoirs sans nous demander si l'accomplissement de ces devoirs sera remarqué ou non, récompensé ou non. Notre œuvre restera.

En terminant faisons remarquer l'accueil vraiment aimable qui nous a été réservé par le personnel de cet intéressant établissement, où l'on constate la cordialité des rapports entre ouvriers et patrons, si nécessaire au bon fonctionnement de tout organisme vivant.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous officiers et soldats dont les noms suivent :

Castelli Antoine, maréchal des logis, 19e légion, 19 ans de serv., 12 camp.

Marinacce Pierre-Napoléon, sergent-major comptable au pénitencier militaire d'Aïn el-Hadjar, 16 ans serv., 16 camp.

Arrighi Toussaint adjudant commandant greffier de 2e classe à la prison militaire d'Oran, 20 ans de services, 10 camp.

Pietri Mathieu sergent-major serv. au pénit. milit. de Rône, 19 ans serv., 15 camp.

Trojani Antoine, sergent-major surveillant au pénitencier militaire d'Aïn-el-Hadjar, 19 ans de services, 15 campagnes.

Antonetti Philippe-Antoine, sergent surveillant à la prison militaire d'Alger, 18 ans de services, 15 campagnes.

Padovani Ange-François, sergent-major d'infanterie à l'école normale de gymnastique, 16 ans de services.

Ambrosi Mathieu, sergent au 4e rég. d'inf. coloniale, 16 ans serv., 11 camp.

Sacripanti Ferdinand, adjudant au 5e, 12 ans de services, 5 campagnes.

Carboni Jules-Marie, adjudant au 2te, 15 ans de services, 11 camp., 1 citation.

Battini Mathieu sergent au 1er, 13 ans de services, 13 campagnes, Madagascar.

Mariaggi Joseph-François, maréchal des logis à l'escadron de spahis soudanais, élève officier, 8 ans serv., 3 camp., Soudan.

Castellani Nicolas, sergent-major au 2e, 14 ans de services, 6 campagnes.

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XIX

Où les ancêtres à qui ce passe, le vendredi 23 décembre 1587, dans les appartements de Sa Majesté Henri III.

— Le Roi désire me parler ?... Avant le souper, dites vous ? Est-ce pour une affaire d'importance ?

— Je l'ignore, monseigneur. Sa Majesté m'oblige de me l'apprendre. Tout ce que je sais c'est qu'elle attend Votre Altesse dans son vieux cabinet.

— C'est bien, monsieur, j'y vais.

L'huissier du monarque s'était retiré à reculons — en multipliant ses salamalecs.

Un souffle glacé avait couru sur l'assistance. Personne ne parlait plus. Personne ne bougeait plus. Immobilité et muet, tous étudiait son voisin d'un regard furtif et soucieux. Ceux-ci grave ; ceux-là, sérieux ; d'autres consternés. Tous, anxieux, guettaient par l'attente d'une catastrophe qu'ils sentaient s'avancer dans l'aube lugubre de cette journée de décembre.

Le Balafré finissait par partager la stupeur générale.

Sa grande âme subissait l'oppression des prophéties et des indices révélateurs.

Il avait laissé tomber son mouchoir et marchait dessus sans s'en apercevoir ; et il semblait qu'en même temps il eût laissé choir son courage et que, sans avoir conscience, il le foulât du pied.

Il allait indécis d'une résolution à l'autre, ainsi que sans savoir, il jetait son manteau de l'épaule gauche à l'épaule droite.

Machinalement il mit quelques prunes dans son dragoir, et renversait le reste sur une table :

— Qui en veut en prenez.

Marillac lui avait ramassé son mouchoir et le lui avait présenté en lui faisant observer qu'il ne pouvait plus lui servir.

— C'est vrai, répondit-il, j'en voudrais un autre.

Et, comme Saint-Prix lui offrait d'en aller quérir un dans la garde-robe de son maître :

— Non, non, restez... Le Roi attend... Je suis pressé...

Il se redressa avec le mouvement d'un homme qui endormi un instant, sommeillait au réveil l'invasion d'une armée de rats...

Et ce fut l'œil dardant un calme souverain, le front superbe, la lèvre dédaigneuse, qu'il marcha vers la porte et que, du seuil de celle-ci se retournant avec un geste d'une écrasante majesté, où vibrait malgré lui un lugubre pressentiment :

— A tout à l'heure, messieurs, « s'il plaît à Dieu ! »

. . . . . .

Dans l'antichambre, Chicot coiffait son grand corps à la mauville, avec laquelle dans la pénombre de cette matinée d'hiver, il se confondait à l'instar d'un bas-relief de la boiserie. Chicot l'oreille et le cou tendus, Chicot regardait et écoutait, obéissant à sa passion de curiosité irrésistible. Mais une figure ordinairement refroidie par l'indifférence ou contractée par le rire du sarcasme, on ne lisait en ce moment qu'une immense pitié mêlée à une étrange admiration.

Lorsque le duc passa devant lui, — la tête altière et le pas assuré, — l'ancien bouffon étendit le bras, comme pour le retenir sur le bord de sa destinée.

Puis l'éclair d'une réflexion traversa son cerveau ; son bras retomba le long de son corps, et notre Gascon murmura avec le fatalisme arabe :

— « Ce qui est écrit est écrit ! »

XX

Où le lecteur sentira qu'il approche du dénouement.

Sur le Mail lorsque Pergame était tombé — foudroyé par une sorte de congestion, — madame de Santa Fé avait porté vivement à ses lèvres un petit sifflet d'argent.

A l'appel aigu de celui ci, deux valets étaient accourus qui attendaient à quelque distance, et qui sur l'ordre de la senora, avaient transporté le capitaine à l'hôtel de cette dernière.

C'est là que, grâce à des soins empressés, notre ami avait repris connaissance après un assez long évanouissement.

La comtesse s'était installée au chevet du lit de repos sur lequel on l'avait déposé.

Tout d'abord elle l'avait adjuré d'oublier cette petite bourgeoise de province qui avait eu, pour le tromper, plus de machinations hypocrites qu'une coquette de la Cour ou une rôtisseuse de Paris.

Pendant que l'Espagnole versait ainsi de l'huile bouillante sur ses blessures, Pergame passait de la glace au feu et de la sueur au frisson. Par moment il essayait de se révolter contre ce qui frappait son oreille. Puis atteint en plein cœur par l'apparente logique des paroles de la senora et par le souvenir ineffaçable de ce dont il avait été témoin, il retombait dans sa prostration douloureuse en poussant de faibles gémissements. Puis encore à la fin, la colère vint gonfler ce pauvre cœur meurtri, et la noire vapeur qui s'amassait sous son crâne éclata comme le soufflet dans une main maigre. Il se mit sur son séant, les poings fermés, la flamme aux yeux, l'écume à la bouche, — et se dirigea, en chancelant, vers le meuble sur lequel on avait posé son épée.

— Où allez-vous ? s'exclama dona Cruz.

— Me venger.

L'Espagnole se plaça devant lui :

— C'est inutile, prononça-t-elle. La chose est faite ou va se faire. Avant que le jour paraisse, votre ennemi — qui est aussi le mien — aura cessé de nous braver tous deux : le Roi s'est décidé à punir M. de Guise... Quant à sa complice...

— Oh ! celle-là, je m'en charge ! interrompit Pergame d'une voix sifflante.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY
PARIS

Casanova Jean-Philippe, sergent au 60 reg. du trait. ennég., 12 ans serv., 8 camp.

Les Elections Départementales

Calcuccia

M. Mattei adresse aux électeurs de cette commune la circulaire suivante :

Chers Concitoyens,

Dans quelques jours, vous serez appelés à élire votre représentant au Conseil d'arrondissement.

Je sollicite vos suffrages.

Je suis un républicain de la première heure ; je n'ai jamais transigé avec les principes de ma conduite politique ; mon passé répond de l'avenir. Je connais vos besoins, je saurais dévoué à vos intérêts dans toute la mesure de mes forces, si je suis votre élu.

Républicain ardent et sincère, je ne faillirai jamais aux principes qui ont guidé toute ma vie politique.

Je fais un appel loyal à vos libres suffrages, et j'ose espérer que vous voudrez bien m'honorer de votre confiance qui témoignera, par le choix de votre mandataire en ma personne, de votre attachement au gouvernement de la République.

Vive le Niolo !

Vive la République !

DON JOSEPH MATTEI.

Sainte-Marie-Sicché

M. A.-D. Mariani, conseiller général sortant, adresse aux électeurs du canton de Sainte-Marie Sicché, la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

C'est depuis une vingtaine d'années que je vous représente au Conseil général, et je crois vous avoir donné jusqu'ici des preuves suffisantes de mon dévouement pour me dispenser d'une longue déclaration.

Sincèrement dévoué à tous ceux qui veulent bien placer en moi leur confiance, je m'efforce de leur faire le plus de bien que je peux.

Le passé répond de l'avenir !

Dans vos luttes locales, j'ai gardé la plus stricte neutralité, déplorant les rivalités le plus souvent nuisibles aux intérêts publics.

En politique, j'ai le légitime orgueil d'avoir, aux côtés de mon vieil ami Emmanuel Arène, notre éminent député, toujours combattu pour le triomphe de la démocratie insulaire.

Si vous me faites l'honneur de m'élire de nouveau, je ne cesserai de travailler à l'œuvre salutaire d'apaisement et de prospérité, par une compréhension plus large et plus généreuse de nos devoirs sociaux.

Je poursuivrai énergiquement la réalisation des projets qui restent à accomplir pour faire de notre belle et grande vallée d'Ornano la contrée la plus enviée de la Corse.

Je ne faillirai point à cette tâche, et j'ai le ferme espoir de la voir aboutir dans un avenir prochain avec votre patriotique concours.

Une circonstance imprévue m'empêche de me rendre, en ce moment, au milieu de vous.

Mais vous me connaissez depuis longtemps, et je sais que je puis compter sur votre dévouement.

Je confie le soin de mon élection à tous les amis, anciens et nouveaux, en les assurant de ma profonde reconnaissance.

Le succès sera d'ailleurs d'autant plus éclatant que le vote aura été plus spontané et librement exprimé.

Après le scrutin, j'irai personnellement vous remercier et m'enquérir de vos besoins.

E mintenant aux urnes !...

Je livre, sans crainte aucune, mes actes à l'impartiale et souveraine appréciation du corps électoral et j'espère qu'une fois de plus vous m'accorderez vos suffrages, avec cet entrain et cet esprit d'indépendance dont vous vous êtes toujours montrés si justement fiers.

A.-D. MARIANI.
Conseiller général sortant.

Paris, le 10 juillet 1901.

REVUE H. B[illegible]MADAIRE

Paris, le 13 Juillet 1901.

D'une manière à l'autre les dispositions d notre place ne se sont guère modifiées. La baisse a trouvé de opposition, cause du malaise général, n'a fait que s'accentuer, sur les autres valeurs, le mouvement de réaction n'avait cessé à ses contraires, car le public ne commence à distinguer entre ces titres et ceux qui plus stables, lui offrent des garanties de sécurité et d'avenir. Les crises actuelles allemandes et russes ont eu effet montré à notre Europe le danger de placer à ces taux à l'étranger. Il y a plus : les valeurs industrielles allemandes, déjà ébranlées par suite de la faillite d'importantes grandes banques, vont encore beaucoup être sensiblement et l'Empereur dans sa suite à son projet obligeant les banques à mettre, comme en France, dans ses Compagnies d'Assurances, toutes leurs réserves en fonds d'Etat allemands.

Nos Rentes sont restées fermes ; nous retrouvons le 3 0/0 à 100.62, le 3 1/2 s'est avancé à 101.75. Les Sociétés de Crédit sont stationnaires. Le Crédit Lyonnais s'est traité à 1.801, le Crédit Foncier à 847, le Comptoir National d'Escompte à 574 et la Société Générale à 616.

Les valeurs industrielles, l'Obligation Etat rage des Voies est bien tenue à 451, les Forges de Marseille sont actifs à 253 fr. ; la Compagnie Continentale d'Incandescence vont 490 fr. ; la Française Limitée a des dons des à 495 fr.

La baisse n'est accentuée sur les valeurs de traction et de transport.

La guerre de verre Gerchey se maintient à 147.10. La Comp gnie de St-Gobain, en accentuation de la reprise de cette société pour la Belgique, la Hollande et les Pays Scandinaves, a reçu de la municipalité de Bruxelles une commande pour un réseau de pavage de chaussée sur un des plus grands boulevards de cette ville.

Les Phosphates Parisiens se négocient vers 101 fcs. L'Assemblée constitutive de la Société d'Eclairage aura lieu le 30 juillet. On sait que cette Société moyennant le paiement de 4.500 000 frs, prend possession de l'exploitation industrielle et commerciale des produits Parisiens pour la France et ses colonies.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure a fléchi à 70 87 ; l'Italien est calme. Le Serbe a 69 et l'Turc à 61 francs ; les Fondants de reports sur les dépenses ont continué à monter progressivement et l'aisance au chapitre monte encore, sur ce point, sous un aspect des plus favorables.

La semaine a été peu active à Peau-Rue, 3 0/0 97 et 2 0/0 86 50. Banque Nationale 1.105. Crédit Général Liégeois 661 50. Dividende aux huit 100. Ordinaires il omis 21 et secondaires 290. Valeurs charbonnières résistantes.

Nos Chemins de fer Etat bien soutenus : Obligations Ouest 2 1/2 0/0 fr. vaut à 408.

Avis aux Contribuables

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se rendra du 22 juillet au 10 août 1901 tous les jours à 9 heures du matin, à la mairie, pour la tournée générale des mutations à opérer pour la confection des rôles de 1902.

Tous ce qu'un enfant subtil guide et mond[e]. Etonnant pour le Congo tous les savoirs du [monde].

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des 29 premières listes, 6.307.40.

Un neveu du colonel de Suzzoni, 20 ; MM. le capitaine Moracchini, 5 ; Nicolai, retraité, 3 ; colonel Bonavita, 2 ; Farinacci, préposé, 3 ; Marchetti, 3 ; Giacometti, 2 ; Toyet, receveur buraliste, 1. — Total : 39 francs.

Comité de Pino : MM. Franceschi, maire, 20 ; Lucca, adjoint, 10 ; curé Dominici, 5 ; famille Agostini Tommasi, 5 ; Santelli, 1 ; Dominici, 1 ; Paoli, 0.50 ; Benvenuti, 0.50 ; Pietrini, instituteur, 1 ; Olivieri, 0.50 ; Corsi, 0.50 ; Tommasi, 1 ; Un inconnu, 1 ; F. Lucca, 3 ; Cappichi, 1 ; Marcantetti, 1 ; Marcucci, 2 ; Fraticelli, vicaire, 2 ; Santacroce, 1 ; Lucchetti, 1 ; Biasini, 2 ; Giudicelli, 0.50 ; Liccioni, 0.50 ; Antoni, 3 ; Canioni, 1 ; Battisti, 1 ; Mme Arrighi, institutrice, 1.50 ; M. 1. — Total : 67 fr. 50.

de Macinaggio : MM. Perelli, receveur des postes, 1 ; Calvelli, 1 ; Stefani, 0.50 ; Saladini, 0.25 ; Perelli, 0.25. — Total : 3 francs.

du Caire : MM. Camugli, 25 ; Cardosi, 10 ; Tristani, 10 ; Vincenti, 5 ; Bertoni, 5 ; Angelini, 5 ; Chiarisoli, greffier, 10 ; Camugli, commis, 5 ; Celestoggio, commis, 10 ; Paschal, 2.50 ; Malteddo, 5 ; Ambrosi, 10 ; P. Nicolai, 10 ; F. Nicolai, 5 ; Mainstri, 5 ; Sinibaldi, 20 ; Caneri, 26 ; Castelli-bey, 25 25 ; P. Bianchi, 5 ; Tramoni frères, 25.25 ; A. Bianchi, 10. — Total : 234 francs.

MM. Dapelo, commandant le *Manche*, 20 ; Casanova, 5 ; Moracchini, gouverneur de la Guadeloupe, 25 ; P. V. B. 100. — Total : 150 francs.

MM. Monoglia, capitaine de port, 10 ; Dominici, télégraphiste, 10 ; Antoni, pilote, 10 ; Raimondi, 5.20 ; Chiesa, 10 ; Rocca, 5.20. — Total : 50 fr. 20.

Total général : 6.911.10.

La Grève des Chemins de fer de la Corse

Les Syndiqués

Le personnel de la Compagnie de chemins de fer départementaux de la Corse comprend environ 340 agents ; à l'exception d'une quinzaine, chefs de service, fonctionnaires supérieurs, tous font partie du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer.

Avant la grève

On parlait depuis quelque temps d'une grève de tout le personnel des chemins de fer de la Corse : l'arrivée de M. Guérard, délégué du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, a changé ce projet en réalité.

Dans l'après-midi de mardi, la grève générale était décidée en principe et l'appel suivant était adressé à tout le personnel : chefs de gares, employés des bureaux, mécaniciens, chauffeurs, chefs de train, cantonniers, facteurs, hommes d'équipe, ouvriers, etc.

INSTRUCTIONS POUR LA GRÈVE

La grève commencera mercredi matin à l'ouverture du service.

Les mécaniciens, chauffeurs et agents de trains ne sont pas tenus de rentrer à leur point d'attache ; ils resteront au terminus jusqu'à la reprise du travail

Les chefs de gare devront rester à leur gare sans prendre part au service ; ils renseigneront le public sur la cause de l'interruption du trafic ; ils n'accepteront aucune expédition et ne délivreront pas de billets, car ce serait exposer la compagnie à des procès.

Les cantonniers ne feront aucun travail, mais ils devront s'entendre pour faire, à tour de rôle, des tournées sur la voie pour s'assurer qu'aucune détérioration n'est commise.

Pas de violences ni sur les personnes, ni sur le matériel.

La commission exécutive de la grève a son siège à Bastia, au Bar Narelli, avenue Carnot

On ne reprendra le travail que sur un avis portant la signature du Président de la Commission exécutive et le cachet du Syndicat. Cet avis sera affiché dans toutes les gares.

La Commission exécutive.

Les Revendications

Voici les principales revendications formulées par le personnel :

1. En cas de maladie, la Compagnie accorde 15 jours à demi-solde, à partir du 10e jour tout traitement est supprimé.

Le syndicat demandait que les 15 premiers jours soient payés à solde entière, puis un mois à demi-solde ; cessation du salaire après le 46e jour.

2 Au sujet du commissionnement des agents, ouvriers du dépôt, le syndicat demandait que cette catégorie d'agents fut commissionnée après une année de présence.

3. Pour le classement et l'avancement des agents, le syndicat demandait qu'au bout d'un nombre d'années déterminé, l'agent fut promu à une classe supérieure, avec augmentation de traitement.

Ces revendications auraient été présentées, il y a plus d'un an. La Compagnie a répondu au Syndicat qu'elle regrettait de ne pouvoir faire droit à ces revendications, que le sacrifice était trop important et hors de proportion avec la situation financière de la Compagnie ; qu'il ne resterait plus rien pour les actionnaires.

C'est en présence de ce refus de la direction générale, que la grève avait été décidée il y a une dizaine de jours ; on n'attendait plus que le signal ; ce signal a été donné mercredi matin dans toute la Corse.

Commission exécutive

Une commission a été nommée ; elle est ainsi composée : MM.

Villanova, mécanicien, président ; Guidoni, chef de train, trésorier ; Ottavi, facteur-chef à Bastia, secrétaire ; Matteoci Ours, homme d'équipe ; Matteucci, cantonnier ; Rossi, cantonnier, membres.

A la Sous-Préfecture

Cette commission s'est rendue à la sous-préfecture et a fait connaître la décision qui avait été prise.

M. le Sous-Préfet s'est efforcé de les engager à ne pas cesser le travail. Il leur a annoncé qu'il devait se rendre à Paris dans quelques jours et qu'il aurait fait une démarche personnelle auprès de M. le directeur général Zess, afin d'arriver à une entente.

Les délégués ont fait remarquer qu'ils attendaient depuis longtemps, que leur décision était irrévocable, qu'ils étaient cependant prêts à transiger dans le cas où M. le Sous-Préfet prendrait l'engagement d'obtenir ce qui faisait l'objet de leurs justes revendications.

M. le Sous Préfet ayant fait observer qu'il se trouvait dans l'impossibilité de prendre un pareil engagement, parce qu'il n'était pas le maître, les délégués se sont retirés.

Réunion matinale

Les grévistes étaient convoqués pour cinq heures du matin au bar Narelli. Personne ne manquait à l'appel. M. Villanova a pris la présidence.

M. Guérard a rendu compte des entrevues qui avaient eu lieu hier entre M. le Sous-Préfet et la commission exécutive, et de l'insuccès de ces entrevues. Il a dit qu'en cet état de choses il ne restait plus qu'à se déclarer immédiatement en grève, mais qu'il fallait agir avec le plus grand calme.

La motion a été approuvée et la grève déclarée.

Les grévistes sont restés là jusqu'à huit heures, s'entretenant tranquillement de leur situation.

Dès que les gendarmes ont quitté la gare, ils se sont retirés.

Derniers départs

Mercredi matin, la Compagnie avait organisé un train spécial de marchandises, qui devait aller chercher du bois dans les gares de la côte orientale. Ce train est parti à 5 heures du matin, mais arrivé à [illegible] n'était pas assuré à la gare de Biguglia.

Le Furiani, ce train a dû rentrer à Bastia.

Le train ordinaire n° 3, pour Ajaccio et Calvi, est parti à 6 heures 32, avec des voyageurs, sous la direction de M. Terrarossa et le concours des chefs d'atelier. Ce train devait arriver à Ajaccio vers 3 heures.

Le train 9, pour Ghisonaccia, qui devait partir à 8 heures 31 était en place, les billets de voyageurs avaient été distribués ; au dernier moment M. le commissaire de surveillance a fait rendre l'argent aux porteurs de billets, et annoncé que tout service était suspendu sur tout le réseau.

2e réunion au bar Narelli

Une deuxième réunion a eu lieu hier soir, à 5 heures, au Bar Narelli, sous la présidence de M. le mécanicien Villanova. Tout le personnel de Bastia y assistait.

M. Guérard a rendu compte de la situation et des incidents de la journée. Deux trains seulement ont pu être mis en circulation : le train spécial des marchandises et celui d'Ajaccio.

Ce train est parti sous la direction du chef de service de la voie.

M. Guérard a ensuite donné lecture de deux lettres émanant des groupes du Continent dans lesquelles on annonce l'envoi de subsides aux camarades grévistes.

M. Guérard soumet enfin à la commission exécutive les deux solutions suivantes :

1. Entamer les négociations avec la Compagnie.

2. Prier M. le Sous-Préfet d'intercéder auprès du Gouvernement pour que la déchéance de la Compagnie soit prononcée et par suite la reprise de l'exploitation par l'Etat.

Dans ce dernier cas les grévistes s'engageraient, pour le moment, ne formaler aucune revendication.

Cette dernière solution a été adoptée à l'unanimité.

Avant de se séparer, le président a invité les camarades à être exacts à toutes les réunions et principalement à celle qui aura lieu au théâtre.

Service postal

Le service postal a été immédiatement assuré sur la côte orientale au moyen du fourgon de l'automobile qui doit desservir le Cap Corse.

Ce fourgon est parti de Bastia vers midi pour Ghisonaccia ; il sera de retour jeudi matin vers 6 heures et repartira entre 11 heures et midi.

Le service entre Ajaccio et Bastia sera assuré par des voitures, ainsi que celui de la Balagne par Calvi et Ponte-Leccia.

Le train parti de Calvi à 7 heures du matin est arrivé à Ponte-Leccia avec les dépêches du continent. Cette localité étant dépourvue de bureau télégraphique et étant desservie par un receveur-buttier, aucune instruction n'a pu être transmise pour la direction à donner aux dépêches du continent.

Le train de Calvi est parti en retard parce que, dans la nuit, des personnes restées inconnues, avaient vidé le château d'eau.

⁂

On a affiché à la sous-préfecture la dépêche suivante de M. le Préfet :

Courrier sur Ghisonaccia sera assuré par fourgon automobile qui doit partir aujourd'hui de Bastia sur Ajaccio.

Le train parti à 6 h. 30 de Bastia paraît devoir arriver ici durant la journée à l'heure réglementaire.

Le courrier du continent est parti ce matin de Calvi à 7 heures. L'administration des postes avisera aux mesures à prendre demain pour courrier.

Réunion publique

Une réunion publique aura lieu ce soir, à 4 heures, au théâtre. Les membres du Syndicat se proposent de rendre compte des causes de la grève, d'exposer leurs revendications aux commerçants pour dégager leur responsabilité.

But du Syndicat

Le Syndicat espère au moyen de la grève mettre la Compagnie dans l'impossibilité d'effectuer le service et croit que dans ces conditions elle se trouvera déchue de tous ses droits, et que l'Etat se substituera à elle pour assurer le service par ses soins.

Service d'ordre

Le service d'ordre a été assuré par M. le commissaire central Damas, M. le commissaire spécial Giannoni, et la gendarmerie sous les ordres de M. le capitaine Leccioni. Mais il ne s'est produit aucun incident, aucune manifestation. Les grévistes se sont bornés à ne pas se rendre à leur poste.

L'Arbitrage

La commission exécutive achèvera aujourd'hui le cahier de ses revendications et le soumettra à M. le Juge de paix du canton de Terravecchia et à M. le Directeur de la Compagnie.

Les grévistes sont disposés à accepter l'arbitrage et ne demandent qu'à hâter la solution pour terminer la grève et reprendre le travail, de manière à ne porter aucun préjudice aux intérêts commerciaux du département.

Les Secours

Jusqu'à présent on n'a pas besoin de fonds pour assurer le fonctionnement de la grève, les versements faits par les membres du syndicat suffisent.

Dans le cas seulement où la grève se prolongerait 8 ou 10 jours, la commission serait obligée d'accepter le concours financier qui lui a été offert par plusieurs groupes du Continent afin de faire face aux exigences des grévistes payés à la journée ou à la semaine.

Entre Grévistes

Les communications entre les grévistes des villes et les gares sont assurées par un service à bicyclettes. Tous les grévistes sont sans retard informés des moindres incidents.

Cessation du service

La Direction nous prie de publier l'Avis suivant :

AVIS.

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur de porter à la connaissance du public que par suite de la grève, elle est placée dans la nécessité de cesser momentanément le service des trains et le transport des marchandises.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 15, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, tâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 17 juillet

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 24.5
8 h. 1/2 soir. 26.4 6 heures du soir, + 26.
Midi. + 30. minima, + 20.8

Barombre — 7 heures du matin, 765 m/m, 765 mm. 6 heures du soir 764 mm
Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré
6 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle
Hauteur des vagues matin, 0 40 soir 0 25
Pluie tombée, 0 heures du matin.

⁂

Brevet supérieur

M. Rimattei Frédéric, seul candidat au brevet supérieur, a été reçu définitivement avec les félicitations du jury.

⁂

Sans gêne

Par ces temps caniculaires, ce n'est pas dans notre ville que l'on doit aller chercher l'air pur et rafraîchissant. La situation de Bastia s'y oppose, les habitants aussi.

Ceux ci, — quelques-uns, heureusement, — n'ont pas encore compris que la saleté est l'ennemie de l'hygiène, que les immondices déposées dans les cours et le long des établissements exhalent des odeurs pestilentielles qui sont intolérables. C'est ainsi que lorsque les passants arrivent tout près de l'église Saint Roch, à la rue Neuve, ils ne peuvent s'en écher d'exhaler des nausées de dégoût devant le spectacle écœurant dont ils sont témoins. Vous savez qu'autrefois, des water-closets se trouvaient au coin de cette rue, et que depuis bien des mois, on a songé à les faire disparaître. Or des gens trop *jemenfichistes* ne se gênent pas pour... Comment dirais-je ? enfin, pour... Vous me comprenez ! Et alors, il arrive que chaque jour, sous la caresse chaude du grand soleil, de vrais fleuves rougeâtres coulent sous les yeux de promeneurs scandalisés.

Il est temps que pareille situation prenne fin. Nous ne sommes pas dans une bourgade sauvage de l'Océanie. Non ! Nous habitons la ville principale du département, et c'est parce que nous sommes civilisés que nous protestons et que nous prions la police de se montrer impitoyablement sévère envers les gens qui prennent les murs pour des water-closets.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
V. J.-B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

16 juillet — 17 juillet

Amort 3 % ancien	100.50	100.25
— 3 % 0/0 nouveau	99.65	99.00
4 % 0/0	101 50	101.65

Dépêches du Service Télégraphique pour Special de Nuit

ÉCHOUEMENT du « Lucya » aux Moines

Perte du bateau

de Propriano :

Hier soir, à 8 heures, par temps brumeux, le vapeur français *Lucya*, capitaine Cirioutades, s'est échoué sur les rochers des Moines en face de Roccapina, au même endroit où échoua, il y a une dizaine d'années, le vapeur *Tasmania*, de la compagnie péninsulaire.

Le *Lucya* était parti de Marseille à destination de Saigon, avec un chargement de 6,500 tonnes de marchandises diverses.

Il y avait 2 passagers et 40 hommes d'équipage. Tous sont sauvés.

Le paquebot a son avant défoncé, la cale est pleine d'eau.

Le vapeur de sauvetage *Berger Williems* est parti aujourd'hui à midi de Maite pour le renflouement.

Deux torpilleurs, de la Défense mobile de la Corse, se trouvent sur les lieux.

Deux autres vapeurs sont prêts à Malte, pour partir au secours de la *Lucya*, si la nécessité l'exige.

⁂

7 h. 20 s.

Le vent ayant continué à souffler avec violence, et la mer étant toujours démontée, le vapeur est complètement démoli.

Le navire et la cargaison sont considérés comme perdus.

Les passagers et l'équipage sont arrivés à Bonifacio, où la population les a reçus chaleureusement.

Nomination

M. Maurice Tommasi, chevalier du mérite agricole, attaché à la sous-préfecture de Bastia, est nommé juge de paix à Doudeauville (Seine-Inférieure).

⁂

M. Piaraggi-Bianconi est nommé greffier de la justice de paix du canton de Brando, en remplacement de M. Giorgi, décédé.

EN ALGÉRIE

ATTENTAT SUR MAX-RÉGIS

On télégraphie d'Oran :

M. Max Régis, arrivé hier soir à Oran, se rendait au Casino, accompagné d'un ami, lorsqu'il fut assailli par un individu qui lui porta un coup de couteau à la nuque, lui faisant une blessure d'une profondeur de quatre centimètres.

L'agresseur a été immédiatement arrêté.

Aussitôt après mais une violente bagarre s'est produite entre les partisans et les adversaires de M. Max Régis.

La police est arrivée et a procédé à une trentaine d'arrestations. M. Louis Régis et M. Irrun, chef des antisemites, se trouvent au nombre des personnes arrêtées.

LE PAPE et la loi sur les Associations

Le *Gaulois* se prétend en mesure d'affirmer que le Pape a adressé aux congrégations religieuses des instructions pour les inviter à la conciliation dans ses extrêmes limites.

Le Saint-Père dit qu'il ne veut pas aggraver la situation ni provoquer une rupture sans y être absolument forcé.

Il exhorte les évêques à conseiller aux congrégations de prendre avec eux les décisions nécessaires.

LES GRÈVES

GRÈVE DE PITTSBURG

Une grande grève vient d'éclater à Pittsburg, dans la région des aciéries. 74,000 ouvriers sont en grève.

LA GRÈVE DE MARSEILLE

Malversations de fonds. Arrestation des coupables

de Marseille :

Le président et les membres de la commission exécutive de la dernière grève des ouvriers des ports et docks de Marseille ont été arrêtés, pour malversations de fonds. Ils auraient détourné une somme de 2 000 francs au préjudice de leurs camarades.

Maladie de Tolstoi

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que l'état du comte Tolstoï est désespéré.

EN ANGLETEARE

Manifeste de lord Rosebery

de Londres :

Lord Rosebery a publié un manifeste dans lequel il blâme les libéraux de ne pas savoir prendre un parti dans les questions de guerre et d'impérialisme.

Il dit que l'Angleterre traverse une crise qui peut avoir une influence illimitée sur son avenir.

Lord Rosebery ajoute qu'il ne voit pas une issue favorable.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Prisonniers à Prétoria

Les membres du gouvernement de l'Etat libre d'Orange, capturés par la colonne Brotwood, ont été transférés à Pretoria.

La commission des indemnités

On télégraphie de Londres :

La commission chargée d'examiner les réclamations d'indemnités pour les évictions du sud de l'Afrique a commencé, depuis hier, à étudier les affaires pour lesquelles il n'y a pas de dépositions orales.

Toute discretion est laissée aux puissances amies en ce qui concerne la nature des témoignages à produire.

L'examen a lieu par nationalités.

Les réclamations des Italiens arriveront les troisièmes ; celles des Français les cinquièmes, et celles des Espagnols les huitièmes.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture
dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.
Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.
Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des P.U. modérés.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure
M. E. GIUNTOLI, ex bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Station d'Eté en Corse
GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres
SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio
Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.
Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Vente
par suite de Saisie exécution
Le 18 juillet courant 1901, à neuf heures du matin, heures et jours suivants, sur la place publique de Bastia Saint-Nicolas, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de meubles, effets, et marchandises, consistant en canapés, fauteuils, tables de nuit, tables toilettes, armoires, buffets, commodes, consoles, lits en bois et en fer, tableaux, chaises et autres objets.
Cette vente se fera au plus offrant et dern er enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.
L'huissier poursuivant,
J. J. ORTOLI.

THE OCEAN ACCIDENT
La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes natures
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY
Capital social 25 000 000
Capital souscrit. 11.185.645
Réserves au 1899 . . . . . 18 828 036
Primes encaissées en 1899. . 17.968.617
ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*
Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CRESHAM
ASSURANCES sur la VIE et RENTES
Fonds Particuliers au dessus des engagements
DOTATIONS D'ENFANTS
Inspecteur pour la Corse : M. Charles-Félix POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job
M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.
On demande des appreciteuses ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
N'suivez a M. le Docteur STAUB, Libération sans Salive Mercurielle, guérissant rapidement et sans Rechute Expérience sous surveillance locale
EAU des CARMES
du
GUÉRIT
FRÈRE
Mathias
Maladies, Indigestions, Maux de tête, Migraines, Crampes d'estomac, Manque d'appétit, Se méfier en général et le nom du Frère Mathias.

Restaurant du Nucciulu
M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où on trouve une source d'eau délicieuse.
Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eau d'Orezza.
Balançoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

OREZZA-HOTEL
Granajola, Villa Manfredi
Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui téléphoneront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence ; car* il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. CIANFANELLI.

A la Grande Maison
1, Rue Miot, Bastia 1,
La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.
A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'astonner exclusivement à la *Mesure* et à *l'Article Lingerie* pour homme la Maison va commencer la *liquidation de son stock 00 000 francs de Confections.*
Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.
Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

MAUX DE JAMBES
VARICES
DARTRES
ULCÈRES
ECZÉMAS
EAU PRÉCIEUSE
Dépôt à Bastia, pharmacie Taillet, à Ajaccio, pharmacie Guasco fils.

Etude
de Me Lucchetti
Avoué au Tribunal Civil
de Première Instance de Calvi

VENTE
sur saisie-immobilière

Il sera procédé le treize août mil neuf cent-un, à huit heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné.

Lot unique

Se composant de l'immeuble dénommé Valle, jardin potager alimenté par une source d'eau avec réservoir en maçonnerie, situé sur le territoire de la commune de Corbara, le dit immeuble est en outre complanté à oliviers, amandiers, arbres fruitiers et vigne, avec maisonnette par indivis avec le sieur André Mariani, et se composant d'une pièce au rez-de-chaussée et de trois pièces au premier étage avec pressoir à vin, le tout borné de trois côtés par le jardin du dit Mariani André et d'un autre côté à chemin public, d'une contenance approximative de quatre-vingt-huit ares, trente-cinq centiares, et figurant à la matrice cadastrale de la dite commune, Section A, numéros 588, 590, 595, 596, 597, 598, 598 bis, 600 et 608.

Cet immeuble avec dépendances a été saisi à la requête du sieur Mariani André, propriétaire, demeurant et domicilié à Corbara, ayant pour avoué M. Lucchetti, sur les sieur et dame Pierre-Paul et Cécile née Passani conjoints Mariani, propriétaires demeurant et domiciliés à Corbara, par procès-verbal de l'huissier Zigliara, du cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, visé le même jour, enregistré et transcrit après dénonciation aux parties saisies au bureau des hypothèques de Calvi, le vingt-six août 1898, vol. 17, numéro 6.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix de cinq cents francs, ci, 500 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le quinze juillet mil neuf cent un, par l'avoué soussigné.

Signé : LUCCHETTI.

Enregistré à Calvi, le quinze juillet 1901, folio 5, case 10. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
Signé : LUCCHETTI, Avoué.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX
OREZZA-HOTEL
(Granajola, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année
S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine. Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ACÉTYLÈNE

Soc^té d'Etudes et de Construction	ACETYLÈNE
APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR Système V. DAIX	ALAMBICS
	DEROY Fils Aîné, Lauréat
	LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACETYLÈNE	CARBURE DE CALCIUM
ETABLISSEMENTS L. LIOTARD	

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmacies, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

USAGE INTERNE. Dose : 1 à 2 verres à Bordeaux par jour. — EXTERNE. Compresses imbibées de Vin Chaud, en lotions, frictions, etc., sur les parties malades.
E. Chastan, 11 rue J.-J. Rousseau Paris.

Offrez à Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OTTREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les femmes très fumer ce cigare

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreux imitateurs qui font tout leur possible pour tâcher de faire croire qu'ils sont les seuls à employer les mêmes matières premières que la Savonnerie Corse et qu'ils font absolument les mêmes produits.

Il met en garde contre les nombreux imitateurs qui font tout leur possible pour tâcher de faire croire qu'ils sont les seuls à employer les mêmes matières premières que la Savonnerie Corse et qu'ils font absolument les mêmes produits que ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, Imprimé sur chaque morceau.

FER BRAVAIS
TONIQUE, APÉRITIF, DÉPURATIF
Le meilleur des cigares à 10 centimes est toujours celui qui contient le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

20e ANNÉE — VENDREDI, 19 JUILLET 1901 — 00339 — N° 1165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un an, 25 fr. 6 mois, 12 fr. | le port en sus.
AUTRES DÉPART. : 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. Vincent de Paul.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 04 m.
LUNE : Premier quart, le 23 — Pleine, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Jérôme Emilien.

18 Juillet

FAUCHAISON RETARDÉE

Dans la création d'une prairie, le cultivateur doit avoir soin de choisir des plantes fourragères fleurissant à la même époque, afin d'avoir une uniformité parfaite dans l'exécution des travaux de l'exploitation, assez pénibles au moment de la coupe et à la rentrée de la récolte. Quand les premières fleurs feront leur apparition, il pratiquera la fauchaison, car alors la plante et particulièrement les feuilles sont plus riches en principes nutritifs. Ce dicton passé, les principes utiles concourrent à la formation de la graine, le sol s'épuise en matières fertilisantes et finalement le fourrage est plus difficilement mastiqué et par conséquent moins facilement digéré par le bétail. Il importe donc de faire entrer la faux ou la faucheuse dans la prairie, quand la majorité des plantes sont en fleurs.

Dans la pratique, cette utilité de couper en temps utile l'herbe destinée à donner du foin n'est pas toujours observée et souvent l'on fauche trop tard les prairies, on laisse *mûrir le foin*, comme on dit, et ce, sous prétexte de gagner en quantité, mais on ne s'aperçoit pas qu'on perd énormément en qualité. Les analyses relatives à la valeur alimentaire du foin et de la luzerne de MM. Münix et Guard, publiées ici-même, le montrent surabondamment, pour que nous n'y insistions pas. Et, d'ailleurs, cette augmentation en poids que l'on croit avoir est bien plus apparente que réelle.

En retardant la fauchaison, on court au-devant d'autres inconvénients : on nuit d'abord à la coupe. En effet, plus une plante vit longtemps sur le sol, plus elle s'appauvrit, de sorte que le végétal qui mûrit ses graines enlève beaucoup plus d'éléments utiles que s'il avait été coupé au moment de leur formation. Plus le temps de végétation qui suit la première coupe est long, court ; toutes ces circonstances font donc que la quantité du regain est diminuée.

Autre inconvénient : les mauvaises herbes, produites par la levée des graines contenues dans le fumier, fleurissent en même temps et même plus tôt que les bonnes ; les plus précoces laissent tomber leurs graines mûres, les premières, elles envahissent la prairie et à la fin on a beaucoup plus de plantes inutiles que de bonnes espèces fourragères.

Enfin, en tardant trop longtemps de faucher, on laisse passer le moment le plus favorable pour le favorable pour le fanage de l'herbe ; si les pluies surviennent, le foin est lavé, parfois il se pourrit en tout cas il perd sa valeur marchande et exige des soins particuliers d'entretien pour le dessécher.

Quoi que soit donc le point de vue envisagé, la coupe des fourrages au moment de leur floraison offre des très grands avantages que beaucoup de cultivateurs n'apprécient pas toujours.

Mais si l'on ne doit pas faucher tard, on ne doit pas non plus couper trop tôt, car alors les plantes renferment trop d'eau dans leurs tissus, n'ont pas puisé le quantum d'éléments utiles pour être bien nutritives, fanent avec difficulté, ont une conservation douteuse, et en séchant elles accusent un déchet trop important.

Deux cas se présentent qui exigent que l'on fauche avant la floraison : d'abord quand les prairies reçoivent des irrigations fécondantes qui fournissent une herbe drue, s'étiolant, blanchissant au pied et versant, ou bien quand elles sont assises sur un fonds humide. Dans ces deux cas, une fauchaison retardée pourrait amener la pourriture de l'herbe, tandis qu'une fauchaison précoce permet de faire une deuxième et même une troisième coupe ; pour le fonds humide elle facilite le dessèchement du sol par les rayons du soleil et fournit de meilleures conditions de végétation à la seconde coupe.

Une fauchaison hâtive est nécessaire aussi quand la prairie renferme beaucoup de mauvaises herbes annuelles, afin qu'elles ne continuent pas à salir la prairie par leurs graines qu'on aurait laissé mûrir et choir sur le sol. C'est surtout dans les prairies nouvellement créées que la plus grande précaution doit être prise pour empêcher leur envahissement par les mauvaises herbes.

Comme on le voit, l'époque de la fauchaison a une importance très grande, sur laquelle il important d'insister.

J.-B. CASTELLI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

19 juillet 1735. — Le 16 juillet une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise, s'étaient réunis dans les plèves de Moriani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les Patriotes, envoya mille soldats génois, pour donner à ces vendus un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes ses soldats furent surpris, battus et mis en fuite avant d'arriver au terme de leur voyage.

Pétition des Officiers en retraite

MM. les Officiers en retraite de la Corse ont adressé une pétition à la Chambre des députés, au sujet de la non-reversibilité de la pension sur la veuve ou les orphelins des officiers mariés moins de deux ans avant d'être mis à la retraite.

Nous espérons que les arguments développés par nos braves compatriotes seront accueillis par les représentants de la Nation, car ils reposent sur la justice et l'équité.

Voici le texte de cette pétition :

Messieurs les Députés,

Les officiers retraités soussignés, habitant le département de la Corse, ont l'honneur de s'adresser directement à vous pour vous signaler très respectueusement la situation qui est faite par notre législation actuelle à la veuve et aux orphelins de l'officier marié après sa sortie de l'activité.

La loi de 1831 a accordé des droits à la retraite à la veuve et aux orphelins de l'officier que si le mariage a été contracté deux ans avant la cessation des services du mari ou du père. Comme nous tous, vous sères frappés de l'injustice de cette disposition, car il ne nous est pas possible d'admettre que la généreuse pensée de vouloir récompenser ou la personne de la veuve et des orphelins, les services rendus par le mari ou le père, puisse s'arrêter seulement aux officiers mariés en activité de service.

La sollicitude du législateur doit s'étendre à toute la famille des officiers retraités, qu'ils soient mariés avant ou après la retraite. Il ne peut refuser aux uns ce qu'il donne aux autres, et les services rendus à la patrie par le mari ou le père doivent seuls entrer en ligne.

En 1831, le service de l'officier finissait lorsque celui-ci quittait le régiment. Il n'en est plus de même aujourd'hui : l'officier, pendant cinq ans, ne cesse d'appartenir à l'armée. Et, en cas de guerre, où la France puisera-t-elle des officiers pour encadrer ses unités de formations et assurer les divers services ? Dans les vieux officiers retraités. Dans ceux qui, n'étant même plus liés aux obligations du service militaire, auront toujours à cœur de se tenir à la disposition de la patrie en danger.

Toutes ces considérations suffisent à faire ressortir ce qu'il y a d'injuste dans la loi actuelle sur les pensions de retraites. A la rigueur, vous pourriez punir le père et la mère de s'être mariés trop tard, mais les pauvres orphelins, pourquoi les laisseriez-vous exposés, en bas-âge, à toutes les misères de la vie, parce que leurs parents les auraient fait venir au monde trop tard ? Et pour quelle raison assureriez-vous une aisance relative aux uns, et laisseriez-vous les autres plongés dans une affreuse misère ? Tous ne se réclament-ils pas des services rendus à la patrie par leur mari ou père ?

Ah ! si, comme nous vous connaissez les misères qui atteignent malheureusement trop souvent la famille des officiers retraités ! Si vous nous voyiez suivre le cercueil d'un camarade, qui emporte avec lui toute la fortune de la famille, et laisse derrière lui de petits enfants abandonnés de tous et déshérités de la patrie, que leur pauvre père avait pourtant servie avec dévouement et honneur, vous trouveriez, messieurs les députés, que nos voix ne s'élèvent pas assez haut pour crier à l'injustice...

Non, il n'est pas possible que, après 70 ans, l'esprit d'égalité n'ait pas fait de progrès chez nous, et que l'Assemblée de la République ne répare pas ce qu'a fait d'injuste la Chambre de 1831.

Le sentiment qui nous impose le devoir de vous adresser cette requête nous est dicté par l'esprit de solidarité qui nous anime, esprit que nous avons puisé en défendant le drapeau de la patrie, sur lequel la Révolution a inscrit en lettres d'or les mots de : « Egalité et Fraternité ».

Confiants en votre haute équité, nous vous supplions, messieurs les députés, de vouloir bien prendre en considération notre demande, et veuillez agréer l'assurance de notre haute considération.

Tortoni, Pantalacci, Ottomani, Gilli, Granarolo, Emmanuelli (F.-A.), Volpajola, Raibaldi, Valentini, Fassio, Blasini, Marchi, Leonelli, Ezza, Morelli, Stefani, Peraldi, Degiovanni, Martinetti, Riolacci, Figoli, capitaines en retraite; Martelli, Natali, Castellini, lieutenants en retraite; Fieschi, Ferrandi, Carrega Grisostomi, Bastiani, capitaines en retraite, chefs de bataillon de la territoriale; Giuseppi, garde principal d'artillerie ; Poggi, commandant.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'honneur à M. Cacciavelli Noël, agent de police à Corbara, en récompense d'actes de courage et de dévouement.

Médaille de bronze

M. Cottoli Ignace-Antoine, chef de train à la compagnie de chemins de fer départementaux à Ajaccio, le 27 août 1900, a sauvé une jeune fille au danger d'être écrasée par un train. Déjà titulaire de la mention honorable.

M. Baldacci Antoine, négociant à Ajaccio, le 28 janvier 1901, s'est particulièrement distingué en combattant un incendie.

M. Pietri Paul-Emile, sous-brigadier de gardiens de la paix à Paris, le 17 novembre 1900, s'est distingué en coopérant à l'extinction d'un incendie ; avait précédemment accompli d'autres actes de dévouement.

Mention honorable

M. Battaglini Charles, gardien de la paix à Marseille, le 21 mai 1901 a coopéré au sauvetage des personnes ensevelies sous les décombres d'une maison incendiée.

***

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'honneur à M. Cacciavelli Noël, agent de police à Corbara, en récompense d'actes de courage et de dévouement.

Suite — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

VI

Le dépit de cette pantomime ironique, Dramond, le lendemain, réussit à obtenir de vive voix le consentement que, dans sa féminine sagacité, madame Reginald trouvait déjà clairement accordé, puis il adressa au père de Célestine une demande en mariage dont celui-ci resta d'abord fort surpris ; mais, en apprenant que Teissier avait exprimé le premier la volonté de retirer sa parole, et que sa fille n'apporterait aucun obstacle à cette substitution de mari, le bonhomme ne fit pas attendre longtemps son consentement.

— C'est elle qui se marie, dit-il, qu'elle choisisse, je ne la contrarierai pas.

Courroucé de l'affront dont sa fille avait été menacée, le vieux négociant écrivit aussitôt à Teissier prétendu une lettre dans laquelle il lui donnait le congé le plus formel, et semblait préparer l'impatience de Francis, qui n'épargnait rien pour abréger les préliminaires du mariage. Tous les arrangements furent terminés avec une promptitude merveilleuse. Six semaines environ après la scène du pavillon, l'union des deux amants reçut la double consécration, et M. Simart qui, fidèle à ses antipathies, avait d'abord exprimé le désir que le mariage fût célébré à l'église française de l'abbé Châtel, finit par verser des larmes paternelles après l'exhortation du curé catholique. Quelques jours auparavant, Dramond avait écrit à son ami le billet suivant :

« Mon cher Aristide, il est dans la vie d'étranges vicissitudes : il y a deux mois, tu m'annonçais ton mariage, aujourd'hui je te fais part du mien ; et, chose bizarre, j'épouse la femme à laquelle tu as renoncé. J'espère que nous nous applaudirons tous les deux du parti que nous avons pris. Pour me prouver que tu ne me gardes pas rancune, viens à ma noce, et accepte les fonctions dont tu voulais me charger : tu seras reçu ici en ami par tout le monde. On rompt un mariage, mais rien, je l'espère, ne pourra briser l'attachement que nous nous sommes voué depuis si longtemps. »

Teissier déchira cette lettre en cent morceaux qu'il foula aux pieds ; il proféra ensuite contre les deux époux les imprécations les plus solennelles, accompagnées d'un horrible serment de vengeance ; mais la mort subite de son oncle Marjolier, à qui l'histoire inventée par Francis semblait porter malheur, l'interrompit au milieu de ce paroxisme de fureur et le força de partir pour la Bretagne, où les avides préoccupations de l'héritier firent, pendant quelque temps, diversion aux amers souvenirs et aux projets vindicatifs de l'amant.

Aucune contrariété ne vint donc troubler le bonheur des mariés, le ciel sembla même leur témoigner une faveur particulière en détruisant le germe de discorde puérile qui avait déterminé la rupture avec Aristide. Après un court accès de rage, Soliman s'endormit du sommeil des chiens de bien ; il fut pleuré de sa maîtresse, puis oublié : loi commune à presque tous les défunts.

VII

La lune de miel n'est pas une chimère. A défaut d'amour, l'usage impose aux nouveaux époux un accord auquel se soumettent les humeurs les plus incompatibles, car il n'engage à rien pour l'avenir. En s'aimant d'abord d'une passion sereine dans son ardeur, Célestine et Francis obtirent aux lois du cœur plus qu'à celles du savoir-vivre. Initiée à un bonheur dont elle n'avait jamais deviné les délices, la jeune femme éprouvait pour son mari ce fanatisme mêlé de reconnaissance qui inspire une puissance divine aux êtres qu'elle a créés. Dramond, à son tour s'attachait par une tendresse de plus en plus profonde à la charmante enfant dont le sort lui était confié. Ainsi liés l'un à l'autre par un amour en fleur, qui, pour s'épanouir dans toute son opulence, avait devant lui le long printemps de leur jeunesse, il semblait impossible qu'un nuage obscurcît un seul jour cette douce destinée ; le nuage vint pourtant, et peut-être sa précoce apparition fut-elle un bien : car les orages du matin sont les plus passagers.

Francis avait été emporté vers le mariage par un de ces courants impétueux et rapides qui ne laissent pas à ceux qui y tombent, la force de se débattre ou le temps de réfléchir. Arrivé au but le sang-froid lui revint, et avec lui une appréhension étrange qui s'insinua peu à peu dans son esprit, comme un ver rongeur dans une fleur feuille après feuille. Les défauts de Célestine, qu'il avait traités d'enfantillages tant qu'il en avait été témoin, lui parurent plus graves maintenant qu'il les chercha sans les trouver, il les crut aisément, mais non pas corrigés, et s'inquiéta de leur silence. Un fat eût attribué à son propre mérite le changement survenu dans le caractère de sa femme ; mais, sans avoir trop mauvaise opinion de lui-même, Dramond n'était pas un fat. L'inégalité d'humeur, la douceur inaltérable qui avaient remplacé l'ancienne irritabilité de Célestine, le charmèrent d'abord, l'étonnèrent ensuite, et finirent par lui causer une anxiété secrète. Ne croyant qu'à demi à une révolution qu'il n'avait jamais espérée si soudaine, il l'expliqua par toutes les raisons possibles, à l'exception de la véritable que voici : c'est que l'amour est le plus infaillible des réformateurs.

La lune dort, mais qui m'assure qu'elle ne se réveillera pas ? se disait il parfois en observant à la dérobée la jeune femme, dont le regard, désormais sans éclairs, sommeillait languissamment dans une prunelle de velours.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Une médaille de bronze a été décernée à M. Lorenzi Hyacinthe, fondateur de la Société La Corse, à Paris.

Les Elections Départementales

Bastia-Terravecchia

M. Pierre Valery, avoué à la cour d'appel, conseiller d'arrondissement sortant dans le canton de Terravecchia, sollicite le renouvellement de son mandat et nous prie d'annoncer sa candidature.

Nous recevons la lettre suivante :

Bastia, le 18 juillet 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous prie de vouloir bien annoncer dans votre estimable journal que je pose ma candidature aux élections du conseil d'arrondissement pour le canton de Terravecchia, qui aurait lieu dimanche prochain.

Agréez, etc.

AUGUSTIN LUSINCHI,
Conseiller Municipal.

ARRÊTÉ

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique,

Vu le décret du 2 février 1852,

Arrêtons :

Article 1er. — La ville de Bastia est divisée, en vue des élections du 21 juillet 1901, en trois bureaux de vote établis :

Le premier à Terranova, salle du Tribunal de Commerce, et comprendra tous les électeurs de Bastia (Terranova);

Le deuxième à Terravecchia salle du Tribunal Civil et comprendra tous les électeurs de Bastia (Terravecchia) ;

Le troisième à Cardo et comprendra les électeurs de ce hameau.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 17 juillet 1901.

Le Préfet,

Signé : CAMANIONAU.

Les cartes électorales seront distribuées, vendredi et samedi, à la mairie, aux heures de bureau, et dimanche, 21 juillet, jour des élections, aux abords des sections de vote.

Omessa

M. Quilici a adressé aux électeurs du canton d'Omessa la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,

Vous êtes appelés, le 21 juillet, à élire votre représentant au Conseil d'arrondissement. Cédant aux vives instances de nombreux amis et parents, je viens solliciter vos libres suffrages.

J'ai toujours habité notre canton et vos besoins comme vos aspirations me sont connus. Républicain sincère, ami dévoué du gouvernement, je suivrai, si j'ai l'honneur d'être votre élu, la ligne de conduite tracée par Monsieur Emmanuel Arène, chef incontesté du parti républicain en Corse.

Au point de vue cantonal, je porterai toute mon activité sur vos intérêts généraux et particuliers, et je m'efforcerai, en toutes circonstances, de remplir à votre entière satisfaction le mandat que vous m'avez confié.

Veuillez agréer, mes chers Concitoyens, l'assurance de mes sentiments affectueusement dévoués.

POMPÉE QUILICI.

Paris, le 15 Juillet 1901.

La séance est complètement dépourvue d'animation, sauf les fluctuations de la note sont-elles peu importantes. Le 3 0/0 s'est arrêté à 100,05, le 3 1/2 à 100,55. Les Fonds Etrangers sont calmes ; la grosse fluctuation la propose de l'Extérieure et de la Haute Serbie à 69 à 71 47 et à 61 francs. Les Sociétés de Crédit reprochaient pour la plupart leurs cours de présidente à Bourse.

Valeurs indust'ielles sans animation. Pierre de Vieux Gardiey 115 ; Suez à Forcheux 105 ; Obligations Parts Nationale 370

L'action de la Maison-Blanc est fermée à 214. On sait que c'est la maison M. J. Schneider, d'Amsterdam, qui s'est emparée majoritairement de cette précieuse valeur.

Dans le compartiment Assurances, signalons la hausse assez importante des Obligations de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles à 470.

La création en Russie d'une succursale de la Société Générale se confirme. La nouvelle institution prendra le titre de Banque du Nord. Son capital sera de 4 millions de roubles. On assure que ses opérations seront effectives dès le mois d'octobre prochain.

Chemins Français suisses.

Cour d'Assises

Rôle des affaires d'assises devant être jugées pendant la session du 3e trimestre 1901 qui s'ouvrira le mercredi 24 juillet.

Mercredi 24 juillet. — Savelli Marie-Antoinette, revendeuse, demeurant à Bastia, assassinat. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me de Caraffa.

Jeudi 25 — Leca Pierre-Antoine, cultivateur, de Lopigna, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Mes Decori et de Caraffa.

Vendredi 26 — Franceschini Antoine-Jérôme, Begliomini Alfred, demeurant à Zovaco, enlèvement de mineure et complicité et viol. Min. pub., M. Aubert, substitut du proc. gén. Déf., Mes de Caraffa et Nivaggioli.

Samedi 27. — Luperini Antoine, muletier, demeurant à Sainte-Marie Sichè, assassinat. Min pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Ersa.

NUITS BLANCHES

Vous est-il arrivé de passer des nuits entières sans pouvoir fermer l'œil, le tête brisée par des douleurs atroces, par des migraines violentes ? Avez-vous ressenti les tortures de la névralgie, cette affection qui par ses manifestations ne nous l'épargnons le mieux constitués ? De quelques mots nous donnons ces deux maux est indescriptible et l'être le plus fortement trempé n'y résiste pas. D'un côté, le douleur intense, de l'autre la marque de la mort. Or le marque de somnifères causes des hallucinations, des vertiges suivis d'un abattement complet. Dès le début le mal a été affecté la gaieté a disparu et a fait place à la tristesse. L'œil est hagard, l'air est sombre et inquiète. Parfois on ressent un apaisement suivi le même semble renaître et on se croit guéri, on pourrait se livrer à des excès. Mais tout à coup une crise nouvelle se déclare plus violente et plus douloureuse encore. Voilà les symptômes généraux des névralgies et des maladies nerveuses. Le mal est affreux par la souffrance et la morale aussi. D'où vient donc ces surtout que les Pilules Pink ont une réelle efficacité en rendant tout le sang et en tonifiant les nerfs.

Mlle Marie Vanackère demeurant, 2, rue de la Gare à Wallers (Nord) a fait l'expérience et constate combien sont ses résultats très satisfaisants qu'elle a obtenus grâce aux Pilules Pink

Mlle Marie VANACKÈRE d'après une phot.

« Je souffrais, depuis trois ans de migraines violentes et de névralgies cruelles qui me paralysaient tout le corps en provoquant des douleurs aiguës. J'avais dû cesser tout travail et ce qui me fatiguait le plus était le manque de sommeil. C'est seulement après avoir employé les Pilules Pink que j'ai été entièrement guérie et que depuis plus que 3 mois déjà j'ai pu constater la permanence de la guérison. »

Les Pilules Pink sont une action énergique très puissante contre l'anémie, la chlorose les affections de l'estomac, les rhumatismes et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme.

Les Pilules Pink sont en vente dans les pharmacies et au Dépôt principal Gabion et Cie, 23, rue Vivienne, Paris. Trois francs cinquante la boîte et cinq francs cinquante franco contre mandat-poste.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

La Grève des Chemins de fer de la Corse

Service postal

L'administration des postes a traité avec M. Pascal Luciani, pour assurer le transport des dépêches entre Bastia et Corte. M. Luciani a installé immédiatement ses relais et a mis à la disposition de la poste un omnibus confortable qui pourra recevoir quatre ou cinq voyageurs.

Jeudi le départ de Bastia a eu lieu à 1 heure du soir ; le retour s'effectuera dans la nuit, mais à partir d'aujourd'hui vendredi, les départs de Bastia auront lieu régulièrement à 7 heures du matin ; le retour de Corte, à 11 heures et demie du soir.

Les bureaux de M. Luciani sont situés rue de l'Opéra, en face la Poste. Il est très heureux pour l'Administration d'avoir trouvé un soumissionnaire comme M. Luciani qui a pu installer le service, pour ainsi dire d'heure à heure et dans les meilleures conditions, non seulement pour le transport des dépêches, mais aussi pour celui des voyageurs.

Un convoyeur assure la distribution des dépêches aux facteurs tout le long de la route.

Les dépêches du continent débarquées mercredi matin à Calvi et transportées par le train jusqu'à Ponte-Leccia, ont été confiées à une charrette et sont parvenues à Bastia dans la nuit. Elles ont été distribuées jeudi matin à la première heure avec la dépêche du paquebot de Nice.

Le service est assuré par voitures entre Ajaccio et Corte, Calvi et Ponte-Leccia. Les dépêches de Bastia pour la côte orientale n'ont pas été expédiées, le service n'est pas assuré entre Bastia et Ghisonaccia, selon toutes probabilités l'adjudicataire des Messageries entre Ajaccio-Sartene-Bonifacio-Ghisonaccia effectuera le transport des dépêches jusqu'à Bastia.

Autour de la Grève

La grève des employés du chemin de fer a tout de suite apporté dans le mouvement commercial insulaire déjà si éprouvé, un arrêt qui sera d'autant plus désastreux si sa durée en est plus longue. Elle était prévue et annoncée et elle est venue à son heure suivant le programme adopté par ceux qui l'ont provoquée.

Est-elle légitime ?

C'est le point essentiel à démontrer, et c'est là dessus que nous allons nous appesantir pour bien marquer si elle est en corrélation directe avec les légitimes revendications de tous ceux qui la soutiennent.

Les principales revendications formulées par le personnel des chemins de fer de la Corse sont les suivantes :

1. La situation des employés en cas de maladie reconnue.
2. La retraite.
3. Le classement et l'avancement des agents.

En ce qui concerne la première question les grévistes demandent qu'en cas de maladie reconnue, il soit alloué aux agents malades 15 jours de solde entière et 30 jours de demi-solde.

A cette revendication la Compagnie a donné satisfaction en attribuant à chaque agent malade, un traitement de demi-solde pendant toute la maladie, même si elle a une durée d'un an.

Pour la seconde l'accord serait fait, attendu que la Compagnie allouerait annuellement à chaque employé le 0 pour cent sur le montant de ses appointements dont les 4/5 sont versés à la caisse des retraites pour la vieillesse et le reste remis à l'agent. Elle attribue à son personnel, une somme annuelle, qui si elle était affectée entièrement à sa destination, donnerait comme résultat, après trente ans de services, à l'agent économe, une retraite égale à la moitié de ses appointements.

Quant à la troisième revendication elle est entrée en pleine exécution depuis le premier juin dernier.

A cette date une circulaire a annoncé aux agents de la Compagnie qu'un avancement régulier avait été institué pour eux portant sur un tiers des agents en exercice pris à l'ancienneté et un tiers au choix.

C'est établi, si la Compagnie a donné toutes ces satisfactions, doit on continuer la grève ?

Nul plus que nous ne reconnaît combien est juste la cause que défendent en se mettant en grève, tous ces braves gens qui depuis bientôt 15 ans ont assuré à la Corse un service de chemins de fer ne laissant rien à désirer.

Nous savons combien a été pénible pour eux la résolution qu'ils ont prise, quoique amenée à son heure, elle nous paraît inopportune maintenant et elle pourrait cesser immédiatement si des esprits sages et réfléchis s'entremettaient entre les parties en cause pour faire cesser tous malentendus.

Les revendications des grévistes admises et résolues la grève doit cesser. Si elle continue c'est pour d'autres motifs, pour créer peut-être une agitation mauvaise en Corse, et qui serait stérile et dangereuse. — Pourquoi ne pas le dire — pour en arriver à obtenir la déchéance de la Compagnie dans son contrat avec l'Etat.

Comme si du jour au lendemain, pour le moindre motif, on pouvait briser un acte administratif sagement réfléchi et irrévocablement adopté par les parties intéressées sous toutes les garanties.

Nous n'avons pas de conseils à donner aux grévistes, dont la situation est digne du plus grand intérêt, mais s'il était possible d'élever la voix en leur faveur, nous leur dirions dans toute notre indépendance qu'ils n'ont qu'à formuler leurs revendications d'une façon plus nette et plus catégorique. Si elles sont justes elles seront aussitôt admises, parce qu'aujourd'hui, dans une société d'hommes libres, il faut que la raison et l'équité dominent les intérêts publics et privés.

Se mettre en grève pour obtenir un droit reconnu c'est une obligation irréfutable, la continuer sans motif quand toutes les satisfactions sont données, ce serait un crime, et les grévistes de notre voie ferrée sont loin d'avoir une telle pensée.

Une entrevue

Une entrevue a eu lieu ce matin entre M. Fontaine, directeur de la Compagnie, M Guérard et les membres de la commission exécutive.

M Guérard a exposé les doléances des grévistes.

M. Fontaine a fait connaître les améliorations apportées par la Compagnie dans la situation de ses agents ; sur certains points elles ont même dépassé leurs desiderata.

M. Fontaine a ajouté que dans une question aussi importante, il ne pouvait rien prendre sur lui, que le directeur général et le conseil d'administration étaient seuls juges ; il a invité en conséquence les membres de la commission à lui remettre le libellé de leurs revendications, afin qu'il put les transmettre à la direction générale.

Les délégués ont répondu que le cahier de leurs revendications n'était pas encore terminé, et qu'ils le lui feraient parvenir au plus tôt.

La Réunion du théâtre

La réunion publique a eu lieu, à 4 heures du soir, dans le péristyle du théâtre municipal. Environ six cents personnes y assistaient.

Les membres de la commission exécutive ont pris place au bureau.

M. Villanova, président, a immédiatement donné la parole à M. Guérard, délégué du syndicat national.

Discours de M. Guérard

Nous résumons le mieux possible le discours de M. Guérard.

Des raisons très graves ont poussé les agents de la Compagnie de chemins de fer de la Corse à se mettre en grève. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les employés ont exposé leurs revendications. Les voici :

La côte orientale est malsaine. La Compagnie donnait demi solde aux ouvriers atteints de fièvres et exposés à des rechutes continuelles. Ils demandaient solde entière pendant quinze jours. Dès le début, la direction a refusé ; après plusieurs mois, elle a consenti à payer solde entière pendant quinze jours et demi solde pendant un mois.

Les agents demandaient en outre la solde entière quoique malades, car ce n'était par sur leur demande qu'ils étaient envoyés sur la côte orientale, il n'a été donné aucune suite à cette demande.

Il était nécessaire de montrer immédiatement de quel côté sont les responsabilités.

Les employés demandaient une retraite identique à celle des employés des chemins de fer de l'Etat, c'est-à-dire une retraite égale à la moitié du traitement après 25 ans de services et à 50 ans d'âge. Ils consentaient à supporter une retenue de 5 pour cent sur leur traitement. Refus de la Compagnie.

Les ouvriers des ateliers demandaient comme leurs camarades à être commissionnés. La direction promit d'une façon formelle de faire droit à cette requête, mais ces promesses n'ont jamais été réalisées. Il y a là un fait dont la gravité n'échappera à personne.

Les cantonniers demandaient à être libres le dimanche, mais consentaient à faire, à tour de rôle, une tournée de surveillance chaque dimanche. Refus de la Compagnie.

M Guérard s'occupe ensuite du traitement des agents : la moyenne des traitements est de 83 francs. Ceux-ci demandaient que le personnel fut divisé en classes, et qu'après quelques années les appointements fussent augmentés progressivement. La direction a approuvé ces doléances, mais elle a soumis aux agents les propositions suivantes :

Le personnel serait divisé en classes ; le passage d'une classe à l'autre se ferait au choix et à tour de rôle des vacances. Ce système ne donnait aucune garantie au personnel.

Dans une entrevue avec M. l'ingénieur du contrôle ce fonctionnaire reconnut la nécessité d'améliorer la situation des agents, mais rien ne fut fait.

M. Guérard dit qu'il est nécessaire d'obtenir satisfaction : chacun voudra aider les employés des chemins de fer. Il est facile de trouver une solution.

Du moment que la Compagnie n'effectue pas l'exploitation du réseau, sa déchéance peut être prononcée et l'Etat a le droit de prendre cette exploitation pour son compte. Le réseau a été payé avec les deniers de l'Etat. L'Etat, ne voulant pas s'engager dans une entreprise qui paraissait un peu téméraire, confia l'exploitation à la Compagnie : elle y a trouvé de grands avantages.

Voici les principaux : La Compagnie ne dépasse jamais la somme de 200,000 francs pour ses dépenses de combustible par an, l'Etat lui paye quand même annuellement 216,000 francs, soit un bénéfice pour la Compagnie de 16,000 francs.

L'Etat paie toutes les dépenses.

Si le chiffre des recettes annuelles dépasse celui prévu, l'excédent est partagé entre l'Etat et la Compagnie.

Il résulte de ces opérations un bénéfice annuel de 450,000 francs pour la Compagnie.

Dans une vibrante péroraison l'orateur engage le public à accorder son concours au personnel de la Compagnie, et exprime l'espoir que les autorités supérieures prendront en main la cause du droit.

Ces paroles sont accueillies par des applaudissements et les cris de : Vive la grève, vive la révolution !

L'Ordre du jour

M. Guérard soumet à la sanction de l'assemblée l'ordre du jour suivant.

« Habitants négociants, industriels et ouvriers de Bastia, réunis le 18 juillet au théâtre municipal, au nombre de 600, sur l'invitation des employés des chemins de fer en grève ;

» Après avoir entendu l'exposé des justes et modestes revendications ainsi que la relation des nombreuses négociations engagées sans succès pendant 18 mois avec une patience dont il faut les féliciter ;

» Considèrent que la grève est le seul fait de la Compagnie et que seule elle doit, en être rendue responsable ;

» Invite le gouvernement à proclamer sa déchéance et à assurer au plus tôt l'exploitation du réseau par l'Etat. »

Cet ordre du jour a été adopté par acclamation à l'unanimité. Il sera transmis au ministre du commerce.

La séance a été levée.

Avis de la Commission exécutive de la grève

Camarades,

Ne vous laissez pas intimider par les menaces, mesures d'intimidation ou fausses nouvelles.

La Compagnie enverra probablement, aux agents logés, une sommation d'avoir à quitter immédiatement leur logis. C'est là une simple mesure d'intimidation à laquelle vous ne devez pas vous laisser prendre. Par conséquent, si vous recevez un avis semblable, restez tranquillement chez vous.

D'autres mesures d'intimidation seront sans doute encore tentées : on essayera peut-être de vous influencer en vous envoyant un avis vous invitant à reprendre le travail, sous peine de révocation. Il ne faudrait pas s'en inquiéter, attendu que notre première revendication est : QU'AUCUN RENVOI N'AURA LIEU POUR FAITS DE GRÈVE.

Tous, nous reprendrons le travail en même temps, ou bien nous resterons tous en grève jusqu'à satisfaction absolue sur ce point.

A l'heure actuelle la situation est partout excellente. Nous venons d'avoir une entrevue avec le Directeur : il n'a pas qualité pour traiter lui-même ; il transmettra nos revendications à Paris ; cela va nécessiter de très longues négociations.

Nous avons envisagé une autre solution qui sera poursuivie en même temps ; et qui sera beaucoup plus rapide.

Ce serait d'obtenir L'EXPLOITATION DU RÉSEAU PAR L'ETAT. Dans ce cas, et le Ministère acceptait notre proposition, nous reprendrions immédiatement le travail et ce n'est qu'après, que des négociations seraient engagées avec le Gouvernement, par le Syndicat, nous en rapportant par avance à lui pour l'amélioration de notre sort.

Nous sommes informés que dans certaines maisonnettes les cantonniers et leurs familles n'ont pu s'approvisionner de pain. Nous invitons nos camarades d'Ajaccio, Corte, Calvi, Ile-Rousse, Ponte-Leccia, Casamozza, Folelli, Ghisonaccia, etc. etc. à se préoccuper de cette situation et à prendre des mesures pour faire approvisionner ceux qui manqueraient de pain.

Persévérons, Camarades, dans notre attitude et bientôt, nous l'espérons fermement, nous aurons la victoire.

Bastia, le 18 Juillet 1901.

La Commission exécutive.

PROGRAMME DES REVENDICATIONS
du personnel
des Chemins de fer Départementaux
(Réseau de la Corse).

1. — Aucun renvoi ne sera prononcé pour faits de grève.

2. — Solde de maladie — Quinze jours de solde entière et six mois de demi-solde dans le courant d'une année (en raison principalement de la malaria qui sévit sur une partie de l'île).

3. — Retraite — Pension de retraite égale à la moitié des appointements après 25 années de services et à 50 ans d'âge.

Les employés consentiraient à abandonner, à cet effet, la part de leur gratification annuelle qui n'est pas versée à la caisse de vieillesse, et accepteraient même, s'il était besoin, une retenue sur leurs appointements.

4. — Commissionnement des ouvriers après un an de service.

5. — Repos du dimanche pour les cantonniers de la voie ; ceux-ci accompliraient ce jour là, à tour de rôle, une tournée de surveillance.

6. — Réglementation de l'avancement sur les bases suivantes et conformément au tableau ci joint : Le personnel serait divisé par catégorie en un certain nombre de classes ; il passerait d'une classe à l'autre automatiquement, après un nombre d'années de service déterminé ; une part de l'avancement serait au choix. Dans la dernière classe de l'emploi aucun traitement ne serait inférieur à ceux actuels.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans contestes, les plus solides et les plus perfectionnées.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 18 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 7 à midi ; 27. 6 heures du soir, + 26 5. Maximum, + 30 6. minima, + 21 1

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 6 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux matin, + 0,45, soir, + 0,24

Pluviomètre, 4 9 heures du matin.

Brevet supérieur

M. Rimattei Frédéric, seul candidat au brevet supérieur, a été reçu définitivement.

Doctorat en médecine

M. Félix Pieri, interne des hôpitaux de Marseille, vient de soutenir sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de Montpellier.

M. Pieri a mérité la note très-bien et a été admis au grade avec les félicitations du jury.

M. le docteur Pieri ira s'établir à Marseille où il compte déjà d'excellents amis et où il ne tardera pas à s'assurer une nombreuse clientèle.

Nous le félicitons à notre tour de ses brillants examens.

A l'arrivée

M. le vicomte Paul Darseville, descendu au Grand Hôtel Lingèbre.

Distinction honorifique

S. M. l'Empereur d'Allemagne vient de conférer la croix de chevalier de l'Aigle rouge de 2e classe avec étoile à M. de Peretti de La Rocca, consul suppléant, secrétaire au ministère des affaires étrangères, à Paris.

Faculté des sciences

M. Federici a été reçu au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles devant la faculté des sciences de Lyon.

Les examens

M. Nicolai a été admis au baccalauréat classique 1re partie, devant la faculté d'Aix.

— Ont été admis aux examens de la faculté de droit d'Aix : en 1re année, MM. Bonifassi, Rocca ; en 2e année, M. Carlotti.

— Ont été admis au certificat d'études supérieures devant la faculté des sciences de Marseille : Chimie générale, M. Casanova, mention assez bien ; M. Lorenzi.

Perdu

13 coupons chemins de fer Portugais ; 4 obligations Crédit Foncier ; 4 obligations Ville de Paris, dans une enveloppe.

Les rapporter au bureau du journal contre récompense.

Légion d'honneur

Le premier maître commis aux vivres P.-J. Cristofari, de la *Nive*, a été inscrit d'office sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, pour actions d'éclat, au cours de l'expédition de Chine.

— Le sergent Salvadori, des bataillons d'Afrique, a été inscrit d'office sur le tableau de concours pour la médaille militaire, pour s'être distingué au cours des opérations dans le Sud-Oranais.

Maison L.-N Mattei et Cie

MM. L. N. Mattei et Compagnie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir de *Septembre prochain*, leur Manufacture de tabacs et leur Distillerie seront transférées en leur usine de Toga-Bastia, et installées à l'instar des plus grandes maisons de France et de l'Etranger.

La Maison L.-N. Mattei et Cie n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les exigences du public.

Les nouvelles machines à cigares et à cigarettes qu'elle a acquises tout dernièrement et qui ont été une des merveilles de la grande Exposition de 1900, leur permettent de ne craindre aucune concurrence.

Pour leur distillerie ils ont fait venir un distillateur ayant travaillé dans les meilleures maisons de Paris.

En un mot, les divers perfectionnements et améliorations que la Maison Mattei a apportés dans la fabrication de tous ses produits font que ces derniers peuvent, mieux que jamais, rivaliser avec les meilleures marques connues.

MM. L.-N. Mattei et Cie engagent, d'ailleurs, leurs clients à visiter leurs nouvelles installations : ils acquerront par là la certitude d'être mieux servis que partout ailleurs.

N. B. — Toutes les exportations concernant l'intérieur de la Corse ainsi que celles destinées à l'exportation, seront faites de Toga. La marchandise sera rendue franco gare ou quai Bastia. Pour la vente en ville, la Maison L.-N. Mattei et Cie conserve ses magasins, place Saint-Nicolas et rue Sampiero, ainsi que sa Succursale, 10, boulevard du Palais, à côté de l'Hôtel de France.

Avis

M. Carlini Pascal, marin, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Antoinette Carlini née Antomarchi.

Objet trouvé

Il a été trouvé un perroquet.

Le réclamer au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — NÉANT.

NAISSANCE S. — NÉANT.

DÉCÈS

Vitali Charlotte, 3 mois, de Bastia.
Colombani Paul, 11 mois, de Bastia.

AVIS

La société française des automobiles de Corse effectuera très probablement aujourd'hui deux départs ; l'un pour Corte, l'autre pour Ghisonaccia.

Pour tous renseignements : s'adresser à M. Bernacchi, loueur de voitures.

EAU des Carmes BOYER

SOUVERAINE contre :

Évanouissements,
Vertiges,
Digestions pénibles,
Dyssenterie,
Apoplexie, Congestions.

BOURSE DE PARIS

	17 juillet	18 juillet
3 % amortissable	100,55	100,17
3 % 0/0 perpétuel	99 50	99,52
4 % anciens	104 65	104,65

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Ecole de santé militaire

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles au concours d'admission à l'Ecole de santé militaire :

MM. Candiotti, Maestraggi, Orticoni, de Paoli.

L'Affaire Quilici

La Cour d'appel d'Aix a de nouveau renvoyé l'affaire Quilici au 31 juillet.

Cette affaire devait être appelée aujourd'hui.

Le « Laos » au Prioul

La quarantaine a été levée ce matin.

Les passagers du *Laos* ont débarqué aujourd'hui. Leur santé est excellente.

ARRIVÉE DE M. PICHON

M. Pichon est attendu à Paris vers le 28 juillet.

Départ de M. Doumer

M. Doumer s'embarquera à Marseille le 28 juillet pour rejoindre son poste en Extrême-Orient.

Changements ministériels

La *Patrie* prétend que le ministre des travaux publics est décidé à donner sa démission, à cause de l'état de sa santé.

M. Decrais et un autre ministre seraient également décidés à se retirer.

RENTRÉE DES CHAMBRES

La *Patrie* annonce que la rentrée du Parlement aurait lieu le 15 octobre.

M. Guérin à Bruxelles

M. Guérin est attendu dans la soirée à Bruxelles.

L'AMBASSADE DU VATICAN et *la Commission du budget*

La commission du budget s'est réunie aujourd'hui au Palais Bourbon.

Onze membres seulement assistaient à cette réunion. 22 membres étaient absents.

Par 9 voix contre 2, les membres de la commission du budget ont voté la suppression des crédits alloués à l'ambassade de France au Vatican.

Maladie de Tolstoï

de Saint-Pétersbourg :

Les médecins ont déclaré qu'ils n'avaient aucun espoir de conserver à la vie le comte Tolstoï.

TROUBLES DE SARRAGOSSE

Manifestations contre les catholiques

De graves manifestations contre les catholiques ont eu lieu à Sarragosse.

On compte 46 blessés, parmi lesquels 12 grièvement par balles ou coups de couteau.

Les manifestants ont assailli à coups de pierres un couvent de religieuses du Sacré-Cœur et des Carmélites. Ils ont mis le feu à un autre couvent de religieuses. Celles-ci ont été contraintes de sonner la cloche d'alarme.

Les collèges des Jésuites ont également été attaqués.

Les vicaires capitulaires ont suspendu les processions qui devaient avoir lieu aujourd'hui.

EN ANGLETERRE

Condamnation de lord Russell

de Londres :

Lord Russell a été condamné à 3 mois de prison pour bigamie.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Mort de Charles Botha

Lord Kitchener a annoncé que Charles Botha, neveu du général, avait été tué dans une rencontre, dans la colonie de l'Orange.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Filature de Cocons
Saint-Jeb

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI. Nouveau port. Bastia

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 3 à 4 francs, celle pour deux, de 5 à 7 francs* ; y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. GIANFANELLI.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni-Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eau d'Orezza.

Baleinoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

A. GEORGES
Dentiste Américain

15, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

OREZZA-HOTEL
Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance. (Bureau de Poste-direct.)

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **4** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898). Capital : 10 millions en francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Augeste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de deux artificielles.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 20, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un nouvel appareil et un nouveau graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, émaillure, etc., etc.

En raison de ce qui précède, à dater de ce jour et jusqu'au 1er Août prochain, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix ci-après exclusivement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Armes d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeille, Porte-Bouquets, Encriers, Cadres, Lunes, Loupes, Jumelles, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis 3 années. Montres.

Grand choix de la dernière nouveauté, argent et métal, etc.

Jumelles, argent, métal, Carnets argent et métal à une 1re Elite.

Grand choix de Chaînes, Tabliers, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Pendules, Régulateurs, argent, 1re Elite, et métal blanc. — Gourdes à vin, etc., etc.

Savonnerie Corse

Fabrique de Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera pas le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :
à Cette, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e.

124 VOLUMES **BIBLIOTHÈQUE UTILE** Cinquième série. 10e volume. 1 fr.

DERNIERS VOLUMES PARUS

OREZZA-LES-EAUX

OREZZA-HOTEL
(Granajola, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année
s'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le meilleur des cigares à 10 centimes se vend contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se contenter d'un vin quinquina produit similaire.

USAGE

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
V. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

ACÉTYLÈNE

Soc. d'Etudes et de Construction — ACÉTYLÈNE — Cie Parisienne du Gaz Acétylène

APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR Système V. DAIX Père — ALAMBICS — APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)

DEROY Fils Aîné, Ingénieur — CARBURE (Gros et Détail)

LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900

COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE — CARBURE DE CALCIUM

ETABLISSEMENTS L. LIOTARD

Librairie du PETIT BASTIAIS

DE REBUS CORSICIS

Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia.

Vol. grand in-8° de 450 pp. 5.00 ; franco, 5,66

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap Corse au Quinquina, Quinquina supérieur

L'eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, tant coupées à la main et à la machine

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — SAMEDI, 20 JUILLET 1901 — 00341 — N° 166

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays 22 » » 12 » le port en sus.
Autres Départ.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : S. St Jérôme Emilien.
Soleil : (levers et donnés)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 03 m.
Lune : Premier quart., le 23 — Pleine, le 30
Fête de demain : SS. Rédempteur.

19 Juillet

COLONISATION

LA CORSE

Au banquet annuel de l'*Union Coloniale* qu'il vient de présider, M. Decrais, notre sympathique ministre des colonies, a prononcé ces graves paroles qui méritent d'être retenues :

« Il est bon que l'on sache que le chef de l'Etat s'intéresse particulièrement aux choses coloniales et qu'il étend aussi sa sollicitude à tous ceux qui s'occupent d'affaires commerciales industrielles. »

On gémit sans cesse sur le défaut d'accroissement de la population. — Bien que cette opinion puisse paraître paradoxale, l'un des remèdes les plus efficaces à la dépopulation paraît encore être l'émigration.

La famille honnête se sent un peu à l'étroit sur le sol français. — Le chef de l'Etat a raison d'attirer ses regards vers les colonies où elle peut s'étendre et se multiplier à loisir, pour donner à notre armée et à notre pays ces bras que l'on réclame.

Les colonies ne nous manquent certes pas et notre domaine colonial s'agrandit tous les jours.

Il est toutefois étonnant de voir que la Corse qui est si près de nous offre tant de ressources négligées. Surprin de cet état de choses, nous demandions à un Corse qui aime son pays quelle pouvait en être la cause ; il nous renvoya à cette parole des Ecritures : *Nemo propheta in patria sua*, parce qu'il ne se rencontre personne pour nous diriger.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des cultures que l'on peut demander au sol Corse, — nous laisserons de côté le ver à soie qui lui aussi ne demande qu'à être conduit pour produire.

Nous nous arrêterons seulement quelques instants aux richesses que le sol recèle dans son sein.

Tout le monde connaît l'importance des gisements de sulfates ferrugineux dont celui d'Orezza forme le type principal. On savait docteurs ne tarissent d'éloges qu'une seule eau minérale, — l'eau d'Orezza. Cette eau se trouve en abondance en Corse. Elle fait l'objet d'un commerce d'importation assez important.

A côté de ces eaux bicarbonatées ferrugineuses, il y a les eaux sulfureuses sodiques, chaudes et froides. Ces eaux déclarées d'utilité publique depuis longtemps donnent lieu à une exploitation qui pourrait et devrait être beaucoup plus active.

Comme les eaux empruntent leurs propriétés aux couches de terrains qu'elles traversent, il est facile de voir que le sol Corse doit renfermer une quantité variée de minéraux.

En effet, sans compter ceux que des recherches plus suivies feraient certainement découvrir, on connaît l'existence des divers gisements suivants :

La Houille a donné lieu à quelques tentatives d'extraction qui malheureusement n'ont pas été poursuivies. Des terrains houilliers dans la Méditerranée auraient pour la France une valeur considérable.

Le Fer existe dans les serpentines anciennes et les schistes amphiboliques que la Corse renferme en abondance.

Le Cuivre sous forme de cuivre gris, cuivre natif, chalcopyrite se rencontre en maints endroits connus, sans compter les inconnus plus nombreux encore. Quelques mines sont exploitées, mais il reste énormément à faire.

Le Manganèse et le Chrome dédaignés jusqu'ici se trouvent pourtant dans diverses localités, et pourraient être extraits avec avantages.

L'Antimoine plus heureux donne lieu à quelques exploitations qui pourraient être plus étendues.

L'Arsenique sulfuré se voit dans les schistes amphiboliques et est connu dans plusieurs localités mais sans donner lieu à aucun trafic.

Le Plomb et le Zinc font l'objet d'une exploitation assez étendue, comparant à peine autrefois la moitié des gisements connus.

A côté ou en même temps de ces gisements minier, nous rencontrons des Carrières dont l'exploitation se fait à ciel ouvert. Ces gisements sont innombrables.

C'est d'abord le Marbre avec l'Euphotide, les Porphyres et la Serpentine, matériaux de construction dédaignés sans que l'on sache pourquoi, quoique d'une valeur appréciable.

On rencontre de très belles qualités de Granite porphyroïde susceptibles d'être exploitées. On sait que les Romains avaient ouvert en Corse plusieurs carrières de granite d'où ils ont tiré des fûts de colonnes de toutes dimensions.

La Siénite se fait remarquer par ses belles teintes dans les tons rose-chair, rose-saumon et vert-d'herbe. Les environs d'Ajaccio présentent des roches remarquables d'une exploitation facile et pourtant négligée comme tout le reste.

Les matériaux de construction sont en telle abondance en Corse qu'il est impossible d'en énumérer les gisements connus.

La Corse peut fournir une bonne ardoise qui serait un peu lourde sans doute, mais qui pour cette raison serait préférée partout où les constructions ont à redouter des coups de vent.

Nous mentionnerons, pour ordre seulement, les pierres à chaux et à plâtre qui pourraient aussi faire l'objet d'une exploitation fructueuse.

Nous abordons l'amiante que seule de toutes nos possessions françaises la Corse peut produire.

Ce minéral est incombustible et infusible, et donne lieu à une foule d'applications, malheureusement trop peu étendues encore, mais qui par la force des choses seront bientôt généralisées.

Il est imputrescible, propriété trop peu mise en pratique, et qui pour l'eau potable par exemple a l'avantage de la purifier tout en la clarifiant.

L'amiante est un isolant du son, de la chaleur, de l'électricité, ce qui donne la perspective d'une foule d'applications qui dans un temps prochain rendront ce produit aussi répandu que le caoutchouc.

Même au point de vue de l'agriculture et de la viticulture, l'amiante est appelé à rendre de sérieux services. Les déchets d'amiante se composent de sulfate de fer, de carbonate de chaux, de silicilate de magnésie et d'alumine de fer, tous les éléments nutritifs essentiels à la vigne et à la plupart des plantes.

Sous forme de cailloux, l'amiante donne des fibres qui se prêtent très bien à la filature et au tissage ; les résidus donnent un papier et un carton dont les propriétés sont aujourd'hui connues.

Il existe en France quelques usines qui fabriquent l'amiante, qu'elles tirent de l'étranger et qui toutes sont prospères.

L'amiante joue un grand rôle dans la marine comme au ministère de la guerre. — La France a intérêt à ne pas rester plus longtemps tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement de ce produit qui en temps de guerre peut être d'une nécessité supérieure.

L'un de nos amis est concessionnaire en Corse d'une abondante carrière d'amiante dont l'exploitation peut procurer les plus beaux bénéfices.

L'extraction a été faite depuis plusieurs années, mais sur une trop faible échelle pour permettre à l'amiante corse de s'imposer à la consommation.

L'exploitation n'exige que des capitaux relativement restreints. Le concessionnaire est tout disposé à partager ses bénéfices avec la personne qui voudrait bien l'aider.

Pour notre part nous serons heureux de fournir tous les renseignements nécessaires aux personnes que pourrait intéresser cette question d'une importance capitale à tous les points de vue

A. SOUDAIN,
Publiciste.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Gabrielli, capitaine au 17e régiment de dragons, détaché au service des remontes, passe au 30e régiment de chasseurs, et est maintenu dans le service des remontes.

— M. Battesti, chef d'escadron de gendarmerie breveté, à Châteauroux, passe à l'escadron de la garde républicaine.

— M. Gistucci, lieutenant au 3e bataillon d'artillerie de forteresse, est nommé à la 1re classe de son grade.

M. Tomasini, capitaine au 17e bataillon d'artillerie de forteresse à Porquerolles, est classé au 2e régiment pour commander la 6e batterie.

— M. Orsini officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran, est désigné pour l'hôpital militaire de Bastia.

Grandes Manœuvres en Corse

Le *Temps* annonce que le port, d'Ajaccio qui a déjà joué un rôle important dans les manœuvres à double action, va occuper également une large place dans les manœuvres d'armée. On annonce, en effet, qu'Ajaccio sera attaqué, vers le 24 ou 25, par une escadre qui, en outre, tentera un débarquement sur la côte. Un bataillon d'infanterie venant de Corte et une batterie d'artillerie de montagne viendront renforcer ces troupes de défense.

D'autre part, on assure que MM. Waldeck-Rousseau, président du conseil, et de Lanessan, ministre de la marine, prendront passage sur le *Bouvet* qui porte le pavillon de l'amiral Gervais, pour assister aux dernières opérations des manœuvres.

Après ces opérations les ministres passeront, selon toutes probabilités, un jour à Ajaccio.

Toutes les troupes de la garnison d'Ajaccio et la défense mobile seront mobilisées à partir du 22 juillet.

I Touristes Bastiesi

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux l'article publié par le *Corriere dell Elba* sur l'excursion des Bastiais à Portoferraio.

Nous remercions notre excellent confrère de son affectueux souvenir et lui exprimons tous les regrets que nous avons éprouvé de ne pouvoir accompagner nos concitoyens dans sa cité si hospitalière. Mais ce n'est que chose différée.

Voici l'article du *Corriere* :

Erano le ore undici quando domenica passati a festa con la bandiera tricolore

---

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

VII

Cette crainte du réveil de la lionne devint, pour Francis, une préoccupation continuelle, et lui dicta peu à peu un plan de conduite systématique. Vif, fougueux, irritable lui-même, il condamna son humeur à un traitement sévère. Homme d'entraînement et parfois d'irréflexion, il se soumit à un impitoyable régime de retenue et de prudence. Il fit jouer toutes les pompes de la raison sur son caractère de feu pour éteindre les moindres étincelles qui auraient pu par leur contact embraser le salpêtre féminin dont il redoutait l'explosion. Veillant ainsi nuit et jour au maintien de la paix conjugale, il écartait avec une attention minutieuse tous les éléments de discorde.

Les plus petites discussions, les contradictions les plus inoffensives étaient rejetées par lui, et devenaient impossibles, tant il mettait de soin à les prévenir. Grâce à cette politique conciliante, Célestine s'avançait dans le sentier du mariage, sans y trouver ni cailloux, ni épines ; mais bientôt, triste compensation, il lui parut aussi que les fleurs y devenaient plus rares. Francis avait dépassé le but. La surveillance continuelle qu'il s'était imposée altérait peu à peu l'abandon de ses manières ; en garde contre son propre entraînement, il affectait en toute occasion une maturité de jugement, un calme d'esprit dans lesquels un cœur naïf devait trouver parfois plus de raison que de tendresse.

Or, les femmes ne sont guère satisfaites de se voir aimées raisonnablement ! Célestine surtout, dont la fougueuse imagination choisissait toujours les nuages les plus voisins du ciel pour y bâtir ses palais, ne rencontrant pas dans son mari l'exaltation qui lui semblait l'élément naturel de la tendresse, éprouva peu à peu le malaise d'un oiseau qui vole dans une atmosphère trop lourde pour ses ailes ; elle ne put s'empêcher de trouver Francis bien paisible et bien sérieux pour son âge. Jugeant sur l'apparence, selon l'usage des femmes, qui ont toutes beaucoup plus de finesse que de pénétration, elle interprêta par un déclin de passion ce calme et cette gravité si précoces. Elle se crut donc moins aimée ; cette pensée, qui l'eut irritée lorsqu'elle était jeune fille, la plongea dans un triste abattement, car l'énergie qu'elle dépensait autrefois dans ses moindres mouvements s'était concentrée dans son cœur. De l'enfant sous cesse révoltée, l'amour avait fait une femme.

Un soir, plusieurs mois après leur mariage, les deux époux, qui avaient fixé leur séjour à Paris, se trouvaient en tête à tête dans une loge à l'Opéra. Célestine appuyée contre le dossier de sa chaise avec une langueur pensive, regardait machinalement la scène sans voir les acteurs ni écouter la musique. A côté d'elle, Francis paraissait absorbé par une méditation non moins profonde.

Depuis quelques jours il avait remarqué la tristesse de sa femme, et il en cherchait la cause sans parvenir à la trouver. Ils restèrent ainsi pendant toute la représentation, pensifs tous deux, mais gardant leurs pensées, s'adressant la parole à de longs intervalles, plongés en un mot dans une de ces distractions mutuelles, avant-coureurs ordinaires des mésintelligences conjugales.

Parmi les spectateurs dont la beauté de madame Dramond attirait les regards, un surtout, assis au balcon, et vêtu de noir de la tête aux pieds, observait avec une attention non interrompue tout ce qui se passait dans la loge. C'était Aristide Teissier, revenu de Bretagne depuis quelques jours. A la vue des deux époux, il sentit se réveiller dans son cœur la rancune qu'avait assoupie momentanément la succession de M. Marjolier. La tristesse dont il crut lire les symptômes sur les traits de Célestine, l'air soucieux de Francis, lui causèrent une de ces joies sournoises que ne saurait justifier l'inimitié la plus légitime.

— Ils n'ont pas l'air heureux, se dit-il en souriant à la manière d'Iago.

Teissier passa la nuit à mâcher un âcre désir de vengeance, et à méditer un projet qui, en toute autre occasion, eût révolté son caractère naturellement honnête, mais qu'il accueillit avidement, car l'amour propre blessé devient un tigre féroce. Le lendemain, roulé du haut en bas dans la cape invisible de l'hypocrisie, il se présenta chez Dramond, qui reçut cordialement son ancien ami.

— Tu ne m'en veux donc plus ? demanda le jeune mari en souriant d'un air un peu moqueur.

— Quand nous nous coupérons la gorge, à quoi cela me mènerait-il, répondit Aristide avec une bonhomie affectée ? Tu m'as joué un tour abominable, mais, comme je ne peux pas l'en punir, il faut bien que je te pardonne.

Célestine, qui entra dans le salon un moment après, ne montra aucun embarras à la vue de l'homme qu'elle avait dû épouser ; il avait fait si peu d'impression sur son cœur qu'elle put l'accueillir avec le sourire bienveillant que l'on accorde à une vieille connaissance. Cette réception calme et amicale redoubla le courroux d'Aristide, mais il n'en témoigna rien, et parut renoncer à ses souvenirs en face de cette femme qui l'avait si complètement oublié. Entre l'indifférence et la résignation l'accord est facile ; dès cette première visite, Teissier se trouva impatronisé chez son ami qui, à force de prévenances, semblait vouloir réparer ses anciens torts.

En peu de temps, et par une prise de possession dont la légitimité ne lui fut pas contestée, il devint l'ami de la maison dans toute la perfidie du mot. Pour prévenir les soupçons de Francis, il lui parlait souvent d'un mariage imaginaire, mais dont il paraissait être fort occupé : précaution superflue à l'égard d'un homme sans défiance, et qui n'eût pas suffi pour fermer les yeux à un jaloux ; car enfin, les maris ne professent pas toujours l'esprit de corps qu'accorde aux loups un proverbe : quelquefois ils se mangent entre eux. En attendant

italiani inalberata entravano nel nostro porto i due bei vaporetti dei Signori Fratelli Poggi di Bastia: al loro apparire la musica cittadina li salutò col suono dell'Immortale inno di Rouget de l'Isle: una folla innumerevole nella quale notiamo molte signore, applaudì calorosamente: fra battimani e saluti visibilmente cordiali, sbarcano i nostri ospiti. Molti di noi rimaniamo delusi nel desiderio d'incontrare qualche vecchia conoscenza, noi della stampa sopratutto che desideravamo abbracciare i buoni confratelli del giornalismo Bastiese, ma ad ogni modo procurarono fare la più affettuosa accoglienza a questi che dalla lor visita ci onorano. Il Sindaco, alcuni Assessori o Consiglieri municipali, il Console di Francia, molti cittadini erano al ponte di sbarco dopo le presentazioni di uso, i nostri ospiti sempre applauditi e con la musica in testa entrarono in città, tutta imbandierata come nel più gran giorno festivo; di là furono condotti allo Stabilimento Balneare, ove venne loro offerto un Vermouth d'onore. Il nostro Sindaco, Cav. Giuseppe Bigeschi, dette loro con ben azzeccate parole il saluto del Benvenuti, e M. Dané, rappresentante il Municipio di Bastia, rispose con un discorso vibrante amore di patria e pieno di benevoli e delicati sentimenti; appresso a M. Dané, prese la parola M. Simonnet, prof. al Liceo di Bastia, che espresse nobili concetti di nazionalità e di reciproca simpatia.

Nel pomeriggio i nostri graditissimi ospiti visitarono quanto d'interessante può offrire la città nostra o furono per la maggior parte alla Villa Napoleonica a S. Martino; la musica della Corazzata « Maria Pia » eseguì sulla piazza Cavour una scelto programma. I professori del Liceo di Bastia Sigg. Simonnet, Dacosta, Boucley, Plubel, Brunet, Jaubert, visitarono i locali della nostra Scuola Tecnica, complimentati di un « vermouth » collegiale, e accolti con gentile e fraterna espressione dall'ottimo Direttore prof. Podrecca.

Alla sera nelle sale dell'Albergo l'Ape Elbana, fu offerto ai gitanti un Banchetto, nel quale regnò la massima cordialità; parlò il primo il Sindaco Bigeschi e in bella forma inneggiò al gentil sesso Bastiese, inviò un fraterno saluto alla popolazione e alla Municipalità di Bastia, ed al Maire Gandin che tanto caro ricordo di lui conserva l'Elba. Rispose al Sindaco il Conte Forcioli-Conti ex maire di Ajaccio, con una « verve » giovanile e con parole che gli sgorgavano impetuose dal cuore, affermando la tenacità dei vincoli di amicizia che passano fra la Corsica e l'Elba, e le gloriosi comuni tradizioni: tenne quindi un bell'elogio della famiglia Bigeschi, ed è vivamente applaudito Parlarono dipoi sempre applauditissimi l'Avv. Damiani presidente del Comitato, il simpatico Sacerdote Zatteri vice-curato di Saint Jean in corretto italiano, il prof. Giacomo Damiani, l'Avvocato Cesare Cestori, il Signor Camera, M. Simonnet, M. Jaubert, il Dott. Valentini, M. Dané.

Terminato il Banchetto, gli escursionisti furono condotti sullo Stabilimento Balneare, ove il corpo filarmonico cittadino con delicato pensiero, eseguì un programma di tutta musica francese. Sullo Stabilimento regnò la massima allegria, e verso la mezzanotte si chiuse la lieta serata ce un poco di ballo. I nostri ben graditi ospiti, accompagnati dalla Musica e da fuci assai numerose e da ben due terzi di popolazione, fra la quale spiccavano centinaia di signore, si recarono al suono della « Marsigliese » e dell'Inno garibaldino al ponte d'imbarco, ave fino al momento della partenza si alternarono i vive con gli lumi patriottici di ambedue le nazioni. La giornata del 7 luglio riuscì indimenticabile.

∴

M. Dané, quel cortese e stimabile uomo che la recente gita dei Bastiesi all'Elba ci ha offerto la preziosa occasione di personalmente conoscere, nella sua qualità di Consigliere del Municipio di Bastia, narrò ai colleghi nella prima seduta consiliare, le fraterne accoglienze avute fra noi e propose al rispettabile consesso un ringraziamento che fu votato all'unanimità.

Les Elections Départementales

Bastia-Terravecchia

M. Pierre Valery, avoué à la cour d'appel, conseiller d'arrondissement sortant dans le canton de Terravecchia, sollicite le renouvellement de son mandat et nous prie d'annoncer sa candidature.

∴

Aux électeurs de Terravecchia

Chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire dimanche prochain un conseiller d'arrondissement pour le canton de Terravecchia.

Je viens solliciter vos libres suffrages comme candidat ouvrier bonapartiste.

Si vous me croyez digne de vos suffrages, vous vous grouperez tous en affirmant sur mon nom votre volonté impérialiste.

Si je suis votre élu, je saurais déployer toute mon énergie pour défendre le drapeau avec fermeté, et les intérêts si délaissés de notre classe laborieuse.

Donc aux urnes, ouvriers, vous ne faillirez pas à votre devoir de citoyens français.

Tout par le peuple et pour le peuple.

P. MATTEI,
Secrétaire
du syndicat des ouvriers cordonniers.

Bastia, le 19 juillet 1901.

∴

Aux électeurs d Terravecchia

Mes chers Concitoyens,

Je me porte candidat aux élections qui doivent avoir lieu dimanche, 21 juillet, pour la nomination du conseiller d'arrondissement du canton de Terravecchia.

Ma candidature est un acte de protestation.

Devant le concert d'admiration qui s'élève, comme un mot d'ordre, de toutes parts, en faveur de l'*éminent* député d'Ajaccio et du non moins *éminent* Préfet du département, les hommes indépendants ne sauraient rester indifférents, et il convient qu'ils manifestent leurs opinions.

Quant à moi, Bastiais avant tout, je me refuse à chanter les louanges du député, qui, fidèle à son origine, a tout fait pour déposséder Bastia du siège des services de la Marine, a tout tenté pour nous enlever le Gouvernement militaire.

Que les Ajacciens l'acclament, ils paient une dette de reconnaissance; Bastia n'a pas à remercier M. Arène.

Devons-nous quoi que ce soit aux Préfets passés, et au représentant actuel du Gouvernement?

Leur bilan peut se résumer ainsi:

Suppression de nos immunités fiscales garanties par les arrêtés Miot;

La question de l'assainissement laissée dans le plus grand abandon;

L'achèvement de notre réseau ferré indéfiniment ajourné;

Nos Services maritimes postaux sans aucun progrès depuis vingt-cinq ans et menacés de ne jamais recevoir de solution;

Enfin, pour mettre le comble à notre misère, nos impositions, notamment la taxe personnelle et mobilière, ont été, cette année même, augmentées d'un seul coup de 50.000 francs, sans compter les charges de toute sorte que nous devons au budget départemental.

Voilà les résultats obtenus par ceux qui dirigeant la politique insulaire et que de tous côtés on semble vouloir acclamer.

Que les familiques avides de sinécures, que les vaniteux amateurs de hochets approuvent les actes de tous ces politiciens qui se soucient si peu des intérêts généraux de la Corse rien de plus naturel.

Mais que les Bastiais, qui ont fait si souvent preuve de fierté et d'indépendance, s'inclinent à leur tour, cela ne saurait être.

C'est pourquoi, je suis convaincu que la note discordante que je fais entendre, rencontrera quelque sympathie dans l'opinion publique.

Je ne ferai pas de programme politique; je me bornerai à dire que, démocrate et patriote, je réprouve les attaques dirigées contre notre Armée Nationale, et toutes les lois d'exception votées dernièrement par ce Parlement qui déshonore la France et la République.

AUGUSTIN LUSINCHI.

AVIS,

M. le Préfet de la Corse a rapporté son arrêté en date du 17 courant, en tant qu'il désigne la salle du tribunal civil pour la tenue des opérations électorales du 21 juillet concernant Bastia (Terravecchia) et décide que les électeurs de ce canton voteront à la Mairie (Salle des délibérations).

Bastia, 20 juillet 1901.

Le Maire, A. GAUDIN.

Bulletin financier

Paris, le 18 Juillet 1901.

En sympathie avec les places étrangères, notre marché a une allure plus ferme aujourd'hui mais les négociations sont toujours des plus restreintes Le 3 0/0 finit à 100.60, le 3 1/2 vaut 101.02. **Les Fonds Etrangers sont bien tenus; l'Extérieure est à 74.47, l'Italien à 96 70. La Serbe à 69 a des demandes vers 67 francs; pour les cinq premiers mois de 1901, l'Administration autonome a encaissé une somme totale de 44.578.569 fre 86.**

Nos Etablissements de Crédit sont en reprise, le Crédit Lyonnais à 1.016, Le Crédit Foncier à 640; Le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale se retrouvent à 575 et à 615.

Parmi les valeurs industrielles, les Pétroles Mont-Blanc sont activement traités à 253; la Parsherine Limited est recherchée à 415 francs; l'action Paris Nationale se tient à 496 francs.

La Pierre de Verre Gerzhey se négocie à 115 fre. Les quelques de résistance et de dirée du parfum de Pierre de Verre, l'on assure qu'il présente de ne pas devoir s'inscrire en cas de guerre ou de brouillard, ne permettront pas de douter de la pleine réussite de l'essai qui va être fait à Bruxelles.

Chemins Français bien tenus.

Avis aux Contribuables

Le contrôleur des contributions directes a l'honneur d'informer le public qu'il recevra les déclarations de mutation for cière tous les jours, du 22 juillet au 3 août, de 9 à 11 heures du matin.

Les contribuables devront, pour éviter des recherches infructueuses et des démarches inutiles, se munir des actes et documents propres à faire connaître la propriété, objet de la mutation.

PLUS D'OBÈSES

De nombreux journaux scientifiques ont beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'un nouveau traitement très efficace de l'obésité par des moyens extérieurs, par conséquent sans régime alimentaire barbare, sans l'ingestion de médicaments internes qui ruinent le plus souvent et à tout jamais la santé.

Beaucoup de lecteurs m'interrogent à ce sujet, je suis heureux de pouvoir leur être utile en leur transmettant enfin tous les renseignements en ma possession.

Il s'agit d'un ferment liquide découvert par un savant bien connu, le naturaliste « Stowar » et qu'il a appelé « Eau Dépuratrice ». Il s'emploie en lotions pour les amaigrissements locaux et par évaporation pour les obésités généralisées, en agissant par les pores de la peau, en vertu du phénomène connu en physique sous le nom d'osmose. Ce liquide résolutif est formé d'algues et de plantes iodées, dont l'Helminthocortun, algue du Pacifique, forme on le sait aujourd'hui, le principal élément

Un traitement, le seul qui ait reçu l'approbation de la Société de médecine de France » a des effets amaigrissants qui sont véritablement merveilleux. Dans un délai qui le plus souvent, ne dépasse pas quatre ou cinq semaines, il réduit sans changement d'habitudes, sans qu'on s'en aperçoive en quelque sorte, les chairs les plus graves et les plus rebelles.

Au surplus, ceux de mes lecteurs que la question intéresse peuvent s'adresser directement au cabinet du naturaliste ci-dessus, à Paris 9 rue Montesquieu, où lui écrire. Il enverra gratuitement l'exposé scientifique de sa découverte à qui lui en fera la demande.

Docteur LOUIS BERNONT.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

LA GRÈVE du personnel des Chemins de

de la Corse

Entrevue avec le Maire

Dans la matinée, M. le Maire a reçu à l'Hôtel-de-Ville, une délégation de grévistes, composée de la Commission exécutive et des membres du Comité du Syndicat.

M. Guérard, au nom de la délégation, a exposé la situation et demandé le concours de la Municipalité, concours que M. Gaudin a promis très chaleureusement.

Concours demandé aux grévistes

Hier matin le Sous Préfet a demandé au Comité de la grève, au nom du directeur de la Compagnie, de consentir à effectuer le transport depuis le port jusqu'à la gare, du chargement de charbon destiné à l'approvisionnement militaire.

Les grévistes, réunis en assemblée, ont estimé que si la Compagnie avait réellement épuisé le stock de guerre, elle aurait assumé des plus graves responsabilités et que par conséquent, le charbon arrivé devait être destiné à la consommation courante.

Pour ces raisons, ils ont refusé le concours qu'on leur demandait et ont offert de transporter le charbon à la gare la veille de la reprise du travail.

Proposition d'arbitrage

M. Agostini, juge de paix du canton de Bastia, a adressé hier à M. Villanova, Président de la Commission exécutive de la grève, une lettre l'invitant à lui faire connaître si les grévistes acceptaient ou refusaient de reconnaître à la conciliation à l'arbitrage.

« Quoique la loi, disait-il, vous accorde trois jours pour donner votre réponse, comme l'affaire est des plus urgentes, vous serais reconnaissant si vous même répondiez aujourd'hui même.

L'assemblée des grévistes a accepté la proposition de M. le juge de paix et lui a envoyé dans la soirée, une lettre désignant les délégués choisis; ce sont: MM. Guérard, Villanova, Martin, Pinelli et Ottavi.

La même proposition a été faite par M. le Juge de Paix à la Compagnie. On ne connaît pas encore sa réponse.

Nous avons reçu de la Commission exécutive de la grève une « Note exposant le bien fondé des revendications des grévistes et la légitimité de la grève engagée.

L'heure à laquelle cette note nous est remise ne nous permet pas de l'insérer aujourd'hui; nous la publierons demain.

Les Revendications

La commission exécutive a parvenir à M. le Sous-Préfet, à M. le Juge de paix du canton de Terravecchia, et à M. le Directeur des chemins de fer départementaux le cahier des revendications des grévistes.

Ces revendications ont été résumées dans la note publiée hier.

Tentative d'obstruction

La gendarmerie a constaté hier une tentative d'obstruction au tunnel de Vizzavona.

Une enquête est ouverte.

Les Automobiles

Un service d'automobiles est organisé entre Bastia et Corte et Bastia et Ghisonaccia.

Départ de Bastia pour Corte, à 7 heures du matin; arrivée à Corte, à midi.

Départ de Corte, à 2 heures; arrivée à Bastia, à 7 heures du soir.

Départ de Bastia pour Ghisonaccia, à 7 heures du matin; arrivée à Ghisonaccia, à midi.

Départ de Ghisonaccia, à 2 heures; arrivée à Bastia, à 7 heures du soir.

Bureaux: Rue de l'Opéra, 30.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 19 juillet

1re observ. — 7 heures du matin. + 24 5 à midi 27 8. 6 heures du soir. + 25 8. Maximum, + 30. minimum, + 21 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, légèrement brumeux.

Etat de la mer, très belle

Moyenne des neuf mois, + 0,44 soir, + 0 28

Différence, à 9 heures du matin m.

∴

Doctorat en droit

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Campana, a été reçu docteur en droit devant la Faculté de Paris avec la mention: Très bien. Toutes nos félicitations.

∴

Carnet mondain

Lundi a été célébré, en l'église de Saint-Louis des Invalides, le mariage de Mlle Hélène Fournier, fille de l'amiral, avec M. Louis Aloisi.

Les témoins de la mariée étaient M. Charles Richard, conseiller à la cour d'Aix, et le général Parisot; et pour le marié, le colonel Carrier, du 30e d'infanterie, et le commandant Le Breton, du 2e étranger.

Notons parmi les personnes qui assistaient au mariage:

Le ministre de la marine et Mme de Lanessan; M. Farinole, sénateur de la Corse; le vice-amiral Besnaimé, chef d'état-major général de la marine, et Mme Besnaimé; les généraux Risonier, Marquer, Roustan Tpochard; M. Müntz, membre de l'Institut; les capitaines de vaisseau Farjand et de Lopeyrère, les commandants Heurtel, Rouyar; le lieutenant de vaisseau Lejay, le colonel et Mme Monteil, Mme et Mlle Risonier, M., Mme et Mlle Bertin, M. Poloheau, sénateur; Mmes de Rainey et Meyer, Mme et Mlle Heaulme, etc.

La quête a été faite par Mlles Noëlle Fournier, Claire Scias et Jeanne Bourgois, accompagnées de M. Bacquet, lieutenant au 7e régiment d'infanterie; Rousseau, lieutenant instructeur à Saint-Cyr, et Henry Fournier, sous lieutenant au 1er régiment colonial.

Le ténor Gibert a chanté pendant la cérémonie: le *Sanctus*, de Gounod, et le *O Salutaris*, de Lefébure.

Après la cérémonie, l'amiral et Mme Fournier ont offert un lunch à leurs invités au Palais d'Orsay.

∴

Baccalauréat

M. Sébastien Cagninacci a été reçu l'examen du baccalauréat ès-lettres, 2e partie, devant la Faculté de Paris.

∴

Mont-Sainte-Marie

A l'occasion de la fête de N.-D. du Mont-Carmel, qui sera célébrée dimanche 21 courant à l'église Sainte-Marie, les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant: la veille à 8 heures et demie, premières vêpres; le jour de la fête messes de 5 heures à midi; à 11 heures messe solennelle, à 5 heures du soir vêpres suivies de la procession et du baiser de la relique.

N.-B. — Les Dames de la Confrérie sont priées de considérer cet avis comme lettre d'invitation.

∴

L'acier de Damas

Un détenu du pénitencier de l'Iowa, nommé Dawson, qui purge depuis 10 ans une condamnation pour meurtre, vient d'être relaché sur parole par les autorités dans des circonstances curieuses.

Cet individu prétend qu'à la suite de longues recherches datant d'une époque antérieure à son crime, il était parvenu à retrouver le secret de la fabrication de l'acier de Damas.

Ses dires ayant été corroborés par plusieurs capitalistes qui avaient formé un syndicat pour l'exploitation de ses procédés et qui sont intervenus en sa faveur, les autorités de l'Etat d'Iowa ont décidé de rendre Dawson à la liberté.

Celui-ci assure et des experts confirment qu'il peut produire de l'acier de Damas à meilleur compte que l'acier ordinaire, notamment pour les plaques de cuirassés et que sa découverte bouleversera la métallurgie.

∴

Maison L.-N. Mattei et Cie

MM. L. N. Mattei et Compagnie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir de *Septembre prochain*, leur Manufacture de tabacs et leur Distillerie seront transférées en leur usine de Toga-Bastia, et installées à l'instar des plus grandes maisons de France et de l'Etranger.

La Maison L.-N. Mattei et Cie n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les exigences du public.

Les nouvelles machines à cigares et à cigarettes qu'elle a acquises tout dernièrement et qui ont été une des merveilles de la grande Exposition de 1900, leur permettent de ne craindre aucune concurrence.

Pour leur distillerie, il s'ont fait venir un distillate ur ayant travaillé dans les meilleures maisons de Paris.

En un mot, les divers perfectionnements et améliorations que la Maison Mattei a apportés dans la fabrication de tous ses produits font que ces derniers peuvent, mieux que jamais, rivaliser avec les meilleures marques connues.

MM. L.-N. Mattei et Cie engagent, d'ailleurs, leurs clients à visiter leurs nouvelles installations: ils acquerront par là la certitude d'être mieux servis que partout ailleurs.

N. B. — Toutes les exportations concernant l'intérieur de la Corse ainsi que celles destinées à l'exportation, seront faites de Toga. La marchandise sera rendue franco gare ou quai Bastia. Pour la vente en ville, la Maison L.-N. Mattei et Cie conserve ses magasins, place Saint-Nicolas et rue Sampiero, ainsi que sa Succursale, 10, boulevard du Palais, à côté de l'Hôtel de France.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, arrivé de Livourne avec 21 passagers et 7 tonnes, est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, arrivé de Nice avec 33 passagers et 12 tonnes, est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Cipro*, commandant Krall arivé, de Livourne avec 4 passagers et 22 tonnes est reparti pour Porto-Torres avec 2 passagers.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, commandant Rolland, arrivé de Marseille avec 163 passagers et 218 tonnes, est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, arrivé de Livourne avec 8 passagers, est reparti pour Nice, avec passagers et marchandises.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
GOLFAY

BOURSE DE PARIS

	18 juillet	19 juillet
Actif 3 » 0/0 ancien	100.57	100.60
— 3 » 0/0 amort.	99 52	99.50
— 3 » 0/0 nouv.	101 65	101.77

Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nomination

M Geronimi Darius, ancien brigadier d'artillerie, a été nommé gardien à la prison de Douai.

Le Khédive à Paris

Le Khédive est arrivé à Paris. Il a été reçu à la gare par un représentant du gouvernement et plusieurs notabilités égyptiennes.

L'AFFAIRE SCHŒNEBELÉ et M. Félix Faure

Le *Figaro* continue la publication des propos tenus par le président Félix Faure.

Ce journal nous apprend que lors de l'affaire Schœnebelé la guerre avec l'Allemagne fut évitée grâce aux démarches du comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, auprès du comte de Bismark et l'Empereur lui-même.

Maladie de Tolstoi

de Saint-Pétersbourg:

Contrairement aux prévisions des médecins, l'état du comte Tolstoi s'est très sensiblement amélioré et donne quelque espoir à ses amis.

TROUBLES DE SARAGOSSE

Manifestations contre les catholiques

Les couvents et la plupart des églises de Saragosse sont fermées et gardés militairement.

Les fidèles n'osent pas pénétrer dans les églises restées ouvertes.

Les Morts du Jour

M. Chassin

On annonce la mort de M. Chassin, rédacteur en chef du « Bulletin des Communes ».

Evénements de Chine

L'Indemnité

de Pékin:

Les représentants des puissances ont arrêté définitivement le montant de la demande d'indemnité à 450 millions de taels.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La Situation

De Londres:

Il résulte des documents trouvés par les Anglais dans les bagages du président Steijn que Reitz est découragé et qu'il conseille de demander l'armistice pour consulter le peuple sur la continuation de la guerre.

Le président Steijn répond qu'il faut pousser la résistance jusqu'au bout.

Capture

d'un détachement anglais

de Capelown:

Les Boers ont entouré un détachement de police sud-africaine qui se trouvait près de Houtskop. Il y a eu 7 tués, tous les autres ont été faits prisonniers.

Les Boers se sont emparés d'un canon.

L'engagement a été très vif et a duré plusieurs heures.

Attaque d'une colonne anglaise

Une dépêche de lord Kitchener annonce que le commandant Foucké a attaqué, près de Jamestown, dans la colonie du Cap, une petite colonne anglaise qui a eu 7 hommes tués et 20 blessés, parmi lesquels 3 officiers.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Geronimi Augustin, maçon, de Bastia, et Tagnotti Marie Joséphine, ménagère, de Marseille.

NAISSANCES.

Gregori Marie-Vincent-Henri-François-Xavier. — Passaloscqua Vincente-Marie-Antoinette-Carmen.

DÉCÈS. — NÉANT.

AVIS

La vente par suite de saisie exécution annoncée le 17 juillet courant 1901, sera continuée le dimanche 21 juillet, à 8 heures du matin.

L'huissier poursuivant,
J.-J ORTOLI.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: *celle pour une personne, de 2 à 4 francs celle pour deux, de 5 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIAMPANELLI.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port. Bastia

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

De tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée: « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements, en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eau d'Orezza.

Balançoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

A. GEORGES
Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Ouvrage français, intéressant toujours utile par le SIROP du Dr HENRY MURE

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **4** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Pont, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc... etc.

En raison de grands achats aux marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglise, Lingerie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Ecrivières, Glaces à main, Lunettes à pétrole, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Six verres, Appuyer.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.

Gants tores de chaussures, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, S'yeux et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes matières, etc., etc.

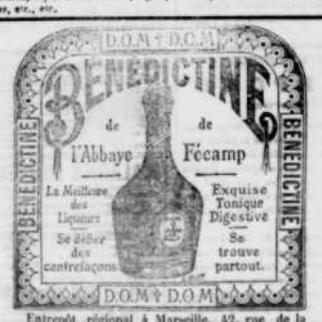

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Malades ! 800 000

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et fumer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fils N°30, 48, rue de la République, Marseille.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

VALS DÉLICIEUSES

Exquises — Digestives.

TUMEUR

Pour recevoir sans douleur les Selles de M. LEROY, Docteur à Vals (Ardèche).

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantazzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Flor de Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle et son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pour quoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
« Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
« Repousse nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
« Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
« Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
« En créant de vos maux l'universel remède »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit au mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les ours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres.
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT CIRVEI
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; *franco*, 5,65

Le meilleur des cigares à 10 centimes est contenu dans le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : couverture avec Gravure coloriée : 3 mois : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
AZEL BOURAUD, Editeur, 3, rue de Grammont, PARIS

Ne pas oublier que l'Amer Mattei est utile pendant l'été indispensable pendant l'hiver.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
L'Esquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — DIMANCHE, 21 JUILLET 1901 — 00343 — N° 167

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : UN AN 32 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : SS. Rédempteur.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 03 m.
LUNE : Premier quart., le 23 — Pleine, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie Magdeleine.

20 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

Quelques dates à conserver, elles sont données par Joinville. La première ligne de chemins de fer a été construite en Angleterre et inaugurée le 27 septembre 1825. L'Autriche a devancé la France, et a eu son premier chemin de fer le 30 septembre 1828. Mais elle ne nous précédait que de deux jours ; en effet le 2 octobre de la même année, apparaissaient chez nous les premières voitures du rail qui ne ressemblent guère à celles d'aujourd'hui. Un an environ après, le 23 décembre 1829, les Etats-Unis inauguraient à leur tour leur première voie ferrée. La Belgique suivait le mouvement, et le 3 mai 1833 mettait en mouvement son premier train ; cette même année 1833, le 7 décembre, l'Allemagne du Nord ouvrait son premier tronçon. La Russie n'adoptait, pour la première fois, le nouveau mode de locomotion que le 4 avril 1838, et enfin l'Italie possédait sa première ligne le 4 septembre 1839. En dépit de M. Thiers qui affirmait que les chemins de fer ne seraient jamais qu'un jouet d'enfants, les rails s'étendaient bientôt, comme d'immenses serpents embrassant le globe entier dans leurs interminables replis, et le vingtième siècle verra Paris relié à Pékin par une voie ininterrompue qui emportera les touristes à toute vapeur, à travers des régions considérées comme inaccessibles. Et tout cela en moins de cent ans !

Pendant qu'au Transvaal on tue et on pille, le roi et la reine d'Angleterre procédaient à une pompeuse cérémonie préliminaire du couronnement de leurs Majestés. Sur la terrasse de Malborough-House, tout ombragée de grands arbres, Edouard VII et son épouse attendaient. Alors les sergents d'armes s'avancèrent et ils étaient au nombre de quatre, et ils avaient leur grand uniforme, leurs chapeaux à cornes à plumets, chacun portait sa lourde masse dorée. Le roi d'armes et les [illegible] ensuite sur le balcon de l'Ouest, orné de draperies. Les hérauts étaient habillés d'une tunique écarlate avec un pourpoint noir, au-dessus duquel s'étalait le somptueux *tabard*, une sorte de charpe constellée d'or et aux armes royales. Puis vinrent les trompettes sous leurs cottes cramoisies, toutes chargées de galons précieux. Les trompettes sont d'argent et des bannières s'en détachent portant les armes royales. Quand sonnèrent onze heures, le roi et la reine parurent sur le bord de la terrasse. Or, le soleil brillait, et sur les vieilles maisailles couvertes d'un lierre épais, le balcon plein d'uniformes faisait saillie, les créneaux sombres s'avançaient ; entre les créneaux, les toilettes des spectatrices privilégiées mettaient des taches claires. Enfin, sur le sol de la cour, le groupe étincelant des officiers et de l'escorte. Voilà ce que virent le roi et la reine d'Angleterre. Edouard VII était en uniforme d'amiral et la reine était accompagnée de plusieurs de ses petits enfants. Les trompettes sonnèrent. *Norray King of arms* (M. H. W. Weldon) s'avança, tout resplendissant, jusqu'au bord du balcon, et lut la proclamation, rédigée dans le vieil anglais sonore et nombreux des temps passés. Puis il poussa le cri consacré : « God save the King ! » et ainsi finit la proclamation à Saint-James. Tel est le récit imagé et poétique d'un journaliste qui, le 28 juin, a assisté à cette scène renouvelée du moyen âge.

A des intervalles périodiques, on nous annonce que le problème de la navigation aérienne est résolu ; le lendemain, il faut déchanter. L'aéronef qui avait donné de si belles espérances, révèle des défauts qu'on n'avait pas aperçus, lors d'un premier essai. Ce n'est plus qu'un succès d'estime. Tel paraît être le cas du dernier ballon qui a voltigé autour du monument Eiffel. Les inventeurs ont été plus heureux, ce ce qui concerne la navigation sous-marine. Le dernier exploit du *Gustave-Zédé* marque un progrès notable accompli par l'homme dans ses tentatives pour s'emparer du royaume de Neptune, comme aurait dit jadis l'abbé Delille. Et s'il est vrai, comme on le prétend, que la mer soit infiniment plus riche que la terre en productions de toutes sortes, les générations qui nous suivront découvriront au point de vue industriel, alimentaire, thérapeutique, des ressources pour ainsi dire inépuisables. Ce sera déjà une bonne aubaine pour les contribuables que la découverte d'un bateau économique pouvant détruire ces énormes cuirassés dans la construction desquels s'engouffrent des millions, mais ce sera surtout un grand bonheur pour l'humanité de pouvoir exercer son activité dans les profondeurs des océans, au moment où la terre semble devenue trop étroite pour tant de convoitises surexcitées.

Ce n'est pas tout que de posséder un château, il faut posséder de quoi l'entretenir. Une cantatrice, qui fut célèbre dans le monde entier, Madame Adelina Patti, en fait aujourd'hui l'expérience. Elle avait créé, en Angleterre, une merveille, le château de Craig-y-Nos ; le récit des fêtes qu'elle y donnait défrayait toutes les chroniques ; elle y avait reçu le prince héritier, aujourd'hui roi d'Angleterre et empereur des Indes. La Patti est obligée de renoncer à cette résidence quasi-royale. L'entretien permanent de Craig-y-Nos exige un personnel de soixante serviteurs au moins. Le château des rêves de la grande actrice va être vendu. Gageons qu'il sera acheté par quelque milliardaire américain.

Les cyclistes viennent de recevoir leur consécration militaire ; ils ont défilé à la revue du 14 juillet 1901. Grand succès parmi le public qui ne manque jamais d'assister à cette solennité patriotique. La compagnie cycliste était précédée de quatre clairons, suivie de deux mécaniciens qui marchaient en queue comme les maréchaux-ferrants suivent les troupes à cheval. Une parenthèse, s'il vous plaît. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les troupiers qui ont pour fonctions de chausser les sabots des chevaux portent le même nom que les plus hauts dignitaires de l'armée ? Ce serait une jolie question à traiter pour un étymologiste qui aurait des loisirs. Je reviens à nos cyclistes militaires qui, d'abord considérés avec méfiance par les grands chefs, pourraient bien, à bref délai, amener une révolution dans l'armée. Qui sait ? Dans vingt ans, peut-être, il n'y aura plus de fantassins proprement dits, rien que des régiments de cyclistes !

PIPELET.

Epuration des Corses

20 juillet 1801 (2 Thermidor An IX) — Miot, par décret du 5 Messidor an IX, ayant donné aux maires des communes où ne résidait pas le magistrat cantonal, la connaissance de quelques différends, simplifie, à cause du manque de pratique judiciaire que devaient avoir ces juges extraordinaires, les actes de la procédure.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Juillet à 8 h. 1/2

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. Tannhäuser, Wagner.
3. Mélopée Catalane,
4. Lucie de Lammermoor, Donizetti.
5. Graziella, Carle.

Le Chef de Musique, C. NOULINES.

Naufrage du *Lucya*

Ce matin vers six heures une forte angoisse regnait dans notre cité.

On apprenait en effet que le steamer *Lucya*, de la Compagnie Extrême-Orient, superbe navire de 7.000 tonneaux, venait de s'échouer en face de la Tour des Moines, non loin des passes dangereuses où nous avons eu déjà à déplorer de nombreux naufrages ; et vers dix heures du matin le torpilleur *Sarrazin* ramenait parmi nous, les passagers et l'équipage.

Une émotion poignante nous a étreints, lorsque, aux récits des victimes de cette épouvantable catastrophe, nous avons appris que durant toute la nuit, c'est-à-dire depuis neuf heures du soir, les quatre canots du bord, amarrés à la tour des Moines, ont attendu là, ballottés jusqu'au jour, de connaître l'exactitude de leur position tout l'équipage ainsi que les passagers s'étaient réfugiés sur ces 4 canots, d'aucuns même s'étaient réfugiés au pied de la tour.

Un seul homme manquait, c'était le commandant Courtade !!!

Sublime au moment de ce tragique événement, et procédant avec un superbe sang froid, le commandant Courtade, de sa passerelle, indiquait, prescrivait et ordonnait d'une façon admirablement paternelle, tous les moyens de sauvetage.

Tout le monde a été sauvé !

Enfin, au jour naissant, les deux torpilleurs *Serrazin* et *Cuny* recueillaient les naufragés, et le commandant Courtade, malgré toutes les exhortations qu'on lui faisait de toute part, en présence du danger qu'il courait, demeurait toujours seul, admirable et stoïque, sur sa passerelle, tandis que le craquements épouvantables de la *Lucya* se produisaient avec intensité sous ses pieds

Un torpilleur, le *Cuny*, demeurait lui aussi auprès du steamer sur les ordres du commandant du *Sarrazin*.

Nous signalerons en concluant, car nous n'avons pas à l'heure où nous écrivons ces lignes de plus amples détails, deux faits sublimes durant le transport des naufragés, depuis la Tour des Moines jusqu'à Bonifacio.

Un canot de la *Lucya* pris en remorque par le torpilleur *Sarrazin*, et dans lequel avaient été placés les appareils de précision qu'on avait pu recueillir, surpris par une lame d'une certaine violence, chavirait en jetant à la mer les trois hommes qui le montaient sous le commandement du troisième officier mécanicien Duboucher. Celui-ci succombant aux fatigues de la nuit allait fatalement disparaître lorsque ses trois hommes luttant eux-mêmes avec désespoir, crièrent en un suprême effort du pouvoir du *Sarrazin* qui s'empressait pour les recueillir : « Non pas nous, Duboucher qui disparaît !!! »

Enfin, au moment où ces cris nous remplissaient les yeux de larmes, deux matelots du *Sarrazin*, spontanément et avec le courage français dont les exemples ne cessent d'augmenter, plongeaient et se dirigeaient à leur tour au secours des naufragés.

Et le mécanicien Duboucher, épuisé, sur le point de succomber, était aussitôt hissé sur le youyou et sauvé.

Devant tant de courage, la mer, malgré ses tentatives réitérées, n'a pu engloutir une seule victime.

N'est-ce pas qu'après de tels faits, la

26e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XX

Où le lecteur sentira qu'il approche du dénouement.

Il saisit son épée, la tira du fourreau, d'un mouvement terrible, jeta ce fourreau derrière lui comme si la lame ne devait y rentrer que rouge du sang de la coupable, et, écartant la comtesse d'un revers de main, il s'élança dehors en brandissant l'arme vengeresse comme le glaive de l'ange exterminateur.

. . . . . .

Elle était adorablement charmante cette blonde et mignonne Jacqueline, dans sa simple robe de mariée, sous la blanche couronne qui fleurissait ses cheveux d'or et sous le voile qui la drapait de plis chastes, harmonieux et graves.

Si charmante, que les mains en tremblaient d'admiration aux chambellans qui achevaient d'attacher son bouquet, et que le vieux majordome Aubryet était tombé en extase devant elle comme devant une apparition céleste !

Quand sa toilette fut terminée, elle resta seule devant son miroir, debout, dans une pose dont la grâce avait une hautaine fierté.

Elle attendait. Six heures sonnaient bientôt. Son fiancé ne pouvait tarder...

Et, tenez, cette course folle sous les arbres du Mail ... Ces pas précipités dans le vestibule, — dans l'escalier... C'était lui : le bonheur lui donnait des ailes !

Avant de bondir vers la porte pour lui faire un accueil, Jacqueline se pencha une dernière fois vers son miroir. Rien ne manquait-il à sa parure ? Puis soudain, elle recula en poussant un grand cri. Dans la glace de Venise au cadre de cuivre feuillagé, la tête de Pergame avait surgi derrière la sienne :

Un Pergame terrifiant, hagard, haletant, éperdu de rage et de menace, la bouche tordue, la prunelle fulgurante, et l'ensemble de cette physionomie couvert d'une pâleur qui chez un homme aussi brave, trahissait la fureur poussée jusqu'au délire.

La jeune fille se retourna pour échapper à cette vision affreuse...

Et, aussitôt, un second cri suivit le premier...

La vision affreuse était là, devant elle...

Pergame venait d'entrer, ou plutôt de tomber dans sa chambre, — sans chapeau, les cheveux hérissés, l'épée au poing, les vêtements trempés de pluie et souillés de boue.

La mignonne joignit les mains :

— Sainte-Vierge ! s'exclama-t-elle, que vous est-il arrivé ?

Le capitaine s'avança, farouche, et essayant de dominer l'effroyable tempête qui se déchaînait en lui :

— Ce qui m'est arrivé ? fit-il d'une voix sourde. Hé ! crois-diable ! rien, je suppose, qui n'arrive d'ordinaire, au temps où nous vivons, et où l'on voit tous les jours une misérable femme se jouer d'un honnête garçon.

Elle balbutia effarée :

— Je ne comprends pas... Expliquez-vous... Que signifie...

Il appuya avec un rire strident :

— Vous ne comprenez pas que c'est de nous qu'il s'agit ? L'honnête garçon c'est moi, la misérable femme...

Jacqueline gémit blessée au cœur :

— N'achevez pas ! Un tel outrage...

Elle s'appuya à un meuble pour ne pas tomber.

Puis, fondant en larmes :

— Oh ! il faut que vous soyez fou...

— Fou ? reprit-il amèrement. Oui, certes, je l'ai été, quand j'ai cru en vos regards trompeurs, en vos paroles perfides, en vos mensongères promesses ! Quand je me suis laissé piper à vos simagrées d'innocence et de loyauté ! Quand j'ai échafaudé ma vie, enfin, sur le sable mouvant de vos serments !

— Monsieur !...

A travers ces éclats de voix un tintement de cloche arrivait.

Aubryet parut sur le seuil de la porte :

— Demoiselle, c'est la messe du mariage qui sonne à Saint-Satarnin...

Le capitaine courut sur lui, le poing levé :

— Va-t-en d'ici, toi ! tonna-t-il.

Le majordome s'effaça, épouvanté.

Pergame continua, avec une sanglante ironie :

— La cloche ... La messe... Le mariage ! Pardieu ! ce vieillard est insensé !... Est-ce qu'il s'imagine, par hasard, que je vais épouser une fille perdue ?

Jacqueline passa sa main sur son front :

— Est-ce que je deviens folle à mon tour ?... N'avez-vous pas dit que je suis une fille perdue ?

— Oui, répéta le Lorrain, ivre de colère et de douleur, oui, je le dis, et j'ai toute ma raison... Et c'est celle-ci qui guide mon bras dans l'accomplissement de mon œuvre de justice. .

Il fouetta l'air de son épée.

Jacqueline bondit.

— Ah ! tuez-moi, s'écria-t-elle, et ne m'insultez pas plus longtemps !

Sa stupeur s'était changée en indignation.

Le sang des Guises se réveillait dans ses veines :

— Moi, parjure !... Moi infâme ! Moi la maîtresse d'un autre !...

Et comme le capitaine répétait à nouveau :

— Oui, parjure !... Oui, infâme !... Oui, la maîtresse d'un autre !...

Elle se redressa superbe, l'œil sec et le sein palpitant, et ces mots : « Vous mentez ! » jaillirent de ses lèvres enflammées et raidies.

Mais Pergame, lui saisissant les deux poignets et les serrant à les broyer :

— C'est vous qui mentez !... Assez d'impudence !... Quand je vous ai vue... Ilier, au seuil de cette maison ... Dans les bras de cet homme... Sur sa poitrine... Sous ses baisers...

— Et cet homme vous l'avez reconnu ?

(*A suivre*).

France peut encore compter sur ses enfants?

Bonifacio, le 17 juillet 1901.

ERASME CORSE »,
Industriel.

Premier Adieu

A l'heure où paraîtront ces lignes, le pays de Corse aura disparu dans les lointains vagues de l'immensité, et pour la première fois je ferai mon article sous un ciel étranger, dans la ville où Gambetta dort le grand sommeil. Après un séjour à Nice, séjour qui, je l'espère, me donnera un repos recueilli, j'irai revoir la tumultueuse cité phocéenne que j'ai quittée, jadis, par un temps doucement triste d'hiver...

Et la Corse se dressera toujours au seuil de mes rêveries ; malgré la distance, j'entendrai le chant de ses oiseaux, la brise me soupirera le charme étrange des nuits amoureuses d'été, et comme un soldat fidèle au poste d'honneur, je m'efforcerai d'envoyer souvent à ce journal quelques unes de ces causeries que mes lecteurs connaissent déjà ; avec les frères de Corse s'opèrera ainsi la réconfortante communion des cœurs.

Pois, avant que viennent l'hiver et ses brouillards, avant que se tanent les fleurs bien écloses, je quitterai la patrie de Napoléon pour demander aux ombrages de l'île la paix sainte qui console...

FLEUR DE RITUME.

Les Elections Départementales

M. le Préfet de la Corse a rapporté son arrêté en date du 17 courant, en tant qu'il désigne la salle du tribunal civil pour la tenue des opérations électorales du 21 juillet concernant Bastia (Terravecchia) et décide que les électeurs de ce canton voteront à la Mairie (Salle des délibérations).

Bastia, 20 juillet 1901.

Le Maire, GAUDIN.

Calvi

Dans le canton de Calvi, où il y a à élire un membre du Conseil d'arrondissement, M. Savelli, maire de Lumio, a posé sa candidature.

Bastia-Terravecchia

Aux électeurs de Terravecchia

Mes chers Concitoyens,

Je sollicite de vos libres suffrages le renouvellement d'un mandat que je crois avoir rempli, jusqu'ici, avec le plus complet désintéressement.

Mon passé politique qui vous est bien connu me dispense de cette rhétorique banale et redondante que vous servent en temps d'élections des candidats spontanément éclos dans le but d'emboîcher vos véritables amis de soutenir vos intérêts et de faire valoir vos légitimes revendications.

Je ne suis le thuriféraire d'aucun homme politique, ni le valet d'aucunes personnalité aussi éminente ou aussi titrée qu'elle soit.

Républicain sans épithète, je m'efforcerai, comme je l'ai toujours fait, d'assurer le triomphe des idées nettement républicaines qui a toujours été ma principale préoccupation.

Vive Bastia !

Vive la République !

PIERRE VALERY.

Bulletin financier

Paris, le 17 Juillet 1901.

Le marché est irrégulier et la tendance est générale. Nos Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 à 100.60, le 3 1/2 à 101.51. Nos fonds de Crédit se ressentent à leurs cours précédents ; le Crédit Foncier est en nouvelle avance à 845.

Les valeurs industrielles sont calmes. Mossel-lier 852. Obligation Hainvarge des Villes 483 ; Pierre de Verre Darchey 445.

Les Brevets l'emportent sur les Argentaut aux environs de 685 fin. La tendance actuelle se borne désormais à choisir les inventions nouvelles de M. Pathéon et s'occuper de la vente des brevets et on sera, tout en restant intéressés, deux citoyens de son filiales, pour une portion fixe de 12 0/0.

Rail. Outre-mer se retourne à 71 1/2. Le Berbe 30 fin en reprenant à 67 20. A Braz-Les Sept 87,50 lorsque Nouvelle 3,800 Port Congo 3,125. Tendances meilleures en extrême-orient, russe à nos Chemins-neufs. Amoncour 1,445, Comarde 1,435.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

La Grève des Chemins de fer de la Corse

Autour de la Grève

Les grévistes ne se sont pas départis du calme qui leur a été recommandé ; d'ailleurs, aucune circonstance ne s'est produite de nature à provoquer des manifestations. La Compagnie n'a pas encore embauché d'autres agents. La gare de Bastia est simplement gardée par quelques gendarmes pour la surveillance du matériel. Nous n'entendons pas intervenir dans le conflit entre la Compagnie et les agents, mais nous demandons à l'administration supérieure de hâter la solution.

Si la Compagnie croit devoir faire quelques concessions, autant vaut qu'elle manifeste ses intentions sans retard. Si elle croit qu'elle ne peut accueillir aucune des réclamations des grévistes, elle n'a qu'à prendre des mesures pour remplacer tous les agents qui ont abandonné les gares.

Il ne suffit pas que le service de la poste soit plus ou moins convenablement assuré. La vie sociale a d'autres exigences, et puisque la création du réseau ferré en Corse a supprimé presque tous les moyens de transport des personnes et des marchandises, le gouvernement a le devoir impérieux de ne pas se désintéresser de la question et de hâter la reprise du service afin de sauvegarder les intérêts considérables en jeu.

La grève pourrait durer plus qu'on ne pense, car elle se présente dans des conditions absolument différentes que les autres grèves.

D'une part, les grévistes ne sont pas nombreux, des subsides leur ont été promis, et pour maintenir environ 300 agents sans rien faire il ne faut pas des sommes considérables. Les grévistes peuvent donc tenir longtemps.

Mais on tiendra assez longtemps de l'autre côté, car, ici, somme toute, c'est l'Etat qui doit supporter les augmentations inscrites dans le cahier des revendications, et c'est pourquoi, ses représentants, au lieu de dire aux grévistes : Vous êtes dans votre droit, on ne peut vous empêcher de vous mettre en grève, etc. ; les représentants de l'Etat, disons-nous, ont engagé les agents à ne pas interrompre un service public, etc.

Le ministre des travaux publics et son collègue des finances sont assez peu traitables lorsqu'on touche à la caisse, et surtout lorsqu'il s'agit de ce département qui s'appelle la Corse, qui est la cause du déséquilibre du budget et sera aussi l'unique cause de la ruine financière de la France.

Il convient donc que des dispositions soient prises en vue de la durée de la grève pour que le service postal fonctionne d'une façon régulière.

La nuit dernière, deux torpilleurs qui ont rapatrié d'Ajaccio une quarantaine de marins mobilisés, appartenant au quartier de Bastia, afin de leur permettre de prendre part au scrutin pour les élections départementales ont reçu quelques sacs de dépêches.

Il faudrait que des torpilleurs fussent mis à la disposition de l'administration des postes, pour recevoir, dans les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse, les dépêches apportées par les paquebots du continent, et en faire la distribution dans tous les ports de l'île.

A Bastia, des services réguliers de voitures existent pour le Nebbio, la Casinca, le canton de la Porta, Folelli, Padulella et Cervione ; pourquoi ne leur confierait-on pas les dépêches ? L'indemnité à payer ne serait pas considérable.

Le Service postal

L'administration des postes vient de traiter avec la Société des Automobiles pour assurer le service postal qui est ainsi organisé à partir d'aujourd'hui :

Départ de Bastia, 7 h. matin.
Passage à Bigoglia, 7 h. 30.
à Borgo, 7 h. 55.
à Casamozza, 8 h. 10.
à Arena, 8 h. 50.
à Saint-Pancrace, 8 h. 50.
à Folelli, 9 h. 10.
à Padulella, 9 h. 40.
à Pronete, 10 h. 10.
à Alistro, 10 h. 40.
à Aleria, 11 h. 40.
à Ghisonaccia, 1 h. soir.

Retour :
de Ghisonaccia, 3 h. soir.
à Aleria, 4 h 20.
à Alistro, 5 h. 20.
à Pronete, 5 h. 50.
à Padulella, 6 h. 20.
à Folelli, 6 h. 50.
à Saint-Pancrace, 7 h. 10.
à Arena, 7 h. 30.
à Casamozza, 7 h. 45.
à Borgo, 7 h. 50.
à Bigoglia, 8 h. 20.
à Bastia, 9 h.

Le service de Bastia à Ajaccio est assuré par deux voitures, l'une partant de Bastia pour Corte à 7 heures du matin, et l'autre d'Ajaccio pour Corte à 11 heures du matin.

Un autre service est assuré entre Calvi et Ponte-Leccia.

∴

Le Syndicat National des Travailleurs des Chemins de fer nous a adressé hier la Note suivante :

Groupes de la Corse

COMMISSION EXÉCUTIVE
DE LA GRÈVE

Pour faire ressortir en dépit de certaine note tendancieuse, le bien fondé de nos revendications et la légitimité de notre grève, nous croyons devoir exposer quelles sont nos demandes et l'accueil qui leur a été fait jusqu'à ce jour par la Compagnie.

Solde de maladie. — Actuellement le personnel malade reçoit demi-solde pendant quinze jours seulement. Le Syndicat demandait solde entière pendant ces quinze jours et demi solde pendant un mois. La Compagnie acceptait cette demande et proposait même la demi solde pendant toute la durée de la maladie, durât-elle un an. Le personnel consulté se prononça pour le premier de ces deux systèmes. L'accord s'était produit, quand la Compagnie par un article additionnel détruisit la réforme qu'elle avait tout d'abord concédé. Après une protestation du personnel les choses restèrent en l'état, c'est-à-dire demi solde seulement pendant quinze jours. Sur ce premier point donc notre revendication reste entière.

Retraite. — En vertu de la Convention qui la lie à l'Etat, la Compagnie est tenue de faire des versements en vue d'assurer une pension de retraite au personnel. Le chiffre de ces versements n'est pas fixé. Les sommes affectées actuellement à la Caisse des retraites constitueront une pension dont le chiffre est indéterminé. On peut cependant en connaître le montant approximatif ; c'est ainsi que, si le taux de l'intérêt ne diminue pas, un cantonnier obtiendrait, après trente ans de service, une pension d'à peine 300 francs, selon les chiffres mêmes donnés par la Compagnie dans son annexe à l'ordre n° 29, soit 16 francs par mois.

La Compagnie prétend qu'avec le système actuel les employés auraient comme pension de retraite, après 30 ans de versements, la moitié des appointements. On voit par les chiffres qui précèdent, que les assertions de la Compagnie sont, pour le moins, inexactes.

Le personnel désire avoir une pension plus élevée et dont le chiffre soit connu d'avance. Pour cela, il consentirait à subir des retenues sur le traitement à la condition que les salaires soient augmentés.

D'autre part, contrairement à la convention qui exigeait de la Compagnie des versements pour leur retraite, dès la mise en exploitation provisoire des lignes de la Corse, c'est-à-dire depuis 1888, les versements n'ont été faits que depuis 1895. Il y a donc là, inobservation de la Convention et une dette contractée à l'égard du personnel.

Classement et avancement. — Les employés, dont les traitements sont insuffisants, réclament une augmentation et en même temps la réglementation de l'avancement.

A la suite des pourparlers engagés avec la Compagnie, celle-ci a proposé et mis en application un système qui est loin de répondre aux demandes formulées. Au lieu d'un avancement régulier, après un nombre d'années déterminé, les employés n'avanceraient qu'à la suite des vacances qui pourraient se produire par suite de décès, démissions, etc. Quant aux traitements eux mêmes, qui sont aujourd'hui bien inférieurs à ce qu'ils étaient au début de l'exploitation, la Compagnie n'a tenu aucun compte des desiderata du personnel.

Bien mieux, pour une catégorie d'agents, les appointements de début ont été ramenés de 70 à 65 francs. C'est donc un recul.

D'autres revendications avaient été soumises à la Compagnie, telles que la commissionnement des ouvriers et le « repos du dimanche pour les cantonniers, » ceux-ci assurant seulement, ce jour-là, le service de surveillance. Sur ces deux points encore satisfaction n'a pas été donnée, malgré les promesses faites.

Quelques jours avant la grève, prévenue par le Syndicat que cet événement allait se produire, la Compagnie, sollicitée d'éviter ce conflit, n'a pas voulu modifier ce qu'elle avait fait.

La Compagnie fait dire que satisfaction aurait été donnée au personnel. Si cela était, les employés n'auraient pas à présenter aujourd'hui encore le même programme que celui soumis à la Compagnie depuis dix-huit mois.

A qui fera-t-on croire, d'ailleurs, que des travailleurs se mettraient en grève s'ils n'avaient rien à demander ?

La Compagnie semble vouloir propager cette idée que la grève a surtout pour but d'obtenir sa déchéance, et que, si même elle donnait satisfaction, la grève continuerait.

La Commission exécutive de la grève tient à déclarer que le travail sera repris aussitôt que la Compagnie aura consenti à appliquer le programme qui lui est soumis.

Si le personnel a envisagé la question de l'exploitation par l'Etat, c'est que les résistances opposées jusqu'à ce jour par la Compagnie lui font craindre qu'elle ne veuille rien concéder, son directeur, M. Zens, ayant lui-même déclaré au Syndicat au cours d'une entrevue, qu'il préférerait abandonner l'exploitation du réseau, plutôt que de satisfaire les demandes formulées.

Cette seule réponse, faite sincèrement ou par boutade, prouve surabondamment que le personnel a été acculé à la grève par les résistances de la Compagnie, qui n'a pas eu souci de la perturbation qu'entraînerait pour notre département l'interruption des transports par voie ferrée.

Si cet état de choses se prolongeait, la question de la déchéance s'imposerait nécessairement. Pourquoi dans ces conditions ne pas examiner par avance cette question, d'autant plus que cette solution pourrait être très rapide et terminerait immédiatement le conflit ?

Nous avons en effet décidé que si le Gouvernement prend possession de son réseau pour l'exploiter, la grève cesserait sur le champ ; ce n'est qu'après la reprise du travail que des négociations seraient engagées avec le Gouvernement par le Syndicat, nous en rapportant par avance à lui pour les solutions à intervenir.

Nous n'avons fait la grève que contraints et forcés : notre unanimité même en est la preuve, et notre plus grand désir est que satisfaction nous soit donnée rapidement pour que le conflit cesse aussitôt.

La Commission exécutive.

Les Dépêches du Continent

Il est très probable que les dépêches pour Bastia n'auront pas été embarquées vendredi soir sur le paquebot parti de Marseille pour Ajaccio et qu'elles seront remises à celui qui part aujourd'hui directement pour Bastia.

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal est convoqué en séance publique extraordinaire, demain lundi, à 3 heures de relevée, pour délibérer sur les questions soulevées par la grève des employés et ouvriers du chemin de fer.

DERNIÈRE HEURE

L'Entrevue de ce matin

M. de Roquemaurel, l'un des administrateurs de la Compagnie, est parti hier de Paris et est arrivé à Livourne, d'où il a télégraphié à Bastia, pour inviter les membres de la Commission exécutive à se trouver à 8 heures, ce matin, dans les bureaux de la direction.

M. de Roquemaurel est sans doute investi de tous les pouvoirs du Conseil d'administration et pourra trancher toutes les difficultés.

Nous espérons qu'il y parviendra sans peine et que demain matin le service reprendra dans toutes les gares.

Le feu conduit au vol, et la soif au bonheur ;
L'amour des parfums même ... au Saxon du Congo.

Badigeonnage des Maisons

ARRÊTÉ

Nous Maire de la Ville de Bastia ;

Vu notre arrêté du 25 juin 1901, prescrivant le badigeonnage des maisons et l'installation des gouttières, arrêté publié le 28 juillet 1901,

Vu l'article 2 du dit arrêté spécifiant que la Ville sera divisée en six quartiers,

Arrêtons :

Article 1er. — Pour l'exécution des travaux prescrits par l'arrêté du 25 juin 1901, la Ville est divisée en six quartiers.

Le premier quartier comprend les maisons engobées dans le polygone formé par les voies ci-après :

Rue Miot (Côté Sud) ; Place Saint Nicolas ; Rue du nouveau port ; Route du Cap ; jusqu'à la rivière de Toga et de ce dernier point par la ligne limitant à l'Ouest le périmètre de l'Octroi.

Sont également comprises dans le premier quartier, les maisons bordant le Boulevard Paoli (Les maisons de ce boulevard ayant façade sur d'autres rues devront être faites en entier).

Le deuxième quartier comprend les maisons bordant :

La rue Miot (Côté Nord) ; Rue de l'Opéra ; Boulevard du Palais ; Boulevard St-Angelo ; Cours des Ormeaux ; Rue Saint-Roch ; Rue Saint-François ; Montée de l'Hôpital militaire ; Rue Salvator Viale ; Rue et place de la fontaine neuve ; Rue Maggina ; Rue des jardins ; Descente Sainte-Cardo ; Rue et place Favalelli ; Rue Saint-Angelo ; Rue de la Mantention ; Rue Sainte Elisabeth ; Place Campanari ; Montée de la Filippina ; et toutes les maisons comprises dans le périmètre de l'Octroi, entre le Couvent des Capucins et la tête Nord du Tunnel.

Le troisième quartier comprend les maisons bordant ; la Rue Napoléon ; Rue et Place des Terrasses ; Descente Singenaro ; Quai de la Sante ; Quai de la Marine limité par la ligne joignant le bas de la descente Stagnara au Débarcadère ; Rue Spinola ; Ruelle de la Marine ; Rue Saint-Jean ; Rue du Môle ; Rue Sisco ; Rue Bajetta ; Rue Pino ; Rue du vieux Marché ; Marché aux poissons ; Rue Saint-Erasme ; Ruelle de la Conception ; Rue Neuve ; Rue Saint-Roch ; Rue de la Banque ; Rue Marbeuf ; Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Jean ; Place de l'Hôtel de Ville ; Rue de l'Intendance ; Rue des Zéphirs ; Promenade des quais ; Rue Posta-Vecchia.

Le quatrième quartier comprend les maisons sises dans le quartier de la Citadelle.

Le cinquième quartier comprend les maisons bordant ; la Rue Campanari ; Rue Colonella ; Rue Saint-Joseph ; Route Nationale, partie comprise entre Lupino et la Place d'Armes ; Place de Portovecchio, quartier de San Rocuccio.

Le sixième quartier comprend les maisons bordant ; la Place-Prela ; Rue droite, Rue du Lycée ; Quai de la Marine ; Quai Sud ; Rampe Saint-Charles ; Rue de la Miséricorde ; Rue Sainte-Ursule ; Rue du Castagno ; Rue et Place du Nouveau Marché ; Rue du Pontetto ; Rue Giulietta ; Rue du Colle ; Rue du Bastion ; Rue des moles ; Rue de l'Huile.

Article 2. — Il est enjoint aux propriétaires des maisons situées dans le premier quartier, de procéder à l'exécution des travaux dans le délai d'une année à compter du 18 août 1901.

Aux propriétaires des 2e, 3e, 4e, 5e et 6e quartiers, d'y procéder dans chacune des années consécutives et suivant leur ordre, à partir de la même date et août des années suivantes.

Article 3. — M. le Commissaire Central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 29 juillet 1901.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, à Bastia.

Avis aux Malades

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les Dépositaires du Dr OLIVIER, de Paris, qui, depuis plus de cinquante ans rendent de si grands services dans l'art de guérir. Ses pilules, sirops, pastilles et suppositifs sont merveilleux à ce titre, ont d'une efficacité toujours sûre contre toutes les maladies virulentes secrètes, contagieuses des deux sexes sous toutes leurs formes, même les plus graves et les plus invétérées. Souverains contre toutes les affections de la peau et les vices du sang.

Ils sont *seuls approuvés, autorisés officiellement*. Vous avez une récompense de 24.000 fcs. Ces témoignages authentiques, uniques, de toute confiance, prouvent la supériorité incontestable de ces médicaments si commodes tout nuls, puissants et économiques. Comptez et jugez, malades intelligents riches ou pauvres. Ici c'est la guérison prompte et certaine.

On envoie gratis et franco une brochure très instructive avec échantillon de 2 biscuits et l'on veut. Consultations de 1 h. à 5 h. et par lettres, en timbre pour réponse, rue de Rivoli, 33, à Paris.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des 29 premières listes, 6 911.10.

Société l' « Insulaire » de Toulon : MM. Acquaviva, 0 50 ; Giafferi, 0.25 ; Bastiani, 0 25 ; Mariani, 0.25 ; Giuli, 0.25 ; Dominici, 0 30 ; Campana, 0.25 ; Castellani, 0.30 ; Rezzi, 0 25 ; Guerrini, 0 25 ; Siacci, 0.25 ; Cordoliani, 0.50 ; Cordoliani, 0.25 ; Pegani, 0 25 ; Masini, 0.25 ; Buraschi, 0 25 ; Casanova, 0.25 ; Cristiani, 0 25 ; Versini, 0.25 ; Grimaldi, 0.25 ; Pellegrini, 0.25 ; Antonori, 0.25 ; Leca, 0.25 ; Cordoliani, 0.25 ; Parsi, 0 25 ; Luiggi, 0.25 ; Giacometti, 0.30 ; Albertini, 0.22 ; Un Insulaire, 0 25 ; Franceschi, 0 25 ; S. Andrei, 0.25 ; F Andrei, 0.25 ; Pattinacce, 0.25 ; Nicodemi, 0.25 ; Antonetti, 0.25 ; Chiaretta, 0.25 ; Giulietti, 0.25 ; Martelli, 0.25 ; Fiori, 0.25 ; Battesti, 1 ; Mariotti, 0.25 ; Favosti, 1 ; Giacomi, 1 ; Giampietri, 1 ; Luccioni, 1 ; Viroli, 0.50 ; Nasica, 0.25 ; Limongi, 0.25 ; Albertini, 0.50 ; Piersoni, 0.25 ; Masini, 0.25 ; Crucioni, 0.25 ; Pietri, 0.25 ; Delfini, 0.25 ; Finelli, 0.25 ; Paoli, 0.25 ; Rosoli, 0.25 ; Albertini, 0.25 ; Dominici, 0 25 ; Arrighi, 0.30 ; Poletti, 0.25 ; Filippi, 0.25 ; Arbori, conseiller, 5 ; Albertini, 5. — Total : 30.25.

Collège Fesch d'Ajaccio : MM. Calcagnoni, principal, 5 ; Mariaggi, professeur, 5 ; Payet professeur, 5 ; Peraldi, 2 ; Giordani, 2 ; Carboni, 2 ; Bettini, 2 ; Casalta, 2 ; Desanti, 2 ; Andreani, 5 ; Lentali, 2 ; Magliuli, 5 ; Peretti, 2 ; Ebrsy, 2. — Total : 48 francs.

Total général : 6.959.35.

Petite Gazette

TEMPÉRATURES ATMOSPHÉRIQUES du 20 juillet

Septembre. — 7 heures du matin, + 24 8 midi ; 27 5 6 heures du soir, + 26 . Maxima, + 29 6. minima, + 22 .

Septembre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm

Pluie. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Vent, nord-ouest : matin, + 0,40, soir, + 0 30

Observations, à 7 heures du matin.

Nouvelles militaires

Par décret, MM. les sous-lieutenants de réserve de cavalerie dont les noms suivent : Arrondi Etienne, Contri Paul-Jean-Baptiste-Bonaventure, Colombani Félix-Antoine, Luciani François Xavier, du régiment d'infanterie de forteresse, ont été promus au grade de lieutenant.

∴

Rétablissement d'un service maritime subventionné

Le ministre de la marine a adressé une réquisition à M. le procureur général près la Cour d'appel de Bastia, afin de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès du nommé Cauro Jacques, passager, qui se trouvait à bord du trois-mâts *Bolton*, présumé perdu corps corps en janvier 1899.

∴

Fête à Sainte-Marie

A l'occasion de la fête de N.-D. du Mont-Carmel, qui sera célébrée dimanche prochain 21 courant à l'église Ste-Marie, les cérémonies auront lieu aux heures à partir de 5 heures du matin ; à 11 heures messe solennelle, à 5 heures du soir vêpres suivies de la procession et du baiser de la relique.

N.-B. — Les Dames de la Confrérie sont priées de considérer cet avis comme lettre d'invitation.

∴

Au Port

Le voilier *Antoine Piccioni*, capitaine Giuli, arrivé de Nice, avec 72 tonnes.

∴

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en la page.

∴

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

∴

Maison L.-N Mattei et Cie

MM. L. N. Mattei et Compagnie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir de *Septembre prochain*, leur Manufacture de tabacs et leur Distillerie seront transférées en leur usine de Togabastia, et installées à l'instar des plus grandes maisons de France et de l'Etranger.

La Maison L.-N. Mattei et Cie n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les exigences du public.

Les nouvelles machines à cigares et à cigarettes qu'elle a acquises tout dernièrement et qui ont été une des merveilles de la grande Exposition de 1900, leur permettent de ne craindre aucune concurrence.

Pour leur distillerie l'on fait venir un distillateur ayant travaillé dans les meilleures maisons de Paris.

En un mot, les divers perfectionnements et améliorations que la Maison Mattei a apportés dans la fabrication de tous ses produits font que ces derniers peuvent, mieux que jamais, rivaliser avec les meilleures marques connues.

MM. L.-N. Mattei et Cie engagent, d'ailleurs, leurs clients à visiter leurs nouvelles installations : ils acquerront par là la certitude d'être mieux servis que partout ailleurs.

N. B — Toutes les exportations concernant l'intérieur de la Corse ainsi que celles destinées à l'exportation, seront faites de Toga. La marchandise sera rendue franco gare ou quai Bastia. Pour la vente en ville, la Maison L.-N. Mattei et Cie conserve ses magasins, place Saint-Nicolas et rue Sampiero, ainsi que sa Succursale, 10, boulevard du Palais, à côté de l'Hôtel de France.

Le Larousse Illustré

Non content de nous donner pour chaque pays, à l'ordre alphabétique, le tableau des costumes militaires actuels, le NOUVEAU Larousse ILLUSTRÉ, toujours soucieux d'une documentation aussi complète que possible, publie en outre aujourd'hui, au mot Infanterie, un tableau très curieux des costumes respectifs de cette arme : il y a là plus de soixante figures fortement groupées qui donnent le rapprochement pittoresque d'uniformes souvent très différents. Notons, dans ce beau fascicule, outre l'article sur l'Infanterie, ceux à la plume sur mode du lieutenant-colonel Le Marchand, d'un haute actualité sur l'Education physique, etc.

(Le fascicule 30 centimes chez tous les libraires.)

LA MORT DE Mme KRUGER

Les journaux de Londres publient aujourd'hui une dépêche de Pretoria datée du 20 juillet, annonçant la mort de Mme Kruger, à la suite d'une courte maladie.

La digne compagne de l'infortuné président était âgée de 67 ans ; elle a succombé hier, à Pretoria, des suites d'une pneumonie.

∴

Le War Office confirme la nouvelle de la mort de Mme Kruger, après trois jours de maladie.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Soulèvement dans la colonie du Cap

Le correspondant de l'*Express* à Lourenço-Marquez télégraphie qu'un nouveau soulèvement s'est produit dans la colonie du Cap.

Renforts au général French

Le général French a demandé à lord Kitchener de lui envoyer les colonnes Knox et Plumer qui ont quitté Middelbourg pour se rendre dans la colonie du Cap.

UN HOMME UTILE offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de les guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

BOURSE DE PARIS

	19 juillet	20 juillet
Amortissable 3 0/0	100 60	100 55
— 3 1/2 0/0	99 50	99.50
Rente 3 0/0	101 77	101.77

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LA GRÈVE

du personnel des Chemins de fer de la Corse

Arrivée d'un bataillon du 111e et de 120 hommes du génie

Le croiseur cuirassé *Du Chayla*, de l'escadre de la Méditerranée, a appareillé hier matin de Toulon pour Bastia.

Ce croiseur a embarqué un bataillon du 111e d'infanterie, à l'effectif de 500 hommes, et 120 hommes du génie.

Le bataillon du 111e sera chargé de la surveillance de la voie ferrée, et les hommes du génie seront employés à l'exploitation du réseau de la Corse.

Ce croiseur mouillera à Bastia ce matin entre 3 et 4 heures.

∴

M. Forestier, inspecteur général des ponts-et-chaussées, directeur du contrôle du réseau de la Corse, s'est embarqué ce matin à Marseille sur le paquebot de la Cie Fraissinet, partant pour Bastia.

∴

M. de Roquemaurel, administrateur de la Cie des Chemins de fer départementaux, qui est arrivé par le paquebot de Livourne, a eu aujourd'hui une très longue conférence avec les membres de la commission exécutive de la grève, mais l'entente n'a pu se faire.

LA MALADIE du prince Henri d'Orléans

Le duc de Chartres a reçu le télégramme suivant, daté de Saïgon, sur la maladie de son fils, le prince Henri d'Orléans :

« Dysenterie, forte douleur foie, état sérieux. »

Les déclarations de Botha

Les Boers résidant à Amsterdam ont affirmé que les dernières communications du général Botha étaient des plus optimistes.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Gimalini Marie-Madeleine-Pascal-Adolphine, sans.

Poggi Marie-Tussaint, marié, 54 ans, de Sans.

Consigli Xavier, 16 mois, de Bastia.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Kiosque. Supérieure, Adhérente, Inoffensive. **CH. FAY**, Inventeur du Kiosque, Paris, Phocée

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, tâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à exiger sur tous savons qui ne portera la nom : I. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

La Maison Des MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente :

2 Gros lots de Soutre Sublimé extra chimiquement pur, en ballots de 50 kilos.

Marque Bonde de 10 fr. 50 à 11 fr. le ballot.

Marque Vestale de 10 fr. à 10 fr. 25 le ballot.

1 Lot de sa fine de Calvas en ballots de 50 kilos de 72 à 75 fr. les 100 kilos.

Et d'autres également au sujet le surpasse de en tête de vue :

Mélasse blanc de 0,60 à 0 70 le litre.

Vin rouge de table de 0 30 à 0,60 le litre.

On y trouvera également, comme par le passé, des vieux vins Rhône Guadeloupe pour vendange, etcetera.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à *la Mesure* et à *l'Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60 000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car le *Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

OREZZA-HOTEL
Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Pierdicroce).

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres
SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eaux d'Orezza.

Balençoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 1/2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

AVIS

La vente par suite de saisie exécution annoncée le 17 juillet courant 1901, sera continuée le dimanche 21 juillet, à 8 heures du matin.

L'huissier poursuivant,
J.-J. ORTOLI.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, Bastia

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie etle Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon DARIAN, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est entendu le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STAES, à Schiltigheim-les-Lilas (Seine), qui gracieusement enverra une brochure explicative sous enveloppe fermée

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'ALBUMOSES
Guérit : Pousse, Toux, Gourme, Soif, Fatigue
VIENNE, 1re Dr MÉDAILLE
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velace*, Nouveau Port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

OREZZA-LES-EAUX
OREZZA-HOTEL
(Granajola, Villa Manfredi)
Ouvert toute l'année
S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, Restaurateur-Gérant

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.
Omnibus à la Source départementale.
N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

A LOUER
présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacho, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELFINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon
de jouir de l'existence
Tout en sortir du bon, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE FAITES QUE
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modèle. Résultats instantanés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ce trouve chez tous les bons Parfumeurs et en Maison de confiance.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande des Prospectus contenant dessin et attestations

ESSAVEZ ★ **ESSAVEZ**
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CAMUGLI FRÈRES 48, rue de la République, Marseille.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rondes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo,

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes,

DEMANDEZ ET OFFREZ
Vous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur, à 10 centimes

00345

26e ANNÉE — LUNDI, 24 et MARDI 23 JUILLET 1901 — N° 168

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Apollinaire.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 03 m.
LUNE : Premier quart, le 23 — Pleine, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Christine.

22 Juillet

L'IMPOT SUR LE REVENU

La commission de l'impôt sur le revenu a passé un mauvais quart d'heure. L'ordre du jour ayant appelé à la Chambre le projet de loi sur les quatre contributions directes, plusieurs députés ont exprimé, non sans une certaine vivacité, leur surprise de retrouver encore en face d'eux ces contributions. Quoi ! elles subsistent ? Qu'a donc fait la commission de l'impôt sur le revenu ? Est-ce que cet impôt ne devrait pas, depuis longtemps, avoir remplacé les vieilles taxes directes que tant de « réformateurs » ont condamnées ? Elles vivent, cependant. Et il est fort heureux pour le budget, déjà si compromis, qu'elles continuent de se bien porter, indifférentes à toutes les attaques. Dans le gâchis financier où menaçent de jeter la France tant de bouleversements fiscaux hâtifs et tant de projets imprudents, que deviendrait le crédit public, si, aux causes d'instabilité existantes, venait s'ajouter l'abandon de près d'un demi-milliard de recettes certaines.

Dans un historique fort intéressant, M. Fernand Bruneau a retracé les phases les plus récentes par lesquelles a passé la question de l'impôt sur le revenu. Les promesses ont succédé aux promesses, les projets aux projets ; il n'y a guère eu d'années où le gouvernement ne vint annoncer la mort prochaine des quatre contributions directes et la venue imminente de l'impôt sur le revenu ; seulement ce devait être toujours pour l'année suivante. M. Fernand Bruneau a conclu que la question est mûre et qu'une solution est aisée. M. Camille Pelletan a soutenu la même thèse. Est-il besoin de longues réflexions pour reconnaître, au contraire, que l'histoire de l'impôt sur le revenu prouve, jusqu'à quel point on se trompe lorsque, à quelles difficultés aussi ? Pour que, en dépit de tout, il n'ait pu sortir de la région nuageuse des théories abstraites, pour que tous les projets aient successivement échoué ou se soient vus soumis à des ajournements réitérés plus humiliants encore qu'un franc et brutal rejet, il faut bien qu'une raison profonde agisse.

Or, elle est claire. Le pays est épris d'équité fiscale, et nul n'ose le déconcerter, mais il ne tolérerait pas une seconde un gouvernement qui, par des mesures inquisitoriales et vexatoires, prétendrait mettre la lourde main de l'Etat sur la vie, sur la liberté, sur les ressources, sur le travail des citoyens. Sous le nom d'impôt sur le revenu on fait miroiter aux yeux de la foule une répartition meilleure des contributions, et chacun d'acclamer cette réforme ; mais à peine un projet tangible a-t-il été conçu, les inconvénients pratiques en semblent si graves, les prétentions en paraissent si étranges, les empiètements sur l'indépendance du foyer domestique y apparaissent si exorbitants, que l'opinion publique a comme un mouvement de révolte. Grandement à plaindre seraient les hommes d'Etat assez téméraires pour déclencher un tel avertissement. Le régime qu'ils auraient associé à leur entreprise entamerait une lutte où il aurait toutes les chances d'être brisé.

Qui peut avoir oublié l'éclatante manifestation contre l'impôt sur le revenu à laquelle aboutit il y a quelques années l'enquête ouverte auprès des conseils généraux ? Qui peut assez fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître la leçon contenue dans l'abstention si éloquente de la commission chargée précisément d'élaborer un impôt sur le revenu ? La plus décisive de toutes les réponses aux reproches adressés à cette commission, c'est un membre de la gauche socialiste qui l'a fournie, en constatant que la Chambre avait nommé une commission peu favorable à cette taxe. Sur le principe de l'impôt, les adhésions sont faciles à recueillir, mais, sur les moyens d'application, les avis les plus opposés surgissent. Dès l'instant qu'on vise à découvrir le revenu exact de chaque citoyen les investigations nécessaires se révèlent si odieuses, elles sont en contradiction si manifeste avec les tendances du génie français qui veut l'émancipation individuelle et non point l'oppression générale, que toutes les combinaisons s'écroulent.

Le propre du système français, en matière d'impôts, c'est de se prêter à tous les remaniements, à toutes les améliorations, à tous les progrès pourvu que l'on veuille tirer parti de son admirable souplesse, au lieu de tâcher de le détruire. Il repose sur le respect des personnes. Il se refuse à violer le secret des industries, des commerces. Il connaît les signes extérieurs de la richesse, et il les utilise, mais il s'arrête au seuil du foyer domestique. Il ne comporte pas d'arbitraire. Divisant presque à l'infini les perceptions, ne prétendant pas saisir en bloc un revenu global, il ne permet pas à la progression de s'introduire dans l'impôt. Et, au fond, tel est son crime. Les niveleurs de fortunes et de situations, les révolutionnaires qui rêvent d'anéantir la société moderne ont très bien senti quelle arme serait pour eux un impôt sur le revenu, avec taxe d'expropriation graduelle. Mais c'est aussi le péril que voit le pays, c'est l'éventualité de pillage légal contre lequel il s'insurge.

Les partis politiques qui voudraient tout à la fois ménager les passions révolutionnaires et se poser en réformateurs, sans risquer pourtant de s'aliéner le suffrage universel, se targuent volontiers de fidélité envers le « principe » de l'impôt sur le revenu ; mais, en fait, ils ont su toujours trouver fort à propos des occasions, des circonstances et des prétextes, pour ne pas heurter violemment le sentiment public par un vote irrévocable. L'art de l'impôt sur le revenu est devenu surtout l'art de louvoyer. On ne cesse pas d'annoncer cet impôt, seulement on sent venir les élections, et, pour peu qu'on ait de compétence financière, on se rend compte de ce qu'elles donneraient pour la prochaine Chambre si l'impôt personnel sur le revenu global avait été mis en application au 1er janvier 1902.

Le gouvernement, qui a présenté un projet d'impôt sur le revenu, a trop le souci de ses responsabilités pour tolérer l'incorporation de ce projet au budget. Les motifs qu'il invoquera auront beau être faibles, l'essentiel c'est que cette épreuve de l'impôt personnel soit épargnée au pays. Peu importe, dès lors, la fragilité d'une argumentation tendant à établir que toutes les contributions directes sont à abolir à la fois, et qu'on ne saurait se contenter d'en supprimer ou d'en réformer une ou deux. Cette doctrine, apportée à la commission du budget par le gouvernement, a été reproduite par lui devant la Chambre. Elle ne résistera pas à l'examen. Mais ce point est secondaire ; le fait capital, c'est l'ajournement nouveau, par le gouvernement lui-même, de l'impôt sur le revenu.

Mais il ne saurait être interdit à ceux qui ont toujours signalé les dangers de l'impôt personnel, il ne saurait être défendu notamment au parti libéral de prendre acte de l'aveu qui résulte et de l'attitude du gouvernement et du recul de la commission du budget, et des conclusions mêmes de la commission de l'impôt sur le revenu. Cet aveu, c'est qu'un gouvernement digne de ce nom, un gouvernement républicain respectueux de l'opinion, ayant le sentiment de ses devoirs, ne laissera pas appliquer l'impôt inquisitorial, arbitraire et vexatoire après lequel on sait, hélas ! les révolutionnaires. Avec une puissance oratoire, une autorité, un éclat, qui lui ont valu une véritable ovation, M. Ribot a tiré des tergiversations en face desquelles on se trouve la morale. Il a rappelé la décisive répudiation de l'impôt personnel sur le revenu faite par M. Waldeck-Rousseau. Il a montré que si, pour flatter certaine clientèle, on jongle avec cet impôt, on est trop habile pour se prêter à une expérience que l'on sait devoir être désastreuse pour les institutions républicaines.

(*Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 Juillet à 8 h. 1/2

1. Le Chasseur.	Mastio.
2. La Juive,	Halévy.
3. Le Mysotis,	Dreyer.
4. Guillaume Tell,	Rossini.
5. La Basque,	Beu.

Le Chef de Musique, C. VOLTINI.

Retraite aux flambeaux
Rendez-vous du 23 juillet 1901

Rue Miot, Boulevard Paoli, Boulevard du Palais, Boulevard Saint-Angelo, Place d'Armes. Retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rues de l'Opéra, Miot, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sebastiani. — Rentrée.

Les Elections Départementales

Conseil Général

BASTIA

Porta
Inscrits. — Votants.

	Vit ini	Sebastiani
Casalabiera . . .	34	32
Casalta	34	32
Croce	63	35
Ficaja	39	48
Giocatojo . . .	1	44
Piano.	26	29
Poggio Marinaccio.	19	22
Polveroso . . .	20	29
Porta.	63	43
Pruno	32	36
Quercitello . . .	14	43
San-Damiano . . .	36	41
San Gavino-d'Amp.	49	21
Scata.	24	17
Silvareccio . . .	56	37
Total.	500	489

M. Vittini, maire de La Porta, est élu.

Ce canton était représenté par M. J.-B. de Caraffa, 1er adjoint au maire de Bastia, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

VII

En ce moment le besoin d'épanchement devint d'autant plus irrésistible qu'il avait été plus longtemps comprimé. Le chagrin secret de la jeune femme se trahit, quoiqu'elle s'efforçât encore de l'étouffer, et elle répondit à la question d'Aristide par un sanglot.

— Au nom du ciel, qu'avez-vous ? que signifient ces larmes ? demanda le fourbe en écartant le mouchoir qu'elle pressait sur sa bouche et sur ses yeux.

— Il ne m'aime pas, répondit-elle en s'efforçant avec désespoir sur son fauteuil.

Cette exclamation naïve plut médiocrement à l'ami de la maison ; mais, loin de manifester son dépit, il reprit avec voix douce :

— Chère Célestine, je vous en conjure, ouvrez-moi votre cœur ; si vous avez des peines, à qui les confierez-vous, si ce n'est à un ami dévoué comme moi ; car, n'est-ce pas, vous croyez que je suis votre ami ? Je serais trop malheureux si vous doutiez de mon attachement, parce que j'ai le courage de ne pas vous en montrer toute l'étendue. Ne retenez donc pas vos larmes, mais laissez-moi le triste bonheur de les essuyer.

Ces insidieuses paroles atteignirent leur but. Célestine ne vit plus dans l'homme assis près d'elle un ancien et persévérant adorateur ; elle n'aperçut qu'un ami prêt à l'écouter, et peut être capable de la comprendre.

— Mon pauvre Aristide, répondit-elle sans chercher davantage à contenir sa douleur, qui débordait comme un vase rempli jusqu'aux bords, qu'on expose à l'action du feu, vous me croyez heureuse, je ne le suis pas. Cela serait bien long à vous raconter. Vous connaissez mon caractère ; vous savez que, malgré mes défauts, j'ai un bon cœur, et qu'en me témoignant de l'affection on obtient tout de moi ; eh bien, lui n'a pas compris cela. Il ne m'aime pas ! vous dis-je. Vous rappelez-vous ? quand vous deviez m'épouser, j'étais souvent bien méchante ; à votre tour, vous vous fâchiez contre moi ; nous nous disputions sans cesse ; mais nos petites dissensions ne me laissaient point d'amertume dans le cœur. Quand je vous avais grondé, je ne vous en voulais plus ; je ne pensais jamais à vous, car je ne vous aimais pas ; et lui, je l'aime ! je l'aime, Aristide. Je suis bien malheureuse, n'est-ce pas ?

En ce moment, Teissier trouva que le métier de confident n'était pas sans épines.

— Il se conduit donc mal avec vous ? demanda-t-il en se mordant les lèvres.

— Mal ! que vous dirai-je ? il est bon pour moi, j'ai toute sa confiance ; ce que je veux, il le veut ; mes moindres désirs se trouvent réalisés avant que j'aie pu les exprimer ; avec lui, je n'ai pas le temps de souhaiter ; mes caprices mêmes... Oh ! mais je n'en ai plus de caprices, ou, en a quand on est heureuse ! enfin, depuis mon mariage, jamais la plus petite discussion ne s'est élevée entre nous ; en apparence, j'ai donc tort de me plaindre ; mais je vous le demande, Aristide, sans la passion le cœur peut-il vivre ?

— Oh ! dit Teissier en levant les yeux au plafond ; le cœur... la passion...

Célestine lui coupa la parole.

— Si vous savez, reprit-elle, combien, dans le commencement, je trouvai ma vie belle et mon bonheur incomparable. Mon amour pour lui n'avait tellement changé, que vous ne m'auriez pas reconnue, je ne me reconnaissais pas moi-même ; mon caractère, si indomptable, s'était assoupli sans efforts ; moi, qui autrefois n'obéissais à personne, je cherchais à lire sa volonté dans ses yeux ; rien ne m'irritait ; je ne me mettais jamais en colère. Enfin, vous ne me croirez pas, je n'étais plus méchante ! N'est-ce pas qu'il aurait dû m'aimer ? Vous l'auriez fait, vous, à sa place.

— Oh ! n'ai-je l'ami de la maison, qui n'est pas le temps d'en dire davantage.

— Eh bien ! il ne m'aime pas, continua la jeune femme avec un accent de découragement ; ma tendresse a quelquefois l'air de l'importuner plutôt que de lui plaire ; s'il me voit mettre de la vivacité dans l'expression de mes sentiments, il paraît plus inquiet qu'heureux ; au lieu de nourrir mon exaltation par la sienne, il y répond par quelque parole bien calme, bien raisonnable, qui me tombe sur le cœur comme un morceau de glace. Cherche-t-il à refroidir mon attachement, s'il ne sentait dans son cœur l'impuissance d'y répondre ? On ne se trouve trop aimé que lorsqu'on n'aime plus soi-même.

— Ainsi, vous croyez qu'il ne vous aime pas ? dit Teissier en insistant traîtreusement sur ce point capital.

— J'en suis sûre, répondit Célestine avec vélémence ; en voulez-vous une preuve ? Quand vous êtes venu nous voir, je vous ai reçu avec empressement, car j'étais décidée à faire une tentative pour lire dans l'âme de Francis. Vous ne vous cachiez pas de ce que vous dire. A un ami on peut tout avouer. Eh bien ! le plaisir que je témoignais en vous voyant, mes frais d'amabilité, ma coquetterie enfin, tout cela n'était pas pour vous, n'était pour lui ; c'était pour le punir, pour l'inquiéter, pour le rendre jaloux. N'ai-je pas bien réussi ?

Vous n'avez pas été dupe de ma conduite, j'en suis convaincue ; vous savez bien que je ne vous aime pas, qu'il est impossible que je vous aime ; mais peut-il connaître mon cœur comme je le connais moi-même ? s'il tenait à mon attachement, ne croiriez-il pas qu'un autre ne le lui ravit ? s'il m'aimait, enfin, ne serait-il pas jaloux ? l'est-il ? répondez-moi.

Vous venez ici tous les jours, à toute heure ; a t-il jamais eu l'air de se rapprocher qu'un jour vous avez été sur le point de m'épouser et de comprendre que l'intimité qu'il imposait vous donnait des dangers pour moi ? Que lui importe ! Voilà deux heures que vous êtes là, que je suis seule avec vous, il le sait, mais pensez-vous qu'il y songe ? Il est sorti quand vous êtes entré, il ne reviendra pas. Aristide, il ne m'aime pas, et moi je l'aime tant !

Pero Casevecchie
Inscrits, 806. — Votants, 329

	Franchetti
Pero-Casevecchie.	100
Poggio-Mezzana .	45
Taglio-Isolaccio .	67
Talasani . . .	68
Velone-Orneto. .	39
Total.	323

M. le docteur Franchetti est élu.
Ce canton était représenté par M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général près la Cour d'Aix, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Lama
Inscrits : 543. — Votants : 362

	Franzini	Bertola
Lama.	25	78
Pietralba. . . .	93	75
Urtaca	65	26
Total.	183	179

M. Philippe Franzini, professeur au lycée, est élu.
Ce canton était représenté par M. Jean-Victor Grimaldi, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Murato
Inscrits : 713. — Votants : 450

	Casabianca
Murato	153
Pieve.	37
Rapale	36
Rutali	86
Total.	314

M. Jacques-Toussaint Casabianca, de Rapale, a été élu.
Ce canton était représenté par M. Joseph Farinole, qui a retiré sa candidature la veille du scrutin.

Nonza
Inscrits : 1 025. — Votants : 390

	Alessandrini
Canari	158
Nonza	67
Ogliastro . . .	43
Olcani	44
Olmeta du Cap. .	81
Total.	390

M. le docteur Alessandrini a été élu sans concurrent.

O'etta
Inscrits : 762. — Votants : 572.

	Casale	Bocchecciampe
Oletta. . . .	137	91
Olmeta-di-Tuda.	61	18
Poggio-d'Oletta.	64	28
Vallecalle. . .	19	156
Total.	281	291

Ce canton était représenté par M. François Piazza, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

San-Martino-di-Lota
Inscrits, 565. — Votants, 373

	Cagnisacci
San Martino	154
Sainte-Marie. . . .	197
Ville de Pietrabugno . .	109
Total.	350

M. Hyacinthe Cagnisacci, avocat à la Cour d'appel de Paris, a été élu sans concurrent.
Ce canton était représenté par M. Giorgi, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

San Nicolao-di-Morlani
Inscrits, 518 — Votants, 326

	Decori
San Giovanni.	76
San Nicolao	100
Sainte Lucie	37
Sainte Marie Poggio. . .	36
Santa Reparata	60
Total.	309

M. Charles Decori, bâtonnier de l'Ordre des avocats, a été élu, sans concurrent.
Ce canton était représenté par M. Louis Battesti, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Borgo
Inscrits, 780. — Votants, 509

	Morati
Biguglia	28
Borgo	198
Luciana	109
Vignale	75
Total	409

M Jean-Pierre Morati a été réélu sans concurrent.

Vescovato
Inscrits, 2.171. — Votants, 1.045

	Gavini
Castellare	64
Loreto	336
Penta	138
Purri.	44
Sorbo-Ocagnano	149
Venzolasca	114
Vescovato	192
Total.	1.032

M. le notaire J.-P. Gavini a été élu.
Ce canton était représenté par M. de Buttafoco, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

AJACCIO

Evisa
M. Versini a été élu, contre M. Ceccaldi Toussaint, juge d'instruction à Corte.

Salice
M. Emille Pinelli, conseiller sortant, a été réélu.

Sainte Marie Siché
M. Mariani, juge au tribunal de la Seine, conseiller sortant, a été réélu.

Sarrola-Carcopino
M. le docteur Melgrani, conseiller sortant, a été réélu.

Soccia
M. l'abbé Ottavi a été élu, contre M. Leca, chancelier du consulat de France, à La Canée.

Vico
M. Muracciole, ancien sénateur, conseiller sortant de Vezzani, a été élu.
M. Cristinacce, conseiller sortant, ne s'est pas représenté.

CORTE

Castifao
Inscrits, 546, votants, 365
Docteur Zaccarelli, conseiller sortant, 228 ; Vincentelli, 137.
Le résultat n'est pas connu ; des troubles se sont produits à Castifao.

Morosaglia
Inscrits, 1.260 ; votants, 589
Le docteur Valentini est réélu par 584 voix, sans concurrent.

Piedicorte-di-Gaggio
Inscrits, 1.124 ; votants, 440
M. Palmesani a obtenu 438 voix.
M. Benedetti, conseiller sortant, s'était retiré à la dernière heure.

Moita
M. Gabrielli, avocat, a été élu contre M. Andrei, maire de Moita, conseiller d'arrondissement.
Ce canton était représenté par M. Giordani, qui ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

San-Lorenzo
Inscrits, 814 ; votants, 384
M. Emmanuel Arène est réélu par 381 voix sans concurrent.

Vezzani
Inscrits, 1.306 ; votants, 751
M. Giacobbi Formose, maire de Venaco, 427 voix ; M. Leca, maire d'Aghione, 324.
Manque la commune d'Aghione. L'élection de M. Giacobbi paraît assurée.

CALVI

Belgodere
M. Toussaint Malaspina, député, conseiller sortant, est réélu, sans concurrent, par 623 voix.

Calenzana
M. le docteur Cruciani, conseiller sortant, est réélu, sans concurrent, par 1 019 voix.

Olmi-Cappella
M. Antoniotti, conseiller sortant, est réélu, par 372 voix.

SARTENE

Sartene
M. Hector Durazzo a été élu.
M. Pietri, ancien sénateur, conseiller sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Sainte-Lucie de Tallano
M. Arrii, conseiller sortant, a été réélu par 399 voix contre M. Ortoli qui en a obtenu 326.

Petreto-Bicchisano
M. le pharmacien Guiderboni, conseiller sortant, a été réélu contre M. Borboni.

Conseil d'Arrondissement

BASTIA

Bastia (Terravecchia)
Inscrits : 3.672. — Votants : 1 317
Ont obtenu :
MM. Pierre Valery, 776 voix.
Augustin Casinchi, 706.
Pierre Mattei, 14.
Pierre Paolaggi, 12.
Voix perdues, 42
(Ballottage)

Bastia (Terranova)
Inscrits : 1.743 — Votants : 707
M. Lucien Dapelo a été réélu par 687 voix, sans concurrent,
Voix perdues, 20.

Rogliano
Inscrits : 1.445. — Votants : 416

	Lantieri
Centuri.	91
Ersa.	109
Morsiglia	83
Rogliano	130
Tomino.	11
Total. . .	415

M. A. Lantieri, conseiller sortant, a été réélu.

Santo-Pietro di-Tenda
Inscrits : 593 — Votants : 420.

	Ristorcelli	Cristofari
San Gavino-di-Tenda.	26	26
SantoPietro-di-Tenda.	117	137
Sorio.	112	2
Total. .	265	166

M. Ristorcelli a été élu.

AJACCIO

Ajaccio
M Berlini a été réélu.

CORTE

Calacuccia
Inscrits, 1552 ; votants, 1106
M. Ordioni a obtenu 568 voix et M. Mattei 538.

Corte
Inscrits, 1706 ; votants, 783
M. Lorenzi a été élu par 708 voix contre M. Zaccarelli, qui en a obtenu 58.

Piedicroce
Inscrits, 1305 ; votants, 751
M. Luciani a obtenu 427 voix et M. Stefani 324.

Prunelli di Fiumorbo
Inscrits, 1575 ; votants, 940
M. Renucci a obtenu 493 voix et M. Antoni 452.

CALVI

Calvi
M. Savelli est élu sans concurrent par 364 voix.

Ile-Rousse
Sont élus : M. Franciscl, par 769 voix, et M. Mario Olivi, par 758.

Muro
Sont élus : M. Colonna-Ceccaldi, par 598 voix, et M. Luiggi, par 561.

Bulletin financier

Paris, le 18 Juillet 1901.

Les bonnes dispositions du marché s'accentuent. Nos Rentes sont bien tenues ; le 3 % clôture 100 07 et le 3 1/2 101.05.

Nos Grandes Sociétés de Crédit suivent le mouvement de reprise.

Le Crédit Foncier s'avance à 655, le Crédit Lyonnais à 1 098, le Comptoir National d'Escompte à 577, la Société Générale est invariable à 516.

Dans le compartiment industriel, les Potasses de Mossel-Ilsr sont soutenues à 1356 ; l'action de la Pierre de Verre Gerchey se maintient à 415 frs. La Pyrotherme Limited se négocie à 125 frs ; l'Obligation Perle Nationale vaut 570 francs.

La première Assemblée constitutive de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie a eu lieu hier sous la présidence de M. Heurier. L'Assemblée a reconnu sincère et véritable la souscription de la totalité du capital et le versement du premier quart en numéraire. La deuxième assemblée constitutive aura lieu à la fin de la semaine prochaine.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est plus faible à 71.20 ; le Turc à 0/0 n'est avancé à 88.25 et finit à 87.75. A Bruxelles, 3 0/0 97.40. Part de Réserve 2.527.50 ; Banque d'Anvers 825, affaires restreintes en Tramways. A faire bonne en valeurs électrochimiques ainsi qu'en Zinc, Plombs et Mines. Peu d'affaires en glaceries, verreries.

Les Chemins Français tendent à se raffermir.

La Grève des Chemins de fer de la Corse

M. de Roquemaurel à Bastia

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. de Roquemaurel est arrivé dimanche matin par le paquebot de Livourne

M. de Roquemaurel, qui a dirigé pendant plusieurs années le service de la Corse, est actuellement l'un des administrateurs de la Compagnie, et occupe les fonctions de chef des services de l'exploitation et de chef du service de la traction.

Première entrevue

La première entrevue avec les grévistes a eu lieu à 8 heures du matin, mais rien n'a été conclu.

M. de Roquemaurel a fait remarquer que la Compagnie a déjà fait un certain nombre de concessions dans le cas de maladie ; la demi-solde est allouée pendant une année entière aux agents malades ; le repos du dimanche a été accordé à tous les cantonniers ; les agents ont le service médical et pharmaceutique gratuit ; les auxiliaires du dépôt comptant plus d'une année de service ont été commissionnés ; les agents de train ont droit à une indemnité de déplacement pour le soir, et il a été créé une nouvelle brigade afin d'alléger leur service. Pour les retraites, la Compagnie donne à ses agents le 9 pour cent du traitement sans leur faire aucune retenue, les quatre cinquièmes sont versés d'office à la caisse nationale des retraites et le dernier cinquième est remis en numéraire, à l'agent, à titre de gratification ; si les agents voulaient améliorer leurs retraites ils pourraient, comme dans les grandes compagnies, s'astreindre à une retenue de 5 pour cent, ainsi que cela leur avait été proposé. Par ce moyen, après trente ans de service, l'agent arriverait, à capital aliéné, à avoir une retraite représentant plus de la moitié de son traitement.

La Compagnie a également accordé une indemnité mensuelle de 5 et 10 francs, pendant la période du 1er juin au 21 octobre aux chefs de gares et cantonniers qui habitent des endroits malsains.

On a discuté sur l'article 40 des conventions relatif à la déchéance de la Compagnie au cas où elle n'exécuterait pas le service. Cet article n'est pas applicable à la situation, car la Compagnie n'est empêchée d'effectuer son service que par la grève, et la grève constitue un cas de force majeure.

M. de Roquemaurel a vainement insisté pour la reprise du travail, sauf examen des revendications élaborées par la commission.

Les grévistes ont déclaré qu'ils avaient nommé une commission exécutive chargée de soutenir leurs droits, et qu'ils lui maintenaient leurs pouvoirs.

Dans ces conditions, il a été décidé qu'une nouvelle entrevue aurait lieu à 3 heures, entre M. de Roquemaurel et les membres de la Commission.

Deuxième entrevue

Cette seconde entrevue a commencé à 3 heures du soir, et s'est terminée à 7.

Sur la demande relative au traitement pendant la maladie, on est arrivé à une entente. M. de Roquemaurel a déclaré qu'il prenait sur lui de faire accepter les desiderata des agents en ce qui concerne leur traitement en cas de maladie.

Sur la demande relative aux retraites, la discussion a été longue, mais n'a donné aucun résultat. M. de Roquemaurel a déclaré qu'il ne pouvait prendre aucun engagement ; de leur côté, les membres de la Commission ont déclaré qu'ils avaient pour mission de maintenir intégralement les propositions formulées dans leur cahier.

De même sur la question des salaires, il n'a été rien décidé. M. de Roquemaurel n'a pu s'engager qu'à soutenir auprès du Conseil d'administration la proposition relative à l'ancienneté tous les cinq ans. Cela n'a pas paru suffisant.

D'autres questions secondaires relatives à la fermeture du service de la petite vitesse le dimanche, au déplacement des agents des trains, mécaniciens, etc., n'ont reçu aucune solution.

Le Maintien de la Grève

Les membres de la Commission ont rendu compte à leurs camarades du résultat de leur entrevue. La continuation de la grève a été décidée, et les grévistes ont déclaré persister de plus fort dans leurs revendications.

Les membres de la Commission ont informé leurs camarades qu'ils s'étaient engagés, sur la demande de M. de Roquemaurel, à ne pas s'opposer au transport du charbon arrivé dernièrement, du quai à la gare. Les grévistes ont ratifié le consentement donné par la Commission.

La Compagnie du Génie

Le paquebot *Cyrnos*, de la Compagnie Fraissinet, a transporté 3 officiers et 117 hommes du 5e régiment du génie, à Versailles, commandée par M. le capitaine Rousseau.

Ces troupes assureraient le service du chemin de fer ; elles ont été casernées aux docks.

Le Bataillon du 111e

Le croiseur-cuirassé *Du Chayla* est arrivé à 3 heures du matin avec un bataillon du 111e, commandant Jacquet, à l'effectif de 500 hommes, qu'il a embarqué à Toulon.

Le débarquement s'est effectué immédiatement au moyen des chalutiers.

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, assistait à cette opération.

Avant 5 heures, 2 compagnies étaient installées à la caserne Matbeuf ; les autres ont été casernées à la citadelle et au théâtre.

Le *Du Chayla* est reparti à 6 heures pour rejoindre l'escadre.

A la Sous-Préfecture

Lundi matin, une nouvelle réunion a eu lieu à la sous-préfecture. A cette réunion assistaient MM. Forestier, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général du contrôle des chemins de fer de la Corse et de l'Algérie, et Henri, contrôleur général au ministère de l'intérieur, arrivés par le *Cyrnos*.

M. le Sous-Préfet a fait tous ses efforts pour amener une entente. Il a parlé de l'arrivée des troupes du génie et du bataillon du 111e et de la mission qui était confiée à ces troupes. Il a insisté sur la nécessité de mettre fin à une grève si nuisible aux services publics et aux intérêts privés.

M. Forestier après avoir noté le l'exposé qui lui a été fait par la Commission sur les revendications réclamées par les grévistes, a fait droit à ces revendications en ce qui concerne les cas de maladie, soit, 15 jours de solde entière, 6 mois de demi-solde.

Pour les retraites, il a annoncé que la Compagnie effectuerait le versement d'un dixième en plus.

En ce qui concerne les revendications sur l'avancement, M. Forestier les a formellement repoussées, car les chiffres proposés étaient trop élevés. On a alors décidé de soumettre ces chiffres à un nouvel examen.

M. Forestier a ajouté qu'il avait été envoyé par le Gouvernement avec la mission d'assurer le service, qui, à cet effet, avait mis à sa disposition une compagnie du génie. Si donc les agents ne reprenaient pas le service, il exécutera les demandes les ordres du Gouvernement.

M. Forestier a fait observer que l'exploitation se ferait aux frais de la Compagnie.

A l'issue de cette réunion la commission a fait le compte-rendu aux grévistes.

Service postal

Nous avons annoncé dimanche matin que toutes les dépêches du continent pour Bastia, de vendredi, samedi et dimanche seraient remises au paquebot postal de Marseille dimanche matin. Notre information était inexacte : le *Cyrnos*, arrivé de grand matin, ne nous a apporté que les dépêches du dimanche. Ces dépêches nous sont parvenues seulement dans l'après-midi, par la voie d'Ajaccio.

Il paraît que pour le bureau des postes de Marseille les trains marchent toujours en Corse. Pauvre Corse !

∴

On a annoncé qu'un accident d'automobiles s'était produit entre Barchetta et Pontenovo.

L'automobile a heurté en effet une charrette et tout s'est borné à deux ressorts brisés. L'automobile est restée en panne en attendant que les réparations aient pu être effectuées.

Nots

Nous apprenons que la direction a fait remettre au président de la commission une lettre pour informer les agents que ceux qui ne reprendront pas leur service, seront considérés comme démissionnaires ; déjà elle s'occupe du remplacement de certains agents.

Au Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni à 5 heures, sous la présidence de M. le Maire.

M. le Maire a invité ses collègues à s'entretenir de la question de la grève des ouvriers du chemin de fer, dans un but d'intérêt général, car, en l'état des pourparlers engagés entre la Compagnie et les ouvriers, et à la suite de l'arbitrage accepté par les deux parties, il y avait lieu de réserver la manière de voir du conseil municipal jusqu'à la décision de l'arbitre.

M. Augustin Valery dit qu'il faut arriver à une solution et propose de demander la déchéance de la Compagnie.

M. le Maire dit qu'il ne peut pas mettre cette proposition aux voix, le conseil n'ayant pas qualité pour intervenir dans ces conditions.

M. Ernest Leta croit qu'il est du devoir du conseil de s'occuper immédiatement de la question et dépose l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'en se mettant en grève les ouvriers et employés des chemins de fer de la Corse ont usé d'un droit inscrit dans la loi ;

» Que depuis la déclaration de la grève, la paix publique n'a pas été troublée un seul instant ;

» Que l'attitude des ouvriers est calme, et qu'ils ne demandent qu'à la voie légale de l'arbitrage la solution de leurs revendications.

» Que dans ces conditions, l'opinion publique s'est à bon droit émue de l'arrivée d'un bataillon du 111e de ligne et d'une section du génie (ouvriers des chemins de fer).

» Que l'envoi de ces troupes avec munitions de guerre sur un croiseur de l'Etat ne peut avoir pour but que d'insinuer les grévistes et d'intimider les grévistes et d'assurer sans *motifsri* le triomphe d'intérêts particuliers ;

» Le Conseil envoie aux ouvriers grévistes des chemins de fer l'expression de toutes ses sympathies ;

» Les engage vivement à persévérer, malgré toutes les provocations, dans la voie légale et pacifique déjà suivie, et qui ne peut qu'augmenter pour leur légitime cause les sympathies de l'opinion publique ;

» Et regrette l'envoi de troupes dont la présence, diversement interprétée, ne peut qu'envenimer le conflit au moment même où une solution amiable paraît imminente. »

Cet ordre du jour est adopté par 13 voix et une abstention, sur 14 présents.

Le Conseil dit que cette délibération sera transmise d'urgence à MM. le Président du Conseil, le Ministre de la guerre et le Ministre des travaux publics.

La séance est levée.

L'ARBITRAGE

Les grévistes ont approuvé l'attitude de la commission, et ont décidé de s'en remettre à un arbitrage.

M. Mattei, président du tribunal civil de Bastia, a été désigné comme arbitre unique par toutes les parties.

L'arbitre a accepté la mission qui lui a été confiée.

REPRISE DU SERVICE

En l'état de cette acceptation, le service sera repris ce matin par tous les grévistes.

Admis pour leurs parfums connus du monde entier Les Congo de Vatour n'ont eu première ligne

Le Drame de Lupino

Un drame sanglant s'est déroulé hier, vers trois heures de l'après-midi, sur la route de Lupino, à 150 mètres environ des bureaux de l'octroi.

Des voyageurs de Venzolasca, parmi lesquels se trouvait le nommé Sanguinetti Jean-Baptiste, rentraient à leur village sur un cabriolet. L'attelage venait d'arriver devant le débit Meria et avait à peine dépassé un individu qui cheminait à petits pas sur le trottoir de la route, son fusil à l'épaule, lorsque un coup de feu retentissait et atteignait Sanguinetti aux reins, du côté droit.

Le blessé s'est aussitôt jeté à bas du véhicule et, apercevant son ennemi, un nommé Paoli, dit Ferrazini, de Venzolasca, qui le mettait en joue une seconde fois, il a lui-même tiré deux coups de fusil, après s'être abrité derrière un arbre. Affaibli par sa blessure, Sanguinetti a pris ensuite la fuite du côté de Lupino. Le meurtrier s'est mis à sa poursuite et, après avoir rechargé son arme, il lui a tiré un troisième coup par derrière à 15 mètres de distance. Au même instant Sanguinetti s'affaissait sur la chaussée de la route blessé mortellement. Paoli qui ne tardait pas à le rejoindre s'acharna sur sa victime à coups de crosse à la figure.

Le meurtrier est en fuite ; un brigadier de gendarmerie et quatre gendarmes ont été sur le champ envoyés à sa poursuite.

Le meurtrier n'a pas été atteint par les coups de son adversaire et n'a pu être inquiété par les voyageurs du cabriolet. Ceux-ci, au nombre desquels étaient des femmes, complètement affolés, n'ont songé qu'à leur propre existence et se sont mis à l'abri des balles derrière le mur de soutènement de la route.

M. Moiselle, commissaire de police et l'adjudant de gendarmerie Saint-Jean avaient à peine commencé l'information, lorsque arrivèrent sur les lieux MM. Virgitti, juge d'instruction et Pirangeli, substitut du procureur de la République. Ces deux magistrats prirent aussitôt la direction de l'enquête et ordonnèrent le transport du cadavre au dépositaire du cimetière aux fins d'autopsie.

Les docteurs Zaccarelli et Salicetti ont procédé aux constatations médico légales.

La gendarmerie, lancée immédiatement à la poursuite du meurtrier, a pu établir que celui-ci s'était engagé dans le sentier qui commence devant l'abattoir public pour aboutir au ruisseau de Lupino. Les traces furent retrouvées le long du cours d'eau et suivies sur un parcours de près de 200 mètres, puis on a perdu complètement la piste, le meurtrier ayant sans doute escaladé quelque mur pour s'engager à travers champs.

C'est une ancienne inimitié existant entre les familles Paoli et Sanguinetti qui a été la cause du drame qui s'est déroulé hier soir.

Il paraîtrait que Paoli qui a été condamné à 7 années de réclusion, il y a près de 10 ans, qui était encore sous le coup d'un arrêté d'interdiction de séjour, gardait une haine profonde à Sanguinetti et avait à maintes reprises manifesté l'intention de le tuer pour avoir déposé contre lui.

Coïncidence curieuse : Quelque temps après la condamnation de Paoli, il y a dix ans, un frère de Paoli, qui actuellement garde encore le maquis, tua au même endroit un italien au service de M. Filippi, de Vescovato, pour avoir lui aussi, déposé contre Paoli.

Ce sont donc deux crimes perpétrés au même point, dans les mêmes circonstances et pour assouvir la même vengeance.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 juillet

Ajaccio. — 7 heures du matin, + 24 8 à midi : 28. 6 heures du soir, + 25 8. Maxima, + 30 2. minima, + 21 5

Bastia. — 7 heures du matin, 761 mm. 450, 760 mm. 8 heures du soir 758 mm Vent. — 9 h. du matin S. E faible. 6 h. du soir, N. E. calme.

Etat du ciel, légèrement brumeux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0,40, soir, + 0,36

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0.

∴

Baccalauréat

M. Joseph Thiers a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat classique 1re partie, devant la faculté d'Aix.

∴

Banque de France

M. Parodi, directeur de la succursale de la banque de France à Foix, est nommé directeur de la succursale de Milan.

Toutes nos félicitations

∴

Fête militaire

Hier soir, les sous-officiers d'artillerie en garnison dans notre ville ont offert, au Bar Souvi, un apéritif d'honneur à leurs camarades du 5e rég. du génie, arrivés ce matin.

La coquette salle de cet établissement a été soigneusement décorée pour la circonstance.

Au cours de cette réunion la cordialité la plus parfaite n'a cessé de régner entre les sous-officiers de ces deux corps d'élite.

∴

Nouvelles coloniales

M. Moracchini, gouverneur de 1re classe des colonies, gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services et nommé gouverneur honoraire.

∴

Distinction honorifique

La médaille d'honneur a été décernée aux sous-agents des ponts et chaussées dont les noms suivent :

Bartolazzi François, chef cantonnier.

Rocchesani Jean, cantonnier.

Sorba André, id.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Poli Fernand-Auguste-Victor. — Mattei Marie-Louise-Fortunée. — Majorchini Marguerite. — Bonavita Louis.

DÉCÈS. — NÉANT.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lonerne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans contexte, les plus solides et les plus perfectionnées.

BOURSE DE PARIS

	20 juillet	22 juillet
Amis 3 p. 0/0 ancien	100.55	100.60
— 3 p. 0/0 amort.	99.50	99.60
— 3 (1/2)0/0. . .	101.77	101.80

QUINZE ANS DE SUCCÈS SANS... DISCONTINUITÉ.

Elle guérissait des maux de tête, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maux de foie, et autres maladies si nombreuses et si dures à supporter

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

A gagné un grand renom dans la plupart des familles françaises. Quand vient la maladie, elles recourent au médicament qui, toujours dans leur armoire, n'est un manque naturel, extrait des racines et des herbes.

Dépêches du Soir

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Universitaires

M. Gistucci, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée de Toulon, est nommé professeur de seconde au lycée de Lyon.

Les Elections Départementales

Résultats généraux

Sur les 1.125 premiers résultats connus des élections au Conseil général, il y a 511 républicains, 204 conservateurs, 80 ballottages.

Les républicains gagnent 39 sièges et en perdent 80.

Parmi les élus, MM. François Carnot, Paul Loubet, Flaissières, maire de Marseille, Paul Deschanel, Méline, Delcassé, Mercier, frère du général.

Parmi les non élus, MM. Delpech, sénateur de l'Ariège, Le Provost de Launay, Baudry d'Asson.

∴

A midi, on connaissait au ministère de l'intérieur les résultats suivants :

Conseils généraux à élire, 1 453
Résultats connus, 1.444.
Sont élus :
557 républicains.
477 radicaux et radicaux socialistes.
33 socialistes.
54 ralliés.
29 nationalistes.
200 conservateurs.
Restent 85 ballottages.
Les républicains gagnent 80 sièges et en perdent 33.

Dans la Charente, la majorité passe de droite à gauche.

LA PRESSE

La *Petite République* dit que la journée a été bonne et que le suffrage universel a marqué une accentuation très prononcée dans le sens démocratique.

La *Lanterne* constate que la réaction a reculé d'une façon très nette.

Le *Rappel* prévoit que l'union fraternelle de tous les républicains achèvera l'œuvre d'épuration nationale commencée hier.

La *République française*, organe de M. Méline, dit : Nos adversaires nous ont rendu justice et hommage : nos idées ont progressé chez eux-mêmes.

Le *Gaulois* regrette l'échec de M. Le Provost de Launay, mais il ajoute qu'il en est compensé par l'élection du frère du général Mercier.

LA MALADIE du prince Henri d'Orléans

Le duc de Chartres a reçu le télégramme suivant, daté de Saigon, sur la maladie de son fils, le prince Henri d'Orléans :

« Dysenterie, forte douleur foie, état sérieux. »

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1892

L'obligation 7.533 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 514 205 est remboursable à 50 000 francs.

Les obligations 304 847 et 482.8.8 gagnent 10.000 francs chacune.

LA MORT DE Mme KRUGER

Les journaux de Londres publient aujourd'hui une dépêche de Prétoria datée du 20 juillet, annonçant la mort de Mme Kruger, à la suite d'une courte maladie.

La digne compagne de l'infortuné président était âgée de 67 ans ; elle a succombé hier, à Prétoria, des suites d'une pneumonie.

∴

Le War Office confirme la nouvelle de la mort de Mme Kruger, après trois jours de maladie.

DEMANDEZ PARTOUT le véritable cirage MOKA CASIEZ

5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
et 1, R. Neuve, Agence générale pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

Filature de Cocons

Saint-Jeb

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA

Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même ne produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
RACHITISME, CONVALESCENCE
VIAL Frères, Chimistes, 6, Rue Victor Hugo, — LYON

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de Jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CAMUGLI Fils n° 39, 48, rue de la République, Marseille.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
Expédition en Province.
CATALOGUE FRANCO (80 pages)
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER CAFFARD

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth. Supérieure, Adhérente, Invisible. Guérit et Embellit le Teint. DIX FRANCS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédraline Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédraline* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

PILULES DEPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, guérissent toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rentrés, Faiblesse, Engorgements, Laid répandus, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux. A la Cédraline avec le SUCRE DE LA SANTÉ
M. Fred'Hamelin, pharm. de 1re cl. 19, rue Vivienne, PARIS

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.**
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est contenu le CIGARE MATTEI
La demander dans tous les débits.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantazzi, 15, Place Saint Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia* — 3 et 5, rue de l'Opéra — *Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES et SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigarettes de Papier. F. COMAR & Fils, 38, Rue de Châteaudun, Paris

L'AMARO MATTEI EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI 24 JUILLET 1901 — 00347 — N° 169

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. — Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » 6 » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Christine.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 03 m.
LUNE : Premier quart., le 23 — Pleine, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jacques.

23 Juillet

Les Habitudes du Pape

Pour la première fois, depuis son Pontificat, Léon XIII vient d'avoir deux convives à sa table, ou plutôt à côté de la sienne.
On sait que le Pape avait été opéré, il y a deux ans environ, d'un kyste qui le faisait horriblement souffrir depuis 25 ans. Or, après sa guérison, il avait promis au célèbre chirurgien Mazzoni qui l'avait opéré, et au docteur Laponi, son médecin ordinaire, de les inviter à dîner. Il vient de tenir sa promesse.
Jeudi dernier, les deux praticiens avec quatre ou cinq familiers du Vatican avaient pris place à une table à côté de celle du Saint-Père, et encore était-elle séparée de l'autre par un léger rideau, ce qui ne manquait pas d'originalité.
On ne dit pas si le repas a été gai. Pourtant Léon XIII est d'humeur plutôt joviale, et il aime causer. Assurément, ses convives ont été mis à l'aise, d'autant plus que l'un d'eux, le docteur Laponi, est souvent l'objet des railleries affectueuses de Léon XIII qui ne peut souffrir ses recommandations touchant sa santé.
Voici, à propos de cet événement, les habitudes du Saint-Père.
Léon XIII se lève toujours de bonne heure, 6 heures en été et 6 heures et demie en hiver.
Dès qu'il est debout, il prend une tasse de café avec une ou deux brioches.
Il prend ses repas du matin et du soir généralement seul. Bien rarement ses intimes lui tiennent compagnie pendant le repas. A celui d'une heure, où il mange assez copieusement, le camérier de service déjeune auprès de lui.
Le menu se compose invariablement d'un potage, de bouilli froid, un plat de viande, un plat de maigre qui est généralement un plat d'herbes cuites, du fromage et des fruits. Il ne mange jamais de douceurs.
Après son premier repas et sa toilette, il entre dans son cabinet de travail et lit la correspondance préparée déjà par le cardinal-vicaire. A 9 heures, le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, entre dans son cabinet et reste en conférence avec le Pontife jusqu'à 10 heures. Après cette heure, se présentent les cardinaux-préfets de congrégations qui ont à conférer avec lui.
— Il y a vingt congrégations. — Enfin, le Pape reçoit les ambassadeurs qui ont demandé une audience et autres prélats de la Curie.
Voici l'étiquette de la Cour du Vatican.
Léon XIII donne audience de 11 heures à une heure de l'après-midi.
Chaque matin, vers 10 heures, une voiture pontificale va prendre à son domicile le camérier d'honneur de service pour le conduire au Vatican où il entre en traversant la cour de Saint-Damase.
A l'entrée, le Suisse de garde présente les armes et le camérier-secrétaire rend le salut en soulevant à demi la vitre de la portière de la voiture, qui va s'arrêter devant le grand escalier d'honneur, riche de marbres précieux.
Deux chambellans entrent dans l'immense salle des Suisses, et après avoir remis leurs manteaux aux gardes, se dirigent vers l'antichambre pontificale, en traversant la salle où il y a des gendarmes de garde, et une autre où se trouvent réunis des gardes-nobles.
Les camériers d'honneur ne peuvent aller au-delà de l'antichambre qui leur a été assignée ; seul, le camérier secret a le droit de rester dans l'antichambre secrète qui précède immédiatement l'appartement de Léon XIII.
Dans l'antichambre pontificale personne ne peut s'asseoir, excepté les cardinaux et les princesses romaines. Léon XIII occupe le second étage du palais au Nord-Ouest de la Cour de Saint-Damase, en face des loges de Raphaël.
Son appartement se compose d'un petit salon de réception, d'un cabinet de travail, d'une chambre à coucher, de la bibliothèque et de l'oratoire.
On y arrive en traversant deux salles où se trouvent, dans la première, les gardes suisses, dans la seconde les camériers secrets participants.
Ces salles et l'appartement du Saint-Père sont meublés simplement, et depuis de longues années on n'y a fait aucun changement. Le lit seulement où mourut Pie IX, fut changé, ainsi que les livres de la bibliothèque.
La chambre à coucher du Pape est très petite, tapissée de rouge ; l'ameublement se compose d'un lit, deux fauteuils, deux chaises, une table de nuit, un petit secrétaire, un prie-Dieu.
La bibliothèque sert même de salle à manger.
L'oratoire est très simple.
Le cabinet de travail est une pièce longue de cinq mètres et large de trois mètres, exposée au midi ; son unique fenêtre regarde le jardin dont le Pontife surveille la culture. Le plancher, en bois marqueté. Les murs, tapissés d'étoffe damassée avec bordure dorée. Le mobilier très sommaire, se compose d'un fauteuil, six chaises, damassés et dorés ; une table de travail en ébène avec un Christ en ivoire.
C'est dans cette pièce que le Pape, pendant quelques heures dans la journée, médite sur ses livres préférés et écrit ses compositions, ou sait que Léon XII est un des meilleurs latinistes de nos jours.
Son caractère est très personnel, mais il a, parfois, des étonnements d'enfant.
Il est difficilement de mauvaise humeur. Il l'est plutôt, ainsi que nous le disions plus haut, avec son médecin, le professeur Laponi, chaque fois que celui-ci l'exhorte à garder la chambre, à ne pas se fatiguer, à rester tranquille enfin.
— *Va bene ! va bene !* réplique le Saint-Père, en hochant la tête et en faisant un geste de main, comme s'il voulait dire : c'est bon ! c'est bon ! mais d'une façon presque ironique. Puis, dès que le docteur est parti, Léon XIII regarde par la fenêtre si le temps est beau et la température tiède et se fait conduire dans les jardins du Vatican ou va lui-même dans son bureau.
Lorsqu'un cardinal de curie insiste trop sur une affaire, le Pape le regarde de son œil fixe et l'arrête du geste comme pour lui dire que la cause est entendue et qu'il a parfaitement compris.
Sa mémoire est prodigieuse. Lorsqu'un mouvement doit se produire dans le haut personnel de l'Eglise Catholique, il connaît déjà les noms de ceux qui doivent ou qui devraient faire partie de ce mouvement, noms des candidats ou ayants-droit, des fonctions, des congrégations auxquelles ils appartiennent et des localités, même les plus éloignées du globe.
Son cerveau est une encyclopédie !
Le romancier populaire Emile Richebourg que nous avions accompagné au Vatican le jour où il devait être reçu par le Pontife, nous disait en sortant de l'audience papale, tout rouge encore de l'émotion éprouvée :
— C'est un homme extraordinaire ! il connaît le nombre de mes romans !!
Léon XIII marche légèrement courbé, mais lorsqu'il fait sa promenade dans le jardin, en compagnie de ses familiers, il ne s'appuie sur aucun bras, il marche seul, une canne à la main droite et de l'autre un livre. En marchant il aime causer et entendre parler, et ne s'arrête de temps en temps dans sa marche que pour suivre les phases d'une conversation qui l'intéresse et que lui même reprend en lui donnant un autre ton, une autre tournure.
Le Pape a un continuel sourire, non celui du béat, mais d'un homme bon, spirituel et très fin. Ses yeux ont une grande expression ; ils sont brillants et pénétrants ; sa vie est forte. Il n'a pas le visage d'un nonagénaire qui révèle généralement la décrépitude, mais celui d'un homme qui a conscience de son rôle et qui reflète, par le visage, toute la puissance d'un cerveau toujours robuste, et qui sait ce qu'il veut.

PHILIPPE TONELLI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

21 juillet 1735. — Félix Pinelli, ayant appris la défaite des mille Génois, qu'il avait envoyés rejoindre les Corses vendus à Gênes et qui campaient à Campoloro, quitte Bastia, afin de tenter ce que son lieutenant n'avait pu faire.
Il arriva en effet à Campoloro, mais y ayant été rejoint immédiatement après son arrivée par les généraux Gaffory et Hyacinthe Paoli, il dût rebrousser chemin.
Cette défaite l'obligea à signer le lendemain un armistice de deux mois.
22 juillet 1764. — L'abbé Louis de Zerbi, que le comte Rivarola avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le roi de Sardaigne d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, afin de le décider à maintenir en Corse sa flotte de secours, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sardaigne, Corzegno.

Le Naufrage de la *Lucya*

On ne s'entretenait, hier, dans notre ville, principalement en Bourse, que du naufrage de ce splendide cargo-boat de 7,000 tonnes de portée. On estimait que vu l'état de la mer, absolument calme, et les secours venus de toutes parts, le navire pouvait être renflouable. Ces prévisions ne se sont malheureusement point réalisées : le vapeur a sombré !
Hier matin, en effet, une dépêche du commandant Courtade, datée de Bonifacio, disait : « Sous l'influence d'une mer d'Ouest, battu par les flots, mon navire peu à peu s'est partagé en deux. Comprenant qu'il allait sombrer, j'ai ordonné à mes officiers et à quelques matelots qui m'entouraient de quitter le navire. Je ne l'ai abandonné que le dernier. Un quart d'heure après, la partie arrière de la *Lucya* s'engouffrait dans l'abîme. Seul, l'avant jusqu'à la hauteur de la passerelle, repose sur les roches de l'île des Moines. L'épave du vapeur se trouve par un fond de 25 mètres. C'est très exactement hier matin, à 1 heure, que la *Lucya* coulait à pic. »
Le contre torpilleur *Loret r*, de la défense mobile de la Corse, qui s'était aussi porté au secours du vapeur naufragé, a transporté à Ajaccio toutes les personnes qui se trouvaient à bord.
La perte de ce cargo-boat est due à la brume intense qui régnait dans les bouches de Bonifacio, brouillard qui a surpris brusquement le navire, et surtout à une variation des compas.
La *Lucya* avait, entre autres marchan-

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

LA ROSE JAUNE

VII

Cette fois, le consolateur n'essaya pas d'essuyer les larmes qui ruisselaient sur les joues de Célestine ; l'aveu cruellement net qu'il venait d'entendre avait renversé d'un souffle si imprévu son amoureux château de cartes, qu'il resta quelque temps immobile et muet, les sourcils froncés et les lèvres frémissantes.
Peu à peu cependant il reprit son sang-froid ; l'écho que venait de jeter sa vaniteuse ou nouvel aliment à sa rancune et le jeta soudain dans le ténébreux sentier qui passe par la calomnie pour conduire à la vengeance.
« Je connais Francis depuis longtemps, se dit-il tout à coup d'un air pensif ; je n'ai jamais remarqué dans son caractère le goût et la froideur que vous lui reprochez. Je l'ai toujours trouvé, au contraire, d'un entraînement et accessible à toutes les émotions. S'il est vrai qu'il ne vous aime pas, ce ne peut être par indifférence absolue.
— C'est que je ne lui plais plus, dit tristement la jeune femme.
Aristide roula la tête d'un air incrédule.
— Il doit y avoir une autre cause, dit-il ensuite.
— Quelle cause ? demanda-t-elle en le regardant fixement.
Le confident ne répondit pas, et baissa la tête.
— Quelle cause ? reprit madame Dramond d'une voix plus pressante.
— J'en ai trop dit, répéta l'hypocrite ; d'ailleurs ce n'est qu'une conjecture ; mais comment croire qu'avec un cœur libre on puisse ne pas vous aimer ?
— Une autre ! une autre ! s'écria Célestine en s'élançant dans son fauteuil, la fureur dans les yeux.
C'était le réveil de la lionne, si longtemps redouté de Francis.
— Je n'ai pas dit cela, répondit Talesier, en affectant de se reprocher son imprudence.
— Vous l'avez dit, interrompit avec violence la jalouse. Maintenant vous voulez me tromper, mais je lis dans vos yeux. Il en aime une autre ! Ah ! le voile est déchiré. Répondez-moi, car j'en aurai, vous savez tout ; peut-être êtes-vous son confident. Une autre ! je le tuerai. Non, je suis calme : mais parlez donc, vous voyez bien que je suis calme.
Trop avancé pour reculer, Aristide chercha dans son imagination quelque adultère opportun, dont au profit de sa vengeance il pût noircir Francis ; trouvant, malgré lui, la vie du mari sans reproche, il interrogea celle du garçon, et comme l'emportement de son interlocutrice ne lui accordait aucun délai, il s'arrêta au premier souvenir que cette enquête réveilla dans son esprit.
— Je n'ai que des soupçons, dit-il d'un air compatissant, et dans l'état où je vous vois...
— Je n'ai rien ; je ne pleure pas, répondit Célestine en s'essayant les yeux ; mais parlez, vouiez-vous me faire mourir ?
— La chose à laquelle j'ai fait involontairement allusion est antérieure à votre mariage, ce qui rend l'offense bien moins grave ; je me rappelle que Francis m'en parla le jour même où il arriva chez votre père pour servir de témoin.
— Eh bien ? dit la jeune femme haletante d'émotion.
— Il paraît qu'il avait rencontré au bal masqué, quelque temps auparavant, une personne charmante, s'il faut en croire le portrait qu'il me fit d'elle.
— Au bal masqué ?
— A l'Opéra.
— Et cette femme... son nom ?
— Je l'ignore ; lui-même ne le savait pas alors. Voici tous les renseignements qu'il me donna. Elles étaient deux femmes dans une loge des troisièmes. L'une portait une bague par-dessus son gant ; l'autre tenait une rose à la main, une rose jaune.
Célestine se leva par un bond électrique, mais elle retomba aussitôt sur son fauteuil, où elle resta sans mouvement et presque sans connaissance.
— Un ami de Francis étant survenu, démasqua brusquement le domino à la rose jaune, et votre mari aperçut alors une figure si ravissante, qu'il manquait d'expression pour me la dépeindre.
— Il la trouva jolie ? demanda la jeune femme d'une voix entrecoupée.
— Jolie ? séduisante ! adorable ! ! Il fallait l'entendre. Enfin, puisque vous me forcez de tout vous dire, il en devint amoureux, tellement amoureux que le lendemain il se battit en duel avec son ami pour le punir d'avoir insulté cette femme incomparable.
— Il la trouva jolie... et il l'aima...
tout de suite... et il s'est battu pour elle... ballottia Célestine, le visage inondé de larmes, et les lèvres entr'ouvertes par un sourire céleste.
Tout à coup elle saisit les deux mains de Talesier, et les lui serrant avec une énergie convulsive :
— Si vous me demandiez ma vie je vous la donnerais, lui dit-elle, mais le bonheur que je vous dois ne serait pas assez payé.
Aristide la crut folle, et recula son fauteuil. Au même instant la porte s'ouvrit : Francis, qui, du premier coup d'œil, avait remarqué l'émotion des deux interlocuteurs, s'arrêta sur le seuil en pâlissant, car il se crut victime de son épreuve.
Au bruit de la porte, Célestine se leva ; mais elle sentit ses genoux se dérober sous elle : rassemblant enfin toutes ses forces, elle s'élança vers son mari, lui jeta les bras autour du cou et le serra comme si elle eût voulu l'étouffer.
— Menteur ! hypocrite ! lui dit elle en coupant chaque parole par un baiser ; ah ! vous jouez la comédie ; vous trouvez au-dessous de votre dignité d'ouvrir votre cœur à un enfant comme moi. Voyez cet homme froid et raisonnable qui craint de trop aimer sa femme, et qui va se battre en duel pour un mauvais petit masque !

dines, plus de 2 000 tonnes de matériel de chemin de fer pour les lignes de pénétration du Yunnam. Il mesurait 115 mètres de long sur 14 mètres de large et portait en bord 7.0 0 tonnes. Son équipage, composé de 42 hommes, sera sous peu rapatrié à Marseille.

Les armateurs ont fait abandon de la Loire aux compagnies d'assurances et les bateaux sauveteurs *Marius-Ambon* et *Roger-Wibon* ont été expédiés par leurs soins pour toutor le renflouement. Ces deux vapeurs essaieront de sauver ce qui reste de l'épave de la *Loire*. Tout le personnel de la *Loire* est actuellement à Ajaccio et, sauf le commandant Courtade, sera sous peu rapatrié à Marseille par un paquebot de la Compagnie Fraissinet. Il demeure acquis que c'est à la suite d'une brusque variation des compas qu'il faut attribuer la perte de la *Loire*. Ce navire, qui avait coûté 1.70 0.000 fr, était assuré avec la cargaison pour cinq millions environ.

(Petit Marseillais).

A Portoferrajo

Un comité s'est formé pour organiser une nouvelle excursion à Portoferrajo. La Compagnie Fraissinet a accepté les propositions du comité. L'excursion est fixée au dimanche 11 août. Il faut cependant qu'il y ait un minimum de 200 passagers ; le prix du passage a été arrêté à 10 francs. La compagnie Fraissinet a fait savoir que les membres de la fanfare auraient le passage gratuit.

Il n'y aura cette fois aucune réception officielle à Portoferrajo, les excursionnistes pourront disposer de tout leur temps. Seulement des dispositions seront prises pour que les hôtels et restaurants soient en mesure de satisfaire à toutes les demandes.

Avec le paquebot de la Compagnie Fraissinet, la traversée sera effectuée en deux heures et demie.

Gazette Départementale

AJACCIO. — L'empereur de Russie vient de conférer les insignes de l'Ordre de Saint-Stanislas de 3e classe à M. Laurent Lanti, vice-consul de Russie à Ajaccio.

Toutes nos félicitations.

GHISONI. — La semaine dernière, le nommé Toussaint Micaelli, âgé de 20 ans, s'était mis à décharger un vieux pistolet, chargé depuis quatre ou cinq ans. Malheureusement le canon de l'arme éclata et l'infortuné jeune homme reçut la décharge dans la main gauche.

Deux doigts ont été très endommagés et il faudra très probablement recourir à l'amputation du pouce.

BRANDO. — M. Pieraggi-Biasconi Albert est nommé greffier de la justice de paix de Brando, en remplacement de M. Giorgi, décédé.

SANTA-REPARATA. — Le coquet village de Santa-Reparata-di-Balagna était en fête. On y célébrait en même temps spectacle aussi rare que charmant, le mariage de la toute gracieuse Mademoiselle Juliette Franceschini, appartenant à l'une des plus honorables familles de la commune unie à germaine du capitaine de vaisseau en retraite de notre marine nationale, M. Gustave Dupuis, avec M. Maugain de la Guadeloupe, agrégé de l'Université et l'un des plus distingués professeurs du Lycée de Toulon, ainsi que le mariage de M. Sylvestre Franceschini, frère de Mlle Franceschini avec Mlle Célestine Angeli. Celle-ci est fille de l'ancien et regretté maire de cette commune, un homme de bien dans toute l'énergie du terme et un instituteur accompli dont le souvenir est encore très vivace parmi nous.

Après le mariage civil, M. le curé Ferrandi a donné la bénédiction nuptiale aux jeunes mariés. Dans une vibrante allocution, toute de circonstance, aussi remarquable par la forme que par l'élévation des idées, il leur a souhaité tous les bonheurs et appelé sur eux toutes les faveurs célestes.

Au cours de la cérémonie religieuse, les orgues n'ont cessé de faire entendre leurs plus touchantes mélodies.

Au sortir de l'église, le cortège, aussi nombreux que brillant, dans lequel les plus jolis minois jetaient comme une note printanière, s'est rendu, à travers les manifestations sympathiques de l'enthousiasme populaire, à la maison de Madame veuve Franceschini qu'un habile décorateur du cru avait transformée en véritable Eden de verdure et de fleurs. Un déjeuner des plus somptueux, autour duquel se pressaient plus de cent convives a réuni tous les parents et les amis des deux familles Angeli et Franceschini. Trois heures durent les langues et les dents se sont données carrière avec un merveilleux entrain. Bref, une franche gaîté n'a cessé de régner pendant toute cette fête, présidée, avec une grâce exquise par Madame Dupuis que l'on pouvait appeler la bonne fée de ce foyer. Une sauterie des plus entraînantes a suivi le festin.

Cependant M. et Mme Maugain ont dû partir vers huit heures du soir pour Ile-Rousse à destination de Marseille. On les a accompagnés des meilleurs vœux de bonheur, et après avoir souhaité, une dernière fois, toutes sortes de prospérités à M. et Mme Franceschini qui eux nous restent, ou s'est séparé, non sans regrets, heureux d'avoir passé une si agréable journée, et le cœur débordant de reconnaissance pour M. Dupuis qui en faisant du village de Santa-Reparata, son pays adoptif, nous y ménage d'aussi douces émotions.

J.-B. FONDACCI,
Instituteur.

Bulletin financier

Paris, le 19 Juillet 1901.

Le marché reste ferme mais avec un courant d'affaires peu actif. Nous ne trouvons le 3 0/0 à 100.47 et le 3 1/2 à 101.20. Nos Sociétés de Crédit maintiennent leur mouvement de reprise : le Crédit Lyonnais à 1.924, le Comptoir National d'Escompte à 581, le Crédit Foncier à 857 ; la Société Générale reste à 616.

En Valeurs industrielles, l'Obligation Entrepôts des Villes se tient à 480 frs ; l'action de la Pierre du Verre Carrobey est à 415 frs ; les Etrnites de Monaco Ltd sont offertes à 252.50 à Cie Cont nentale d'Incandescences vaut 491 frs.

La Porthertine Limited est à 125 frs Cette dance, l'impartialité et la science de ce magistrat imposent à tous ses décisions et il en sera ainsi de celle qu'il rendra dans ce regrettable conflit.

Premier train

A 6 heures du matin les facteurs, les hommes d'équipe, les ouvriers du dépôt étaient à leur poste, le train a été immédiatement formé et est parti à 6 heures 32. Il se composait d'un fourgon de service, d'une boggie et d'un wagon à coutoir.

Dans ce wagon ont pris place, M l'inspecteur général Forestier, M. l'ingénieur en chef Bonfour, M de Roquemaurel, M. Hamy, contrôleur général au ministère de l'intérieur, et M. Valzi, son secrétaire ; deux officiers du génie ; M. Pascal, commissaire de surveillance administrative.

Dans la boggie est montée une section du génie, sous les ordres d'un adjudant, composée d'une vingtaine de sous-officiers, caporaux et télégraphistes.

Le contrôle de l'Etat a organisé ce train afin de reconnaître la voie avant de la livrer à la circulation, de manière à prévenir tout accident et tout retard.

Second train

A 8 heures 31, un second train de reconnaissance quittait la gare dans la direction de Ghisonaccia. Ont pris place dans ce train, M le conducteur principal Puccinelli, attaché au contrôle ; M Placquet, chef de service de la voie ; M. Mattei, chef de section ; M. Terrarossa, inspecteur de l'exploitation.

Etat du réseau

Le train parti de Ghisonaccia est arrivé à 1 h 30 sans accident.

Il en est de même du train d'Ajaccio qui est entré en gare à 4 heures du soir.

Ce matin le service reprendra et tous les trains réguliers seront mis en marche.

Marche des trains

La Direction nous adresse la Note suivante :

AVIS

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public que le transport des voyageurs et des marchandises, interrompu depuis le 17 courant, par suite de la grève du Personnel, reprendra régulièrement à partir du 24 juillet au matin.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. les capitaines du génie Tardi du 7e régiment à Avignon, et Rousseau, du 5e, à Versailles, sont nommés à la 1re classe de leur grade.

— M Clementi Charles-François, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Nantes, passe au régiment de la Corse.

— Les sous-officiers d'infanterie dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous lieutenant de réserve :

Ambrosi, Antomarchi, Arrighi, Ceccaldi, Finelli, Frizza, Guelfi, Orsini, Pescetti, Petrignani, Romanelli, Santini.

— M. Colonna Jacques-Sébastien-David, capitaine d'infanterie en retraite, a été nommé à un emploi de son grade dans le régiment de réserve d'Argentan.

— M. Pasqualini Louis, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Beauvais, est promu au grade de lieutenant.

Les Elections Départementales

Conseil Général

BASTIA

Oletta

A Oletta, le bureau central a proclamé conseiller général M. Joseph Casale, maire d'Olmeta di Tuda.

AJACCIO

Evisa

	Versini	Ceccaldi
Cristinacce	58	28
Evisa	24	22
Marignana	215	15
Serriera	24	69
Partinello	44	32
Osani	55	37
Total.	458	303

M. Toto Versini est élu.

Soccia

	Ottavi	Martin
Guagno	»	»
Orto	44	35
Poggiolo	40	55
Soccia	168	17
Total.	252	107

Salice

	Pinelli E.	Pinelli J.
Azzana	67	22
Pastricciola	127	67
Rosazia	139	1
Salice	97	31
Scansaghiacola	75	14
Total.	505	135

M. Pinelli Emile est réélu.

Vico

	Muracciole	Colonna
Arbori	79	19
Balogna	67	34
Coggia	116	38
Letia	142	62
Murzo	57	22
Renno	76	123
Vico	216	152
Total.	755	450

M. Muracciole est élu.

Conseil d'Arrondissement

BASTIA

Campile

	Mattei F.	Mattei P.-F.
Campile	106	47
Crocicchia	36	33
Monte	74	79
Olmo	11	108
Ortiporio	44	35
Penta-Acquatella	30	11
Pruneli-di Casacc.	69	24
Total.	390	335

M. Mattei François est élu.

Lori

	Luigi	Franceschi
Meria	85	3
Barrettalli	122	5
Cagnano	15	92
Lori	110	167
Pino	54	4
Total.	386	271

M. Luigi, docteur-médecin, a été élu par 115 voix de majorité.

Saint-Florent.

	de Gentile F.	M.
Barbaggio	36	
Farinole	83	
Patrimonio	105	
Saint-Florent	92	
Total.	316	

M. de Gentile F.-M. est élu.

Campitello

	Raffalli	Luca
Bigorno	31	29
Campitello	37	31
Canavaggia	73	57
Lento	68	45
Scolca	61	24
Volpajola	9	79
Total.	279	265

M. Raffalli est élu.

On nous prie d'insérer la rectification suivante au sujet de l'élection d'Oletta.

Dimanche soir, dans la commune de Vallecalle le bureau électoral après la clôture du scrutin et après le dépouillement a proclamé les résultats suivants :

Bocchecciampe, 146.
Casale, 29.

Cette proclamation a été faite et ces résultats ont été donnés en présence de l'huissier Conti et de plusieurs électeurs qui se trouvaient dans la salle.

Les procès-verbaux au contraire qui n'ont été transmis à la mairie du chef lieu du canton que le lendemain lundi à 10 heures du matin contenaient d'autres résultats.

Bocchecciampe avait 156 voix, Casale 19.

En présence d'une pareille majoration qui a été faite incontestablement à la dernière heure pour donner à tout prix la majorité à M. Bocchecciampe après que les résultats des autres communes du canton étaient connus, le bureau central saisi par une protestation de M. Casale, candidat, d'avoir à rétablir les chiffres réels, a proclamé ce dernier conseiller général du canton d'Oletta, car il avait en réalité la majorité avec le résultat qui avait été proclamé à Vallecalle le soir même de l'élection.

VALLECALLE.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 juillet

7 heures matin. — 7 heures du matin. + 24.5 à midi : 26.5 6 heures du soir. + 25.8 Maximum. + 28.7 ; minimum, + 21.6

Barométre. — 7 heures du matin. 756 — midi, 756 mm. 6 heures du soir 755 mm

Vent. — 9 h. du matin N. E faible, 4 h. du soir, S. E. calme.

Etat du ciel, demi couvert.

Etat de la mer, très belle

Thermomètres centigrades. + 0.45, min. + 0 50

Pluviométre. A 9 heures du matin m.

Nouvelles militaires

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, a visité hier les casernements occupés par le bataillon du 11e rég. d'infanterie, et la compagnie du 5e régiment du génie.

Postes

M. Valle Antoine-Dominique, facteur rural, attaché au bureau de Bastia, est nommé garçon de bureau au traitement de 1.100 francs, à partir du 1er août 1901.

Doctorat en médecine

M. Charles-Marie Favaleili, ancien interne des hôpitaux de Toulouse, ex interne des hôpitaux d'Oran, a soutenu, ces jours derniers, devant la faculté de Montpellier, sa thèse pour le doctorat. Il avait pris pour sujet : « Valeur sémiologique du rôle de méthylène dans l'insuffisance hépatique. » Il a été reçu docteur avec les félicitations du jury. Nous lui adressons aussi les nôtres, et lui souhaitons bien sincèrement la plus heureuse carrière.

M. le docteur Favaleili serait prochainement sur le continent, où une brillante situation lui était offerte. Il a préféré rentrer au sein de sa famille, à Santo Pietro di Tenda, et se consacrer exclusivement au soulagement et à la guérison des malades de son pays d'origine. Nous lui disons bravo ! et bonne chance.

Au cercle militaire

Les officiers de la garnison ont offert hier soir, au cercle militaire, une brillante réception à leurs camarades du 11e et du 5e régiment du génie.

Cette fête militaire s'est prolongée jusqu'à minuit.

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Etablissement est fixée au jeudi 25 courant à 4 heures du soir.

Elle sera présidée par M. le chanoine Casanova, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Jean.

Le programme de la solennité comprend divers morceaux qui seront exécutés par les élèves.

Le drame de Lupino

MM. les docteurs Sainceli et Zuccarelli ont procédé à l'autopsie du cadavre de Sanguinetti.

La famille a réclamé le corps qui a été transporté à Venzolasca, accompagné de nombreux parents.

L'inhumation sera faite à Venzolasca.

Marine

Le paiement des délégations du 3e trimestre 1901 aura lieu à Bastia le 25 courant.

Boulevard Paoli, n. 40, de 9 h. à 11 h. du matin, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Examens de droit

M. Fieschi-Vivet a été admis aux examens de 3e année de droit, 2e partie, devant la faculté d'Aix.

M. Stella-Bourdillon a été reçu à l'examen de licence, 1re partie ; M. Mari, à l'examen de 3e année ; M. Rocca-Serra, aux examens de 1re année.

Affollement

Dimanche soir, pendant le concert militaire, un individu, titubant et décrivant dans sa marche des paraboles, tenait un revolver à la main. Il était loin d'avoir une attitude menaçante, mais, le vin aidant, un malheur pouvait arriver ; les enfants étaient effrayés ; aucun agent ne s'est trouvé là pour tranquilliser les dilettanti.

Le Procès Quilici

L'affaire d'entraves à la liberté du travail, dans laquelle se trouve impliqué M. Paul Quilici, ancien conseiller municipal de Marseille, a été appelée lundi matin devant la 4e chambre de la cour d'Aix, présidée par M. Montanari-Revest. Le prévenu était présent ainsi que son avocat, Me Moro-Giafferri, du barreau de Paris.

Par suite de l'encombrement du rôle, la cause n'a pu venir utilement à l'audience et, malgré l'insistance de l'honorable défenseur de M. Quilici, la Cour s'est vue dans la nécessité de remettre l'affaire au 31 juillet courant.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Au Port

Le vapeur *Ville de Bastia*, commandant Rollandi, arrivé de Livourne, avec 10 passagers et 18 tonnes, est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Topaze*, capitaine Aitani, arrivé de Cartliff avec 1.217 tonnes de houille pour chemin de fer.

— Le vapeur *Saint-Nicolas*, capitaine Gadais, arrivé de Marseille avec 177 tonnes de matériel, pour le chemin de fer.

— Le trois mâts *Eugène*, capitaine Vallecalle, arrivé de Marseille avec 204 tonnes.

— Le vapeur *Cyrnos* commandant Lacotte, arrivé de Marseille avec 212 passagers et 187 tonnes, est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

Le voilier *Dus Sorelle*, capitaine Galli, arrivé de Granatello avec 84 tonnes.

— Le vapeur *Cipre*, commandant Krall, arrivé de Porto-Torres avec 3 passagers est reparti pour Livourne avec 24 passagers et 11 tonnes.

— Le vapeur *Diamond*, capitaine Ksay, arrivé de Livourne.

— Le vapeur *Saint Nicolas*, capitaine Gadais, est parti pour Sfax.

Le Larousse Illustré

C'est avec un fascicule d'un grand intérêt que se termine cette semaine la vingt-quatrième série du Nouveau Larousse illustré : on y remarquera, entre autres deux excellentes études sur l'Inde et sur l'Inde Chine, extrêmement complètes et documentées, chacune accompagnée d'une magnifique carte en couleurs hors texte. La série est du reste dans son ensemble fort intéressante, et nous essayerons de citer ici tous les articles qui mériteraient d'y être signalés, nous nous contenterons de dire, pour donner une idée de sa richesse, qu'elle contient plus de 8,000 articles, 130 gravures, 48 tableaux synthétiques dont un en couleurs et 8 cartes ; ajoutons qu'elle va du mot Histoire au mot Indonésien, nous donnant ainsi, avec la fin de la lettre H, une partie déjà notable de la lettre I.

(Le Fascicule 59 centimes chez tous les libraires.)

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Ed Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lonerne.

achines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

BOURSE DE PARIS

	22 juillet	23 juillet
Amis 3 p. 0/0 anciens	100.60	100.45
— 3 p. 0/0 nouveau.	99.60	99.40
— 3 1/2 0/0	101.77	101.80

Dépêches du Matin

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LE JOURNAL

Les Elections départementales

DE CORTE

Corte, 23 juillet, 5 h. 40 s.

Conseil général

A Moita, c'est M. Andrei qui a été proclamé.

A Ghisoni, il n'y a pas eu d'élections ; à Poggio-si-Nazza, aucune proclamation n'a été faite. Des renseignements particuliers, il résulte que M. Romani aurait 2 voix de majorité.

Conseil d'arrondissement

A Venaco, l'élection de M. Poli semble assurée ; on ne connaît pas les résultats de la commune de Venaco.

A Omessa, l'élection de M. Quilici paraît assurée ; manquent les résultats de Castiria et de Prato.

A Sermano : inscrits, 1,046 ; votants, 505. M. Orsatelli est élu par 505 voix.

A Piedra-si-Verde : inscrits, 900 ; votants, 568. M. Grimaldi, patronné par M. l'avocat Pitti-Ferrandi, est élu par 303 voix.

M. Filippi, a obtenu 142 voix ; M. Vincigueria, 132.

A Pruneili-di Fiumorbo, il y a eu 945 votants ; M. Renucci a obtenu 493 voix. M. Antoni, 452.

MANŒUVRES NAVALES

Les escadres en Corse

Bombardement général de l'Ile

Le programme de la dernière phase des manœuvres de l'armée navale comprend les opérations suivantes

« Vendredi matin, 26 juillet, l'armée navale se dirigera sur la Corse.

« Samedi matin, à la première heure, aura lieu un simulacre de bombardement d'Ajaccio et des principales villes du littoral de l'île, ainsi qu'une attaque par les torpilleurs et le sous-marin. *Gustave Zédé* qui sera vendredi soir sur les côtes de la Corse. »

NOUVELLES MILITAIRES

MM. Casalta, sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse, et Giorgi, sous-lieutenant au 11e territorial, sont mis à la disposition du général commandant le 19e corps.

Récompenses Honorifiques

Des témoignages officiels de satisfaction ont été décernés à MM. Casagrande, maître d'équipage ; Franceschi et Giuseppi, matelots du *Biida*, pour les secours portés à l'équipage d'une barque chavirée au large de Palavas.

LA SANTÉ du prince Henri d'Orléans

Le duc de Chartres a reçu de Saïgon la dépêche suivante sur l'état de santé de son fils :

« Le prince a été opéré ; il avait un abcès au foie ; on a retiré un litre de pus. Les médecins ne pourront se prononcer que dans trois jours. »

La Santé de Crispi

L'état de M. Crispi inspire toujours de vives inquiétudes. L'ancien président du conseil souffre d'un catarrhe intestinal ; il perd souvent connaissance ; toutes les visites ont été interdites.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

Station d'Été en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA

Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sorard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur qu'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Bassanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Graineurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasses, Henri Bassanti, Nouveau port, Bastia.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence ;* car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

Restaurant du Nucelulu

M. Pietroni Paul vient de rouvrir le restaurant dans ce charmant endroit qui attire les jours de fête tant de Bastiais, et où se trouve une source d'eau délicieuse.

Service très confortable, déjeuner et dîner sur commande. Vins du Cap et Chianti. Eau d'Orezza.

Balançoires, barres fixes, jeux de boules, etc.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI,** propriétaire

Detous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements, en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux personnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, des voitures publiques seront mises à la disposition du public à la gare de Folelli.

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une tempérance instinctive, calme instantanément la soif et rafraîchit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dyspepsie, la Cholérine, étanche instantanément les maux de tête, l'estomac.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

A la vue de Dramont, Aristide avait saisi son chapeau, selon l'usage des amoureux surpris par un mari. La tournure inattendue de l'explication conjugale lui prouva que sa présence et même ses visites devenaient superflues. Honteux comme le renard de la fable, il se glissa silencieusement jusqu'à la porte et disparut sans que son départ eût été remarqué.

— On vous a donc raconté mes folies ? demanda Francis, qui, à son tour, avait enveloppé d'un bras caressant les épaules de sa femme.

— Folies ! répéta Célestine avec une bonderie pleine de charme ; savez-vous ce qui est folie ? c'est votre raison. N'ayons nous pas le temps d'être graves ? Mais je suis ravie, si quand vous voudrez encore me tromper, méchant que vous êtes, je ne vous croirai plus ; car je sais maintenant que vous n'êtes ni froid, ni sérieux, ni sage ; vous avez une mauvaise tête au contraire aussi mauvaise que la mienne, entendez-vous ? Vous vous battez en duel. Oh ! si j'avais été un homme, je me serais battue aussi ! Mais vous, vous ne le ferez plus, songez que je vous le défends ; je vous pardonne cette fois parce que c'était pour moi. Pour moi, ingrate, qui croyais que tu ne m'aimais pas. Mais tu m'aimes, n'est-ce pas ?

— Tu en as douté ?

— Si tu savais le mal que cela m'a fait ! Je t'en supplie, ne me mets plus à cette épreuve. Pourquoi craindre de me montrer ton amour ? Tu as donc peur de me rendre orgueilleuse ?

— Non, mais tu es si peu raisonnable ! Que deviendrons-nous, si je ne suis pas sage pour deux !

— Ecoute : partageons. Sois plus sérieuse ; je le serais moins. Va, tu peux être tranquille, mon cœur est bien jeune, mais quand je veux, j'ai une bonne vieille tête.

— Pour donner plus de poids à sa parole, Célestine toucha du doigt son front blanc et posa comme l'ivoire. — Ainsi, je t'ai pis tout de suite ? Et moi qui ne t'avais pas reconnu ! tu étais si drôle avec ton vilain nez. Comme Hortense va s'amuser quand elle apprendra tout cela ! Et tu t'es battu pour moi, pauvre ange ; mais c'est pour la dernière fois, n'est ce pas ? Si tu étais blessé, j'en mourrais. Et puis tu saurais que je suis jalouse, horriblement jalouse ! je viens de me découvrir ce nouveau défaut-là tout à l'heure. Mais empêche-moi donc de parler. Mets ta main sur ma bouche. Je t'aime tant, qu'à force de te le dire, je deviendrais folle.

Francis la pressa sur son cœur, où elle s'abandonnait avec ivresse, et lui ferma la bouche en effet, mais ce ne fut pas avec la main.

L'Arbre de Science

I

Vers la fin du carnaval de 1835, une longue file de voitures armoriées pour la plupart assiégeait l'entrée d'un des plus respectables hôtels de la rue de l'Université ; les portes de ce logis aristocratique étaient ouvertes et les fenêtres closes, quoique le bon sens eût exigé le contraire, car l'air intérieur diminuant à mesure qu'augmentait le nombre des invités, la réunion tout entière se trouvait menacée d'une suffocation imminente. Cependant, à l'exception d'une Anglaise asphyxiée dès le vestibule (la délicatesse des filles d'Albion est proverbiale), les patientes de la mode, hommes et femmes, femmes surtout, supportaient avec un admirable courage cette atmosphère de rôti, qui eût fait souffrir un nègre.

Les mieux avisés cherchaient à tirer de leur plainir le parti le plus tolérable. C'est ainsi que dans un angle du premier salon à droite de la porte d'entrée, plusieurs hommes s'étaient abrités contre le flot tantôt envahissant, tantôt stationnaire des derniers venus : fleuve superbe roulant de l'or et des diamants plus authentiques que ceux du Tage. Ce groupe était composé de quatre personnages de vingt-cinq à quarante ans, dont l'indépendance sociale se manifestait par plusieurs symptômes auxquels un observateur ne se trompe jamais ; indifférents à la magnificence déployée par le maître de la maison ils semblaient fort résignés à ne pas pénétrer plus avant dans l'appartement, à la différence des provinciaux, qui ne sont contents d'une fête que lorsqu'ils ont fourré le nez jusqu'au fond des cabinets de toilette ; sans s'occuper de leurs voisins, ils causaient entre eux, ne prévenaient personne, entendaient avec une orgueilleuse distraction les plus beaux noms de France proclamés à leurs oreilles par le valet chargé d'annoncer, et ne tournaient la tête ni pour un duc ni pour un ambassadeur ; seulement, lorsqu'une femme très à la mode venait à faire son entrée, ils daignaient parfois la regarder, mais aussitôt quelque remarque satyrique corrigeait la déférence de ce regard, afin qu'on ne pût l'attribuer à un empressement d'écolier ou à une curiosité de bourgeois.

Trois de ces lions (ils avaient droit à ce titre) se tenaient debout en face du quatrième, qui s'était emparé d'un fauteuil dans lequel il posait, les jambes croisées l'une sur l'autre, les bras négligemment entrelacés, et la tête appuyée contre une fenêtre dont les rideaux de damas rouge lui servaient d'encadrement pittoresque.

Ce dernier, le plus remarquable des quatre, était un homme d'une quarantaine d'années, qui, au premier coup d'œil, paraissait un peu plus jeune et un second un peu plus vieux, comme cela arrive souvent aux gens du monde ; il était grand, fort beau de visage, et si bien pris dans sa taille, qu'en l'étudiant un tailleur eût soupçonné l'existence d'un corset destiné à contenir un embonpoint naissant dans les limites de l'élégance. Mis avec une simplicité recherchée, seul luxe que comporte la costume moderne, il avait à la fois l'air noble, riche et spirituel, trois qualités rarement unies.

Dans la rue, le peuple lui pardonnait ses gants jaunes en faveur de sa bonne mine ; dans un salon, les femmes le trouvaient distingué. Tel était enfin le prestige de son heureuse physionomie, qu'on était tenté d'attribuer au foyer d'une âme supérieure le rayonnement intelligent de son regard, et peut-être à sa vue Diogène eût éteint sa lanterne en pensant qu'il avait rencontré un homme.

(A suivre).

A LOUER

entièrement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantaccini, 15, Place Saint Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD

Dentiste anglaise

1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :

à Corte, du 1er au 6 août.

à Calvi, du 7 au 11 août.

à Sartène du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif

L'excellent Amaro, puis se camper à table,

Bien dîner, et humer un moka véritable,

C'est le bonheur parfait, le plus superlatif

Si comme complément, l'on fume un bon cigare,

Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARBON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fils & Cie, 48, rue de la République, Marseille.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, vient de louer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle construite, très perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tous savons qui ne porteront le nom : I. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

Offres & Demandes dans tous les Etablissements

Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Pour LONDRES.

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX

OREZZA-HOTEL

(Granajola, Villa Manfredi)

Ouvert toute l'année

S'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine. Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* Mattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

THÉOPHILE ROEDERER & Cie REIMS

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE en 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes

contre l'incendie et les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).

Capital: 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à ce motif en garde contre une concurrence déloyale qui n'a pas le droit d'exercer la profession et qui emploie des moyens nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Canto, 1.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR L'Exquis Cigare Mattei Les meilleurs à des meilleurs prix Les fumeurs des fumeurs en raffolent

Le meilleur des cigares à 10 centimes est assurément le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille. Grenadine. Orgeat très pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans cesse faites à la main et à la machine

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

29e ANNÉE — JEUDI, 25 JUILLET 1901 — 00349 — N° 170

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse . . . 1 an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : 1 an, 32 fr. 6 mois, 16 fr.
Autres Départ. 22 fr. 6 mois, 12 fr. | le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jacques.

Soleil : Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 54 m.

Lune : Premier quart, le 26. — Pleine, le 30.

Fête de demain : Sainte Anne.

24 Juillet

CAMPI-DI-VERDE

A peu près au centre de l'île, entre Cervione et Corte, au pied d'un splendide plateau, au milieu de toute une forêt de châtaigniers, il existe un site charmant.

Le voyageur venant du Sud, en même temps qu'il le découvre, aperçoit en un fouillis de verdure, le plus ravissant village que l'on puisse imaginer. Dans ses maisons, blanches et jolies, alignées comme pour la parade sur un front d'environ 400 mètres, l'étranger reçoit la plus fraîche et la plus cordiale hospitalité.

De chaque côté de la croupe allongée sur laquelle elles se dressent, deux petits ruisseaux, le Taovo et le Fiuminale, roulent leurs eaux limpides, tombant de ci de là en cascades argentées, et murmurent leur éternelle et mélancolique chanson ; car dans nos montagnes corses, les hommes et les choses, malgré le soleil et malgré la verdure, ont gardé comme une teinte de tristesse douce.

Aux deux extrémités du village s'élèvent la tour et le château. Le château atteste l'ancienne splendeur de la famille Pietrini, mais la tour n'a pas laissé de légende. Les vieux racontent simplement que, traqués par les Génois, les deux comtes Poli, réfugiés dans ce coin vert de l'île encore inhabité, l'avaient bâtie sur la Tozza, afin de s'y défendre au besoin. En effet, sur ce rocher de cent mètres de haut, avec un seul sentier de chèvres pour y monter, la modeste habitation du fugitif devenait une forteresse imprenable ; les habitants s'y sont souvent réunis, dit-on, plus tard, pour lutter contre ces mêmes Génois, éternels oppresseurs et envahisseurs de notre chère Corse. Elle a aujourd'hui, la vieille tour, à peine debout, l'aspect pacifique de toutes nos maisons, et là où les vautours ont passé, les hirondelles construisent leurs nids.

Tout à l'Ouest et près du château, après avoir gravi les soixante marches d'un escalier délabré, une pauvre petite église laisse voir son maître-autel où deux anges, leurs ailes ouvertes, semblent vouloir prendre leur essor vers Dieu. Mon émotion est grande en évoquant le souvenir de la vieille chapelle sauvage et sans style. J'y ai vu souvent prier ma mère et j'y ai prié. J'ai vu bénir là mes frères plus jeunes que moi à leur entrée dans la vie et mes bons vieux parents à leur dernier adieu ! Son emplacement est si pittoresque et si beau que je renonce à le décrire. Qu'il me suffise de dire qu'on pourrait quasi voir la mer à travers la fissure que le sentier de Campi à Tox fait dans les pentes de Sant'Appiano.

Au Sud-Ouest, la vue s'étend jusqu'au Monte Rotondo dont le sommet atteint les régions des neiges éternelles. A l'Est, et tout près, le monte Rosso (une pierre locale) se montre imposant et majestueux. L'œil se repose volontiers sur cette masse de granit aux proportions harmonieuses et où le ciseau d'un Cellini semble avoir sculpté des merveilles.

Le coup d'œil, du haut de cette pierre, est splendide, peut-être autre dans toute la Corse. La mer confondant ses eaux bleues avec le bleu du ciel, la plaine immense et fertile, verte ou dorée suivant la saison, toujours jolie, les hautes montagnes aux sommets blancs, la grande nature, en un mot, d'autant plus belle qu'elle offre plus de contrastes, tel est le spectacle grandiose qui frappe nos yeux. Et Campi est pour ainsi dire dans le cadre d'où l'on découvre toutes les beautés, ces incomparables beautés.

Or, c'est dans ce coin béni, enchanté, encore tout Corse puisque nulle route carrossable n'y conduit, au milieu d'une population douce et hospitalière, pacifique s'il en fût, que s'est déroulé le drame sanglant du 14 avril. Quatre morts et un blessé, tel a été le bilan de cette fatale matinée de printemps, matinée fraîche de dimanche que le son clair des cloches saluait si joyeusement.

La jalousie, la folie, la haine d'un exalté pour son bienfaiteur, a été la cause d'un pareil malheur. Mais laissons la paix aux morts ! Disons hautement cependant que les habitants de ce village des vendettes et des foyers déserts, disons hautement que les habitants de ce village ne sont point des sauvages. Ce sont des doux, des intellectuels même dans le bon sens que l'on doit donner à ce mot. Plus de dix vieillards vous disent des vers du Tasse, de Pétrarque et du Dante ; plus de cent *Campani* ont tenu et tiennent encore dans toutes les administrations et dans toutes les carrières, des places honorables.

Dans l'armée, c'est le colonel Pistri, mort commandeur de la Légion d'honneur, après une carrière militaire des mieux remplies ; c'est le capitaine Perelli, le glorieux amputé des guerres d'Afrique, que les Princes s'honoraient d'avoir à leur table ; c'est le brave et si bon capitaine Cottoni, qui avait fait de Campi sa plus chère résidence ; c'est Poli Michel, le père du maire actuel, un vieux de Crimée, fait chevalier pour sa bravoure et son intelligence dans l'affaire Solferino.

Dans les consuls, c'est Philippe Garelli, mort officier de la Légion d'honneur étant consul à Alexandrette où son œuvre et son nom resteront. Il avait épousé Mlle Martin des Palières, dont le nom rappelle un souvenir de l'Armée de la Loire.

Dans le clergé, Campi a compté plus de dix prêtres, parmi lesquels l'abbé Brandizi, curé-archiprêtre de Sartène, et l'abbé Felici, chanoine honoraire et curé de Pietra, un prêtre d'une rare dignité, d'une haute intelligence et d'une grande piété. C'est le cœur le plus noble que je connaisse. L'abbé Poli, communément appelé « Prêtre Louis, » qui a laissé une belle réputation de charité et de dévouement. C'est à sa mémoire vénérée que la famille Poli, qui a été de tous temps l'arbitre de la paix, doit peut-être, de n'avoir jamais eu d'ennemis.

Dans les carrières libérales, quatre médecins. Les pauvres de Bastia n'ont certainement pas oublié le docteur Napoléon Felici, si aimé et si vite enlevé à l'affection et à la reconnaissance de tous, et Campi doit se souvenir du regretté et si sympathique docteur Brandizi.

Dans les postes, dans les finances, dans l'enseignement, on y trouve des *Campani*, et les jeunes gens qui sont actuellement dans l'armée, sont pour la plupart de futurs officiers.

Eh bien ! peut-on appeler un pays de sauvages, le village qui a produit de tels enfants ? Non. Hélas ! il n'en est pas moins un pays abandonné, non seulement méconnu ; mais encore inconnu, car l'administration semble ignorer qu'il existe le pauvre et joli village de Campi !!!

A. P.

Vienne, 18 juillet 1901.

La Place Saint-Nicolas

M. le député Arène a reçu la lettre suivante de M. le Président du Conseil, ministre de l'intérieur.

Paris, 13 juillet 1901.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me demander d'intervenir auprès de M. le Ministre des finances pour appuyer auprès de lui la requête formée par la Chambre de commerce de Bastia en vue d'obtenir la cession d'une parcelle de terrain moyennant redevance, soit en vertu d'un bail à long terme, soit en vertu d'une aliénation définitive.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'appuyer d'une façon toute particulière, l'attention de mon collègue des finances sur la demande dont il s'agit, en le priant de vouloir bien examiner dans le plus bref délai la possibilité d'y donner satisfaction.

Agréez, etc.

Le président du conseil,
WALDECK-ROUSSEAU.

Nous attendons avec impatience la solution de cette question qui achèvera l'embellissement de la place Saint-Nicolas et que nous devrons à l'initiative et à l'insistance de notre Chambre de commerce qui ne se désintéresse d'aucune des questions qui se rattachent à la prospérité de la région Nord de l'île, et en particulier de la ville de Bastia.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ferrari François, de la légion de la garde républicaine, décoré de la médaille militaire, a été nommé surveillant militaire au jardin des Tuileries.

— M. Sebastiani Laurent, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Carcassonne, est promu au grade de lieutenant.

— M. Susini, juge de paix de La Motte du Caire, est nommé aux mêmes fonctions à Ghilfo.

— M. Tomasi Maurice-François-Stanislas est nommé juge de paix de Bonifacio.

— M. Pieri, ancien juge de paix, est nommé juge de paix de Boegs.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 Juillet à 8 h. 1/2

1. Constantin,	Gung'l.
2. Les Huguenots,	Meyerbeer.
3. Thérèsen,	C. Faust.
4. Cavalleria Rusticana,	Mascagni.
5. Polka Villageoise,	Carle.

Le Chef de Musique, C. BOCLERS.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

23 juillet 1758. — Les Génois et les Français s'étant brouillés à cause des jésuites du Paraguay que Gênes avait autorisés à aller s'établir en Corse, Barbaggio en profita pour tenter de s'emparer de Calvi. Malheureusement il en fut empêché par une troupe génoise et dût abandonner son projet.

24 juillet 1500. — François II, roi de France, douze jours après son avènement au trône, renouvelle aux Corses les promesses que son père Henri II avait faites, de les défendre contre la domination génoise, de faire respecter leurs droits et leurs privilèges et de veiller à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité.

Au Jardin public

Que Messieurs les oisifs aillent donc passer une après-midi sous le feuillage touffus du jardin public ; ils augmenteront le nombre des lazzaroni qui se livrent à des interminables parties de loto et au besoin ils pourront essayer de faire une quine.

— Cinquantecinque ! primo ! crie celui qui tient le sac.

Ah ! il a besoin d'avoir de bons

51.— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XX

Où le lecteur sentira qu'il approche du dénouement.

Le capitaine rapprocha son visage de celui de la jeune fille comme pour lui jeter de plus près un nom à la face :

— C'est mon noble maître !... C'est Henri de Lorraine !... C'est votre amant !

Jacqueline eut un soubresaut et vivement qu'elle s'arracha de l'étreinte, et avec un accent où passa toute son âme :

— Le duc de Guise, mon amant ! Mais, malheureux, c'est mon père !

— Votre père ?

Et Pergame fit quelques pas en arrière, — suffoqué par cette révélation inattendue.

Puis, il se laissa tomber à genoux :

— Pardon, oh ! pardon ! supplie-t-il.

— Oui, poursuivit-elle avec une éblouissante exaltation qui imprimait à sa beauté un caractère de majesté vraiment royale, oui, je suis la fille du Balafré ... La fille de ce soldat glorieux, tout puissant et invincible... Et il se réservait de vous l'apprendre lui-même en vous contant comment il avait remplacé près de moi celle qui m'avait donné le jour : une Espagnole qu'il avait aimée autrefois dans les Flandres, et qui est morte quand j'étais encore au berceau...

En ce moment, une voix s'éleva auprès d'eux :

— Non, murmurait cette voix, votre mère n'est pas morte... Elle est à vos pieds, mon enfant... Elle vous demande grâce et pitié pour le mal qu'elle vous a fait, pour celui qu'elle voulait vous faire.

Cette voix était celle de madame de Santa-Fé.

— Je sais où il va, s'était-elle dit, et je l'y retrouverai tout à l'heure. Aussi bien, il faut que j'assiste à ce qui va se passer entre lui et cette Jacqueline. Ne fût-ce que pour empêcher celle-ci de le reconnaître.

Elle avait donc suivi le Lorrain. Elle était entrée derrière lui dans l'ancien logis de la Reine Mère, avait traversé le désarroi des valets ahuris par l'impétueuse arrivée de notre ami, et du seuil de la chambre où se jouait la scène précédente, cachée sous une draperie, elle n'avait rien perdu de ces péripéties précipitées et de ce dialogue émouvant.

Maintenant elle se prosternait devant cette enfant dont à deux reprises elle avait tramé la perte. Elle l'implorait avec toutes les larmes de son corps. Elle sentait le poids de ses fautes, de ses crimes, et le déchirement de ses remords. Sa conscience s'était éveillée en même temps que l'amour maternel.

Jacqueline regarda avec effarement cette femme agenouillée devant elle.

— Ma mère, fit-elle, vous êtes ma mère ! Ah ! puissiez-vous dire vrai, madame !... Car après le douloureux assaut que je viens de supporter, j'ai grand besoin de me réfugier dans une de ces tendresses qui ne trompent jamais et que rien n'altère.

Dona Cruz pleurait silencieusement.

— Qu'avez-vous ? questionna la jeune fille.

— J'ai peur que vous ne me repoussiez avec horreur...

— Et pourquoi vous repousserais-je ?

— Je suis si coupable !

La mignonne secoua la tête :

— Si vous êtes ma mère, je ne veux pas savoir si vous êtes coupable, et ce n'est pas à mes genoux, c'est sur mon cœur qu'est votre place.

Puis, avec un soudain élan :

— Ah ! tenez, vous devez être ma mère ! Toute mon âme s'élance vers vous, et je sens que je vous aime déjà... Je suis heureuse !... Merci à Dieu !... J'ai retrouvé ma mère !

Elle relevait fougueusement dona Cruz. Leurs larmes et leurs baisers se confondirent. Elles avaient oublié Pergame qui les considérait avec une sorte d'ébahissement.

Tout à coup, au milieu de l'étouffement des caresses, Jacqueline demanda :

— Mon père ignorait donc que vous étiez vivante ?

Madame de Santa Fé jeta un cri.

Elle se dégagea brusquement des bras de la jeune fille et courut à Pergame dont la pauvre tête se perdait sous tous ces chocs :

— Ramassez votre épée, capitaine, commanda-t-elle. On tue M. de Guise en ce moment.

— On tue M. de Guise ! redit le Lorrain pris d'une épouvante folle.

— On tue mon père ! répéta Jacqueline en s'affaissant sous ce nouveau coup.

La comtesse poussa le jeune homme vers la porte :

— Allez vite ! Vous seul vous pouvez le sauver !... Et Dieu veuille que vous n'arriviez pas trop tard !

La loge du concierge Goudard avait été couverte en corps de garde.

Une escouade d'Ordinaires y avait passé la nuit sous le commandement d'Eustache de Miraldoux. Loignac n'avait mis aucun de ses hommes dans le secret de ce qui devait avoir lieu. Il s'était contenté de donner cette consigne : tenir la poterne fermée jusqu'à ce qu'on vint les relever avec défense expresse de quitter leur poste — même pour mettre le pied dans la cour, — sous quelque prétexte que ce fût, — à peine d'exclusion immédiate de la compagnie et sans préjudice du châtiment qu'il plairait à sa Majesté d'infliger aux délinquants.

Or, comme chacun de nos Gascons avait touché une demi-douzaine d'écus, vous pensez si la nuit s'était écoulée joyeusement au milieu des cartes, des dés, des flacons et des chansons.

Eustache de Miraldoux avait été le seul à ne pas prendre part à cette petite fête du passe-dix, de la prime et de la bouteille. Non point qu'il n'en eût grande envie.

(A suivre).

poumons celui-là ! Sous le brouhaha des interpellations, des réflexions ou des quolibets lancés à son adresse, parce qu'il va trop vite ou n'épelle pas distinctement, il faut que sa voix domine ! aussi s'applique-t-il à monosyllaber.

— Dix-huit-cent-quatre-vingt-quatre... ! Et lorsqu'il a *chopé* la confiance, il agrémente ses appellations numériques de réflexions drolatiques telles que :

— 22 ! les deux poulettes !...

— 11 ! les jambes de ma belle-mère !...

— 33 ! les deux bossues !...

— 90 ! l'homme fort !...

— 1 ! le terrible !...

— 77 ! (vin) l'ivrogne !...

Quelques bons vieillards assis sur les bancs de pierre se contentent de sourire. Hélas ! ils ne peuvent pas jouer : de leurs petits yeux clignotants et vieux ils ne distingueraient pas bien les numéros, et louis ils sont un peu durs d'oreille ! Aussi se bornent-ils à somnoler la pipe entre les dents ou bien à raconter l'histoire de leur jeune temps et de leurs campagnes, car bon nombre sont de vieux soldats retraités ; d'autres enfin se bornent à penser, en suivant des yeux l'extrémité de leur canne qui fait sur le sable des dessins inextricables.

— 88 ! les deux gourdes !...

— 77 ! les deux haches !...

— Un coup de sac pour le plaisant ! répond soudain celui qui vient de faire un quaterne.

Et l'homme au sac, d'un preste coup de main, fait faire une subite voite face aux pions qui dorment au fond.

— 70 ! la guerre ! ..

— Quine ! répond un joueur.

Triste coïncidence tout de même ! Hélas, nous ne l'avions pas la quine il y a trente ans de cela ! Il est vrai que Bismarck avait triché parce qu'il avait le sac et les cartons en mains !...

⁂

Les hirondelles se mettent de la partie. En groupe cette gent volatile vient se poster, babiller, cancaner au-dessus de la tête des lazzaroni, sur les remparts de la citadelle. S'intéressent-elles à la partie ? J'en doute. Je crois plutôt que le plus grand nombre vient là causer amour et dans un tressaillement d'ailes se communiquer leur flamme amoureuse, tandis que l'accacia du bas les grise d'un doux parfum.

⁂

Le soleil disparaît, ses dernières lueurs éclairent rougeâtres un coin d'horizon. Les hirondelles après quelques exercices de cabalistique sous la voûte éthérée, regagnent leurs nids. A pas de tortue les bons vieux s'en vont et l'infatigable voix du crieur au loto continue toujours insouciante jusqu'à l'obscurité.

— Ottantadui ! ..

HENRI DAVEZE.

Revue Hebdomadaire

PARIS, 1er Juillet 1901.

L'allure du marché n'est heureusement modifiée cette semaine. Les sévères n'ont pas été très nombreux, étant donnés l'époque de l'année où nous nous trouvons mais malgré cette semaine, la Bourse n'est gratuellement calme et sur la plupart des compartiments de la cote, nous avons à surmonter d'appréciables plus-values. C'est ainsi que le 3 0/0 s'est avancé à 100.70 et le 3 1/2 à 101.77. Nos Sociétés de Crédit finissent également en reprise. La Crédit Lyonnais a progressé à 1.021, le Crédit Foncier à 960, la Comptoir National d'Escompte à 583. La Société Générale reste ferme à 615 ; son bilan au 30 Juin montre que les résultats beaucoup à du même se sont élevés à fr. 437.976, frais généraux déduits.

Dans le compartiment industriel, l'Omnium Electrique Lebrège des Villes et Fabrication des Compteurs et Appareils Divers se maintient à 482 ; l'action Forêts Nationale vaut 488 fr ; la Porcherie Lourdel est à 320 fr.

L'action des Produits de Kouif-Djer est terme à 238.75. Ce titre offrira ne peut manquer de donner de brillants résultats si on s'en rapporte à deux obtenus par d'autres compagnies similaires et de même constitution géologique.

La Pierre du Verre Gardey a été demandée à 415 frs. Après s'être rendu compte des avantages qui sont : économie, résistance, propreté et rire, les municipalités suivront, les unes après les autres, la Pierre du Verre Gardey, pour le dallage de leurs trottoirs et le pavage de leurs chaussées.

Les Docks Parisiens se négocient aux environs de 600 francs. La progression des ventes est dans une marche constante ; l'augmentation pour le second trimestre de 1901 est de 46.736 fr, 71 par rapport aux ventes de la même période de 1900.

Les valeurs des Compagnies d'Assurances ont donné lieu cette semaine à quelques transactions. Parmi les Compagnies les plus recherchées, signalons la Gauloise avec ses actions à 480 (1/4 versé) et ses obligations à 470 fr, remboursables à 500 francs.

Les Fonds Etrangers sont bien tenus. L'Extérieure n'est raffermie à 91.32 ; l'Italien est à 96.75. La Serbe à 3/0 s'est avancé à 69.75 pour finir à 68.70 ; ce titre, suffisamment gagé, comme on sait, est attrayant pour les capitalistes, dont il relève sensiblement la moyenne du rapport. La Bourse de Bruxelles est calme. Le 3 0/0 progresse à 87.60. Dividende Africaine faible à 35 ; banque Nationale 3.20. Valeurs sidérurgiques inactives. Bonne tenue des charbonnages. Les glaceries et verreries sont négligées.

Nos Chemins de Fer sont en reprise. L'Obligation 2 1/2 0/0 Ouest a de bonnes demandes à 407.

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Etablissement aura lieu aujourd'hui, jeudi 25 courant, à 3 heures du soir.

Elle sera présidée par M. le chanoine Casanova, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Jean.

Voici le programme des divers morceaux qui seront exécutés par les élèves.

Jour des Prix, chœur d'ouverture.
Le batelier, chœur par de jeunes élèves.
Rêve d'enfant, poésie déclamée par M. J. B. Rossi.
La Bergeronnette, chansonnette, par XXX.
La Goutte d'eau, chansonnette par M. Antoine Mamberti.
Les Cymbales, chœur par de jeunes élèves.
Le jeune Pâtre, chansonnette par M. Jean Castelli.
Ce n'est pas moi, chansonnette avec parlé par M Antoine Mamberti.
La petite Abeille, chansonnette par M. Valentin Bronzini.
Les Pifferari, duo par MM. Bertolami et A. Mamberti.
La Revanche, chant patriotique par M. Giovannelli.
Près d'un ruisseau, romance.
Bornique ! par M. Valentin Bronzini.
Meli-Melo, chœur final.

Parmi tous les savants que les progrès désigne,
Le Congo de Vaisseur vient en première ligne

Ecole de Santé

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales d'admissibilité au concours d'admission à l'école de service de santé militaire.

MM.
Candiotti Antoine-Charles.
Guglielmi Michel-Joseph.
Maestraggi Quilicus-Antoine-Paul-Simon.
Orticoni Jules-Barthélemy Alérius.
de Paoli Roch-François-Jean-René.

Prévoyants de l'Avenir

Afin de réorganiser le service, les sociétaires de la 6e1e section sont convoqués en Assemblée générale le dimanche 28 juillet, à trois heures du soir, dans la salle du tribunal de commerce, au Palais de Justice.

Ordre du jour :

Renouvellement et nomination des membres du bureau et des membres du conseil de surveillance.

La gestion des exercices 1900 et 1901 et les radiations à prononcer seront soumises à l'assemblée générale de janvier 1902

La présence de tous les sociétaires à l'assemblée du 28 juillet est obligatoire : l'article 7 (amende d'un franc) sera rigoureusement appliquée à tout sociétaire absent s'il n'a, au préalable, informé le bureau, par lettre ou par carte postale, du motif de son absence.

Le President, J. ANGERLY.

La Fin de la Grève

Conformément à l'avis de la Compagnie le service des trains s'est effectué mercredi matin dans toutes les directions avec la plus parfaite régularité.

Le train de 10 heures et demie nous a apporté les dépêches du continent arrivées par Ajaccio et par Calvi.

M. le président Mattei ne possède pas encore tous les éléments nécessaires pour statuer sur l'arbitrage qui lui est soumis. On croit que la sentence ne pourra pas être rendue avant huit jours.

⁂

Le Conseil municipal de Corte s'est réuni lundi soir, sous la présidence de M. Pieraggi, maire.

Après l'épuisement de l'ordre du jour, M. Antoine Pieraggi a proposé au Conseil le vote d'une somme de deux cents francs en faveur des familles des grévistes du chemin de fer.

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

⁂

On lit dans l'*Union républicaine* du 20 juillet :

Une tentative criminelle a été commise à l'intérieur du tunnel de Vizzavona ; des obstacles ont été placés afin de faire dérailler le train.

Un déraillement sur cette partie de la voie eut amené un affreux désastre. Les auteurs de cette criminelle tentative sont demeurés inconnus jusqu'ici ; nous espérons que la justice saura les découvrir.

On se demande à quoi servent les gendarmes chargés de défendre la voie et quelles sortes d'instructions leur chef, le Commandant de gendarmerie d'Ajaccio, leur a données.

Il est clair que les gendarmes postés sur la voie n'ont aucune idée de leur mission.

Le devoir du Commandant était de leur donner des instructions précises à ce sujet, il n'avait lui-même qu'à s'inspirer du Ministre de la guerre sur la garde des voies ferrées en temps de guerre.

Ces instructions mentionnent spécialement la garde des ouvrages d'art tels que : tunnels, ponts, fortes courbes, etc., etc., comme devant être l'objet de la plus active surveillance. Il est bien certain, que si on avait placé, comme on aurait dû le faire, un gendarme à chaque extrémité du tunnel, les coupables auraient été arrêtés dans leur criminel projet.

Les Elections Départementales

Conseil Général

CORTE

Vezzani

	Giacobbi	Leca
Aghione	90	69
Antisanti	79	83
Casevecchie	27	30
Nocita	92	37
Pietroso	74	71
Rospigliani	49	76
Vezzani	170	93
Total.	000	000

On croit que M. Leca a la majorité.

Castifao

	Zaccarelli	Vincentelli
Asco	60	00
Castifao	87	61
Moltifao	141	76
Total.	000	000

M. Zaccarelli a obtenu le plus grand nombre de voix.

Ghisoni

	Cervetti	Romani
Ghisoni	263	136
Ghisonaccia	28	113
Poggio-di-Nazza	00	00
Lugo-di-Nazza	25	49
Total.	000	000

On dit que M. Romani réunit une majorité de 2 voix.

Moita

	Andrei	Gabrielli
Aleria	92	9
Ampriani	00	00
Matra	45	36
Moita	115	8
Pianello	00	00
Talone	00	00
Zalana	00	00
Zuani	15	50
Total.	000	000

M. Gabrielli aurait la majorité.

Conseil d'Arrondissement

BASTIA

Cervione

	Ferrali	Michelli
Cervione	150	46
St André de Cotone.	39	81
San Giuliano	15	72
Valle-di-Campoloro	33	10
Total.	246	154

M. Jean-Baptiste Ferrali est élu.

CALVI

Calvi
Inscrits, 936 ; Votants, 368

	Savelli
Calvi	196
Lumio	168
Total.	364

M. François Savelli est élu.

Ile-Rousse
Inscrits, 1,670; Votants, 760

	Francisci	Muzio-Olivi
Corbara	141	141
Ile-Rousse	281	280
Monticello	106	106
Pigna	31	31
Sant'Antonino	48	49
Santa Reparata	152	153
Total.	760	756

MM. Francisci et Muzio Olivi ont été élus.

Cour d'Assises

Audience du 24 juillet

Présidence de M. DURAZZO, *conseiller*

A l'ouverture de la session, onze jurés ne répondent pas à l'appel de leur nom.

Sont dispensés du service pour la session MM. Casanova Paul-Noël, Meria Jean-Antoine, Giovannelli Ange-Toussaint, non touchés par la citation Pozzodi Borgo Nicolas, Cuneo d'Ornano Michel, Guglielmini Jean-Antoine, malades, Peretti François, qui a fait le service à une précédente session.

Il a été sursis à statuer sur l'absence de MM. Giorgi Charles, Franchi Sylvestre, Poggioli Annibal, Arrighi Simon.

Les jurés présents n'étant que de 29, il a été procédé à un tirage de jurés complémentaires pour atteindre le chiffre de trente.

L'affaire soumise au jury a eu pour théâtre la citadelle, l'une des plus populeux de la ville. Aussi, dès la première heure la salle est-elle bondée. L'élément féminin est-il en grande majorité, on s'en aperçoit aisément à leurs jacasseries tellement bruyantes, qu'il est presque impossible de suivre les débats.

C'est l'envie, la basse envie qui naît si facilement au cœur des gens peu fortunés, qui serait été la cause première de l'événement qui a coûté la vie à une femme.

Une jeune fille, une ouvrière, pauvre mais honorable, avait eu la bonne fortune de faire un mariage avantageux, peut-être n'est-elle montrée un peu fière de son nouvel état, elle portait de belles toilettes, des chapeaux voyants, on ne le lui pardonne pas, et depuis lors des voisines, plus particulièrement l'accusée dont elle avait tenu l'enfant sur les fonts baptismaux, lui adressèrent toutes sortes de quolibets sur son passage, ou fit des gestes obscènes, puis ce fut un débordement d'injures, naturellement on répondit à peu près sur le même ton. Alors on en vint aux coups, puis au crime qui mène en cour d'assises.

L'accusée se nomme Savelli Marie-Antoinette, âgée de 28 ans, revendeuse à Bastia.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

La famille de Maestracci Marie et celle de Mariotti Marie-Antoinette, femme Savelli, habitent à Bastia, le quartier de la Citadelle. Depuis quelque temps, ces deux familles vivaient en mésintelligence. Le 19 mars dernier, Savelli Marie-Antoinette se rendait, un baton à la main sous les croisées de Marie Maestracci, et l'interpellait grossièrement. Des injures furent échangées. L'accusée se retira en proférant des menaces contre Maestracci Marie.

Celle-ci, le lendemain matin vers dix heures, revenait de la place d'Armes où elle était allée faire des emplettes. D'une main elle tenait sa petite-fille Truchot Françoise à peine âgée de trois ans, et de l'autre un panier. Elle traversait la rue de la Paroisse pour regagner sa demeure, L'accusée qui l'attendait au passage, s'était assise sur la marche du magasin Corazzi. Elle se précipita sur Marie Maestracci, et sans provocation aucune, la frappa à la tête par derrière à plusieurs reprises avec un gros pilon

Les coups ont été portés avec une violence telle que cet objet se brisa. Maestracci Marie s'allait le jour même, et le lundi 29 avril elle succombait aux blessures qu'elle avait reçues, ainsi que cela est surabondamment établi par les constatations de l'autorité.

Interrogatoire de l'accusée

L'accusée interrogée ne nie pas l'acte qui lui est imputé. Mais à l'en croire, c'est elle et les siens qui auraient été provoqués par des injures qui l'ont exaspérée et qui l'ont poussée à l'acte qui lui est imputé et qu'elle ne croyait pas devoir entraîner de si funestes conséquences.

L'accusée ne conteste pas avoir attenté sa victime pour la frapper.

Audition des témoins

Les témoins sont entendus : M. le docteur Zuccarelli affirme que la mort de la victime a été due à une méningite thrombosique, consécutive des coups qu'elle a reçus. Les autres témoins affirment que l'accusée qui se trouvait dans un magasin où elle avait déposé l'enfant qu'elle tenait dans ses bras, a frappé la dame Maestracci de trois coups de pilon, et que cet instrument s'est brisé au troisième coup, ils font connaître que la victime qui tenait sa petite-fille d'une main a emporté un panier de l'autre, n'avait proféré aucune parole ni fait le moindre geste. D'autres font connaître les injures proférées contre la famille Maestracci.

Enfin il en est qui racontent une scène qui s'est produite la veille de l'attentat. L'accusée armée d'un bâton, défiant et injuriant la mère et les filles Maestracci, le fils de la victime intervint, l'accusée lui des cornes qu'elle poussa dans les yeux du jeune homme qui riposta par un soufflet. Le père Maestracci survint et fit rentrer son fils.

Ici se place un pénible incident. Au cours des débats il avait été dit que le commissaire de police chargé le premier d'instruire cette affaire n'avait pas recueilli le dire de la victime, et qu'il avait conclu au renvoi de cette affaire devant le tribunal de simple police, et que la victime elle-même devait être comprise dans la poursuite.

M. Trachot, gendre de la victime, a réédité cette accusation, et il a même porté contre le commissaire une plus grave accusation.

Le commissaire entendu a protesté contre ces accusations.

Au cours de l'audition des témoins, Me Ersa s'est constitué partie civile au nom de Jean Maestracci, mari de la victime.

Réquisitoire

M. Aubert soutient l'accusation. L'accusée Savelli est une femme violente, emportée, ayant de mauvais instincts Pour des motifs futiles, elle a, dans la journée du 20 mars dernier, donné volontairement la mort à la malheureuse Maestracci Marie. Ce crime a été accompagné de préméditation et de guet-à-pens ; l'accusée ayant attendu sa victime durant plus d'une demi-heure et l'ayant ensuite frappée par derrière, lâchement, alors que celle-ci passait ayant sa petite fille d'une main et un panier de l'autre. La provocation ne saurait exister dans cette affaire, la dame Maestracci n'ayant prononcé aucun mot injurieux à l'encontre de l'accusée. Les jurés retiendront donc le crime d'assassinat reproché à Savelli Marie-Antoinette.

Plaidoirie de la partie civile

Me Ersa soutient les intérêts de Maestracci Félix-Antoine. Il vient demander justice au nom de son client, qui a été privé de celle qui faisait la joie de son foyer, parce qu'il a plu à une forcenée de se ruer sur elle, un pilon à la main, et de l'assommer littéralement. La dame Savelli a commis un crime monstrueux. Elle n'a pas eu pitié d'une vieille femme, et, circonstance odieuse, de sa petite fille qu'elle tenait par la main et qui a vu sa malheureuse grand'mère tomber inanimée à ses pieds. Les jurés se montreront impitoyables envers l'accusée.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Savelli Marie-Antoinette est une honnête femme qui a passé sa vie à travailler avec ardeur pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais elle n'a jamais pu supporter les injures. Maestracci Marie a eu le tort grave de baver sur sa mère dont elle a dit des horreurs. Dans un moment d'indignation compréhensible, l'accusée a frappé cette femme qui la poursuivait de son persiflage et de ses insultes. Elle n'a pas eu l'intention de donner la mort, car elle ne se serait pas servie d'un pilon si elle avait voulu tuer Maestracci Marie. Elle aurait employé une autre arme.

Le défenseur prie la Cour de vouloir bien poser aux jurés la question de coups mortels. Les jurés feront œuvre de justice en repoussant l'assassinat et en retenant le crime de violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner et répondront affirmativement à la question de provocation qui résulte des injures adressées par la victime à l'encontre de l'accusée et de sa mère. Au cas où la Cour ne poserait pas la question subsidiaire de coups mortels, Me de Caraffa convie les jurés à répondre négativement à toutes les questions, la peine n'étant plus, dans ces conditions, en proportion de la faute.

Me de Caraffa dépose sur le bureau de la Cour des conclusions tendant à la position aux jurés de la question subsidiaire de coups mortels.

La Cour rend un arrêt rejetant ces conclusions.

Me de Caraffa fait poser la question de provocation.

Le verdict du jury étant négatif, Savelli Marie-Antoinette est mise immédiatement en liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Luca Pierre-Antoine, cultivateur, de Lopigna, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me Decori et de Caraffa.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 24 juillet

Barométre. — 7 heures du matin, + 24.5 à midi ; 25-8.6 heures du soir, + 24 . Maximum, + 27.3. minimum, + 21 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 millimètres, midi, 755 mm. 6 heures du soir, 756 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. E modéré. 4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,54, soir, + 0 60

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

⁂

Ecole Normale

MM. Santoni et Belgodere, de l'Académie de Paris, ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école normale supérieure, le premier pour la section des lettres, le second pour celle des sciences.

⁂

Haute distinction

M. Velutini, greffier près la justice de paix de San Nicolao, vient d'être l'objet d'une distinction bien méritée.

M. Velutini avait passé quelque temps au service de la République du Venezuela, où il avait su donner une juste idée de son intelligence et de son savoir faire. C'est si vrai que le Président de la République, pour lui en rendre un témoignage public, lui a conféré la croix del Busto del Liberador.

Honneur à notre compatriote, et à lui nos meilleures félicitations.

⁂

Baccalauréat

Nous annonçons avec plaisir que M. Joseph Thiers a été reçu bachelier de l'enseignement classique fre partie, avec la mention bien.

Nous le félicitons de ce beau succès.

⁂

Douanes

Hier matin, M. le chef de service des douanes a procédé à la remise de la médaille d'honneur qui a été décernée par le ministre au préposé Morellini, en présence de toutes les brigades de la ville.

M. l'Inspecteur a rappelé en quelques mots les excellents services du préposé Morellini, et exprimé toute sa satisfaction de les voir récompensés par une distinction si méritée.

Nous félicitons à notre tour sincèrement le dévoué et brave Morellini.

⁂

Gendarmerie

Sont nommés :

maréchal des logis chef à Piedicroce le maréchal des logis Gazzage, adjoint au trésorier à Ajaccio.

maréchal des logis adjoint au trésorier à Ajaccio, le brigadier Antonini Benoit-Marie, à Bocognano.

brigadier à Bocognano, le gendarme Godry, à Sartene.

brigadier à Pietroso, le gendarme Antonini Joseph-Marie, à Ota.

— Le maréchal des logis chef Petras passe de Piedicroce à Corte.

⁂

Fratricide

On lit dans l'*Union Républicaine* :

Avant-hier, à la suite d'une discussion motivée par une question d'héritage, les frères Nunzi, habitant à Bastelica le hameau de la Castagniccia, en sont venus aux mains. L'aîné, armé d'un couteau, en a donné un coup à son frère cadet qui a eu le cœur perforé. La mort a été instantanée. Le meurtrier blessé lui-même de deux coups de couteau dans la région abdominale s'est enfui vers le maquis.

On conçoit dans quel émoi cette triste événement a jeté la population de Bastelica qui estimait profondément la famille Nunzi si cruellement éprouvée.

⁂

Légion d'honneur

M. Gatti Marcellin, commis principal rédacteur de 2e classe au bureau de l'habillement, du campement et des invalides au ministère de la guerre, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, 29 ans de services, 1 campagne, 1 blessure.

⁂

Réserve

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse, MM. Arrighi Jean-Marie, Antomarchi Ours-Dominique, Ceccaldi Dominique, Pesecetti Ange-Félix, Romanetti Jérôme-Vincent-Toussaint, Santini Ours-Pole, adjudants d'infanterie en retraite ; Boreni Jean-Pie, ex-sous-officier de l'armée active.

⁂

Vers Cardo

Nous avons constaté avec plaisir que la montée des Clarisses a été réparée : nous en remercions notre municipalité ! Elle a pu se convaincre qu'il n'était pas nécessaire de recourir à un emprunt pour la réfection de cette voie.

Maintenant, pour permettre aux Bastiais d'arriver jusqu'à Cardo, dans des conditions assez convenables, il ne reste plus qu'à empierrer les trois routes vicinales : celle de Santa Pollonia, celle de Suerta et celle de Paratojo. Toutes trois sont dans un état épouvantable et presque dangereuses en certains endroits.

⁂

D'où vient leur succès ?

Le Mans, 12 mai 1900. Atteint de dyspepsie, je souffrais depuis le mois d'août 1899 de maux d'estomac et de ventre, au point de ne pouvoir marcher. Je ne pouvais plus ni dormir ni manger. Je prenais 2 litres de lait par jour et les médicaments qu'on m'ordonnait ne me soulageaient pas. J'ai fait usage de vos Pilules Suisses, et ma santé s'est rétablie peu à peu. Je puis dire que je leur dois la guérison qui est maintenant complète. Mme Boucher, 128, route de Laval (Sig. lég.).

A M. Herzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

⁂

Au Port

Le voilier *Providence*, capitaine Giuliani, arrivé de Propriano, avec un chargement de liège.

⁂

Maison L.-N. Mattei et Cie

MM. L.-N. Mattei et Compagnie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir de *Septembre prochain*, leur Manufacture de tabacs et leur Distillerie seront transférées en leur usine de Toga-Bastia, et installées à l'instar des plus grandes maisons de France et de l'Etranger.

La Maison L.-N. Mattei et Cie n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les exigences du public.

Les nouvelles machines à cigares et à cigarettes qu'elle a acquises tout dernièrement et qui ont été une des merveilles de la grande Exposition de 1900, leur permettent de ne craindre aucune concurrence.

Pour leur distillerie, ils ont fait venir un distillate ur ayant travaillé dans les meilleures maisons de-Paris.

En un mot, les divers perfectionnements et améliorations que la Maison Mattei a apportés dans la fabrication de tous ses produits font que ces derniers peuvent, mieux que jamais, rivaliser avec les meilleures marques connues.

MM. L.-N. Mattei et Cie engagent, d'ailleurs, leurs clients à visiter leurs nouvelles installations : ils acquerront par là la certitude d'être mieux servis que partout ailleurs.

N. B. — Toutes les exportations concernant l'intérieur de la Corse ainsi que celles destinées à l'exportation, seront faites de Toga. La marchandise sera rendue franco gare ou quai Bastia. Pour la vente en ville, la Maison L.-N. Mattei et Cie conserve ses magasins, place Saint-Nicolas et rue Sampiero, ainsi que sa Succursale, 10, boulevard du Palais, à côté de l'Hôtel de France.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre rise à Lucerne.

achines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste, les plus solides et les plus perfectionnées.

BOURSE DE PARIS

	23 juillet	24 juillet
Amortissable 3 p. 0/0 ancien	100.15	100.45
— 3 p. 0/0 amortissable	99.40	99.75
— 3 1/2 0/0	101.80	101.85

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouveaux Impôts

Le Journal Officiel publie le décret rendu en Conseil d'Etat autorisant le département de la Corse à s'imposer extraordinairement en 1902 de 2 centimes, 95 centièmes (0.02.95) additionnels pour les dépenses de l'Assistance médicale gratuite.

Palmes Académiques

M. Giuliani, professeur à l'école polytechnique de Paris, a été nommé officier d'académie.

DOUANES

M. Seytre Paoli, brigadier des douanes à Marseille, est nommé sous-lieutenant indépendant à Maciaggio.

MANŒUVRES NAVALES

Le président du conseil et le ministre de la marine arriveront samedi matin à Marseille et s'embarqueront immédiatement sur le contre torpilleur *Hallebarde*, au vieux port, qui les transportera sur le *Bouvet*.

Les ministres resteront en mer pendant deux jours et seront de retour à Marseille le 29, d'où ils partiront immédiatement pour Paris.

Le duc d'Orléans et l'Armée

Le duc d'Orléans a déclaré au correspondant du *Gaulois* à Marienbad, qu'il avait une grande passion pour l'armée française, et qu'il était convaincu que l'on ne parviendra pas à désorganiser ni à affaiblir l'armée.

LES CONGRÉGATIONS

D'après les déclarations faites à l'*Eclair*, par un prélat français, aucune congrégation d'hommes n'aurait demandé l'autorisation.

La Mission Superville

On télégraphie de Ténériffe que l'explorateur Superville et ses compagnons, qui ont parcouru l'Afrique centrale, se sont embarqués sur le paquebot des Chargeurs réunis pour Bordeaux.

M. Superville a exploré le Kotto, dans le Haut Oubanghi et a créé de nombreux comptoirs.

La Mort de Madame Kruger

Tous les journaux anglais parlent en termes émus de Mme Kruger et de la douleur que sa mort doit avoir causé au président du Transvaal.

M. Kruger a reçu un nombre considérable de dépêches de condoléances de tous les points du globe.

QUINZE ANS DE SUCCÈS SANS.. DISCONTINUITÉ.

Elle guérit ent des maux variés dyspepsie, des rhumatismes, des névroses de tête, et autres maladies si communes et si durs à supporter

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

A gagné un grand renom dans la plupart des familles françaises. Quand vient la maladie, elles recourent au médicament qui, l'expérience l'a prouvé, apporte la guérison. Elles ne sont jamais trompées dans leur attente, c'est un tonique naturel, extrait des racines et des herbes.

LA PESTE

A Constantinople, le conseil de santé a imposé une quarantaine de cinq jours aux provenances d'Egypte.

Une dépêche du Caire dit qu'il n'y a qu'un cas de peste à Alexandrie, 2 à Port-Said et 14 à Zagazig.

LA SANTÉ DE CRISPI

de Naples :

L'état de santé de M. Crispi s'est aggravé ; il y a eu une nouvelle consultation de médecins qui ont constaté une hypospystolie cardiaque et des troubles gastro-intestinaux. Par moments le malade perd la parole et divague.

En Colombie

On télégraphie de New York que le général Uribe, chef du parti libéral en Colombie, qui se trouvait à New-York, est parvenu à tromper la surveillance dont il était l'objet, et s'est rendu à Costa-Rica, d'où il compte aller attaquer Panama.

Le gouvernement colombien a pourvu cette ville de nombreux canons.

Evénements de Chine

Les frais de la guerre

A la Chambre des Communes le chancelier de l'Echiquier a déclaré que l'expédition chinoise reviendra à environ 4,350,000 livres sterling, en ne tenant pas compte des dépenses navales.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La Situation

L'activité et l'audace des guérillas boers n'ont jamais été aussi grandes. On les voit surgir de partout.

On annonce même que plusieurs commandos ont fait leur apparition dans le Natal, où la situation est très alarmante. L'état de siège a été proclamé dans plusieurs districts.

En outre il se confirme que les Boers se préparent à attaquer d'ici quelques jours le Rand, la région des mines d'or.

C'est donc, sur tous les points à la fois que les Boers reprennent l'offensive et deviennent plus menaçants que jamais.

Dans le Cap

Lord Kitchener télégraphie :

Le général French gagne du terrain : il refoule graduellement vers le Nord les Boers qui se trouvent dans la colonie.

Relevé des opérations

Lord Kitchener télégraphie de Pretoria que depuis le 15 juillet les colonnes anglaises ont reçu 168 soumissions, fait 190 prisonniers, pris 3,000 cartouches, 102 chariots, 5,800 chevaux, une grande quantité de bétail.

Dans ces rencontres les Boers ont eu 43 hommes tués et 25 blessés.

Un train anglais brûlé par les Boers

Lord Kitchener télégraphie de Pretoria :

Le commando Sheppers a arrêté, pris et brûlé, le 17, à 7 milles Nord de Beaufort-West, un train avec approvisionnements.

Les Anglais ont eu 3 tués et 18 blessés.

Les Afrikanders

Le *Daily News* annonce d'après son correspondant du Cap que M. Reitz ne reconnaît pas franchement la situation des hostilités, afin de sauvegarder la nationalité afrikander.

Un détachement anglais en retraite

Le commando Kreitzinger a attaqué, le 21, dans la montagne, près de Kraedock, un détachement de 300 Anglais, dont les chevaux prirent la fuite.

Les Anglais se replièrent sur Mortimer.

ETAT CIVIL

NAISSANCES.

Pellicia Jean-Dominique, — Pasqualetti Joseph-Félix. — Cinquini Anne-Elisabeth. — Lota Georgette-Antoinette.

EAU DES CARMES DE GUÉRIT

Mathias

Maladies Infectieuses, Maux de tête, Migraines, Crampes d'estomac. — Exiger le flacon cette étiquette. la recette en plomb et le nom du Frère Mathias.

Bijouterie-Horlogerie

Graveur

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA

Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Voir la Véritable Marque

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

Le Trésor de la Chevelure — EMPLOI SANS DANGER

Parfum exquis

Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs

Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces

F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

ACÉTYLÈNE

Soc^té d'Études et de Construction — ACETYLENE — Cie PARISIENNE du GAZ ACÉTYLÈNE

APPAREIL AUTO-PROPULSEUR Système V. DAIX — ALAMBICS — APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)

DEROY Fils Aîné — CARBURE (Brut et Détail)

LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900 — APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE

COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE — CARBURE DE CALCIUM

ÉTABLISSEMENTS L. LOTARD

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et C^ie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

PILULES DÉPURATIVES GOL-VIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Rhabillissement, Faiblesse, Anémie, Nouvelle Existence, Jeunesse parfaite, etc. — PARIS

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

Planches de Châtaignier

de toutes qualités à vendre. S'adresser à M. Ghilini Vincent, négociant à Vescovato.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD

Dentiste anglaise

1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :

à Corte, du 1er au 6 août.

à Calvi, du 7 au 11 août.

à Sartene du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

LE SEUL

Journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est

LA SAISON

30, Rue de Lille, Paris

Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et la meilleur marché entre tous.

(8 francs l'an)

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Pour LONDRES,

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet

id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

OREZZA-LES-BAUX

OREZZA-HOTEL

(Granajola, Villa Manfredi)

Ouvert toute l'année

s'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Granajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.

Omnibus à la Source départementale.

N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et C^ie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et C^ie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

EAU MINÉRALE NATURELLE

FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE

D'OREZZA

SOURCE PIANE

(Carte tauche)

AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :

8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger

chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

ASTHME — CATARRHE, OPPRESSION — CRISES de SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

1^f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

VIN de VIAL

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES REMONTANTS pour convalescents

ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Aliment indispensable dans les convalescences difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, et préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & C^ie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est toujours le CIGARE MATTEI.

Le demander dans tous les débits.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans papier, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Restaurants L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR dans tous les Cafés

L'Exquis Cigare Mattei Les meilleurs à 10 centimes Pour bien fumer doit fumer ce cigare

26e ANNÉE — VENDREDI, 26 JUILLET 1901 — 00351 — N° 171

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

AUTRES DÉPART. 22 » 6 » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Anne.

SOLEIL : (heure nationale)

LEVER, 4 h. 17 m. — COUCHER, 6 h. 58 m.

LUNE : Premier quart, le 23 — Pleine, le 30

FÊTE DE DEMAIN : Saint Pantaléon.

25 Juillet

Le Cuivre et le Vin

Bien que depuis seize ans on répande du cuivre sur les vignes pour les préserver du mildiou et du black-rot, il se trouve encore des viticulteurs qui hésitent de sulfater, parce qu'ils craignent que le vin produit par les raisins cuirassés de bouillie cuprique ne soit nocif et que les feuilles et le marc ne puissent être consommés par le bétail.

Or, dès 1880, époque à laquelle on a commencé à faire usage de produits cupriques sur une échelle importante, on s'est préoccupé de connaître s'il y avait du cuivre dans le vin des vignes sulfatées. A l'école d'agriculture de Montpellier, notamment, après fermentation de raisins sanpoudrés de bouillie bordelaise, M. Fallot, alors préparateur d'œnologie, n'a trouvé, après analyse du vin et des lies, que des traces négligeables de ce métal dans le vin, et au contraire des proportions notables dans les lies. Donc, le cuivre contenu dans le moût se précipite dans les lies pendant la fermentation.

MM. Gayon et Millardet, qui ont été les premiers à conseiller les traitements cupriques contre le mildiou et à indiquer les règles à suivre, ont à leur tour recherché d'une façon précise la quantité de cuivre contenu dans le vin de vignes traitées aux divers composés cupriques, et dans deux communications faites en 1886 et 1887 à l'Académie des Sciences, ils ont prouvé que le moût ne renferme que des quantités de cuivre absolument négligeables, souvent moins de 1/10 de milligramme pour le vin et d'autres fois aucune trace. MM. Ranlin et Crolas, de la faculté de Lyon, sont arrivés à des résultats identiques.

Il est à remarquer qu'à cette époque la sulfate de cuivre étant moins connu de la généralité des traitements cupriques furent précisément attaqués par les viticulteurs, pour qui leurs récoltes n'hésitaient pas à y mettre des doses de cuivre élevées.

Pour donner plus de force aux recherches que nous venons de signaler, nous dirons que M. Ravizza, de la station œnologique d'Asti, a analysé, en septembre, quelques jours avant la vendange, des feuilles et grappes traitées dans le courant de l'été aux bouillies et poudres cupriques, ainsi que le vin, les lies, marc et piquette qui en provenaient. Il a trouvé qu'un kilo de feuilles traitées quatre fois contenaient 0 gr. 47 de cuivre ; dans les raisins il y avait 0 gr. 007 de cuivre par kilo ; dans le vin, 0 gr. 0003 par litre ; dans les lies et le marc des quantités un peu supérieures, et dans la piquette 0 gr. 0018 par litre.

Tous ces essais démontrent donc que le vin et la piquette provenant de vignes sulfatées sont très inoffensifs. En est-il de même des marcs et feuilles qui servent dans la région méridionale, surtout à nourrir les moutons et où l'on trouve des quantités appréciables de cuivre ? Ici encore, les expériences faites en France et en Italie ont montré que l'on pouvait donner ces produits secondaires aux animaux domestiques. MM. Ravizza et Macagno ont, en effet, donné aux moutons des marcs renfermant par kilo 0 gr. 800 et 0 gr. 297 de cuivre, sans constater aucun effet fâcheux. En 1886, MM. Viala, Rabault et Zaccharewicz ont nourri des moutons à l'Ecole d'agriculture de Montpellier avec du foin imprégné d'une solution de sulfate de cuivre à 1 0/0 et 3 0/0 et avec des feuilles de vignes fraîchement aspergées de composés cupriques. Les moutons ont supporté ces fortes doses sans périr. A l'analyse, le cuivre a été retrouvé en grande partie dans les excréments.

Or, comme nous l'avons vu plus haut, la dose de cuivre qui est sur les feuilles normalement traitées est plus faible que la dose expérimentale, le marc de son côté perd à la longue une partie de cuivre ; on peut sans crainte et sans inconvénient faire consommer feuilles et marc par le bétail.

Du reste, à côté de ces expériences scientifiques, il y a les faits pratiques de tous les jours et ceux-ci ont amplement confirmé depuis seize ans les résultats de laboratoire, sans que l'estomac des vendangeurs, des buveurs de vin et des animaux ait été dérangé. D'ailleurs, le cuivre qui est dans le vin est activement précipité dans les lies par le soufre donné aux vignes, car ils forment du sulfure de cuivre absolument insoluble.

Que l'on donne donc du cuivre aux vignes pour les préserver du mildiou et du black-rot, qu'on en donne même en juillet, août et quinze jours avant les vendanges dans les régions sujettes à ces époques-là aux invasions cryptogamiques, on n'altèrera pas le vin pour cela, et on n'empoisonnera ni les personnes, ni le bétail. Au contraire, on sauvera la récolte, en attendant que l'on nous dote de cépages fructifères, indemnes de maladies et produisant de bons vins.

J.-B. CASTELLI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Firpi, commis des douanes à Modane, est nommé receveur à Isola.

— M. Pantalacci Alexandre, ex-capitaine d'infanterie territoriale, est nommé au 116e territorial.

— M. Vesperini, rédacteur à l'administration centrale, est nommé receveur des postes et télégraphes à Marseille-Saint-Michel.

— M. Barbieri Pierre, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Coulommiers, est promu au grade de lieutenant.

— M. Pulicani huissier à Aïn-Braham, est nommé huissier à Bèja.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

25 juillet 1799. — Bataille d'Aboukir où Luce de Casabianca, commandant l'*Orient*, fit sauter son vaisseau plutôt que de se rendre aux Anglais.

Son fils Giocanto, âgé de 12 ans, refusa de quitter le vaisseau et périt avec son père.

26 juillet 1739. — Le général de Maillebois, ayant résolu d'en finir avec les pièves de Talavo et de Scopamene que le curé de Zicavo excitait à une résistance énergique, quitte Corte et s'avance vers ces pièves à la tête de 14 compagnies de grenadiers, de 450 hommes d'infanterie, de 120 hussards et de 30 volontaires.

Il voulait moins attaquer ces récalcitrants héroïques et les soumettre par la force, que les amener à la soumission par la douceur et une simple démonstration militaire.

Officiers en retraite non décorés

Plusieurs Officiers en retraite domiciliés à Bastia ont adressé à la Chambre des députés une pétition relative à la situation faite à leurs camarades rayés des contrôles pour infirmités avant d'être décorés. Nous la reproduisons in extenso :

Messieurs les députés,

Nous soussignés, officiers en retraite, membres de la Légion d'honneur, habitant le département de la Corse, avons l'honneur de nous adresser très respectueusement à vous, pour appeler votre bienveillante attention sur un petit nombre d'officiers retraités pour ancienneté ou pour infirmités contractées au service, qui n'ont pas encore reçu la croix de la Légion d'honneur.

Après la guerre de 1870 71, l'encombrement dans les cadres de cette institution nationale occasionna une réduction assez forte dans le nombre de nominations à faire annuellement dans l'ordre. Il arriva ceci, que quelques officiers durent partir en retraite sans avoir été décorés. Malgré leurs beaux états de services, ce dur sacrifice fut imposé à ces vieux officiers, qui, le cœur serré, rentrèrent dans leurs foyers sans élever une seule protestation. D'ailleurs, leurs camarades que l'on décorait alors avaient à faire valoir des services supérieurs aux leurs

Mais, depuis, le nombre de décorations à décerner dans l'armée a été considérablement augmenté. Seulement, s'est-il trouvé un cœur généreux qui ait pensé à eux ? Non, hélas ! ils étaient si peu nombreux et si peu remuants qu'on les a oubliés. On les a laissés vieillir dans cette dure humiliation de voir chaque année distribuer des croix, dans l'armée active, à des officiers qui n'avaient pas rendu les mêmes services, ni jamais exposé leur vie pour la défense de la patrie.

Les jeunes gens qu'ils ont vus arriver au corps dans telle ou telle garnison, d'où ils ne sont jamais sortis, ils les voient décorer entre 20 et 25 ans de services.

L'acte constitutionnel de l'an VIII a eu pour but de récompenser les services rendus à la patrie, services militaires et services civils. Dans le civil, celui qui a des droits acquis à cette haute distinction l'obtient tôt ou tard.

Dans l'armée, on ne s'occupe que des officiers en activité de service. Les services rendus par les vieux serviteurs retraités ne comptent plus.

Il nous semble, à notre humble avis, que, en temps de paix, la nation doit distribuer dans l'armée ses récompenses aux plus méritants. Et, à mérite égal, les officiers retraités qui ont à leur actif les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie et ont eu outre concours à la défense du sol de la patrie envahie, devraient recevoir les premiers le ruban de la Légion d'honneur.

L'officier, bien que retraité, ne cesse plus d'être assujetti aux obligations du service militaire. Et si, après cinq ans, la loi ne l'y astreint pas, le devoir comme l'amour-propre lui commandent d'offrir encore ses services à la patrie en danger.

Par conséquent, le métier d'officier est un métier d'abnégation, de courage et de dévouement Ceux qui n'ont pas failli à ces devoirs ne peuvent ni ne doivent cesser d'être dignes de figurer à leur rang sur les listes d'avancement dans la Légion d'honneur.

Donc, à qui de plaindre le sort fait à ces vieux serviteurs ? C'est à nous, leurs anciens camarades. C'est à nous de crier à l'injustice et de signaler cet état de choses aux pouvoirs publics, qui ont la haute mission de veiller à ce que les récompenses nationales soient décernées aux plus méritants.

A vous seuls, messieurs les députés, appartient aujourd'hui cette œuvre de réparation et de justice. Nous vous supplions donc de réparer au plus tôt cet oubli, car, dans quelques années, dans quelques jours même, ces vieux officiers ne seront plus. Qu'ils puissent au moins, avant de fermer les yeux, bénir ceux qui, un peu tardivement, auront pensé à eux.

Nous vous prions d'agréer, messieurs les députés, l'assurance de notre haute considération.

Signatures : Martelli, Natali, lieutenants ; Bertrand, Tortosi, Pantalacci, Galli, Granarolo, Emmanuelli (F. A.), Volpaiola, Raibaldi, Valentini, Fassio, Biasini, Marchi, Leonelli, Morelli, Stefani, Degiovanni, Martinetti, Riolacci, Figoli, capitaines ; Giuseppi,

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

L'ARBRE DE SCIENCE

I

(Suite)

En ce moment, ce favori de la nature servait de thème à la conversation. Il accueillait les propos railleurs de ses amis avec l'indulgent sourire d'un homme assez sûr de sa dignité pour permettre la moquerie, et persuadé que pour réprimer toute familiarité déplacée, il n'a qu'à dire, à l'imitation de Louis XV : Silence, messieurs ; vive le roi !

— Puisque nous sommes sur le chapitre de Choisy, dit un des interlocuteurs, je vais vous apprendre la chose la plus étonnante, la plus inouïe, la plus extraordinaire, la plus incroyable ...

— Nous avons tous lu les lettres de madame de Sévigné, interrompit le Roi-Lion, ainsi donc, au fait.

— Voilà le fait, reprit le jeune homme, qui, pour suivre une métaphore admise dans nos Fidions fashionable, n'avait droit, en raison de son âge, qu'au titre de lionceau, ce matin, en passant devant Tortoni, j'ai aperçu Rébecca, la jument favorite de notre ami Choisy, Rébecca, fille de Rainbow et d'Aléria, montée, devinez par qui ? je vous le donne en mille.

— Vous vous êtes trompé, Marcenay, répondit un assez joli garçon, qui par une fantaisie rare aujourd'hui, portait à sa boutonnière le ruban noir de l'ordre de Malte : Choisy a pour principe de ne prêter ses chevaux à personne.

— Montez, reprit le jeune homme, par un bipède à moi inconnu qui doit descendre de Goliath en droite ligne, une espèce de tambour-major, dont les pieds fraternisaient avec les sabots de Rébecca, tandis que sa tête menaçait les lanternes du boulevard. La latitude à l'avenant de la longitude ! Si bien qu'en les voyant passer, le peuple relaissait sans s'en douter la fable de La Fontaine, et disait d'une voix unanime : Pauvre bête ! De fait, si le ciel eût été juste, c'était au cavalier de porter le cheval.

— Cela est-il vrai, Choisy ? dit un petit homme blond et mince qui n'avait pas encore parlé ; tu m'as refusé Rébecca pour aller à Chantilly, et si l'on en croit Marcenay, tu la laisse éreinter par un éléphant.

— Ereinter est le mot juste, s'il n'est pas le mot élégant, répondit en souriant le vicomte de Choisy ; Rébecca est rentrée à l'écurie dans un état si piteux, que de désespoir Pistol s'est allé griser. En ce moment la jument est sur la litière et le jokey very-mort.

— Comment appelez-vous le Patagon qui vous a joué un pareil tour ? demanda le jeune Marcenay.

— M. de Beaupré. C'est un de mes voisins de campagne dans le Nivernais. Depuis six semaines qu'il est à Paris, voilà le troisième cheval qu'il m'arrange ainsi. Oreon boite, et Wallace est couronné des deux jambes.

— Beaupré ! reprit le petit homme blond ; ce nom me rappelle une autre histoire. Lundi dernier, Randouil, du Bellay, quelques autres et moi, allâmes chasser dans les bois de Choisy. Au bout de quatre heures, nous n'avions pas aperçu l'ombre d'un lièvre ou d'un lapin. Nous nous plaignîmes de cette disette inaccoutumée. — Il ne faut pas que cela vous étonne, nous dit le garde pour nous consoler ; depuis que M. le vicomte a donné une permission à un gros M. de Beaupré qui chasse presque tous les jours, il n'y a plus moyen de tirer un coup de fusil. Chaque fois qu'il sient, il remplit son cabriolet de gibier ; car il tue tout et emporte tout. — Le Nemrod ne serait-il point le Goliath dont parle Marcenay ?

— Lui-même, répondit le vicomte.

Et tu lui permets de dépeupler tes bois, toi qui, la semaine dernière, as refusé au duc de Boisbrisant l'autorisation d'y chasser ; ce dont, entre nous, il se plaint amèrement.

— Et sur tes cheveux aussi, à ce qu'il paraît, observa le chevalier de Malte. Une pareille conduite doit avoir un motif. Si tu avais des dettes, je penserais que cet homme est un créancier dont tu veux attendrir le cœur.

— Si tu étais ambitieux, ajouta le blond aux formes grêles, je croirais que tu fais la cour à quelque fabricant d'élections.

— Et moi, dit à son tour le plus jeune, je parie que le bourreau de Rébecca, d'Oreon et de Wallace est tout simplement un mari ; auquel cas je donne à Choisy mon absolution.

— Pas mal, Marcenay, répondit le vicomte. Vous seriez plus plus près de la vérité que ces messieurs, si par malheur M. de Beaupré n'était pas veuf depuis quinze ans.

— Assez sur le Beaupré, dit le chevalier de Malte ; j'ai un autre grief contre Choisy et je vous en fais juges. Hier, l'histoire n'est pas vieille, il m'invite à dîner.

— Jusqu'ici le tort est pardonnable, observa Marcenay.

— Oui, parbleu, si nous n'avions été que deux, ou bien si nous avions été quatre. Mais savez-vous qui j'ai trouvé pour troisième et dernier convive ? un séminariste tout frais émoulu de Saint-Sulpice, tenant les yeux baissés sur son assiette, rougissant à chaque propos, et en l'honneur de qui, c'était hier vendredi, nous avons fait maigre comme trois pères de l'Eglise ; maigre inpitoyablement ; depuis le turbot jusqu'aux épinards.

— Tu as trouvé mon dîner mauvais ? demanda Choisy.

— C'est le jésuite que j'ai trouvé mauvais. Je ne savais ce qu'il marmottait en se mettant à table, je suis sûr que c'était son « Benedicite ».

— Je te ferais observer, d'abord, reprit le vicomte, que de jésuite à chevalier de Malte il ne devrait y avoir que la main ; ensuite, M. de Lascourt n'est pas plus séminariste que toi. C'est un jeune homme bien né, qui a reçu grâce à sa mère, une éducation aussi religieuse que la nôtre l'est peu. Il n'y a pas là de quoi rire à ses dépens. D'ailleurs les plaisanteries voltairiennes sont devenues de bien mauvais goût.

garde principal d'artillerie ; Leca mécanicien principal ; Peraldi, lieutenant de vaisseau ; Fiaschi, Ferrandi, Carrega, Bastiani, Griscstomi, chefs de bataillon de la territoriale ; Poggi, commandant.

Société de Patronage des Ecoles Laïques

Lots non réclamés : nos 17, 99, 102, 108, 125, 262, 301 370, 627, 1.183, 1.274, 1.325, 1.363, 1 717, 1.733, 1 796, 1.861, 2 014, 2 143, 2 268, 2.272 2 542, 2.721, 2.750 2.757, 2.842, 2.967, 2.970, 3.062, 3 039, 3 109 3.258, 3.373, 3.552, 3.670, 3.758, 3 815, 3.837, 3.907, 3 955, 4.090, 5.009, 5.314, 5 357, 5 385.

On peut réclamer ces lots tous les jours non fériés à l'Ecole des garçons de la rue de l'Opéra, chez M. Leoni, le directeur de l'école.

Le Comité remercie, au nom des maîtres et des élèves de l'enseignement primaire, les très nombreuses personnes qui ont contribué au succès de la tombola, en envoyant des lots. Grâce à elles nos élèves pourront avoir un nombre suffisant de prix.

Le Comité aurait désiré que ces prix fussent distribués avec toute la solennité possible, M. le Proviseur du Lycée avait mis pour cela à sa disposition le local où se fait la distribution des prix du Lycée. Dans l'impossibilité d'y faire tenir à la fois les 2.500 élèves de toutes nos écoles, on aurait voulu y réunir au moins les 800 élèves les plus grands. Mais des craintes ont été exprimées relativement aux tout petits enfants qu'on n'aurait pas pu recevoir, et dont les parents auraient pu être mécontents.

Le Comité, désireux de ne mécontenter personne, s'est donc contenté de mettre les prix à la disposition des directeurs et directrices qui organiseront chacun sa distribution de prix. Il regrette de ne pouvoir faire davantage : mais pour organiser une distribution où tous les élèves fussent admis, il aurait allu dépenser une somme très considérable, qui aurait absorbé toutes ses ressources, et il a cru mieux faire de les réserver pour des besoins plus urgents.

Avis aux Contribuables

Le contrôleur des contributions directes a l'honneur d'informer le public qu'il recevra les déclarations de matière foncière tous les jours, du 22 juillet au 3 août, de 9 à 11 heures du matin.

Les contribuables devront, pour éviter des recherches infructueuses et des démarches inutiles, se munir des actes et documents propres à faire connaître la propriété, objet de la mutation.

Bulletin financier

Paris, le 25 Juillet 1901.

Le marché d'affaires provoque un tassement des cours toutefois les différences sont peu importantes. Le 3 0/0 finit à 100.45 et le 3 0/0 à 101.21. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure recule à 71.20. L'Italien se vend à 102.75 ; le Serbe à 69 se retourne à 68.90. On se chauffe encore dans les cours des Etablissements de Crédit qui restent fermes.

Dans le compartiment industriel les Forges de Forchère s'inscrivent vers 490 fr. Le Pierre de Verre Carchey est ferme à 415 fr ; la Cie Continentale d'Incandescence reste à 401 fr.

Sur le marché en Banque, signalons de bons achats au cours des vitrines de Montluçon à 252 fr. On sait que cette entreprise est fort bien outillée ; elle a toute chance de suivre la fortune de la Société de M. Marx-Emile, dont les actions obtiennent une plus-value considérable.

Nos chemins de Fer sont calmes. Parmi les Obligations les plus avantageuses, il faut surtout signaler celles de l'Ouest. 2 1/2 0/0 qui rente à 408.

Baccalauréat

Ont été reçus bacheliers devant la faculté d'Aix :

Classique, 1re partie, MM. Poggi, Balata, Marcaggi, Gozzi, Thiers, mention bien, Tollinchi.

— Ont été admis à subir les épreuves orales :

Baccalauréat moderne, 1re partie. MM. Leonardi, d'Ornano, Bianchini, Pinelli, Vitelloni, Bartoli, Giacomoni.

— MM. Muraccioli, Crivelli, d'Ornano ont été définitivement admis au baccalauréat moderne, 1re partie.

— Sont admis à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 2e partie, MM. Poggi, Colombani, Creiseon, Colonna d'Istria, Gheerbrant, Rossi.

— Ont été définitivement admis à ce grade, MM. Creisson, Gheerbrant.

— M. Jean Cagninacci a été admissible aux épreuves orales du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté de Paris.

M. Cagninacci, élève du collège Stanilas, a subi cet examen après son année de seconde.

Les Elections Départementales

Loreto de Casinca

M. le notaire Gavini adresse aux électeurs du canton de Vescovato la lettre suivante :

Mes chers Concitoyens,

Les 1.032 voix sur 1 065 votants qui ont acclamé ma candidature, me prouvent non seulement votre rejet de toutes les combinaisons, vos protestations contre toutes les manœuvres, mais encore l'affirmation de votre indépendance et le témoignage de votre absolue confiance en l'enfant du peuple.

Jamais manifestation si belle, si éclatante, si spontanée que celle de dimanche ne s'était produite jusqu'ici dans notre canton ; jamais aussi nul candidat n'a atteint le chiffre de 1.032 suffrages, chiffre qui s'approche tant de l'unanimité des électeurs présents ; il est si imposant, si grandiose, qu'il semble ma dire que je suis l'élu de toute la Casinca !

Merci, anciens et nouveaux adhérents à mon nom ! Tous, soyez assurés que toutes mes forces, ma volonté seront employés à la défense des intérêts de notre cher canton.

Vous me verrez d'ailleurs à l'œuvre, et ce que je ferai pendant la durée de mon mandat, sera je crois le meilleur moyen de vous remercier.

Vive la Casinca !

Vive la République !

GAVINI, *notaire.*
Conseiller général.

Loreto de Casinca, le 23 juillet 1901.

Moita

Nous recevons la lettre suivante :

Moita, le 23 juillet 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous prie de vouloir bien rectifier de la manière ci-après, les renseignements que vous avez donnés, dans votre numéro d'hier, relatifs à l'élection de Moita.

Quatre procès-verbaux seulement soumis au recensement du bureau central :

	Andrei	Gabrielli
Moita	118	8
Matra	45	36
Ampriani	3	12
Aleria	92	9
Total.	258	65

Proclamation Andrei à 2 heures et demie de relevée.

Résultats proclamés publiquement dans les communes dont les procès-verbaux manquent :

	Andrei	Gabrielli
Pianello	50	67
Zuani	15	50
Zalana	15	122
Tallone	22	55
Total.	102	294

Ce qui donnerait comme résultats généraux :

Andrei, 360.
Gabrielli, 359.
Veuillez agréer, etc.

ANDREI,
Conseiller général et maire de Moita.

Conseil Général

CALVI

Olmi-Capella

Inscrits, 777. — Votants, 372

	Antoniotti
Mausoleo	47
Olmi Capella	157
Piogglola	103
Vallica	65
Total.	372

M. Ignace Antoniotti est réélu.

Belgodere

Inscrits, 936 ; Votants, 625

	Malaspina
Belgodere	200
Costa	43
Novella	80
Occhiatana	90
Palasca	93
Ville-di-Paraso	117
Total	623

M. Malaspina, député, est réélu.

Calenzana

Inscrits, 2.111. — Votants, 1.019

	Cruciani
Calenzana	534
Cassano	67
Galeria	62
Lunghignano	27
Manso	49
Moncale	95
Montemaggiore	62
Zilia	123
Total.	1.019

M. Cruciani, docteur, réélu.

Conseil d'Arrondissement

CALVI

Muro

Inscrits, 1697 ; Votants, 666

	Colonna-Ceccaldi	Luiggi
Algajola	00	39
Aregno	72	85
Avapessa	35	35
Calleri	30	49
Feliceto	68	68
Lavatoggio	45	50
Muro	184	179
Nessa	48	48
Speloncato	116	117
Total.	598	661

MM. Colonna Ceccaldi et Joseph Luiggi sont élus.

BASTIA

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, vu le décret du 2 février 1852,

Arrêtons :

Article 1er. — Le canton de Bastia-Terravecchia est divisé en vue des élections au Conseil d'arrondissement du 28 juillet (2e tour de scrutin) en deux bureaux de vote établis le 1er à l'Hôtel-de-Ville, salle des délibérations, et comprendra tous les électeurs de Terravecchia, le second à Cardo, et comprendra tous les électeurs de ce hameau.

Fait à Ajaccio, le 24 juillet 1901.

P. le Préfet,
Le Secrétaire général.

Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi à la mairie (heures de bureau), et dimanche aux abords de la salle du vote de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Gazette Départementale

ZONZA. — Le Conseil de préfecture de la Corse, par arrêté du 6 juillet 1900, avait annulé les opérations électorales qui ont eu lieu le 6 mai 1900, dans la commune de Zonza, pour la formation du Conseil municipal.

M. Murzy s'est pourvu devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du Conseil de préfecture.

La requête de M. Murzy vient d'être rejetée.

Cour d'Assises

Audience du 25 juillet

Présidence de M. DURAZZO, *conseiller*

Tentative d'assassinat

Leca Pierre-Antoine, cultivateur, demeurant à Lopigna, est accusé d'avoir voulu donner volontairement la mort à M. l'abbé Leca.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Leca Pierre-Antoine avait été condamné le 27 août 1894 par le Tribunal correctionnel d'Ajaccio à 3 mois d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires sur le nommé Leca Jean.

Très irrité de cette condamnation, avait prôlére contre les membres de famille de ce dernier des menaces qui devaient pas tarder à se réaliser. En effet, dans la soirée du 19 septembre suivant, Lopigna, le nommé Franchi Joseph l'abbé Leca Mathieu, fils de Jean, se promenaient à une certaine distance de la maison d'habitation de celui-ci, lorsqu'ils virent venir de leur côté, armés chacun d'un fusil, Leca Pierre-Antoine et Villanova Jacques-François avec lesquels s'étaient croisés quelques instants auparavant sans constater qu'ils fussent armés.

En passant devant l'abbé Leca, Villanova le toisa d'un air irrité tout en frappant violemment le sol de la crosse de son fusil. Justement émus de cette attitude, l'abbé Leca et Franchi accélérèrent le pas, mais presque aussitôt une détonation retentissait et l'abbé Leca recevait la charge de petits plombs au mollet droit. Comme il fuyait il essuya un second coup de feu sans être atteint. C'était Leca Pierre-Antoine qui avait déchargé à deux reprises différentes son fusil sur lui.

Cet accusé et Villanova prirent immédiatement la fuite, mais ce dernier n'a pas tardé à être arrêté. En vain prétend-il n'avoir rien à se reprocher. Sa culpabilité résulte de tous les éléments de la procédure.

Après avoir exposé à MM. les jurés dans quelles circonstances le nommé Villanova, impliqué dans les poursuites qualité de complice, fut acquitté par le jury en 1895, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé Leca qui proteste énergiquement de son innocence.

M. le Président lui fait observer que après la condamnation à quatre mois de prison prononcée par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, il aurait proféré des menaces contre tous les membres de la famille Leca. L'accusé soutient que ces condamnation fut le résultat d'un complot ourdi contre lui, car il n'avait aucune raison d'en vouloir à la famille Leca.

Interpellé sur le point de savoir si, dans la soirée du crime, il se trouvait dans la commune de Lopigna, en compagnie de Villanova et et tous les deux n'étaient pas porteurs d'un fusil, l'accusé ne nie pas ces faits, mais il prétend que, tous les soirs, il avait l'habitude de se rendre à sa vigne, et que pour mieux exercer sa surveillance il avait soin de se munir d'un fusil.

M. le Président, faisant allusion aux nombreuses déclarations de la victime, affirme avec toutes les dénégations de l'information écrite, que l'abbé Leca a parfaitement reconnu ses agresseurs ; au moment où il est blessé, il s'écria : « C'est le fils de Caporosso qui me tue ! ». Or, le père de l'accusé, était connu, dans toute la région sous le sobriquet de Caporosso.

L'accusé se borne à dire que l'abbé a pu se tromper.

Après cet interrogatoire qui dure environ une heure. M. le greffier fait l'appel des témoins. Trois d'entre eux ne répondent pas à l'appel de leurs noms ; comme ils produisent des certificats réguliers à la maladie, la peine de l'amende n'est pas prononcée contre eux.

Le premier témoin entendu n'est autre que l'abbé Mathieu Leca, actuellement curé de St-Martin di Sisco ; c'est la victime de la tentative d'assassinat reprochée à Leca.

L'abbé Leca raconte que, dans la soirée du 19 septembre 1893, il se promenait sur la route du village, lorsqu'il vit passer à côté de lui Leca en compagnie de Villanova. Ce dernier était seul porteur d'un fusil ; quelques instants après, ces deux individus revinrent sur leurs pas ; ils sont tous les deux, armés de fusil et c'est à ce moment que, sans mot dire Leca fit feu, une première fois. S'étant retourné, l'abbé Leca a pu parfaitement reconnaître Leca qui épaulait encore son fusil ; c'est au moment où il regagnait son domicile, qu'une seconde détonation retentit.

En terminant sa déposition M. l'abbé Leca fait un pressant appel à la clémence du jury ; quant à lui, il a pardonné à son offenseur qui a donné des marques d'un sincère repentir et dont il sollicite, en termes émus, la mise en liberté.

Le sieur Franchi, second témoin, confirme la déclaration de l'abbé Leca. Il ne saurait, toutefois, affirmer, d'une façon positive, que Leca ait fait feu, l'obscurité de la nuit l'empêchant de voir à une certaine distance ; il affirme, cependant, que l'accusé se trouvait sur les lieux du crime, au moment où les détonations ont retenti.

Torre Antoine est le dernier témoin entendu. Sa déposition se réfère notamment au rôle joué par Villanova dans toute cette affaire ; elle a surtout trait aux circonstances dans lesquelles le complice de Leca fut amené à se présenter, le soir du crime, au domicile de l'abbé Leca, pour se justifier de l'accusation portée contre lui.

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Résumant toutes les charges de l'information écrite et des débats, l'honorable organe du ministère public combat le système de dénégations absolues invoqué par l'accusé. Ce système est invraisemblable et le jury ne saurait l'adopter.

L'accusé avait été très irrité de la condamnation prononcée contre lui, sur la plainte de Leca Jean ; il en voulait à tous les membres de cette famille et il avait publiquement annoncé, dans divers cabarets du village, que plutôt d'entrer en prison, il aurait fait le bandit.

La moralité de l'accusé est des plus douteuses ; c'est un homme violent et vindicatif, et dans ces conditions le jury n'hésitera pas à retenir la culpabilité de Leca.

Me Eras présente la défense de l'accusé. Dans une habile et substantielle plaidoirie, Me Eras n'a pas de peine à établir que son client ne saurait encourir une responsabilité quelconque dans toute cette affaire qui présente plusieurs points obscurs que la justice a été impuissante à éclaircir.

En admettant que Leca ait quelque chose à se reprocher, le jury se souviendra des paroles de paix et de concorde tombées des lèvres de l'abbé Leca qui a pardonné ; il prononcera un verdict d'acquittement.

Mes de Caraffa et Decori, également chargés de la défense de l'accusé, déclarent renoncer à la parole, après la plaidoirie si complète de leur confrère.

Le jury rend un verdict négatif.

L'accusé est mis en liberté. Lorsqu'il sort de la sellette, M. l'abbé Leca se précipite dans ses bras et lui donne le baiser de paix. Cette scène impressionne profondément le public.

Va jury rend un verdict négatif.

L'accusé est mis en liberté. Lorsqu'il sort de la sellette, M. l'abbé Leca se précipite dans ses bras et lui donne le baiser de paix. Cette scène impressionne profondément le public.

Audience d'aujourd'hui :

Franceschini Antoine-Jérôme, Bigliolmini Alfred, demeurant à Zevaco, enlèvement de mineure et complicité et viol.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes de Caraffa et Nivaggioli.

Syndicat national
des employés et ouvriers des chemins de fer

Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu samedi, 27 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans une des salles de la Mairie.

Le Secrétaire, ARATI.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Récit d'un boulanger

Les inconvénients du métier de boulanger peuvent avoir une influence pernicieuse sur la santé. Le boulanger, en effet, est exposé à des refroidissements dangereux ; il travaille à la grande chaleur, il sort dans la nuit, toutes choses qui font le monde connaît le fond et il n'en faut pas davantage pour attraper une bonne maladie, bronchite ou rhumatismes, voire même une congestion. Les voies de toutes ces affections sont pleines de périls à cause de l'échauffement général qu'elles produisent causé par un appauvrissement considérable du sang. M. Lucien Darrut, ouvrier boulanger à Augerolles (Puy-de-Dome), nous fournit le récit d'une crise douloureuse qu'il a subie pendant plusieurs mois,

« Je fus atteint il y a près d'un an, nous dit-il, d'une sciatique dont je souffrais beaucoup le jour et la nuit. Il m'était impossible de fermer l'œil. J'ai dû rester plus de quatre mois dans mon lit sans pouvoir faire un mouvement. Les douleurs étaient si violentes

M. Lucien D'ARROT d'après une photog.

que j'en serais arrivé à me demander si je ne ferais pas mieux de me tordre la jambe.

Souffrant de l'estomac il m'était impossible de prendre la moindre nourriture. A la suite de si longues et cruelles souffrances, j'étais tombé dans un affaiblissement considérable. Aucun traitement n'avait pu me procurer de soulagement. Je lus dans un journal un cas de guérison par les Pilules Pink très affirmé contre les rhumatismes et la sciatique. Ces Pilules étaient recommandées comme un régénérateur du sang et un tonique des nerfs excellents. Ma décision fut vite prise, j'employai les Pilules Pink. Le résultat ne se fit pas attendre, un mieux sensible se produisit et je sentis mes forces revenir et mes douleurs disparaître. C'est un remède précieux que je recommande à tous ceux qui sont atteints du même mal. »

La reconstitution du sang produite par les Pilules Pink amène également la disparition de l'anémie, de la chlorose, de la neurasthénie, des maux de tête et des douleurs de reins. Par leur emploi les forces seront rendues et on sera à l'abri de bien des maladies causée par un sang pauvre.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gablin et Cie, 23, rue Balle, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 25 juillet

1re armoire. — 7 heures du matin, + 24 à midi ; 25, 6 heures du soir, + 24 5. Maximum, + 26 4, minimum, + 20 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 nuageux, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. E modéré, 4 h. du soir, S. O. id.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,53, soir, + 0 58

Pleine lune, à 9 heures du matin.

Distinction honorifique

Le ministre de la marine a adressé un témoignage officiel de satisfaction à MM. Casagrande Pierre, maître d'équipage, Franceschi Ange-Mathieu et Guerrini Bernardin, matelots, du vapeur *Biskah*, pour les secours portés à l'équipage de la barque *Christophe Colomb*, chavirée par un coup de vent, au large de Palavas, le 14 mai 1901.

Société des Vétérans

A cause des élections qui auront lieu dimanche 28 courant à la Mairie, l'assemblée générale est renvoyée à dimanche à août à 8 heures du matin.

Le Président : STRETTI.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

achines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans contexte, les plus solides et les plus perfectionnées.

BOURSE DE PARIS

	24 juillet	25 juillet
Amortissable 3 p. 0/0 anciens	100.45	100.65
— 3 p. 0/0 nouveaux.	99.75	99.60
— 3 1/2 0/0	101.85	101.80

Dépêches du Service Télégraphique Spécial de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à l'Ecole d'application de cavalerie.

MM. Chiappini, maréchal des logis fourrier au 9e hussards, et Leonetti, maréchal des logis au 22e dragons.

Nouvelles Universitaires

Agrégation d'Italien

M. Giacomoni, professeur au lycée de Bastia, est déclaré admissible à l'agrégation des langues méridionales.

Eaux et Forêts

Des médailles d'honneur ont été décernées à MM. Comiti, brigadier domanial à Zonza, et Giacometti, garde communal à Olivese.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement administratif

Le président du conseil a présenté à la signature présidentielle un mouvement portant sur les sous-préfectures.

Elections départementales

Le président du conseil a reçu compte des résultats des élections départementales.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

M. Baudoin, président du tribunal civil de la Seine, est nommé procureur général près la Cour de Cassation.

M. Ditte, ancien secrétaire de M. Thiers, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice, est nommé président du tribunal civil de la Seine.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Remaniements ministériels

M. Viviani, interviéwé par un rédacteur de l'*Eclair*, a déclaré qu'il craint, à la rentrée, un remaniement ministériel dont les socialistes seraient exclus.

La Reine Ranavalo

La reine Ranavalo a quitté aujourd'hui Arcachon ; elle s'arrêtera deux jours à Marseille, puis s'embarquera pour Alger.

EN ALLEMAGNE

LE COMTE DE WALDERSEE

Le *Rappel* annonce que le feld maréchal de Waldersée sera nommé Statthalter d'Alsace-Lorraine.

Evénements de Chine

Retour du général Voyron

Le ministre de la marine a autorisé le général Voyron à rentrer en France,

M. de Lanessan lui a, en même temps, adressé ses félicitations pour avoir maintenu dans le corps expéditionnaire une discipline qui a été très remarquée.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Grand coup de main des Boers

La *Patrie* annonce que les Anglais, malgré les conventions, ayant fait appel aux Cafres et aux Zoulous, les Boers ont décidé de faire appel aux nègres contre les Anglais.

100.000 nègres seraient prêts à entrer en campagne.

M. Kruger à Rome

de Bruxelles :

Le journal le *Soir* annonce que le président Kruger a décidé de se rendre à Rome dans le courant d'octobre ; de là, il retournera au Transvaal.

CONDOLÉANCES DU TSAR

Le *Daily-Mail* dit que M. Kruger a reçu les condoléances de divers souverains, et entre autres celles du Tsar, à l'occasion de la mort de sa femme.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Fattloci Antoine, surveillant militaire aux colonies, de Bastia, et Urgeri Marie-Philomène, tailleuse, de Cervione.

NAISSANCES.

Guillaumi Marie.

DÉCÈS.

Corazza Marie-Antoinette, 47 jours, de Bastia.

Meoghi Marie-Clémentine-Alphonsine, mariée, 43 ans, de Sartene.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

ORIZZA

M. Villa, entrepreneur des postes de Folelli-Orezza, à Piedicroce, a l'honneur de prévenir les personnes qui se rendront à Orezza de ne pas prêter foi aux dires intéressés mis en circulation sur l'état de la route de Folelli à Orezza.

Cette dernière route, sans être dans un parfait état de viabilité, offre cependant de nombreux avantages sur celle de Ponte Leccia, en ce qu'elle est plus courte et très ombragée.

Aussi les voyageurs, entre autres risques, pourraient éviter celui d'une insolation, ou d'une fièvre paludéenne, si au lieu de passer par Ponte-Leccia, ils choisissent la voie de Folelli.

N. B. — On peut retenir les places à Bastia chez M. Bartoli, Hôtel des voyageurs.

EAU des Carmes BOYER

SOUVERAINE contre :

Evanouissements, Vertiges, Digestions pénibles, Dyssenterie, Apoplexie, Congestions.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Cet magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleurs de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

— Ma foi, mon cher, dit Marcenay, vous parlez d'une manière si câlinante, que je ne désespère pas de vous voir un de ces jours endosser la robe noire et nous donner le second tome de frère Ange de Jouvence.

— En attendant le froc, Choisit apprend le boston, interrompit le petit homme maigre ; à la dernière soirée de Candeille, on l'a vu servant de partner, le plus gravement du monde, à une vieille dame inconnue, mais baptisée généralement du nom de comtesse d'Escarbagnas, en raison de la toilette la plus étourdissante qui ait jamais pu faire les délices de Brives-la-Gaillarde ou de Castelnaudary.

Les quatre amis se mirent à rire, Choisy comme les autres.

— Maintenant dit-il quand cette hilarité fut calmée, je vais réunir en faisceau tous les traits plus ou moins piquants que vous venez de me lancer. Sachez donc que la comtesse d'Escarbagnas, dont vous parle Bertier, se nomme en réalité la marquise de Cardagne ; qu'elle est la mère du vertueux V. de Lascourt, avec qui Villaret a dîné hier chez moi, et qu'enfin ce même Lascourt est le gendre de M. de Beaupré, la bête noire de mes palefreniers et de mes gardes chasse ; vous êtes trois garçons d'esprit, devinez.

— Quoi ? demanda M. de Bertier.

Le vicomte haussa les épaules, et interrogea la figure des deux autres.

— Je devine que tu as organisé un complot de séduction contre toute cette famille antédiluvienne, dit le chevalier de Malte ; mais dans quel but ? J'avoue que je ne comprends pas mieux que Bertier.

— Et vous, Marcenay ? demanda le prince de la mode en se tournant vers l'aspirant du lion.

A cet appel fait à sa perspicacité, le jeune homme réfléchit un instant.

— N'y a-t-il pas dans cette famille, une quatrième personne dont il n'a pas encore été question ? dit-il ensuite avec un sourire intelligent.

— Marcenay, vous ferez votre chemin, répondit Choisy, qui sourit à son tour ; vos alinéa, que voici, devraient en rougir ou vous écoutant. Oui mes chers, il existe une quatrième personne nullement antédiluvienne, je vous le jure.

En ce moment, la voix du domestique, placé à la porte, domina le murmure confus de l'assemblée, et deux noms retentirent l'un après l'autre.

— Madame la marquise de Gardagne.

— Madame la comtesse de Lascourt.

Un même mouvement de curiosité fit retourner les amis du vicomte ; lui-même se leva, et tous quatre restèrent les yeux fixés sur la porte du salon.

II

La première personne qui se présenta fut un gros vieillard à sourire joviel, dont la tête, moitié chauve, moitié grise, dépassait de six pouces toutes les autres, comme le front d'Ajax, dans l'Iliade ; usant de la massive puissance dont l'avait doué la nature, il fendait la foule en ligne droite sans éprouver de résistance, car il eût été aussi imprudent de lui barrer le chemin que d'arrêter un cheval au galop ; ce bastion ambulant conduisait galamment une vieille dame vêtue d'une robe feuille morte à brandebourgs, et coiffée d'une de ces toques de douairière qui semblent l'œuvre des sorcières de Macbeth, tant il est impossible de leur assigner un nom exact ; sous la passe de velours noir, capricieusement recroquevillée et empanachée de maigres plumes rougeâtres, on distinguait d'un yeux fort vifs un nez aspirant à la tombe comme celui du père Aubry, des cheveux dont les boucles argentées avaient dédaigné tout mensonge rajeunissement une figure, en un mot, que la beauté n'habitait plus, mais où l'esprit était resté.

Derrière ce couple, un autre s'avançait, non moins remarquable quoique d'une manière toute différente. Un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une figure distinguée, mais dont l'expression se trouvait éteinte par un air placide et presque bêat, donnait le bras à l'une des plus charmantes femmes qui fût entrée jusqu'alors dans le salon. Pour la peindre, il serait peut-être permis d'emprunter aux romanciers de l'ancienne école sur palette flatteuse, ou le blanc et le rose, le noir d'ébène et le blond doré, le rouge vif et le bleu céleste étaient seuls admis. En parlant de notre héroïne, nous aurions le droit de dire comme ils n'y eussent pas manqué à notre place : ses yeux étaient deux diamants couronnés d'un double arc de jais ; ses cheveux, qui encadraient son front par un large et luisant bandeau semblaient deux ailes de corbeau symétriquement collées à une coupe d'albâtre ; sur ses joues le lys livrait à la rose une guerre qui appelait l'intervention du baiser ; fermée, sa bouche était un rubis ; ouverte, elle devenait une perle ; et ainsi de suite. Pour abréger, et après avoir remis dans son étui manqué le pinceau de Dorat, nous dirons que la jeune femme sur qui s'était concentrée l'attention des amis de Choisy, était au total une des heures les plus ravissantes qu'il fût possible d'imaginer ; une chlorotique robe de velours cerise faisait ressortir d'une manière théâtrale sa taille svelte imposante que souple ; et si les diamants dont elle était couverte eussent été réunis en couronne sur sa tête, personne n'eût critiqué ce caprice tant il y avait déjà sur son front de jeune et charmante royauté. Ainsi belle et fière, elle marchait avec une grâce si libre et si assurée, que son timide cavalier semblait lui donner le bras au lieu de la conduire.

— Eh bien ! dit le vicomte en se tournant vers son ami le sourire sur les lèvres.

— Fort jolie, répondit Bertier ; mais mise avec mauvais goût, portant la tête trop haut, occupant trop de place ; je lui trouve un peu de la tournure de son page le tambour-major.

— Voilà précisément ce qui me plaît en elle, dit à son tour le chevalier de Malte ; elle a vingt ans au plus ; elle est provinciale, cela se devine à cette mirifique robe rouge et à ces diamants de famille dont la monture date de Louis XVI ; eh bien ! malgré ce double brevet de gaucherie, elle a fait une entrée superbe ; j'ai cru voir la reine de Saba venant saluer le roi Salomon.

(A suivre).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers au barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, Bastia

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

BIJOUTERIE MATTEI
Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;
Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cerbolet, Porte-Bouquets, Sucriers, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Stylographes, Sacoches, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.
Garnitures de cheminées. Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes grandes, etc., etc.

Malades! 800 000
exemplaires Bile Noirault méthode pour guérir les maladies. (Médication Naturelle) déjà vendus. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 300 pages. 720 gravures. 8 modèles démontables en couleurs du corps humain. Prix Frs 10.— payable en mandat ou par remèdes Frs 5.— par mail.
P. E. Blz, 17, rue d'Hauteville, Paris.

Demeures parfait l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Cie des Tabacs de la Corse

Planches de Châtaignier
de toutes qualités à vendre. S'adresser à M. Ghilini Vincent, négociant à Vescovato.

A LOUER
présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGI Fils, 48 rue de la République, Marseille.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

TUMEUR

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. S et 4e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 2, rue de Grammont

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
dans les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Qui les fumera fait fumer ce cigare

26e ANNÉE — SAMEDI, 27 JUILLET 1901 — 00353 — N° 172

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 2 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse.....1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » 11 »
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd hui : Saint Pantaléon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 58 m.
Lune : Premier quart., le 23 — Pleine, le 30
Fête de demain : Saint Nazaire.

26 Juillet

Lettres de Saliceti à Paoli

La Société des Sciences historiques de la Corse vient de mettre en distribution six fascicules. Les deux premiers contiennent des lettres diverses à Paoli, publiées par M. François de Morati-Gentile, les quatre autres le livre X des *Osservazioni storiche sopra la Corsica*, 1752-1760, de l'abbé Rossi publié par M. le chanoine Letteron.

Les lettres que publie M. de Morati-Gentile ont été trouvées à Londres, dans les papiers de Paoli, en 1807, et appartiennent à la famille du regretté M. Antoine-Marie Pietri. Ces lettres émanent de l'abbé Rostini, César-Mathieu de Petriconi, Dominique Robaglia, Saliceti, Constantini, Andrei, Cesari, Joseph Manucci, l'abbé Peretti, etc. Elles offrent le plus grand intérêt, mais celles de Saliceti sont les plus importantes.

Nous en détachons quelques-unes, celles qui se rapportent aux événements de Bastia en 1791. Alors comme aujourd'hui, on poursuivait l'amoindrissement de Bastia. On a réussi par en 1791 si après ; espérons que la ville de Bastia résistera encore à toutes les attaques dont elle est l'objet.

Parigi, 18 Giugno 1791.

Eccellenza,

Ieri con estremo mio dolore ho ricevuto il plico suo del sei di questo mese contenente i dettagli della ribellione di Bastia. Non ho mancato di fare subito tutti i passi necessarj, e credo che questa sera sarà rapportato all'Assemblea questo scandaloso avvenimento. Io spero che Bastia sarà accancia per la festa. Ho domandato l'invio di un reggimento almeno, e di una fregata, che il Dipartimento, la Sede del Vescovo ed il Tribunale Criminale siano trasportati a Corti, e che sia fatto il processo criminale ai ribelli nanti il Tribunale Criminale del Posto d'ora in poi stano diretta in Santa Fiorenzo o Calvi, e se vi sarà guadagno ancora de' Commissarj civili, e se posso come penso fare ciò che mi sarà possibile ottenere di meglio.

Nel tempo che a Bastia fanno ribellione il deputato della Municipalità presenta qui all'Assemblea l'acchiuso libello. Egli voleva essere ammesso alla barra, ma il è stata rifiutata.

Suppongo che V. E. avrà convocato il consiglio generale del Dipartimento a Corte o a Orezza, e che avrà prese le misure le più rigorose per tenere in dovere l'interiore. È il tempo di porsi la legge in saccoccia. Quest'avvenimento non deve sgomentarci, e credo che sarà venuto per il bene, se tireremo un buon partito, malgrado tutto ciò che potranno allegare i nostri nemici.

Questa mattina ho ricevuta la lettera che Arena mi ha scritto da Livorno.

Temo che i ribelli non si siano impadroniti del danaro che doveva essere a mani del Tesoriere. È necessario di ritirarlo, se pure saremo a tempo

Dall'interiore potrà occuparsi con più facilità dell'elezione dei Deputati, e Bastiesi se vogliono trovarsi all'Assemblea elettorale saranno obligati di entrare nell'interiore, e dovrebbero passarci due volte. Non sono punto contento nè di Rossi, nè di Petriconi.

Sono con rispetto, ecc.

∴

Parigi, 21 Giugno 1791.

Eccellenza,

Dai giornali qui acclusi vedrà il Decreto che l'Assemblea Nazionale ha reso riguardo alla ribellione di Bastia. Mi pare che non poteva essere nè più vigoroso, nè più favorevole. Bastia ha avuto ciò che meritava. Sono stati dal ministro della marina subito dati gli ordini per l'armamento delle due fregate e delle bombarde a Toulon. M. Biron mi ha detto questa mattina che partirà nella settimana, ma se non parte sarà forzato di dare la sua demissione. Un reggimento di linea sarà spedito subito in Corsica, e forse, anche il battaglione de' Cacciatori Corsi ; ma siccome è commandato da un Rossi, fratello del maresciallo di campo in cui ho poca confidenza, non so se convenga.

Avressimo potuto impedire la nomina dei Commissarj ma abbiamo creduto che anzi fossero necessarj della maniera con cui sono stati decretati. Sono obbligati di prendere tutte le misure di concerto col Direttorio del Dipartimento e non sono che una forza di più per l'esecuzione della Costituzione.

Il Tribunale di Corti a cui è stata diffirita la conoscenza della ribellione di Bastia, deve procedere con tutto il rigore. Mi pare che Vidau, Custer ed altri siano autori della ribellione, sarebbe bene che fossero denunziati formalmente.

Se nell'interiore alcuni vogliono alzar la testa, è necessario di procedere senza alcuna formalità. Sarebbe bene d'imbarcare il vescovo di Aleria, e quel fanatico di Santini.

Vorrei che il Direttorio mi facesse pervenire questo benedetto travaglio per la giandarmeria, ed è necessario che lascino alcune piazze in bianco alla scelta del ministro.

Le mie inquisitudine, dopo alcuni giorni, sono state vive, ma l'entusiasmo de' Patriotti per la nostra causa, e le favorevoli disposizioni dell'Assemblea mi hanno interamente tranquillizzato.

Domando perdono se non le scrivo in dettaglio come vorrei. Sono mezzo indisposto, d'altronde l'abbate Andrei mi ha promesso di scrivervi a lungo. S'è possibile faccia in sorte ch'egli sia deputato. Non ce ne può venire di più zelante. In tutti i casi lo faccia egli ggere vicario del nuovo vescovo. Questo galantuomo era mal à vecchio e conviene di assicurarli un pezzo di pane. La ribellione di Bastia produrrà i migliori effetti per la causa pubblica, questa città è tuttaffatto rovinata e lo meritava.

Il ministro dell'interno ha dati gli ordini perche i battelli delle poste appoggino a San Fiorenzo, — quest'oggetto essendo puramente amministrativo non poteva essere compreso nel decreto.

La sua presenza potrebbe essere assolutamente necessaria in Corsica, perciò non insisterò sulla sua elezione di deputato.

Sono con rispetto, ecc.

∴

Parigi, 26 Giugno 1791.

. . . . . .

Il decreto reso per l'affare di Bastia sarà eseguito al rigore, gli ordini per le fregate sono spediti, e almeno un reggimento di linea rinforzerà la nostra guarnigione. Bastia ha voluto perdersi, ed è un gran bene per la Corsica. È vero che anche a Corti ci sono dei cattivi soggetti, ma ce ne sono anche dei buoni, d'altronde non sono circondati nè dal mare nè da mura.

. . . . . .

Vorrei che il Dipartimento spedisse una volta questo benedetto travaglio per la giandarmeria nazionale, perchè è interessante che questa parte della forza pubblica sia messa il più prontamente in attività. Avremo oltre di ciò, tre mila uomini di guardia nazionale soldata per qualche tempo, di modo che i nostri nemici non oseranno più di alzar la fronte tanto più se il Tribunale di Corti procede con vigore contro i briconi di Bastia.

. . . . . .

∴

Parigi, 2 luglio 1791.

Eccellenza,

Ho ricevute le sue lettere del 16 e 18 giugno, — e da tutto ciò che ho potuto rilevare, spero che a quest'ora Bastia sarà rientrata nell'ordine, e se mai li ribelli si fossero ostinati, mi rincrescerebbe che aveste impiegata la forza prima dell'arrivo delle due fregate.

Il Consiglio Generale ha fatto benissimo di sospendere la municipalità, ma spero che si troverà anche criminalmente complicata nella procedura che deve istruirsi nanti il Tribunale di Corti, e che avremo luogo di farla giudicare al Tribunale di Orléans. Bastia si è voluta perdere e non c'è male per il resto del dipartimento. Se gli abitanti di Corti sono saggi potranno profittare vantaggiosamente.

. . . . . .

Il ministro della guerra quantunque imbarazzato nelle circostanze attuali, niente di meno farà passare un quarto reggimento. Se nomineranno i due Commissarj, saranno eccellenti. Io mi lusingo che la punizione esemplare di Bastia servirà di esempio agli altri.

Mi si dice che Cadet viene per essere, presso dell'Assemblea, il sostegno della Municipalità di Bastia. Se ciò è vero, egli si è incaricato di una cattiva missione.

Les Chemins de fer Corses

On lit dans le *Petit Parisien* :

La grève du personnel des chemins de fer de la Corse se comprend mal, au lendemain de la fête annuelle et patriotique de l'Association des employés, mécaniciens, ouvriers, etc., des chemins de fer français, lorsque l'écho du discours du Président de la République retentit encore.

En rendant hommage à l'importance du rôle social joué par le personnel des chemins de fer, en honorant son excellent esprit, en célébrant son dévouement aux intérêts dont il a la garde, le chef de l'Etat avait été l'interprète du pays entier.

D'ailleurs, la question ouvrière est tranchée en partie par les chemins de fer, puisque les difficultés pour constituer des retraites sont résolues ; et, en ce moment même, le Parlement s'occupe de réglementer les heures de travail et d'assurer le repos nécessaire à des hommes d'élite qui sont un des principaux organes des rouages sociaux.

Ces considérations n'ont pas franchi, paraît-il, la courte distance maritime qui sépare la Corse de la France ; et quoique cette grève insulaire ne puisse pas avoir son contre-coup sur nos voies ferrées et soit forcément localisée, on ne peut la voir sans regret.

La grève d'une industrie privée n'est qu'une affaire privée ; mais peut-on soutenir qu'un chemin de fer ne constitue pas un service public ?

Arrêter les moyens de communication en Corse, c'est y suspendre la vie. On doit se demander s'il n'y a pas, dans ce fait, abus du droit individuel.

Nous ne connaissons pas et nous ne voulons point connaître les griefs des grévistes. Nous admettons volontiers que leurs plaintes sont justes et que la Compagnie ne fait pas pour eux ce qu'elle devrait.

En pareil cas, toutefois, l'intérêt de la collectivité domine tout : l'arrêt des chemins de fer corses ne peut pas durer.

Les Elections Départementales

Balagodere

M. Malaspina, député, adresse la lettre suivante à ses électeurs :

Paris, le 22 juillet 1901.

Mes chers Amis,

Vous avez bien par vos libres suffrages renouvelé mon mandat de conseiller général. Je suis heureux de vous en remercier.

Je vous avais fait connaître, avant mon départ, mon intention de ne pas me représenter aux élections législatives prochaines.

Je maintiens ma décision.

Je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

Malaspina.

---

92. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

XX

Où le lecteur sentira qu'il approche du dénouement. (Suite)

Mais dès qu'elle avait eu connaissance de l'affaire empochée par les Quarante-Cinq, sa femme Lardille était venue le relancer avec toute leur marmaille accrochée à ses jupes.

Et pour que ce père infortuné ne fût point tenté de distraire une obole de son lot, elle était restée toute la nuit auprès de lui avec ses mioches comme on bloque une place forte dont on ne veut rien laisser sortir.

Sur les six heures du matin, quelqu'un heurta du dehors, à la poterne.

Tout le monde dormait dans le grand' garde improvisée.

Un second coup, plus fort, fut frappé. Lardille s'éveilla à demi. Son mari roulait avec connivence, sous la garde de sa ligote.

Celui qui demandait à entrer hélait de toute la force de ses poumons :

— Ohé ! Goulard, ohé !... Ohé ! cerbère d'enfer !... Porte-clefs du diable !... Saint-Pierre du royaume des damnés !

— C'est ce grodin de Militor, murmura Lardille. Le petit scélérat est ivre. Vous verrez qu'il aura encore passé la nuit à goguailler et à ribaudailler par la ville.

Le grand garçon — car c'était lui — continua :

— Ouvre-moi vite, mon camarade !... Il pleut comme si le Père Eternel dînnait les averses pour rien... Et je suis plus trempé que la jolie piquette que tu nous vends pour le plus pur sang de la vigne.

— Je ne peux pourtant pas, ramine Lardille, laisser dehors ce pauvre enfant... Il attraperait un rhume, bien sûr... Par ce temps à ne pas mettre un Guinard à la porte...

Puis, enfonçant ses doigts crochus dans ses cheveux couleur d'ocre :

— Oui, mais il y a les ordres de M. de Loignac... Et il ne badine pas, M. de Loignac... Il serait capable de faire pendre mon second mari, M. de Loignac.

Cependant, Militor était passé de la colère à la prière :

— Goulard !... Holà ! Goulard !... Je grelotte... Je tourne au fleuve... Il y a plus d'eau entre ma peau et ma chemise que dans la Garonne en été !

Lardille n'y tint plus :

— Ma foi, se dit-elle, il en arrivera ce qu'il pourra... Tant pis pour M. de Miradoux !... C'est un grigou d'abord... Et puis ça lui apprendra à me négliger !

Elle rentra dans la loge. La clef dont elle avait besoin se trouvait sur la table, auprès de laquelle dormait le doublement négligent Eustache. Sa future veuve la prit sans bruit. Elle s'en revint à la poterne. Les verrous furent tirés hors de leurs gîches. La clef tourna dans la serrure. La porte s'entre-bailla légèrement.

— Allons, outre, mauvais sujet, fit la mère de Militor d'un ton d'affectueuse grosserie. Entre chez nous. Entre, ivrogne, brelandier...

Le grand garçon ne se le fit pas répéter. Percé et transi jusqu'aux os, il s'efforça pour se glisser par l'étroite ouverture. En ce moment, deux mains comme des grappins le happèrent — l'une par la nuque et l'autre par le bas des reins — et le lancèrent à quatre pas en arrière. En même temps, un coup d'épaule, qui avait la puissance d'un bélier, poussa le battant de chêne massif et le rejeta sur Lardille, qui fut renversée sous le choc.

Un homme l'épée au poing, se précipita par cette brèche et se mit en devoir de traverser la loge.

Vous avez reconnu notre ami Pergame. Mais Militor et sa mère s'étaient relevés. Il s'étaient élancés sur les pas du capitaine en gesticulant et en vociférant :

— Arrêtez-le ! Arrêtez-le !

Ce cri réveilla tout le monde.

— A moi ! s'exclama Miradoux en dégainant.

Ses compagnons l'imitèrent et barrèrent le passage à Pergame.

Mais à peine celui-ci eut-il vu reluire les rapières, qu'il se transfigura dans des proportions épiques.

Ce n'était plus un adversaire ordinaire combattant avec des armes ordinaires. C'était la fulgurante image de la force et de la guerre. La feu qui jaillissait de ses yeux, la fumée brûlante et grondante de son souffle semblaient vomis par un volcan.

Son bras voltigeait avec toute la rapidité de l'éclair et tous les effets de la foudre.

Il commença par bousculer l'ancien mari de Lardille qui s'était jeté devant lui.

Puis, sa lame, rencontrant, dans un vertigineux moulinet, deux des assaillants les plus avancés, leur fit une paire d'entailles telles qu'une faux n'aurait pu les creuser plus larges ni plus nettes.

Les autres se massèrent pour le charger. Mais ils n'en eurent pas le temps. Ce fut lui qui fondit sur eux tête baissée.

Il y eut un tumulte de jurons et d'exclamations furieuses, de cliquetis et de froissements de fer : attaques, parades, feintes, ripostes ! Des crânes furent fendus.

Des poitrines furent trouées. Puis, divisé comme s'il était formé non de corps, mais d'ombres, le groupe se désagrégea sous cette tempête de coups de pointe et de tailladés.

Ce mouvement de retraite démasqua la porte qui ouvrait sur la cour.

D'un effort du jarret, Pergame franchit le seuil de celle-ci en sautant pardessus une demi-douzaine de blessés qui grinçaient ou sacraient sur le carreau.

La meute hurlante et saignante des valneus fit mine de se ruer à sa poursuite.

Mais la voix d'Eustache de Miradoux s'éleva suppliante et impérieuse à la fois :

— Messieurs, messieurs, au nom du Ciel !... Que personne ne sorte !... Ordre de M. de Loignac !

. . . . . .

(*A suivre*).

teux et fier de l'éclatant témoignage d'affection et d'estime que vous me donnez de si loin. Je saurai m'en rendre digne en prenant avec énergie la défense de vos intérêts locaux et en appuiant sur notre chère Corse, qui y a droit à tant d'égards, la sollicitude du Gouvernement de la République.

Merci à vous tous du fond de mon cœur.

T. MALASPINA.

∴

La Porta

M. le vicomte Sebastiani adresse aux électeurs de la Porta la circulaire suivante :

Chers Amis,

C'est du grand cœur que je viens vous remercier du dévouement et de l'énergie dont vous avez fait preuve pendant toute cette campagne.

Les témoignages d'attachement que j'ai reçus de toutes parts m'ont vivement ému.

Ma défaite n'en n'est pas une, et si, grâce à des moyens regrettables, mon adversaire l'a emporté péniblement sur moi de quelques suffrages, je n'en suis pas moins fier, étant données les difficultés que je devais vaincre, du résultat de l'élection du 21.

Croyez bien que je vous serai toujours reconnaissant de l'appui que vous m'avez prêté et que je ne vous oublierai pas. Ayons confiance, et, de nouveau, unis, rassemblons nos forces pour les luttes à venir.

Votre dévoué Concitoyen,
VICOMTE HORACE SEBASTIANI.

∴

BASTIA

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, vu le décret du 2 février 1852,

Arrêtons :

Article 1er. — Le canton de Bastia-Terravecchia est divisé en vue des élections au Conseil d'arrondissement du 28 juillet (2e tour de scrutin) en deux bureaux de vote établis le 1er à l'Hôtel-de-Ville, salle des délibérations, et comprendra tous les électeurs de Terravecchia, le second à Cardo, et comprendra tous les électeurs de ce hameau.

Fait à Ajaccio, le 24 juillet 1901.

P. le Préfet,
Le Secrétaire gén ral

∴

Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi à la mairie (heures de bureau), et dimanche aux abords de la salle du vote de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes a eu lieu jeudi 25 courant, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le chanoine Casanova, curé archiprêtre de Saint-Jean.

Cette intéressante fête scolaire avait attiré dans la grande cour de l'établissement une foule considérable, composée des parents des élèves et des amis des Frères, heureux de renouer les vieilles et bonnes traditions, en venant applaudir aux succès de leurs enfants et au dévouement de leurs chers maîtres.

Un chœur : *Le Jour des prix*, chanté avec beaucoup d'ensemble par les élèves de la 2e classe préparatoire, a ouvert la séance.

M. Denesi Raoul, élève de la 1re classe, s'avance sur l'estrade et lit avec beaucoup de sentiment un compliment de circonstance, qui a été fort applaudi.

M. le Président se lève alors, et prononce le petit discours suivant, que nous sommes heureux de reproduire in extenso.

Mes chers enfants,

C'est avec bonheur que je me trouve au milieu de vous au moment où vous êtes réunis pour recevoir les prix et les couronnes qu'ont méritées vos travaux.

Je manquerais à un sentiment impérieux si ma première parole n'était une parole de remerciement pour les pieuses dames qui ont bien voulu nous fournir les moyens de vous distribuer des récompenses à la fin de cette année scolaire.

Je dois également des remerciements et des félicitations à cette nombreuse assistance qui est venue témoigner par sa présence, à cette réunion, de son estime et de sa sympathie pour cette école. J'en dois surtout à vos bons parents qui font acte de piété éclairée en confiant votre éducation à des maîtres si chrétiens et si dévoués. Ils ont compris que l'atmosphère de l'école doit être chrétienne et que la connaissance et la pratique de la Religion est la garantie de toute sagesse et de tout bonheur.

Il y a à peine un an révolu que l'Eglise a mis sur les autels Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Cette canonisation est l'encouragement le plus puissant donné à l'Ecole chrétienne.

Le monde catholique a déjà retenti des louanges adressées en de solennels triduums au saint religieux, à l'instituteur modèle qu'a été Saint-Jean-Baptiste de La Salle. Partout on a célébré les mérites de l'œuvre et des ouvriers. Partout le cœur de nos chrétiennes populations a battu à l'unisson de celui des enfants du nouveau canonisé.

Piété, savoir, discipline, modestie, dévouement, voilà ce qui distingue le disciple de Saint-Jean-Baptiste de La Salle et voilà ce qui en fait un éducateur incomparable.

Vous l'avez bien compris, Mesdames et Messieurs, vous tous qui payant déjà de vos impôts la gratuité des écoles laïques, soutenez encore spontanément de vos larges offrandes notre école des Frères; vous aussi, je le répète, parents soucieux de l'avenir de vos enfants, qui venez en masse confier leur éducation à ces dignes maîtres.

L'heure vient sûrement où dans cette lutte si longue et si courageuse que les catholiques soutiennent pour la liberté de l'enseignement, les esprits réfléchis et les masses désabusées verront enfin non pas une œuvre systématique d'opposition aux pouvoirs établis, comme les en accusent si déloyalement leurs adversaires, mais un acte de patriotique prévoyance et de dévouement vraiment éclairé aux intérêts supérieurs du pays.

Et maintenant, chers enfants, laissant de côté ces graves considérations, nous allons avoir le plaisir de vous distribuer vos récompenses.

Il y a sur cette table des livres et des couronnes. Ces beaux livres dorés, vous les livrez avec plaisir. Il faut aimer les bons livres qui sont de véritables amis, sages et bons et comme eux, ils instruisent ils consolent, ils rendent meilleurs tout en faisant passer des moments délicieux. Le livre est toujours plus sérieux que le journal et il est triste de constater que le journal, de nos jours, ne réussit que trop à tuer le livre.

A côté des livres, il y a des couronnes. La couronne a été employée de tout temps à récompenser le mérite. Aux lutteurs, aux soldats intrépides, aux grands conquérants, les anciens offraient une couronne aux acclamations de la foule. On dépose la couronne sur le front, sur la tête, comme on attache de nos jours la croix d'honneur sur la poitrine, parce que la tête est le siège de la pensée comme le cœur est le siège de la volonté. Et même chez les enfants le mérite que l'on récompense provient d'un esprit sage, d'une volonté droite et bonne.

Rien n'est beau comme le visage d'un enfant bien bon. On lit sur son front la candeur, la franchise, l'aimable simplicité : sur ce front la couronne est bien placée.

Et puis, pour vous, enfants chrétiens, ces couronnes qui bientôt cerneront vos fronts, ces couronnes vous rappelleront la couronne de gloire et d'immortalité que Dieu réserve à ses élus et que vous tâcherez de mériter.

Parents, qui assistez à cette fête de famille, aidez vos enfants à mériter cette récompense suprême.

Vous les aimez, ces chers enfants, plus que vous-mêmes. Puissiez-vous toujours être fiers d'eux. Puissiez-vous trouver en eux votre bâton de vieillesse, la joie et l'honneur de vos derniers ans.

Mais n'oubliez pas que l'enfance vit d'imitation et que votre vie est le grand livre dans lequel ils lisent tous les jours pour faire ensuite le bien ou le mal, suivant ce qu'ils vous verront faire.

Vos enfants, c'est votre plus cher trésor, et ce trésor est immortel, impérissable comme Dieu, il est pour l'éternité, souvenez-vous-en, et, à tout prix, sauvez-le en vue de la récompense éternelle.

Après ce discours, fréquemment interrompu par les applaudissements de tous, les élèves de la petite classe de la Pension viennent chanter un chœur, le *Balelier*. Rien de plus gracieux que ces tout jeunes enfants avec leur voix angélique et leur maintien on peu embarrassé, dans une ravissante simplicité ! Ces chers petits ont exécuté ce chant avec un ensemble et une précision auxquels on aurait pu ne pas s'attendre, aussi ont-ils été très chaleureusement applaudis.

Rêve d'enfant, qui vient ensuite, est une belle et bonne poésie, laquelle a été dite avec beaucoup de grâce et de sentiment, par le jeune Jean Baptiste Rossi, que le public a gracieusement accueilli.

Les jeunes Castelli Jean, Angelini E., Dinelli F., ont chanté la *Bergeronnette*, délicieuse chansonnette dont ils ont rendu agréablement les nuances à la satisfaction générale.

Mais voici le jeune Antoine Mamberti, élève de la 2e classe préparatoire. Il nous chante une romance, la *Goutte d'eau* Dès le début, sa voix juste et bien timbrée, et sa manière de rendre ce qu'il sent très bien, autant par ses gestes que par sa voix, lui ont conquis les sympathies de tous les assistants. Les *Cymbales de Papa*, chœur chanté par les jeunes élèves de la 3e classe de la Pension, a terminé cette première partie du programme.

Le cher frère Directeur commence alors la lecture du palmarès. Nous en avons extrait les noms des élèves les plus méritants de chaque classe, on les trouvera à la fin de ce compte rendu. Après avoir proclamé les lauréats aux divers examens ainsi que les prix obtenus par les élèves des premières classes, la séance continue par une chansonnette, le *Jeune Père*, rendu avec une rare perfection par le jeune Castelli, dont la voix sympathique et les gestes gracieux ont plu à toute l'assemblée.

Voici de nouveau le jeune Mamberti; son apparition est saluée par de vifs applaudissements. Il arrive, en pleurant, coiffé d'un bonnet d'âne, et rend avec un réel talent la chansonnette avec parlé intitulée : *Ce n'est pas moi*. Les applaudissements et les bis répétés l'obligent à retourner sur la scène.

Après lui, vient M. Valentin Bronzini, élève de la 2e classe, dont la voix moins forte, mais juste et agréable, a été fort goûté dans *La petite Abeille* et *Bernique*.

M. Santelli Paul, élève de la 1re classe, nous a chanté le *Docteur de mon village*, avec beaucoup de naturel.

Mais là où se sont surtout surpassés les jeunes artistes Mamberti et Bertolani, c'est dans le duo les *Pifferari*. Ils ont rendu avec un brio et un naturel qui ont charmé tout le monde, les divers sentiments exprimés par l'auteur.

On peut dire que le jeune Mamberti a été le plus et le mieux goûté de tous les artistes en herbe, qui ont fait preuve de tant de bonne volonté, sous l'habile direction du cher frère Victor, directeur de l'établissement, à qui l'on doit le choix des morceaux et la formation des élèves. Tant pis si nous blessons la modestie bien connue du cher frère Directeur, mais nous ne pouvons éviter de le remercier au nom de tous, et en lui offrant l'hommage de notre sympathique et profonde gratitude, nous souhaitons que l'an prochain nous soyons de nouveau réunis à semblable fête.

Avant de terminer adressons encore une fois l'expression de notre reconnaissance aux dames patronnesses, l'élite de la société bastiaise, ainsi qu'à tous ceux qui ont bien voulu rehausser par l'ar présence l'éclat de cette vraie fête de famille.

Le chœur *Meli-Melo*, qui devait être le chœur final, ne l'ayant pas été par suite d'un malentendu, on nous prie de donner l'avis suivant :

Les parents sont prévenus que divers cours seront établis durant tout le mois de septembre. Les parents qui voudront y envoyer leurs enfants sont priés de les faire inscrire du 15 au 25 août au plus tard. — *Un Ancien Elève.*

Nous ne pouvons publier que demain la liste des lauréats).

Paris, le 22 Juillet 1901.

Sous l'influence des nouvelles défavorables des places étrangères notre marché reste lourd. Le 3 0/0 fléchit à 100.07, par contre le 3 1/2 s'avance à 101,80. Parmi les fonds étrangers l'Extérieur est plus faible à 71,87; Italien finit à 96 60; le Serbe à 0 0 reste ferme. Nos Etablissements de Crédit sont calmes, sans changements appréciables sur leurs cours précédents.

Les valeurs industrielles, l'obligation Métropolitain des villes sont bien tenues à 483; les pétroles de Mossoul se retrouvent à 283; la Parisienne Pierre Carchey se maintient à 145; l'action Paris-Lyon-Méditerranée vaut 106 fra.

La Parisienne Libanaise est à 115 fra. Nous pourrons donner incessamment les chiffres des demandes réclamées par cette Compagnie, dans les premiers mois de l'exercice courant. Un fait ressortira une augmentation remarquable et non désirable et des bénéfices des plus importants.

Chemins Français calmes.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 juillet 1739. — Le général de Maillebois, poursuivant ses opérations militaires contre ses adversaires de Talavo et de Scopamene, établit son camp à Bocognano. Le lendemain il fit avancer sur Bastelica 350 hommes, sous les ordres du colonel d'Haussonville, pour attaquer la piève de Talavo, éloignée de ce village de cinq milles.

Nouvelles Militaires

Le sergent Pantalacci, du 92e d'infanterie, a été nommé sergent surveillant à la prison militaire de Montpellier.

— M. Gambarelli Ange-François, sous-lieutenant au 119e régiment d'infanterie, est promu au grade de lieutenant.

— M. Fiorini Paul-Augustin, sous-lieutenant au 114e régiment d'infanterie territoriale, est promu au grade de lieutenant.

— M. Guelfi Antoine-Martin, adjudant d'infanterie en retraite, est nommé au grade de sous-lieutenant de réserve et mis à la disposition de M. le général commandant le corps d'occupation de Tunisie.

— M. Cuttoli Joseph-Marie, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, est mis à la disposition de M. le général commandant le 19e corps d'armée.

Gazette Départementale

CORBARA. — Nous apprenons avec plaisir que M. le ministre de l'instruction publique vient de décerner la médaille d'argent à M. Casta, instituteur public à Corbara.

Cette médaille est la juste récompense de 28 ans de bons et loyaux services rendus à l'enseignement. M. le ministre a voulu en outre lui témoigner toute sa satisfaction, pour l'intelligence et le dévouement qu'il apporte à l'instruction de ses jeunes élèves.

Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations. — Z.

Cour d'Assises

Audience du 26 juillet

Présidence de M. DURAZZO, *conseiller*

Enlèvement de mineure et complicité et viol

Franceschini Antoine, 18 ans, cultivateur demeurant à Zevaco, et Begliomini Alfred, 26 ans, charbonnier, demeurant à Zigliara, ont ensemble et de complicité enlevé avec violence la demoiselle Julie Nivaggioni et commis chacun un viol sur la personne de cette dernière. Les faits qui leur sont reprochés, sont ainsi relatés par l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Julie Nivaggioni est âgée de 13 ans. Franceschini, qui passe pour un très mauvais sujet, avait laissé croire à cette jeune fille qu'il avait l'intention de l'épouser. Il se présentait à elle le 24 décembre 1900 à Forciolo où elle gardait le troupeau de père. Franceschini qui était accompagné de Begliomini proposa à Julie Nivaggioni de partir avec eux. Comme elle s'y refusait, il ajouta : si tu ne viens pas, je te tuerai. Vers 6 heures du soir Franceschini et Begliomini pénétrèrent dans la bergerie, Julie Nivaggioni s'était cachée sous le lit où les accusés finirent par la découvrir. Franceschini la prit par le bras, et le poignard levé, l'obligea à le suivre. Chemin faisant, Franceschini l'engagea à épouser Begliomini. Entre Zevaco et Corrano les accusés parvinrent à la violer. Franceschini d'abord en la menaçant d'un poignard, la jeta dans un fossé et abusa d'elle. Begliomini armé d'un pistolet la força ensuite à se livrer à lui. Ce double viol est établi par les constatations de l'homme de l'art. La jeune fille fut conduite à Corrano. Dans la soirée du 25 décembre Franceschini partit pour Zevaco, Julie Nivaggioni ne consentit point la nuit à coucher avec Begliomini. Le lendemain elle pouvait se rendre chez un de ses parents au moulin d'Appa et le 27, elle rentrait chez son père.

M. Aubert, substitut du Procureur Général, occupe le fauteuil du ministère public.

Les accusés sont assistés de Me Decori, Nivaggioli et de Carafa, qui sont chargés les deux premiers de la défense de Franceschini et le 3e de celle de Begliomini.

Ils soutiennent ainsi qu'ils l'ont fait d'ailleurs devant le magistrat instructeur, que Julie Nivaggioni, lors a suivi volontairement et qu'ils n'ont eu aucun moment abusé d'elle.

Audition des témoins

Les témoins, au nombre de huit, confirment leurs déclarations écrites. A noter la déposition du docteur Porrano dont les constatations ont abouti aux conclusions suivantes : la jeune Nivaggioni a été défleurée à une date qu'il est impossible de déterminer et sans qu'elle ait opposé de résistance.

Réquisitoire

M. le substitut Aubert, se basant sur les données de la procédure, représente Franceschini comme un très mauvais sujet, dont la réputation est détestable. Quant à Begliomini, il a lui aussi été condamné ; on le représente il est vrai comme un individu quelque peu naïf et cependant le contraire semble résulter de son interrogatoire au cours duquel il s'est très habilement défendu. L'honorable organe du ministère public aborde ensuite l'examen des faits de la cause : le système des accusés est invraisemblable, en contradiction au surplus avec les éléments des débats et c'est pourquoi les jurés n'hésiteront pas à le repousser.

Ils retiendront que la jeune Nivaggioni a cédé à la contrainte morale exercée sur son esprit par les deux accusés qui, après l'avoir enlevée en employant la violence et les menaces, ont ensuite abusé d'elle en se servant l'un d'un stylet, l'autre d'un pistolet. Franceschini et Begliomini ont donc commis le double crime qui leur est reproché et les jurés n'hésiteront pas à rendre un verdict permettant à la cour de leur infliger la peine sévère qu'ils ont méritée.

Plaidoiries

Me Decori prend ensuite la parole et présente la défense de Franceschini. L'honorable défenseur s'occupe à son tour, dès le début de sa plaidoirie, des antécédents de l'accusé et explique les condamnations qui ont été prononcées contre lui. Franceschini est peut-être quelque peu violent ou emporté, mais on n'a eu jusqu'ici à lui reprocher aucun acte qui soit de nature à l'atteindre dans son honneur et sa considération. Les faits du procès ont été considérablement grossis par l'accusation. Les circonstances qui ont accompagné l'enlèvement dont Julie Nivaggioni aurait été victime et celles surtout qui l'ont suivi démontrent, à n'en pas douter, que Julie a suivi volontairement ses prétendus ravisseurs S'il en est ainsi, l'accusation de viol n'a pas sa raison d'être ; ce qui le prouve d'ailleurs c'est que M. le Juge d'instruction d'Ajaccio avait renvoyé les accusés devant le tribunal correctionnel de cette ville sous la prévention du délit d'enlèvement, sans songer à aucun moment à relever contre eux une accusation de viol qui ne peut reposer que sur les dires intéressés des membres de la famille Nivaggioni.

En terminant l'honorable défenseur démontre à MM. les Jurés qu'aucune peine ne peut être prononcée contre Franceschini qui aurait enlevé une mineure de moins de quinze ans, parce que sa bonne foi est incontestable. Si l'acte de naissance de Julie Nivaggioni n'a été inscrit sur les registres de la commune de Forciolo qu'en 1887, il n'en est pas moins certain, en effet, que cette fille paraît avoir 16 ou 18 ans. C'est l'avis du docteur qui l'a visitée; il n'y a d'ailleurs qu'à voir cette fille pour s'en convaincre. Dans ces conditions, MM. les Jurés n'hésiteront pas un seul instant à rendre à la liberté le malheureux Franceschini qui garde prison depuis le 22 février.

Me Nivaggioli, également chargé de la défense de Franceschini, déclare n'avoir rien à ajouter à la plaidoirie si complète de son confrère.

Me de Carafa présente à son tour la défense de Begliomini dont les antécédents sont irréprochables. On a fourni sur son compte les meilleurs renseignements, et tout le monde s'est plu à la représenter comme un parfait honnête homme et un ouvrier assidu au travail. Les poursuites dirigées contre lui s'expliquent difficilement car rien à la procédure n'établit que ce malheureux ait eu quoi que ce soit à se reprocher. Begliomini a agi, dans toute cette affaire, avec la bonne foi la plus entière. Tout le prouve : son attitude à Corrano où le village entier est venu le féliciter ; son attitude aussi dans la matinée du 26, où il n'empêche en aucune façon Julie de rentrer chez elle, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir. Begliomini au surplus est étranger : on ne l'a arrêté que le 22 février, et il est certain que s'il avait eu quelque chose à se reprocher, il n'aurait pas manqué de se réfugier dans son pays natal où il n'aurait plus rien eu à craindre. Messieurs les jurés n'hésiteront donc pas à rendre en faveur de Begliomini un verdict négatif sur toutes les questions qui leur seront posées : ils accompliront ainsi un acte de stricte justice.

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif en ce qui concerne Begliomini, qui est acquitté.

Franceschini est également acquitté du double crime qui lui était reproché. Il est reconnu coupable du délit d'enlèvement de mineure, sans violence, et condamné par la Cour à deux ans de prison.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Laperini Antoine, muletier, demeurant à Sainte-Marie Sichè, assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Ersa.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 26 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 5 à midi ; 25-5 6 heures du soir, + 22 8 Maximum, + 26 2. minimum, + 20 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 millimètres, 759 mm. 6 heures du soir, 758 mm Vent. — 9 h. du matin calme.

3 h. du soir, O. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle

Nombre des navires entrés, 4 ; sortis, 5.

Phénomènes, à 9 heures du matin.

∴

Institut agronomique

M. Franceschini Xavier-Jules-Georges a été définitivement admis à l'Institut national agronomique avec le numéro 28 sur 80.

∴

Ecole de cavalerie

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à l'école d'application de cavalerie en qualité d'élèves-officiers.

Chiappini, maréchal des logis au 2e dragons, détaché comme portefanion du général commandant en chef les troupes de Madagascar.

De Costa, maréchal des logis au 4e chasseur, section des comptables.

∴

Examens de droit

MM. Pitti-Ferrandi et Campiglia ont satisfait aux examens de licence en droit, 3e année, devant la faculté d'Aix.

∴

Baccalauréat

M. Bonifacy a été reçu au baccalauréat classique 1re partie, devant la faculté de Lyon.

— M. Arrighi de Casanova a été reçu au baccalauréat classique, 2e partie, lettres-philosophie, devant la même faculté, avec la mention assez bien.

∴

Demande d'emploi

Une jeune dame demande emploi. S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le voilier *Madonna dei Fiagelli*, capitaine Zacchiero, arrivé avec 27 têtes de bovines de Santa Teresa.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Lacotte, est arrivé de Livourne avec 20 passagers et 3 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Diamant*, capitaine Keay, parti pour Gênes et Londres avec 140 tonnes.

Syndicat national
des employés et ouvriers des chemins de fer

Une membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu samedi, 27 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans une des salles de la Mairie.

Le Secrétaire, AMATI.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de anter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

achines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans contestes les plus solides et les plus perfectionnées.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

BOURSE DE PARIS

25 juillet — 26 juillet

Rente 3 p. 0/0 ancien	100.65	— 100.50
— 3 p. 0/0 amort.	99.60	— 99.50
— 3 1/2 0/0	101.80	— 101.95

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

MANŒUVRES NAVALES

Dernières journées

L'Attaque de la Corse

C'est demain matin, à la première heure, qu'aura lieu le simulacre de bombardement d'Ajaccio et d'autres villes du littoral.

Le *Gustave-Zédé* doit se trouver cette nuit dans les eaux de l'île.

L'armée navale appareillera ce soir de la Ciotat.

Les ministres s'embarqueront demain matin à Marseille et assisteront à la dernière manœuvres ; la grande revue navale aura lieu dimanche matin.

Le ministre de la marine remettra sur le *Bouvet* la Médaille militaire à l'amiralissime Gervais.

La Santé du prince d'Orléans

Une dépêche adressée au duc de Chartres par M. Crucien Luigi, l'ami qui accompagne le jeune prince, donnedes nouvelles rassurantes sur l'état du prince Henri d'Orléans.

Les médecins sont d'avis que l'opération a bien réussi, et que le malade est en bonne voie de rétablissement.

Evènements du Maroc

Grande bataille entre Maures et Français

Le *Daily-Mail* publie une dépêche de Cadix annonçant qu'un négociant marocain, arrivé dans cette ville, a apporté la nouvelle qu'une grande bataille avait eu lieu, aux environs de Figuig, entre les Maures et les troupes françaises. Les pertes auraient été considérables des deux côtés.

La victoire est ce, endant restée aux Français.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE aux Morts de 1870

Le *Gaulois* annonce que l'Empereur d'Allemagne assistera à la levée des cercueils contenant les restes des soldats français exhumés à Metz et qu'il accompagnera ces cercueils jusqu'à la frontière française.

La Loi sur les Associations

Son Em. le cardinal Perraud a donné sa démission de supérieur général des Oratoriens pour ne pas assumer la responsabilité de l'attitude de cette congrégation au sujet de la loi sur les associations.

LES CONSERVATEURS
aux prochaines élections

Le *Figaro*, commençant son enquête au sujet des élections législatives, a interrogé les personnalités marquantes du parti bonapartiste et du parti royaliste.

Le baron Legoux a déclaré que la doctrine bonapartiste se résumait dans le plébiscite intégral.

« Nous ferons alliance, a-t-il dit, avec ceux qui se rapprocheront le plus de la doctrine plébiscitaire. Le prince Victor vous traite du chef d'Etat responsable, assisté de ministres compétents irresponsables. Le conseil d'Etat préparerait les lois, les Chambres les discuteraient et les voteraient.

» Le prince voudrait grouper tous les chefs royalistes qui se déclarent français. »

∴

Les chefs royalistes déclarent qu'ils demanderont le respect et l'intangibilité de l'armée, une large liberté de conscience, et une meilleure direction des finances nationales.

∴

M. Bésine, chef du bureau politique du duc d'Orléans, a dit que les royalistes feront une campagne vraiment royaliste, partout où la chose sera possible. Ailleurs, ils feront une campagne de coalition.

∴

Le duc d'Orléans a déclaré que le royalisme doit être le refuge de tous les Français. Il est impossible de faire un retour en arrière : le drapeau blanc est aujourd'hui une utopie.

Arrivée de M. et Mme Pichon

M. et Madame Pichon sont débarqués au Hâvre dans la matinée. Ils ont immédiatement pris le train de Paris, où ils sont arrivés vers une heure de l'après-midi.

Une foule considérable de parents et d'amis attendaient M. et Mme Pichon à la gare, où ils ont été salués par les représentants du président de la République et du ministre des affaires étrangères.

Une chaleureuse ovation a été faite au digne et énergique représentant de la France à Pékin.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a voté une résolution, exprimant le regret que l'on de ses membres, M. Faguet, ait été écarté de la présidence de la distribution des prix dans au Lycée de Paris.

L'ÉTAT DE M. CRISPI

On télégraphie de Naples que l'état de M. Crispi s'est beaucoup amélioré, et qu'à moins de complications qu'on ne peut prévoir, tout dénouement sérieux semble conjuré.

QUINZE ANS DE SUCCÈS SANS.. DISCONTINUITÉ.

En guérissant des maladies chroniques, de la dyspepsie, des rhumatismes, des névroses de bile, et autres maladies si tenaces et si dures à supporter

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

A gagné un grand renom dans la plupart des familles françaises. Quand vient la maladie, elles reconnaît un médicament qui, l'expérience l'a prouvé, apporte la guérison. Elles ne sont jamais trompées dans leur attente, c'est un remède naturel, extrait des racines et des herbes.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le président Kruger et la Paix

Le *Daily-Mail* reçoit de La Haye un télégramme annonçant que le président Kruger a quitté subitement Hilversum, et est arrivé à La Haya.

On attribue ce déplacement subit à une intervention très sérieuse du gouvernement Hollandais, auprès de l'Angleterre en vue d'arriver à la conclusion de la paix.

DERNIÈRE HEURE

LA BATAILLE DE FIGUIG

Le ministre des affaires étrangères et le gouverneur général de l'Algérie, n'ont aucune nouvelle au sujet de la bataille qui aurait eu lieu au Maroc. Aussi ils déclarent que cette information est controuvée.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

AVIS
aux acheteurs de pétrole *Atlantic*

M. Simon Damiani a l'honneur d'informer le commerce que le navire *Salvadore* parti de Philadelphie, Etat-Unis de l'Amérique du Nord, le 20 juin 1901, avec 15.000 caisses de pétrole ATLANTIC arrivera très prochainement ou tout au moins courant août prochain.

Bastia, le 24 juillet 1901.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

Station d'Été en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA

Altitude 1.100 mètres

UR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes sortes
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25 000 000
Capital souscrit. 14.485.625
Réserves fin 1899 . . . . 18 828 036
Primes encaissées en 1899. . 17.968.617

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de nos agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

BRESHAM ASSURANCES sur la VIE et RENTES
DOTATIONS D'ENFANTS

Intéressez pour le Levant : M. Barbaroux à la POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

ORREZZA

M. Villa, entrepreneur des postes de Folelli-Orezza, à Piedicroce, a l'honneur de prévenir les personnes qui se rendront à Orezza de ne pas prêter foi aux dires intéressés mis en circulation sur l'état de la route de Folelli à Orezza.

Cette dernière route, sans être dans un parfait état de viabilité, offre cependant de nombreux avantages sur celle de Ponte-Leccia, en ce qu'elle est plus courte et très ombragée.

Aussi les voyageurs, entre autres risques, pourraient éviter celui d'une insolation, on d'une fièvre paludéenne, si au lieu de passer par Ponte-Leccia, ils choisissent la voie de Folelli.

N. B. — On peut retenir les places à Bastia chez M. Bartoli, Hôtel des voyageurs.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'une saveur si d'une fraîcheur incomparables, calme instantanément le mal de mer et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine, dissipe les maux de cœur, de tête, l'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER LES IMITATIONS EXIGER le nom DE RICQLÈS

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Occasion à des prix modérés

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Cie des Tabacs de Bastia, Cigares, Cie des Tabacs Algériens et sud-tunisiens.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

BIJOUTERIE MATTEI
Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Bd Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;
Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Ecrières, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, Sujets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon
de jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ **ESSAYEZ**
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fils, 38, rue de la République, Marseille.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e
BIBLIOTHÈQUE UTILE
DERNIERS VOLUMES PARUS

SYPHILIS
TRAITEMENT TRÉSTAL
Traitement à M. le Docteur STAUB, Pharmacien-Chimiste, 3, Boulevard Saint-Michel, PARIS
Spécialement et surtout aux Femmes
Explication sans enveloppe fermée

Planches de Châtaignier
de toutes qualités à vendre. S'adresser à M. Ghilini Vincent, négociant à Vescovato.

A LOUER
présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Sont les seuls dignes de figurer sur votre table

26e ANNÉE — DIMANCHE, 28 JUILLET 1901 — 00355 — N° 173

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse.....1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : 1 an 22 fr. 6 mois, 12 fr. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Pantaléon, m. — Fête à Bastia : Notre-Dame de la Miséricorde.
Lever, 4h21 m. — Coucher, 6h 55 m.
Lune : Premier quartier le 27/3 à 7 heures 30 m. du soir.
FÊTE DEMAIN : Ste Marthe.

27 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

~~~ **L'automobile pour lune de miel. L'automobile fait fureur, on en met partout, on le fait voyager partout, pour tout, et à propos de n'importe quoi. On nous signale un couple berlinois qui a fait son voyage de noces en automobile, dans un automobile spécial garni d'un lit moëlleux et somptueux. C'est pousser un peu loin la passion de cette voiture nouvelle qui, si elle a les avantages de la vitesse, n'en est pas moins soumise à un mouvement de trépidation qui doit, à la longue, agir sur le système nerveux d'une manière désagréable. Toutes proportions gardées, ce mouvement rappelle assez celui qui agite un torpilleur lancé à grande vitesse sur une mer même calme.**

~~~ Il y a, en vérité, des personnes qui ne savent comment dépenser leur argent. On vient de vendre à chastie's, un Shakespeare de 1623, pour la modeste somme de 1 720 livres, soit, en monnaie française, quarante trois mille cent francs. Notez qu'en 1623, ce même ouvrage se vendait vingt-cinq fr. Il montait à cinquante francs, en l'année 1800, pour arriver, en 1809, à la somme déjà jolie de dix huit mille cent francs. Ceux qui ont eu des ancêtres bouquinistes ont dû réaliser d'agréables fortunes. C'est égal, si j'avais quarante-trois mille francs à jeter par la fenêtre, je m'arrangerai de manière à les faire tomber sur le passage d'un malheureux. Ils seraient mieux placés que sur une édition, si ancienne fût-elle !

~~~ Au reste, les ventes ne chôment pas dans la joyeuse Angleterre. S. M. Edouard continue à liquider la succession maternelle. L'autre semaine c'était le vin vénérable de la non moins vénérable Victoria, qui était livré aux amateurs, à beaux deniers comptants. Aujourd'hui, tous les objets, souvenirs, reliques, ayant appartenu à la défunte reine, continuent à être dispersés aux quatre vents des enchères. On a adjugé publiquement le premier portrait miniature de la vieille souveraine ; ce chef-d'œuvre de Stewart est monté jusqu'au prix fantastique de cent soixante-deux mille cinq cents francs. On ne dit pas le nom de l'acheteur ; peut-être l'image de la Reine de la Grande-Bretagne, Impératrice des Indes, est-elle allée orner les salons ou le boudoir de la fille d'un marchand de cochons de Chicago devenue, de par ses millions, duchesse et pairesse d'Angleterre. La destinée a des ironies !

~~~ Un préjugé américain. Mascagni, l'auteur célèbre de la non moins célèbre *Cavalleria Rusticana*, médite un voyage au pays des dollars. Il s'est, comme tous les maestri et artistes qui veulent faire une tournée fructueuse, abouché avec des régisseurs, dits managers, chargés de régler tous les détails des représentations, exhibitions, auditions ou concerts. Or, les deux managers de Mascagni ont exigé qu'il fît l'acquisition... d'une perruque. Il paraît que le maestro, atteint par le microbe de la calvitie, n'a pas une chevelure abondante, or les yankees sont convaincus qu'est incomplet l'artiste qui ne possède pas une crinière flottante, à rendre des points à feu Absalon.

~~~ Tous les passagers du *Laos* sont d'accord pour déclarer que la quarantaine qui leur a été imposée a été organisée d'une façon déplorable. On n'en fera probablement ni plus, ni moins. C'est cependant une question qui intéresse le port de Marseille qui doit attirer les voyageurs par sa bonne installation, les voyageurs eux-mêmes, et enfin le pays tout entier qu'un lazaret contaminé pourrait menacer pendant longtemps. Si les milliers de francs qui ont été dépensés pour afficher les discours de nos orateurs parlementaires avaient été affectés à améliorer le lazaret du Frioul, il est certain qu'ils auraient été mieux employés.

~~~ Madame Séverine a écrit et écrit de bien jolies choses. Pourquoi faut-il que, de temps à autre, elle tombe dans cette logomachie que certaines gens considèrent comme de la littérature ? A propos d'un portrait de Tolstoï récemment publié par le *Jugend*, elle s'exprime ainsi : « C'était peu de chose cependant : une tête, plutôt un masque d'ombre émergeant d'une grisaille crépusculaire. Mais, dans le hallier des cheveux, de la barbe, des sourcils, dans cette face de forêt humaine, la bouche sinuait comme un fleuve fécond ; et les yeux avaient le lointain, l'attirance, le mystère et la splendeur des astres entrevus au zénith, la nuit, contre les branches, du sein des bois profonds. » Qu'est-ce que cela veut dire, bon Dieu ! qu'est-ce que cela veut dire ? On peut me répondre, il est vrai, que, vu ma qualité de philistin et de concierge, je ne suis pas à hauteur.

~~~ L'empereur Guillaume a procédé à une nouvelle installation de ses écuries qui ne comprennent pas moins de trois cents chevaux. Un détail curieux de cette installation est à noter. Le deuxième et le troisième étage des écuries impériales servent de remise aux deux cents voitures de la Cour ; vous ne vous imaginez pas sans doute que ces voitures grimpent les escaliers qui conduisent à ces deuxième et troisième étages ; peut-être pensez-vous qu'on a ménagé dans le corps du bâtiment, des rampes plus ou moins raides ? Pas du tout, ce sont des ascenseurs électriques qui hissent et descendent ces voitures. Des voitures en ascenseur ! Est-ce assez, comment dirai-je, commencement de siècle ?

~~~ Une grève comme on en voit peu. Les détenus politiques de la prison de Kieff, en Russie, exaspérés, ont décidé, il y a quelque temps, de refuser toute nourriture et de se laisser mourir de faim. Les trois premiers jours, trente-cinq hommes prirent part à cette grève terrible. Et le quatrième, ceux qui furent amenés en prison, les imitèrent. Plusieurs cas de maladie s'étant déclarés, le procureur Korsakoff essaya de les persuader de prendre quelque nourriture. — Pas tant que cous ne serons pas interrogés, répondirent les prisonniers. Il fallut se rendre à cette juste réclamation, et après un premier interrogatoire, douze des détenus furent relachés. On ne sait si l'on doit s'étonner plus, de l'énergie des prisonniers, ou de ce fait, qu'à notre époque, des êtres humains soient emprisonnés pendant des mois, sans même savoir ce qu'on leur impute.

TIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

28 juillet 1718. — Une proclamation du gouvernement anglais défend à tous les sujets de la Grande Bretagne d'entretenir aucun commerce direct ou indirect avec les rebelles (lisez patriotes) de l'île de Corse.

Nouvelles Militaires

M. Bazon, sous-lieutenant de cavalerie territoriale, affecté au 116e territorial d'infanterie, passe comme sous-lieutenant de réserve au 13e régiment de dragons.

— M. Henriot François-Antoine, chef de bataillon d'infanterie en retraite, est nommé à un emploi de son grade au 116e territorial.

— M. Frizza Louis, adjudant d'infanterie en retraite, est nommé sous-lieutenant de réserve au 23e bataillon de chasseurs.

— M. Petrignani Joseph, ex-sous-officier de l'armée active, est nommé sous-lieutenant de réserve au 146e d'infanterie.

— M. Persiani, lieutenant au 120e régiment territorial d'infanterie, passe au régiment de Pont Saint-Esprit.

Encore des Centimes

Le Président de la République française,
Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,
Vu la délibération du conseil général de la Corse, en date du 23 avril 1901 ;
Vu l'avis du ministre des finances, en date du 10 juin 1901 ;
Vu les autres pièces du dossier ;
Vu les lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1808 ;
La section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts du conseil d'Etat entendue,
Décrète :
Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à s'imposer extraordinairement pendant l'année 1902, deux centimes quatre-vingt-quinze centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes, dont le produit sera et restera exclusivement applicable aux dépenses du service de l'assistance médicale gratuite mises à sa charge par la loi du 15 juillet 1893.
Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1898.
Fait à Paris, le 17 juillet 1901.

Les Elections Départementales

BASTIA

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, vu le décret du 2 février 1852,
Arrêtons :
Article 1er. — Le canton de Bastia-Terravecchia est divisé en vue des élections au Conseil d'arrondissement du 28 juillet (2e tour de scrutin) en deux bureaux de vote établis le 1er à l'Hôtel-de Ville, salle des délibérations, et comprendra tous les électeurs de Terravecchia, le second à Cardo, et comprendra tous les électeurs de ce hameau.
Fait à Ajaccio, le 24 juillet 1901.
P. le Préfet,
Le Secrétaire général.

∴

Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi à la mairie (heures de bureau), et dimanche aux abords de la salle du vote de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

∴

La Porta

M. Charles Vittini adresse aux électeurs du canton de La Porta la circulaire suivante :

Chers concitoyens,
J'ai mieux à faire aujourd'hui que de vous adresser un simple remerciement pour l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant votre conseiller général.
J'ai à vous exprimer mes plus vives félicitations pour la victoire que le parti républicain de notre canton vient de rem-

---

25 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

L'ARBRE DE SCIENCE

II

(Suite)

— Si elle avait moins de couleurs, je la déclarerais irréprochable, observa Marcenay, qui, en Séide de la mode, était voué pour le moment au culte des femmes pâles.

La vicomte de Choisy regarda ses trois amis d'un air de supériorité moqueuse.

— Vous avez tous raison, dit-il ensuite ; elle se met mal, elle marche mal ; elle a bien d'autres défauts encore qui ne peuvent se découvrir au premier coup d'œil. C'est une éducation à faire ; mais rassurez-vous, on la fera.

— Et c'est vous qui vous en chargez, répondit Marcenay ; recevez mes compliments, mon cher : je vous disputerais l'emploi si je n'étais pas occupé moi-même. Surtout, je vous en prie, pâlissez-la : rien n'est bourgeois comme la rose.

— Où as-tu vu ? demanda le chevalier de Malte, avant, ou après moisson ?

Choisy laissa échapper entre ses lèvres une sorte de sifflement.

— Je voudrais te voir à pareille œuvre, dit-il ; après moisson ! peste !

Pendant ce temps la troupe victorieusement opérée par le ventre omnipotent de M. de Beaupré avait eu pour résultat d'établir au fond du second salon la marquise de Gardagne et sa belle-fille, qui s'assirent l'une près de l'autre ; M. de Luscourt prit position derrière le siège de sa femme, à laquelle il semblait attaché par quelque amarre invisible, assiduité généralement attribuée à la jalousie, et provenant en réalité de la timidité du jeune mari. De son côté, poussé par le besoin de locomotion qui tourmente les personnes obèses, M. de Beaupré commença une pérégrination à travers l'appartement, cherchant des figures de connaissance, et ouvrant les groupes les plus serrés, sans s'inquiéter des gilets de velours froissés par lui, ni des souliers vernis qu'il écrasait au passage. Une des premières personnes qui se rencontrèrent sur son chemin fut le vicomte de Choisy, dont il s'empara assistât on le harponnant par un bouton.

— Mon cher, il faut que je vous remercie, lui dit-il d'une voix de basse-contre qui eût agacé les nerfs à une petite maîtresse ; grâce à vous, j'ai fait une promenade charmante. Sans compliment, Rébecca est une des bêtes les plus agréables que j'ai montées depuis longtemps. Je doute, par exemple, qu'elle soit aussi contente de moi ; je crois que je l'ai un peu fatiguée.

— Elle se délassera, répondit le vicomte avec un sourire forcé.

— En la reconduisant, reprit le vieillard, j'ai trouvé dans votre écurie un cheval que je n'avais pas encore vu ; bête superbe, ma foi : bai brun, courte queue, tête normande ; j'aime ça. Vos anglais, avec leur encolure horizontale, ont l'air de perchoirs à lessive. La tête du cheval doit couvrir le cavalier ; à l'armée cela a son avantage. Comment s'appelle-t-il le bai brun ?

— Mario, répondit le vicomte en comprimant un soupir.

— Eh bien, si vous le permettez, je ferai connaissance avec Mario ; à moins pourtant que cela ne vous contrarie.

— Vous savez bien que toute mon écurie est à vos ordres répondit Choisy, qui ne put s'empêcher de se dire : — Allons, il faut en prendre mon parti. Tous mes pauvres chevaux y passeront l'un après l'autre. En vérité je mériterais d'être expulsé du jockey-club : cette petite provinciale m'a donc ensorcelé.

— Avez-vous dit bonsoir à ces dames ? demanda M. de Beaupré.

— Je les cherchais.

— Vous les trouverez à l'autre bout du salon. Tâchez donc de dégourdir un peu mon gendre ; ce garçon-là fait mon désespoir, avec ses vertus chrétiennes et sa physionomie de quaker. Où joue-t-on la bouillotte ?

— Dans cette salle à droite.

— J'ai vu hier chez Lepage un fusil ! si je gagnais seulement un billet de cinq cent francs à ajouter à ce que je peux y mettre, vos lapins de Choisy vous en diraient demain des nouvelles.

Resté seul, le vicomte commença par déférer le revers de son frac outrageusement détorné par la main du gros gentilhomme, qui, entre autres aimables habitudes, avait celle de prendre au collet ses interlocuteurs. Il traversa ensuite le salon, mais s'arrêta en route, à la vue de madame de Luscourt, flanquée à droite par sa belle-mère, et à gauche par son mari. Malgré l'air doux et inoffensif de ce dernier, Choisy le compara mentalement au dragon du jardin des Hespérides ; quant à la vieille marquise, depuis longtemps il avait épuisé à son égard le vocabulaire de malédictions dont une dangue incommode peut être l'objet.

L'amoureux de quarante ans était resté immobile, le front pensif, la lèvre inférieure serrée entre les dents ; en ce moment, la comtesse d'Agout, chez qui se passait la soirée, s'arrêta devant lui, et lui jetant ce sourire confidentiel dont les femmes jeunes gratifient volontiers les hommes à la mode :

— Tirez-moi donc de la peine, lui dit-elle ; la vieille duchesse de Rieux vient d'arriver ; si je ne parviens pas à arranger sa partie de boston, elle m'en voudra mortellement, et je ne vois que M. de Martonio qui consente à se dévouer.

— J'aperçois là, près du divan, la marquise de Gardagne pour qui une pareille partie sera un plaisir et non un acte de dévouement, répondit prestement le vicomte.

— Et vous serez le quatrième ? demanda madame d'Agout d'un air un peu moqueur ; il paraît que chez madame de Candolle vous avez délié tout le monde.

— Je vous en supplie, soyez généreuse, et permettez-moi de jouir des plaisirs de votre soirée.

— A condition que vous vous trouverez un remplaçant, dit la comtesse.

(A suivre).

porter, victoire glorieuse pour ceux qui ont groupé leurs efforts autour de mon nom. Le mérite en revient tout entier aux 503 électeurs qui ont su repousser les forces alliées de la réaction et résister à d'autres plus séduisantes encore.

Forts et inébranlables vous avez tous compris, riches et pauvres, à l'acharnement de la lutte, qu'elle était dirigée contre le drapeau que vous acceptiez de me confier, et vaillamment vous l'avez soutenu et fait triompher, en dépit des savantes manœuvres de la réaction qui pensait à tort pouvoir le faire flotter à sa guise.

Républicains du jour comme ceux de la veille, vous vous êtes souvenus des paroles de notre éminent ministre qui disait tout récemment du haut de la tribune parlementaire que si les portes de la République devaient être ouvertes à tous, c'était pour y entrer et non pour en sortir.

Electeurs d'Ampugnani, nous nous souviendrons du scrutin du 21 juillet 1901 !

Profondément sensible à votre marque de sympathique confiance, je saurai m'inspirer dans le cours de mon mandat des sentiments de deux hommes qui n'ont jamais voulu que le bien de leur canton qu'ils aimaient par dessus tout et dont ils étaient enfants aimés et respectés : j'ai nommé mon père et mon oncle Pompei.

Electeurs de La Porta et d'Ampugnani, je vous remercie de tout cœur de l'hommage que vous avez rendu à leur mémoire en reportant sur moi votre sympathie et votre confiance dans le mandat que vous me donnez et que je remplirai en serviteur loyal de la cause républicaine.

Vive La Porta ! Vive l'Ampugnani ! Vive la République !

CHARLES VITTINI,
Maire de La Porta,
Conseiller général.

La Porta, le 25 juillet 1901.

∴

La Porta

Piana, le 26 juillet 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

D'après le compte rendu que vous avez donné dans le n° 208 de votre journal au sujet des élections du conseil général, votre bonne foi a dû être surprise en attribuant dans la commune de Piana 29 voix à M. le vicomte Sebastiani.

Le Maire de la commune de Piana a l'honneur de vous faire connaître que M. le vicomte Sebastiani n'a obtenu dans cette commune que 9 voix au lieu de 29.

Dans l'intérêt du parti républicain vous seriez bien aimable de rectifier cette erreur et recevez mes salutations distinguées.

Le Maire : MATTEI.

Le Mois Météorologique à Bastia

JUIN 1901.

Le mois de juin a eu 2 jours de pluie qui ont donné 29mm d'eau. La moyenne est de 4 jours, et de 38mm.

L'année dernière il était tombé 75mm de pluie dans ce mois.

La température moyenne du mois a été de 22°2, supérieure de 5°8 à celle du mois de mai.

L'année dernière la température avait été sensiblement la même, 22°4

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

10 jours S.-E. (scirocco).
7 jours N.-E. (grecale).
1 jour S.-O. (libeccio).
3 jours N.-O. (maestrale)
1 jour de N. (tramontane).
1 jour de E. (levante).
1 jour de O. (ponente).
6 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :
Température minima, 18°4.
Température maxima, 29°0
Hauteur baro-métrique, 760mm2.
Intensité du vent, 1.
Etat du ciel, 0.2 couvert.

Bulletin financier

Paris, le 24 Juillet 1901.

Le marché est inactif et plutôt lourd. Nos Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 à 100 87, le 3 1/2 à 101 85. Les fonciers de Crédit sont calmes : Crédit Lyonnais 1,017. Crédit Foncier 815, Comptoir National d'Escompte 585, Société Générale 516.

Dans le compartiment industriel, les Produits chimiques sont sans variations de 416 fr.; les Pétroles de Mono-Ilor restent à 810.

On signale la Pierre de Verre Gardsky à 615 fr. Cette société vient de renouveler de la Municipalité de Bordeaux une importante commande pour l'extraction du pavage pour plusieurs rues de cette ville.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure Espagnol à 70 85 le 0/0 Brésilien est en nouvelle reaction à 65 65 ; le 4 0/0 est ferme à 68,80.

La séance a été mauvaise à Bruxelles. Le 3 0/0 87 75 Banque Ottomane 491,25 ; Crédit Général Egyptien 675 Dividende Bruxelloise bien tenue à 272.50. Privilégiées Tramways Bruxelles 125 ; Valeurs sidérurgiques plus 50 environ.

Nos Chemins de fer sont calmes.

Distribution des Prix

Chez les Frères

Noms des Elèves ayant obtenu le plus de nominations.

Prix d'honneur décerné par l'Association Amicale des Anciens Elèves à l'élève le plus méritant de l'Ecole, Vincent Bagnoli.

Elèves ayant obtenu le brevet élémentaire, Joseph Colombani, Paul Santelli, François Martinelli, Jérôme Luciani, Victor Passani, Jean Quilici, Grégoire Filippi.

Ont obtenu le certificat d'études, François Alfonsi, Charles Dominici, Antoine Boracchi, Pierre Filippi, Paul Filippi, Charles Astolfi Joseph Agostini Joseph Moretti, Toussaint Fabrizi.

Ont obtenu le prix d'honneur dans chaque classe, Pension, 1re classe, Pierre Pellettier ; 2e classe, Louis Maggiotti ; 3e classe, Augustin Ferrarini Marcel Darge ; 3e classe, Antoine Raffaelli ; 1re classe préparatoire, François Maggiotti ; 2e classe, Joseph Christiani ; 3e classe, Louis Pittion, Jean-Baptiste Pellegrini ; 4e classe, César Biaggini ; 5e classe, Charles Alessandrini ; 6e classe, Léon Crocetti, 1re Division, 1re classe, Pascal Giovannelli. Vincent Bagnoli, Paul Santelli.

2e Division Pierre Lorenzini, Louis Mambrini, Victor Passani.

1re Division, 2e classe, Antoine Raffaelli, Dominique Nivaggioli, Antoine Vincensini.

2e Division, Joseph Moretti, Emile Picot, Michel Guerrini.

Pension, 1re Division, 1re classe, Emile Fabrizi, Joseph de Gaisazzini, Joseph Sei.

2e Division, Jean Agostini, Maurice Raffalli, Laurent Colonna.

2e classe, Louis Maggiotti, Hyacinthe Bonnetti, Lucien Benso, Joseph Tartarini, Joseph Nicolini, Jules Braconi.

1re Division, 3e classe, Augustin Ferrarini, Jean Verdoni, Joseph Bartolomei, Henri Casanova, Charles Evangelisti, Paul Mangiavacca.

2e Division, Marcel Darge, Jacques Cervioni, Paul Valenti, Paul Nicolai, Louis Blanc, Fernand Gatti.

1re classe préparatoire, François Maggiotti, Pierre Filippi, Charles Dominici, François Alfonsi, Sampiero Poli, Pierre Antoniotti.

2e classe préparatoire, Joseph Cristiani, Jean-Baptiste Mariani, Edouard Angelini, Saureur Casanova, Noël Pompei, Jean-Baptiste Rossi.

1re Division, 3e classe, Louis Pittion, Jacques Agostinetti, Olynthe Soldaini, Pierre Ferrarini, Xavier Ottomani, Joseph Leccia.

2e Division, 3e classe, Fortuné Cagurno, Jean-Baptiste Pellegrini, Paul Graziani, Charles Vittori, Dominique Cristofani, Louis Ghelardi.

4e classe, César Biaggini, Lucien Colombani, Antoine Sbragi, Ange Ottomani, Joseph Gilormini, Louis Gemini.

5e classe, Charles Alessandrini, Marius Antomori, Laurent Arrighi, André Luciani, Albert Sammathei, Joseph Santelli.

6e classe, Léon Crocetti, Ambroise Simonpietri, Dominique Natali, Joseph Ricci, Joseph Merlinghi, Nicolas Ginatini.

Parmi tous les sommets que le progrès désigne,
Le Congo de Vaissier monte en première ligne.

Manœuvre de Garnison

Les troupes de la garnison ont exécuté hier matin une intéressante manœuvre. Elles ont quitté la place de bonne heure en silence, sans bruit de caisse ni de clairon. Il s'agissait de la défense de notre ville contre un ennemi qui, débarqué sur la côte occidentale, s'était emparé de Corte, puis de l'embranchement de la ligne ferrée de Casamozza et se disposait à investir Bastia.

A 2 heures du matin, le bataillon du 111e, sous les ordres du M. le capitaine Paul, et la 7e batterie de campagne quittaient la garnison. Ces troupes représentaient l'ennemi qui devait marcher sur Bastia. Une heure et demie après environ, les troupes de la défense, qui comprenaient le bataillon du 163e, commandé par M. le capitaine Raulot-Lapointe, et la 8e batterie de montagne, sont allées prendre position.

Vers 7 heures, l'artillerie de la défense a ouvert le feu, suivi de part et d'autre par le crépitement des salves et le sourd grondement des pièces de campagne. La bataille s'est terminée vers 8 heures et quart, après une retraite exécutée en très bon ordre par le parti B, au moment même où l'ennemi se disposait à donner l'assaut.

La direction de cette manœuvre avait été confiée à M. le lieutenant colonel Brutè de Remur, du 163e.

M. le chef de bataillon Jacquet, du 111e, et M. le chef d'escadron d'artillerie Graveleau, avaient été désignés comme arbitres.

En somme, fantassins et artilleurs, amis et ennemis, ont montré beaucoup d'entrain, et vers 9 heures et demie, vainqueurs et vaincus, ont fait leur rentrée en ville aux accents guerriers de cet allegro entraînant qui rappelle le viel air de :

Mort aux tyrans !
Jamais, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera !

H. DAV.

P. S. — La compagnie des sapeurs du génie a exécuté de son côté un exercice de service en campagne au Pigno.

Quelle conséquence tirer de cette manœuvre ? Démontre-t elle que les troupes de la défense à Bastia sont insuffisantes ? Il faut le croire.

H. D.

Cour d'Assises

Audience du 27 juillet

Présidence de M. DURAZZO, *conseiller*

FRATRICIDE

Luperini Antoine a à répondre du crime de fratricide.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Luperini Antoine, muletier à Vico, hameau de Sainte Marie-Sichè, avait quitté la maison paternelle, pour vivre avec une jeune fille de la commune, Thérèse Poli. Il voulait l'épouser ; mais son père s'opposait à ce mariage. Au mois d'avril il s'empara d'un mulet qu'il disait lui appartenir. Voulant empêcher la soustraction de deux autres mulets qu'ils avaient à Vico, Luperini père et son fils ainé Luperini Paul les conduisirent à Sainte Marie-Sichè, dans la matinée du 5 mai, et les confièrent à la garde d'un autre fils, Luperini Jean ; justement alarmées de ce différend entre leur père et leur frère Antoine Luperini, les sœurs Luperini engagèrent ce dernier à restituer le mulet qu'il avait emmené et à venir à Vico pour procéder à un partage régulier de tous les animaux.

Vers onze heures et demie du matin Antoine Luperini était assis sur un banc de la place de Vico, à côté de son frère Etienne et de ses sœurs Rose et Marie-Dominique, lorsqu'on le prévint que son père et ses frères étaient partis de Sainte Marie et allaient arriver. A cette nouvelle Antoine se dirigea vers la maison paternelle, pénétra dans une pièce du rez-de-chaussée ; revint sur la place armé d'un fusil et se plaça sous un cerneau, à dix mètres de la porte d'entrée de sa maison. On constata qu'il avait l'air préoccupé, Paul et Jean Luperini se séparèrent à l'entrée même ; de la place Paul, un bâton à la main, continua sa route vers sa demeure. Au moment où il allait franchir le seuil, Antoine qui le tenait en joue avec son fusil, s'avança de quelques mètres. Plusieurs personnes intervinrent ; mais Antoine se dégagea et fit feu sur son frère Paul qui tomba foudroyé. L'autopsie a révélé qu'il avait reçu une charge de petits plombs sur la partie externe de la main, l'avant-bras, le bras et le côté droit de la figure.

Une chevrotine avait pénétré près du bord supérieur du pavillon de l'oreille et avait traversé la boîte crânienne et la masse cérébrale. L'accusé qui avait pris la fuite s'est constitué prisonnier le lendemain à Ajaccio. Il allègue qu'en voyant arriver Paul il avait cru en vie en danger. Or la procédure établit qu'il était armé d'un fusil tandis que la victime avait un simple bâton ; il savait en outre qu'elle ne pouvait trouver aucun fusil à la maison puisqu'il avait eu soin de les cacher quelques instants avant dans une haie voisine.

M. Angeli, avocat général, occupe le fauteuil du ministère public.

L'accusé est assisté par Me Erba et Decori.

Après la lecture de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation. M. le Président procède à l'interrogatoire de Luperini.

Interrogatoire

D. Vous n'avez jamais subi de condamnations et les renseignements fournis sur votre compte sont favorables ; mais la procédure nous révèle que, depuis fort longtemps, vous viviez en mauvaise intelligence avec tous les membres de votre famille. Qu'avez-vous à dire ?

R. Cela est inexact. Mon père s'était opposé à mon mariage avec la nommée Thérèse Poli, mais il était poussé par mon frère ainé Paul qui voulait, en outre, me priver de la part me revenant dans l'héritage paternel.

D. Vous aviez pourtant signifié des actes respectueux à votre père, après vous être emparé d'un mulet appartenant en commun à tous les membres de votre famille ?

R. Je voulais régulariser ma situation avec la demoiselle Poli que j'avais compromise, et pour atteindre mon but, il m'a bien fallu recourir à ce moyen extrême Le mulet que l'on m'accuse d'avoir volé avait été acheté de mes deniers personnels et mes frères et sœurs ne pouvaient pas n'empêcher de l'emmener à Ste-Marie-Siché, où j'aurais dû, d'ailleurs, me retirer pour me soustraire aux menaces et aux avanies de mon frère Paul.

D. Reconnaissez-vous avoir volontairement fait feu sur votre frère ?

R. Non, Monsieur. Je n'avais nullement l'intention de donner la mort à mon frère Paul. Au moment où ce dernier arrivait sur la place de notre maison, j'étais assis sur un banc, tenant mon fusil à la main. Paul était porteur d'un échelon dont il me menaça ; je voulus me mettre sur la défensive, mais comme Suzanne Ornano se jeta aussitôt sur moi, une lutte s'engagea avec cette femme et c'est au cours de cette lutte que mon fusil est parti sans le concours de ma volonté. Je regrette bien vivement l'acte commis ; mais, je le répète, je n'ai pas volontairement donné la mort à mon frère.

D. Vous changez complètement de système ; car, interrogé par M. le juge d'instruction d'Ajaccio, cinq jours après le crime, vous avez prétendu que vous aviez perdu la tête et que vous aviez tiré sur votre frère, ce qui semblerait clairement indiquer que vous avez commis un homicide volontaire ?

R. Je n'ai pas prémédité mon crime.

D. Vous avez eu soin de cacher dans une haie, deux fusils qui se trouvaient dans la maison de votre père ; ces deux armes étaient déchargées. Au contraire, vous avez soin de vous emparer du troisième fusil, qui, seul, était chargé, et c'est à ce moment que vous allez vous poster sur la place de votre maison, comme pour y attendre vos frères, qui, à ce moment, se trouvaient à la campagne.

R. Si j'ai caché ces armes, c'est parce que je craignais que mon frère Paul ne s'en servît contre moi.

D. Pourquoi dans la matinée du 5 mai, êtes-vous venu au hameau de Vico, où rien ne semblait vous appeler ?

R. Il était convenu que, ce jour-là, nous devions procéder au partage des mulets.

D. N'avez-vous pas menacé la femme Suzanne Ornano, qui voulait vous empêcher de faire feu sur votre frère ?

R. Cela n'est pas vrai.

D. Tout prouve que vous avez épaulé votre fusil et que vous avez fait feu sur votre frère, au moment où ce dernier allait franchir le seuil de votre maison.

R. Je n'ai pas épaulé, et je le répète, la mort de mon malheureux frère est dûe à une imprudence.

Audition des témoins

1er témoin. Suzanne d'Ornano, ménagère à Sainte Marie-Sichè. — Dans la journée du 5 mai 1901, vers onze heures du matin, j'ai vu l'accusé, armé d'un fusil, sur la place de sa maison ; il était assis sur un banc et il causait avec ses deux sœurs. A un moment donné, Paul et Etienne rentraient de la campagne ; ils marchaient à un pas accéléré et Paul brandissait un petit bâton.

L'accusé se leva aussitôt, et fit quelques pas dans la direction de ses frères. Craignant un malheur, je saisis l'accusé par le bras ; mais ce dernier me somma de la lâcher et une détonation retentit aussitôt. Le malheureux Paul tomba comme une masse, la tête traversée par une balle, et il alla s'affaisser sur le seuil de sa maison d'habitation.

2e témoin. Bianconi Annonciade, ménagère à Cardo, hameau de Sainte Marie-Sichè. — Le 5 mai, j'entendis des cris de détresse sur la place de la maison Luperini ; j'accourus aussitôt, et c'est au moment où j'arrive sur la place, que l'accusé fait feu sur son frère Paul. Ce dernier se dirigeait du côté de sa maison ; il était porteur d'un petit bâton, mais il n'en a nullement menacé son frère.

3e témoin. Ornano Antoine-Padoue, propriétaire à Sainte Marie-Sichè. — Griseilda Luperini vint me prévenir que son frère Antoine était armé d'un fusil et qu'il pouvait surgir un malheur. Je me rendis aussitôt sur la place et je vis l'accusé qui était loin d'avoir une attitude rassurante ; après l'avoir engagé à être calme, je me disposais à rentrer chez moi, lorsque j'entendis la victime s'écrier : « Tire donc ! lâche que tu es ! » Au même instant je me retourne, et une détonation retentit. C'était l'accusé qui venait de faire feu sur son frère Paul.

4e témoin. Ornano Jean-Baptiste, propriétaire à Sainte Marie-Sichè. — Rencontre l'accusé dans la matinée du 5 mai, vers 8 heures ; il l'invite à boire, mais l'accusé refuse et se dirige du côté du hameau de Vico. Vers 11 heures, le témoin se trouve à Sainte Marie et entendait une détonation, il a le pressentiment qu'un drame de famille a dû se passer chez les Luperini. Etant arrivé quelques instants après à Cardo, il constate la mort de Paul qui venait d'être tué par son frère.

5e témoin. Tofani Elise, épouse Cintalli, ménagère à Sainte Marie Sichè. — Se trouvait à Cardo, dans la matinée du 5 mai, lorsqu'elle voit arriver Paul Luperini qui rentrait de la campagne, en compagnie de son frère Etienne. Il était armé d'un bâton qu'il brandissait dans une attitude menaçante. C'est à ce moment que l'accusé fit feu sur son frère.

6e témoin. Luperini Séraphin, père de l'accusé et de la victime, est entendu à titre de simple renseignement.

Réquisitoire

M. l'avocat général soutient l'accusation ; il requiert contre l'accusé une peine sévère.

Plaidoirie

Me Erba combat pied à pied les charges de l'accusation. Il essaie d'établir que son malheureux client a été violemment provoqué à commettre l'acte regrettable dont il s'est rendu coupable.

Dans une chaleureuse péroraison l'honorable défenseur sollicite l'indulgence de MM. les jurés qui se montreront certainement humains à l'égard de l'accusé dont les antécédents sont irréprochables. Le jury n'hésitera pas, dans ces conditions, à accorder à Luperini le bénéfice des circonstances atténuantes.

Me Decori ajoute quelques observations à la plaidoirie très complète de son confrère.

Le Verdict

Reconnu coupable de meurtre simple, Luperini est condamné à la peine de vingt ans de travaux forcés.

La session est close.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Muraccioli Joseph-Antoine, sergent pompier de la marine, 28 ans 10 mois 18 jours de services. 902 francs.

Giudicelli Vincent-Louis, ouvrier de la marine, 27 ans 7 mois de services. 635 fr.

Rossi Marie-Louise veuve Etienne, le mari premier maître charpentier, décédé titulaire d'une pension. 723 francs.

Orphelin Olivi Ange-Dominique, le père caporal pompier, décédé titulaire d'une pension. Pension du 21 octobre 1900 au 13 septembre 1901, 450 francs.

Orphelins Marazzi : 1. Joséphine-Louise-Augustine-Marie. 2. Thérèse-Marie, le père ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension du 23 mars 1900 au 30 octobre 1904, 378 francs.

Rutily Antoine-Marie, commis des ponts et chaussées à Constantine, 33 ans de services. 1.558 francs.

Modena Jean-Baptiste, commis de 1re classe des ponts et chaussées à Alger, 47 ans 3 mois 7 jours de services. 1.806 fr.

Burnouf Charles-Antoine, principal de collège, 34 ans 10 mois 3 jours de services. 3.096 francs.

Albertini Jean-Vita, préposé des douanes, 29 ans 9 mois de services. 844 francs.

Colonna Pierre-Marie, commis principal du service topographique en Algérie, services militaires, 6 mois 18 jours ; services civils, 39 ans 10 mois 15 jours. 1.600 fr.

Mattei Pierre François, topographe ordinaire de 1re classe en Algérie, services militaires 6 mois 18 jours ; services civils, 15 ans 4 mois 21 jours. 723 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 juillet
Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23.5 à midi ; 26.4. 6 heures du soir, + 24.5. Maximum, + 28 . minimum, + 19.7.
Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm
Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
2 h. du soir, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, très belle
Hauteur des eaux : matin, + 0,48 . soir, + 0,57
Pluviomètre, à 9 heures du matin m.

∴

Au départ

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, est parti hier, par le train de 12 h. 4, pour Ajaccio, afin d'assister à la grande manœuvre navale de demain.

M. le général Michel est accompagné de M. le commandant Bloch, chef d'état-major du gouvernement de la Corse.

∴

Douanes

Parmi les candidats définitivement admis au surnumérariat des douanes, nous enregistrons avec plaisir le nom de M. Giabiconi Antoine, candidat à Paris, qui a obtenu le n° 326 à Paris et le n° 26 au classement général.

Nous lui adressons nos sincères félicitations, ainsi qu'à son père le sympathique instituteur de Sisco.

∴

Acte de probité

Le nommé Louis Arrighi, ayant trouvé la somme de cent cinquante francs en billets de la Banque de France, s'est empressé de les remettre à la personne qui les avait perdus, sans vouloir accepter aucune récompense.

Nous enregistrons avec plaisir cet acte de probité.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Nous rappelons aux membres de la 69e section que l'Assemblée Générale pour la nomination du Bureau et du Conseil de surveillance aura lieu dimanche 28 juillet, à trois heures de l'après-midi, dans la salle du Tribunal de Commerce. (Palais de Justice).

Présence obligatoire : amende de rigueur.

Le Bureau.

∴

Demande d'emploi

Une jeune dame demande emploi. S'adresser au bureau du journal.

∴

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* 4e page.

∴

Au Port

Le brick goélette *San Pasquale*, capitaine Antonorsi, est parti pour Calzarello, sur lest.

∴

A louer

A Pozzo-Brando, un étage, pour la saison d'été, composé de 5 pièces, meublé, situéeur la grande route.

S'adresser chez M. Eugène Angeli, place Saint-Nicolas.

Machines à coudre Helvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Helvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lausanne.

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, bâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Helvétia, qui sont sans conteste les plus solides et les plus perfectionnées.

BOURSE DE PARIS

26 juillet — 27 juillet

Amort 3 p. 0/0 ancien 100.50 — 100.70
— 3 p. 0/0 nouveau. 99.50 — 99.50
— 3 p. 0/0 . 101 95 — 101.95

Dépêches Télégraphiques de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés au grade d'officier de l'instruction publique.

MM. Daux, proviseur du lycée de Bastia ;

Calcatoggio, professeur au collège d'Ajaccio ;

Isnard, secrétaire de l'inspection académique de la Corse ;

Mlle Cacciaguerra, directrice de l'école publique d'Ajaccio ;

Mlle Roet, directrice de l'Ecole normale d'Ajaccio.

Nouvelles Universitaires

AGRÉGATION DES LETTRES

M. Jacques Orsatti, avocat, élève libre à la Faculté de Paris, a été déclaré admissible à l'agrégation des lettres.

Toutes nos félicitations.

MANŒUVRES NAVALES

LES MINISTRES A MARSEILLE

MM. Waldeck-Rousseau et de Lanessan, ministre de la marine, sont arrivés ce matin à Marseille, par le rapide de 9 heures.

Ils ont été reçus sur le quai de la gare par un officier d'ordonnance de l'amiralissime, par son chef d'état-major, le commandant Perrin, par le préfet des Bouches-du-Rhône, l'amiral Besson, commandant de la marine à Marseille, et par diverses autorités locales.

De la gare les ministres se sont rendus directement au quai de la Fraternité, d'où ils se sont embarqués à bord du contre-torpilleur *Hallebarde* qui les a amenés à bord du *Bouvet*, où des appartements d'honneur leur ont été aménagés.

En raison de son tirant d'eau, qui dépasse 8 mètres, le vaisseau-amiral n'a pu entrer dans le bassin du Vieux-Port ; il a jeté en face de la grande passe.

Les ministres ont été reçus à bord du *Bouvet* par l'amiralissime Gervais et par une salve de 21 coups de canon.

Le vaisseau-amiral a appareillé aussitôt pour La Ciotat, où il rejoindra l'escadre du nord.

L'amiralissime Gervais

La Médaille militaire a été conférée au vice-amiral Gervais, commandant en chef l'armée navale.

A La Ciotat

Dès l'arrivée des ministres en rade de la Ciotat, l'armée navale a levé l'ancre et s'est dirigée vers les Salins d'Hyères, où des manœuvres navales importantes ont eu lieu cette après-midi.

Tous les éléments offensifs et défensifs y ont pris part.

Les ministres ont assisté également à des espériences curieuses de télégraphie sans fil et de sous-marins.

Les DÉCLARATIONS DE M. PICHON

M. Pichon n'a pu se soustraire aux visites de ses nombreux amis de la presse ; il a dû les recevoir et leur donner des renseignements précis sur la situation en Chine.

Il a affirmé qu'il était inexact que les troupes alliées aient commis des atrocités. A part quelques brutalités partielles dues à l'énervement des troupes ; il n'y a pas eu de pillage organisé ; tous les officiers ont montré une grande délicatesse.

Le colonel Marchand, qui revient avec le général Voyron, dirigeait avec un grand tact la police de Pékin. Les Français et les Allemands ont toujours entretenu de bons rapports ; quelques rixes se sont produites entre Français et Anglais.

Le field-maréchal de Waldersée a eu dans son rôle difficile une action bienfaisante.

Si on ne veut pas que les troubles recommencent, il faudra exercer une très grande surveillance et montrer une très forte énergie.

Les Congrégations religieuses *et le Duc d'Orléans*

Le *Figaro* publie de nouvelles déclarations du duc d'Orléans, qui a dit que les congrégations religieuses servent puissamment à développer l'influence française à l'extérieur, et qu'il serait criminel de les supprimer.

EN ANGLETERRE

Arrivée du général Baden-Powel

Le général Baden-Powel est arrivé hier en Angleterre ; il a déclaré que la guerre sera terminée dans trois ou quatre mois, au plus tôt.

Evénements de Chine

Signature de la paix

On croit que le protocole définitif de la paix sera très probablement signé dans une quinzaine de jours.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Attaque d'un détachement anglais

Une dépêche de lord Kitchener annonce que le détachement colonial qui occupait Bremesdorf, a été attaqué le 14 juillet par des forces boers considérables.

Après un violent combat, il a été obligé d'évacuer la ville et gagna Lemboro, à seize milles de Bremersdof, en perdant un certain nombre d'hommes entre tués, blessés et disparus.

Botha au Cap

Le *Morning Post* annonce que le général Botha a l'intention de se rendre dans la colonie du Cap, pour prendre le commandement des troupes de l'invasion.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Simoni Paul-Augustin. — Zuccarelli Angèle-Anne-Catherine.

DÉCÈS

Fava Pierre, 11 mois, de Bastia.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n° 355, du 21 Juillet 1901.

Nos petites grand'mères : La Jeune fille au XVIIIe siècle (suite) Léo Claretie. — Petits Poèmes à dire : Pour une flamée, François Coppée. — Le reportage pittoresque : Hardine fraîche et sardine à l'huile ! Charles Géniaux. Premier naufrage. Gustave Toudouze. L'Epopée de César : La fête de César, Henri Guerlin — Le Petit manoir (suite), Simone Bouhée. — Ça et là. — Petits échos du mois, Lne. — Le Rachat (suite), Jean Bertheroy.

Illustrations d'après Nèz, Geuzzi, Kisen, Edouard Zier, Lue, Alfred Paris, etc., et des reproductions photographiques.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et suivies récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandarinniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Mandicoli et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Mandicoin, Riparia grand glabre et glaires de Montpellier, le tout de 1er choix et à des Prix modérés.

Bijouterie-Horlogerie *Gravure*

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui télégraphieront 48 heures à l'avance, (bureau de Pietricroce).

La Maison Bux MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir de fin août prochain, elle mettra à la vente :

1. Une partie de pétrole Atlantic extra, venant de Philadelphie au prix de 10 fr. 50 la caisse, hors de la ville, au détail. 12 fr. 50 id. pour la ville à la consommation

Le prix du gros sera à débattre.

Il est bon de relever que la maison garantit la contenance de 37 litres par caisse.

2. A partir de cette date la maison reprendra également la vente au gros et détail des sucres raffinés en pains et réguliers ; Cafés et Farines à des prix très réduits. — De même que des sucres cristallisés Guadaloupe, pour vendange, titrant 98°.

3° Le surplus de sa vente de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

OREZZA

M. Villa, entrepreneur des postes de Folelli-Orezza, à Piedicroce, a l'honneur de prévenir les personnes qui se rendront à Orezza de ne pas prêter foi aux dires intéressés mis en circulation sur l'état de la route de Folelli à Orezza.

Cette dernière route, sans être dans un parfait état de viabilité, offre cependant de nombreux avantages sur celle de Ponte-Leccia, en ce qu'elle est plus courte et très ombragée.

Aussi les voyageurs, entre autres risques, pourraient éviter celui d'une insolation, ou d'une fièvre paludéenne, si au lieu de passer par Ponte-Leccia, ils choisissent la voie de Folelli.

N. B. — On peut retenir les places à Bastia chez M. Bartoli, Hôtel des voyageurs.

AVIS aux acheteurs de pétrole *Atlantic*

M. Simon Damiani a l'honneur d'informer le commerce que le navire *Salvadore* parti de Philadelphie, Etat-Unis de l'Amérique du Nord, le 20 juin 1901, avec 15.000 caisses de pétrole ATLANTIC arrivera fre quinzaine ou tout au moins courant août prochain.

Bastia, le 4 2 juillet 1901.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achèteront les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neof maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasso, HENRI BARBANTI, Nouveau port. Bastia

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux, de 3 à 7 francs* ; compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA
Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Baretti, directeur, Vizzavona.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source
Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve **PIETRI**, propriétaire

De tous les établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza-les-Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux pers nnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après M. le Docteur NTARD, Médecin-Inspecteur des Eaux Minérales
Guérison assurée par
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS !
POUDRE DELARBRE D'AUBUSSON
Guérit : Pousse, Toux, Courbes, Suite Toux.
TUBES, les 3 de 5 KILOS AU GRAND PRIX
Paris Exp. 1900.

A LOUER

prochainement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fontauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.
Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartène du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Cuba, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Pharmacie DEVINCENZI, à Bastia
Dépôt à Bastia, pharmacie TRILLINI, à Ajaccio, pharmacie GUARDONI.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OMPAY

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, Soulagement toujours obtenu
par le SIROP de HENRY MURE

SOLUTION HENRY MURE
Ferrugineuse, Arsenicale, Créosotée
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE d'une efficacité plus prononcée.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'accoutumé Amer, puis se camper « tahn,
Bien dîner, et fumer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CAMBRAI — DUVERGER

Dépositaire pour l'Exposition, M. CANUGLI Fabien, 48, rue de la République, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX
OREZZA-HOTEL
(Grenajola, Villa Mantredi)
Ouvert toute l'année
s'adresser à M. ALFRED PAOLINI, *Restaurateur-Gérant*

L'éloge de Grenajola, dont le séjour est incomparable, n'est plus à faire. Chambres, Cuisine, Cave très soignées. — Parc très ombragé et terrasse dominant la vallée. — Jeux divers pour les enfants et les grandes personnes. — Bibliothèque, Journaux, Musique, Bals, Chapelle.
Omnibus à la Source départementale.
N. B. — Se méfier à l'arrivée des renseignements intéressés de certains pisteurs.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Diamond*, chargera vers le 20 Juillet
id. *Ruby* id 5 Août.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN
La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en huit jours. Il détruit les Pellicules. Il est la SEULE Préparation des Cheveux autorisée. Résultats complets. Toutes hautes récompenses.
Ceux qui ne trouvent pas leur nom dans leur Station de Cures peuvent écrire à EVEREST, 38, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco aux demandes des Prospectus contenant détails et attestations

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1er Poste, 27.

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Por Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes égyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Sefika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1888 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
FOURNIT LOCALEMENT DE JOURNAUX A NE VENDRE SOUS TOUS BULLETS & PERMISSIONNAIRES
LE COURRIER DE LA PRESSE EST LE SEUL JOURNAL QUI PARAISSE PAR JOUR

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador**, Dépositaire : Simon Dumas, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles,
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cargo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

00357

26e ANNÉE — LUNDI, 29, et MARDI 30 JUILLET 1901 — N° 138

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 7 fr. un an, 3 fr. 6 mois, 1 fr. trimestre
Autres Départ. 22 fr. un an, 12 fr. le port en sus.
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Abdon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Lune : Premier quart, le 23 — Pleine, le 30
Fête de demain : Saint Ignace de Loyola.

29 Juillet

L'ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

On sait que le Congrès annuel de l'Association Française pour l'avancement des Sciences a été tenu cette année à Ajaccio, du 8 au 14 septembre, sous la présidence de M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Comme quelques-uns de nos lecteurs pourraient ignorer le but général de l'Association, les moyens dont elle dispose, les résultats qu'elle a obtenus dans un quart de siècle, nous allons donner quelques renseignements sur cette Société.

Idée de l'Association

En 1872, un groupe de savants, parmi lesquels nous citerons Claude Bernard, A. de Quatrefages, Wurtz, unis par l'amour de la patrie qui venait d'être cruellement mutilée, frappés des inconvénients d'une centralisation exagérée, se demandèrent s'il ne serait pas possible d'étendre de Paris à la province dans toutes les villes, dans tous les centres grands ou petit de notre pays, une sorte de vie plus large et de groupement entre les savants de laboratoire, les maîtres de l'enseignement, les industriels qui tirent de leurs recherches tant d'applications pratiques et tous ceux qui, sans être ni savants, ni industriels, s'intéressent aux recherches scientifiques et en reconnaissent l'importance : Du coup s'imposa l'idée d'une association qui s'étendrait sur tout notre pays.

But de l'Association

Quel était le but que l'on se proposait ? Nous allons l'indiquer en quelques lignes.

L'Association Française pour l'Avancement des sciences est ouverte à toute personne qui, à un point de vue quelconque, s'intéresse à la science. Elle exerce son influence par des congrès, réunions annuelles et par des subventions qu'elle distribue.

La session se tient chaque année dans une ville de province ; exceptionnellement elle a eu lieu à Paris en 1878, 1889 et en 1900 à l'occasion des Expositions universelles. Elle comprend de nombreuses séances où les membres viennent présenter leurs travaux et provoquer d'importantes discussions.

Chaque congrès fait naître dans la ville où il se tient une saine agitation scientifique : les Sociétés savantes de la ville et de la région tiennent à honneur d'y présenter les travaux dont elles se sont occupées, elles saisissent cette occasion de terminer des publications en cours et qui languissaient, elles mettent en ordre des collections quelquefois un peu abandonnées, elles préparent des expositions régionales de géologie, de botanique, d'anthropologie. D'autre part, les chercheurs isolés sont incités à reprendre des expériences dont ils se désintéressaient, à pratiquer de nouvelles fouilles, certains qu'ils sont que leurs travaux seront examinés avec intérêt et qu'ils trouveront un aide, un encouragement dans les appréciations des savants distingués qui se rendent au Congrès.

Pendant la durée de la session, des conférences publiques sont faites par des personnalités éminentes qui viennent exposer l'état d'une question d'actualité, qui en montrent l'importance et qui signalent les progrès qui sont encore à faire.

L'Association Française publie chaque année le compte-rendu de la session qui vient d'avoir lieu, compte-rendu qui comprend le résumé de tous les travaux présentés et dans lequel on insère, in-extenso, les mémoires les plus importants avec les figures et planches qui sont nécessaires. On sait combien au moins pour certaines branches de la science, il est difficile de faire publier des travaux spéciaux par les journaux et les revues, et combien cette publication est coûteuse pour les auteurs qui se décident à le faire à leurs frais. Aussi, à ce point de vue, l'Association Française rend des services très réels.

Le Congrès ne comprend pas seulement les habitants de la ville où a lieu la session ; mais de tous les points de la France les membres de l'Association s'y rendent, et l'on peut évaluer à 500, en moyenne, le chiffre des personnes qui se réunissent ainsi, traversant quelquefois la France dans toute son étendue, passant même la Méditerranée lorsque, ce qui s'est produit trois fois déjà, le Congrès a lieu en Algérie et en Tunisie (congrès d'Alger 1880, d'Oran 1888, de Carthage 1896). Ces déplacements sont facilités d'ailleurs par les réductions que, gracieusement, les Compagnies de chemins de fer et la Compagnie transatlantique accordent aux membres de l'Association se rendant à une session.

Pour ces voyageurs, indépendamment de l'intérêt que présentent les séances scientifiques, le Congrès offre un autre attrait. Par les soins d'un comité local, des visites ont été organisées dans les établissements scientifiques ou industriels les plus divers ; des excursions ont été organisées, excursions durant quelquefois un jour, quelquefois trois, et qui permettent de visiter complètement, sans perte de temps et avec une minime dépense, les environs jusqu'à une certaine distance. On voit ainsi, guidés par les hommes les plus compétents, tout ce qui mérite d'appeler l'attention. C'est là un moyen de faire connaître notre beau pays, que nous ignorons, en général, quelque peu.

Les avantages que nous venons de signaler sont très réels ; ce ne sont pas cependant les plus considérables de ceux qu'amène un Congrès. Il nous semble qu'il faut placer en première ligne l'occasion que trouve chaque membre de se rencontrer avec d'autres savants, d'établir des relations qui ne cesseront pas. Combien de fois, en quelques minutes de conversation, l'accord s'est-il établi entre deux hommes qui, ne se connaissant que par des écrits souvent incomplets, se croyaient en opposition d'idées !

Ces relations sont plus importantes encore lorsqu'elles s'établissent avec des savants d'une autre nationalité. Or chaque année l'Association Française reçoit à son Congrès des étrangers, qu'elle a invités à assister à la session. Les noms les plus illustres de l'Europe figurent ainsi sur les listes de l'Association.

L'Association Française exerce également son influence, avons-nous dit, par les subventions qu'elle accorde chaque année ; elle affecte les sommes dont elle dispose à aider à la réalisation d'expériences coûteuses, à contribuer aux frais d'explorations scientifiques de diverses natures, à faciliter la publication d'ouvrages qui, à cause de leur caractère spécial, ne peuvent trouver d'éditeurs.

Différant en cela de la plupart des Académies ou Sociétés, elle ne fait pas de concours, ne distribue pas de prix, ne se prononçant pas sur la valeur relative de travaux divers. Il suffit qu'il s'agisse d'une recherche sérieuse dont elle connaisse le but et les moyens de réalisation pour qu'elle donne son concours aussi largement qu'il lui est possible. Cette manière d'aider aux progrès de la science nous semble être, de beaucoup, la meilleure.

Les sommes distribuées en subventions depuis l'origine atteignent actuellement 400 000 francs.

Cette année, le Conseil de l'Association a décidé d'attribuer pour le Congrès d'Ajaccio quatre bourses de session. Ces bourses ont été données à MM. Abel Bourgery, boursier de licence à Paris ; Castelnau, licencié ès-sciences naturelles à Paris ; Bœuf, professeur à l'Ecole coloniale d'agriculture à Tunis : Mourgues, préparateur à la Faculté des sciences de Montpellier.

Et, dans la séance du 12 mars dernier, le Conseil de l'Association a voté, sur la proposition de la Commission des subventions, la somme de 33 700 francs, répartie entre divers membres qui se livrent à des recherches scientifiques, par fractions de 200 à 300 francs.

Moyens de l'Association

Nous avons indiqué à la fois le but que se proposaient d'atteindre les fondateurs de l'Association et ce qui auquel on est arrivé, car l'espoir des promoteurs de cette œuvre n'a pas été déçu. Indiquons maintenant par quels moyens ont été réalisées ces espérances plus rapidement même qu'on n'aurait osé le penser.

Les ressources de l'Association proviennent des cotisations que payent annuellement les membres et des intérêts du capital qu'elle possède, capital qui s'est accru régulièrement chaque année par un prélèvement important sur les revenus jusqu'au jour où son chiffre élevé a permis de demander et d'obtenir des pouvoirs publics la suppression de l'art. 33 des statuts qui stipulait qu'un prélèvement de 20 p. 100 d'abord, de 10 p. 100 ensuite sur les revenus serait affecté chaque année à l'accroissement du capital.

A sa fondation, l'Association possédait un capital de 100 000 francs ; déclarée d'utilité publique en 1876 elle put recevoir des dons et legs ; son capital s'élevait en 1887 à 500 000 francs, pour atteindre la somme actuelle de plus de 1 300 000 francs.

Organisation de l'Association

Dans les Congrès, les membres de l'Association se répartissent pour l'étude des questions spéciales dans des sections distinctes ressortissant à quatre groupes :

1er groupe : Sciences mathématiques ;

2e groupe : Sciences physiques et chimiques ;

3e groupe : Sciences naturelles ;

4e groupe : Sciences économiques.

Chacun de ces groupes comprend un certain nombre de sections.

En voici l'énumération :

Ier groupe : Sciences mathématiques. — 1. Section de mathématiques, astronomie et géodésie ; 2. Section de mécanique ; Section de navigation ; 4. Section de génie civil et militaire.

2e groupe : Sciences physiques et chimiques. — 5. Section de physique ; 6. Section de chimie ; 7. Section de météorologie et physique du globe.

3e groupe : Sciences naturelles. — 8. Section de géologie et minéralogie ; 9. Section de botanique ; 10. Section de zoologie, anatomie et physiologie ; 11. Section d'anthropologie ; 12. Section de sciences médicales.

---

26 — Feuilleton du Petit Bastiais

LE PARAVENT

par Charles de Bernard

L'Abbesse de Science

II

(Suite)

Choisy jeta autour de lui un regard rapide, avisa le jeune Marconay qui se retournait la moustache à deux pas de là, lui prit le bras, et l'amena en face de la maîtresse de la maison.

— Remercies madame la comtesse, lui dit-il alors d'un ton solennel ; elle vient de vous désigner pour faire la partie de madame la duchesse de Rieux.

Machinalement le jeune homme s'inclina ; mais lorsqu'il releva la tête, sa physionomie offrait une expression d'ébahissement qui arracha à madame d'Agout un éclat de rire difficilement comprimé.

— Allons, venez, dit-elle au jeune malgré lui ; je vais vous présenter à un de vos partners que vous regarderez, j'espère, comme une compensation de la duchesse douairière.

Sans lui laisser le temps de faire une objection, elle se dirigea vers madame de Gardagne, à qui Marconay se vit contraint d'offrir le bras pour passer dans la salle de jeu, ce qu'il fit avec la grâce d'un patient qu'on mène pendre, et après avoir jeté à son ami un regard furibond.

La dugène écartée, restait le dragon maritel.

Sans perdre de temps, Choisy se dirigea vers le chevalier de Malte, qui errait d'un salon à l'autre, d'un air ennuyé.

— Il faut que tu me paies mon dîner d'hier, lui dit-il en l'abordant.

Villarot mit la main à sa poche

— Pour vingt francs, j'aurais mieux dîné au café de Paris, répondit-il en riant ; mais nous n'aurons pas de discussion : quel est ton prix ?

— Une demi-heure de conversation avec M. de Lascourt.

— C'est cher. Que diantre veux-tu que je lui dise, à moins de lui parler du concile de Trente ou de la Pragmatique-sanction.

— Parle-lui du dernier ouvrage de l'abbé de Lamennais, on bien profite de l'occasion pour apprendre l'histoire de ton ordre : il est de première force sur tous les sujets qui ne servent à rien.

— C'est bien, je me devoue ; je n'ai pas oublié les parties de billard que tu as gagnées au gros Daricol dans l'intérêt de sa femme et de moi. Reste là ; avant trois minutes j'aurai enlevé la mari.

Le chevalier de Villarot fit le tour du salon avec une insouciance affectée ; un moment après il se trouva comme par hasard à côté de M. de Lascourt, et l'aborda d'un air gracieux ; le jeune provincial accueillit cette prévenance avec l'empressement d'un homme embarrassé de son maintien au milieu d'un monde dont il n'a pas l'habitude. Un domestique chargé d'un plateau, étant survenu, Villarot tira par le bras son interlocuteur pour laisser passer les rafraîchissements ; puis par une progression insensible, et comme si lui-même eût cédé aux ondulations de la foule il le poussa jusque dans l'embrasure d'une fenêtre où il s'établit de manière à ne lui laisser pour perspective que les rideaux : cette manœuvre achevée, le chevalier chercha son ami du regard, mais il ne l'aperçut plus à la place où il l'avait quitté ; depuis un instant, Choisy était assis à côté de la jeune femme, désormais sans gardien.

III

En voyant le vicomte s'approcher le sourire sur les lèvres, madame de Lascourt éprouva une satisfaction qu'une coquette eût dissimulée, et dans laquelle il entrait peut-être plus de vanité que de sympathie ; un nuage fixé sur son front depuis quelques instants se dissipa comme par enchantement. Laissant à peine à son adorateur de quarante ans le temps d'achever la phrase qu'il lui adressait :

— Vous n'avez donc pas peur de vous compromettre en saluant une femme qu'on ne voit nulle part ? lui dit-elle ; et tandis qu'elle accentuait ces derniers mots comme si elle eût voulu les souligner, ses beaux yeux en complétèrent le sens par un regard vindicatif qui alla transpercer un groupe féminin assis à quelques pas de là.

Choisy suivit du coin de l'œil cette pantomime à la fois dédaigneuse et courroucée ; il devina que la jeune provinciale venait de subir une de ces petites humiliations auxquelles sont journellement exposés les nouveaux venus dans la haute société parisienne ; car pour le dire en passant, l'urbanité française a l'air d'une antiphrase : à mesure que l'aristocratie est bannie des lois, elle se réfugie dans les mœurs, et s'y retranche dans un esprit d'exclusion plus intraitable à chaque nouvelle défaite politique A Paris, ce qu'on appelle le monde se compose d'une enfilade de salons qui se font mutuellement antichambre Passer de l'un à l'autre est une promotion sociale qui est sûre de rencontrer une double opposition : en bas l'envie, en haut le dédain. Appartenant à la province par son père et par son mari, madame de Lascourt se voyait traitée en étrangère dans la société dont quelques relations de sa belle-mère lui avaient ouvert l'accès ; l'admiration des hommes facilement conquise par sa rare beauté, n'avait pas contribué à lui rendre son sexe plus bienveillant. Insaisissante, elle est été tolérée ; remarquable, on la critiquait. En ce moment même le groupe assis près d'elle, et dont chaque membre avait ses raisons particulières pour déclarer la guerre aux jolis visages, lui faisait subir un de ces examens impitoyables qui dépècent une femme comme un botaniste dissèque une fleur, et, après l'avoir dépouillée feuille à feuille, la trouvent, pour conclusion, sans parfum et décolorée.

D'un seul regard, Choisy comprit cet état d'hostilité ; il s'en réjouit, car les gens habiles tirent parti de tout. Au lieu de répondre directement à la question qui lui était adressée, il employa lui-même la forme interrogative.

— Ma prédiction est donc accomplie ? demanda-t-il en souriant.

(A suivre).

le groupe : Sciences économiques. — 13. Section d'agronomie ; 14. Section de géographie ; 15. Section d'économie politique et statistique ; 16. Section de pédagogie et d'enseignement ; 17. Section d'hygiène et médecine publique ; 18. Sous-section d'électricité médicale.

L'Association est administrée par un Conseil dont les membres sont nommés dans les sections et par un bureau comprenant un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

ÉTAT ACTUEL DE L'ASSOCIATION

En 1864 une société avait été fondée dans un but analogue à celui qui a présidé à la création de l'Association française : c'était « l'Association scientifique de Verrier. »

En 1865 cette Société fusionna avec « l'Association française pour l'avancement des Sciences. »

L'Association française pour l'avancement des Sciences, fusionnée avec l'Association scientifique de France, est une Société puissante actuellement, la fusion ayant fait disparaître les inconvénients qui résultaient d'une dualité sans intérêt pour la science. Le nombre de ses membres atteint presque quatre mille sur lesquels on compte 500 membres fondateurs et 700 membres à vie. Son capital dépasse 1.300 000 francs et ses revenus dépassent 100.000 francs ; on conçoit qu'il y a là les indices d'une situation florissante.

L'Association française pour l'avancement des Sciences s'est développée rapidement et ses progrès sont continus : elle a, en peu de temps, acquis une popularité et une grande influence, en restant fidèle à sa devise : « par la Science, pour la Patrie ».

Conseil d'Arrondissement

BASTIA (Terravecchia)

Scrutin de ballottage

Inscrits : 3,579 — Votants : 908

Ont obtenu :

M. Pierre Valery, 920 voix.
Prince Napoléon, 56 —
Bulletins nuls, 32 —

Cardo

Votants : 43.

M. Pierre Valery, 43 voix.

M. Pierre Valory est élu par 863 voix.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 Juillet à 8 h. 1/2

1. Le Cosaque.
2. Symphonie Héroïque, Verdi.
3. Ronde de nuit, Verneuil.
4. Carmen, Bizet.
5. Chants Lointains, Debarle.

Le Chef de Musique, C. Parsanne.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 23 juillet 1901

Place Saint-Nicolas, Rue Miot, Rue du Nouveau-Port, Avenue Carnot, Rue de l'Opéra, Boulevard du Palais, Boulevard Saint-Angelo, Cours des Ormeaux, Place d'Armes, Faubourg Saint-Joseph (intérieur) route Nationale, Place d'Armes, Place de la Citadelle, Cours des Ormeaux, Boulevard St Angelo, Boulevard du Palais, Boulevard Paoli, Rue Miot, Cours Sébastiani. — Rentrée.

Bulletin financier

Paris, le 23 Juillet 1901.

Nous l'avons dit depuis deux jours : une réaction de la Bourse de Paris, cette marché est inévitable. Le 3 0/0 progresse à 100.42 et le 3 1/2 à 101.50.

Nos Rentes sont en de Crédit profitent également de ces dispositions plus favorables. C'est ainsi que l'action du Crédit Foncier National a l'accompte à recevoir d'une manière assez sensible sur nos dernières cotes. Il ne faut pas perdre de vue, en ce qui concerne cette valeur, qu'elle a eu à subir huit de 15 fr. à détacher le 31 Juillet, pour solde du dividende de l'exercice 1900, ce qui la met à un prix particulièrement étrangler, surtout si l'on tient compte du dividende, estimé cependant

de l'Etablissement et des affaires importantes qui s'en préparent.

En Valeurs industrielles, la Mossi 1 se traite à 151 ; la Forges de Vierzon Gerchey est ferme à 415 fr. ; l'action Pérou Nationale vaut 196 fr.

Les Fonds Etrangers sont stationnaires. A part les Chartbourgeois, le marché libre est assez bien tenu. Le Capital Allemand reste à 12 50 ; le Capital Ottoman à 370 et la Banque Nationale à 2.840. Banque Impériale Russe, Paribas et Suez. Azote-Belge 155, Antwerpen 1.125.

Chemins français calmes.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

MM.

Guigon Louis Ernest, proviseur du lycée de Marseille, 24 ans de services.

Comte Léandre-Pierre-Jérôme, ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées, 19 ans de service, titres exceptionnels ; a fait preuve d'une compétence remarquable dans la conception et l'exécution des projets de la ligne maritime et du port de Nantes.

Angeleri, surveillant principal des établissements pénitentiaires coloniaux en retraite, 29 ans de service, 22 campagnes.

Correspondance de Calvi

La Fête Nationale que, grâce à la générosité de MM. Piazza, on a célébrée avec l'éclat accoutumé, a été marquée cette année par une cérémonie émouvante dans sa simplicité.

La section calvaise de la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer procédait à la distribution des insignes à ses membres et leur offrait au bar Benedetti un apéritif d'honneur. La fanfare municipale avait bien voulu prêter son concours à cette fête patriotique et humanitaire.

Au moment où l'on allait choquer les verres et boire à la prospérité de la Société, notre excellent ami, M. Jean Massoni, s'est levé et a prononcé une charmante allocution que nous sommes heureux de reproduire. Après avoir remercié de son invitation M. Colombani, délégué de la Société, M. Massoni s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

S'il est vrai, messieurs, que l'artisan se connaît à l'œuvre, moi qui ai vu votre délégué à l'œuvre, je puis vous assurer que bientôt, demain peut-être, vous serez cinquante, vous serez cent !

Pour atteindre ce résultat, M. Colombani continuera de dépenser sans économie, le meilleur de son temps, toute l'activité dont il est capable, et une parole dont j'ai toujours apprécié l'éloquence persuasive parce que surtout désintéressée.

Sans rompre de grosse caisse il a recruté, en quelques mois, au sein de toutes les classes, quarante nouveaux adhérents à votre superbe et patriotique Société.

C'est au réel prodige si l'on considère que vous êtes tous des travailleurs, vivant uniquement de votre travail, et que c'est sur ce travail que vous prélevez la taxe qui vous permettra de déposer un jour votre outil pour goûter le charme d'une tranquille vieillesse.

Messieurs, je lève mon verre à la prospérité de votre Société, au développement rapide de votre section, souhaitant qu'à l'heure de la retraite vous puissiez répondre tous, avec une belle vigueur : présent !

Vous répondrez aussi : présent ! à l'appel de notre chère France, le jour — lointain souhaitons-le — où son sol sacré viendrait à être menacé.

Gazette Départementale

PERO. — Les exercices du Jubilé viennent d'être prêchés dans la paroisse de Pero-Casevecchie par le R. P. Gaëtan, de l'ordre des Capucins.

Il faut dire à la louange du prédicateur qu'il a obtenu un plein succès par le concours toujours croissant à ses sermons et l'attention complète et universelle qu'il a su toujours exciter et conserver dans son nombreux auditoire dont le seul regret était de voir le sermon s'achever quoiqu'il eut duré ordinairement une bonne heure. Mais rien ne manquait en effet dans cet homme de Dieu pour éclairer l'intelligence et toucher les cœurs de ceux qui voulaient se donner la peine d'aller l'entendre : maintien digne, geste naturel, diction facile, élocution pure et élégante, quoique tellement claire qu'elle fût à la portée de tous ses auditeurs.

Aussi les habitants de Pero comme ceux de toutes les paroisses que cet infatigable missionnaire a déjà évangélisées, ont profité largement de cette mission, dont ils garderont un éternel souvenir accompagné d'un vif désir de ne pas tarder longtemps à le revoir parmi eux, où il est sûr de trouver désormais l'accueil le plus cordial et les plus sympathique. — *Un Fidèle.*

CHRONIQUE DES CORSES

20 juillet 1568. — La République de Gênes, que les victoires de Sampiero inquiétaient, envoie Etienne Doria à la tête de 5.000 hommes Italiens et Allemands.

30 juillet 1794. — Après un siège célèbre et héroïque, Calvi se rend aux Anglais.

A la suite de cette reddition, le général Raphaël Casabianca, qui commandait la place durant le siège, se retira à Toulon.

Si ce général ne put conserver Calvi à la France il pouvait dire : « Tout est perdu hors l'honneur. »

Calvi conserve toujours la trace des boulets anglais.

Nouvelles Militaires

M. Casalta, sous-lieutenant de réserve au régiment du Corse, est mis à la disposition du général commandant le 19e corps d'armée.

— M. Orsini Jules-Marie, adjudant d'infanterie en retraite, est nommé au grade de sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Falaise.

— M. Tristani Tristan sous-lieutenant au 85e régiment territorial d'infanterie, est promu au grade de lieutenant.

— M. Poggi Toussaint-Antoine, sous-lieutenant au 143e régiment territorial d'infanterie, est promu au grade de lieutenant.

CHEZ LES RELIGIEUSES DE CALVI

L'élite de la Balagne et la fleur fine de Calvi se donnaient rendez-vous, jeudi matin, dans une salle du couvent des Religieuses de Saint-Joseph.

Dès 8 heures du matin le lieu de la réunion est comble, et son aspect est ravissant.

Les fraîches toilettes aux couleurs variées, les élégantes parures, tout le frou-frou de l'opulence et du luxe bruit déjà, dans des mouvements fébriles d'impatience, jetant une note profane dans la sainte austérité du lieu...

Les riches coiffures féminines où fleurissent éternellement la rose et le bluet, forment un tout délicieux comme un parterre de fleurs mouvant, d'où s'échappent les parfums subtils des raffinements mondains...

C'est le premier spectacle !... Le plus réel !

Et ce spectacle est beau, capable de donner aux yeux les plus douces illusions, au cœur la sensation fugitive d'un instant heureux... mais aussi de suggérer à l'esprit, frappé par la simplicité austère du voile, de profondes méditations...

* * *

... Tout est prêt. M. Grec, notre bienveillant et sympathique sous-préfet, préside la séance.

Au son argentin d'une clochette, le rideau est levé.

Aussitôt, sur une estrade artistement ornée, apparaît un joyeux essaim de tout petits enfants, gracieux comme leur âge. Dans un parfait accord, ils chantent un duo enfantin, avec leurs voix frêles comme des vagissements, caressantes comme le gazouillis des oiseaux...

En écoutant ces chers petits êtres, on ne peut s'empêcher de penser à l'héroïque patience de leurs maîtresses.

* * *

Le rideau tombe. Pendant que Mlles Renucci et Vesperini exécutent, avec un art parfait, un brillant morceau d'entrée, deux gentilles fillettes distribuent à l'élégante assemblée, le programme détaillé de la Fête.

... Athalie ! Athalie !... murmure-t-on de tous côtés, on va jouer Athalie ! Et une moue sceptique, comme un sourire de pitié, accompagne ce mot...

* * *

... Les décors orientaux d'un vestibule du temple antique apparaissent aux yeux des spectateurs encore isolés dans leurs réminiscences classiques.

Le premier acte commence, et bientôt l'intérêt devient poignant. Les divers personnages suscitent dans nos cœurs des sentiments divers, et éveillent en nous les passions les plus divines, les plus suaves et les plus humaines.

Quoi de plus gracieux et de plus tendre que le rôle d'Eliacin. Cette jeune figure voilée de mystères nous attendrit jusqu'aux larmes, par les malheurs de ses jeunes ans. Athalie est odieuse à cause d'elle-même, de ses crimes, de son impiété. Son aspect nous fait frémir d'indignation, de dégoût... Abner, soldat loyal et fidèle, peut-être sans le savoir, est plutôt sympathique. Josabeth, épouse du Grand Prêtre, est une belle figure, vraie, idéale et attachante surtout par les angoisses qui déchirent son cœur. Mathan, l'apostat, le sacrilège l'infâme, est plus odieux qu'Athalie. Sa plate hypocrisie, son ambition perfide, nous inspirent le plus profond mépris. Joad... c'est le Prêtre. Sa grande figure domine tout. Sa vue nous rassure, elle nous repose des emportements d'Athalie. Sa foi solide est son bouclier puissant où viennent se briser les tentatives criminelles de la sanguinaire Athalie.

Telles sont les passions que ce chef-d'œuvre classique a remuées dans nos cœurs.

* * *

Et maintenant dirons-nous que nos distinguées actrices ont été à la hauteur de leurs rôles ? On ne nous croirait pas si nous osions l'affirmer. Le génie seul peut parfaitement pénétrer le génie.

Nous ne croyons donc pas froisser des amours-propres en disant que Talma et Rachel ont seuls jusqu'ici excellé dans les rôles si délicats de Joad, d'Abner et d'Athalie...

Mais nous ne sommes pas à l'Odéon. Nous sommes dans une salle d'école, et c'est tout simplement une classe bien soignée de déclamation littéraire, que nous avons chaleureusement et sincèrement applaudie.

C'est donc comme élèves que Mlles Renucci, Casanova, Adriani, Lavigne, Vesperini, Dussorre, Massiani et Petriconi ont eu le mérite de se surpasser.

Non, il n'est pas donné au commun de réciter des vers, et des vers de Racine, avec autant d'aisance et d'intelligence.... Elles ont été admirables ... autant qu'ont pu l'être les demoiselles de Saint-Cyr....

* * *

Nous vous avons prodigué nos applaudissements mesdemoiselles, agréez maintenant toutes nos félicitations, tous nos remercîments ; mais, n'oubliez pas qu'une bonne part de ces félicitations revient justement à vos savantes maîtresses de qui vous tenez l'art de si bien dire.

* * *

La scène a disparu. M. le Sous-Préfet, dans un style noble, adresse aux jeunes demoiselles un superbe discours, tout palpitant de patriotisme ; puis Madame la Supérieure commence la lecture de Palmarès. Elle décerne aux lauréats, prix et couronnes.

* * *

La séance est levée. En quittant cet asile de la paix et de la charité chrétiennes je n'ai pu m'empêcher d'avoir un petit souvenir aux réformateurs.

GRAT.

Les Automobiles dans le Cap

La Société des automobiles de la Corse inaugure aujourd'hui son service entre Bastia et Morsiglia.

Le tarif des places est ainsi fixé :

De Bastia : à Erbalunga, 1 fr. ; à Sisco, 1.50 ; à Pietracorbara, 1.80 ; à Porticciolo, 2.40 ; à Santa Severa, 2.70 ; à Moria, 3.30 ; à Macinaggio, 3.70 ; à Rogliano, 4 ; à Ersa, 4.80 ; à Centuri, 5.20 ; à Morsiglia, 5.70

De Morsiglia : à Centuri, 0.30 ; à Ersa, 0.70 ; à Rogliano, 1 ; à Macinaggio, 1.80 ; à Moria, 2.20 ; à Santa Severa, 2.80 ; à Porticciolo, 3.10 ; à Pietracorbara, 3.70 ; à Sisco, 4 ; à Erbalunga, 4.60 ; à Bastia, 5.70.

Les voyageurs ont droit à 10 kilos de bagages ; l'excédent se paiera à raison de 0.20 le kilo et ne peut dépasser 30 kilos.

Le tarif des places entre points intermédiaires est calculé à raison de 10 centimes par kilomètre.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — NÉANT.

MARIAGES. — NÉANT.

DÉCÈS. — NÉANT.

Fabrété Henri-Pierre.

Petite Gazette

Température Atmosphérique du 22 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin, + 22 5 à midi ; 25 6 heures du soir, + 21 4 Baromètre : 27 6, stationnaire, + 21.

Baromètre : 7 heures du matin 761 mm. stationnaire, 763 mm. Midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm. Minimum : 9 h. du matin, calme.

Etat de la mer, 11 h. du soir, id.

Etat du ciel, brouillard, mer calme, très belle.

Ecart des températures, + 0 52, soir, + 0 50

Pression barométrique à 6 heures du matin 763 mm.

Baccalauréat

Ont été admis devant la faculté d'Aix : au baccalauréat classique 1re partie, MM. Adonsi, assez bien ; Paoli ; 2e partie, M. Colonna d'Istria ; Enseignement moderne, 1re partie, M. Vitelloni.

* * *

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, commandant Lacotte, est arrivé de Marseille avec 107 passagers et 237 tonnes et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Palestina*, capitaine Cogliolo, est arrivé de Porto-Torres avec 4 passagers et est reparti pour Livourne avec 25 passagers et 67 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Rollandi, est parti pour Marseille avec passagers et marchandises.

* * *

Demande d'emploi

Une jeune dame demande emploi. S'adresser au bureau du journal.

* * *

A louer

à Pozzo-Brando, un étage, pour la saison d'été, composé de 5 pièces, meublé, situé sur la grande route.

S'adresser chez M. Eugène Angeli, place Saint-Nicolas.

AVIS

La direction de la Société française des automobiles en Corse a l'honneur d'informer le public qu'un service régulier entre Morsiglia et Bastia commencera aujourd'hui, lundi 29 juillet.

Les heures des départs sont fixées de la façon suivante :

Tous les jours à 6 heures du matin, départ de MORSIGLIA pour BASTIA, et à 2 heures de l'après-midi départ de BASTIA pour MORSIGLIA.

Pour tous autres renseignements s'adresser au bureau des départs, 25 rue de l'Opéra.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait au dépôt des machines Hélvétia Bd Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Achats pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, tâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans contexte les plus solides et les plus perfectionnées.

OREZZA

M. Villa, entrepreneur des postes de Folelli-Orezza, à Piedicroce, a l'honneur de prévenir les personnes qui se rendront à Orezza de ne pas prêter foi aux dires intéressés mis en circulation sur l'état de la route de Folelli à Orezza.

Cette dernière route, sans être dans un parfait état de viabilité, offre cependant de nombreux avantages sur celle de Ponte-Leccia, en ce qu'elle est plus courte et très ombragée.

Aussi les voyageurs, entre autres risques, pourraient éviter celui d'une insolation, ou d'une fièvre paludéenne, si au lieu de passer par Ponte-Leccia, ils choisissaient la voie de Folelli.

N. B. — On peut retenir les places à Bastia chez M. Bartoli, Hôtel des voyageurs.

DEMANDEZ PARTOUT
Le chocolat extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia : rue St-Prospre, 2.

BOURSE DE PARIS

	27 juillet	29 juillet
Amort 3 p. 0/0 ancien	100.70	100.75
— 3 p. 0/0 nouveau	99 50	99.50
— 3 p. 0/0	99 95	100 07

Dépêches Télégraphiques pour le Numéro de Nuit

Manœuvres Navales

Attaque d'Ajaccio

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Ajaccio, 28 juillet, 7 h. 30 s.

Aujourd'hui, l'armée navale placée sous le commandement de l'amiralissime Gervais, a attaqué la ville d'Ajaccio, qui était défendue par les batteries de la rade, par les torpilleurs de la défense mobile et par la garnison de la place.

L'attaque a commencé à deux heures de l'après-midi.

Un feu très nourri est échangé entre les bâtiments des escadres, au nombre de 42, et les batteries de côtes, dont le tir concentrique aurait produit, dans la pratique, un effet des plus sérieux.

Lorsque l'amiralissime a supposé que les feux des batteries de la Chapelle des Grecs et de Porticcio étaient éteints, il a donné l'ordre aux commandants des deux escadres de bombarder la batterie d'Aspretto. Cette position est, en outre, attaquée vers 4 heures du soir, par une compagnie de débarquement.

Les défenseurs de cette batterie résistent d'une manière remarquable, pendant que deux compagnies d'infanterie marchent sur Aspretto, pour prendre à revers les assaillants.

A 4 heures et demie cette intéressante manœuvre prenait fin à la complète satisfaction de tous.

En résumé, excellente journée, non seulement pour les escadres, mais surtout pour ceux qui sont chargés de la défense de la Corse.

On a pu constater, en effet, que nos artilleurs, aidés par nos fantassins, se sont acquittés admirablement de la noble mission qui leur avait été confiée.

Ajoutons aussi que les douaniers ont assuré d'une manière remarquable la surveillance du littoral, et que la Défense mobile de la Corse a montré des qualités manœuvrières qui ont été très appréciées.

Nous sommes persuadés qu'il résultera de ces intéressantes manœuvres un profit sérieux pour la défense du port d'Ajaccio et de la Corse entière.

* * *

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, assistait à ces manœuvres ; il était accompagné de M. le commandant Bloch, chef d'état-major du Gouvernement de la Corse.

Félicitations

A la suite des manœuvres, le ministre de la marine a adressé une lettre à l'amiral Gervais pour le féliciter de la manière dont ces manœuvres avaient été conduites.

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés officiers de l'Instruction publique :

M. Castucci, professeur de rhétorique au lycée de Toulon.

M. Colonna, professeur au collège de Vitry.

* * *

Sont nommés Officiers d'académie :

MM.

Augerly, commis d'économat au lycée de Bastia ;

Caitucoli, professeur de mathématiques au collège de Corte ;

Casanova, maître élémentaire au lycée de Bastia ;

Garros, professeur de lettres au collège Forcb, d'Ajaccio ;

Henry, professeur de mathématiques au collège d'Ajaccio ;

Faure, inspecteur de l'enseignement primaire, à Bastia ;

Patacchini, instituteur public, à Appietto ;

Casanova, commis d'économat au lycée Michelet ;

Fornelli, commis d'économat au lycée de Marseille ;

Rocca, professeur de gymnastique au lycée de Montpellier ;

Mme Cosimi, professeur au collège d'Alais.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Mayenne

Les électeurs de la 2e circonscription de Laval avaient à élire un député, en remplacement de M. Heuzey, décédé.

M. Pierre Heuzey, républicain, cousin de l'ancien député, a été élu par 5.400 voix, contre M. Gauthier de Vaucenay, conservateur, qui en a obtenu 4.691.

Aux élections générales de 1898, M. Louis Heuzey avait été élu par 5.745 voix, contre 5.300 données à M. Gaumard, député sortant, conservateur.

Elections Départementales

Sur 93 élections qui ont eu lieu hier, il y a 22 républicains élus, 30 radicaux, 13 radicaux socialistes, 11 socialistes, 7 conservateurs, 3 nationalistes, et 1 ralliè.

LE PRINCE D'ORLÉANS

Les dernières dépêches de M. Crucien Luigi au duc de Chartres sont très rassurantes. Les médecins sont unanimes à reconnaître que l'état du prince Henri n'inspire plus de craintes sérieuses et que l'amélioration suit une marche progressive.

L'Impératrice Eugénie

L'état de santé de l'impératrice Eugénie donne de sérieuses inquiétudes à son entourage. Elle parle avec de grandes difficultés, et le moindre mouvement lui cause des douleurs atroces.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le chef de bataillon Freystatter, de l'infanterie coloniale, en garnison à Rochefort, vient de demander la liquidation de sa pension de retraite.

M. Freystatter a fait partie du premier conseil de guerre qui a jugé Dreyfus.

Le duc d'Orléans à Bruxelles

Le duc d'Orléans a annoncé son arrivée à Bruxelles, pour la fin du mois prochain.

MM. Buffet et le comte de Lur Saluces ont été invités par le gouvernement belge à prévenir toute manifestation qui pourrait provoquer des observations de la part du gouvernement français.

DÉPART DE RANAVALO

de Marseille :

La reine Ranavalo s'est embarquée dans l'après-midi pour Alger. Elle ne pouvait s'empêcher de manifester ses regrets de quitter le continent français.

Congrès Scolaire

Le ministre de l'instruction publique a présidé le congrès de la mutualité scolaire au Raincy.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Leygues a déclaré que le gouvernement de la République est avant tout un gouvernement de paix et de tolérance, qui entend laisser aux ministres des cultes la plus grande latitude pour le bien de leurs paroissiens.

Eglise saccagée

L'église de Béhobie, près d'Hendaye, a été trouvée hier matin ouverte et saccagée.

On a démoli le maître autel et emporté les vases sacrés.

On croit que ce crime a été commis par des mendiants espagnols si nombreux sur la frontière.

Départ de M. Doumer

M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, s'est embarqué hier soir, à 4 heures, à Marseille, sur le paquebot *Indus*, des Messageries maritimes.

M. Doumer, qui va rejoindre son poste, est accompagné de Mme Doumer, de trois de ses enfants, du commandant Genie, son officier d'ordonnance, de ses secrétaires et de ses domestiques.

Une manifestation en l'honneur de M. Doumer s'est produite, au moment du départ du paquebot.

Les Morts du Jour

Le général Begin

Le général de division Begin, de l'infanterie coloniale, est décédé dimanche aux environs de Saint-Brieuc.

Paul Alexis

On annonce également la mort du romancier Paul Alexis.

LES ITALIENS

La santé de M. Crispi

Les derniers télégrammes de Naples donnent des nouvelles peu rassurantes sur l'état de l'homme d'état italien.

La faiblesse du cœur augmente de plus en plus, d'après le bulletin publié ce soir du professeur Cappozzi.

EN ANGLETERRE

Le général Kitchener

Les journaux anglais annoncent que le général Kitchener reprendra, en automne prochain, le commandement en chef de l'armée des Indes.

Lord Kitchener serait remplacé dans l'Afrique du Sud par le général Baden-Baden.

Evénements de Chine

Un Nouveau Ministère

Un édit impérial nomme le nouveau ministère des affaires étrangères appelé à remplacer l'ancien Tsong-li-Yamen.

C'est le prince Ching qui est placé à la tête de ce ministère, et ce choix prouve que l'Empereur est décidé à appliquer les réformes réclamées par les puissances.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La continuation de la guerre

On télégraphie de Bruxelles :

Dans un conseil tenu sous la présidence de M. Nesselis, il a été décidé que les Boers devaient continuer les hostilités.

Un ordre de Brodrick

de Londres :

Défense a été faite par M. Brodrick aux agences de communiquer au *Daily Mail* les dépêches officielles sur la guerre sud-africaine, ainsi que les listes des pertes anglaises.

Station d'Eté en Corse

GRAND HOTEL DE VIZZAVONA

Altitude 1.100 mètres

SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER entre Bastia et Ajaccio

Ce magnifique hôtel, ouvert depuis le 1er juin, est déjà presque tout occupé. Le Directeur a eu soin d'engager l'ancien chef, Eugène Sicard, dont la réputation n'est plus à faire.

Par son excellente cuisine, sa situation incomparable, le confort, l'air pur que l'on respire, les grands bois qui l'entourent, cette station d'été est une des meilleures de la Corse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Bartoli, directeur, Vizzavona.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale ... CH. FAY

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

Le plus rapproché de la Source

Ouvert du 15 Juin au 15 Octobre

Veuve PIETRI, propriétaire

Dotée des établissements d'Orezza, l'hôtel de la Paix est le seul recommandé par les membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. » Aussi c'est à l'hôtel de la Paix que descendent les voyageurs soucieux d'un bon confort.

Dans cet établissement, situé au centre d'un parc splendide, rien n'a été négligé pour rendre le séjour agréable aux habitués de la station d'Orezza des-Eaux ; et c'est principalement au Grand Hôtel de la Paix, que l'on trouve tous les amusements, en usage dans les grands hôtels.

Des excursions y sont organisées pour des altitudes de plus de 2.000 mètres.

Le personnel de l'établissement a été choisi dans un des grands hôtels de la Côte d'azur.

De fortes réductions de prix seront faites aux familles et aux personnes faisant un long séjour.

N. B. — Mme Pietri est heureuse de faire connaître aux pers nnes qui se rendront à Orezza, que, sur l'initiative de la municipalité de Stazzona, la route, entre cette localité et la source départementale, sera arrosée tous les jours.

AVIS
aux acheteurs de pétrole *Atlantie*

M. Simon Dantaz a l'honneur d'informer le commerce que le navire *Salvadore* parti de Philadelphie, Etat-Unis de l'Amérique du Nord, le 20 juin 1901, avec 15.000 caisses de pétrole ATLANTIC arrivera ire quinzaine ou tout au moins courant août prochain.

Bastia, le 2 juillet 1901.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barbanti, et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bartia.

Grand Entrepôt de Son et Remoulage. Henri Barbanti, Nouveau port, Bastia.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour procurer le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celle pour une personne, de 2 à 4 francs, celle pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI.

OREZZA-HOTEL

Granajola, Villa Manfredi

Transport gratuit en tramway de la gare de Folelli à Granajola des voyageurs qui débarqueront 48 heures à l'avance, (bureau de Piedicroce).

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital: 10 millions de francs.

Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES et SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

1f 60 la Boîte de 5 Cigares ou le Papier.

Demeure partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador.* Dépositaire: Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

***Le meilleur des cigares à 10 centimes est contredit le* CIGARE MATTEI**

Le demander dans tous les débits.

A LOUER

au 3me étage de la maison Gaudiu, 17, Place Saint-Nicolas, onze pièces, cave et mansarde plafonnée.

S'adresser à M. Gaudin, maire.

Sérieuse Situation

tr. indépendante offerte à hommes, dames et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi, s. connaiss. spéc., rapp. de 3 à 6 fr. p. j., suivant production. Ecr. à M. JOUBERT, dr de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 23, rue Caulaincourt, Paris, XVIIIe Timbre p. rép.

Un très grand nombre de personnes ont constaté pour elles-mêmes et la conservent pour l'usage des leurs

PILULES DÉPURATIVES

du Docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements. Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

4 fr. la boîte avec la RÈGLE DE LA SANTÉ dans toutes les pharmacies

Exiger la petite boîte ronde métal argent à

E. Prod'homme, rue Saint-Denis, 19

PARIS

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1888 A. GALLOIS, Rédacteur

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

LE COURRIER DE LA PRESSE 50 FRANCS pour 1000

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Pour LONDRES.

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 5 Août.

Pour fret s'adresser à Arthur G. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS pour combattre

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Admirable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR HUGO, LYON

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et **Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante:

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui: ce VIN

au détail: **Trois Sous** le litre

en gros: **14** francs en fûts de 5 à 600 litres

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements le « Vin du Cap-Corse au Quinquina » de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — votre produit similaire.

AVIS

M. Brusciani a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout en sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Et comme complément, l'un fume un bon cigare, Un vrai: Le Mattei: digne de la tiare.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fantauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD

Dentiste anglaise

1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage:

à Corte, du 1er au 6 août.

à Calvi, du 7 au 11 août.

à Sartene du 1er au 6 septembre.

Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Librairie FELIX ALCAN, boul. Saint-Germain, Paris, 6e

BIBLIOTHÈQUE UTILE

334 VOLUMES — Chaque vol. broché, 60 cent. I. D.

DERNIERS VOLUMES PARUS

DUBOIS et RAFFRAY. — Les requins de l'Algérie et la Pêche (illustré).

VALLERY. — Petite chimie de l'agriculteur (avec gravures).

L. DUMONT. — Les vins de France (avec gravures).

L. BERGER. — La pratique des vins (avec gravures).

L. DUMONT. — Le vinaigre et la fabrication (avec gravures).

MORAZÉ. — L'alimentation pratique en France.

L. DUMONT. — Les vins gravés (avec gravures).

MORAZÉ. — Les vins de liqueur (avec gravures).

A. BERGET. — La viticulture nouvelle (illustré).

(Envoi franco contre mandat-poste ou timbres-poste)

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARDON OUVERGER CAMBRAI

Dépôt pour l'Exportation, M. CANUGGI Fernand, 18, rue de la République, Marseille.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ORDRES ET OFFRES Bien les Établissements

L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR

L'Exquis Cigare Mattei Le meilleur à dix centimes

Qui les fumera, les fumera toujours

26e ANNÉE — MERCREDI 31 JUILLET 1901 — 00359 — N° 175

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 12 fr. 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays 22 » 6 » 12 » | Autres Départ. le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Ignace de Loyola.

SOLEIL: (heure officielle)

Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m.

LUNE: Premier quart, le 23 — Pleine, le 30

FÊTE DE DEMAIN: S. St Pierre aux Liens.

30 Juillet

Distribution des Prix

AUX ELÈVES DU LYCÉE

La distribution des prix aux élèves du lycée a eu lieu à 8 heures du matin, dans la vaste cour de l'établissement, décorée et pavoisée avec énormément de goût.

L'arrivée du cortège officiel est saluée par les sons de la *Marseillaise* exécutée par la musique du 163e.

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, présidant la solennité par délégation de M. le Ministre de l'Instruction publique, est assisté de M. le Proviseur et de M. le Censeur.

Sur l'estrade prennent place les membres du Conseil d'administration, plusieurs magistrats, de nombreux officiers des états-majors et de la garnison, les membres du bureau de l'Association des anciens élèves, les fonctionnaires et les professeurs du lycée.

M. le Président donne la parole à M. Da Costa, professeur de philosophie, chargé de prononcer le discours d'usage.

M. le professeur Da Costa a parlé des progrès économiques réalisés en Allemagne par la direction donnée à la jeunesse, et par l'effort commun en vue de porter au dehors l'activité commerciale et industrielle.

Le distingué professeur a basé ses conseils sur ce qu'il avait observé lui-même dans un voyage dans ce pays que nous ne connaissons pas assez; M. Da Costa n'a soulevé qu'un coin du voile qui nous empêche de le voir, mais il l'a fait avec une méthode qui ne peut avoir manqué d'impressionner son auditoire dont l'intérêt s'est manifesté par des applaudissements répétés.

Nous reproduisons ailleurs nos lecteurs à la revue littéraire passionnée de ce discours qu'ils trouveront plus loin. Il a été très apprécié au point de vue de la forme comme au point de vue de la doctrine.

M. le Général Gouverneur a prononcé ensuite une allocution, vibrante de patriotisme. Il a parlé des gloires militaires de la Corse et rappelé à l'assistance les noms de ceux de nos compatriotes qui se sont distingués sur les champs de bataille et qui sont morts pour la Patrie, notamment en 1870.

Bien que l'horizon semble calme, une nation qui veut assurer son autonomie a besoin d'être toujours prête pour les grandes actions. Souvenez vous, s'est écrié le général Michel.

En terminant, M. le Général Gouverneur a fait allusion à la haute distinction que vient de recevoir M. le proviseur Daux, distinction qui récompense si justement ses infatigables efforts pour le développement et la prospérité de notre lycée.

Ces paroles ont été soulignées par les applaudissements de toute l'assistance.

∴

M. Nivaggioli, professeur de sixième, donne lecture du Palmarès.

Les Prix d'Honneur

Le prix de l'Association des anciens élèves du lycée a été décerné à M. Peraldi Jules, élève de philosophie.

Ont obtenu les prix d'honneur:

Mathématiques élémentaires: Mathématiques, Franceschini Joseph, de Corbara.

Philosophie: Dissertation française, Peraldi Jules.

Rhétorique: Discours français, Mattei Fernand, de Bastia.

Seconde moderne: Composition française, Graziani Dominique, de Campile.

Le Palmarès

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations. (L'élève qui a remporté le prix d'excellence est inscrit le premier).

Cours de Saint-Cyr. — Limperani Mathieu, 6 nominations; Panciolelli Paul, Andrei Dominique.

Mathématiques élémentaires. — Franceschini Joseph, 4; Mattei Charles, 5; Grassi François, 3.

Division de navale — Giacomoni Emile.

Philosophie. — Peraldi Jules, 10; Galletti Charles, 3; Lucca Jean-Baptiste, 3; Stefani Joseph.

Première-Lettres. — Costa Louis, 7; Greco Philippe, 3; Simongiovanni Toussaint.

Rhétorique. — Luccioni Napoléon, 9; Mattei Fernand, 4; Santelli François, 7; Vecchini Jean, 8.

Seconde moderne. — Graziani Dominique, 9; Angeli Louis, 7; Agostini Dominique, 5; Giorgi Georges, 9; Benelli Louis, 9; Carsalis Eugène, 7; Mattei Paul-Louis; Santelli Dominique, 6.

Seconde classique. — Agostini Pierre, 9; Seatelli Charles; Virgilli Pierre, 5; Giudicelli Félicien, 8; Santarelli Jacques, 6; Abbatucci Charles, 4; Malaspina André, 9.

Troisième classique. — Crucioni Franklin, 13; Bourgoin Charles, 11; Guerrieri Paul, 9; Morelli Antoine, 7; Albertini Jean-Baptiste, 7; Sabiani François, 5; Peroni Paul, 9; Coreu Paul, 6.

Troisième moderne. — Grisoli Ernest, 9; Carre Jean, 6; Crescinoci Pierre-Noël, 7; Beroni Ange, 7; Banlelli Xavier, 9; Casamatta Pierre, 5; Puccinelli Dominique, 4; Bernardi Pierre, 4; Morli Auguste, 4.

Quatrième classique. — Rouucci Jean-Dominique, 8; Mattei Charles, 8; Morsuccini François, 8; Arborati Albert, 8; Pitti Ferrandi Antoine, 3; Antoni Camille, 6; Bernardini Antoine, 3; Sabiani Joseph, 5; Orlanducci Jean-Baptiste, 4.

Cinquième classique. — Mattei Henri, 13; Chiappini Edgard, 11; Cornu Auguste, 7; Faure André, 4; Puccio Joseph, 6; Romani Barthélemy, 6; Antoni Maurice, 4; Calendini Louis, 5; Mannoni Joseph, 4.

Sixième classique. — Nicolai Jules, 7; Santelli César, 8; Palinacci Albert, 8; Puccio Pierre, 3; Guittou Thomas, 4; Muselli Paul, 6; Mariotti Gabriel, 3; Stefani Jacques, 4.

Quatrième moderne. — Dominici Innocent, 15; Altieri Eugène, 11; Perotti Antoine, 5; Tardi Charles, 8; Braccini Toussaint, 5; Perotti Régis, 4; Ricci Etienne, 4; Giorgi François, 4; Johin Paul, 3; Albertini Joseph, 4.

Cinquième A. — Alfonsi Antoine, 6; Albertini Joseph, 8; Bodani Modeste, 10; Colombani Pierre, 6; Santini François, 5; Teilliet Gaston, 3; Angeli Jean Charles, 5.

Cinquième B. — Ciavaldini François, 10; Casale Pie, 10; Filippi André, 4; Biancardini Michel, 5; Vincentelli François, 3; Maestracci Jacques, 7; Retali Alfred, 3.

Sixième A. — Marinacce Dominique, 12; Poggi Louis, 12; Angeli Jules-Pierre, 10; Antoniotti Antoine, 8; Santandrea Noël, 8; Bartolomei Ingace, 5; Franceschi Joseph, 6; Masoni Eugène, 6.

Sixième B. — Padovani Albert, 3; Luciardi Charles, Ristorcelli Paul, Ersa Jean, Colonna Jean, Vinciguerra Philippe, Vincentelli Guillaume, Ventura Louis.

Septième A. — Veschi Sauveur, 8; Lota François, 6; Vallecalle Jérôme, 8; Peraldi Toussaint, 3; Cantarelli Louis, 6.

Septième B — Camugli Sébastien, 8; Chipponi Gustave, 8; Bernardi Mathieu, 8; Pomponi Henri, 7; Bernardini Napoléon, 4; Novella Renaud, 7; Bitterlet André, 6; Rasmussen Antoine, 5; Bartoli Dominique, 5; Peraldi Toussaint, 4.

Huitième. — Giacomoni Louis, 10; Franceschi Antoine, de Petriconi Philippe, 4; Bonelli Alexandre, 4; Damas Julien, 4; Campana Louis, 4; Ponzevera François, 6; Romani Bonaventure, Vallecalle François, 3; Andreani Charles, 3; Tortoni Jean, 3; Giuliani Pierre-Mathieu, 3; Giammattei Joseph, 3.

Classe préparatoire — Mannoni Vincent, 7; Ghio Pascal, 7; Compocasso Raphaël, 5; Clémenceau Georges, 6; Giordani François, 6; Strina Georges, 5; Palazzi Charles, 6; Scampucci Victor, 5; Lucciardi Jacques, 4; Mattei Edouard, 6; Amoni René, 4; Lota Edmond, 5; Fagginelli François, 4.

Classe primaire. — Giacomoni Jean, 7; Mattei Noël, 6; Gouttes Charles, 8; Seidler Noël, 6; Bourgeois Joseph, 8; Vittini Paul, 4; Campana Laurent, 6; Albitreccia Antoine, 5; Vittori Jules, 4.

Classe enfantine A. — 1re section. — Fiorelli François, 9; Vittini François, 8; Poggi Jacques, 5; de Sade Jacques, 7; Lorenzi Maurice, 7; Cagnazzoli Guillaume, 6; Quilio Etienne, 6.

2e section. — Mattei César, 9; Boucchaccourt Jean, 8; Cioni François, 7; Marchi Lucien; Lanata Augustin, 5; Farinole Vincent; Prosperi Antoine, 3.

Classe enfantine B. — 1re section. — Gandolfi Paul, 10; Campana Dominique, 6; Emmanuelli Jean-Baptiste, 4; Arrighi Antoine, 5; Bianchi César, 5; Mattei César, 4; Poggi Dominique, 5.

2e section. — Pensa Léon, 4; Giannardi Charles, 4; Santelli Félix; Guitton Georges, 5; Nicolai Antoine, 5; Giambrucci Dominique, 4; Bonaccorsi Jean, 3.

DISCOURS DE M. DA COSTA

Chers Elèves,

A une époque, déjà lointaine, où les distributions solennelles des prix et les discours qui les accompagnent étaient encore inconnus — car ce temps merveilleux a existé — un grand poète latin remarquait déjà que toutes les joies humaines sont entachées de douleur. *Medio de fonte leporum ... surgit amari aliquid...* Vous connaissez, n'est-ce pas, ces profondes et trop véridiques paroles de Lucrèce? Excusez-moi si je suis aujourd'hui spécialement chargé de vous en faire éprouver l'éternelle actualité. Je pourrais dire, pour ma défense, que mon intention était pure... J'aurais désiré personnellement vous éviter cette épreuve. Mais puisqu'il faut l'accepter, et puisqu'une note grave doit venir aujourd'hui, selon l'usage, troubler votre joie, hausseurs, d'un commun effort, nos âmes à la hauteur de cette tradition respectable, et parlons pour la dernière fois, ensemble, de choses sérieuses, puisqu'aussi bien la vie vous attend, que vous trouverez partout mêlée de joie et de peine.

Car c'est à ceux qui vont nous quitter pour toujours que j'adresse surtout ces quelques conseils d'ami — je pourrais presque dire de camarade — et c'est avec eux que je voudrais causer de cette vie qu'ils vont apprendre à connaître, autrement que par les livres et par les sorties du dimanche. J'ai cru m'apercevoir, mes chers amis, que votre imagination vous la représentait, en général, sous des couleurs brillantes. Comment pourrait-il en être autrement, dans un pays de soleil presque éternel, où les séductions d'une nature privilégiée invitent doucement le plus laborieux à cette poétique façon de comprendre l'existence, que des esprits chagrins appellent paresse, mais que vous connaissez sous le nom de *far niente*, un mot dont la musique possède à elle seule, ch charme d'attraction irrésistible? Vous êtes donc disposés naturellement à considérer les choses sous leur aspect facile et heureux, et c'est à peine si les terreurs salutaires du baccalauréat sont venues jeter une note discordante dans cette conception harmonieuse et simple de l'existence. Hélas, mes chers amis, vous n'allez pas tarder à vous apercevoir qu'ici comme ailleurs, l'imagination est maîtresse d'erreur et de fausseté. Un rude engrenage social va vous prendre. Plus d'un d'entre vous sera sans doute exposé à payer cher, dès ses débuts dans la vie, l'apprentissage de sa liberté, et cela, par ignorance des obligations que la lutte moderne vous impose. Voulez-vous, qu'en guise d'adieu, nous examinions rapidement les conditions de cette lutte au contact d'un peuple qui la mène de nos jours avec le plus de vigueur et le plus de succès, et que nous tâchions d'utiliser cette leçon d'histoire sociale pour en tirer l'enseignement qu'elle comporte?

---

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

L'ABBÉ DE SCIENCE

III

(Suite)

— Quelle prédiction? reprit madame de Luscourt avec un étonnement peut être affecté.

— Voilà une question humiliante pour moi, car elle me prouve combien peu d'attention vous accordez à mes paroles. Ne vous ai-je pas dit, à votre arrivée à Paris, qu'il vous fallait renoncer à plaire aux autres femmes?

— Cela est vrai; je ne vous comprends pas alors, et maintenant encore j'hésite à vous croire. Comment admettre que je puisse inspirer des antipathies sans motif, moi qui apporte dans le monde une bienveillance universelle? Que peuvent me reprocher ces dames que je ne connais pas, et qui ont l'air de s'occuper de moi plus que je ne le mérite assurément?

— Bien des crimes dont vous ne vous doutez peut-être pas, répondit le vicomte avec finesse. Comment, par exemple, pourriez-vous plaire à madame de la Chesnaie, qui passait hier pour avoir les plus beaux yeux du monde?

— Ai-je médit de ses yeux? Je les admire, au contraire, et je n'en vois pas ici qui puissent leur être comparés.

— Mais cette comparaison, qui nécessairement vous échappe, tout le monde la fait, et voilà ce qui ne vous sera jamais pardonné.

Quelque entortillé que fût ce compliment, madame de Luscourt le trouva trop direct.

— Je crois plutôt, dit-elle, que ce sont mes diamants gothiques et ma pauvre robe de velours qui m'attirent l'attention dont je me vois l'objet. Je suis donc bien ridicule?

— Vous mettriez à la mode le ridicule même, répondit M. de Choisy avec la galanterie importunable et un peu fade qu'x-dopteut les amoureux sur le retour; mais puisque vous faites un appel à ma franchise, pourquoi, dans des questions aussi graves que celles de la toilette, ne consulteriez-vous pas votre goût à l'exclusion de tout autre?

— Que voulez-vous! repartit la jeune femme; ma robe est un cadeau de M. de Luscourt, mes diamants m'ont été donnés par ma belle-mère; ce sont, pour moi, des choses sacrées, dussé-je, en les portant, avoir l'air d'une bourgeoise de la rue Saint-Denis.

A cette confidence, empreinte d'une ironie involontaire, le vicomte inclina la tête en affectant une vénération que démentait sa physionomie railleuse.

— Je me tais, dit-il, car je comprends que le goût de M. de Luscourt soit, pour vous, une loi. Mais permettez-moi d'insister sur un autre grief que le monde a contre vous et dont, plus que personne, j'éprouverais besoin de vous parler. Pourquoi donner raison à vos ennemies, en n'allant, pour ainsi dire, nulle part? Avant-hier j'espérais vous voir chez madame de Laurencin.

— Mon mari était souffrant, interrompit madame de Luscourt d'un ton bref.

— Mais demain, vous viendrez chez madame d'Albenay, n'est-il pas vrai?

— Demain, ma belle-mère aura la migraine, c'est son jour, répondit la jeune femme avec un sourire forcé.

— Quel ennui! dit le confident d'un air pénétré; lundi, du moins, n'irez-vous pas à l'Opéra? On joues "« les Huguenots », et j'aurai la loge que vous avez désirée.

Madame de Luscourt hésita un instant avant de répondre.

— Je suis désolée de la peine que vous avez prise, dit elle enfin, son sans un certain embarras; j'espère que vous me pardonnerez de ne pas en profiter. Pour des raisons de piété dignes de tout mon respect, M. de Luscourt refuse d'aller au spectacle et, quoiqu'il me laisse libre, il me paraîtrait peu convenable de me montrer moins rigide pour moi qu'il ne l'est pour lui-même. Je vous jure, continua-t-elle en essayant de sourire, que c'est là une tentation si puissante! mais quel mérite aurais-je si je renonçais à ce plaisir sans regrets?

— M. de Luscourt ne paraît peu disposé à admettre la maxime qui veut que le mari règne et ne gouverne pas, reprit le vicomte d'un ton persifleur; son administration vigilante s'étend aux moindres détails; il vous a déjà interdit la valse et les romans, aujourd'hui c'est le théâtre qu'il proscrit, demain ce sera la danse, après-demain l'équitation; je suis fort surpris qu'il tolère aussi longtemps la broderie; et le piano mais patience, leur tour viendra.

D'autres appelleraient cela tyrannie; j'y vois, moi, un système de gouvernement fort logique et surtout mis en pratique avec une persévérance merveilleuse. Oui, M. de Luscourt a conquis, je ne vous dirai point mon affection, vous ne me croiriez pas, mais ma considération. C'est un profond politique sous un aspect débonnaire. S'il avait prétendu vous imposer d'un seul coup toutes ses volontés, peut-être eût-il éprouvé quelque résistance; préparant cela, il a procédé par gradations si bien calculées, que l'obéissance passive est dès à présent, de votre part, un fait accompli. Ce résultat est d'autant plus admirable, qu'à vous voir tous deux, on croirait au pouvoir d'une reine beaucoup plus qu'au despotisme d'un roi.

Madame de Luscourt écouta cette tirade satirique avec un demi-sourire dans lequel se trahissait une sorte de complicité; mais bientôt elle reprit la gravité d'une femme qui comprend que sa propre dignité est inséparable de celle de son mari.

— Je ne peux rien voir de ridicule dans l'accomplissement d'un devoir, dit-elle d'un air sérieux; d'ailleurs M. de Luscourt me donne des conseils et non des ordres.

(A suivre).

Quittons donc un instant ces rivages ensoleillés pour remonter vers les brumes du nord, et pour nous instruire au spectacle de mœurs étrangères où nous découvrirons peut-être le secret d'une puissance que nous envions. Le voyage auquel je vous convie est, sans doute, un peu long ; mais, aujourd'hui, la rapidité et la commodité des communications entre la Corse et le continent sont telles, que vous ne vous apercevrez certainement pas de la distance. Vous devrez peut-être que je vais vous parler de l'Allemagne! Je choisis cet exemple pour plusieurs raisons: d'abord parce que je puis en parler en connaissance de cause ; ensuite parce qu'un séjour assez long chez nos voisins m'a permis de remarquer l'existence de qualités qui nous manquent peut-être, ou tout au moins ne que nous n'estimons pas assez, et qui leur ont assuré l'incontestable hégémonie politique communale et industrielle dont ils jouissent actuellement. Je n'ai pas du tout la prétention de vous apprendre quelque chose de nouveau, mais je crois simplement vous ignorez une vérité toujours bonne à entendre, en vous disant que c'est d'abord la puissance individuelle de travail, puis, et, peut-être surtout, la discipline et l'union dans ce travail qui ont fait l'Allemagne grande. Sans doute, ce sont là des mots qui vous sont familiers: plusieurs en font même un usage habile dans leurs compositions ; mais je doute qu'ils en comprennent tous la valeur et la portée sociale. Ceux-mêmes qui, non contents de prononcer le mot, ont coutume de préciser la chose, en ont-ils le véritable respect ? Ne se sont-ils pas souvent associés aux plaisanteries courantes sur cette ardeur et cette docilité aux tâches même les plus inférieures, qui caractérisent le tempérament germanique, et n'ont-ils pas évoqué, comme tant d'autres, avec un demi-ironique, l'image du bœuf de labour qui creuse péniblement et patiemment son sillon ? Eh bien, mes chers amis, voici mon premier conseil : défiez-vous de ces plaisanteries d'aristocrates aux mains blanches, chef-d'œuvre de grâce et d'inutilité, et dont le geste élégant reste stérile, tandis que le pas pesant du bœuf fait germer les moissons dont vit l'humanité. Nous vivons dans une époque où de terribles problèmes se dressent de plus en plus, sous la loi fatale des nécessités économiques, cruelle aux oisifs, alors que les efforts les plus humbles porteront naturellement leurs fruits, dans cette immense collaboration de forces dont s'alimente la vie des sociétés.

C'est ce que les Allemands ont admirablement compris. Au lendemain d'une victoire qui assurait définitivement la constitution de leur empire politique — si je dis définitivement, il est bien entendu que je me place à leur point de vue — ils ne sont aucunement atteints avec vigueur à une véritable maladie, au lieu de s'endormir dans l'ivresse de leur succès, et ils ont poursuivi la conquête de l'hégémonie industrielle et commerciale avec la conscience nette de l'obligation patriotique où ils étaient d'apporter, ici comme sur le champ de bataille, la même vigueur et la même somme de labeur individuel. Mais ce n'est pas seulement la grande puissance de travail qui leur a permis de mener à bien l'œuvre entreprise. Et ont su, en même temps et surtout, utiliser une force terrible et irrésistible, lorsqu'on s'entend à lui faire rendre tout ce qu'elle contient, à savoir cette discipline, si c'est par leur admirable sens de la discipline collective et de la coordination des efforts, qu'ils ont triomphé sur le terrain des luttes pacifiques, où l'avantage revient nécessairement aux nations unies et cohérentes. Je regrette, mes chers amis, de ne pouvoir insister un peu, au risque de vous ennuyer plus longtemps, sur ce point capital, et je renonce à regret à la tentation de justifier par des détails précis, ces affirmations, nécessairement vagues, pour qui ne peut substituer aux mots tout un ensemble d'images connexes et réelles. Mais je sais que mon devoir et aussi, peut-être, l'intérêt de ma cause m'ordonnent d'être bref ; car on retient mal ce qu'on écoute avec impatience, et je crois deviner qu'aujourd'hui, encore plus qu'hier, vous êtes disposés à me croire sur parole pour en avoir plus tôt fini. Voilà pourquoi, je me résigne à mettre sous forme de sentence mon second avis: le peuple allemand est fort parce qu'il a le génie de l'association, parce qu'il ne comprend pas le travail autrement qu'en commun, et parce qu'il entend ce travail comme la subordination de l'intérêt personnel immédiat à l'intérêt général.

Ne croyez pas, mes chers amis, que je veuille vous présenter nos voisins d'outre-Rhin comme de purs apôtres du désintéressement.

L'histoire n'infligerait de trop cruels démentis et chacun sait en particulier que le terrible chancelier de fer se montrait aussi intraitable sur les marchés de bois de la Poméranie que sur le marché de Versailles, où il donna au monde un des plus admirables exemples d'égoïsme féroce qu'il lui ait été donné de voir. Mais plus simplement et plus positivement, le peuple allemand est arrivé à la pratique de cette solidarité sociale par la mise intelligente des conditions et des nécessités de la lutte économique. Vous savez tous qu'on a souvent comparé la société à un organisme dont les citoyens seraient les cellules. Rien n'est plus faux que cette comparaison, si on la pousse à l'excès ; mais rien n'est plus vrai, si l'on n'en retient que l'affirmation d'une étroite solidarité entre le citoyen et le corps social. A mesure que les conditions de la lutte économique se précisent, à mesure aussi cette solidarité apparaît comme plus nécessaire: car si les forces individuelles se développent d'une façon par trop égoïste, sans souci de la vie de l'ensemble, elles aboutissent souvent, après une ère de prospérité plus apparente que réelle, à leur propre destruction, et chaque jour un nouveau cataclysme entraîné par un régime de concurrence trop exclusive-ment personnelle, vient nous aider à comprendre la véritable loi d'organisation de la richesse qui est, et doit être comme toutes les autres, une loi d'union et d'harmonie. S'il en est ainsi, mes chers amis, si, comme le croit H. Spencer, l'évolution naturelle des forces sociales dirige peu à peu les différents groupements humains vers un état d'équilibre où le bonheur individuel se limitera de lui-même par les sacrifices nécessaires au bonheur général sans lequel il ne saurait exister, n'est-il pas juste que la prépondérance appartienne, dès maintenant, au peuple qui a su par son organisation pratique, précéder les autres dans la voie de cette évolution, et dresser son esprit et son cœur à concevoir comme un devoir moral ce qui est, au fond, la loi-même de l'existence ? Ne nous étonnons donc pas de la supériorité actuelle de nos voisins : mais voyons plutôt si elle est définitive, et si nous ne sommes pas destinés, par notre tempérament et notre intelligence, à nous assimiler, aussi bien qu'eux, les principes d'organisation qui ont fait leur puissance.

Il peut sembler étrange qu'un peuple qui a été le premier à proclamer, il y a plus d'un siècle, le grand dogme de la fraternité comme l'une des trois règles souveraines de l'activité politique, en soit encore à rechercher, dans la pratique, une forme d'union qu'il avait, en théorie, si nettement formulée, et je n'ignore pas que l'écart entre de telles aspirations et les progrès réalisés à l'heure actuelle peut prêter à des considérations mélancoliques ou à des critiques d'une ironie facile dont je vous fais grâce. Ce qui est certain néanmoins, c'est que cette proclamation, vraiment trop ridicule par tous ceux qui ont intérêt à détruire dans l'âme des masses la foi à un idéal humainement accessible, émanait d'un peuple qui, le premier, était arrivé à la conscience de la solidarité sociale, et cela, nous pas à la suite de conquêtes brutales, autour desquelles il fallait organiser l'unité jalouse de la défense, mais à la suite de conquêtes spirituelles dues à la méditation de ses penseurs, et qu'il proposait avec confiance à l'humanité, comme la loi parfaite de ses sociétés futures. Ne désespérons pas, chers élèves, d'un tel peuple : la plupart des états modernes, dans ce qu'ils ont de meilleur, vivent des principes qu'a énoncés son clair et généreux génie. Mais disons-nous bien que si nous n'avons pas réussi, aussi bien que d'autres, à réaliser l'union sur le terrain de la lutte économique, c'est que nous avons perdu peu à peu le sens de nos véritables traditions nationales et que nous avons laissé obscurcir notre esprit par des sophismes spécieux empruntés, pour la plupart, aux philosophies étrangères, au point de croire que les nécessités fatales de la vie nous forçaient à sacrifier notre idéal de justice, si nous ne voulions pas être les dupes d'une utopie généreuse, mais chimérique, et nous exposer à devoir à la proie d'un égoïsme mieux armé et plus fort. Lamentable erreur, qui nous a empêchés de réaliser aussitôt qu'on aurait pu l'espérer d'après les tendances de notre histoire, l'harmonie de nos convictions politiques et de nos principes d'activité sociale. D'autres nous montrent maintenant la vérité de ce que nous étions mieux disposés qu'eux à comprendre, de ce que nos grammairiens eux-mêmes répètent ingénument, à savoir que l'union fait la force. Nous sommes, cette fois encore, chers élèves, les dupes de nous-mêmes mais à rebours : nous avons pris pour une utopie ce qui était une superbe arme de défense et nous nous efforçons de combattre en nous ce avec quoi nos ennemis nous combattent. L'erreur, sans doute, est grave ; mais n'ai-je pas raison de dire qu'il suffit de voir clair en nous-mêmes pour la corriger et de faire un appel vigoureux à notre propre conscience pour y découvrir le désir de conformer notre conduite à ce grand principe de la solidarité sociale qui n'est pas seulement de nos jours la loi nouvelle, mais la loi positive de l'existence ?

Pour cette raison, et pour bien d'autres, mes chers amis, je crois que nous sommes tout-à-fait aptes à comprendre de mieux en mieux non seulement la beauté idéale, mais aussi l'efficacité matérielle de cette union sociale que je vous ai montrée chez nos voisins, réalisée sur le terrain de la lutte économique où se livrèrent les grands combats de l'avenir. Il suffit de réveiller en vous le sens obscurci de vos véritables qualités de race ; et c'est à quoi s'emploiera de plus en plus, du moins je l'espère, l'éducation que vous recevez dans les lycées. Mais il ne suffit pas ici de comprendre : il faut encore avoir la ferme volonté de l'action sans laquelle les plus belles formules restent lettre morte. Or, le grand ressort de l'action n'est pas tant dans la netteté des desseins ou dans l'originalité des conceptions que dans la vigueur de l'initiative individuelle. Et ici, chers élèves, permettez-moi de vous signaler un grand point par lequel nous pêchons un peu partout en France, et qui est pour nous une source d'impuissance et de faiblesse. Aristocrates d'esprit — je parle naturellement des classes cultivées — nous nous complaisons par trop aux pures spéculations théoriques, et nous perdons de plus en plus, dans la critique amusée ou mondaine des idées, le sens vital de l'action. Nous ne sommes pas éloignés de croire qu'un certain degré d'intelligence est incompatible avec l'énergie nécessaire pour triompher dans la lutte pour la vie, et nous en arrivons presque à considérer comme vulgaire et indigne de nous le travail acharné, aux prises avec la matière rebelle, sans nous apercevoir que ce travail est le seul et véritable créateur des forces multiples dont nous vivons. C'est ainsi que tous, esprits supérieurs ou esprits médiocres, laissent peu à peu déprécier en eux la volonté et le goût de l'initiative individuelle, et s'unissent dans un amour commun, celui d'une tranquille oisiveté, comme dans une crainte commune, celle des combats et des risques de l'existence.

Faut-il insister ici d'une façon plus précise sur la source du mal ?

Nous rêvons tous plus ou moins d'être fonctionnaires et nous sommes intristés, dès notre jeunesse, des divers avantages attachés à ce titre envié. Je pourrais même vous citer une contrée de la France où il est impossible de rencontrer une personne de la bonne société qui ne soit très exactement renseigné sur le chiffre du traitement attribué à toute fonction d'Etat, si modeste soit-elle. Ce sont là, mes chers amis, des dispositions fâcheuses, qu'il faut combattre, dès maintenant, dans votre esprit. L'Etat a sans doute besoin d'administrateurs dévoués ; m ais encore est-il désirer que ces administrateurs administrent quelque chose, et c'est ce quelque chose que vous devez créer ou féconder par votre travail. Ne vous imag-ez pas que l'Etat sous les traits d'une espèce de mandarin chinois, distributeur de faveurs et pourvoyeur de si ecures, ou encore d'une divinité bienfaisante, charitable aux infirmes et aux impuissants. Dites-vous bien que la prospérité de l'Etat résulte de la prospérité individuelle et ne peut être fondée que sur elle, et au lieu de lui demander votre subsistance, faites-lui généreusement l'aumône de votre superflu. Concevez, en un mot, la noble ambition d'être non plus les protégés, mais les protecteurs de cet Etat que pouvez faire grand par votre effort.

Je termine, mes chers amis, sur ce dernier conseil, et à mon tour, je viens vous dire après bien d'autres: Soyez des hommes forts, énergiques, capables d'initiative personnelle, luttez avec vigueur, puisque la lutte est inévitable. Mais je me hâte d'ajouter : Ne vous laissez jamais éblouir par les discours sophistiques de ceux qui vous présentent la force comme bonne et sainte par elle-même. La force est méprisable, si elle n'est mise au service de la justice... Aussi, quelle que soit l'œuvre que vous entreprenez, faites-le avec la pleine conscience des résultats heureux que votre travail peut produire, non seulem.ent pour votre bien-être personnel, mais encore pour le bonheur général dont le vôtre n'est qu'un fragment. Apprenez chaque jour à coordonner vos efforts avec ceux des hommes qui vous entourent, soumettez, de votre plein gré, vos velléités d'égoïsme individuel à cet esprit de discipline sans lequel la vie d'une société est impossible. Voilà, chers élèves, ce que vos maîtres attendent, espèrent de vous ; et s'ils ont quelque titre à votre reconnaissance, vous les payerez largement des efforts qu'ils vous ont consacrés, en leur montrant qu'ils ont réussi par leur enseignement à faire de vous des hommes capables de servir leur pays et de travailler à la réalisation d'un idéal dont vivront les sociétés futures

Discours
DE M. LE GÉNÉRAL MICHEL

Mesdames,
Messieurs,

En portant son choix, pour présider la distribution des prix du Lycée de Bastia, sur le Gouverneur de la Corse, M. le Ministre de l'Instruction publique ignorait moins que personne qu'il ne s'adressait pas à un professionnel de la parole : mais il a pensé, avec juste raison, que j'affronterais sans hésitation, sinon sans crainte, ce périlleux honneur, puisque je lui devrais l'occasion de manifester tout haut mon cordial intérêt pour cette terre de Corse dont la garde m'est confiée et que j'ai tant de raisons de désirer heureuse, prospère et florissante Et, quelle plus belle occasion aurais-je pu souhaiter que celle de pouvoir le dire dans cette enceinte où grandissent rassemblées ses plus chères et ses plus certaines espérances. Ma première parole sera donc une adresse de gratitude au grand maître de l'Université qui m'a procuré le plaisir et l'honneur de m'entretenir pendant quelques instants avec la brillante jeunesse qui suit les cours du Lycée de Bastia.

Ce n'est pas sans émotion, que jetant sur le passé un mélancolique regard je reporte ma pensée vers l'époque déjà bien lointaine hélas! où j'assistais comme élève à la distribution solennelle des prix. Je revois, comme si c'était hier, ce vieux Lycée de Moulins où j'ai fait une partie de mes études ; je revois les murs de ce vieux cloître orné de drapeaux chaquant aux couleurs nationales, et je retrouve au fond de moi-même les pensées qui vous assaillent, j'en suis sûr, en ce moment, mes jeunes amis : rêves d'avenir, de gloire peut-être, de liberté certainement, Eh ! bien, n'en déplaise aux esprits sceptiques et railleurs, ces rêves, il est bon de les avoir ; ce sont eux qui soutiennent les courages chancelants, ce sont eux qui soutiennent l'ardeur pour le travail ce sont eux qui vous feront écouter et suivre, les excellentes leçons que vous donnent les professeurs dévoués qui vous entourent. Ces maîtres sympathiques qui remplissent avec tant d'intelligence et de zèle les multiples devoirs de leur charge si noble et si digne : développer votre intelligence, former votre cœurs l'idéale justice qui sommeille dans toute conscience humaine !

Quand on voit le pays, depuis le plus humble de ses hameaux avec son bruyant groupe scolaire, jusqu'à la plus riche de ses cités ayant accumulé dans ses murs toutes les ressources utiles aux études scientifiques et littéraires, se couvrir d'Ecoles ou d'Instituts correspondant aux branches les plus diverses des connaissances humaines comment ne reporterions-nous pas notre reconnaissance vers le Gouvernement de la République! ce Gouvernement généreux qui ouvre à tous d'une façon si large les voies de l'intelligence, lesquelles sont aussi les voies de l'égalité, dans la marche en avant des idées, toujours plus loin, toujours plus haut.

J'ai déjà trop tardé, Monsieur le Professeur, à vous féliciter du remarquable discours que vous venez de prononcer ; nos applaudissements en ont souligné l'habile développement et les fortes conclusions ; insister davantage serait risquer d'amoindrir l'heureuse impression qu'il nous a laissée.

L'histoire de la Corse s'écrit par l'histoire de ses luttes meurtrières et trop souvent intestines. Cette terre qui devait donner naissance au plus grand homme de guerre que le monde ait connu, est féconde par excellence en braves et en héros : braves, morts obscurément martyrs pour la conquête de leur indépendance; héros illustres, morts brillamment au bruit de la bataille pour la défense de la grande patrie française. Aussi en ce pays où par surcroît le culte des morts est traditionnel, l'idée d'ouvrir une souscription pour élever sur une des places de Bastia un monument à la mémoire des soldats Corses morts pour la patrie devait recevoir et a reçu l'adhésion de tous.

J'ai compté qu'un des moyens les plus sûrs de trouver grâce devant votre impatience, mes jeunes amis, serait de retracer devant vous quelques-uns des épisodes de la guerre de 1870 dans lesquels vos compatriotes, élèves de ce lycée, tombés glorieusement au champ d'honneur, ont conquis leur mémoire à notre reconnaissance. Permettez-moi de l'essayer rapidement.

Nous sommes au mois de décembre de l'année terrible. La France ranimée par le souffle patriotique de Gambetta lutte désespérément contre l'ennemi envahisseur. La situation des armées improvisées sur tous les points de son territoire est la suivante :

Paris a tenté en vain de rompre à Champigny le cercle de fer qui l'étreint

A l'armée de la Loire, après les combats de Beaune la Rolande et de Loigny, Orléans a dû être abandonné de Chanzy

Dans le Nord, Amiens et Rouen sont au pouvoir de l'ennemi. Faidherbe va venir relever un instant nos espérances.

Dans l'Est enfin, l'armée de Bourbaki n'est pas encore formée, et c'est une petite division rassemblée en hâte sous les ordre du capitaine d'état-major Cremer qui prépare son entrée en scène.

Arrêtons-nous un instant à contempler les efforts de cette division, efforts dont le plus célèbre est le combat de Nuits-Saint-Georges qu'elle livre le 18 décembre contre les vieux soldats aguerris du général Werder. Bien des martyrs anonymes ont, dans cette journée, tracé avec leur sang le chemin du devoir. Entre tous, je dégage un nom dont l'évocation fera, j'en suis sûr, vibrer vos cœurs, celui du colonel Graziani.

Né à Canari, non loin de cette tour de Nonza qui se dresse à pic au dessus des flots, superbe en son délabrement, et perpétue mystérieusement la mémoire de l'héroïque Jacques Casella de Corte, Graziani fit ses études au Lycée de Bastia et sortit sous-lieutenant de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1853. Le 8 septembre 1855 le sous-lieutenant Graziani est blessé devant Sébastopol. Quatre ans plus tard nous le retrouvons également blessé en Italie, à Solferino. La balle devait d'autant moins épargner au cours de sa carrière ce courageux officier qu'il s'épargnait moins lui-même au moment du danger.

En 1870 il est colonel et commande le 32e régiment de marche. C'est en cette qualité qu'il reçoit au combat de Nuits la mission de commander la 1re brigade de la division Crémer. Pendant l'action comme un chef pour lequel le danger ne compte pas, il se montre partout, électrisant, par son exemple, ses jeunes troupes qui voient le feu pour la première fois. Bien qu'atteint d'une blessure qui devait être mortelle, il ne veut pas quitter son commandement, et il dirige lui-même lentement la retraite sur le château de la Berchère qui lui a été assigné ; il s'y retranche, puis il tente, comme suprême effort, une audacieuse contre-attaque pendant laquelle il trouve une mort digne de lui et de tout son passé.

Une plaque de bronze apposée sur la façade du château de la Berchère par la Société du souvenir français perpétue la mémoire de ce soldat héroïque, et porte cette devise:

« A nous le souvenir
» A lui l'immortalité. »

Qui de nous, Messieurs, n'envierait à la famille Graziani, devant laquelle je m'incline respectueusement, un pareil patrimoine ?

Nous ne saurions pas dans ses pénibles et glorieuses étapes la division Crémer, lorsque fondue dans l'armée du général Bourbaki elle participe aux opérations pour débloquer Belfort, puis à sa retraite sur Pontarlier. Cependant, je veux, en rappelant le souvenir de la malheureuse armée de l'Est, citer l'épisode du combat de Saint Pierre de la Clase. C'est là qu'un autre de vos compatriotes, le colonel Achilli, placé par la confiance de ses chefs au poste d'honneur pour protéger le dernier avec son régiment le passage de l'armée vers la Suisse, trouva la mort. Il trouvait en même temps pour lui cette sublime consolation qu'en vue de la frontière il offrait à ses soldats en ce superbe langage : « Du moins on se faisant tuer ici, on reste en France. »

Chef de corps à la fleur de l'âge, Achilli était resté le brillant officier qui par sa valeur et son intrépidité s'était distingué en maints combats en Algérie et au Mexique.

Né à Isolaccio, il avait fait ses études au Lycée de Bastia avant d'entrer à Saint Cyr. Enfant du Fiumorbo, on peut dire qu'il incarnait dans sa personne, à un degré supérieur, ces admirables qualités guerrières auxquelles prépare la rude et saine existence du montagnard Corse.

Colonel Graziani colonel Achilli, en tombant pour la cause sainte de la Patrie, vous êtes entrés dans l'immortalité. Vos noms, avec ceux de Biadelli, de Mattei, de Salicetti, de Guigon, de Seatelli, de Vinciguerra, de Giacobbi, d'Alerini, de Dochesoux, de Monti, de Tommasi, de Massei, de Pouzevere, inscrits en lettres d'or au frontispice du Lycée de Bastia, deviennent l'héritage de gloire que vos jeunes condisciples acceptent sans réserve. Votre sang généreux germera pour la moisson, si lointaine qu'elle soit, et j'ai la certitude que, si de nouveau la Patrie devenait en danger, vous trouveriez sur ces bancs de dignes successeurs.

Messieurs, je vous disais tout à l'heure que l'histoire de la Corse s'écrivait par l'histoire de ses luttes. J'aurais pu ajouter que l'histoire du Monde ne s'écrit pas autrement.

Je sais bien que les idées philantropiques internationales font leur chemin, et on peut s'en réjouir, au nom de l'humanité qui répugne aux luttes fratricides ; mais, je sais aussi que ces idées cheminent lentement dans l'application, et je crains bien qu'il ne s'écoule encore de longues années avant qu'elles soient assez puissantes pour imposer la paix universelle.

En attendant, un pays qui veut vivre, et qui ne veut pas préparer de ses propres mains sa déchéance et sa servitude, doit avoir une armée puissante, capable de la faire respecter. Dès lors, vous reconnaîtrez que l'impôt du sang, cet impôt que la Patrie demande à chacun de ses enfants, est le plus sacré et le plus légitimement égalitaire. Oui, il est sacré, il est légitime ; c'est la rançon d'une dette que tout homme contracte en naissant envers la société qui protège son berceau. L'acquitter c'est remplir un devoir viril entre tous et on ne peut que plaindre ceux que les infirmités privent de cet honneur. J ajouterai qu'en l'état actuel des ressources en hommes des autres puissances il est indispensable pour la France.

En effet, c'est seulement avec une armée sortie, comme la nôtre, des entrailles de la nation livrée toute entière pour la défense de son intégrité et de ses droits, que nous aurons assez de force, assez de volonté et assez de ressort pour échapper à l'humiliation de la défaite et à l'amoindrissement moral et matériel.

La France est la terre des pensées généreuses, elle est essentiellement féconde dans le domaine des idées, comme on vous l'a si bien dit, mais elle semble d'autant plus prompte à oublier qu'elle se montre plus impressionnable à ressentir. Ses élans sont irrésistibles, mais ils sont fugitifs. N'appartient-il pas à un général qui a connu les hontes de la capitulation et les amertumes de la captivité, de mettre en garde la génération qui lui succède et de lui dire : « Souvenez vous. »

J'ai fini, Messieurs, et je m'excuse presque d'avoir été trop long ; laissez-moi seulement encore souhaiter à mes jeunes amis de bonnes vacances, des vacances réconfortantes. Laissez-moi leur recommander de fortifier leur corps par des courses en montagne, par des entraînements à tous les sports, afin que ceux qui reviendront dans deux mois soient disposés à travailler avec ardeur à leur perfectionnement intellectuel et moral pour leur profit personnel, pour l'honneur et la satisfaction de leurs familles, pour la grandeur et la prospérité de la Patrie.

Messieurs, il me reste une très agréable mission à remplir et pour l'accomplissement de laquelle vous ne regretterez pas certainement de me faire crédit de quelques minutes encore. C'est celle de féliciter M. le Proviseur et les fonctionnaires du Lycée de Bastia qui par décret du 27 juillet reçoivent des décorations universitaires.

M. le Proviseur Daux est promu officier de l'Instruction publique, juste récompense des services qu'il a rendus au cours d'une carrière déjà si bien remplie.

Messieurs Casanova et Angerly sont nommés officiers d'Académie.

Tous, professeurs et élèves, s'associeront à moi pour exprimer aux nouveaux promus l'assurance du vif plaisir que nous causent ces distinctions si bien justifiées.

L'Election de Terravecchia

M. Pierre Valery adresse aux électeurs de canton de Terravecchia la lettre suivante :

Mes chers concitoyens,

De tout cœur, je vous remercie de la grande sympathie que vous m'avez témoignée aux scrutins des 21 et 28 juillet courant.

Ma reconnaissance est d'autant plus vive, que tout avait été mis en œuvre pour vous éloigner du scrutin. Vous vous y êtes, malgré tout, pressés en nombre relativement considérable, et vous avez tenu, une fois de plus, à affirmer sur mon nom votre ferme attachement à la République, malgré l'indifférence coupable de ceux qui lui doivent tout.

Toutes les occasions sont bonnes pour manifester votre inaltérable fidélité à notre drapeau, c'est pour ceux qui sont chargés de le défendre un encouragement précieux à le tenir haut et ferme dans la mêlée politique.

Vous savez combien les basses flatteries, les honteuses compromissions, les concessions dégradantes m'écœurent.

Je remplirai mon mandat avec l'indépendance dont j'ai toujours fait preuve ; cette indépendance qui vous est un sûr garant du zèle et de l'énergie avec lesquels je sauvegarderai les intérêts que vous m'avez fait l'honneur de me confier et me confirmer à nouveau.

Vive Bastia ! Vive la République !

PIERRE VALERY,
Avoué à la Cour d'appel,
Conseiller d'arrondissement.

Ce 30 juillet 1901.

Bulletin financier

Paris, le 29 Juillet 1901

Marché calme mais ferme dans son ensemble. Nos Rentes ont peu varié ; nous retrouvons en effet, le 3 0/0 à 100,37 et le 3 1/2 à 101 90. Les Sociétés de Crédit sont en reprise, le Crédit Lyonnais à 971, le Comptoir National d'Escompte à 688, le Crédit Foncier à 655 ; bonne tenue de la Société Générale à 616.

Les valeurs industrielles sont calmes. La Pierre du Verre Barchey se maintient à 445 fcs ; les Fonsies de Bonsi-Dir sont cotés à 251 ; la Porcherie Limousi est à 195 frs.

Peu de changements dans le groupe des Fonds Etrangers. La Serbe à 3/0 s'est avancé à 68,50. La fermir de ce titre s'explique par son taux de capitalisation très élevé et aussi parce que son service d'intérêts et d'amortissement est garanti par huit monopoles dont les recettes sont encaissés directement par l'Administration autonome des Monop les serbes.

A Bruxelles 3 0/0 86. Valeurs des Banques faibles ; Banque de Bruxelles 745, Banque Internationale de Bruxelles 830 Capital Nationale Finance ère en reprise à 137 40. Echanges restreints au Tramways et en valeurs sidérurgiques.

Nos Chemins de Fer restent fermes.

ÉPUISÉRIE DES CORSES

31 juillet 1768. — Escarmouche entre les Français et les patriotes Corses à Patrimonio.

Ce petit combat eut lieu à un moment où toute hostilité entre Français et Corses était interdite par une trêve devant expirer le 5 août.

Il est vrai que Paoli ayant fait avancer les patriotes sous Bastia, le général de Marbeuf lui écrivit pour demander l'explication de ce mouvement de troupes; mais, peu après, sans attendre une réponse qui ardait, celui-ci ordonna l'attaque.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 juillet
Terremoire. — 7 heures du matin, + 23 à midi ; 2 h 7 6 heures du soir, + 24 3. Maxima, + 27 4., minima, + 21 .
Baromètre. — 7 heures du matin, 766 m. m., 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm
Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, très belle
Hauteur des eaux: matin, + 0.55 ; midi + 3,46
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0.

Trois succès

S'il est quelqu'un qui a le droit d'être fier de ses enfants, c'est bien M. Chiappini, inspecteur primaire à Digne. Ses trois fils, tout jeunes encore, viennent de réussir en même temps et avec de brillantes notes, aux difficiles examens qu'ils affrontaient pour la première fois.

L'aîné, ancien élève de notre lycée, actuellement maréchal des logis fourrier au 9e hussards, est admis à l'école d'application de cavalerie en qualité d'élève-officier ; les deux autres sont définitivement reçus aux baccalauréats classiques, 1re partie et lettres-mathématiques, devant la Faculté d'Aix. Déjà, l'année dernière, sa fille, à dix-neuf ans à peine, sortait 1re de l'Ecole normale de Digne.

Il n'est guère possible d'être plus heureux surtout lorsque, comme M. Chiappini, on occupe un poste de choix et qu'on a le rare bonheur d'être à la fois très estimé de ses chefs et très aimé de ses subordonnés.

Nous nous empressons de lui adresser ainsi qu'à ses enfants nos plus sincères félicitations.

Patrons au bornage

A la suite des examens qui ont eu lieu à Marseille, sous la présidence de M. Villain, examinateur d'hydrographie, MM. Bonini, Costa, Dominici, Molini et Vinciguerra ont obtenu le brevet de patron au bornage.

Miroir des Modes

A cette époque féconde en inventions de toutes sortes, la femme semble plus que jamais recourir à des moyens divers, pour rehausser ou conserver sa beauté. Aujourd'hui, elle ne veut plus vieillir, et, pour retenir la jeunesse qui s'en va, elle fera le sacrifice de son repos, et se condamnera aux pires souffrances pour faire disparaître les rides et ramener l'éclat à son visage fané.

LE MIROIR DES MODES pour le mois d'août contient un article sur « la Beauté et la Santé, » fertile en conseils pratiques destinés à tenir l'âge en échec et à détruire les outrages du temps. Le même numéro de ce journal intéressant renferme une petite chronique sur la « Maladie des Enfants. » Les mères trop indulgentes y trouveront des avis qui leur seront d'un grand avantage.

Nouvelles à la main

Marius Capoutade vante le désintéressement de ses compatriotes à l'égard des postes lucratifs.

— Vous ne verrez pas souvent, dit-il, un Marseillais se ruer, comme tant d'autres, sur l'assiette au beurre,.. D'abord, en principe, il préfère l'huile !

Avis

Le docteur Félix Battesti a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera remplacé pendant le mois d'août, par M. le docteur Thiers, 7, boulevard du Palais.

Demande d'emploi

Une jeune dame demande emploi. S'adresser au bureau du journal.

A louer

à Pozzo-di-Borgo, un étage, pour la saison d'été, composé de 5 pièces, meublé, situé sur la grande route.

S'adresser chez M. Eugène Angeli, place Saint-Nicolas.

Maladies des yeux

Le Dr Alexandroff est rentré à Ajaccio ; il retournera à Bastia fin septembre pour y passer un mois avant la saison d'hiver.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Pietri Jean-André-Désiré. — Mannoni François-Xavier. — Gravini Anne. — Filippini Marie-Angela.

Décès

Clément Louise-Anne-Angeline, 8 x mois, de Bastia.
Marini Vitus, charron, marié 44 ans, de Vescovato.

Machines à coudre Hélvétia

A partir de ce jour on fait un dépôt des machines Hélvétia 31 Paoli, 14, à Bastia, toutes sortes de réparations et d'ajustages de machines à coudre de tous les systèmes.

Travail entièrement fini. — Prix très modérés.

Ces travaux sont exécutés par un mécanicien spécialiste détaché de la Fabrique Suisse des machines à coudre sise à Lucerne.

Travaux pour familles, ateliers, cordonnerie, sellerie, tâches, etc.

Bien inspecter, avant d'acheter une machine à coudre, les machines Hélvétia, qui sont sans conteste les plus solides et les plus perfectionnées.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

A LOUER

Un appartement de 9 pièces, Place Saint-Nicolas, 13, au 1er étage, 50 francs par mois.

Pour visiter s'adresser à M. Dominique Mattei aîné, Place St-Nicolas.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

BOURSE DE PARIS

	29 juillet	30 juillet
Amort 3 p. 0/0 ancien	100.75	100.80
— 3 p. 0/0 nouveau	99.50	99.35
4 p. 0/0	104.97	104.90

Dépêches télégraphiques du Service Télégraphique de Nuit

L'AMBASSADE MAROCAINE

L'ambassade marocaine quittera Paris demain, pour se rendre en Russie.

DUEL RICHARD-DAUDET

A la suite d'une vive polémique entre M. Léon Daudet et M. Gérault-Richard, une rencontre a été jugée nécessaire. Elle a eu lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat.

A la deuxième reprise M. Daudet a été blessé au poignet droit.

L'Escadre Allemande en France

Malgré les racontars des journaux, aucune nouvelle officielle n'est venue confirmer ce qui avait été annoncé au sujet de l'arrivée de l'escadre allemande à Cherbourg.

Le maréchal de Waldersée
à Alger

Le maréchal de Waldersée a débarqué à A'ger.

Dans une interview avec un journaliste, il a déclaré que les troupes françaises et allemandes n'ont cessé d'entretenir les meilleurs rapports pendant l'expédition de Chine.

Le maréchal de Waldersée a rendu du visite au gouverneur général, au commandant du 19e corps, au maire et au commandant de la marine.

La statue de Kruger

On a inauguré aujourd'hui, à Dresde, la statue du président Kruger.

EN ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

Séance orageuse

de Londres :

Hier, à la Chambre des Communes, la séance a été marquée par des incidents très violents, à propos de l'expédition sud-africaine.

Trois députés irlandais, qui protestaient énergiquement contre l'attitude du gouvernement, ont été suspendus jusqu'à la fin de la session.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Attaque d'une colonne anglaise

de Dundee :

Un détachement de 400 Boers a attaqué une petite colonne anglaise à vingt milles au Nord-Est de Nouto. Les Boers ont été repoussés et ont eu 5 blessés.

Les Anglais ont perdu 4 hommes parmi lesquels un major.

Les opérations anglaises

Lord Kitchener télégraphie que le jour du 22 juillet les colonnes anglaises ont fait 23 prisonniers, reçu 80 soumissions, tué 24 Boers et blessé 25.

Elles se sont emparées de 184 fusils, 10,000 cartouches, 205 chariots et de 2,700 chevaux.

Les colonnes anglaises ont balayé complètement les districts qui sont situés à l'Est du Transvaal.

Evénements de Chine

L'Indemnité

de Pékin :

Le doyen du corps diplomatique a notifié officiellement aux plénipotentiaires chinois que les représentants des puissances étaient définitivement d'accord sur la question de l'indemnité à payer par le gouvernement chinois.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Clément et leurs enfants, M. André Clément, M. Antoine Massolino, M. Albert Clément, et ses enfants, M. et Mme Jean-Baptiste Confortini et leurs enfants, M. Benoît Milelo et son fils, M. et Mme Antoine-Louis Benigni et leurs enfants, de Marseille, M. et Mme Louis Clément et leurs enfants, de Marseille, M. Dominique Dominici et sa famille, Mme Veuve Louis Clément et sa famille, Mlle Ursule Chiamotti.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mlle Louise Clément

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine décédée à l'âge de 6 mois, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 1 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Nouveau Port, 8.

AVIS
a

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du marché de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait dans le but de tromper le public et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Offrez à Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

ACÉTYLÈNE

Soc^té d'Etudes et de Construction — ACETYLÈNE — Cie PARISIENNE du GAZ ACÉTYLÈNE
ALAMBICS
APPAREILS AUTO-PRODUCTEUR Système V. DAIX
DEROY Fils Aîné
APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)
CARBURE (Brut et Blanc)
LANTERNES PHARES DUCELLIER HORS-CONCOURS 1900
LAMPES PORTATIVES pour Cycles, Automobiles et Aéronautes.
APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE
Gazomètres, Lyres, Lustres, Lanternes, Becs divers, Fourneaux, Chauffoirs, Fers à souder, Chalumeaux, Verrerie, Accessoires.
Carbure, Boîtes en fer blanc. Carbure Rugeot sur demande
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE
CARBURE DE CALCIUM
Qualité Supérieure
22, Rue Drouot, PARIS
ÉTABLISSEMENTS L. LIGTARD

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 5 Août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

A LOUER

au 5me étage de la maison Gaudin, 17, Place Saint-Nicolas, onze pièces, cave et mansarde plafonnée.

S'adresser à M. Gaudin, maire.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

L'un des rédacteurs gérant
MATHIEU OLLAGNIER

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinoto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

A LOUER

présentement 6 pièces de maison avec un petit réduit, au 2me étage de la maison Fontauzzi, 15, Place Saint-Nicolas.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Madame FAITH WOOD
Dentiste anglaise
1, rue de l'Opéra, à Bastia

a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre ; à partir de cette date il sera ouvert, comme d'habitude, du 1er au 9 de chaque mois.

Elle sera de passage :
à Corte, du 1er au 6 août.
à Calvi, du 7 au 11 août.
à Sartene du 1er au 6 septembre.
Pour renseignements s'adresser à son cabinet d'Ajaccio, cours Grandval, 1.

A LOUER

A partir du 1er octobre prochain, LES MAGASINS de l'ancienne librairie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damien, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Bd Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant tous concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, sertissage, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extraordinairement réduits des articles de :

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cerbellès, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lumes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Stéthoscopes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :
Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei

20e ANNÉE — JEUDI 1er AOUT 1901 — 00361 — N° 176

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre aux liens.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
LUNE : Premier quart, le 23 — Pleine, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Alphonse de Liguori.

31 Juillet

LA Réforme de la Justice militaire

L'organisation de la justice militaire, en France, est vieille d'un peu plus d'un siècle : trois lois votées sous le Directoire ont institué des conseils de guerre permanents, élaboré un code des délits et des crimes militaires, établi des conseils de revision chargés du droit d'annuler les décisions des conseils de guerre rendues en violation de la loi.

Cette législation qui n'avait été faite que pour l'état de guerre où l'on se trouvait pendant la Révolution, subsista après la paix : en 1857 le Corps législatif adopta pour l'armée de terre un Code de justice militaire, qui coordonne et éclaircit les lois antérieures, beaucoup plus qu'il ne les modifie. L'œuvre de 1857 a subi depuis lors peu de retouches ; elle est restée, on peut le dire, jusqu'à ces derniers temps, à peu près intacte.

A démontrer que les lois répressives militaires ne répondent plus aux besoins actuels, ne sont plus adéquates à la conception toute moderne que nous nous faisons de l'armée, des écrivains ont à l'envi apporté leur contribution d'efforts : parmi les plus récents travaux il faut signaler l'ouvrage intitulé : *La Réforme de la Justice militaire*, par Jean Marsil, pseudonyme qui voile le nom d'un des officiers d'infanterie des plus intelligents et des plus actifs. Ce volume vient de paraître chez l'éditeur Stock ; on le trouve dans les librairies de notre ville.

En présentant aux lecteurs de ce journal une succincte analyse de l'œuvre de M. Jean Marsil, nous n'avons pas voulu les dispenser de lire le texte original de l'auteur, mais, au contraire, les inviter à se reporter au livre même et à le connaître en entier.

Il nous est agréable de souligner la belle page philosophique de la préface-lettre de l'ouvrage : Patrie transformée, tout à vous ici-bas, remarque en commençant le jeune et savant officier, et avec beaucoup de raison il rattache les transformations du Droit à travers les âges, « à cette lente évolution progressive par laquelle notre planète accomplit le cycle de sa vie. ». (Buchner). Son *critérium* législatif, qui témoigne d'une culture juridique peu ordinaire, est celui de Renan : « Toute loi qui n'est pas l'expression pure de la science positive, subit les caprices de la mode. » Pour lui, le Droit est la vie même des sociétés : or, toute vie obéit à des conditions qu'il appartient à la science de découvrir, et la recherche de ces lois est d'autant plus délicate et difficile que, telles les vagues de la mer, les conditions sociologiques nous apparaissent comme étant dans une incessante mobilité, en un perpétuel devenir...

La loi de 1857, bonne pour l'époque où elle a été promulguée, est reconnue aujourd'hui insuffisante et en complet désaccord avec les nouvelles aspirations vers la lumière et l'humanité : c'est l'idée-mère de l'ouvrage, et on en retrouve le développement aussi bien dans la partie historique que dans la partie consacrée à la compétence et la procédure des conseils de guerre, avec l'échelle des peines applicables.

L'opinion publique paraît favorable à ce mouvement de réforme : on en a la preuve dans les nombreuses propositions de loi déposées par le Gouvernement, ou émanées de la simple initiative parlementaire. En même temps, une grande commission extra-parlementaire, composée de sénateurs, de députés, de membres du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation, d'officiers généraux, était constituée pour remanier la loi de 1857 ; les conclusions de cette Commission ne pourront qu'aider puissamment le législateur, quand les projets de réforme seront soumis à son examen.

Mais nous avons hâte de résumer les vues de l'auteur : il souhaiterait que les Conseils de guerre fussent remplacés, en temps de paix, par des Conseils de discipline. Ces Conseils connaîtraient de tous les délits et crimes objectivement militaires ; les crimes et délits de droit commun, commis en tout temps par des militaires, seraient déférés aux tribunaux ordinaires. La loi comporterait une délimitation minutieuse des deux classes de délits.

Quelle serait la composition de ces Conseils de discipline ? M. Marsil veut y introduire — avec raison, à notre avis — un ou deux jurisconsultes : c'est ce qu'ont fait d'ailleurs la plupart des législations étrangères, notamment en Autriche, en Allemagne, en Belgique. Les membres de ces Conseils de discipline devraient justifier de connaissances juridiques spéciales ; quant aux garanties à accorder à l'accusé, l'auteur estime que la défense doit être toujours présentée par un avocat ; le vote aurait lieu en toute circonstance au scrutin secret.

Au point de vue de l'instruction, la loi du 15 juin 1899 a étendu aux militaires une grande partie des dispositions de la loi du 8 décembre 1897 relative aux tribunaux répressifs ordinaires ; désormais, le militaire accusé d'un crime ou d'un délit a le droit, comme le simple civil, de désigner son défenseur ou d'en demander la désignation d'office, de communiquer avec lui aussitôt après sa première comparution devant le rapporteur et par conséquent dès le début de l'instruction. Il ne peut être interrogé ou confronté qu'en présence de son conseil, à moins de renonciation formelle de sa part, et la veille de chaque interrogatoire, la procédure doit être mise à la disposition du défenseur.

M. Jean Marsil demande qu'il puisse être fait application aux militaires des circonstances atténuantes ; la loi du 19 juillet 1901 lui donne à cet égard pleine satisfaction. Il reste à étendre aux délinquants primaires de l'armée la bienfaisante loi de sursis, connue sous le nom de la loi Bérenger. Ajoutons — ce qui est remarquable de la part d'un officier — que, suivant notre auteur, la peine de mort ne devrait être prononcée en aucun cas en temps de paix. Enfin, il voudrait (et comment ne pas souscrire à ce vœu ?) que les Conseils de discipline fussent obligés de motiver leurs jugements.

Aux Conseils de revision M. Marsil substitue avantageusement, croyons-nous, la Cour de cassation : il s'agit ici non plus de juger au fond, mais d'examiner si la loi a été observée ; et qui, mieux que les membres de la Cour suprême, pourrait se charger de ce soin particulièrement délicat ?

Nul doute que les vues très neuves et, aux yeux de quelques-uns, très hardies, révélées par la lecture de cet ouvrage, ne soulèvent de vives controverses dans le monde militaire. Nous croyons pourtant avec le courageux écrivain que nous avons tenu à faire connaître, que la discipline de l'armée et l'autorité du commandement peuvent parfaitement se concilier avec les garanties nécessaires accordées à la défense, avec plus d'humanité dans la répression, en un mot, avec ces principes d'élémentaire justice que tout accusé, revêtu ou non de l'uniforme, a le droit d'exiger de la société, qui le juge.

ANDRÉ GHILINI.

Acquits-à-Caution

Le ministre des finances a décidé d'apporter une nouvelle modification dans les formalités d'expédition des spiritueux, vins naturels, etc., entre le continent et la Corse.

L'article 25 du projet de budget de 1902 est ainsi conçu :

Art. 25. — Les eaux-de-vie, esprits, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie et autres spiritueux quelconques, les vermouts, vins de liqueurs ou d'imitation, vins mutés à l'alcool, les vins de raisins secs et autres vins artificiels, indigènes ou naturalisés par le payement des droits de douane, qui seront expédiés, soit de France (y compris la Corse), à destination de l'Algérie, soit d'Algérie en France (y compris la Corse), soit de France en Corse ou réciproquement, ne peuvent circuler qu'en vertu d'acquits-à-caution des contributions indirectes ou des contributions diverses suivant les cas, acquits qui seront déchargés au port d'arrivée après payement ou garantie des droits.

Voici comment le ministre établit dans l'Exposé des motifs la nécessité de cette formalité.

Actuellement les expéditions de spiritueux et des produits assimilés entre la France et l'Algérie, ou bien entre la France et la Corse, ont lieu au moyen de simples passavants de cabotage, les acquits-à-caution n'accompagnant ces boissons que jusqu'au point d'embarquement et étant déchargés dès la mise à bord des navires transporteurs. Dans ces conditions, il est difficile de combattre et de réprimer efficacement les fraudes auxquelles les envois dont il s'agit peuvent donner lieu. La loi du 29 décembre 1900, en augmentant le droit de consommation sur l'alcool et en accentuant ainsi la différence entre les droits qui sont perçus en France et les droits qui sont perçus en Algérie, a donné à ces fraudes un nouvel intérêt. Aussi, le moment paraît venu de remédier à une situation dont l'inspection des finances a depuis longtemps signalé les graves inconvénients.

Dans ce but, il conviendrait d'étendre la formalité de l'acquit-à-caution au cabotage franco-algérien des spiritueux et produits assimilés. Tel est l'objet de la disposition contenue dans l'article 25.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er août 1768. — On a vu que le 31 juillet les Français et les Corses s'étaient battus à Patrimonio malgré une trêve qui expirait le 5 août.

Or les escarmouches durèrent quelques jours et le 1er août les canons français forcèrent la maison Calvelli qui opposa une défense tellement héroïque qu'une plaque perpétue le souvenir de ce fait.

Palmes Académiques

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique :

MM.

Mouxion, professeur à la faculté des lettres de Poitiers.

Calcatoggio, principal du collège d'Ajaccio.

Colonna Eugène, principal du collège de Vitry-le-François.

Daux, proviseur du lycée de Bastia.

Gistucci professeur de rhétorique au lycée de Toulon.

Ienard, secrétaire de l'inspection académique de la Corse.

Mme Casciaguerra Marie-Lucie, directrice d'école publique à Ajaccio.

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE PARAVENT

par CHARLES DE BERNARD

L'ABBÉ DE SCIENCE

III

(Suite)

— C'est plus poli et plus habile, reprit sans se déconcerter l'amoureux de quarante ans.

Le jeune femme ouvrit et ferma son éventail à plusieurs reprises avec une sorte d'impatience nerveuse ; on remarquant ce symptôme orageux, le vicomte imprima sur tous ses traits une expression de tendresse soumise et résignée.

— Pardonnez-moi, dit-il d'une voix veloutée ; en vous parlant de lui, je viens encore de vous désobéir ; mais si vous saviez combien me fait souffrir l'isolement, tranchons le mot, l'esclavage auquel je vous vois condamnée, vous me témoigneriez plus d'indulgence. Songez que votre belle-mère a transformé votre maison en une véritable forteresse dont je dois faire le siège en règle, pour avoir le bonheur de vous voir une fois sur dix que je me présente ; faut-il donc renoncer encore à l'espoir de vous rencontrer dans le monde ?

— Il le faut, répondit madame de Luscourt avec un accent de tristesse.

— Expliquez-vous.

— Paris ne plaît ni à ma belle-mère, ni à mon mari, et comme il n'est pas juste que la minorité fasse la loi, nous partons dans deux jours pour la campagne d'une de mes tantes, madame de Seive. La connaissez-vous ?

— Vous parlez ! s'écria le vicomte avec la vivacité d'un amoureux de vingt ans ; mais il n'eut pas le temps d'en dire davantage, car en ce moment, au dessus de la tête de la charmante provinciale, apparut la figure cléricale de M. de Luscourt, qui s'était enfin dérobé aux insidieuses politesses du chevalier de Malte. Selon l'usage, l'amant vous le mari aux divinités infernales ; puis après avoir sourenu pendant quelque temps une conversation décousue mais insignifiante, il salua et sortit du salon.

— Si elle quitte Paris, se dit-il alors, la campagne est perdue, et peut-être la partie, car retrouverai-je jamais l'occasion de réparer un pareil échec ? A tout prix il faut empêcher ce départ. C'est assez tenter, il est temps de frapper un coup décisif : d'ailleurs l'attendrissement de sa voix et la douceur de son regard ne me disent-ils pas que l'heure est venue ?

Choisy s'approcha d'un homme entre deux âges qui passait la soirée à voyager d'un salon à l'autre, en semant son passage de saluts, de sourires, de mots aimables et de poignées de main.

— D'Agoust, lui dit-il, j'ai une lettre à écrire ; où trouverai-je ce qu'il me faut ?

— Dans mon cabinet, répondit le maître de la maison, on t'y conduire ; il y a sur mon bureau du petit papier fort galant et qui, plié convenablement, ne tient pas plus de place qu'une feuille de rose ; est-ce là ce que tu veux ?

— Précisément.

Les deux hommes échangèrent un sourire d'intelligence, et M. d'Agoust reprit le cours de ses civilités, tandis que le vicomte précédé d'un domestique, montait au second étage : Choisy descendit au bout d'une demi-heure, rentra dans les salons, et y trouva les jeunes époux dans l'attitude où il les avait laissés ; immobile et sérieux comme un lévite près de l'autel, M. de Luscourt avait pris racine derrière la chaise de sa femme qui, sans faire attention à lui, jouait avec son bouquet d'un air rêveur.

— Décidément, il est insupportable, se dit l'amant à cette vue ; mais il se trompe, s'il croit m'empêcher de faire parvenir mon épître à son adresse.

Remettre une lettre à une femme en présence de son mari, lorsqu'elle consent à la recevoir, est une œuvre dans laquelle réussit le plus gauche écolier ; la lui faire accepter en dépit d'elle-même n'offre pas non plus des difficultés insurmontables. Le vicomte, en ce genre, avait accompli des tours de force auprès desquels le coup de main qu'il méditait n'était qu'un véritable enfantillage ; en deux secondes son plan fut fait, et un instant après, il reprit sa place à côté de madame de Luscourt.

— Si l'envie que l'on inspire doit passer pour un succès, votre triomphe est complet, lui dit-il avec un sourire insinuant ; il n'est pas jusqu'à votre bouquet qui n'excite des jalousies.

A ces mots, la vicomte prit l'objet dont il parlait, le regarda, l'admira, en respira le parfum, en caressa les fleurs l'une après l'autre ; puis tout-à-coup, avec une dextérité digne d'un prestidigitateur, il l'éventra du petit doigt, et dans le vide insidieux un billet roulé au lieu d'être plié, que recouvrirent aussitôt les pétales d'un camélia. Le tour achevé, il rendit le bouquet à madame de Luscourt, qui le présenta gracieusement à son mari, comme si elle eût voulu punir par cette politesse conjugale la familiarité de son adorateur.

— Maxime, dit-elle, c'est à vous que reviennent ces compliments ; vous voyez qu'on admire votre bon goût.

Le jeune homme mit le nez sur la touffe de camélias et la flaira d'un air grave, sans s'inscrire, au milieu du parfum végétal, l'imperceptible senteur d'ambre qui trahissait l'existence d'un serpent sous les fleurs. Malgré son assurance, M. de Choisy eut peur en voyant son billet à la merci du mari ; il se pencha rapidement vers l'innocente provinciale, et d'une voix basse mais singulièrement expressive :

— Reprenez votre bouquet, lui dit-il.

Madame de Luscourt l'interrogea d'un regard surpris.

— Ouvrez le dès que vous serez seule ; vous me comprendrez alors, reprit le vicomte.

Troublée par ces paroles mystérieuses, dont l'accent lui imposa une obéissance involontaire, la jeune femme étendit la main vers son mari ; mais au moment où celui-ci obtenait à son tour à cette menue demande, l'intervention d'un quatrième personnage amena une nouvelle péripétie.

(A suivre).